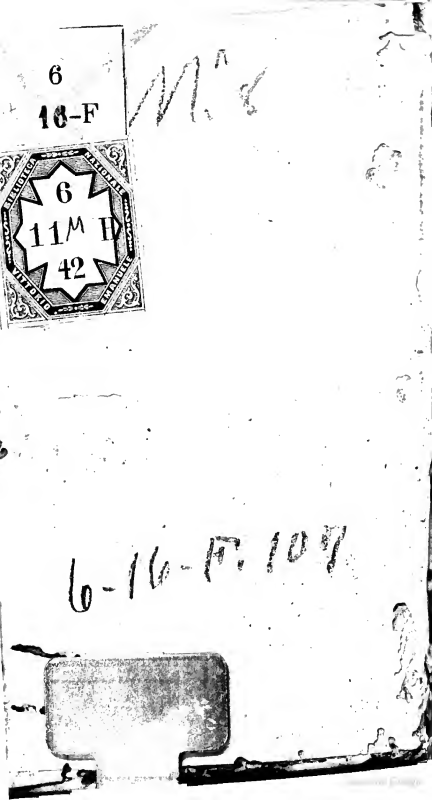




6
18-F
M.
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
11M H
42
6-16-F.107

RECUEIL
DES VOIAGES
Qui ont servi à l'établissement & aux progrès
DE LA
COMPAGNIE
DES INDES
ORIENTALES,
Formée dans les
PROVINCES-UNIES DES PAÏS-BAS.

TOME CINQUIEME.

Seconde Edition reveue ; & augmentée de plusieurs pièces curieuses.



A AMSTERDAM,
Chez *J. FREDERIC BERNARD.*
MDCCXXV.

VOIAGE DE LA FLOTE DE NASSAU AUX INDES ORIENTALES, PAR LE DETROIT DE MAGELLAN,

Commencé l'An 1623. sous le commandement de l'Amiral JAQUES L'HERMITE, *& fini l'An 1626.*

TOUs les Politiques qui ont particuliérement connu les afaires du Roïaume d'Espagne, ont jugé qu'il n'y avoit point de meilleur moien pour le réduire sur l'ancien pié, & pour faire cesser les tirannies qu'il exerçoit en divers endroits de l'Europe, que de lui enlever ce qu'il possédoit dans l'Amérique, ou de lui en faire perdre les revenus: car c'est par le secours des richesses qu'il en tire, qu'il fait la guerre aux autres païs de la Chrétienté.

C'est dans cette vuë qu'on a entrepris diverses expéditions dans la mer du Nord & dans celle du Sud. Mais il s'est toûjours trouvé des circonstances fâcheuses, ou des accidens imprévus, qui en ont empêché le succès. Parmi les obstacles qu'on a rencontrez, celui du dangereux passage du Détroit de Magellan pour aller dans la mer du Sud, n'a pas été regardé comme un des moins considérables. En éfet les flotés y soufroient tant d'incommodités, & emploioient tant de tems à le traverser, qu'après cela elles n'étoient plus en état de bien exécuter les entreprises à quoi elles étoient destinées.



Il y avoit quelques années qu'on avoit découvert à l'Est une autre ouverture fort-étenduë, qui étoit au Sud de *Terra del Fuego*, par laquelle on passoit promtement dans la mer du Sud. Les Etats Généraux, & le Prince Maurice de Nassau, Amiral général des Provinces Unies, jugérent à-propos de faire visiter ce passage, & d'y envoier une flote d'11. vaisseaux, dont l'armement fut commis aux soins des Sieurs Hugo Muis van Holy, Albert Joachimi, & Abraham Bruningh. Elle fit voiles de Goerée, ou Gourée, le 29. d'Avril 1623. sous le commandement de l'Amiral Jaques l'Hermite, & de Gheen Huigen Schapenham Vice-amiral sous lui.

Les 11. vaisseaux ensemble étoient montez de 1637. hommes, entre lesquels il y avoit 600. soldats, distribuez en 5. compagnies; & de 294. piéces de canon de fonte & de fer; les frais de l'armement aiant été faits par divers Colléges de l'Amirauté & de la Compagnie des Indes Orientales, savoir par le Collége d'Amsterdam, ceux des vaisseaux,

Amsterdam, comme Amiral, qui étoit du port de 800. tonneaux, avec 237. hommes. Leenders Jacobsz Stolck en étoit Capitaine, Pierre Wely Commis, & Engelbert Schutte étoit Capitaine des soldats. Au même bord étoit Fréderic van Reynegom en qualité de Fiscal, Jean van Walbeek en qualité de Mathématicien de la flote, & Juste de Vogelaar en qualité de Mathématicien extraordinaire. Il y avoit 20. canons de fonte, & 22. de fer.

Delft, comme Vice-amiral, qui étoit du port de 800. tonneaux, monté par le Capitaine Witte Corneille de Witte, & portoit 242. hom-

hommes, 20. canons de fonte & 20. de fer. Willem van Brederode étoit Capitaine des soldats.

L'Aigle, du port de 400. tonneaux, monté par le Capitaine Meydert Egbertsz, & portant 144. hommes, avec 12. canons de fonte & 16. de fer.

Le yacht *le Levrier*, de 60. tonneaux, monté par le Capitaine Salomon Willemsz, portant 20. hommes, & 4 piéces de canon de fonte.

Le Collége de Zélande avoit équipé l'*Orange* du port de 700. tonneaux, monté par le Contre-amiral Jean Willems Verschoor, aiant sous lui le Capitaine Laurens Jansz Quirynen; & Omarus Everwyn étoit Capitaine des soldats. Il portoit 216. hommes, 10. canons de fonte, & 22. de fer.

Le Collége de Rotterdam avoit équipé le vaisseau *Hollande* du port de 600. tonneaux, qui étoit monté par Corneille Jacobsz, Conseiller de l'Amiral, & par le Capitaine Adrien Tol. Il portoit 182 hommes, 10. canons de fonte, & 20. de fer.

Le *Maurice* du port de 360. tonneaux, monté par le Capitaine Jaques Adriaansz, & portant 169. hommes, 12. canons de fonte, & 20. de fer. Jean ter Halte étoit Capitaine des soldats.

L'Espérance, du port de 260. tonneaux, monté par le Capitaine Pierre Harmansz Slobbe, & portant 80. hommes, avec 14. canons de fer.

Le Collége de Nort Hollande avoit équipé *la Concorde* du port de 600. tonneaux, monté par le Capitaine Jean Ysbrandtz; & Pierre Evertsz de Vries étoit Capitaine des soldats. Il portoit 170. hommes, 18. canons de fonte & 14. de fer.

Le Roi David, du port de 360. tonneaux, monté par le Capitaine Jean Thomafz, & portant 79. hommes, avec 16. canons de fonte.

Le Griffon, du port de 320. tonneaux, monté par le Capitaine Pierre Cornelifz Hurdloop, & portant 78. hommes, avec 14. canons de fer.

Le 29. d'Avril 1623. l'Amiral fortit de la paffe de Goerée, par un vent de Nord-nord-eft, avec 9. vaiffeaux & le yacht. Le foir du 30. après avoir dépaffé Dunquerque, on lui vint dire que *l'Aigle* faifoit eau par l'avant, & que toutes les deux horloges il y falloit pomper 3000. bâtonnées d'eau. *L'Orange*, que montoit le Contre-amiral, & qui avoit été équipé en Zélande, joignit alors la flote, qui avoit fait petites voiles pour l'atendre.

Le 1. de Mai, il fut réfolu dans le Confeil qu'on relâcheroit à Wicht, pour y remédier aux voïes d'eau de *l'Aigle*. Les vaiffeaux *l'Efpérance* & *Orange* s'étant abordez, l'éperon de celui-ci fut fort endommagé, & le mât d'artimon de celui-là tomba fur le pont. Après midi la flote ancra à Portfmouth, hormis *l'Efpérance*, dont le Capitaine, qui avoit de la vanité, aiant pris un autre cours que le refte des vaiffeaux, alla toucher pendant le vif de l'eau, & fut en danger de périr. Mais la diligence du Vice-amiral, qui y alla lui même avec fes grandes chaloupes, où il fit mettre le canon du vaiffeau pour l'alléger, le tira de ce péril, & dès la nuit fuivante il fut remis à flot.

Le 2. nous levâmes l'ancre par un vent d'Eft, puis nous allâmes remouiller fous le château de Cou. Vers le foir on hala *l'Aigle* fur le fec, & quand on eut ôté le doublage de l'avant, on trouva que les coutures du franc-bordage de

chê-

chêne, n'étant pas bien jointes en beaucoup d'endroits, il y en avoit où l'on pouvoit faire entrer un couteau avec sa gaine. Le 6. il fut en état de naviger.

Le 8. nous remîmes à la voile par un vent de Sud-est, & prîmes nôtre cours derriére l'isle de Wicht. Mais avant que l'*Orange* & *le Levrier* eussent dépassé les Aiguilles, on fut pris de calme; & il fallut remouiller hors des Aiguilles occidentales. Le 9. le yacht rejoignit la flote, mais le vent fut encore trop foible pour l'*Orange*, qui ne se rendit sous le pavillon que la nuit du 11.

La nuit du 13. au 14. l'Amiral aiant donné ordre de tirer un coup de canon, pour signal de remettre à la voile, & le boulet n'aiant pas été bien refoulé, la piéce creva, & fit un si-grand fracas, que 2. des baux du haut pont, & 2. de ceux du second pont, se rompirent, & toutes les cabanes qui étoient dessus, ou tout-proche, furent brisées: quantité de cofres volérent en éclats, & ce qui étoit dedans fut gâté avec beaucoup d'autres choses. Celui qui y avoit mis le feu étoit un Aide de Canonier qui n'eut aucun mal: mais un de ceux qui servoient le canon, étant proche, eut le bras cassé en 2. endroits, & en mourut bientôt après.

Le 23. du même mois de Mai, nous remîmes à la voile, par un vent d'Est, & le matin du 24. nous vîmes le cap du Lezard, qui nous demeuroit à l'Ouest.

Le 29. nous fûmes par les 40. degrés 40. minutes. On avoit tiré en ouaiche, pendant quelques jours le yacht *le Levrier*, mais ce jour-là on démarra la hansiére. L'Amiral ordonna ce même jour que les vaisseaux s'étendroient,

 sans

sans néanmoins se perdre de vuë, pour tâcher de découvrir la flote d'argent, & qu'ils reviendroient tous chaque soir sous le pavillon. Le 30. il fut résolu qu'on navigeroit à la vuë des côtes d'Espagne, pour faire quelque prise, par laquelle on pût aprendre des nouvelles de cette flote.

Le 31. nous raisonnâmes à 3. Corsaires Turcs, qui nous dirent que 6. navires de guerre Espagnols avoient chassé sur eux vers le cap de S. Vincent. Sur le soir nous rencontrâmes encore, à 8. lieues des Bartels 2. autres Corsaires, dont un s'étant engagé au milieu de nôtre flote, & aiant été abordé par *la Concorde*, fut obligé d'amener. Le Capitaine fut conduit à bord de l'Amiral.

Le 1. de Juin 1623. ce même Capitaine qui avoit été congédié dès le soir précédent, revint demander à l'Amiral la restitution de 5. esclaves, qu'il disoit s'être sauvez dans la chaloupe du Vice-amiral, lors-qu'elle étoit allée visiter son vaisseau, assurant qu'il avoit acheté ces esclaves à Alger. L'Amiral aiant assemblé le Conseil, & éxaminé les esclaves., on connut qu'ils étoient tous Hollandois, & ils déclarérent qu'il y en avoit encore d'autres, dans le vaisseau Turc, qui avoient été enlevez depuis peu de certains vaisseaux Hollandois qui alloient au Levant.

Comme suivant les Traités faits entre les Etats Généraux & la Régence d'Alger, tous ces esclaves devoient être remis en liberté, on envoia les enlever du vaisseau Turc, dequoi le Capitaine ne fut guéres content, se chargeant avec peine d'une lettre qu'on lui donna pour le Consul Hollandois qui étoit à Alger. Ceux qui a-

avoient été délivrez furent distribuez sur la flote, & reçus sous la condition des mois de gages ordinaires.

Le 4. à la pointe du jour, nous vîmes 10. voiles séparées les unes des autres, & comme dispersées. Le calme nous empêchant de les hausser, on envoia des chaloupes armées, qui en prirent 4. dont il y avoit 3. barques Espagnoles, & la quatriéme étoit un autre petit bâtiment. Tous ces vaisseaux venoient de Fernambuc, & étoient chargez de sucre. Il y avoit quelques passagers à bord de ce dernier, savoir un Prêtre, & un Seigneur Espagnol nommé Augustino Osorio, qui avoit été longtems au Pérou, d'où il étoit allé par terre à Buenos Airos, & s'y étoit embarqué pour retourner en Espagne.

Le 7. pendant qu'on chassoit sur un Corsaire Turc, les prises ne pouvant suivre la flote, demeurérent un peu de l'arriére. Un autre Corsaire leur aiant donné la chasse, nous les auroit enlevées, si le Vice-amiral, qui remarqua sa manoeuvre, n'eût reviré de bonne heure sur elles. Le Corsaire, qui atendit le Vice-amiral, avoit alors au timon un esclave Chrétien, qui, d'un coup de barre, fit aller l'avant de son vaisseau à bord du Hollandois, & par ce moïen lui & les autres esclaves Chrétiens y sautérent. Le Capitaine, qui étoit originaire d'Enchuise, & se nommoit Henri Harmensz, aiant demandé la restitution de ses esclaves, le Vice-amiral le sollicita lui-même à reconnoître sa faute, & il le fit avec succès. Henri alla prendre tout ce qui lui apartenoit en particulier, & passa sur le vaisseau Hollandois, les Turcs se retirant fort chagrins d'avoir perdu leur Capitaine avec 17. hommes.

Le 8. sur le raport que ce Capitaine fit, qu'il y avoit en mer 29. ou 30. navires de guerre Espagnols, on fit assembler le Conseil. Là il fut remontré que le peu d'espace vuide qui restoit dans nos vaisseaux, les rendoit incapables de combattre contre des navires de guerre, & encore moins contre un nombre supérieur au nôtre: qu'on ne pouvoit se servir des canons du bas pont, sans en ôter plusieurs choses qui étoient pourtant absolument nécessaires pour le voiage: que tout l'avantage qu'on pourroit remporter en combattant les Espagnols, ne contrebalanceroit pas la perte qu'on feroit aussi dans le combat, & le préjudice qu'on recevroit par le retardement du voiage.

Ces raisons firent prendre la résolution de relâcher à la la rade de Safia, où l'on nous avoit dit qu'il y auroit des vaisseaux Hollandois, pour y charger les marchandises qui étoient sur les prises, & les envoier en Hollande. Afin de pouvoir exécuter cette résolution, nous courûmes la bande du Sud-sud-ouest, par un vent de Nord. Le soir du 12. nous mouillâmes l'ancre à cette rade, où nous trouvâmes un navire de guerre Hollandois, nommé *Overissel*, & 3. autres bâtimens, avec un vaisseau Marchand François, & un Anglois.

Le 13. le Capitaine de l'*Overissel* se rendit avec le Vice-amiral à bord de l'Amiral, & lui dit que son équipage s'étoit mutiné, & si bien rendu maître du navire, qu'il pouvoit dire qu'il n'y commandoit plus. L'Amiral envoia enlever les auteurs de la mutinerie, & ordonna qu'ils fussent tenus en arrêt sur l'*Amsterdam* & sur le *Delft*, & qu'on préparât l'*Overissel*, qui étoit sur le point de retourner en Hollande

de, afin d'y charger une partie du ſucre.

Outre cela il fut réſolu qu'on y renvoieroit avec lui le yacht *le Levrier*, qui étoit trop peſant de voiles; & qu'on retiendroit en ſa place le petit bâtiment Eſpagnol, qui avoit été pris avec les 3. barques, où l'on feroit paſſer le Maître & l'équipage du yacht. Enſuite il fut jugé à-propos de retenir encore une petite caravelle qui étoit toute-neuve & bonne voiliére, parce-que nous n'étions pas aſſez bien pourvus de yachts.

Le 18. après que les priſonniers de l'*Overiſſel* eurent été examinez au ſujet de leur rebellion, le Capitaine requit que 7. des Oficiers de la flote vouluſſent lui aider à juger leur procès. Ce jour-là il ſoufla une briſe du Nord-nord-oueſt, & la nuit une autre du Nord-nord-eſt.

Le 21. quatre hommes de l'équipage de l'*Overiſſel* qui avoient réſolu de ſe rendre maîtres du navire & de ſe l'aproprier, ainſi-qu'ils en furent pleinement convaincus, furent pendus aux bouts des vergues. Trois autres qui avoient été leurs complices, & qui avoient ſervi à exciter la rumeur, eurent la grande cale par-deſſous la quille, & furent tranſportez ſur nôtre flote pour y ſervir ſans ſalaire. Une partie de ce deſordre venoit de ce que le Capitaine n'étoit pas capable de bien maintenir ſon autorité.

Le 22. & le 23. on pourvut d'équipages les priſes qu'on envoioit en Hollande. Le 24. nous fîmes voiles de Safia, y aiant 16. vaiſſeaux de flote. Sur le ſoir, l'*Overiſſel*, *le Levrier*, & 2. barques, ſe ſéparérent des autres, & prirent leur cours vers la Hollande.

Le 5 de Juillet 1623. nous mouillâmes l'ancre à la rade de S. Vincent. Comme elle eſt

bonne, qu'il n'y avoit pas à craindre qu'il y plût d'un mois, & qu'au-contraire il pleut toujours en cette saison à Sierra Leona, il fut résolu qu'on desarrimeroit les vaisseaux, qu'on y feroit de l'espace, qu'on mettroit le canon à fond de cale, & qu'on y feroit toutes les autres manœuvres qu'on auroit faites à Sierra Leona, hormis la provision d'eau. Car à ce dernier égard il n'y avoit pas moien de se pourvoir à S. Vincent, parce-que les cerceaux de nos fûtailles ne valoient rien, & que dans cette isle il n'y avoit point de bois pour en faire, au-lieu qu'il y en avoit beaucoup & de très-bon à Sierra Leona.

Le Contre-amiral aiant été commandé pour aller à l'isle de S. Antoine avec 3. chaloupes, y mena quelques-uns des prisonniers Portugais, pour tâcher, par leur moien, d'obtenir des limons & des oranges, afin-qu'on ne fût pas obligé d'en prendre par force.

Il fut en même tems arrêté qu'on mettroit les malades à terre, qu'on leur dresseroit des tentes, qu'on leur laisseroit pour leur garde 2. compagnies de soldats, qui, au bout de 6. jours, seroient relevées par 2. autres. Sur le soir on creusa un puits, assez proche du rivage, & l'on y trouva de l'eau douce. On mit aussi des forgerons à terre, pour faire des cercles de fer, & d'autre ferrure dont on avoit besoin.

Le 7. avant jour, le Contre-amiral étant revenu de S. Antoine, raporta que les Noirs avoient amiablement trafiqué avec lui; qu'ils lui avoient montré un verger où il y avoit des oranges, des limons, des grenades, & des figues qui n'étoient pas encore mûres, mais qu'il n'avoit pas laissé d'en faire cueillir, & d'en a-

aporter ; qu'ils lui avoient mis entre les mains 4. lettres, dont la derniére étoit du *Leide*, & marquoit, que les Noirs en avoient fort-bien usé à son égard. Le 9. on fit le Sermon dans l'isle de S. Vincent.

On prenoit toutes les nuits un grand nombre de tortuës, & du poisson autant-qu'on en pouvoit desirer : mais il s'en falloit beaucoup qu'on ne tuât autant de boucs qu'on auroit souhaité. Sur la fin pourtant, quand, par expérience, on eut reconnu comment il falloit faire cette chasse, chaque vaisseau en eut 15. ou 16. par jour.

Le 22. le Vice-amiral s'étant embarqué dans le nouveau yacht, qu'on avoit aussi nommé *le Levrier*, & aiant pris 2 chaloupes armées avec lui, alla une seconde fois à S. Antoine, & y mena tous les prisonniers Portugais, & les Maîtres des prises qu'on avoit faites.

En les faisant débarquer il fit present de 12. réales de 8 à chaque homme, pour leur subsistance. Il n'y eut que le Seigneur Espagnol Osorio qui demeura dans les fers. On aporta de cette isle 22000. oranges, & on laissa une lettre aux Noirs, pour servir de certificat qu'on étoit fort-content d'eux.

Le matin du 25. du même mois de Juillet nous remîmes à la voile.

Les Isles de S. Vincent & de S. Antoine sont les plus occidentales des isles du cap Vert. Elles gisent depuis par les 16. degrés & demi de latitude Nord jusques par les 18. degrés, à-peuprès à 2. lieuës l'une de l'autre. La baie de S. Vincent où l'on ancre sur 18. 20. & 25. brasses, fond de sable, est par les 16. degrés 56. minutes, & est bonne & commode.

S. Vincent est une isle aride, inculte, semée de rochers, & il y a peu d'eau douce. On y trouve pourtant, au côté du Sud-sud-ouest de la baie, une petite source qui peut fournir de l'eau à 2. ou 3. vaisseaux tout-au-plus; ce qui n'aiant pas été sufisant pour tous ceux qui y étoient, on creusa des puits, dont l'eau étant un peu somache, ne pouvoit pas être tout-à-fait saine, & l'on ne douta point, dans la suite, qu'elle ne fût la cause du flux de sang qui regna parmi la flote.

Les boucs qu'on prend dans cette isle, sont fort-gras, & de meilleur goût que par-tout ailleurs. On les atrape difficilement à-cause de l'incommodité du terrein, qui est presque par-tout traversé de roches assés aigues. Cependant quand on connoît les chemins, on en a plus facilement, pourvû qu'on aille en troupe, & qu'on soit 25. ou 30. hommes ensemble.

On y trouve quantité de tortuës de 2. ou 3. piés de long, dans la saison où elles viennent la nuit à terre faire leurs œufs & les enterrer dans le sable, afin-que le Soleil les y échaufe, comme s'ils étoient couvez; ce qui arive depuis le mois d'Août jusques au mois de Février: ensuite elles demeurent dans la mer. C'est un fort bon mets, & qui a plus le goût de chair que de poisson. Il y a aussi quantité de beau poisson, qu'on prend à l'hameçon, proche des rochers, en si-grande abondance que quand on vouloit pêcher, on en avoit sufisamment pour toute la flote.

L'isle est deserte. Une fois l'année les habitans de Sainte Lucie y viennent prendre des tortuës, pour en tirer de l'huile, & chasser aux boucs, afin d'en envoier les peaux en Portu-

tugal. On porte la viande à S. Jago, où l'on en fait des salaisons, qui vont au Bresil. Il n'y a point d'autres arbres fruitiers que quelques figuiers sauvages, qui se trouvent par endroits, quand on avance dans l'isle. Il y a aussi des plantes de coloquinte. D'ailleurs il y fait une sécheresse extrême, quand ce n'est pas la saison des pluies, qui commencent ordinairement en Août & finissent en Février, quoi-que cela ne soit pas toûjours réglé.

L'isle de S. Antoine est habitée par des Noirs, qui, avec leurs femmes & leurs enfans, sont à-peu-près au nombre de 500. personnes. Il y a beaucoup de boucs dont les habitans vivent ainsi-que ceux des autres isles. On y trouve un peu de coton. Du côté de la mer il y a un grand verger plein d'oranges & de limons, où l'on en peut prendre jusqu'à 50000. quand les fruits sont mûrs. Les Noirs les troquent volontiers pour des merceries. Nos gens ne virent ni pourceaux, ni brebis, ni poules.

Lors-que nous fûmes au large, nous eûmes des vents d'Est, & nous ne pûmes monter qu'au Sud & au Sud-sud-est. Le 4. d'Août 1623. nous fûmes à 11 degrés & demi, & eûmes un vent de Sud-ouest. Dans cette route nous eûmes des pluïes continuelles, & les incommodités qu'elles causérent, avec le mausais éfet de l'eau somache qu'on avoit buë à S. Vincent, engendrérent des maladies, qui aiant augmenté pendant-qu'on fut à Sierra Leona, firent mourir beaucoup de monde, entre autres Corneille Root, Commis de *la Concorde*.

Le 7. nous vîmes l'eau changée, & le 8. aiant découvert les terres qui étoient fort-basses, nous connûmes que nous étions encore bien

 loin

loin au Nord de Sierra Leona. Nous prîmes nôtre cours au Sud, par un vent d'Est-sud-est. Le soir du 10. nous vîmes la haute côte de Sierra Leona, qui nous demeuroit au Sud-quart-de-sud-est. Le 11. nous ancrâmes à la rade, & le Vice-amiral étant allé à terre, afin de chercher une aiguade, & un lieu propre pour donner un doublage au *Levrier* qui faisoit eau, il amena quelques Négres qui vouloient savoir quels vaisseaux étoient à leur rade, aiant laissé à terre quelques-uns de nos gens en ôtage.

Le 13. les Négres n'aiant pas voulu permettre qu'on debarquât, sans leur payer le droit qu'ils demandoient, l'Amiral en fit venir quelques-uns à son bord, & leur fit morceaux present de 2. barres de fer, de quelques leur fit morceaux de toile, & de merceries, pour le frére du Roi, & pour le Capitaine du bourg, ils furent contens.

Le 14. ce Frére du Roi & ce Capitaine vinrent visiter l'Amiral, & lui firent present d'une dent d'éléfant & de poules, dont ils furent bien recompensez. Le premier étoit vêtu de toile raiée, l'habit étant fait à la Hollandoise, & il avoit des chausses bleuës & des mules rouges. Le Capitaine avoit son habit ordinaire, à la maniére de son païs, & paroissoit avoir beaucoup à cœur sa réputation.

Le 15. quelques matelots de *la Concorde* trouvérent certaines noix de la figure des noix muscades, mais dont le bon, ou la noix étoit un peu plus grosse; & ils en mangérent. Dès-qu'ils furent retournez à bord un d'entre eux mourut subitement, & devint violet comme on est quand on a pris du poison; ce qui aiant donné lieu aux autres de prendre du contre poison, ils en réchapérent On fit donner avis sur toute la flote de s'abstenir de ces sortes de noix. Le

Le 25. d'Août le *Maurice* fut sur le point de périr, parce-qu'en le mettant en carène, on avoit oublié de boûcher les dalots, & il y avoit déja 7. ou 8. piés d'eau, quand on s'én aperçut. Le 28. & les jours suivans, moururent le Capitaine du *Maurice*, l'Ecrivain & un des Commis de *l'Amsterdam*. Les 3. Sentenciez qu'on avoit enlevez de l'*Overissel*, s'étant bien comportez jusqu'à ce jour-là, on leur rétablit leurs mois de gages.

Le 4. de Septembre 1623. on leva l'ancre de Sierra Liona, qui est une montagne dans le continent, au côté méridional de l'embouchure d'une riviére qui se dégorge dans la mer par le côté occidental de l'Afrique. La rade où l'on a coutume de mouiller, est par les 8. degrés 20. minutes de latitude Nord. Cette montagne est fort-haute, couverte d'arbres fort-épais, & par cette raison fort-aisée à reconnoître pour ceux qui viennent du Nord, parce-qu'il n'y a aucune côte qui soit si-haute, dans tous les païs qui sont sur cette route.

Il y a une multitude incroiable d'arbres qui portent une certaine espèce de limons, qu'on apelle des Limasses, qui ont le goût & la couleur des limons d'Espagne; mais ils sont un peu plus petits. Quand on a traité avec les Négres, on en peut prendre autant-qu'on veut. Nous y étions dans le tems où ces limasses étoient dans leur maturité, & l'on en prit plus qu'il n'étoit nécessaire. Car l'excès que les équipages en firent, & le mauvais air, augmentérent le flux de sang qui regnoit déja dans la flote, si-bien que depuis le 11. d'Août jusqu'au 4. de Septembre il mourut 40. hommes.

Il y a aussi beaucoup de palmiers, & quel-

ques

ques ananas. Nous y fîmes du bois, & y prîmes des baux, des barrots & des cercles. Il y a par le travers de la rade une bonne aiguade, où l'on fait de l'eau facilement. On y trouve gravez sur les rochers les noms de François Draak & des autres Anglois, qui ont autrefois visité ce païs-là. A une lieuë de l'embouchure la riviére se divise en 2. bras, qui s'étendent dans les terres, où ils reçoivent d'autres petites riviéres & des ruisseaux, qui les grossissent peu-à-peu. Les rivages de chacun de ces bras sont garnis d'arbres jusques bien-avant dans l'eau; ce qui fait qu'on a beaucoup de peine à y aborder.

Nous allâmes aussi visiter le côté septentrional de cette riviére sans y trouver de rafraîchissemens. Il y a même plus de danger à y en aller chercher que de l'autre côté, parce-que les Noirs qui y habitent ont beaucoup de commerce avec les Portugais, & qu'ils sont tous les jours avec eux. Le 10. l'Amiral tomba malade.

Depuis le 11. jusqu'au 28. nous eûmes un vent de Sud, & courûmes la bande de l'Est, quelquefois celle de l'Ouest. Quoi-qu'on tienne pour certain que les courans portent toûjours dans le golfe de Guinée, nous ne l'éprouvâmes pourtant pas; car nos pointages s'acordérent presque toûjours avec les cartes.

Le 29. nous eûmes par prouë l'isle de S. Thomas, au vent de laquelle nous ne pûmes monter. Nous fûmes alors pleinement persuadez que *l'Aigle* nous avoit causé plus d'un mois de retardement: car chaque jour il demeuroit fort-loin sous le vent à nous, & nous étions obligez d'ariver sur lui pour le rejoindre. Sans cela nous aurions aisément passé au-dessus de S. Thomas, & ensuite relâché à l'Ouest d'Annobon.

Le

Le 1. d'Octobre 1623. nous ancreâmes à la
ade du cap de Lopes Gonsalves. Mais l'eau de
'aiguade s'étant trouvée trouble, sale, puan-
e, & y en aiant même très-peu, on remit à la
roile pour tâcher de gagner l'isle d'Annobon.
Le 3. nous eûmes un vent contraire, qui nous fit
léchoir à plus d'une lieuë au Nord du cap de
Lopes. Le 4. le vent devint favorable, mais
es courans nous portérent au Nord, desorte-
que nous ne pûmes aller au cap, ne faisant que
courir des bordées, sans rien gagner jusqu'à
midi, que nous eûmes un vent frais, à la fa-
veur duquel courant à l'Ouest-quart-de-nord-
ouest, nous aprochâmes du cap.

Vers le soir l'*Amsterdam* toucha sur un banc à
. quarts de lieuë Ouest quart-de-sud-ouest du
cap, s'étant trouvé tout-d'un-coup de 25. bras-
es sur quoi il couroit, sur 3. brasses, fond de
able. On mit aussi-tôt à l'autre bord, mais ce-
a ne servit de rien. *La Concorde* aiant aussi tou-
hé sur le même banc, l'Amiral fit tirer un coup
le canon, pour donner avis aux autres vais-
eaux. Leurs chaloupes étant allées au secours,
vec les ancres, les cables & les hausiéres, on
emit les 2. vaisseaux à flot. La fatigue que l'A-
niral soufrit en cette ocasion, où il prit des
oins extraordinaires, lui aiant causé une re-
hute, ses forces ne se rétablirent plus, & sa
naladie augmenta peu-à-peu.

Le 6. on continua de courir sur le cap de Lo-
es, parce-qu'on avoit apris de quelques mari-
iers, qu'au défaut de l'aiguade, qui s'étoit
rouvée mauvaise, on y pouvoit creuser des
uits dont l'eau étoit bonne. Le 7. la flote
iant mouillé pour la seconde fois à la rade du
ap, le Capitaine qui avoit été envoié pour fai-
re

re creuser les puits, vint dire à l'Amiral que l'eau avoit tellement cru à l'aiguade, qu'il y en avoit plus que sufisamment pour toute la flote.

Il y eut des plaintes, & quelques présomptions contre Jaques Veeger, Chirurgien du *Maurice*, sur ce que plusieurs gens qui avoient pris de ses remèdes, étoient morts d'une maniére à faire croire qu'il y avoit en quelque chose d'extraordinaire; & il fut résolu qu'on en feroit un éxamen fort éxact.

Quoi-qu'on eût fait de l'eau, on jugea qu'il étoit à-propos d'aller encore relâcher à l'isle d'Annobon, parce-que le scorbut regnoit parmi les équipages; & l'on vouloit les faire rafraîchir avec des oranges & d'autres choses, avant-que de s'engager au passage du détroit de le Maire.

Le Vice-amiral & le Contre-amiral aiant eu commission d'éxaminer le Chirurgien du *Maurice*, tâchérent de le porter à confesser son crime. Mais quoi-qu'il niât obstinément, comme il y avoit des demi-preuves contre lui, il fut appliqué à la question. On le mit à demi nud, & on suspendit à son corps 6. des plus pesantes boîtes de pierrier, dequoi il fut si-peu ému, qu'il dit avec insolence à ses Commissaires, qu'il ne s'en mettoit pas en peine, & qu'ils pouvoient faire de lui ce qu'il leur plairoit.

Ce peu de sensibilité qu'il marquoit pour la douleur, aiant donné lieu de soupçonner qu'il pouvoit y avoir du sortilége en son afaire, on acheva de le dépouiller, & on lui trouva sur la poitrine un sachet où il y avoit une peau & une langue de serpent, qu'on lui fit ôter, & l'afaire en demeura là pour cette fois.

Le 26. du même mois d'Octobre, on continua

mua de l'éxaminer. Comme il étoit à la poupe, proche de la dounette, où le Prévôt lui ôtoit les fers, pour le mener dans la chambre du Conseil, il fit un si-grand éfort, quoi-que ses mains ne fussent pas encore déliées, qu'il sauta à la mer par l'arriére, à dessein de se noïer. Un Trompette du vaisseau s'étant aussi-tôt jetté aprés lui, le soutint par force sur l'eau. Mais le Chirurgien buvant continuellement pour tâcher d'enfoncer, & d'entraîner le Trompette avec lui, un autre matelot se jetta aussi, pour secourir le Trompette, & ils soutinrent ensemble le criminel, jusques-à-ce que la chaloupe allât les prendre tous trois.

Aprés cette tentative, Veeger, à qui on donna le tems de reprendre ses esprits, voiant qu'il alloit être trop-bien observé, & qu'il n'y auroit plus moien d'échaper, confessa qu'il étoit originaire de Louvain, issu de parens Espagnols, Licencié en Médecine: que de propos délibéré il avoit fait mourir 7. hommes, parce-qu'il avoit trop de peine à les gouverner, & qu'il vouloit en être promtement déchargé: qu'il avoit dessein d'entreprendre quelque cure extraordinaire, & que lors-qu'il l'auroit faite, il auroit demandé à l'Amiral de manger à la table du Capitaine: que si on l'eût refusé, il auroit fait tous ses éforts pour empoisonner l'Amiral, le Vice-amiral, & les autres hauts Oficiers qui lui auroient été contraires.

Il déclara encore qu'il y avoit longtems qu'il avoit eu intention de faire pacte avec le Diable, lequel il avoit invoqué pour cet éfet; mais que le Diable n'avoit jamais voulu s'aparoître à lui, quelques éforts qu'il eût faits pour l'y engager: que depuis qu'il étoit prisonnier il avoit táché

de

de se tuer, qu'il avoit mis un oreiller sur sa bouche pour s'étoufer, & qu'il n'avoit pû en venir à bout. On avoit encore de grands soupçons qu'il eût commis d'autres crimes; mais la foiblesse où il étoit fit qu'on se contenta de cette confession volontaire. Le 17. on lui prononça sa Sentence sur le *Delft*, où le Conseil s'étoit assemblé à-cause de la maladie de l'Amiral, & le 18. il eut la tête tranchée à bord du *Maurice*.

Le matin du 20. on eut la vuë de l'isle de S. Thomas. Le 22. le Vice amiral s'embarqua sur le yacht, qui fut acompagné de 2. chaloupes, pour aller chercher une bonne rade à la petite isle de Rolles, qui est proche de la pointe Sud-ouest de S. Thomas, & pour voir s'il y auroit des fruits pour le rafraîchissement des équipages, parmi lesquels le scorbut gagnoit toûjours.

Le 23. le Vice-amiral fit son raport à l'Amiral, savoir qu'il y avoit très-peu d'oranges à Rolles, parce-que la saison étoit trop avancée: qu'on avoit trouvé 7. 6. 5. & 4. brasses & demie de profondeur, fond de roches, & mauvais mouillage. L'Amiral voiant qu'il n'étoit pas à-propos de relâcher à cette isle, & que d'ailleurs le vent étoit contraire pour aller à Annobon, ordonna au Pasteur de faire un Sermon extraordinaire, afin de demander à Dieu le rétablissement de la santé des malades, la conservation de ceux qui se portoient bien, & un heureux succès du voiage, puis-qu'il ne lui avoit pas plû de bénir les soins que les Oficiers s'étoient donnez pour gagner un lieu de relâche. Ce jour-là nous prîmes nôtre cours à l'Ouest, pour rencontrer les vents de Sud-est.

Le 29. nous vîmes l'isle d'Annobon, qui nous de-

demeuroit à l'Oueſt-quart de-ſud-oueſt, à 10. lieues. C'étoit une choſe bien remarquable, que pendant tout le tems qu'on avoit eu deſſein d'aller à cette iſle, & qu'on avoit fait tous les éforts imaginables pour cet éfet, on n'avoit pû y réüſſir, & l'on en avoit même perdu toute l'eſpérance. Mais lors-qu'on n'y penſoit plus, qu'on y avoit renoncé, & qu'on croioit tenir une toute autre route, on la découvrit, & on reconnut que c'étoit ſans doute par une direction particuliére de la Providence de Dieu, qui vouloit délivrer la flote des maux dont elle étoit menacée faute de rafraîchiſſemens.

Le 30. on laiſſa tomber l'ancre à la rade d'Annobon. Le 31. Corneille Jacobſz & le Fiſcal étant allez à terre, furent reçus avec une banniére de paix, & le Gouverneur nommé Antonio Nunez de Matos conſentit qu'on trafiquât librement avec les habitans, qu'on fît de l'eau, qu'on prît autant d'oranges qu'on en voudroit, qu'on mît des ſoldats à l'aiguade pour la défenſe des matelots, à-condition qu'ils ne feroient ni tort ni inſulte à perſonne. Dès le ſoir les chaloupes retournérent à bord, & y menérent de l'eau & des oranges.

Le 1. de Novembre 1623. on eut par troc 40. pourceaux & des poules pour du ſel. Le 3. on fit un préſent au Gouverneur de la valeur de 300. livres, dequoi il ne fut pas content; & comme d'ailleurs nos gens avoient fait quelques inſultes aux Noirs, proche de l'aiguade, leur aiant pris des poules & d'autres choſes, il fut ſur le point de faire arrêter le Vice-amiral & tous les autres Oficiers qui étoient à terre. Cependant comme ils y étoient allez ſur ſa parole, il voulut la tenir, & leur donna la li-



liberté de se retirer, en les avertissant de ne se confier pas à l'avenir si-legérement à leurs ennemis, & leur disant qu'il auroit pû les emmener dans les montagnes, d'où tous les gens de leur flote n'auroient pû les retirer, non-pas même quand il y auroit eu encore 2. fois autant de forces. Ainsi ils se séparérent les uns des autres avec honnêteté.

A la vérité c'étoit une chose bien mal-digérée, que le Vice-amiral, Corneille Jacobsz & plusieurs autres Oficiers, se fussent ainsi livrez à la discrétion d'un Gouverneur Portugais, sur sa simple parole, & qu'ils l'eussent fait sans aucun besoin. Car qu'avoient-ils afaire de descendre à terre, & encore plus qu'avoient-ils afaire de s'éloigner de leurs gens, & de se mettre entre les mains d'un ennemi qui avoit un prétexte assez spécieux de les perdre, dans l'insolence que les gens qui étoient à l'aiguade avoient commise, & qui avoit été tolérée par leurs Officiers? Outre cela il pouvoit à tout moment survenir de nouveaux incidens, qui lui auroient donné lieu d'user de représailles, sans qu'on eût pû raisonablement s'en plaindre.

Ainsi dans cette ocasion les Hollandois furent blâmables, & le Gouverneur mérita des loüanges, d'avoir si-bien observé sa parole, & de n'avoir pas voulu se servir du petit prétexte qui lui étoit ofert de la violer. Deux de nos gens désertérent dans cette isle, l'un étant Espagnol & l'autre Grec. Tous les 2. avoient passé à nos bords dans la mer d'Espagne, aux rencontres que nous y avions faites des vaisseaux Corsaires Turcs sur quoi ils étoient, & ce fut là la recompense de les avoir délivrez de leur dure captivité.

Le

Le bout oriental de l'isle d'Annobon, où sont la rade & le village, gît par un degré & un tiers de latitude Sud. L'isle a 6. lieues de tour. Le terrein en est haut; & elle est habitée par des Négres, qui y sont peut-être au nombre de 150. sans les femmes & les enfans, qui excèdent ce nombre là. Ils sont sous la domination des Portugais, qui n'y laissent que 2. ou 3. hommes de leur nation pour y gouverner. Cependant les Négres leur sont extrémement soumis. Ceux qui ne se tiennent pas dans leur devoir, sont aussi tôt transportez à l'isle de S. Thomas. C'est tout le châtiment qu'il ont à craindre, & ils le craignent beaucoup.

L'isle est abondante en fruits, bananes, ananas, noix de cocos, tamarins, patates, & cannes de sucre. Mais le principal fruit, & qui y atire le plus les vaisseaux qui cherchent à se rafraîchir, ce sont les oranges, dont il y a une telle abondance, qu'en 3. jours de séjour que nous y fîmes nous y en prîmes plus de 200000. sans celles que mangérent sur le lieu les matelots qui les cueillirent; & le Gouverneur dît que plusieurs vaisseaux, qui y avoient passé avant nous, en avoient déja pris une quantité extraordinaire.

Ces oranges sont d'un goût excellent. Elles ne sont ni trop aigres, ni trop douces. Elles sont grosses & pleines de jus. Il y en a qui pèsent jusqu'à 3. quarterons, & dont le jus a un goût de musc. Il y en a aussi de douces que les habitans n'estiment pas. On en trouve toute l'année; mais il y a une saison où elles sont meilleures & plus propres à garder que dans les autres. Lors-que nous y étions elles étoient trop mûres, & il s'en pourrit un grand nombre. Il

y

y a aussi quelques limons, des bœufs, des vaches, des boucs, beaucoup de pourceaux, & les Négres nous en troquoient pour du sel.

Au-côté Sud-est de l'isle il y a une bonne aiguade, dont l'eau coule de la montagne dans une valée remplie d'orangers & d'autres arbres fruitiers. Mais ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on la va querir, à-cause des brisans, & les Négres y ont fait un retranchement de massonnerie séche, d'où ils peuvent beaucoup incommoder ceux qui veulent faire descente.

La rade est du côté du Nord-est. On y peut ancrer, sur 7. 10. 13. 16. brasses &c. fond de sable, tout-proche de terre, par le travers d'un bourg où est le retranchement de pierres. Quand les habitans ne peuvent empêcher la descente, ils abandonnent leurs maisons, qui sont construites de bois & de sable, & se retirent dans les montagnes. Ils sont bien-pourvus de mousquets & d'autres armes, dont quelques-uns d'entre eux savent fort-bien se servir.

On recueille du coton dans l'isle, & c'est à-peu-près tout le revenu qu'on en tire. Les Négres le ramassent, & après l'avoir nétoïé, ils l'envoient en Portugal. Il y a aussi quelques chats-civettes dans la montagne, mais on n'en tire pas un grand profit. Les habitans sont pauvrement vêtus. Les femmes ont la tête nuë, & le haut de leur corps l'est tout-de même. Mais elles ont un morceau de toile tourné tout-autour d'elles, depuis le dessous des mammelles jusqu'aux genoux.

Les vaisseaux Hollandois qui relâchent à cette isle, doivent bien prendre leurs précautions a-

avec ces gens-là. Quelque Traité qu'ils aïent fait ils ne doivent pourtant pas exposer leur monde à la discrétion des Négres, qui ne sont pas scrupuleux à tenir leur parole. Ainsi le plus seur est d'être toûjours en état de défense, car quand on y a manqué, il est souvent arivé qu'on a eû lieu de s'en repentir.

Le 4. du même mois de Novembre, nous remîmes à la voile, & le 12. nous trouvâmes les vents alisez de l'Est, étant à 90. lieuës à l'Ouest d'Annobon par la hauteur des 3. degrés. Le 20. trois garçons de bord joüant & luttant ensemble, & se tenant tous 3. étroitement embrassez, se poussérent au bord du vaisseau, & tombérent à la mer. Il n'y en eut qu'un de sauvé par la chaloupe les 2. autres se noïérent.

Le 6. de Janvier 1624. on fut par les 44. degrés 40. minutes, étant de 20. degrés & demi plus à l'Est que le cap de S. George, qui est sur la côte du Bresil, environ par les 47. degrés. Nous vîmes alors une multitude de moüettes, & des herbages floter, d'où nous conjecturâmes que la Terre Australe n'étoit pas fort éloignée de nous.

Le 7. & le 8. nous courûmes à l'Ouest, par un vent de Sud. Le 19. sur la brune, la mer nous parut en plusieurs endroits aussi rouge que du sang, & le 20. nous connûmes que cette rougeur venoit d'une infinité de petites écrevices rouges, qui paroissoient sur la surface de l'eau.

Le 26. comme on étoit par la hauteur des 51. degrés 10 minutes, on eut, sur le soir, un vent forcé du Sud-ouest, & en même tems il gela si fort, que les 2. jambes d'un matelot larron, qui étoit aux fers, demeurérent gelées. Ce froid orage dura jusqu'au soir du 27.

Le 28. nous perdîmes de vuë nôtre barque, & nous ne la revîmes plus depuis. Il y avoit 18. hommes d'équipage, dont 3. étoient Portugais, & ils étoient fort-ſobrement pourvus de vivres. Nous aprîmes dans la ſuite qu'ils avoient fait tous leurs éforts pour rejoindre la flote, & que n'aiant pû y réuſſir, ils s'étoient mis en route pour retourner en Hollande.

Mais l'eau leur aiant manqué, ils étoient entrez dans le Rio Plata, & avoient remonté ſi-haut la riviére, qu'ils avoient trouvé de l'eau douce. Enſuite aiant navigé avec des fatigues incroïables, & une diſette extrême, ils avoient gagné juſqu'à la cote d'Angleterre, où un capre de Dunquerque, qui chaſſoit ſur eux, les avoit obligez de s'échoüer; & enfin ils s'étoient rendus dans les Provinces Unies.

Le 1. de Février 1624. nous vîmes les terres qui nous demeuroient à 5. lieues Sud-ſud-oueſt. C'étoit le cap de Pennas, dont l'aſpect étoit comme de hautes montagnes, couvertes de néges ſur la cime. Nous trouvâmes fond alors ſur 25. braſſes, & courûmes au Sud-eſt, & au Sud-eſt-quart-de-Sud, par un vent de Nord-eſt.

De connoître par la navigation que nous avions faite, ſi le détroit de le Maire eſt bien placé dans les cartes, par raport à l'iſle d'Annobon, ce fut une choſe impoſſible. Car la plupart des Pilotes ont la mauvaiſe coutume que quand ils ont navigé dans la terre, ils ne mettent dans les cartes que la moitié de leur pointage, & du nombre de lieues qu'ils ont faites; mais au-contraire, quand ils navigent au large, & que cependant ils ont ſoupçon d'être proche des terres, ils mettent dans leurs cartes le double du chemin qu'ils ont fait.

Auſſi

Auſſi arriva-t-il dans nôtre flote qu'étant par les 31. degrés & demi, les pointages des Pilotes ſe trouvérent différer de beaucoup, ainſi-qu'il fut alors remarqué : mais ici ils s'acordérent preſque tous, quoi-qu'on eût fait bien 400. lieues de chemin, ſans avoir la vuë d'aucune terre. Ceci doit être un avis aux Pilotes, qu'il eſt plus ſeur de ſe régler par ſon expérience, & par les règles de l'art, que par les cartes.

Comme nos Inſtructions nous défendoient de relâcher à la côte du Breſil plus au Nord que Rio de Plata, dès-que nous fûmes par la hauteur de cette riviére, nous fîmes tous nos éforts pour découvrir cette côte : mais nous en fûmes pouſſez bien-loin à l'Eſt, par les vents de Sud-oueſt : ce qui peut ſervir d'avertiſſement à ceux qui veulent paſſer par le détroit de le Maire, qu'ils doivent tâcher de s'aprocher de la côte du Breſil le plutôt qu'il leur ſera poſſible, & de la ranger, parce-qu'ils y trouveront ſans doute des vents plus favorables.

Le 2. du même mois de Févrler, nous nous trouvâmes devant la bouque du détroit de le Maire, que nous n'aurions pû voir, & devant laquelle nous n'aurions pas ſoupçonné d'être, ſi Valentin Janſz, Pilote *de la Concorde*, qui y avoir été le mois de Janvier 1619. avec les caravelles d'Eſpagne, ne l'eût reconnuë aux hautes montagnes, qui ſont à ſon côté occidental ; ce qui fit qu'il continua ſa route avec ſon vaiſſeau pour y embouquer.

Cette bouque a pourtant de bonnes connoiſſances ; parce-que les terres orientales qui ſont le long du détroit, nommées le Païs des Etats, ſont hautes, montueuſes & entrecoupées ; & au côté occidental, nommé le Païs de Mauri-

ce, on voit quelques collines rondes, tout-proche du rivage. Lors-que nous fûmes à l'entrée du détroit, nous vîmes 2. vaisseaux à l'ancre dans une baie, qui dans la suite fut apellée la baie de Verschoor: ils se mirent aussi tôt sous voiles pour nous joindre.

Le vent aiant alors tourné à l'Est, & les courans nous portant avec rapidité dans le détroit vers la côte occidentale, l'Amiral étoit fort-incertain de ce qu'il devoit faire, & s'il iroit ancrer avec la flote dans le détroit de le Maire, dans la baie de Valentin, dont la côte étoit sous le vent. Mais comme on fut proche de la baie, qui, en la prenant par le côté du Nord, est entre la seconde & la troisiéme pointe du côté occidental du détroit, & qu'on étoit prêt d'y entrer pour le visiter, on y vit un vaisseau à l'ancre; ce qui donna encore plus d'ocasion d'avancer. Ensuite on se préparoit à jetter l'ancre hors de la baie, lors-que nous vîmes une chaloupe qui nageoit vers nous, nous faisant des signaux, & criant de ne mouiller pas en cet endroit-là. Sur cet avis nous revirâmes promtement, gagnant par un grand bonheur le dessus de la pointe méridionale de la baie, où nous mouillâmes sur 15. brasses, fond presque tout de roches.

De ce mouillage nous enfilâmes le milieu du détroit, où nous atendîmes les deux vaisseaux que nous avions vus au-dehors, & qui nous joignirent sur le midi. C'étoit l'*Orange* & *l'Espérance*, de sorte qu'il ne nous manquoit plus que le *Griffon*, qui étoit celui que nous avions vû dans la baie de Valentin, & la barque. Mais comme nous crûmes que le *Griffon* ne pourroit mettre à la voile par le vent qu'il faisoit, nous con-

tinuâmes nôtre route, & traversâmes le détroit.

Avant midi le tems fut si-embrumé, qu'étant au milieu du détroit, nous ne pouvions voir les terres ni de l'un ni de l'autre côté, ce qui fait que nous n'en pouvons presque rien dire. Sur le midi, la pointe méridionale de la côte orientale du détroit nous demeurant à l'Est, nous fûmes par la hauteur des 55. degrés 20. minutes. Le vent de Nord-est continua de soufler jusqu'à minuit, qu'il se fit Ouest-sud-ouest.

Beaucoup de gens s'étonneront de ce que nous emploiâmes 9. mois à nous rendre de Hollande au détroit de le Maire, & croiront que cette navigation est difficile & presque impraticable. Mais on connoîtra le contraire, si l'on se donne la peine d'y faire atention, & l'on trouvera qu'elle est facile, pourvu-qu'on se mette en route dans le tems requis.

En éfet les caravelles Espagnoles, qui passérent par ce détroit l'an 1620. ne partirent de Lisbonne qu'au mois d'Octobre, & non-obstant un assez long séjour qu'elles firent dans le Rio Janeiro, elles furent dans le détroit au mois de Février suivant. Ainsi la raison qui fit si longtems durer nôtre voiage, fut que nous mîmes trop-tôt à la mer; & que nous passâmes sous la Ligne dans une saison qui n'étoit pas favorable. Ceux donc qui voudront à l'avenir faire cette route, doivent prendre leurs mesures pour passer sous la Ligne à la fin d'Octobre, ou en Novembre; car alors par le moien des vents de Nord, qui regnent entre les Tropiques, leur voiage se pourra faire promtement & heureusement.

Le 3. du même mois de Février, on fut par la hauteur des 56. degrés, & l'on eut un vent de Nord-ouest. Après midi on fut pris de calme, & pendant ce tems-là le Contre-amiral Verschoor fit le recit à l'Amiral de ce qui étoit arivé depuis le dernier de Décembre à son vaisseau *Orange*, à *l'Espérance* & au *Griffon*.

Ils s'étoient ralliez à la terre, par la hauteur des 54. degrés; & le 30. de Janvier ils avoient embouqué le détroit; mais les courans rapides qui en venoient les avoient empêchez de passer. Néanmoins ils étoient demeurez sous voiles la nuit suivante, & le dernier de Janvier ils avoient visité les baies qui sont au côté occidental du détroit, sans trouver aucun bon mouillage. Le lendemain ils avoient envoié *le Griffon*, avec la chaloupe de l'*Orange*, à la baie de Valentin, où nous l'avions vû à l'ancre le jour précédent, pour découvrir si la flote y auroit été, & en faire donner avis aux deux autres vaisseaux, qui avoient dessein d'y aller aussi mouiller, en cas que le fonds fût de bonne tenuë.

Cependant ces 2 derniers avoient ancré hors du détroit dans la baie de Verschoor, & avoient envoié des gens à terre, pour visiter le païs. Ils étoient entrez dans une petite riviére qu'on voioit assez proche des 2. vaisseaux, & y avoient trouvé une rade propre pour de petits bâtimens, où ils pouvoient être à l'abri de presque tous les vents: mais il n'y avoit pas assez d'eau pour les grands vaisseaux. Ils avoient trafiqué avec les habitans, qui leur avoient donné des peaux de chiens marins, mais point de bêtail, ni d'autres rafraîchissemens.

Ils avoient pêché à l'hameçon dans cette baie, & pris quantité de poisson, de la figure &

du goût du merlan. Mais comme ils n'étoient pas à-couvert du vent d'Eſt, & que les houles étoient hautes, qu'elles incommodoient beaucoup, ils avoient levé l'ancre le plutôt qu'ils avoient pû, & avant-que de nous avoir decouverts.

Le 6. du même mois de Février, nous vîmes le cap de Hoorn, qui nous demeuroit à 3. lieues Nord-nord-oueſt. Comme nous avions un vent frais de l'Oueſt-ſud-oueſt, qui nous empêchoit de monter au vent des terres, nous mîmes le cap au Sud. Le 11. nous fûmes par les 58. degrés & demi. Le froid étoit extrême, & les équipages le pouvoient d'autant moins ſuporter qu'on avoit été obligé de diminuer leurs rations.

Le 14. nous trouvâmes que l'aiguille du compas avoit beaucoup de déclinaiſon, quoi que les bouſſoles différaſſent pourtant les unes des autres, dequoi on étoit fort ſurpris. Sur le midi nous fûmes par les 56. degrés un tiers. Après midi l'Amiral fit aſſembler le Conſeil, pour prendre l'avis des Pilotes touchant les courans. Mais au moment qu'on arboroit le pavillon blanc, nous vîmes le cap de Hoorn, qui nous demeuroit à 7. lieues Oueſt; d'où il s'enſuivoit que les courans nous avoient furieuſement portez à l'Eſt, bien-que nôtre eſtime eût été toute autre: car nous croïions fermement que les courans portoient à l'Oueſt, comme le Maire l'avoit écrit. Ainſi tous les pointages des Pilotes nous mettoient bien loin à l'Oueſt du cap de Hoorn.

Le matin du 15. nous vîmes ce cap nous demeurer à 2. lieues Oueſt-nord oueſt. En le doublant nous vîmes entre lui & le plus prochain

cap à l'Oueſt, un grand golfe, qui entroit dans les terres auſſi-avant que la vuë pouvoit s'étendre. Nous eſpérâmes y trouver quelque bonne baie, & pour cet éfet l'Amiral aiant fait mettre le yacht de l'avant, y entra lui même, pour y chercher une bonne rade, & tâcher de faire de l'eau & du bois, & de prendre du leſt. Nous y courûmes donc juſques ſur 52. braſſes. Mais comme la brune ſurvint auſſi-bien que le calme, & qu'il n'y eut pas lieu de mouiller avant la nuit, nous remîmes le cap au large. Au commencement de la nuit nous eûmes un vent de Nord qui nous fit ſortir de la baie, & enſuite nous rangeâmes la côte.

Le 16. nous fûmes par les 56. degrés 10. minutes, le cap de Hoorn nous demeurant à l'Eſt. Nous eûmes la vuë de 2. iſles, qui giſent à 14. ou 15. lieues, à l'Oueſt de ce cap, & qui ne ſont point marquées dans les cartes. Les courans portoient au Nord-oueſt.

Le 27. nous connûmes que nous avions perdu pendant la brune, & nous craignîmes de déchoir au-deſſous du cap de Hoorn, le vent étant Oueſt-nord-oueſt. Ainſi l'Amiral trouva bon de prendre ſon cours vers une grande baie, qui fut nommée dans la ſuite la baie de Naſſau, où aiant avancé juſqu'à 2. lieues, il y laiſſa tomber l'ancre, & fit arborer le pavillon pour ſignal qu'il y avoit bon mouillage. Les autres vaiſſeaux ſe rendirent auſſi à la même rade, & ancrérent ſur 25. à 30. braſſes, fond comme de chaux.

Le 18. les Capitaines, en allant à terre, trouvérent un autre bon ancrage, où l'on poupoit être en ſeureté contre les briſans, & aſſez proche duquel il y avoit de l'eau douce, qui deſ-

descendant des montagnes pouvoit être portée dans les feilleaux jusqu'aux chaloupes. On y pouvoit aussi faire du bois & prendre du lest. Ce fut la troisiéme baie qu'on trouva du côté du Sud. On la nomma la baie de Schapenham, du nom du Vice-amiral.

Le 22. pendant-qu'on faisoit de l'eau, il s'éleva un orage subit, qui obligea une partie des matelots de demeurer à terre. Il parut en ce tems-là des Sauvages proche de l'aiguade, qui parlérent & agirent amiablement. Le 23. après midi, l'orage aiant recommencé avec plus de violence que le jour précédent, il y eut 19. hommes de l'équipage de *l'Aigle*, qui furent contrains de demeurer encore, n'aiant pû repasser à leur chaloupe.

Le 24. du même mois de Février 1624. les chaloupes étant retournées à l'aiguade, ne trouvérent plus en vie que 2. hommes des 19. qui y étoient demeurez le soir précédent. Les Sauvages étoient venus sur la brune, & en avoient tué ou assommé 17. avec leurs frondes & leurs massuës; ce qui ne leur avoit pas été difficile, les matelots n'aiant point d'armes. Cependant aucun de nos gens n'avoit fait le moindre tort ou la moindre insulte à ces barbares.

On ne trouva sur le rivage que 5. corps, entre lesquels étoient ceux du premier Pilote & de deux garçons de bord. Ceux-ci étoient coupez par quartiers, & celui-là étoit déchiré d'une étrange maniére. Les Sauvages avoient déja enlevé les autres pour les manger. On n'envoia plus de chaloupe qu'il n'y eût dans chacune 8. ou 10. soldats pour leur défense; mais il étoit trop-tard; ces hommes brutaux ne parurent plus.

 Le

Le 25. le Vice amiral, qui s'étoit embarqué sur le yacht *le Levrier*, pour aller visiter la côte, étant revenu sous le pavillon, dit à l'Amiral qu'il étoit allé d'abord vers l'endroit de la rade où l'on avoit vû monter de la fumée, lequel fut marqué dans la carte sous le nom de la baie du Levrier; & qu'il y avoit été à l'ancre pendant la nuit: que le matin étant descendu à terre, il y avoit trouvé quelques huttes, où les Sauvages étoient venus parler à lui: que de-là le yacht s'étant avancé à l'Est, avoit traversé un grand canal, & s'étoit trouvé à l'Est du cap de Hoorn: qu'il étoit allé ancrer hors du canal derriére un cap, en dedans d'une isle nommée Terhaltens, jusques-à-ce que le vent s'étant rangé à l'Est, lui eût donné lieu de revenir joindre la flote.

Il raporta aussi que la Terre del Füego, ainsi qu'on la voit dans les cartes, est divisée en plusieurs isles: que pour passer dans la mer du Sud, il n'est point nécessaire de doubler le cap de Hoorn: qu'on le peut laisser au Sud, en entrant par l'Est dans la baie de Nassau, & gagner la haute mer par l'Ouest de ce cap: que comme on voit par tout des anses, des baies, & des golfes, dont la plupart s'enfoncent dans les terres, autant-que la vuë peut s'étendre, il est à présumer qu'il y a des passages dans la grande baie, ou plutôt le golfe de Nassau, par où les vaisseaux pourroient traverser dans le détroit de Magellan.

La plus grande partie de la Terre del Fuego est montueuse; mais il y a quantité de belles valées & de prairies, arrosées d'agréables ruisseaux, qui coulent des montagnes. Entre ces

isles

isles il y a plusieurs bonnes rades, où des flotes entiéres peuvent être-à-couvert. On y peut faire du bois par tout, & l'on y trouve de bon lest de pierres.

Les montagnes, qui à leur aspect du côté de la mer paroissent arides, sont toutes couvertes d'arbres qui panchent tous vers l'Est, où les pousse la violence des vents d'Oüest, qui soufflent ordinairement en ces païs-la. La terre de ces montagnes, où il croit tant d'arbres, est creuse, & n'a que deux ou trois piés de profondeur, ce qu'on mesure facilement avec un bâton, en faisant un creux jusqu'à la roche.

Les vents y regnent presque toûjours, & il y fait de fréquentes tempêtes, qui sont aparemment causées par les grandes exhalaisons qui sortent des eaux, & qui sont chassées avec impétuosité de l'Ouest à l'Est. Comme donc les vents d'Ouest sont aussi impétueux dans tout ce climat de la Terre del Fuego qu'en aucun autre lieu du monde; qu'ils se lèvent si-subitement, ainsi-que nous l'éprouvions sans cesse dans la baie de Nassau, qu'à peine a-t-on le tems d'amener les voiles; qu'ils font chasser les vaisseaux, même quand ils sont affourchez sur 2. ou 3. ancres, & mouillez à l'abri de la côte d'où le vent vient; qu'ils renversent les chaloupes qui sont à la toüe ou amarrées à bord; il faut que ceux qui veulent faire route à l'Oüest, évitent cette Terre autant qu'ils peuvent, & qu'ils courent au Sud. Car par ce moien ils se trouveront délivrez des vents d'Oüest, & selon ce que l'expérience que nous en avons faite nous donne lieu de conjecturer, ils rencontreront les vents de Sud, qui les conduiront sans doute au lieu de leur destination.

Les habitans de cette Terre sont aussi blancs que ceux de l'Europe, ainsi-que nous le connûmes en voiant un jeune enfant. Mais ils se frotent le corps d'une couleur rouge, & se le peignent de diverses autres couleurs, & en différentes maniéres. Les uns ont le visage, les bras, les mains, les jambes, ou d'autres membres peints de rouge, & le reste du corps blanc, tout marqueté de peintures & d'autres couleurs. Il y en a qui sont de-mi-rouges, ou tout-rouges d'un côté & tout-blancs de l'autre. Enfin ils se peignent chacun à sa fantaisie.

Ils sont puissans & bien-proportionez dans leur taille, qui en général est àpeu-près comme celle des Européens. Ils ont les cheveux noirs, épais & longs, pour en paroître plus afreux. Leurs dents sont aussi aiguës que le tranchant d'un couteau. Les hommes vont tout-nuds, mais les femmes couvrent d'un morceau de cuir leurs parties naturelles. Elles sont peintes comme les hommes, & ont autour du cou des colliers de coquilles, ou de coques de limaçons.

Il y en a quelques-uns qui mettent sur leurs épaules une peau de chien marin, ce qui ne les garantit guéres du froid qui est fort-âpre en ce lieu là, & c'est une chose surprenante qu'ils le puissent suporter. Leurs maisons, ou plutôt leurs huttes, sont faites d'arbres, étant rondes par le bas, & se terminant, à la maniére des tentes, presque en pointe par le haut, où il y a une petite ouverture pour faire sortir la fumée. Elles ont en-dedans 2. ou 3. piés de profondeur dans la terre, & sont enduites de terre par-dehors.

Tous les meubles de ces huttes consistent en quel-

quelques corbeilles de jonc, où sont les instrumens dont ils se servent pour la pêche, savoir des lignes & des hameçons faits de pierre, assez artistement, à-peu-près comme les nôtres. Ils y atachent des moules, & par ce moien ils prennent autant de poisson qu'ils veulent.

Ils sont armez différemment. Quelques-uns ont des arcs & des fléches au bout desquelles il y a des harpons de pierre, aussi faits avec assez d'art. D'autres ont de long javelots, avec un os tranchant à la pointe, & garni de crochets pour mieux tenir dans la chair. Les autres ont des massuës, des frondes, & des couteaux de pierre fort tranchans.

Ils ne sont jamais sans leurs armes, parceque, selon que nous le pûmes comprendre, ils ont toûjours la guerre avec un autre peuple, qui est à quelques lieuës de leur païs, à l'Est de Goerée & vers l'isle de Terhaltens. Ce peuple-ci est tout peint de noir, de même que celui de la baie de Schapenham & de celle du Levrier, l'est presque tout de rouge.

Leurs canots sont fort singuliers. Ils dépouillent un des plus gros arbres de toute son écorce, & la courbent si-adroitement, en ôtant des bandes de certains endroits, pour les recoûdre en d'autres, qu'ils lui font prendre la figure des gondoles de Venise. Pour les fabriquer ainsi ils mettent l'écorce sur un certain bois, à peu-près comme en Hollande on met les vaisseaux sur les chantiers. Quand elle a pris la forme qu'il faut, ils la garnissent dans le fond d'un bout à l'autre de piéces de bois qui la traversent pour l'afermir, & couvrent encore ces bois d'une autre écorce, par le moien de laquelle le bâtiment demeure étanché & franc d'eau.

Les canots ont 10. 12. 14. & 16. piés de long, & à-peu-près deux piés de large. Sept ou 8. hommes y peuvent tenir, sans qu'il soit besoin d'y mettre d'élancemens aux côtés, & ils nagent aussi-vîte que les chaloupes à rames.

Au-regard de leurs maniéres & de leur naturel, ces gens-là ont plus de raport avec les bêtes qu'avec les hommes. Car outre qu'ils dechirent les hommes, & en dévorent la chair cruë & sanglante, on ne remarque pas en eux la moindre étincelle de Réligion, ni de police. Au-contraire ils vivent tellement comme des bêtes, que s'ils se trouvent proche les uns des autres, & qu'il leur prenne envie d'uriner, ils se lâchent leur eau sur le corps, à-moins que celui qui se trouve à portée, ne se retire.

Ils ne connoissent point les armes des Européens, & ne croient pas, en voiant une épée ou un mousquet, qu'on en puisse faire du mal, ou des blessures; si-bien qu'ils ne craignent pas de prendre à poignée la lame d'un sabre. Cependant ils ont l'adresse d'être méchans, rusez & infidelles. Ils paroissent amiables aux étrangers, & dans le même tems ils cherchent les moiens de les surprendre, de les ataquer, & de les massacrer, ainsi-qu'ils firent à l'égard des 27. matelots de *l'Aigle*.

En un mot ceux qui entreront à l'avenir dans la baie de Nassau, peuvent faire leur compte d'y trouver de l'eau, du bois & du lest : mais nous n'avons trouvé ni bétail, ni poisson vers la baie de Schapenham : nous n'y avons vû que quantité de moules. Sur-tout ils doivent bien se donner de garde de se fier aux Sauvages, quelque beau-semblant qu'ils fassent : ils doivent demeurer toûjours armez, & ne se ha-

hasarder pas, pour avoir des bestiaux, à s'avancer dans les terres où nous savions qu'il y en avoit & d'autres rafraîchissemens aussi; car ce desir, & la démarche qu'ils feroient pour le contenter, leur seroit aparemment funeste.

Ce qui nous a donné lieu de croire qu'il y avoit des bestiaux dans la Terre del Fuego, est que nous avons vû en plusieurs endroits du fient & des paissons de bêtes, & des nerfs de bœuf. Outre cela pendant-que le yacht étoit à l'ancre à Goerée, un soldat qui s'étoit avancé dans le païs, fit raport au Vice-amiral qu'il avoit vû un grand nombre de bétail paître dans une prairie.

Sur le soir un furieux orage aiant causé de grands desordres, renversa, entre-autres, la chaloupe de l'*Orange*, où il se noïa 8. hommes; & 6. autres, après avoir nagé & lutté contre les flots près d'une heure & demie se sauvérent à bord du *Delft*.

Le 27. du même mois de Février, l'Amiral voiant que la tempête étoit presque continuelle, & que les vaisseaux, qui chassoient souvent, couroient risque d'être poussez à la côte, fit le signal de remettre à la voile. Comme le vent venoit du Nord, nous espérions, courir au large par le côté occidental de la baie de Nassau. Mais avant-que nous en pussions sortir, nous eûmes calme tout-plat; si-bien que les refreins que la tempête qui venoit de cesser, avoit causez, nous poussoient par le travers de la pointe orientale de la baie; & il y a de l'aparence que si le calme eût encore continué une heure, la plupart des vaisseaux seroient allez se briser contre des rochers, où il n'y avoit point de fond. Mais le vent aiant

fraî-

fraîchi, nous nous élevâmes enfin sans aucun accident. Sur le soir nous eûmes une nouvelle tempête de l'Ouest, qui dura toute la nuit.

Le 3. de Mars 1624. à midi, nous fûmes par les 59. degrés 3. quarts, le vent venant du Nord-ouest. La plupart des Navigateurs ont cru jusqu'à-présent qu'on peut bien aller au Chili par le détroit de le Maire, mais qu'il n'est pas possible de venir du Chili & du Perou, par ce detroit, dans la mer du Nord, s'imaginant que les vents de Sud, qui regnent continuellement dans la mer du Sud, ne le permettent pas.

Mais la chose va tout-autrement. Car les vents d'Ouëst & de Nord-ouëst que nous avons trouvez, marquent qu'il est incomparablement plus aisé de venir du Chili traverser ce détroit, en côtoïant la Terre del Fuego, qu'il ne l'est, en allant par le détroit au Chili, de monter au Sud, pour être délivré des vents d'Ouëst.

Le 6. on eut des vents d'Ouëst-nord-ouëst & de Nord ouëst. L'Amiral craignoit fort que ces vents qui regnoient si-longtems sans discontinuer, ne fussent des vents alisez; parce-qu'on ne voioit point d'espérance de gagner au Sud du cap de Hoorn, pour courir dans la mer du Sud. Cependant les tempêtes continuelles, les brumes, les pluïes, & d'autres fortunes de mer, pouvoient faire écarter les vaisseaux les uns des autres; & comme les vents d'Ouëst continuoient toûjours, on ne savoit que leur prescrire touchant la route qu'ils devroient tenir pour se rejoindre, parce-qu'il n'y avoit point d'autre rendévous indiqué par les Etats Généraux, que les isles de Juan Fernando, où il n'étoit pas possible de se rendre avec ces vents-là.

Sur cette difficulté l'Amiral aiant fait aſſembler le Conſeil, prit les avis touchant l'endroit que chacun jugeroit le plus propre pour hiverner, & pour ſervir de rendévous, au cas que quelques-uns des vaiſſeaux vinſſent à s'écarter, & que les vents d'Oueſt continuaſſent toûjours à ſoufler. On propoſa la Terre del Fuego, & le détroit de Magellan; mais après en avoir bien conſidéré les incommodités, il fut réſolu qu'on navigeroit encore 2. mois, pour tâcher de doubler le cap, & de gagner juſqu'à la mer du Sud.

Le 8. On fut par les 61. degrés, & le 14. par les 58. Les 18. 19. & 20. nous eûmes un vent fait de Sud-ſud-eſt, aſſez frais, & qui nous étoit favorable. L'air fut auſſi plus doux, deſorte qu'après tous les mauvais tems que nous avions eſſuïez, il nous ſembla que nous avions paſſé dans un autre monde.

Le 24. nous perdîmes de vuë le *Maurice* & le *David*, ſi-bien que la flote ne fut plus que de 7. vaiſſeaux. Sur le ſoir nous fûmes par les 47. degrés; & le 25. nous fûmes par les 45.

Le 28. du même mois de Mars, nous vîmes le Chili, qui nous demeuroit à l'Eſt-ſud eſt. A midi nous fûmes à 42. degrés & un ſixiéme. Sur le ſoir nous n'étions qu'à une lieue de terre, mais le vent s'étant rendu favorable, nous nous nous rémîmes au large. La côte paroît élevée, & l'on y voit des montagnes aſſez hautes.

L'Amiral qui étoit au lit fort malade, aiant apris que nous étions proche de la côte du Chili, & que nous étions déchus devant le port de Chilue, où Suarte Theunis avoit été reçu l'an 1603. par les habitans, avec beaucoup d'afection, crut qu'on y pourroit auſſi être bien reçu,

&

& qu'on y trouveroit du secours contre les Espagnols. Il déclara donc qu'il auroit bien voulu qu'il fût permis par les Instructions, d'aller en droiture au Chili, où les habitans n'aimant pas les Espagnols, il y auroit espérance de faire de plus grands progrès qu'ailleurs.

Mais les Instructions portant précisément que la flote étoit destinée pour tenter la conquête du Pérou, ne permettoient pas qu'on formât de nouveaux desseins, & il fut conclu que nous irions nous rafraîchir aux isles de Juan Fernando, pour aller ensuite à Arica, combattre les galions Espagnols, & tâcher de nous rendre maîtres de cette place, afin de pousser ensuite, nos desseins plus loin, avec le secours des Indiens.

Le 1. d'Avril 1624. on fut par les 38. degrez & un sixiéme. On aprit que le Vice-amiral étoit bien malade, & qu'il n'y avoit guéres d'aparence que l'Amiral ni lui retournassent en vie de cette expédition.

Le 4. à midi, nous eûmes la vuë de l'isle de Juan Fernando, qui nous demeuroit à l'Ouest-quart-de-nord-ouest, étant alors à 33. degrés 50. minutes. Nous allâmes au plus près du vent jusques au soir, que l'Amiral craignant que nous ne dérivassions au Nord de l'isle, fit mettre le yacht de l'avant, pour chercher une rade, à la faveur du clair de Lune. Mais comme il ne marqua par aucun signal qu'il en eût trouvé, nous remîmes le cap à la mer, puis revirant une heure après, nous ancrâmes avant jour, sur 30. brasses.

Le 5. une chaloupe qu'on fit nager vers terre, vint raporter qu'on n'étoit pas à la rade, & qu'elle étoit plus au Nord; sur quoi nous re-

remîmes à la voile, & nous étant avancez au Nord, nous vîmes une autre baie, à-peu-près d'une lieue de large, dont les pointes étoient Nord-ouest & Sud-est. Quand nous voulûmes y entrer nous fûmes pris de calme, & l'on emploia tout le jour à faire nager les vaisseaux par les chaloupes. Enfin on trouva fond sur 60. à 70. brasses, puis on gagna jusqu'à la baie de sable, où est la valée verte.

Le 6. il fut ordonné que chaque équipage travailleroit à faire des chevaux de frise & des palissades, pour s'en servir dans les ocasions; & le Vice-amiral qui se portoit mieux, fit la visite de toute l'artillerie de la flote. Sur le soir, *le Griffon*, que nous avions cru trouver au rendévous, vû le long séjour que nous avions fait dans la baie de Schapenham, s'y rendit, & nous rejoignit, après avoir été séparé de nous depuis le 2. de Février. Il avoit navigé jusques par les 60 degrés, sans avoir eu la vuë du cap de Hoorn. Le Capitaine dît que le mouillage étoit fort-bon dans la baie que nous avions nommée de Valentin, qu'une flote entiére y pouvoit être surement, & que l'avis contraire que la chaloupe de l'*Orange* avoit donné par ses signaux & par ses cris, avoit été donné contre son sentiment & malgré lui.

Le 7. l'*Orange* se rendit aussi au rendévous, aiant vû, pendant sa route, deux fois les côtes du continent, une fois par les 50. degrés, & l'autre par le 41. Le 8. cinq matelots du vaisseau *Hollande*, qui avoient rompu les écoutilles au fond de cale, & dérobé le vin à pleins barils de galére, furent condamnez à être pendus.

Le 9. on fit de l'eau & du bois, on prit de nouveau lest, on coupa des arbres, dont on fit des.

des lattes pour garnir les châteaux d'avant, & les hauts des vaisseaux, ensorte qu'on y fût garanti des coups de mousquet. Le 10. on obtint le pardon des 5. matelots condamnez à la mort.

Le 11. nous découvrîmes le *David*, dont le Capitaine fit donner avis que le *Maurice* étoit aussi tout-proche ; & qu'ils avoient erré ensemble 5. ou 6. jours autour de l'isle, sans y pouvoir terrir à-cause des vents contraires.

Le 13. après midi, nous remîmes à la voile. La plus orientale des deux isles nommées de Juan Fernando, qui est aussi la plus grande, gît à 33. degrés 40. minutes de latitude Sud, à 70. lieues Ouest de la côte du Chili. L'autre, suivant le raport des Pilotes Espagnols, gît à 20. lieues Ouest-quart-de-nord-ouest de cette premiére que les Espagnols nomment Isla de Tierra ; & la plus occidentale, Isla de Fuera.

Ainsi c'est un grand abus de prendre le rocher qui est au Sud-ouest de la plus orientale de ces deux isles, pour la seconde ou la plus petite de ces 2 islesde JuanFernando,puis qu'elles sont à la distance de 20. lieues d'Allemagne l'une de l'autre, & que la plus occidentale a aussi un pareil rocher.

La plus orientale où nous étions mouillez, a 6. lieues de tour, & s'étend de l'Est à l'Ouest, plus de 2. lieues & demie. La rade est au Nord-est, & de ce côté-là on voit dans l'isle des valées couvertes de tréfle & d'autres herbes. Le fond de la baie est en talus escarpé, en partie de roche & sale, & en partie de sable noir. La profondeur y est si-grande qu'on a beaucoup de peine à venir sur 34. & 30. brasses, & pour cet éfet il faut n'être qu'à une demi-portée de mousquet de terre. Mais avant-

avant-que d'avancer jusques-là, on trouve des vents variables & des calmes fréquens qui même se succedent & qui incommodent extrémement; de-sorte que nous fûmes obligez de mouiller d'abord sur 80. & 90. brasses, puis nous nous fîmes toüer avec les ancres de touei jusques-à ce que nous fussions sur 30. brasses, où est la véritable rade.

Selon les vents qui regnérent pendant-que nous étions dans cette bâie, il y a lieu de conclure qu'on y peut entrer par le Nord, aussi-bien que par le Sud: cependant il est constant qu'en Eté on y peut mieux entrer par le Sud, & en Hiver par le Nord. Il y a de très-bonne eau dans l'isle, & l'on y pêche facilement quantité d'excellens poissons de diverses sortes. A-peine laisse t-on tomber le hameçon un demi-pié dans l'eau, que les poissons se battent pour y mordre; & l'on n'a qu'à le retirer à l'instant même, on le trouve déja garni.

Il y a des milliers de lions & de chiens marins, qui de jour sortent de la mer pour se réjouir au Soleil. Les matelots en tuérent un bon nombre, tant pour en manger, que par divertissement; mais ceux qui demeurérent sur la place devinrent si-puants, & infectérent tellement l'air, qu'à-peine osoit-on aller à terre. Il y en avoit dont le goût étoit presque comme celui d'une viande qui auroit été boüillie ou rôtie 2. fois, au-moins au goût de quelques-uns, d'autres n'en pouvant pas seulement manger. Mais d'autres trouvoient que quand on en avoit ôté la graisse, ils étoient aussi-bons que le mouton.

Il y a aussi quantité de boucs qui ne sont pas de si-bon goût que ceux de l'isle de S. Vincent,

&

& on a de la peine à les aprocher, à-cause des broussailles: mais nous n'y vîmes point d'autres bêtes: Nous trouvâmes beaucoup de palmiers sur la montagne, & trois coignassiers proche de la rade, où nous prîmes bien une centaine de coins. D'ailleurs nous n'y vîmes point d'autres fruits.

L'isle fournit beaucoup de bois de santal, qui n'est pourtant pas si-bon que celui de Timor. Il y a une autre sorte de bois dur & fort-compact, a peu-prés comme l'ormeau. Il est propre à faire des poulies de caliorne, & des rouëts. Il y en a d'autre qui est également propre à mettre en œuvre & à brûler. Mais il n'y a point d'arbres asses hauts pour faire des mâts, ni même des mâts de hune, au-moins que nous aïons vû.

Autrefois il y avoit toûjours 10. ou 12. Indiens, pour pêcher, & pour tirer de l'huile des chiens marins, qu'on transportoit à Lima; mais presentement l'isle est tout-à-fait deserte. Il y eut 3. soldats & 3. Canoniers du Vice amiral qui y demeurerent volontairement & de leur choix, refusant de servir plus longtems sur la flote.

Depuis le 11. jusqu'au 22. nous eûmes les vents de Sud, & nous connûmes bien que nous étions dans la Mer Pacifique. L'aiguille nordesta ici un degré & demi, & 2. degrés. Nos Instructions portoient que si nous voions qu'il fût trop-tard pour trouver les galions à Arica, nous fissions route en droiture de l'isle de Juan, Fernando à Callao de Lima, afin de voir s'ils n'y seroient point avec leur charge d'argent.

Pour être parez en cas de rencontre des ennemis, nôtre flote fut alors distribuée en trois di-

divisions. La premiére étoit composée de l'*Amsterdam* comme amiral, du *Hollande*, de *l'Aigle*, & du *Griffon*: la seconde, du *Delft*, comme Vice-amiral, de *la Concorde*, du *David* & du *yacht*: la troisiéme de l'*Orange* comme Contre-amiral, du *Maurice* & de *l'Espérance*. On mit aussi entre les mains de chaque Capitaine une Instruction à laquelle ils devoient se conformer en cas de combat.

Le 25. nous fûmes par les 25. degrés, le vent venant toûjours du Sud; & le 3. de Mai 1624. étant à 16. degrés & un tiers, nous vîmes la côte du Perou. Le 7. nous fumes si proche de la côte que nous pouvions bien voir les brisans. A midi nous nous trouvâmes à 12. degrés 45. minutes.

Le 8. trois chaloupes armées nagérent vers un cap, pour reconnoître si nous étions à Callao de Lima, d'où nous craignions d'être déchus. Avant midi nous découvrîmes une voile qui venoit du large & qui portoit droit sur nous. On commanda une chaloupe & un canot pour chasser, & ils l'amenérent à bord de l'Amiral. C'étoit une petite barque sans couverte, où il y avoit un Capitaine Espagnol nommé Martin de la Rea, & 4. Espagnols, avec 6. ou 7. tant Indiens que Négres. Ils déclarérent que la flote d'argent étoit partie le Vendredi précédent, 3. du mois, de Callao pour aller à Panama, au nombre de 5. voiles, savoir 2. navires de guerre & 3. vaisseaux marchands, très-richement chargez: que l'Amiral Espagnol étoit encore demeuré à Callao: que c'étoit un navire du port de 800. tonneaux, monté de 40. piéces de canon de fonte: qu'il y avoit avec lui 2. pataches, montées chacu-

cune de 14. piéces, & 40. ou 50. vaiſſeaux marchands, ſans canon : qu'ils étoient tous touez jusqu'à terre, & défendus par 3. batteries élevées ſur des pierres, au-devant & aux 2. côtés desquelles il y avoit des retranchemens auſſi de pierre, & qu'elles étoient de 6. ou 7. piéces de canon ; que le reſte du canon qui avoit été amené de Lima, juſqu'au nombre de 50. piéces, avoit été planté ſur le rivage, pour empêcher une deſcente, parce-que le Vice-roi nous aiant vû porter ſur Callao, avoit bien cru que nous avions deſſein de l'ataquer, qu'il y avoit là 4. compagnies de ſoldats, chacune de 70. à 80. hommes : que les 2. meilleures compagnies étoient allées avec la flote d'argent à Panama : que le Vice-roi aiant eu avis de nôtre venuë le jour précédent, avoit envoié ſes ordres pour raſſembler les Eſpagnols, & les faire venir de toutes parts à Callao, où ils ſeroient bientôt au nombre de pluſieurs milliers.

Le 9. le Conſeil s'étant aſſemblé, il fut réſolu qu'on feroit l'ataque le lendemain, & comme la foibleſſe de l'Amiral ne lui permettoit pas d'agir, il établit le Vice-amiral en ſa place, & ſon beau-frére nommé Corneille Jacobſz pour Sergeant Major.

Outre les 5. compagnies de ſoldats qu'on avoit, on en fit encore 4. autres de matelots, ſous le commandement des Capitaines Stolk, de Wit, Querynen, Ysbranſen, & Egbertſen. Mais comme il n'y avoit pas aſſez de petits bâtimens dans la flote, pour mettre à terre en même tems les ſoldats & les matelots, il fut arrêté que les ſoldats débarqueroient vers la fin de la nuit ; qu'ils feroient autour d'eux

d'eux une demi-lune de chevaux de frise, pour leur défence; & qu'ils demeureroient sur le rivage dans leur poste, jusques-à-ce que les compagnies de matelots fussent avec eux.

Il y a des gens qui croient que nous fîmes mal de ne suivre pas la flote d'argent qui étoit en mer, & que nous aurions peut-être jointe; puis-qu'au moins nous l'aurions trouvée à Panama, avant-qu'elle eût été déchargée. Mais on leur répond que ce qu'ils disent n'a aucune aparence; que la traversée est fort petite; & que comme les vaisseaux Espagnols auroient pour le moins autant fait de chemin devant nous, que nous en aurions fait en les suivant, ils auroient conservé leur avantage.

D'ailleurs quand nous les aurions trouvez à Panama sans être dechargez, à quoi il y avoit peu d'aparence, parce-qu'on n'auroit pas manqué de les décharger dès qu'ils auroient été arrivez, ce qui se pouvoit faire promtement, nous n'aurions pas obtenu de grands avantages sur eux: car ils auroient été entre 2. forts, d'où l'on peut tirer de l'un à l'autre, & sous lesquels il n'y auroit pas eu moien de se hasarder.

Mais comment auroit-on osé faire entrer une telle flote dans le golfe de Panama, sans Pilotes qui l'eussent fréquenté, & qui même y fussent fort-expérimentez? Comment se seroit on exposé aux courans rapides, aux bancs & aux dangers qui y sont, & qui causent si-souvent des naufrages? Comment enfin auroit-on pû en sortir, puis-que ce sont les vents de Sud, qui regnent sur sa côte, & qu'il y calme presque toûjours aux mois de Juin & de Juillet?

Ce fut par ces considérations qu'on prît le parti d'ataquer Callao de Lima, qu'on pré-

ſumoit avoir été afoibli par le depart des galions, & du monde qui les avoit acompagnez. Cette circonſtance nous paroiſſant favorable, il eſt conſtant que la priſe de cette place, auroit cauſé un grand échec aux afaires du Roi d'Eſpagne dans le Pérou; & par ce moien nous aurions pû reconnoître quel fonds on auroit pû faire ſur les Indiens, & tâché, par leur ſecours, de nous rendre maîtres d'une partie de ces riches païs.

Le 10. de Mai 1624. avant jour, les ſoldats aiant le Vice-amiral à leur tête, nagérent vers l'endroit du rivage où on leur avoit marqué qu'on pouvoit mettre à terre, même ſans ſe mouiller, ſavoir entre Callao & la riviére de Lima; & où l'on croioit que les chaloupes pouvoient demeurer en ſureté au-deçà du briſant, & hors de la portée du canon.

Mais lors-qu'ils furent proche du rivage, ils trouvérent les choſes tout-autrement. Les briſans étoient fort-impétueux, & il n'étoit pas poſſible de les franchir ſans que les mouſquets, la poudre, & tout ce qu'on avoit fût mouillé; & les chaloupes ne le pouvoient faire qu'avec beaucoup de péril. Le Vice-amiral ſurpris fit continuer à nager le long de la terre, en atendant qu'il fût jour, afin de voir s'il n'y auroit point d'endroit propre pour ſon deſſein.

Le jour étant venu il ne découvrit rien de plus favorable. La mer briſoit par-tout avec une égale violence. Cependant il parut une groſſe troupe d'Eſpagnols, qui ſe diſpoſoient à empêcher la deſcente. Le Vice-amiral aiant fait faire quelques décharges ſur eux, reconnut l'impoſſibilité de l'éxécution de ſon entrepriſe, & fit retourner chacun à ſon bord.

Si

Si l'on eût pû débarquer, il y a de l'aparence qu'on eût reçu du secours & des instructions des Indiens qui étoient dans la barque qu'on avoit prise le jour précédent, car ils marquoient déja beaucoup de zèle pour nous, & nous assuroient que les autres Indiens & les Négres se déclareroient en nôtre faveur, dès que nous serions maîtres de quelque place où ils pussent trouver retraite.

L'Amiral ordonna que pendant la nuit on nageroit le yacht *le Lewrier* vers terre, & qu'à la faveur de son canon, on tenteroit la descente. Les Espagnols s'étant aperçus de nôtre projet, dressérent vîte une batterie de 2. canons; percérent le yacht à l'avant, & firent avorter ce dessein.

Le 11. on déchargea les prises, & l'on en distribua les rafraîchissemens. Sur le minuit les Capitaines Tol, Slobbe, & Egbertsen, nagérent avec 12. chaloupes bien-armées d'hommes, de petites piéces de canon de fonte, & d'artifices, droit vers les vaisseaux Espagnols, qui étoient à-peu-près au nombre de 50. sous le canon tant des 3. batteries, que du galion Espagnol, & des 2. pataches.

Cependant nos gens étoient allez donner une fausse alarme au Nord de Callao, & pendant qu'une partie des Espagnols étoit coupée de ce côté-la, les chaloupes aiant abordé les vaisseaux ennemis, mirent le feu chacune à un bâtiment; puis le laissant, & nageant vîte à un autre, elles l'y mirent aussi, & ensuite à un autre, jusques-à-ce qu'elles eussent emploié tous leurs artifices.

Dès-que les ennemis se furent aperçus de cette manœuvre, ils pointérent leurs canons contre

 tre

tre nos chaloupes, & firent un grand feu ſur elles, tant des batteries, que du galion & des pataches. Elles répondirent de leurs petits canons & de leurs pierriers, ſe tenant à couvert, autant qu'il leur étoit poſſible, derriére les vaiſſeaux ennemis, pour éviter les boulets, & le feu des Mouſquetaires dont le rivage étoit bordé, & qui tiroient ſans ceſſe.

L'expédition étant faite, les chaloupes retournérent à bord, après avoir brûlé 30. à 40. vaiſſeaux, autant-qu'on le put remarquer, parmi leſquels il y en avoit pluſieurs grands, & quelques-uns qui portoient du canon. Lors-qu'elles ſe furent retirées les Eſpagnols éteignirent le feu de quelques-uns des bâtimens, avec l'aide de leurs eſclaves & des Indiens.

Nous eûmes, en cette action, 7. hommes de tuez, & 14. ou 15. de bleſſez, la plupart étant de l'équipage du Vice-amiral, parce-que ſa chaloupe avoit fait de grands éforts pour aborder une patache. L'action fut vigoureuſe, & éxécutée avec beaucoup de courage; mais nous n'eûmes pas aſſez de prévoiance; car ſi nous nous fuſſions pourvus de haches, nous aurions aiſément coupé les cables, & nous ſerions rendus maîtres des vaiſſeaux, preſque ſans péril, parce-que le vent de terre les pouſſoit vers nous. Un peu avant jour nous vîmes dériver vers nous 9. de ces bâtimens tout en flammes, & pour les éviter nous fûmes obligez de lever les ancres, & de courir ſur l'iſle.

Le 13. du même mois de Mai, le Capitaine Engelbert Schutte alla prendre poſte, avec ſa compagnie, dans l'iſle de Lima, où nous fîmes une redoute pour la garde de nos grandes chaloupes, qui étoient encore en fagot dans le fond

fond de cale, & qu'on vouloit monter dans cette isle.

Ce même jour on tint conseil au sujet de l'entreprise de Callao qui avoit manqué, & de ce qu'il y avoit à faire dans la suite. Nos Instructions portoient qu'en ce cas nous demeurerions là quelque tems, pour prendre tous les vaisseaux qui voudroient entrer dans le port, ou en sortir, afin de ruiner le commerce, & de tâcher par cette voie de causer quelque révolution dans ces païs-là.

Certaines gens, qui avoient fait un long séjour au Pérou, avoient assuré au Prince Maurice, que les Indiens, & particuliérement les Négres, qui sont en grand nombre à Lima, ne manqueroient pas de se revolter contre leurs maîtres, s'ils voioient du secours à espérer, & qu'ils nous fourniroient eux-mêmes les moiens de nous emparer de Lima, ou de Callao. Mais le Vice-roi y avoit pourvu, ainsi que nous l'aprîmes, aiant laissé à Lima 2. compagnies d'Espagnols, pour avoir l'œil sur les Négres, à qui il avoit été fait défenses d'avoir des haches, & on leur avoit ôté celles qu'ils avoient. Outre cela, il avoit levé une Compagnie de Négres, à qui il donnoit des gages, & qui avoient un Capitaine aussi Négre. Par cette gratification il engagea ceux-ci à veiller sur la conduite des autres, & ils lui donnoient avis de tout ce qui se passoit.

A l'égard des Indiens, il leur fut permis d'avoir des haches, à condition de ne s'en servir que pour leurs ouvrages.

Comme on n'avoit pas besoin de toute la flôte, pour tenir le port de Callao fermé, on détacha 4. vaisseaux, sous le commandement de

Corneille Jacobsz, pour aller du côté du Sud, & y chercher les voies d'incommoder les ennemis. Si les afaires des Espagnols au Pérou eussent été dans l'état où on les suposoit être en Hollande, suivant les avis qui avoient été donnez, de la vérité desquels on n'avoit pas assez douté, la flote n'auroit eu qu'à quitter Lima, pour se rendre à Arica, & prendre cette place, avec la facilité que les mémoires fournis aux Etats marquoient que la chose se pouvoit faire.

Après cette conquête, nous n'aurions eu qu'à nous avancer vers le Potosi, qu'on nous avoit marqué comme dépourvu d'armes, & par conséquent nous l'aurions aisément subjugué, & nous y aurions trouvé des richesses qui auroient abondamment recompensé nos Maîtres des frais de l'armement de nôtre flote. C'est ainsi qu'on avoit raisonné au loin.

Mais étant sur les lieux, nous trouvâmes, selon le raport bien circonstancié de nos prisonniers, Espagnols, Négres & Indiens, que la ville d'Arica étoit bien fortifiée, & pourvuë de tout ce qu'il falloit pour sa défense : qu'il y avoit dans le Potosi seul plus de 20000. Espagnols, sans les Indiens & les Négres : & qu'on y étoit bien muni d'armes. A la vérité il y en avoit peu autrefois : mais les derniéres années il s'étoit élevé un grand différent entre les Castillans & ceux de Biscaie, au sujet de la distribution des charges, de-sorte qu'ils s'étoient pourvus d'armes, & s'étoient fait la guerre les uns aux autres, & le trouble n'étoit pas encore trop-bien apaisé. Enfin nous ne vîmes pas le moindre jour pour l'éxécution de nos grands projets.

Le

Le 14. du même mois de Mai 1624. Corneille Jacobſ partit avec ſon détachement compoſé de *la Concorde*, du *David*, du *Griffon* & du *Levrier*, prenant ſon cours au Sud, pour aller atâquer la Naſca, Piſco, ou quelqu'une des autres places qui étoient au Midi de Lima.

Le 20. on fit dans 2. des priſes Eſpagnoles des caveaux de planches fort épaiſſes, bien-jointes par des rablures profondes, enſorte que l'eau n'y pouvoit entrer, & encore avec de la maſſonnerie tout-autour avec des pierres, le tout de l'épaiſſeur de 6. piés: on y enferma de la poudre & des artifices, pour les adreſſer au galion Eſpagnol, & tâcher de le faire ſauter en l'air.

La nuit du 22. deux Grecs, qui ſervoient ſur le vaiſſeau du Vice-amiral, s'étant emparez d'un petit bâtiment, gagnérent le rivage, & allérent ſe rendre aux Eſpagnols. Le même jour nous prîmes un vaiſſeau chargé de bois, qui venoit de Guaïaquil, à bord duquel il y avoit 30. perſonnes, Eſpagnols & Négres.

Le 33. le Contre-amiral fut détaché avec le *Maurice* & *l'Eſpérance*, & les 2. compagnies de ſoldats des Capitaines Schut & Bréderode, pour aller a Guaïaquil, & tâcher de détruire un galion du Roi d'Eſpagne, qui y étoit preſque achevé de conſtruire. Nos priſonniers nous avoient fait la priſe de cette place aſſez facile, & nous y avoient ofert leurs ſervices. De nôtre part nous nous y étions auſſi engagez fort legérement, ſéduits par l'eſpérance d'un gros butin. Mais il en fut comme du reſte: nous trouvâmes les choſes dans un tout autre état qu'on ne nous l'avoit raporté. Pour remplacer les ſoldats qu'on emmenoit, 40. matelots furent deſtinez à la garde de l'iſle de Lima.

Le 27. un des brulots où étoient les caveaux, & où l'on avoit mis 2000. livres de poudre, avec des balles d'artifices, des grenades, & quantité de matiéres combustibles, fut conduit au galion, par 5. hommes, qui s'y étoient volontairement oferts, parmi lesquels étoit Willem Commers Commis de *l'Aigle*.

Le brulot s'aprocha jusqu'à une portée de mousquet, sans que les Espagnols en prissent aucune alarme. On avoit dessein de mettre d'abord le feu aux artifices & aux matiéres combustibles qui étoient au haut du bâtiment, afin-que pendant que les Espagnols seroient ocupez à l'éteindre, il pût parvenir à la poudre. Mais on trouva au-devant du galion un banc étroit que le brulot ne put traverser, si-bien qu'il fallut le ramener à la flote.

Le 2. de Juin 1624. l'Amiral Jaques l'Hermite, qui étoit afoibli d'une longue maladie, mourut au port de Callao de Lima. Depuis nôtre départ de Sierra Leona il n'avoit point eu de santé, & il y avoit déja 4. ou 5. mois qu'il n'avoit plus-du-tout de forces. Le Vice-amiral fit laisser le pavillon au mât de l'*Amsterdam* qu'il montoit, afin-que les ennemis n'eussent point de connoissance de sa mort. Ce jour-là on prît un petit bâtiment, où il y avoit 18. lastes de froment.

Le 3. on enterra le corps de l'Amiral dans l'isle de Lima, & le convoi se fit avec toutes les cérémonies requises. Mais on fit la parade sur toutes les prises qu'on avoit faites, & on les orna de pavillons, afin que les Espagnols pussent croire que le canon qu'ils entendroient tirer fût pour célébrer des réjouissances, au sujet de tant de prises; & qu'ils ne pussent soup-

çon-

çonner que ce fût pour célébrer les funérailles du Général. Le Vice-amiral voulut atendre le retour du Contre-amiral & des vaisseaux qu'il commandoit, pour prendre possession de la charge d'Amiral, au desir des Patentes qu'il en avoit.

Le 6. après midi, l'*Orange* mit à la voile, & alla jetter l'ancre proche de la pointe de Callao, pour faire des décharges de son canon tout le long du rivage, à la faveur desquelles on pût adresser le brulot avec moins de péril. Ce brulot qui étoit toûjours conduit par le Commis de *l'Aigle*, & par 4. autres hommes résolus, navigea cette fois le long du banc, afin de pouvoir joindre le galion. Mais lors-qu'il en fut à une portée de mousquet, ou plus proche, & qu'il étoit prêt d'aborder, il toucha, parce-que le galion étoit dans un bassin, dequoi nous n'avions point de connoissance.

Les Espagnols pointérent tout leur canon contre lui, & les Mousquetaires qui étoient à terre firent aussi un feu continuel, de-sorte que ceux qui le conduisoient ne voiant point d'espérance de le remettre à flot, mirent le feu aux artifices, & dans le dalot qui aboutissoit à la poudre; puis ils se sauvérent, savoir au nombre de 5. le 4. aiant eu la tête cassée d'une balle de mousquet.

Le brulot enflammé s'étant relevé de lui-même, dériva vers le rivage, sans que le feu prît à la poudre que sur le soir; mais comme elle étoit mouillée, il ne se fit qu'un assez leger éclat.

Le 8. du même mois de Jüin, il y eut un tremblement de terre dans l'isle de Lima. Le 13. à la sollicitation de quelques prisonniers

Espagnols, le Vice-amiral leur permit d'écrire au Vice-roi pour le prier de traiter de leur rançon, étant persuadez qu'ils auroient pour cet éfet assez de crédit auprès de lui. Un Assistant s'étant embarqué dans un petit bâtiment, où il y avoit une banniére de paix, & aiant nagé vers la pointe de Callao, les Espagnols arborérent aussi la banniére planche, si-bien qu'il atendit les chaloupes qui vinrent le prendre, & le menérent dans la place.

L'Assistant aiant déclaré qu'il n'avoit point d'autre ordre que de présenter la lettre, les Espagnols n'en voulurent rien croire, & le Vice-roi commanda qu'on allât lier les mains & couvrir les yeux des matelots, & qu'on les gardât dans les chaloupes. Sur le soir, le Général de la mer du Sud reçut la lettre que l'Assistant avoit portée, & fit délier les matelots, qu'on sollicita vivement, chacun en son particulier, de demeurer à terre, & de se mettre au service du Roi d'Espagne. Comme il n'y en eut aucun qui y voulût entendre, le Général les laissa partir avec l'Assistant, qui eut pour réponce;

Que le Vice-roi n'avoit que de la poudre & du plomb au service des Hollandois; qu'il ne prétendoit faire aucune négociation ni Traité avec eux pour la délivrance des prisonniers; que si quelqu'un entreprenoit encore d'aller à Callao, de la part de l'Amiral, quoi-qu'avec une banniére de paix, il le feroit pendre avec sa banniére au cou.

Le 14. après qu'on eut reçu cette réponce, il fut résolu qu'on tueroit tous les prisonniers Espagnols, à la réserve de 3. vieillards. Les raisons d'une exécution si-peu ordinaire, furent que

que comme on n'avoit plus que peu de vivres, & encore moins d'eau, on ne pouvoit nullement garder des gens de qui il n'y avoit service, profit, ni rançon à espérer : que de les relâcher c'étoit contre toutes les règles de la prudence, à cause des divers inconvéniens qui en pouvoient résulter, outre-que les Espagnols en auroient fait des risées. Il falloit pourtant absolument s'en décharger, & il n'y avoit point d'autre voie sure, que celle de leur ôter la vie.

Le matin du 15. on pendit 21. Espagnols à la vergue de misene de l'*Amsterdam*, à la vuë de tous ceux qui étoient sur le rivage ; & les 3. vieillards furent mis dans une petite barque, & renvoiez pour dire au Vice-roi qu'il voioit l'éfet que sa brutale réponce avoit produit, & que puis-qu'il n'y avoit point de quartier avec lui, on prétendoit n'en faire point aussi.

Sur le soir, Corneille Jacobsz amena sous le pavillon le détachement de 4. vaisseaux qu'il avoit commandé. Il raporta au Vice-amiral, que depuis le 14. de Mai il avoit fait tous ses éforts pour gagner au Sud, s'imaginant que dès-que le vent tourneroit un peu vers le Sud, & qu'il deviendroit plus favorable, il mettroit le cap sur la côte pour ne pas déchoir, & pour prendre terre au lieu qui lui avoit été marqué : mais que le vent s'étant rangé de plus en plus à l'Est, il avoit eu toutes les peines du monde à mettre l'autre bord :

Que le 10. du mois courant, c'est-à-dire de Juin, il s'étoit trouvé déchu à 4. lieües sous le vent de Pisco, quoi-qu'il eût été par la hauteur des 18. degrés & demi : qu'un bon vent s'étant levé, il avoit remonté le long de la côte jusqu'à Pisco, & y avoit mouillé l'ancre le 11.

qu'il avoit fait descente le 12. avec ses gens & 2. petits canons, & qu'il avoit marché jusqu'à une portée de mousquet de la ville :.

Qu'il avoit trouvé la ville enfermée d'une muraille de pierre de 15. piés de haut, au-dehors de laquelle il y avoit encore un retranchement, où les soldats pouvoient se maintenir : que toutes les défenses se flanquoient fort-bien les unes les autres : que par conséquent il n'y avoit pas eu d'aparence d'ataquer avec si-peu de monde une place si-bien fortifiée, & pourvuë d'une bonne garnison : que tous les Oficiers avoient conclu qu'il falloit faire retraite, & se rembarquer avec le plus de précaution qu'il seroit possible :.

Que pour cet éfet on avoit travaillé le reste du jour à une demi-lune sur le bord du rivage, & que ce travail ne s'étoit pas fait sans escarmoucher avec les ennemis : que sur le soir on s'étoit mis à-couvert dans ce retranchement : que la nuit suivante tout le monde s'étoit rembarqué ; & qu'ensuite aiant remis à la voile le 13. on étoit revenu joindre la flote.

Dans cette expédition il y avoit eu 5. hommes de tuez, & 15. ou 16. de blessez, outre la perte qu'on avoit faite de 13. autres qui désertérent.

Selon ce qu'on en avoit pû apercevoir, il y avoit plus de 2000. hommes sous les armes, avec 200. cavaliers armez de boucliers & de lances, qui étoient postez hors de la ville, pour prendre les Hollandois par-derriére. Néanmoins quand ils parurent on en coucha quelques-uns par terre : mais on ne put savoir quel éfet fit le petit canon qu'on avoit fait venir des vaisseaux, & qui ne cessa point de tirer.

Le 25. on pendit dans l'isle de Lima, en pré-

présence de la plupart des équipages, un Canonier qui avoit été pris en désertant. Nous avions alors dans cette isle 9. forgerons, qui travailloient à préparer des afûts & d'autres utensiles. Car comme le Vice-amiral étoit bien informé de l'état du Chili, par un naturel du païs, & par le raport de plusieurs prisonniers, qui étoit conforme à celui du Chilois, il avoit dessein d'y mener la flote dès que nous aurions fait de l'eau.

On pouvoit aussi aller atendre les galions des Manilles, & croiser sur eux proche d'Acapulco; mais l'incertitude de les rencontrer, & celle de profiter de leur rencontre, & des avantages qu'on pourroit remporer sur eux, firent regarder ce dessein comme de peu de consequence pour une telle flote. Il fut donc arrêté qu'on iroit au Chili, & qu'on tâcheroit d'y faire quelque conquête: si-non nous pouvions au-moins nous y rafraîchir, & nous y pourvoir de vivres, pour aller ensuite aux Manilles, suivant nos Instructions.

Au-regard de l'état du Chili, voici ce qu'on en avoit apris. Cette même année les habitans avoient encore la guerre contre les Espagnols, & sur la fin de l'année précédente ils avoient atrapé une troupe de plus de 50. hommes de la nation, qui étoient allez en parti, & les avoient si-bien environnez, qu'ils avoient tout tué, sans qu'il en fût réchapé un seul.

Les places qu'ils avoient conquises sur les Espagnols l'an 1599. dont Baldivia étoit la plus considérable, demeuroient encore sous leur pouvoir, quoi-que dans le tems que nous étions au Pérou il y fût répandu un bruit que le Roi d'Espagne avoit donné ordre qu'on fit

des éforts pour la reprendre, à-cause de la bonté & commodité de son port; mais on n'avoit pas osé se hasarder à cette entreprise. Cette ville est située par les 40. degrés de latitude Sud, & présentement inhabitée. Son havre est admirable, sans basses & sans bancs.

L'infanterie Espagnole a beaucoup d'avantage sur les Chilois, par leurs mousquets: mais la cavalerie de ceux-ci est beaucoup au-dessus de celle de leurs ennemis; car ils sont fort-bien à cheval, & il n'y a point de cavalier Espagnol qui ose faire tête à un cavalier Chilois. Outre cela ces derniers paroissent fort-souvent par corps de 3. ou 4000. hommes, & font bien-vîte retirer leurs ennemis de devant eux.

Leur maniére de faire la guerre aux Espagnols est d'aller gâter leurs campagnes, & fourrager leurs fruits: ensuite ils vont bloquer leurs fortéresses, & n'y laissent rien entrer. Ainsi ils affament les garnisons, qui demeurent dans une extrême misére, en atendant que le Gouverneur du Chili, améne de la Conception toutes ses forces, pour les dégager.

Les Espagnols envoient encore tous les ans 3. ou 4. drapeaux de soldats de Lima au Chili. Cette milice est composée, de tous les malfaiteurs qui se trouvent avoir été mis en prison au Pérou à-cause de leurs crimes. Pour cet éfet on les fait conduire à Lima. Mais ce nombre de gens ne sufisant pas pour faire tête aux Chilois, on y a envoié chacune des derniéres années, un bon nombre de soldats, qui y vont ordinairement de Buenos Aires par terre, suivant les ordres venus de la Cour d'Espagne.

Dans cette année 1624. la disette & la misére des Espagnols avoit été si-grande au Chi-

li,

li qu'ils s'y étoient mutinez jusqu'à chasser & maltraiter leurs Oficiers, qui avoient eu beaucoup de peine à les remettre sous l'obeissance. Si l'on veut savoir la raison pourquoi le Roi d'Espagne n'abandonne pas le Chili, puis-qu'il n'en tire point de profit; c'est-qu'il craint que les Chilois ne s'en tinssent pas à la joüissance de la liberté qu'ils auroient recouvrée, y aiant beaucoup d'aparence, qu'ils voudroient pénétrer dans le Pérou.

D'ailleurs il a besoin des Indiens du quartier le plus méridional du Pérou, & de la partie la plus septentrionale du Chili, pour travailler aux mines dans le Potosi, parce-qu'ils sont vigoureux & peuvent soutenir la grande fatigue qu'il faut suporter dans le fond de ces mines; au-lieu que ceux du Nord du Potosi n'y peuvent résister, & meurent promtement. On ne parle point ici de la fertilité du Chili, ni de l'or qui s'y trouve, parce-que le Public en est assez informé, par plusieurs Relations qui en ont été faites.

Le 26. du même mois de Juin, outre-que le scorbut regnoit généralement dans toute la flote, il y avoit tant de malades sur les 4. vaisseaux qui avoient fait le voiage du Sud, qu'il n'y en avoit pas assez en santé pour armer les chaloupes. Cependant il n'y avoit aucune espérance de trouver à Callao ni des herbages, ni d'autres rafraîchissemens ou remèdes, quoique nous fussions obligez d'y sejourner encore à-cause du *Maurice* & de *l'Espérance*, qui auroient pû tomber entre les mains des ennemis, si on les eût abandonnez.

Ainsi nos afaires alloient fort-mal; & nous n'eussions pas manqué dans peu de tems de perdre

dre beaucoup de monde, si Dieu n'eût permis; qu'un Suisse malade du scorbut, ne fût allé sur la cime de la plus haute montagne de Lima, où l'on n'avoit pas le moindre soupçon qu'il y eût de la verdure. Il y trouva certaines sortes d'herbages qu'il connoissoit, & dont aiant mangé il reçut beaucoup de soulagement.

Dès-que le Vice-amiral sut ce qui étoit arivé au Suisse, & quelle étoit la vertu de ces herbes, il en envoia prendre autant que tous les équipages en pouvoient manger, qu'on fit aprêter avec de l'huile & du vinaigre en salade; aussi-bien qu'en potage. Ce rafraîchissement produisit un éfet merveilleux: les malades se rétablirent assez promtement, & l'on continua de manger des herbes pendant-qu'on fut à Callao.

Le 1. de Juillet 1624. le Vice-amiral aiant essaié de faire creuser des puits dans l'isle, on trouva que le fond étoit si-pierreux sous la terre, qu'on ne put creuser jusqu'à l'eau. En éfet cette isle, qui a environ 3. lieuës de circuit, est toute remplie de pierres & de roches, & il n'y croît rien que les herbages dont on a parlé, qui sont sur la montagne. On voit à son bout occidental plusieurs sépultures des Indiens, qui paroissent fort anciennes.

Le 18. on vit 2. Espagnols, sur des fagots de gros joncs, qui flotoient vers l'*Orange* qu'ils abordérent. C'étoient 2. deserteurs de Callao, dont l'un étoit le principal des Comédiens du Pérou, & l'autre un simple soldat. Ils nous aprirent que le *Maurice* & l'*Espérance* avoient pris 4. batimens sur la côte de l'isle de Puna, & qu'ils avoient brûlé la ville du Guaïaquil avec le nouveau galion du Roi.

Ils

Ils déclarérent aussi qu'il y avoit des fortifications tout-autour de Callao, & 80. piéces de canon dans la place, outre les 40. du galion qui étoit dans le bassin: qu'il y avoit 40. compagnies d'infanterie & 16. de cavalerie, pour la défendre: que le Vice-roi avoit envoié des milices à toutes les aiguades afin-que nous ne pussions faire d'eau en aucun endroit.

Ils dirent que le sujet de leur désertion étoit que depuis quelques jours ils avoient tué à Callao le Général de la cavalerie Espagnole, pour une querelle qu'ils avoient prise avec lui, à cause d'une femme de débauche. D'ailleurs ils ne savoient rien de nouveau, parce-que depuis le coup ils avoient toûjours été cachez, & avoient eu l'esprit plus ocupé à chercher les moiens de se sauver, qu'à s'informer des nouvelles, & de ce qui se passoit.

Le 22. dix chaloupes ennemies bien-armées s'étant avancées vers *la Concorde*, firent grand feu sur ce vaisseau, & coupérent 2. de ses haubans. Le vaisseau ne manqua pas de leur envoier ses bordées; mais comme il rouloit trop-fort, les coups ne portérent pas.

Le 24. les Espagnols envoiérent au *David* plus de 200. volées de canon, de boulets de 6. 7. & 8. livres, sans blesser personne. Leur hardiesse venoit de ce que le Vice-amiral, qui avoit son dessein au sujet du Chili, avoit recommandé qu'on ne tirât que par une absoluë nécessité, & qu'on épargnât la poudre. Ainsi voiant qu'on les laissoit faire, ils osoient s'aprocher peu-à-peu: mais lors-qu'il en étoit tems on les faisoit bien reculer.

Le 29. à la pointe du jour, 13. chaloupes Espagnoles s'étant avancees tout-proche de *la*

Con-

Concorde, ce vaisseau fut embarassé de ce que le yacht *le Levrier*, qui n'étoit pas bien pourvu de canon, y étoit amarré avec une hansiére, parce-qu'il servoit aux Espagnols à les couvrir, & que *la Concorde* ne pouvoit tirer sur eux qu'au-travers du yacht, qui en auroit été desemparé. Ainsi on ne put d'abord les incommoder. Ils eurent le tems d'envoier au navire plus de 30. boulets de 16. & de 18. livres ; dont la plupart portérent, avant-qu'il fût paré, & il sembloit qu'ils avoient dessein d'aborder le yacht. Mais enfin le navire s'étant débarassé tira plus de 70. coups, & les Espagnols, après en avoir tiré plus de 120. firent retraite. Il n'y eut de nos gens qu'un Canonier de blessé ; mais il perdit le bras droit.

Le 5. d'Août, le Vice-amiral fut instalé dans la charge d'Amiral, en vertu des Patentes du Prince Maurice, & il fit prêter le serment de fidélité à bord du *Delft*, où les équipages des plus prochains vaisseaux se rendirent tour à tour. Le Contre-amiral lui aiant aussi succédé dans la charge de Vice amiral, Corneille Jacobsz Conseiller de l'Amiral, fut établi Contre-amiral en sa place.

Sur le midi, l'Amiral nagea vers l'*Orange*, avec toutes les chaloupes, pour y prendre le serment du reste des équipages, qui s'y rendirent aussi. Les Espagnols aiant remarqué la manœuvre des chaloupes, s'avancérent avec les leurs, & avec des frégates, en tout au nombre de 15. croiant surprendre le yacht : mais on y donna si-bon ordre qu'ils furent contrains de se retirer.

Bientôt après on vit revenir le nouveau Vice-amiral Jean Willemsz Verschoor, avec le *Mau-*

Maurice & l'*Espérance*,& une prise qu'ils amenoient. Les Hollandois avoient trouvé à la rade de Puna 3. bâtimens, dont ils en avoient brûlé 2; & celui qu'ils amenoient étoit le 3. Ensuite ils avoient remonté la riviére jusqu'à Guaiaquil, place qui étoit bien fortifiée, & pourvuë d'une bonne garnison. Néanmoins ils avoient fait descente, non-obstant le feu des batteries des ennemis, aiant pourtant perdu 35. hommes, qui furent tuez en débarquant; & ils s'étoient rendus maîtres de la ville.

Mais comme après cette victoire, il ne restoit que 200. hommes, nombre de gens qui étoit trop-médiocre pour garder une telle ville, au milieu de tant d'ennemis; & qu'ils n'avoient pas assez de chaloupes, ni d'autres petits bâtimens, pour en enlever le butin, ils avoient brûlé & la ville, qui étoit remplie de marchandises, parce-que c'étoit le port de Quito, & un galion du Roi, qui y avoit été nouvellement construit; & ils s'étoient retirez à la premiére marée.

A la prise de la place il fut tué plus de 100. Espagnols, & il en fut fait 17. prisonniers, qu'on jetta ensuite à la mer à Puna, pour avoir voulu faire une trahison. Après cela le Vice-amiral aiant fait nétoïer ses vaisseaux, & rafraîchir les équipages dans l'isle, avoit mis à la voile, & au plus près du vent, courant la bande du Sud, jusques par les 25. degrés & un tiers de latitude méridionale, où il étoit à 350. lieues de terre. Alors le vent aiant changé, il avoit fait remettre le cap sur les terres, dans la pensée d'abattre vers Arica, & de relâcher encore en quelque endroit, pour y prendre des rafraîchissemens par force. Mais le vent étoit

de-

devenu si-impétueux, qu'il n'avoit pû rendre le bord au Pérou que par les 13. degrés; & le jour précédent; & il avoit ensuite toûjours continué sa route, jusques au tems que ses vaisseaux venoient de paroître.

Le Vice-amiral & tous les autres atribuérent l'honneur de cette expédition au Capitaine Engelbert Schutte, qui, après la premiére charge voiant nos gens découragez, les avoit animez par ses paroles & par son éxemple, & les avoit remenez à la charge, quoi-que les ennemis fussent 3. fois plus forts. Cette valeur avoit sans doute sauvé les troupes & les vaisseaux; car les Espagnols auroient pû facilement couper les premiéres dans leur retraite, & ensuite ils se seroient rendus maîtres des navires.

L'Amiral voulant continuer de monter le *Delft*, y fit arborer le pavillon au grand mât: l'*Amsterdam* ne le porta plus qu'au mât d'avant; & l'*Orange* continua de porter le sien à l'artimon.

Le 13. du même mois d'Août 1624. nous abattîmes les huttes de l'isle de Lima, & fîmes nos préparatifs pour partir. Le lendemain toute la flote, alors composée de 14. voiles, par le moien de 3. prises qu'on emmenoit, & qu'on avoit équipées pour s'en servir, prît son cours vers les Piscadores, & passa entre-deux, laissant un petit rocher à babord; puis allant au plus près du vent, nous courûmes vers la baie qui est derriére ces isles, où nous mouillâmes l'ancre sur le soir.

Aussi-tôt l'Amiral étant allé à terre avec 5. compagnies de soldats, & une grosse troupe de matelots, fit poster les premiers autour d'une place assez proche du rivage, où les autres creu-

creusérent un puits, parce-qu'on lui avoit assuré qu'il étoit aisé de trouver de l'eau douce par cette voie, & il vouloit en savoir la vérité avant-que de faire aucune autre manœuvre.

Lors-qu'on eut trouvé l'eau, & connu qu'elle étoit bonne, on fit travailler toute la nuit les matelots à une demi-lune, qui dès le lendemain matin, fut en état de défense. La nuit les soldats avoient été sous les armes, pour couvrir les travailleurs, & cependant l'Amiral avoit fait débarquer 10. petits canons, avec leurs afûts, qui furent mis dans le retranchement, afin-que si les soldats étoient ataquez le lendemain, ils pussent être à-couvert sous cette artillerie.

Le matin du 15. les 5. compagnies étant entrées dans la demi-lune, on y fit passer avec une vîtesse incroïable 6. piéces de gros canon, de 20. à 24. livres de balle, La difficulté étoit que les puits qu'on avoit creusez, ne pouvoient fournir, dans un petit espace de tems, autant d'eau qu'il en falloit pour toute la flote. D'ailleurs nôtre retranchement étoit commandé par des éminences & par des montagnes, où les Espagnols de Lima pouvoient aisément conduire leur artillerie & leurs forces, ainsi-que le raportérent ceux qui furent envoiez pour visiter ces endroits-là.

Ce raport obligea l'Amiral de faire rembarquer le gros canon, & de le faire remener à bord avec autant de diligence qu'on l'en avoit amené: mais les petites piéces demeurérent à terre pour favoriser la retraite, si l'on étoit obligé de la faire.

Le matin du 16. les troupes & les canons retournérent aussi à bord, sans que personne s'y opo-

opofât. Après midi nous mîmes à la voile, à la faveur de la brife de mer, & nous fîmes l'Oueſt pour doubler Punto Perdido.

Le ſoir du 20. nous découvrîmes les iſles de los Lobos, qui nous demeuroient à babord. Le 23. nous eûmes la vuë de Cabo blanco, & le 24. celle de l'iſle de Sainte Claire, qui nous demeuroit au Nord-oueſt. Sur le midi, l'Amiral fit mettre 3. chaloupes de l'avant, pour donner avis de nôtre venuë aux Indiens de Puna, & leur dire que nos gens ne leur feroient aucun tort; & en même tems pour tâcher d'aprendre d'eux ce qui ſe paſſoit à Guaïaquil.

Le 25. après midi, nous allâmes ancrer à la rade de l'iſle de Puna, où les chaloupes étoient déja 4. heures avant nous. Elles avoient pris une petite barque, où il y avoit des balles de marchandiſes, qui devoient être envoïées par terre à Lima. Mais pour les hommes, Eſpagnols & inſulaires, tout s'en étoit fui, & il fut impoſſible de trouver perſonne à qui l'on pût parler.

Le 27. les 3. plus gros vaiſſeaux ſe déchargérent de leur canon & de leur leſt, & furent halez ſur le ſec pour être nétoïez. Le 28. l'Amiral reçut le fâcheux avis du mauvais ſuccès d'une nouvelle entrepriſe qu'on avoit faite ſur Guaïaquil. Nos troupes, par la faute de quelques Oficiers, y avoient été miſes en fuite, & s'étoient rembarquées avec perte de 26. à 28. hommes.

Ce deſordre étoit arivé, ſelon le raport du Commandant, parce-que la moitié de la compagie de ſoldats du Capitaine Everwyn, avoit monté ſur la montagne, ſans atendre le Capitaine, & avoit marché droit aux ennemis, par vanité, & pour avoir l'honneur de la victoire, la croiant aſſurée, à-cauſe qu'on avoit

avoit vu que quelques Espagnols fuïoient. Mais les ennemis retranchez dans des maisons, sur le haut de la montagne, où ils atendoient nos gens, aiant chargé tous à la fois, en jettérent quelques-uns par terre, & éfraïérent tellement les autres, qu'ils prirent la fuite, & mirent aussi en déroute une autre compagnie, qui marchoit derriére eux, pour aller les soutenir.

On fit une nouvelle tentative; mais le Commandant qui fut blessé, & qui vit que la fraïeur avoit saisi ses gens, leur ordonna de faire retraite. Le Capitaine Schutte y fut aussi blessé, & non-obstant sa blessure il fit tous ses éforts pour retenir sa troupe, & empêcher la fuite.

Ce fut une chose étrange qu'avec 2. fois plus de monde qu'il n'y en avoit auparavant, on ne pût prendre Guaiaquil brûlée & sans retranchemens; au-lieu qu'il y en avoit de bons lorsqu'elle fut prise la premiére fois avec si-peu de gens. Le sentiment commun fut que cela venoit du peu d'expérience du Commandant au fait de la guerre, ou de ce que les soldats étoient prévenus qu'ils ne pourroient obtenir la victoire sous sa conduite; ce préjugé les aiant empêché de marcher aux ennemis avec la même ardeur qu'ils avoient acoutumé.

Le 1. de Septembre, les 3. principaux navires étant nétoïez, & remis dans leur assiette, on commença de nétoïer les autres. Le 2. l'Amiral alla mettre 2. corps-de-garde auprès des 2. puits qu'on avoit faits, de-peur que les ennemis ne les vinssent empoisonner.

Le 9. après plusieurs délibérations, il fut résolu que, non-obstant les aparences d'un bon succès qui se présentoient si l'on alloit au Chili, on iroit premiérement à Acapulco, sui-

suivant ce qui étoit porté dans les Instructions, pour y croiser sur les galions qui devoient y venir des Manilles; & qu'ensuite, selon l'état où seroit la flote, on pourroit aller au Chili.

Le 11. nous brûlâmes tout le bourg de Puna, & abattîmes les murailles de l'Eglise. Le 12. nous remîmes à la voile. Il déserta 8. soldats, 4. François & 4. Anglois, de la compagnie du Capitaine Schutte, qui s'enfuirent dans l'isle, lors que nous partîmes. Ils avoient toûjours fort-bien servi, & avoient combattu vaillamment dans toutes les autres actions: mais le fâcheux succès de celle de Guaïaquil les avoit rebutez. Ils demeurérent persuadez que nos afaires iroient mal, & qu'il n'y auroit pour eux aucun moien de faire fortune avec nous.

Le 17. du même mois de Septembre, nous fûmes par les 3. degrés de latitude Sud, & le 18. nous trouvâmes les vents alisez du Sud-sud-ouest. Le 20. nous fûmes surpris de ne point découvrir les isles de Gallapagos, quoi que, selon les cartes, nous fussions par cette longitude, & que, suivant tous les pointages, nous dussions alors traverser entre elles. Ainsi nous crûmes qu'elles n'étoient pas placées dans les cartes par leur véritable longitude, & qu'elles nous demeuroient à l'Ouest.

Le 22. à midi, nous fûmes par la hauteur d'un degré 35. minutes, & peu après nous vîmes quelques isles qui nous demeuroient au Sud, & que nous regardâmes comme étant les Gallapagos, bien-que selon tous nos pointages nous dussions les avoir dépassées. Nous eûmes toûjours les vents de Sud-ouest jusqu'au 10. d'Octobre, que nous tombâmes souvent dans le calme, & eûmes des vents de Sud-est & d'Est-sud-est.

Le

Le 20 d'Octobre 1624. nous eûmes la vuë de la Nouvelle Espagne, qui nous demeuroit au Nord-est, & dont les terres nous paroissoient aussi-hautes que des montagnes. A midi nous fûmes par les 17. degrés 50. minutes; & le 22. par les 18. degrés 12. minutes, à 2. lieues de terre. Une chaloupe qu'on avoit envoiée sur la côte, raporta qu'elle couroit Est sud est & Ouest nord ouest, & qu'à une bonne portée de petit canon du rivage, il y avoit 20. à 30. brasses d'eau, fond de sable: qu'on avoit vû des hommes à terre, mais qu'on n'avoit pû traverser les brisans pour y aller.

Le matin du 23. nous fûmes pris de calme, & après midi nous eûmes une brise de mer, comme le jour précédent. Ainsi nous vîmes par expérience que le long de la côte de la Nouvelle Espagne, les vents de mer souflent depuis midi jusqu'à minuit; & que depuis minuit jusqu'à midi les vents sont variables, & qu'il y fait du tonnere, des éclairs, des pluïes &c.

Le 24. nous eûmes la vuë de Siguataneio, qui est fort reconnoissable, à-cause de 4. rochers blancs, qui en gisent à 3. lieues. Ensuite nous vîmes le mont de Calvario, qui court au Sud-ouest en mer, & qui, lors-qu'on en aproche, paroît de tous côtés être une isle.

Le 28. à la pointe du jour, nous nous trouvâmes à demi lieue d'une isle qui est devant le port d'Acapulco, & sur le soir nous y mouillâmes l'ancre, à la vuë du fort, qui avoit été rebâti l'anée précédente sur une pointe qui s'avancoit en mer, pour mettre à-couvert les galions qui viennent des Manilles, qu'on peut y tenir à l'ancre sous le canon. Il y a 4. bastions, qui sont munis de 10. ou 12. piéces d'artillerie, & il est entouré d'une bonne muraille.

Le 29. nous cherchâmes les voies d'entrer en négociation avec les Espagnols, pour tâcher d'aprendre par les ôtages qu'ils nous pourroient donner, s'ils atendoient cette année des galions des Manilles, & s'ils viendroient bientôt. Nous fîmes entendre aux Espagnols que nous avions fait des prisonniers sur la côte du Pérou; qu'il y avoit des Capitaines & quelques autres gens considérables de leur nation; & que maintenant que l'Amiral avoit résolu de faire route aux Indes Orientales, il consentiroit volontiers à traiter de leur rançon pour des rafraîchissemens, si le Gouverneur vouloit donner en ôtage quelque Oficier ou personne de distinction, de-même que de nôtre côté nous ofrions d'envoier des ôtages au port.

Le Gouverneur répondit qu'il ne vouloit ni envoier des ôtages à l'Amiral, ni en recevoir dans son fort; mais que si l'on vouloit mettre les prisonniers à rançon pour de l'argent, on n'avoit qu'à les amener, & qu'il traiteroit ainsi qu'il seroit raisonable, & selon la pratique ordinaire. L'Amiral n'aiant pas voulu y consentir, la négociation fut finie.

Le 1. de Novembre 1624. les vaisseaux furent remorquez hors du port. Cependant on tira de la place 6. coups qui ne portérent point. Sur le soir, il se fit un détachement de l'*Amsterdam la Concorde*, *l'Aigle*, le *David* & *le Griffon*, avec les yachts *le Chasseur* & *la Violence*, & la chaloupe de *l'Aigle*, sous le commandement du Vice-amiral, qui alla mouiller l'ancre à 18. ou 20. lieues au vent, c'est-à-dire à l'Ouest d'Acapulco, afin qu'il pût découvrir & aborder les galions, qui, selon nos conjectures, pourroient bien terrir à-peu-près en ce lieu-là; ou

qu'au

qu'au moins, s'il ne pouvoit les joindre, il leur donnât la chasse, & les fit tomber au milieu des vaisseaux qui restoient à l'Amiral, lequel retourna mouiller dans le port.

Le 2. le *Maurice*, *Hollande*, *l'Espérance*, *le Levrier* & *Nassau*, s'étant mis sous voiles, allérent mouiller à une lieuë & demie l'un de l'autre, de-sorte que *l'Espérance* qui étoit le plus à l'Est, étoit à demi-lieue au-dessus d'Acapulco, & le *Maurice*, qui étoit le plus à l'Ouest, jetta l'ancre à portée de vuë de ce premier; le *Delft* que montoit l'Amiral, demeurant mouillé dans le port avec l'*Orange*.

Le 3. & le 4. les chaloupes & les canots du *Delft* & de l'*Orange* allérent faire de l'eau à Porto del Marques, qui est à une lieue & demie d'Acapulco. Le 7. le Capitaine Witte étant retourné à l'aiguade avec les chaloupes, les ennemis qui étoient dans une embuscade, ataquérent ceux qui puisoient de l'eau, qui prirent la fuite & se rembarquérent, aiant perdu 4. hommes, qui furent tuez, ou qui se noiérent. Il y en eut un autre qui demeura sur le rivage: mais le Capitaine Witte le voiant dans ce danger, fit encore nager vers terre, & alla lui-même le prendre, & le tirer dans la chaloupe; générosité qui lui valut une blessure, qu'il reçut alors dans le côté, & dont il guérit dans la suite.

Le 8. l'Amiral sortit du port d'Acapulco, & le 15. le Vice-amiral aiant laissé les vaisseaux en sentinelle, & passé à bord du *Levrier*, se rendit auprès de lui, & lui dit qu'il avoit trouvé une bonne aiguade, à 16. ou 18. lieues à l'Ouest d'Acapulco, mais que la mer y brisoit si fort, qu'il étoit difficile de passer jusqu'au rivage. Nous étions alors à 5. lieues, à

D 2 l'Ouest

l'Ouest de cette ville, & l'Amiral fit donner avis à tous les vaisseaux qui étoient sous le vent de le suivre.

Le 21. nous vîmes ceux des vaisseaux du détachement du Vice-amiral qui étoient le plus à l'Ouest, & nous nous trouvâmes à 17. lieues d'Acapulco, aiant fait en 6. jours 11. lieues à l'Ouest. Le 22. nous les vîmes tous sous voiles. Le calme les empêchant de nous joindre, nous aprîmes du yacht, qui enfin nous aborda, que 6. soldats avoient déserté; que l'*Amsterdam* & & *la Concorde* avoient fait de l'eau; que le lendemain de leur départ on avoit vû paroître plus de 600. Espagnols sur le rivage; qu'ils étoient venus, sans doute, pour surprendre ceux qui seroient à l'aiguade; mais que par bonheur ils s'étoient déja retirez.

Le 24. on courut à l'Ouest jusqu'au 28. en rangeant la côte, pour chercher les isles de Ladrilleros, qui, suivant le Journal Espagnol, sont à 40. lieues, à l'Ouest d'Acapulco, & où l'on trouve de l'eau, du poisson & des patates en abondance. Mais après avoir fait plus de 45. lieues d'Allemagne, au-lieu des 40. lieues d'Espagne marquées, sans trouver ces isles, on ne s'amusa plus à les chercher. Le 29. nous brûlâmes les yachts *le Levrier* & *la Violence* qui ne pouvoient plus naviger.

Le 15. de Janvier 1625. nous vîmes les terres qui nous demeuroient à l'Ouest, & qui étoient fort basses. Le brisant étoit extraordinaire, & ce fut un bonheur que nous n'y déchûmes pas pendant la brune. Nous jugeâmes que c'étoit l'isle de Galperico.

Le 23. on trouva que le scorbut avoit tellement gagné, qu'à-peine, en quelques vaisseaux,

y

y avoit-il assez de gens sains pour manœuvrer. Le soir du 25. nous fûmes sur la côte d'une des isles des Larrons nommée Guagan. Le terrein étoit passablement haut. Les Larrons vinrent avec plus de 10. canots, à 2. lieues de terre, & nous donnérent des noix de cocos, des bananes, des patates, pour de la vieille ferraille.

Le matin du 26. nous vîmes revenir plus de 150. canots, qui nous donnérent en troc près de 700. noix, & des Anjamas. Vers le soir, nous mouillâmes l'ancre au côté occidental de Guagan, sur 10. brasses, fond de sable.

Le 27. le Vice-amiral & la moitié des soldats allérent dans une petite isle qui gît à trois lieues au Sud de la rade, pour y chercher des rafraîchissemens Mais comme la mer y brisoit extrémement, qu'on craignoit d'y perdre des chaloupes sur les rochers qui y pouvoient être sous l'eau, & que les Larrons priérent le Vice-amiral de ne pas débarquer, lui promettant de lui porter à bord tout ce qu'ils auroient qui pourroit l'accommoder; il retourna mouiller à la rade. Le Contre-amiral, de son côté, aiant visité la baie, y trouva une aiguade, où l'eau étoit bonne, & facile à faire.

Le 28. on envoia poser à terre un corps-de-garde de 50. soldats, pour la fureté de la grande chaloupe, & des ouvriers qui lui devoient donner le radoub. Le 29. on fut obligé de renforcer ce corps-de-garde, & d'y envoier du petit canon, parce-que les Larrons paroissoient vers l'aiguade, par grosses troupes, & armez d'assagaies.

Les premiers jours du mois de Février 1625. ils portérent du ris à bord, & en donnérent une balle de 70. à 80. livres pour une vieille hache

toute-roüillée. Le 5. on fit une revuë générale sur la flote ; où l'on trouva 1260. hommes ; en y comprenant 32. prisonniers Espagnols & Noirs. Le 9. l'Amiral fit faire le Sermon à terre. Le 11. nous remîmes à la voile.

L'isle Guagan que nous quittions, est une des isles nommées Islas de las Velas, ou des Larrons. Elle gît par les 13. degrés 2. tiers de latitude Nord. Mais la rade où la flote étoit mouillée sur 10. 20. & 30. brasses, fond de sable, à une portée & demie de gros canon du rivage, est par les 13. degrés & demi, & au côté occidental de l'isle. On y peut entrer également par le Nord & par le Sud.

Le terrein de cette isle est passablement haut, & fertile. On y sème du ris en plusieurs endroits. Il y a un nombre infini de cocos, aussi-bien que dans l'autre isle qui est au Sud-est, & assez de palmiers. Il y a aussi une quantité extraordinaire d'Anjamas. On nous donna 200. poules, mais point de bestiaux, quelques éforts que nous fissions pour en obtenir.

Les Larrons sont plus grands que les Ternatois, & que les autres Indiens, & sont bien proportionez dans leur taille. Ils ont le teint rougeâtre, & vont tout-nuds, hormis que les femmes couvrent leurs parties naturelles d'une feüille d'arbre. Leurs armes sont des assagaies & des frondes, dont ils savent fort-bien se servir.

Leurs canots sont bien faits, & propres à pincer le vent. Ils s'en servent pour aller jusqu'à 2. ou 3. lieues au large, quoi-que la mer soit grosse, car quand les canots tournent, ils les retournent aisément, & en vuident l'eau.

D'abord on diroit que ces gens là trafiquent avec quelque bonne foi ; mais on connoît bientôt

tôt que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on leur a donné le nom de Larrons, car il n'y eut pas une des balles de ris qu'ils nous vendirent, où l'on ne trouvât du ſable, ou de petites pierres, ou d'autres choſes, & avec cela ils volent éfectivement tout ce qu'ils peuvent atraper.

Il ne faut pas débarquer dans leurs iſles, ſans être bien pourvu d'armes, ni prendre la moindre confiance en eux; car tous les matelots qui s'écartent de la troupe de leurs compagnons, ne manquent pas d'être maſſacrez, au moins s'ils ſont rencontrez par ces cruels inſulaires, ainſi que nous en fîmes la triſte expérience en quelqu'un de nos gens.

Le 14. du même mois de Février 1625. nous fûmes par les 10. degrés & demi, & nous vîmes une iſle que nous crûmes être celle de Sahavedra, quoi-que cette eſtime ne s'acordât pas bien avec les cartes.

Le 15. à 9. heures du matin, nous vîmes une autre iſle, que nous ne trouvâmes point dans les cartes, dont les habitans qui vinrent à nous dans des canots, étoient de la même taille que les Larrons. Ils avoient les cheveux noirs & longs, & quelques ornemens à leur mode autour du corps; mais comme nous courions toûjours ils ne purent nous aborder. Leur païs paroiſſoit bien cultivé & aſſez peuplé : il eſt par les 9. degrés 3. quarts.

Le 23. il fut réſolu dans le Conſeil qu'on prendroit ſon cours au Sud-ſud-oueſt, juſques par la hauteur des 3. degrés, pour gagner Gilolo, & aller enſuite à Ternate. A midi nous prîmes hauteur, & nous trouvâmes que les courans nous avoient furieuſement portez au Nord, quoi-que la mouſſon du Nord ſouflât alors.

Le 2. de Mars 1625. nous cûmes la vuë de la montagne de Gammacanor, qui est sur la côte de Moro, bout occidental de Haremahera, ou de la grande isle de Gilolo, par le travers de la partie occidentale de laquelle gisent les isles Moluques.

Le 4. sur le soir, nous cûmes un bon frais du Nord, qui nous poussa jusqu'à Malaïe, principale place de l'isle de Ternate. L'Amiral envoia une chaloupe à Talucco, où étoit alors le Sr. Jaques le Fèvre Gouverneur des Moluques, pour lui donner avis de nôtre venuë.

Le 5. du même mois de Mars, selon nôtre calcul, & le 6. selon le calcul de ceux qui étoient aux Indes, le Gouverneur étant venu à bord saluer l'Amiral, ils allérent ensemble à terre. La raison de cette différence du compte des jours est que la flote, en courant à l'Ouest, avoit couru près de 16. heures avec le Soleil, de-sorte que nous avions eu ordinairement les jours un peu plus longs que 24. heures; au-lieu que ceux qui de Hollande avoient pris leur cours droit aux Indes Orientales, aiant fait l'Est, avoient couru contre le Soleil, & avoient eu ordinairement les jours un peu plus courts que 24. heures; & ils avoient trouvé le Soleil à midi, aux Moluques, euviron 8. heures plutôt qu'ils ne l'avoient eu en Hollande, si-bien que ces deux diflérences faisoient ensemble un jour entier.

Le 13. on eut nouvelles qu'un des vaisseaux de la Compagnie, nommé *la Fidélité*, avoit fait naufrage sur la côte de Sangi, isle qui gît à 50. lieuës Nord-ouest-quart-au nord de Ternate, sur la route des Philippines. Le même jour une partie des gens de la flote fut emploiée

à

à ruïner le fort de Calemate, qu'on ne vouloit plus conserver.

Le 17. le Vice-amiral partit avec un détachement, pour aller aussi ruïner un fort qu'on avoit à Motir, qui est la 3me des grandes isles Moluques.

Le 25. le Gouverneur de ces isles, partit avec toute la flote, pour aller à Macian, où l'on jetta l'ancre à la rade de Gnoffaquia. Le 26. *la Concorde* fit route vers Sangi, pour prendre ce qui se seroit sauvé du naufrage de *la Fidélité.*

Le 18. la flote fit voiles : mais parce-que le vent forçoit trop, pour monter au lof de Gorties, elle traversa le détroit qui est entre la vieille isle de Barsian & la nouvelle.

Le 4. d'Avril 1625. nous ancrâmes sous le fort d'Amboine, où le Gouverneur nommé Herman van Speult fit des preparatifs pour aller à Louhou & à Cambelle, dans l'isle de Céram. Le 25 la chaloupe de *l'Aigle* prît la route de Batavia, afin de donner avis de nôtre venuë au Gouverneur Général pour les Hollandois dans les Indes.

Le 14 de Mai, l'Amiral & les 2. Gouverneurs d'Amboine, nommez Speult & Gorcum, aiant déja auparavant envoié 2 vaisseaux, l'un à Louhou & l'autre à Cambelle, les suivirent avec toutes leurs forces, tant de vaisseaux Hollandois que de corcorres. D'abord ils prirent Louhou, & ruïnérent la place puis ils brûlérent les Négreries des rebelles, & détruisirent tous leurs girofles.

Le 22. de Juin, ils s'en retournerent à Amboine. Le 18. de Juillet, l'Amiral & le Gouverneur Speult en partirent avec la flote, & firent route vers Batavia.

Le 25. d'Août le même Gouverneur se détacha de nous avec l'*Orange* & le *Maurice*, pour aller à Japara, & nous continuâmes nôtre route à Batavia, où nous terrîmes le 29. Quelques jours après Speult nous y vint rejoindre.

Comme il ne se présentoit alors aucune entreprise où la flote pût être emploiée, il fut résolu, dans le Conseil des Indes, de la séparer, & d'envoier les vaisseaux en divers lieux, selon que les interêts de l'Etat & de la Compagnie pourroient le requérir. Le commandement des navires *Orange*, *Hollande*, & *Maurice*, fut donné au Gouverneur Speult, pour aller à Suratte, dans le dessein de n'y séjourner que le moins qu'il seroit possible, & de faire voiles en Hollande le plutôt qu'il pourroit.

Le Vice-amiral Verschoor eut le commandement de *l'Espérance*, du *Griffon*, & de 2. yachts de la Compagnie, pour aller faire une expédition à Malacca. *l'Aigle* & le *David* furent destinez pour la côte de Coromandel. On équipa *la Concorde*, pour le renvoier incessamment en Hollande. Le *Delft* & l'*Amsterdam* furent envoiez à l'isle Onrust, pour prendre le radoub, & suivre *la Concorde* dès qu'ils seroient en état.

Le 29. d'Octobre 1625. l'Amiral étant tombé malade s'embarqua sur *la Concorde*, qui fit voiles de Batavia, de compagnie avec les *Armes de Hoorn*, pour retourner en Hollande. Le 3. de Novembre, l'Amiral mourut à bord, & le 5. il fut enterré dans l'isle Pulo Bostoc, à 2. lieuës de Bantam.

Le 21. de Janvier 1626. les 2. vaisseaux moüillérent l'ancre à la rade du cap de Bonne-espérance, & le 9 de Juillet suivant ils terrirent heureusement au Texel.

Des-

Description du gouvernement du Pérou, faite par un prisonnier Espagnol nommé Pedro de Madriga, natif de Lima.

LES Roiaumes du Pérou, du Chili & de Terra Ferma, sont presentement gouvernez par Don Jean de Mendosa Marquis de Montes Claros, en qualité de Vice-roi, qui y éxerce la même puissance que le Roi son Maître éxerce dans l'Espagne. Il confére les charges qu'on nomme Corigimentos: il fait des dons & des presens: il distribuë les revenus, les administrations, les commissions, & les Alcaldias qui sont les inspections sur les mines.

Cette haute dignité ne demeure ordinairement entre les mains de celui qui en est revêtu que 6. ou 8. ans; quoi-que le Roi puisse prolonger le tems autant qu'il lui plaît. Les apointemens sont de 40000. ducats par an, outre les presens des fêtes de Noël, des Rois, de la Pentecôte, & de Pâques, qui sont de 1000. Pesos Ensaïados à chaque fête, chaque Peso valant 10. réales & demie. Ces presens lui sont faits pour régaler tous les Conseillers d'Audiance, 4. fois l'année, & il s'en faut beaucoup qu'il ne les y emploie. On lui donne encore 2000. Pesos Ensaiados pour les frais du Voiage qu'il fait chaque année à Callao, afin d'y régler ce qui regarde l'armade & la flote d'argent.

Il est servi dans son palais non-seulement par des Gentis hommes & Seigneurs Espagnols & Indiens, mais même par des Princes & des Rois des Indes, qui prennent la qualité de ses Majordomes, Capitaines des gardes, Gentis-hommes de la chambre. Les autres domestiques sont en si-grand nombre qu'il n'y en a pas davantage dans les maisons des plus grands Rois.

Lors-qu'il sort il est suivi de toute sa Cour, d'une garde de 30. soldats qu'on nomme des Halebardiers, & de 100. Lanciers avec 50. Mousquetaires qu'on qualifie de Gardes du Roïaume. Les gages des Lanciers sont de 800. Pesos par an, & ceux des Mousquetaires de 400.

Il y a quatre Auditeurs au Pérou, un à Panama, un dans la Province de Quito, un à Charlas, & un à Lima. Il y en a aussi au Chili, Roïaume qui a son Gouverneur particulier nommé par le Roi d'Espagne. C'est Don Alonso de la Ribera qui est présentement pourvu de cet emploi. Les afaires civiles & criminelles se plaident en premiére instance devant les Auditeurs, des Sentences de qui l'on peut apeller devant un tribunal supérieur qui juge définitivement & en dernier ressort. Tous ces Officiers sont vêtus d'une même maniére, & ont chacun 3000. Pesos Ensaïados d'apointement.

La ville où le Vice-roi tient sa Cour, se nomme Civitados de los Reyos, ou la ville du Roi. Elle est située dans une belle & grande valée. Elle peut avoir une lieuë & demie de long, & 3. quarts de lieuë de large. Il y a plus de 10000. habitans, sans compter un grand nombre d'étrangers qui s'y trouvent en tout tems.

Il y a 4. grandes places dans l'une desquelles est l'Hotel-de-ville, où l'on rend la justice, & où les Marchands s'assemblent pour traiter entre eux des afaires du commerce. On y voit beaucoup d'Indiens qui éxercent des métiers comme de Tailleurs d'habits, de Cordonniers, &c. dont la plupart demeurent dans un quartier nommé Cercado, qui est tout-proche de la ville.

Il y a aussi beaucoup de gens qui s'ocupent

à

à cultiver la terre, & qui vendent des oignons, des choux, des salades, des raves, des concombres, des melons, du mays, des Camotes, qu'on apelle en Espagne des patates. Tout cela se trouve dans la place de Pobel Cercado, autour de laquelle il y a plus de 2000. habitans. Une des autres places se nomme Sainte Anne, une autre S. Diego, & il y en a encore une autre qu'on apelle El Sato de Los Cavalles, parcequ'on y expose tous les jours en vente des chevaux, des mulets, des ânes.

L'Archévêque fait sa résidence dans cette même ville. Celui qui y est aujourdhui se nomme Don Bertholom Lobo Guerrero. Il a 50. à 60. mille Pesos de revenu, plus ou moins selon que les dîmes sont abondantes. Il y a 24. prébendes pour les Chanoines de l'Eglise Cathédrale, un Archidiacre, des Maîtres d'Ecole entretenus, des Prêtres, des Chapelains, qui ont de revenu environ 2000. pesos, plus ou moins aussi selon que les dîmes sont plus ou moins hautes.

Il y a pour cette même Eglise 4. Curés qui ont chacun 1500. pesos de rente, que le Roi leur donne pour leur entretien. L'Eglise se nomme de S. Jean l'Evangéliste.

Il y en a encore 4. autres; l'une de Sin Marcello, qui est desservie par deux Curés, qui ont chacun 1000. pesos de pension: une autre de S. Sébastien, où il y a aussi 2. Curés qui ont une pension égale: une autre de Sainte Anne desservie tout-de même. La 4me. est celle de l'Hopital, ou de la Maison des Orfelins, où il n'y a qu'un Curé, qui dépend des 4. Curés de la Cathédrale qui ne lui donnent que 500. pesos de pension.

Il y a dans la ville des Moines de S. François, de S. Dominique, de S. Augustin, & de Nuestra de les Marsedes. Chacun de ces Ordres y a 2. couvens, & celui de S. François y en a 3. Outre cela il y a 2. Maisons de Jésuites qu'on y nomme Téatins. Dans les principaux couvens il y a jusqu'à 250. Moines; mais il n'y en a que 20. dans celui des Fréres Mineurs.

Il y en a aussi 5. de Réligieuses, savoir de l'Incarnation, de la Conception, de la Sainte Trinité, de S. Josef, & de Sainte Claire. Il y a 3. autres Eglises dites de Nôtre-Dame de Montecorate, de Prado, & de Loretto.

Il y a 4. Hopitaux, l'un de S. André où l'on ne pense que les pauvres, & il s'y en trouve ordinairement jusqu'à 400. ou plus: un de Sainte Anne où l'on reçoit les Indiens: un de S. Pedro, qui est pour les Prêtres & pour les autres Ecclésiastiques: un de la Caridade, où l'on met les pauvres femmes. Il y en a encore un autre apellé S. Lazare, où l'on traite les hommes qui sont affectés à d'anciennes maladies, & qui n'ont point de revenus pour se faire soulager. Il y en a un nommé du S. Esprit, qui est destiné pour les mariniers.

Il y a dans la ville plus de 6000. Prêtres chantant Messe, & plus de 1000. Etudians, dans 3. Colléges, dont le premier est le Collége Roïal où l'on entretient 24. Etudians. Le second est nommé de S. Torinio, du nom de l'Archévêque qui l'a fondé, & il y a tout-de-même 24. Etudians entretenus. Le 3me. porte le nom de S. Martin, où il y a plus de 400. Etudians qui doivent paier pour leur entretien, & pour être enseignez, chacun 200. pesos Ensaïados.

L'Université où l'on l'enseigne toutes les Scien-

Sciences, est composée de plus de 220. Docteurs soit en Théologie, en Droit, &c. c'est-à-dire de gens qui ont pris leurs degrés. Les Professeurs sont gagez du Roi, & ont par an chacun 1000. pesos.

Outre les leçons, que font les Professeurs, il y a 2. auditoires pour le Droit, où on lit 2. fois le jour, avant midi & après midi, & les Lecteurs ont chacun 600. pesos de gages. Chaque Maître de Mathématiques a 400. pesos, ainsi que ceux qui enseignent les Instituts. Tous les Docteurs ensemble élisent tous les ans un Recteur, qu'on nomme Jues, ou Juge des Etudians.

Il y a, tant dans l'enceinte des murailles de la ville que dans les dehors, plus de 20000. esclaves. Parmi les Espagnols il y a plus de femmes que d'hommes. Les Indiens y sont aussi libres que les Espagnols, hormis qu'ils sont tenus de paier au Roi, ou à ses Commis, tous les 6. mois, deux pesos, & une poule qui vaut une réale, une demie piéce du drap, ou de l'étofe dont ils font leurs habits. Ceux qui habitent dans la valée, ou dans le plat païs, doivent fournir des étofes de coton, & ceux qui demeurent dans les montagnes en fournissent de laine.

Chaque Indien est obligé de passer 30. jours par an au service du Roi. Ils commencent à servir dans les mines au mois de Mai, & ne finissent qu'à la fin de Novembre. Ceux qui demeurent proche des mines, y rendent leurs services; & ceux qui en sont éloignez, sont emploiez ailleurs. Les Maîtres qu'ils servent doivent leur donner 2. réales & demie par jour, pour leur salaire; & des vivres qui sont du pain, de la viande, du sel &c.

Il

Il y en a qui vont servir à la campagne, pour paître le bêtail qui y est en quantité. Car outre un grand nombre de brebis d'Espagne, qu'on y voit présentement, il y en a d'autres du païs qui sont aussi grandes qu'un jeune cheval qui est parvenu à la moitié de la grandeur ordinaire des chevaux. Elles ressemblent assez aux chameaux, & l'on s'en sert de tout tems, dans ces païs-là pour bêtes de charge, sur-tout dans le Potosi, où on leur fait porter par les montagnes les matiéres qu'on tire des mines, jusques-à-ce qu'elles soient dans le plat païs.

Depuis Arica jusqu'au Potosi on trouve dans les ports, des bestiaux, de la farine de froment, du mays, de l'Acicoca, qui est une herbe verte, dont les Indiens font un usage ordinaire, en aiant toûjours dans la bouche. Ce n'est pas qu'il n'y ait quantité de chevaux & de mulets dans le païs : mais les Espagnols aiment mieux se servir de brebis pour les voitures.

Les Indiens composent un bruvage qu'ils nomment Schica, ou Chica, qu'on boit froid, & qui est fort sain. Cette même ville Roïale abonde en vivres, pain, viande, poisson. Seize onces de pain y coûtent une réale simple, plus ou moins selon le prix du blé, car la mesure de froment qui ne vaut ordinairement que 3. pesos, valut l'an passé jusqu'à 10. ou 12. piéces de huit. L'Aroba de viande y vaut 4. réales & demie, ou jusqu'à 5. La livre de poisson frais y vaut 3. quarts de réale.

Une grosse & poissonneuse riviére passe le long de la ville, & elle s'enfle encore assez souvent quand il tombe beaucoup de pluies ou qu'il se fait des débordemens d'eaux. Son cours est alors si véhément, qu'il emporte les ar-

arches, & quelquefois les piliers d'un beau pont de pierre, qui a 7. arches aussi fortes qu'on en trouve en aucun autre lieu.

Il y a un Conseil composé de 24. Conseillers, & un palais qu'on nomme le palais du Roi, où tient la Contractation composée du Trésorier, du Contador, du Facteur, & du Médor. C'est là que sont gardez les trésors & les revenus du Roi. Il y a un autre tribunal d'Inquisition, dont les deux Inquisiteurs ont 300. pesos d'apointement. Ils ont une prison séparée des autres, un Major, & deux Notaires dont chacun a 1000. pesos de gages. Il y a un tribunal nommé Del Crusada, pour les Indulgences & pour les Reliques, dont les Oficiers & Suppôts ont les mêmes revenus que ceux de l'Inquisition.

La ville est située à 2. lieues de la mer. Il y a une garnison de 8. compagnies de cavalerie, & d'autant d'infanterie. Son port s'apelle Callao, & il y a environ 800. habitans Espagnols. Tout-proche du lieu où ils sont établis il y a aussi un village d'environ 200. Indiens, qui parlent tous assez bien la langue Espagnole. Ils servent les Espagnols, & cultivent les terres à froment, quoi-qu'il y soit aussi envoié beaucoup de blé par mer, de-même que du vin, de Pisco, d'Yca, & de la Nasca.

Les marchandises d'Espagne pour vêtir les Indiens, & celles qui se fabriquent dans cette même ville, en sont transportées au Potosi qu'on nomme La Villa Imperial. Il y a dans son enceinte une haute montagne, des mines de laquelle on tire l'argent. C'est une chose afreuse que ces mines. Il y faut descendre par plus de 400. marches, & l'on n'y voit aucune clarté que celle des lumiéres qu'on y porte.

Plus

Plus de 20000. Indiens sont emploiez à foüir dans toutes les mines de ces païs-là, & il y en a un nombre à-proportion qui enlève les matiéres, & les porte à la riviére, dans plus de 100. moulins qui y sont, pour les y faire moudre, & les purifier. Quand elles sont moulues aussi menu que la poussiére, on les met dans des auges ou vaisseaux quarrez, avec du sel & du froment brisé, & une certaine quantité de mercure, qui sert à séparer l'argent de la terre.

L'argent s'étant mêlé avec le mercure, on travaille ensuite à le séparer aussi. Pour cet éfet on a un four pareil a ceux où les fondeurs de cuivre font fondre ce métal, hormis que celui-ci est ouvert par le haut, & l'on y met le feu par le bas. Sur cette ouverture il y a un comble, ou comme une tourelle d'argile, qui n'est point engagée dans la construction du four, qui peut s'ôter & se remettre, & qui pend seulement au-dessus. Là monte le mercure qui est chassé par la chaleur du feu qui vient du bas, & l'argent demeure dans le four, le mercure qui s'est allé loger dans l'argile, en étant retiré pour servir une autre fois.

Il fait un grand froid autour de ces mines, & il ne croît rien dans tout le païs qui les environne jusqu'à 4. lieuës à la ronde, si ce n'est une herbe que les Indiens nomment Ycho. On y mène les vivres dans des charettes, ou sur des bêtes de charge, qu'on y envoie d'Arica qui est le port du Potosi, & de de quelques autres endroits. Quelquefois les vivres y sont chers, mais au-moins l'on prend soin qu'il y en ait toûjours; & pour cet éfet il y a un gros village qui contient plus de 6000. hommes, qui ne s'em-

ploient

ploient presque tous qu'à en voiturer, outre plus de 2000. hommes d'Artica, qui font aussi le même métier.

La ville du Potosi est à plus de 180. lieuës d'Espagne de son port. On trouve, sur le chemin, des villages à 8 ou 10 lieuës les uns des autres, habitez par des Indiens, & l'on y en voit aussi de ruïnez. Le Roi y envoie un Corrigidor, qu'il change tous les 6 ou 8 ans.

Plus avant encore dans les terres est la ville de Chicusacas, où il y a un tribunal de Justice composé de 4. Ceydores, ou Oydores, d'un Fiscal, & d'un Président qui y a presque la même autorité que le Vice-roi à Lima, hormis qu'il ne confére pas les Charges, ni ne distribuë pas les revenus, sa commission n'étant que de rendre justice.

La ville n'est pas grande mais elle est bonne. Il y a un Evêque, dont les revenus montent à 3000. ducats. Il y a un Chapitre de Chanoines à l'Eglise Cathédrale, ainsi-qu'à Lima, & des couvens de Moines du même Ordre, mais non-pas en si-grande quantité. Les habitans sont au nombre de 3. à 4000. & s'il arrive ou si l'on craint quelque desordre dans le païs ou sur les côtes, ils sont obligez d'aller au Potosi, & même à Arica, pour y servir avec ceux du Potosi.

Il y a dans cette derniére place plus de 1500. vagabonds & gens oisifs, qui ne font qu'aller & venir, soit à Arica ou ailleurs; qui tâchent de tromper les marchands & les autres bourgeois; qui ne vivent que de filouteries, par le jeu & par de tels autres moiens; & qui font grand tort au commerce.

A 70. lieuës à côté de Chicusacas, est une au-

autre ville qu'on nomme Oruro, où il y a aussi des mines qui fournissent beaucoup d'argent, qui est du même aloi que celui du Potosi. Les habitans sont à-peu-près au nombre de 2000. mais il y a toûjours beaucoup d'étrangers, marchands & voituriers, qui y portent des vivres, & qui y en vendent.

Un peu plus loin en tirant du côté de Lima, est un autre lieu nommé Chocoloicora, où il y a encore des mines; mais l'on n'en tire pas tant d'argent que d'Oruro & du Potosi. Il est habité par 500. Espagnols & par 3. a 4000. Indiens. L'air y est aussi froid qu'au Potosi.

Plus proche encore de Lima est Castro Vireyna, où l'on monnoie de l'argent, & où il y a 500. Espagnols & 5000. Indiens, qui tirent des vivres de la ville d'Yca qui est dans la valée. Le port de cette place se nomme Pisco: il lui fournit des vins, des farines, & du mays pour les Indiens.

Il y a dans chacune de ces places un Gouverneur qui y est établi par le Vice-roi, & qui a 2000. Pesos Ensaiados de revenu

A-peu-près à 20. lieuës de ces derniéres villes il y en a une autre nommée Juamabeluca, bâtie presque comme le Potosi, à 2 lieuës de laquelle on nourrit quantité de bestiaux qui fournissent beaucoup de beurre & de fromage. On tire de Pisco, & des autres places qui sont dans les valées, beeaucoup de vin & d'autres denrées. Juamanga, qui est un païs rempli de cannes de sucre, fournit des confèrves.

Il y a environ 150. lieuës du Potosi à Cusco, tout chemin de valées unies, qu'on nomme Callao, où l'on trouve des villages d'Indiens à 10. ou 12. lieuës les uns des autres, ou mê-

même plus près, de-forte que quand l'on en perd un de vuë, on découvre presque l'autre. On y voit beaucoup de bons marchands, & en même tems beaucoup de ces filoux dont il a été déja parlé, qui régentent incessamment dans les Tambos, ou Cabarets tels que ceux qu'on apelle Ventas en Espagne.

Cusco est une ville presque semblable à Lima, qui est fort grande, mais aride & inégale, étant située au pié d'une grande montagne. Il y pleut frequemment. Il y a plus de 6000. habitans Espagnols. On voit dans le voisinage plusieurs villages d'Indiens, qui contiennent plus de 2000. hommes.

Il y a dans la ville un Corrigidor, un Evêque, un Cabildo, des Alcades; des couvens comme à Lima; 2. Colléges d'Etudians, où il y en a plus de 600. l'Eglise Cathédrale a un Chapitre de Chanoines.

On trouve dans ce païs-là plusieurs belles valées, qui fournissent abondance de vivres & de bestiaux. On y transporte du vin d'Araquipa ville maritime située à 100. lieuës de Cusco. Il y a des Espagnols presque par tout pour faire commerce. à quoi contribuent encore un grand nombre de moulins à sucre qui y sont. On y a des poires, des pommes, des coins, &c. d'autres fruits nommez Dirasno & Melocotones, qu'on y confit pour en porter aux mines.

Guamanga est à 60. ou 70. lieuës de distance de Cusco. Le chemin est mauvais & pierreux. La ville est grande: il y a un Evêché, mais point de mines; ce qui fait que le païs n'est pas riche. En recompense les vivres y sont à bon marché, le terroir étant fertile, & très

propre à être cultivé. Il y a quantité de boeufs, de brebis, & de chevaux qui deviennent beaux & vigoureux.

Juancabeluca, ou Juancabelica, est le lieu où l'on fait le mercure. Il y a une montagne comme au Potosi, qui n'est ni moins haute, ni moins escarpée. On en descend par le moien d'échelles de corde, qui sont comme les tirevieilles des mâts. La mine est extraordinairement profonde, & il faut que les Indiens portent au haut sur leurs épaules les matiéres qu'on en tire, qui sont des pierres dont on fait le mercure. Il n'arrive que trop souvent qu'en montant & en descendant il tombe quelqu'un de ces malheureux, & alors il faut que tous les autres qui sont audessous de lui, tombent aussi & se précipitent, y aiant plus de 400. marches. Il y a une riviére où tout ce qu'on y plonge se convertit en pierre, & ceux à qui il arrive d'en boire de l'eau, meurent à l'heure même.

De Juancabelica on descend vers Xaura, qui est à 40. lieues de Lima. Elle est située dans une valée agréable, où tout abonde, & où l'air est fort sain. On y nourrit beaucoup de bêtes venues d'Espagne. Les Indiens y sément du froment & du mays. Il y a plus de 40. villages & plus de 10. mille habitans Indiens, sans comter un grand nombre d'Espagnols qui y trafiquent.

Entre la valée de Zaura & Lima il y en a une autre nommée Quorogerii, qui est à 12. ou 14. lieues de Lima, & toute habitée par des Indiens, n'y aiant que très-peu d'Espagnols parmi eux.

Depuis cette derniére valée jusqu'à Callao, ou Calliou de Lima on trouve les villages d'Aburco, de Pachacama, de Chica, d'Abia, où il y a peu d'habitans, & ils sont fort pauvres. D'ailleurs le

pais

païs n'eſt pas bon juſqu'à Canetto village où il y a environ 80. familles Eſpagnoles.

Sur cette côte, en tirant vers Arica, on voit encore pluſieurs villages habitez par des Eſpagnols; entre-autres Piſco, où l'on recueille beaucoup de vin, quoi-qu'il n'y ait qu'environ 50. hommes dans le village & dans la valée. Enſuite on trouve Yca, lieu à-peu-prêſſemblable; puis la Naſca; & après cela pluſieurs autres villages habitez par des Indiens; enfin la ville d'Ariquipa, qui eſt aſſez belle, & où il y a près de 2000. habitans Eſpagnols, un Corrigidor, un Evêque, & un Cabildo.

Le chemin de cette derniére place juſqu'à celle d'Arica, n'eſt pas frequenté & l'on y rencontre peu de gens. On tient qu'il y a auſſi pluſieurs lieux habitez au-deſſous de Lima, juſqu'à Chaucai où il n'y a pas moins d'habitans Eſpagnols qu'à Canetto. Aux environs de cette derniére place demeurent quelques Indiens qui cultivent les terres & nourriſſent du bêtail. Il y a peu d'Indiens ſur toute cette côte; mais ceux qui y ſont parlent bon Eſpagnol.

Plus bas on trouve Guara, où il y a un peu plus de 800. habitans, & parmi eux peu d'Indiens. Ils envoient à Lima beaucoup de ſucre, de ſirop, & de farine.

De Guara on ſe rend à Varancas bourg peuplé de 200. familles d'Indiens, qui recueillent du froment & du mays qu'on porte à Lima. Enſuite on arrive à Guarmei, où les habitans ſubſiſtent comme ceux de Varancas, n'y aiant preſque aucun Eſpagnol parmi eux. De cette derniére place on va vers un haut païs, où eſt le bourg de Caſmala, qui eſt preſque ruïné, dont les habitans ſont fort-pauvres, & où il y en a bien-peu.

A-

Après cela on trouve Santa, petite ville où il y a plus de 100. familles Eſpagnoles & peu d'Indiens; puis Truxillo, où l'on a établi depuis peu un Evêque. Le lieu eſt beau, mais on y eſt fort pauvre. Il y a près de 2000. Indiens. Son port ſe nomme Guanecaco. On ſème beaucoup de froment dans la campagne, où il y a auſſi pluſſieurs moulins à ſucre. De Santa l'on tranſporte des farines à Panama. On nourrit, dans les lieux voiſins, beaucoup de bétail venu d'Eſpagne, & quantité de cavales, pour en avoir des chevaux & des mulets. Les denrées y ſont à bon marché, auſſi n'y a-t-on guéres d'argent pour les paier.

La ville capitale du Chili ſe nomme S. Jago. Elle eſt habitée par des Indiens: il y a une mine d'or dont le Roi d'Eſpagne ne tire aucun profit. Coquinibo eſt une autre ville abondante en cuivre dont on fait des canons au Pérou.

Valdavia, ou Baldavia eſt abondante en or; mais les habitans la reprirent ſur les Eſpagnols l'an 1599. & ils y éxercérent de grandes cruautés.

A l'égard d'Auraco, où les Eſpagnols ont un fort, la compagnie de ſoldats qu'ils y tiennent en garniſon, y manque ſouvent de vivres.

Il y a un Gouverneur Eſpagnol dans la ville de la Conception, qui y entretient 400 ſoldats de ſon païs, qui ont quelques piéces de canon pour leur défence.

Chilve, ou Chiluë, qui eſt à l'extremité du païs, eſt auſſi entre les mains des Eſpagnols; mais elle eſt-ſi-peu conſidérable qu'un Capitai-Hollandois nommé Antoine Swart s'en eſt une fois rendu maître avec 30. hommes.

VOIA-

VOIAGE DE SEYGER van RECHTEREN CONSOLATEUR des MALADES, Et depuis PREVOT GENERAL D'OVERISSEL, AUX INDES ORIENTALES.

Avec une Rélation de l'état de l'isle FORMOSE, par GEORGE CANDIDIUS Pasteur, & une Description de la ville de Macao, ou Macau.

JE Partis d'Amsterdam avec ma femme & mes enfans, le 8. de Décembre 1628. pour me rendre au Texel; & le 11. nous allâmes à bord du yacht *Wessanen*, dans lequel j'avois ordre de m'embarquer, pour faire le voiage des Indes Orientales.

Nous trouvâmes au port le navire *Hollande*, monté par Jaques Specx Amiral de nôtre flote, avec 3. autres yachts nommez *Offane*, *Broecker-haven*, & *Beets*, ce qui faisoit 5. vaisseaux, qui n'atendoient qu'un bon vent pour partir.

Le 25. de Janvier 1629. nous mîmes à la voile, & le 28. nous mouillâmes l'ancre aux Dunes, sur la côte d'Angleterre, où nous trouvâmes *le Prince Henri*, *le Der Goes*, & le yacht *Soutelande*, qui étoient 3. vaisseaux de Zélande aussi destinez pour les Indes Orientales.

Le 17. de Février nous remîmes à la voile. Le 20. nous eûmes un vent échars. A 2 heures après minuit on vit des feux folets aux tons

 des

des mâts. Ils étoient comme de petites flammes, ou comme des chandelles allumées, & ils disparurent promtement. Les mariniers croient que quand il n'en paroît qu'un, c'est un présage de tempête; mais que quand on en voit 2. ou plusieurs, ce sont des marques qu'il fera beau tems.

Le 23. on ouvrit les Instructions cachetées qui nous avoient été données par Messieurs les Directeurs, pour savoir où nous devions relâcher, afin de prendre des rafraîchissemens, & de décharger une flûte qui servoit de magasin de vivres, chacun devant en recevoir sa portion à son bord.

Le 27. nous crûmes avoir dépassé les Barrels, ou Bartels, & sur cette estime il fut fait distribution d'un pot de vin à chaque plat, au-lieu de Batême. Car c'est une coutume que ceux qui n'ont jamais dépassé ces rochers, sont jettez deux fois du bout de la vergue à la mer, & les mariniers apellent cela Batiser.

Le 16. de Mars nous eûmes la vuë des côtes de S. Antoine, qui sont fort hautes. Lorsque nous en fûmes proche, nous nous trouvâmes par les 27. degrés 2. minutes.

Le 18. nous vîmes pleinement les montagnes de l'isle de S. Vincent qui gît tout-proche de celle de S. Antoine. Le 22. nous jettâmes l'ancre dans la baie de cette premiére isle.

Le 23. nôtre yacht, *le Prince Henri*, & le *Beets*, levérent l'ancre pour aller à S. Antoine, laissant les autres vaisseaux à la rade, hormis le *Soutelande* qui en étoit déja parti.

Le 24. nous ancrâmes à cette isle, & 3 heures après que nous y eûmes mouillé, *le Prince Henri* & le *Beets* remirent à la voile, pour con-

continuer leur route aux Indes Orientales. Pour nous, nous levâmes l'ancre, aussi-bien que le *Soutelande* qui étoit alors avec nous, afin de nous aprocher du rivage. En faisant nos bordées le *Soutelande* aiant donné sur des roches, le vent qui forçoit alors, le fit briser, & nous en vîmes bien-tôt floter le bris.

L'équipage qui avoit aussi été sur le point de périr, mais qui enfin s'étoit mis dans la chaloupe, vint à nôtre bord; & l'on retira encore la plus grande partie des éfets naufragez. Cet accident nous obligea de retourner à la baie de S. Vincent, où nous séjournâmes encore 25. jours, après avoir brûlé tout ce qui restoit du *Soutelande*, que nous ne pouvions emporter.

Le 29. on me mena dans l'isle, pour aller par terre à l'autre baie, où l'Amiral Specx étoit malade. En passant dans le refrein, la chaloupe où j'étois fut renversée, & je tombai à la mer; mais enfin on me sauva. Lors-que je fus dans l'isle, je ne pus gagner de jour jusqu'à l'autre baie, & j'eus bien de la peine à m'y rendre au commencement de la nuit.

Cette isle est déserte. On n'y trouve que des pommes sauvages qui empoisonnent; mais il y a de l'eau douce. A 10. ou 12, lieuës gît encore une autre isle, nommée l'isle du Mai, où il y a quelques Bandits que le Roi d'Espagne y a fait mener; & l'on y trouve quantité de boucs.

Le 30. nôtre magasin aiant été déchargé, reprit la route de Hollande, & nous remîmes à la voile, faisant route vers le cap de Bonne-espérance.

Le 9. de Mai 1629 on trouva un écrit plaqué sur la chambre du Capitaine du *Der Goes*, dont voici les termes. „ Si l'on ne nous don-

„ne plus d'eau qu'on ne fait présentement, „je ferai ensorte que tout le monde périra. Il y eut beaucoup de bruit dans le vaisseau : on y fit des recherches éxactes, pour découvrir quel étoit l'auteur; on confronta l'écriture; mais on n'en put tirer aucune lumiére.

LeConseil s'étant assemblé sur ce sujet à bord de l'Amiral, on ne sut quelle resolution prendre. On fit garde toute la nuit devant la sainte-barbe, & dans plusieurs autres endroits du vaisseau; ce qui dura jusqu'au midi de l'onziéme du mois, qu'un Quartiermaître nommé Harman Jacobsz, s'en expliqua ainsi.

Ecoutez tous, C'est moi qui ai écrit & plaqué le billet qui a été trouvé sur la porte de la chambre. Je ne crains pas de l'avoûer, quand il m'en devroit coûter la vie, car j'aime mieux soufrir une promte mort, que de mourir de soif à tous les momens du jour. Nous n'avons que 4. demi-setiers d'eau par jour; je n'en saurois vivre.

Sur cette déclaration, il fut mis aux fers, envoié à bord de l'Amiral, & condamné par le Conseil à être jetté tout vif à la mer. La Sentence fut éxécutée le 16. de Mai, à bord du *Der Goes*, où l'on mit des boulets aux jambes du criminel, & on le précipita dans l'eau. Le même jour nous parâmes les Abrolhos.

Le 7. de Juin, nous fûmes sur la côte de l'isle Criston, de laquelle nous nous éloignâmes un peu vers le soir. Le 8. on fit sonder, mais l'on ne trouva point de fond, La côte étoit en écore & semée de rochers en beaucoup d'endroits, & il y avoit dans l'isle une haute montagne couverte de néges. Nous reprîmes nôtre cours ver le Cap, où nous mouillâmes l'ancre le jour de la S. Jean. On

On y voit 2 grandes montagnes, celle de la Table, & celle des Lions. La première prend son nom de sa figure qui est plate par le haut. On ne sauroit monter à sa cime en moins de 6 ou 7 heures, & lors-que le tems est chargé, ou qu'il vente fort, on la voit couverte d'épais nuages, ensorte que le sommet ne s'en peut apercevoir.

La montagne des Lions, ainsi nommée parce-qu'il y a beaucoup de lions, n'est pas tout-à-fait si-haute. Quelques-uns disent que ce nom lui a été donné à-cause de sa figure, qui est semblable à celle d'un lion rampant.

Comme il fit beau tems, on alla dresser à terre 2. tentes où beaucoup de gens passérent la nuit. Les habitans du cap mènent une vie déréglée, qui aproche de celle des bêtes. Tout ce qu'ils mangent est cru: Chair, poisson, entrailles, peaux, il dévorent tout dès-que les bêtes sont mortes. Ils vont nuds, hommes & femmes, n'aiant qu'un petit morceau de peau, pas plus large que la main, sur leurs parties naturelles. Il ne paroît pas qu'il y ait parmi eux aucune Loi, ni Police, ni Réligion.

Leurs parures consistent en des colliers de verroterie, que nous leur donnons en troc pour des tortuës, ou des œufs d'autruche, dont il faut qu'il y ait une grande quantité en ce païs-là. Ils ont aussi des brasselets de cuivre, & des cercles aux jambes. Leurs brebis, dont plusieurs Voiageurs ont assez parlé, sont extrémement grasses; mais ils ne veulent pas en amener du côté du rivage. J'allai avec ma femme me promener & visiter leurs huttes, qui sont si-petites, que lors-qu'ils veulent fuir ils les emportent avec eux.

Les Sauvages nous voiant tous 2. ſeuls, ſe mirent en devoir de nous ataquer ; & il n'y a point de doute que nôtre imprudence ne nous eût coûté la vie, & que nous ne fuſſions devenus leur pâture, ſi 2. ſoldats ne fuſſent ſurvenus par haſard. Leurs mouſquets aiant éfraïé ces hommes cruels, ils s'éloignérent, & nous nous joignîmes à nos libérateurs.

Le même jour on vit venir du large un monſtre afreux juſqu'au côté du navire. Il ſembloit qu'il eût ſept têtes, & ſa gueule auroit été aſſez large pour avaler un des plus grands bœufs de Danemarc. S'il eût abordé le navire, il lui auroit aſſurément fait courir grand riſque ; mais Dieu, par ſa bonté, permit qu'il en paſſât tout-proche ſans le toucher.

Il étoit auſſi gros qu'une des plus grandes balénes, de couleur griſe, & tout velu. Nos Officiers & tous les autres mariniers dirent qu'ils n'en avoient jamais vû de ſemblable, quoi-que nôtre Capitaine eût déja fait 3. autres voiages aux Indes, & qu'il eût fait le tour du monde par le détroit de Magellan.

Le 5. de Juillet, nous remîmes à la voile, ſavoir les vaiſſeaux *Hollande* comme Amiral, *Der Goes*, *Oſſanen*, & *Weſſanen*, après avoir fait 11. jours de ſéjour dans la baie de la Table, & fait de l'eau. Le 6. nous fûmes battus d'une furieuſe tempête, ce qui ne manque guéres d'ariver à ceux qui navigent ſous ce cap.

Le matin du 1. nous découvrîmes 7. vaiſſeaux Eſpagnols, parmi leſquels il y avoit 4. ou 5. galions. Pour nous, nous n'avions qu'un grand navire, qui n'avoit qu'une bordée de canon, nos 3. autres bâtimens n'étant que de petits yachts. Ainſi nous fûmes contrains

d'a-

d'ariver sous le vent, défence fort-propre pour ceux qui se sentent trop-foibles, quand ils y ont recours assez tôt.

Les Espagnols nous voiant courir-vent arriére, forcérent de voiles, & chassérent sur nous pendant-que nous faisions la même manœuvre pour fuir. Cependant nous ne laissions pas de préparer toutes choses pour le combat, en cas que nous ne pussions l'éviter, étant en résolution de nous bien défendre. Mais comme ils virent que nos vaisseaux étoient meilleurs voilliers que les leurs, ils cessérent de nous pour-suivre, outre qu'en pinçant trop le vent, le grand mât de hune de celui de leurs navires qui étoit le plus de l'avant, se rompit. Ainsi vers le soir aiant reviré, ils continuérent leur route & nous la nôtre.

Le 18. d'Août 1629. le Fiscal Roose mourut à bord de l'Amiral. Le 19. on fit ses funérailles, & pour cet éfet tous les soldats se mirent sous les armes, & se rangérent en haie le long des bords du navire; le corps fut porté 3. fois autour du grand mât; & mis ensuite à la mer à stribord; puis on fit 3. décharges du gros canon, & autant de la mousqueterie.

La nuit du 17. nous fûmes proche de la Terre du Sud, ou de la Terre de Concorde, où nous trouvâmes fond sur 40. brasses, & nous courûmes la bande du Nord. C'étoit sur cette côte que le vaisseau *Batavia* s'étoit perdu. J'ai parlé moi-même, étant à Batavia au Pasteur qui y étoit, de qui la femme & les enfans furent égorgez par nos propres gens, à la réserve d'une fille que ces scélérats violérent; ce qui n'est qu'un échantillon des barbaries qu'ils commirent.

Ce malheur ariva en cette maniére. Le Ba-

tavia étant échoüé, les gens se sauvérent dans des isles où il n'y avoit point d'eau douce. Le Maître aiant ofert d'aller avec la chaloupe en chercher au continent, prit la route de Batavia, & laissa tout son équipage dans ces isles. La mesintelligence se mit entre eux; ils se séparérent en diverses troupes. Ce qu'il y eut d'honnêtes gens se joignirent ensemble, & les autres commirent toutes les méchancetés qu'il leur fut possible de commettre, & dont ils se purent aviser. Le Commis & ses adhérans, après avoir fait beaucoup de mal, se rendirent à Batavia, où ils furent supliciez, sur les plaintes & les témoignages du reste de ceux qu'ils avoient outragez, qui s'y étoient aussi rendus.

Le 23. de Septembre nous mouillâmes l'ancre à la rade de Batavia. Nous y aprîmes que le Général Jean Pietersz Coen étoit mort subitement depuis 2. jours. Il avoit fort-bien soupé au soir, sans se plaindre d'aucune incommodité, & il expira ensuite sur les 2. heures après minuit. Il fut enterré dans l'Hotel de ville de Batavia. L'Amiral Jaques Specx qui y étoit alors, fut choisi d'une commune voix, & établi Gouverneur Général dans les Indes, par provision.

Nous trouvâmes cette ville assiégée par plus de 120000. Javanois. Cette guerre avoit pris son origine dès l'année 1618. ou 1619. Les premiéres flotes de la Compagnie qui étoient allées aux Indes, avoient bâti un fort & établi un comptoir à Ternate, du consentement du Roi, pour se mettre en sureté contre les Castillans qui y étoient déja établis depuis longtems. Ensuite ils avoient eu permission de tenir aussi un comptoir à Bantam, & un à Jaccatra, qui est présentement Batavia. On

On avoit fait plusieurs Traités de commerce avec ces Rois, qui n'avoient jamais tenu leur parole ; & qui n'avoient éxécuté les Traités, que pendant-qu'ils n'avoient pas jugé avantageux pour eux de les enfreindre. Dès-qu'ils se croioient en état de lever sur nos gens de plus gros droits que ceux dont on étoit convenu ensemble, ils les vouloient contraindre de s'y soumettre.

Ces véxations se faisoient avec si-peu de ménagemens à Bantam & à Jaccatra, que nos gens, qui virent qu'on ne gardoit plus de mesures, & qu'on avoit dessein de les pousser à bout, pensérent à se mettre en état de défence. Les Rois qui s'en aperçurent, & qui jugérent qu'ils ne pourroient nous tiranniser à leur gré, pendant-que nous sérions en bonne intelligence avec les Anglois, s'apliquérent à flater ceux-ci, & à les animer contre nous, en leur promettant de les gratifier, & de faire tomber entre leurs mains tout le commerce qui se faisoit dans leurs païs avec les Européens.

Par cette voie aiant engagé les Anglois à se déclarer nos ennemis, il y eut combat dans le mois de Janvier 1619. entre 11. de leurs navires & 7. des nôtres, qui n'étant pas assez forts pour continuer à faire tête à leurs ennemis, s'en allérent à Amboine, pour rassembler les forces que nous y avions, aussi-bien-qu'à Ternate & à Banda.

Pendant cette course le Roi de Jaccatra & les Anglois tenoient assiégé le fort que nous avions auprès de la ville, & ils l'avoient contraint à capituler, lors-qu'il fut délivré par des voies que je ne raporterai pas ici, n'aiant pour but de dire que ce qui peut faire connoître l'ori-

gine de la guerre qui se faisoit à nôtre arivée.

Après une absence de plusieurs mois nôtre flote, composée de 18. vaisseaux, revint des Moluques. Les Anglois qui furent avertis de sa venuë, embarquérent promtement le canon qu'ils avoient à Jaccatra, & sortirent du détroit de la Sonde.

Le Général Coen aiant mouillé l'ancre devant la ville, fit débarquer ses troupes, & le lendemain les aiant fait ranger en ordre, au nombre d'1100. hommes, il leur fit passer la riviére, & leur commanda de donner assaut à la place, qui n'étoit qu'à une portée de mousquet de nôtre fort. Elle fut vigoureusement ataquée & emportée. Le Roi, qui en avoit été déja comme chassé une fois par les troupes de Bantam, & qui y étoit revenu, prit encore la fuite, avec ce qu'il y eut de peuple qui le put suivre. Le reste fut passé au fil de l'épée, c'est-à-dire les hommes, mais non-pas les femmes, ni les enfans. La ville fut brûlée, les murailles rasées, & tout en fut éteint jusqu'à son nom.

Après avoir fait cette conquête, on prit des mesures pour se l'assurer. On travailla promtement aux fortifications, & non-seulement on se maintint dans la possession, mais nos forces s'accrurent considérablement.

Le Mataram ou Empereur de l'isle de Java, nous voiant en possession de cette place, & que nous en levions les tributs, même sur les originaires du païs qui venoient pour y trafiquer avec nous, ainsi que sur toutes les autres nations, Chinois, Japonois, Siamois, insulaires de Sumatra, de Succadana, &c. ce qui aportoit de grands profits à la Compagnie, & beaucoup de diminution aux revenus des villes voisines, avoit

voit entrepris de la ruiner. Pour cet éfet il avoit sollicité tous les Rois de Java, & avoit formé cette nombreuse armée, qui la tenoit alors assiégée.

Son camp n'étoit qu'à une portée de mousquet de la place, & il s'y étoit bien retranché. Les assauts se donnoient ordinairement la nuit; mais les Javanois étoient toûjours vigoureusement repoussez. Aprés nôtre arivée on fit une sortie sur eux; & on leur ruïna quelques batteries. Ce petit avantage fut acompagné d'un accident fâcheux. Dix ou 12. grenades aiant crévé entre les mains des soldats qui les vouloient jetter, en tuérent 2. ou 3, & emportérent les bras ou les mains à 7. ou 8. autres. On reconnut que c'étoit la faute de l'Ingénieur, qui n'avoit pas bien pris ses mesures.

Ce qu'il y eut encore de plus chagrinant fut que comme cet accident ariva pendant la chaleur de l'action, il causa du desordre parmi nos gens, qui non-seulement ne purent pousser plus loin leurs avantages, mais même ils firent quelque perte qu'aparemment ils n'auroient pas faite, quoi-que de leur côté les ennemis en eussent fait une beaucoup plus considérable.

Le 6. comme les assiégeans faisoient un feu continuel; & qu'il passoit incessamment des boulets par-dessus la maison où j'étois logé, je voulus me retirer dans le fort. En traversant le pont un boulet sifla le long de moi, quoique sans me toucher. Le bruit, le mouvement de l'air, & peut-être la fraieur, me firent tomber à terre. On crut dans le fort, que j'avois été tué; mais grâces à Dieu je m'y rendis sain & sauf.

Au lieu de continuer à faire jetter au mi-

lieu de la riviére tous ceux qui mouroient au camp, qui étoient en grand nombre, le Mataram s'avisa de faire dans l'eau, au-dessus de la place, de doubles estacades de pieux, entre lesquelles il fit mettre les corps, afin que l'eau ne les emportant plus, ils la corrompissent & l'air aussi; ce qui arriva en éfet, jusqu'au point qu'il fallut creuser des puits, parce-qu'on n'osoit plus se servir de l'eau de la riviére.

La nuit du 20. les ennemis firent une vive ataque, & ils furent vivement repoussez. L'action aiant duré 3. heures, ils se retirérent pour aller environner avec toutes leurs forces la redoute de Maegdelin, qui étoit à une autre extrémité de la ville. Il n'y avoit que 15. ou 16. hommes, qui la défendirent courageusement, tant qu'ils eurent de la poudre & du plomb; & quand ils eurent tout consumé, ils se servirent des tuilles & des pierres du bâtiment. Enfin voiant qu'ils en étoient presque à bout, un des soldats qui, après avoir résisté si longtems lui 15. me à une telle multitude de gens, n'avoit pas fait son compte de leur céder, cria aux autres, qui commençoient à se décourager, *Il ne sera pas dit que ces vilains tout nuds aient le dessus de gens aussi bien vêtus que nous sommes: je sai bien ce que je vais faire.* Il prit un pot en sa main, courut aux lieux, & l'en aporta plein d'excrémens, qu'il jetta sur les corps nuds de ceux qui étoient les plus proches, qui ne pouvant suporter cette puanteur se retirérent. Une partie de ses compagnons fit de même, & pendant qu'ils se servoient de cette sorte de défence, qui en éfet désoloit leurs ennemis, mais qui ne pouvoit pas longtems durer, le secours vint de l'autre extrémité de la

vil-

ville, & les ataquans prirent la fuite en criant en leur langage : *O Diables de Hollandois ! Qui a jamais vu des Diables comme ceux-là, ils se batent avec de la*...

Le soir du 1. de Novembre 1629. nous vîmes le feu en 3. endroits de leur camp, ce qui nous surprit, ne sachant ce que cela vouloit dire. Nos Oficiers jugérent à-propos de ne faire aucun mouvement, & de se tenir sur leurs gardes. Le lendemain nôtre Général aiant fait sortir de la cavalerie, & quelques compagnies d'infanterie, pour aller découvrir ce qui s'étoit passé la nuit, on trouva que les ennemis avoient brûlé leur camp, & qu'ils s'étoient retirez, aiant eux-mêmes tué plus de sept à 800. de leurs gens.

Ce qu'il y avoit de singulier étoit que tous ces corps furent trouvez étendus dans une plaine, de rang & comme avec symmétrie, les uns percez, les autres décapitez. Trois ou 4. jours après, l'air en fut tellement infecté, qu'on n'osoit s'aprocher de ce lieu-là. Voici ce qu'on aprit dans la suite touchant cet incident.

C'étoit le second siége que les Javanois avoient mis devant Batavia. Dès l'année précédente le Mataram, avoit fait assembler les forces des principaux Princes de l'isle, & avoit fait assiéger la ville. Mais son armée avoit été contrainte de lever le siége.

Le Prince de Madure, qui est une autre isle qui ne gît qu'à une demi-lieuë de Java, & qui relève aussi du Mataram de celle-ci, fit de grandes railleries de tous les Princes qui avoient été obligez d'abandonner la place, & se vanta que s'il avoit été à la tête d'une telle armée, il n'auroit pas fait une si-honteuse retraite.

Dans la passion où le Mataram étoit de rui-

ner Batavia, il crut devoir se servir de ce Prince pour Général, & l'engager à une entreprise qu'il se promettoit d'éxécuter si-facilement. Il sollicita aussi de nouveau les autres Princes, & ils étoient revenus tous ensemble former ce second siége.

Ce nouveau Général n'aiant pas plus avancé que les autres, & voiant que ses propres troupes s'afoiblissoient extrémement, prit aussi la résolution de quitter la partie, & de faire retraite. L'Empereur à qui la plupart de l'armée obéissoit, outré de recevoir ce second afront, fit tuer le Prince de Madure & ceux qui étoient de son parti, en lui faisant dire; Puis-que tu ne tiens pas ta parole, tu ne t'en retourneras pas en vie de devant Batavia.

Cette ville, que les Javanois nommoient Jaccattra, & que les Chinois nommoient autrefois Calappa, nommant aussi le détroit de la Sonde, Sunda Calappa, nom qu'il retient encore aujourd'hui, est située à 12. lieuës de Bantam, à l'Est, sur un beau golfe, où il y a, du côté du large, quelques petites isles qui garantissent la baie de la violence de la mer. Les vaisseaux y mouillent à une portée de petit canon du fort, qui est sur le bord de l'eau, & qui a 4. bastions, dont le principal se nomme le Diamant, & les autres le Rubis, la Perle, & le Safir, tous révêtus de pierre de taille.

La ville s'étend de la forteresse en longueur vers les terres, & la riviére passe au-travers. Les rempars du côté de l'Est, sont aussi revêtus de pierre de taille, & du côté de l'Ouest, ils sont défendus de quelques redoutes. La ville est traversée de plusieurs canaux; aux bords desquels il y a de grands cocos.

Il y vient des Marchands d'une infinité de païs, qui paient aux Hollandois les droits d'entrée & de sortie à 10. pour 100. Il y a 5. ou 6000. habitans Chinois, qui paient tous les mois un impôt à la Compagnie. Un homme de peine qui travaille à la journée, paie chaque mois une demi réale de huit, la réale prise à 50. sous. Une boutique d'herbages, de fruits, & de communes denrées paie par mois 4. réales de huit. Un pêcheur paie 3. réales. Une boutique de soie, de porcelaine, de damas, de satin, d'armosin, ou d'autres semblables marchandises, paie 6. réales par mois. Celui qui distille de l'arack, qui est de l'eau de vie de ris, paie 8. réales: un artisan, comme un tailleur d'habits, un cordonnier, un orfèvre, un chapelier, un masson, un maréchal, paie 2. réales: mais ceux d'entre ces artisans qui tiennent des boutiques paient 5. réales par mois. Ainsi l'entretien de la garnison & de la ville de Batavia non-seulement ne coûte rien à la Compagnie, mais elle en retire même de gros revenus.

A l'égard des habitans Hollandois, ils paient, comme les étrangers, les droits d'entrée & de sortie qui sont de 10. pour 100. La garnison est ordinairement de 5. ou 6. compagnies de soldats. La forteresse est grande & spacieuse, quarrée, & pourvuë de 15. piéces de canon.

La Réligion des Chinois qui sont à Batavia, n'est presque pas différente de celle des autres nations idolâtres. Leurs sacrifices, ou cérémonies, ont quelque chose de singulier. Lorsqu'ils vont dans leurs Pagodes, ils aprêtent les mêts les plus exquis qu'ils puissent trouver des poules bouillies, & rôties, d'autres viandes, du lard, du poisson; toutes les meilleures confi-

fitures, & les meilleurs fruits; & ils les mettent devant leurs Idoles dont quelques-unes semblent être des figures de Diables, & ne sont pas plus hautes qu'un empan.

Après cela ils allument une quantité de lampes & de petits cierges; ils font fumer de l'encens & d'autres parfums; ils se prosternent la tête jusqu'en terre, mettent sur leurs piés leurs mains jointes, & les relèvent jusqu'à 3. ou 4. fois; puis ils vont s'asseoir & faire bonne chére, ne cessant & ne se retirant point, qu'ils ne soient plus qu'à demi ivres. Ils n'ont point de Pagodes publics à Batavia comme dans leur païs: ils y pratiquent leur culte dans les plus belles maisons particuliéres qu'ils possédent.

Ils croient qu'il y a un Dieu au Ciel, mais que c'est un être trop sublime pour se mêler de ce qui se passe sur la terre, & parmi les hommes: qu'il y en a un autre au-dessous de lui, qui est chargé du gouvernement du monde, & c'est celui-là qu'ils servent & qu'ils adorent. Ils rendent aussi des respects au Diable, afin qu'il ne leur fasse point de mal. C'est là ce que j'en ai pû aprendre.

Le 4. de Décembre 1629. il me fut ordonné d'aller exhorter à la mort 2. jeunes garçons qui avoient commis le crime de Sodomie ensemble, & un homme qui avoit tué sa femme. Je passai la nuit avec eux, & le 5. les 2. premiers qui étoient de l'âge d'environ 17. ans, furent mis en des sacs, & jettez dans la riviére. L'autre eut la main droite coupée, puis il fut décapité.

Le 25. je reçus ordre de la part du Sieur Général & des Pasteurs, de m'en aller avec ma famille faire les fonctions de mon emploi

dans

dans l'une des isles de Banda, & pour cet éfet je m'embarquai dans le navire *la Brille*.

Le 30. après midi, comme nous étions proche de Japara, le tems étant assez beau, je montai sur le pont, & m'entretins avec le Pilote. Tout d'un coup nous vîmes paroître au Ciel un petit cercle rond. J'avois souvent oui dire qu'un tel phénoméne étoit un présage d'une subite tempête. Je le fis remarquer au Pilote, & lui aiant demandé s'il ne feroit point amener une partie de ses voiles, il se fâcha, & me dît de me mêler de lire mes livres.

Nous continuiïons à discourir ensemble, lorsqu'il se leva tout d'un coup un vent si-terrible, que nous crûmes tous périr. Le Pilote & tout l'équipage firent tant de fatigue, que les forces leur manquoient, & qu'ils ne pouvoient plus manœuvrer. Nous fûmes fort-persuadez que le vaisseau alloit tourner sens-dessus-dessous: mais il plut à la bonté de Dieu de nous conserver. Ces sortes de tourbillons ne durent pas longtems. S'ils étoient de durée il ne seroit pas possible aux mariniers de suporter la fatigue qu'il faut faire pendant ce tems-là.

Le 20. de Janvier 1630. nous prîmes terre à Banda, c'est-à-dire, à 400. lieues de Batavia, & nous mouillâmes l'ancre à l'isle de Nassau. Le 23. le Président Gerrit Denys m'ordonna d'aller faire ma résidence à Salamma, dans la grande isle de Lontor, où je trouvai 3. Bourgeois Hollandois, un Sergeant, 10. soldats, 10. ou 12. Mardicres, ou Noirs libres. J'y eus une maison de bambouc, qui fut assez grande pour servir aussi d'Eglise.

Quinze jours après mon établissement, j'y fis le service en Malais, qui consistoit à lire des Sermons,

mons, à faire des priéres, à chanter des Pseaumes. Le bourg de Salamma est de peu d'étenduë. Le séjour en est dangereux à cause du voisinage de Céram, dont les habitans étant nos ennemis, traversent de nuit, avec leurs petits bâtimens, & viennent enlever tout ce qu'ils trouvent. Cette isle de Céram, qui est grande, gît à 20. lieuës de celle de Banda, au Nord.

Le 28. le vaisseau *la Brille* alla charger du sagu aux isles de Cay & d'Arou. C'est la nourriture la plus commune dans les isles Moluques, à Amboine, à Banda, & à Ceram. Les galettes qu'on en fait se conservent fort longtems, & il s'en fait un grand commerce dans les 2. isles, où le vaisseau étoit envoié.

Le 9. d'Avril 1630. le Sieur P. Raemborch, Conseiller des Indes, vint aux isles de Banda, pour y demeurer en qualité de Gouverneur. Il seroit venu plutôt s'il n'eût pas perdu en venant, par un naufrage, *le Chameau* qui étoit chargé de ris; ce qui étoit cause que nous en manquions dans ces isles.

Le 29. de Mai, *la Brille* revint, & en amena une bonne provision. Les Oficiers avoient couru grand risque de perdre la vie. Les Noirs les avoient invitez à un festin, dans le dessein de les massacrer, eux & leur suite; & ils l'auroient fait si les matelots ne s'en fussent aperçus, & ne se fussent promtement mis en état de s'y oposer. Ces perfides avoient aussi cru que pendant que nos gens seroient à terre, & qu'il n'en resteroit presque plus dans le vaisseau, ils pourroient s'en rendre maîtres. Mais l'un & l'autre de ces projets avoit avorté.

Le 24. de Juin 1630. il y eut un grand tremblement de terre. Lors-que cet accident arive

ve, & il arive souvent dans ces isles, comme dans les isles voisines, ceux qui s'en aperçoivent les premiers, ont coutume de crier de toute leur force; de battre sur des bassins, sur des chauderons, sur des pots, ou sur la premiére chose qu'ils rencontrent sous leur main, pour en avertir les autres, afin-qu'ils y fassent atention. Cependant ils n'en paroissent pas fort éfraïez, tant on se familiarise avec les choses les plus terribles, quand on les a souvent devant les yeux, ou dans l'esprit. Le 17. de Juillet suivant, il y en eut encore un autre.

Le 26. d'Octobre, nous vîmes terrir à Salamma 5. jonques, & plusieurs orangbaïas, ou petits bâtimens à rames, chargez de sagu, de noix de cocos, & d'autre denrées, qui s'en allérent ensuite au fort de Nassau.

Le 4. de Novembre, 2. François, un Anglois, & 11. ou 12. Noirs tant esclaves que Mardicres, désertérent l'isle d'Oure, qui est aussi une des isles de Banda, pour aller à Céram. Mais comme ils n'avoient pas les connoissances nécessaires pour cette navigation, ils prirent la route d'Amboine, & s'y étant rendus, ils furent arrêtez prisonniers. Quand ils eurent été examinez un des François fut condamné à être pendu, & sa femme le fut au fouët. L'autre François & l'Anglois eurent leur grace, parce-qu'ils avoient été puissamment sollicitez par ce premier Ils demeurérent en garnison à Amboine, & il fut défendu de leur reprocher à l'avenir ce qui s'étoit passé.

Au commencement de l'An 1631. on vit venir à diverses fois 4. ou 5. bâtimens à la rade.

Banda gît à 4. degrés & demi de latitude Sud.

Sud. Sous ce nom on comprend 6. isles dont la plus grande se nomme Lontor; la 2. de, Nera; la 3. me, Pulo Wai, ou Poule Wai; la 4. me Poule Ron; la 5. me Rosageyn; la 6. me Gœnongapi, ou Gunnapi.

Nôtre principal fort est dans Néra. Il se nomme Nassau, ainsi-qu'il a été déja dit. Il y en a encore un autre plus petit, situé sur une montagne, qui a le nom de Belgica. Il y a aussi un bon fort à Lontor, & 5. redoutes en 5, autres endroits, une à Salamma, où j'ai demeuré; une à Oure; une à Waeyer; une à Orangtatte.

Il y a encore un fort à Poule Wai; une redoute à Poule Ron; une redoute à Rosegeyn. Le Gœnongapi est une montagne ardente, peu éloignée de Néra, où personne n'habite. Elle fume jour & nuit, & vomit quelquefois des flammes, du feu, & des pierres. Il y avoit quelques années qu'elle s'étoit ouverte, & qu'elle avoit jetté prodigieusement des pierres, & même des roches entiéres, qui comblérent tellement le canal d'entre cette montagne & Néra, qui avoit alors 20. brasses de profondeur, qu'il n'a plus été navigable depuis ce tems-là.

Les isles de Banda sont fertiles, sur-tout en noix muscades & en macis; fruit qui ne se trouve en aucun autre endroit des Indes. Ainsi on ne peut avoir cette sorte de marchandise dans l'Europe que des mains de la Compagnie: car l'infidélité, les trahisons, les meurtres commis par les habitans, lui ont donné lieu d'user de représailles contre eux, & elle a été obligée de les disperser, ensorte qu'il n'y en est point demeuré, & que ce qu'il y a de gens, sont des peuplades qu'elle y a faites, par le moien desquelles elle est en possession de tous les païs qui produisent ces excellentes épiceries. Pour

Pour faire entretenir les arbres, cultiver les terres, & peupler ces isles, la Compagnie fait partager le terrein en vergers, qu'elle distribue aux Bourgeois Hollandois, en donnant à chacun à proportion de ce qu'il a d'esclaves, pour les cultiver. Tout ce qu'ils recueillent, ils sont obligez de le porter au comptoir, où on le leur paie à 7. sous la livre le Macis, & la livre de noix muscade à un son ou un peu moins. J'y en ai souvent livré moi-même, toûjours à ce prix-là. Car les noix y sont fort-peu estimées, à cause de la prodigieuse quantité qu'il y en a, jusques-là que je me suis trouvé à des festins, où les chandelles en étoient faites.

Il y a aussi des Maures, qui vivent dans la soumission requise, & qui ont des vergers. Il y en avoit dans mon voisinage. Ces gens-là enterrent leurs morts d'une façon bien particuliére. Après avoir mis le corps dans un cercueil, puis dans la terre, ils élèvent sur le tombeau un petit bâtiment où ils mettent du feu avec de l'encens, & pendant 8, ou 10. jours, ils vont chaque jour faire le tour de cette loge avec de grands bruits, criant à gorge déploiée ? Oh! cher ami, pourquoi êtes-vous mort? Avez-vous manqué de manger? Avez vous manqué de boire? Avez-vous manqué d'argent ? Avez-vous manqué de vêtemens ? Ils disent beaucoup d'autres choses où il n'y a pas plus de raison.

Il y a encore dans ces isles d'autres Indiens qui ont été batisez, & qui pourtant retiennent quelques-unes de leurs pratiques, entre-autres à l'égard des enterremens. Quand un homme est expiré, ils le mettent sur une *Degge-Degge*, c'est-à-dire sur un lit, ou plutôt sur une place de repos, car ce n'est pas sur des lits

qu'ils

qu'ils se couchent : ils l'ensevelissent dans une piéce de toile fine ; de 20. ou 30. ou 40. ou 50. jusqu'à 60. aunes, selon le bien & la qualité du défunt ; & ils le pleurent pendant quelques jours. Quelques femmes, qui demeurent assises autour du corps, font de grands cris, s'arrachent les cheveux, hurlent, & font-à-peu près ce qu'il est dit dans l'Exode que les Egiptiens firent durant 70. jours.

Pendant ma demeure à Salamma, il y eut à Néra un tremblement de terre bien terrible. Sur les 9. heures du soir, il faisoit beau tems, & il n'y avoit aucun présage de tempête. Peu de tems après, le Fiscal & sa femme sortirent, & allérent manger hors de chez eux. Au retour dans leur maison, qui étoit sur le bord de la mer, le Fiscal aiant demandé à boire, sa femme lui dît ; Ne sentez-vous point que la terre tremble ? Le Fiscal sans y prendre garde, ni à ce que sa femme disoit, lui redît ; Je vous dis que je veux boire. La femme répondit ; Que dites-vous ? Je ne sai où je suis, oh ! la terre tremble. A-peine eut-elle achevé ces paroles que la terre s'entre-ouvrit, la mer fut dans une prodigieuse agitation, & roulant ses flots sur la terre, elle emporta beaucoup de maisons.

Le Fiscal voiant les eaux entrer dans la sienne, prit sa femme par la main, & la mer les emmena ainsi tous deux. Comme il sentit qu'ils périssoient, & qu'il ne pouvoit sauver sa femme, il la laissa pour faire un éfort afin de se sauver lui-même : mais ce fut inutilement, il fut emporté bien-avant, & se noïa, au-lieu qu'une vague enleva sa femme du lieu où il l'avoit quittée, & la jetta sur le rivage. Un honnête homme qui s'éloignoit pour se sauver, voiant cette

cette femme à demi dans l'eau, qui faisoit encore quelques éforts pour tâcher de s'en tirer, retourna sur ses pas, la prit, & l'emmena, pour pleurer la perte de son mari, avec celle de sa maison, & de ses biens. C'est une chose presque incroïable que la multitude des poissons qui furent jettez sur la terre.

Dans ce même tems-là, il y avoit à Néra un scélérat impie, nommé Corneille Slim, Canonnier, natif de Rotterdam. Un jour que ma femme étoit dans cette isle, & qu'elle avoit manqué de s'embarquer dans l'orbaie qui revenoit à Salamma, elle pria le Gouverneur de lui en faire donner une autre pour la remener. Lorsqu'elle fut au lieu où l'orbaie l'atendoit, ce Slim qui s'y trouva, lui fit de pressantes sollicitations de différer jusqu'au lendemain, lui assurant qu'avant que la pirogue fût à moitié chemin, elle tourneroit sens-dessus-dessous.

Comme ma femme paroissoit faire peu d'état de cet avis, il redoubla ses instances, jurant qu'il se donnoit au Diable si la chose n'arivoit pas. Ma femme n'aiant pas laissé de poursuivre son dessein, la pirogue se renversa éfectivement: mais personne ne se noïa. Enfin un jour que ce malheureux juroit, maudissoit & se donnoit au Diable, le Diable éfectivement le prit, car la chose ne peut pas être arivée que par l'opération du Diable: il fut enlevé en l'air, aux yeux de plusieurs personnes, & étant retombé à terre, il fut enlevé une 2de fois, & fut transporté sur une montagne nommée de Gernapel qui est dans la mer, tout-proche de l'isle. Deux ou 3. jours après, il y alla des gens de la part du Gouverneur, qui l'aiant cherché par-tout ne le trouvérent ni mort ni vif.

Il y a quantité de grands ſerpens à Néra. Ils dévorent les poules, les canards, & juſqu'aux petits pourceaux. Comme je ne ſavois ce que devenoient des poules que j'avois, un jour que j'en parlai à un de mes voiſins, il me dit que les ſerpens les mangeoient. Pour en ſavoir la vérité je mis des gens en ſentinelle pendant la nuit. Le ſerpent vint & en avala quelques-unes. Ils y coururent avec des hacheraux, & après lui avoir coupé la tête & la queuë, ils lui ouvrirent le ventre, où ils trouvérent un cochon de lait, un canard & 5. poules, qu'ils tirérent, & les aiant fait cuire ils les mangérent, avec la chair du ſerpent même, qui n'étoit point venimeuſe.

Il y a dans cette même iſle pluſieurs montagnes toutes couvertes d'arbres de noix muſcades. Il y a quantité de ceriſiers, dont les ceriſes ſont auſſi groſſes que des prunes, & quelques-unes même auſſi groſſes que des poires, étant d'un beau rouge, pleines de jus, & d'un goût très-agréable. On y voit dans les arbres beaucoup de perroquets; des Cacataus, qui ſont plus gros que les perroquets, & ont des becs crochus, avec un beau plumage; des corbeaux des Indes, dont les plumes ſont plus belles que celles des perroquets.

On y voit d'autres oiſeaux nommez Lo, qui ont auſſi un fort beau plumage; d'autres qui ne vivent que de noix muſcades, à qui on a donné le nom de Mangeurs de noix, & qui ſont de la grandeur d'un coq de bruïére, n'étant pas moins bons: on les aprête & on les mange ſans les vuider, comme on mange ici les beccaſſes.

Il y a dans les bois une ſorte d'arbre qu'on nomme des Saggueüéres, ou des Clappes. On en tire, comme d'une fontaine, une agréable li-

liqueur qu'on boit au-lieu de vin, & qui enivre comme le vin. Pour la tirer, on coupe une branche de l'arbre, & on pend au bout qui reste de la branche coupée, un roseau creux, qui contient environ 5. pots de liqueur. On va au matin & au soir battre ou secoüer l'arbre, & il distille dans le roseau sa liqueur qui est fort agréable, & à-peu-près de la couleur du petit lait.

Mais quand on ne va point secoüer ces arbres, au-lieu de rendre leur liqueur, ils produisent des noix qui sont presque aussi grosses que la tête d'un homme, & à-peu-près du goût des noisettes: on les prépare pour les faire cuire dans l'eau, comme le ris. Elles ont aussi au-dedans une liqueur presque semblable à celle qui coule de leurs arbres.

On pêche dans les isles de Banda d'une façon singuliére. On entrelasse des feuilles de cocos ensemble, jusqu'à deux ou trois cents brasses de long, de la forme d'une seine, & 10. ou 20. Indiens prennent cette sorte de filet, qu'ils portent dans l'eau, & le conduisent jusques-à-ce qu'il fasse un rond; courant, battant & nageant tout-autour avec un grand bruit, & avec des cris & des chants éfroïables. Par ce moien ils pêchent une quantité extraordinaire de poisson.

Une fois qu'ils faisoient un pareil filet, ma femme qui les regardoit faire, marcha dessus par mégarde. Ils en furent desolez, disant que leur peine seroit perduë; qu'ils ne prendroient point de poisson; que ce qui étoit arivé leur porteroit malheur. Ma femme leur dît en Malais: Est-ce donc que vous ne croiez pas qu'il y a un Dieu au Ciel, de qui dépend le bonheur & le malheur, & non-pas d'un accident tel que ce-

celui-ci ? Ils répondirent que quoi-qu'il en fût c'étoit un très-mauvais augure qu'elle eût marché sur leur filet. Elle leur dît que puis-qu'il étoit prêt, elle les prioit de le jetter en sa présence, afin de voir ce qui en ariveroit.

Ils y consentirent, & ils pêchérent 6 à 7000. poissons. Quand ils virent cette multitude, ils s'écriérent; Cette femme Hollandoise nous a porté bonheur. Lors-qu'ils font cette pêche, jamais leurs femmes ne sont présentes. Il en vint quelques-uns à ma maison me faire le récit de ce qui s'étoit passé, & ils m'aportérent par present 60. à 70. poissons, pour moi & pour tous ceux de ma dépendance.

Tous ces poissons étoient d'une même espèce: on les prend ainsi en grand nombre à certains tems de l'année: ils sont de la grosseur & de la figure, à-peu-près, des maquereaux. Le goût en est fort-bon, mais ils font un éfet particulier. Lors-que l'on en mange beaucoup, on devient tout-rouge par le corps, aussi-bien que par le visage, ce qu'on attribuë à une grande chaleur de cet aliment. Une grande douleur de tête survient ensuite, & les rougeurs passent à mesure qu'elle augmente, puis elle passe aussi. Les Indiens nomment ce poisson Ikanpanas, ce qui signifie, Poisson chaud.

Il y a une saison de l'année où les femmes vont pêcher la nuit avec une torche allumée à la main. Elles marchent le long du rivage, dans l'eau à un pié de profondeur. A la clarté de cette torche, qu'elles nomment Dammas, elles voient le poisson dans l'eau, & le prennent avec les mains, d'une maniére si-preste & si-adroite qu'on en est surpris.

Les hommes fichent aussi des roseaux, comme

me des pieux, à 50. brasses en mer, & en ferment un certain espace, qu'ils nomment Séris; & ils y mettent une sorte de nasse, où le poisson entre & demeure pris.

Après avoir passé 15. mois à Salammá, j'obtins mon congé, & je m'embarquai sur le *Beets*. Ce qui m'obligea de demander instamment mon congé, est que je ne possédois presque pas un moment de santé en ce païs-là: j'y étois presque toûjours travaillé du flux de sang.

Le 5. de Mai 1631. nous mîmes à la voile. Le 8. nous dépassâmes les isles d'Amboine, savoir Massalou, Ouleasar, Mulana, & Octoüa; & le 11. les isles de Bouro & de Balao. Le 13. nous eûmes la vuë des isles de Tocabesiers, & de celle de Boutton, ou Botton, que nous dépassâmes le 14. Le 15. nous dépassâmes celles de Bocarones: le 16. celle de Célébes, où est le païs de Macassar: le 20. celle de Colomba: le 21. celle de Luba: & le 22. Japara qui est sur la côte de Java, place abondante en ris, boucs, poules, sucre, alun, oignons & autres denrées.

Le 24. nous vîmes une flote qui venoit de Batavia à Japara, pour certains desseins, parce-qu'on avoit eu avis que les Javanois vouloient retourner assiéger cette premiére place. Mais ces bruits n'eurent point de suite. Nous allâmes à bord du Commandant, qui étoit le Sieur Vlack, & il prit tous les soldats qui étoient venus avec nous de Banda. Il montoit le *Buren* qui portoit le pavillon au grand mât, & avoit 7. autres vaisseaux sous son commandement. Au lieu des soldats qu'on nous avoit pris, on nous donna les malades de la flote, pour les emmener.

Le 26. d'Août, nous mouillâmes l'ancre à la rade de Batavia, & quand j'y fus arivé j'y

F 2 re-

repris les fonctions de mon emploi. Le 28. j'eus ordre de m'en aller à l'hopital de la flote, qui étoit à la rade avec beaucoup de malades.

Le 20. de Mars 1632. je me rembarquai par ordre du Sieur Général, pour aller à Macassar, avec le Commandant Antoine Caen. Il emmenoit 40. Portugais, qui étoient prisonniers à Batavia, parmi lesquels il y avoit un vieux Prêtre, avec qui j'eus conversation sur la route. Ils aloient à Macassar en éxécution d'un accord qui avoit été fait, qu'on y envoieroit, dans le mois d'Avril, ou de Mai, les prisonniers qu'on avoit de part & d'autre, pour être échangez.

Le 5. d'Avril nous mouillâmes l'ancre à la rade de Macassar, où nous trouvâmes le Général du Roi de Danemarc, nommé Rolant Carpy, avec 2. vaisseaux. Les Anglois & les Danois ont des loges à Macassar. Dès-que nous fûmes à la rade, nous fimes une décharge de toute nôtre artillerie, & arborâmes le pavillon du Prince, au grand mât, & le pavillon blanc à l'arriére, afin de voir comment nous serions reçus; car nous n'étions pas en fort-bonne intelligence avec le Roi de ce païs-là, de quoi le commerce du clou des isles d'Amboine étoit la cause.

Une heure après que nous eûmes ancré, 2. jeunes Princes & 6. ou 7. autres des plus considérables du païs, vinrent à nôtre bord, & firent quelques présens. Sur le soir j'allai dans la vile, avec 8. autres personnes, à la suite de l'Ambassadeur Caen, pendant-que les Princes qui étoient venus à nôtre bord, y demeuroient en otage. Le Général Danois nous fit beaucoup d'amitiés.

Quarante de nos gens que les Portugais avoient

avoient faits prisonniers à Macau, ou Macao, dans la Chine, & 2. qui avoient été à Malacca, une de leurs villes dans les Indes, eurent beaucoup de joie de se voir délivrez de leur dure captivité, que ceux de Macau avoient déja suportée 3. ans moins un mois. Depuis qu'ils étoient arivez à Macassar, les Danois les avoient toûjours tenus dans leur loge.

Dès le même soir nous fûmes conduits au palais du Roi, qui est fort spacieux. Le principal apartement où ce Prince loge, est bien bâti. Il y a quantité d'ouvrages de sculpture & de relief, sur des piéces de bois très-grosses, avec beaucoup de dorures. Il est élevé au-dessus de terre sur 46. colomnes, de la longueur de 3. brasses; & c'est une merveille qu'une telle masse d'édifice puisse être soutenuë par des piliers de bois si-longs.

Le Roi nous fit asseoir sur une belle natte, avec 2. ou 3. grands coussins de velours à côté de nous, pour nous apuïer. Il y avoit autour de lui plus de 100. personnes, Seigneurs de sa Cour, ou ses domestiques, tous avec le poignard au côté, dont l'un avoit une poignée d'or, l'autre d'argent, l'autre d'ivoire, toutes artistement ouvragées. Vingt à 22. de ses femmes & concubines étoient assises proche de lui, & lui présentoient du tabac & du pinang. Leur maniére de s'asseoir sur le plancher où elles étoient, est celle des Tailleurs d'habits en ce païs-ci. Le plancher étoit de roseaux fort adroitement entrelassez ensemble, de-sorte qu'il n'y pouvoit demeurer aucune ordure.

Le Roi étoit puissant de sa personne, âgé de 58. à 60. ans, sans barbe, la mode du païs étant de se la raser toute. Il étoit nud par le haut du

corps, & d'une couleur entre jaune & brun Le vêtement qui lui couvroit la moitié du corps en bas étoit ouvragé d'or, & il avoit un petit bonnet blanc sur la tête. Il paroissoit fort familier, & il aimoit à raisonner avec les gens.

L'Ambassadeur, le Commis de la loge des Danois & moi, étions assis tous 3. l'un auprès de l'autre, l'Ambassadeur étant au côté du Roi. Quelques Seigneurs vinrent eux-mêmes nous présenter du tabac, du pinang, & des noix de cocos. Le pinang est un fruit fort commun dans les Indes, mais il n'en est pas moins estimé. Il est comme une grosse noix couverte d'une écorce verte, humide & plein de jus par-dedans. Quand on le garde 8. ou 10. mois, il se séche, se durcit, & ressemble fort à la noix muscade, tant par-dedans que par-dehors.

Ce fruit ne ne se mange qu'avec de la chaux, & avec des feüilles qu'on nomme Siri. De ces 3. choses dont on fait un si-fréquent usage en les alliant ensemble, si l'on en mange une séparément, elle emporte toute la peau de la bouche: mais la force de l'une émousse la force de l'autre, & elles se tempérent réciproquement à un tel point, que toutes 3. étant mêlées & prises ensemble, le composé en est sain, & agréable parmi les Indiens. Quand on en présente aux gens on leur fait la même civilité que quand on presente en Hollande du vin du Rhin, ou du vin d'Espagne.

Un des jeunes Princes qui étoient là, qui ne paroissoit pas avoir plus de 22. ans, me parla, & aiant sû de moi quelle étoit ma fonction, il s'assit auprès moi, pour continuer à m'entretenir. Nous tombâmes sur des matiéres de l'Ecriture Sainte, dans lesquelles il paroissoit

soit bien instruit à leur maniére. Il raisonna de la création du Monde, d'Abraham, qu'il nommoit Brahim, d'Isaac, de Jacob, de Moïse, des autres Prophètes & anciens Péres.

Ces lumiéres qu'il avoit, me firent connoître qu'il étoit Mahométan de profession, quoi-que d'une maniére fort-altérée, & qui n'est qu'un demi-Mahométisme. A mon tour je lui parlai de la véritable Réligion Chrétienne Réformée; & il parut m'écouter avec plaisir. Il me pria que lors que je serois à Batavia, je voulusse solliciter de sa part le Consistoire à lui envoier une Bible en Hébreu. Je le lui promis d'autant plus volontiers que je vis qu'il avoit beaucoup d'intelligence & de curiosité, & dès-lors même je lui fis présent de quelques Pseaumes qui étoient traduits en Malais, qu'il reçut avec beaucoup d'honnêtetés. Après cela nous nous en retournâmes à bord.

Le lendemain nous fûmes invitez à dîner chez le Général Danois. Après dîner, comme on s'entretenoit ensemble, nôtre Ambassadeur qui avoit été déja 24. ans dans les Indes, & qui en connoissoit toutes les pratiques, m'entendant dire que le Roi avoit promis de me faire un présent, me dit en éclatant de rire; Aprochez, Aprochez, vous allez recevoir quelque chose de beau & de rare; voici sans doute vôtre présent qui vient.

Je me levai; & regardant par la galerie, je vis 7. ou 8. Domestiques du Roi, qui marchoient gravement de file, & portoient quelque chose. Je ne fus pas fâché de les voir, espérant que ce qu'ils me donnêroient pourroit contribuer à me mettre à mon aise. Les Domestiques étant entrez posérent à mes piés, avec beaucoup de cé-

rémonie, chacun une petite corbeille, en me disant; Voilà ce que le Roi de Macassar vous envoie; puis ils s'en retournérent.

J'avois assez d'impatience de savoir jusqu'où alloit ma bonne fortune. Je découvris les corbeilles en présence de tous les assistans, à qui j'aprêtai bien à rire, & donnai un grand sujet de raillerie de l'honneur que le Roi m'avoit fait, en m'envoiant pour la valeur de 50. sous de raretés de son païs. Quoi-que ceux qui avoient déja fait du séjour aux Indes n'en fussent pas si surpris que les autres, ils n'en rirent pas moins de bon cœur.

Après midi on fit l'échange des prisonniers. On avoit choisi Macassar pour cet éfet, parce-que les Portugais de Macau & de Malacca y vont trafiquer. La ville où le Roi fait son séjour se nommé Macassar, ainsi que le païs qui est le long de cette côte. Toute l'isle qui a peut-être 200. lieuës de tour, se nomme Célébes.

Les habitans sont robustes, vigoureux, & bons soldats. Leur Réligion est un Mahométisme bâtard. Les hommes sont vêtus d'une toile tournée autour de leur corps. Les femmes ont des calçons, & au haut du corps un sac ouvert par les deux bouts, dans lequel les maris se fourrent la nuit, de-sorte qu'il sert également à tous les deux de chemises & de linceuls. Les femmes cultivent la terre, sément & recueillent le ris. Les hommes n'ont point d'autre ocupation que celle de la pêche.

Les galéres du Roi sont les plus belles & tous ses petits bâtimens les plus propres que j'aïe jamais vus. Il a entre-autres 2. ou 3. galéres, qui ne lui servent que pour des parties de divertissement, où l'on voit jusqu'à 5 ou 600. rameurs, sans

ſans les Officiers & les ſoldats. Elles ſont d'ouvrage de ſculpture depuis le haut juſques au bas, avec du placage d'ivoire & d'ébéne, le tout ſi-bien travaillé qu'on ne peut s'empêcher de dire; Eſt-il poſſible que ces Indiens que nous voions aïent fait cela!

On tient ces galéres à terre, ſous de petites loges où la pluie ni le vent n'entrent point, & quand le Roi veut s'en ſervir, elles ſe trouvent prêtes une heure & demie après qu'il a parlé. Il peut en 6. heures faire aſſembler près de 100000. hommes, armez à leur maniére, qui eſt de piques, & de certains tuïaux dans leſquels il y a des fléches empoiſonnées, qu'ils ſavent pouſſer dehors comme on feroit d'une ſéringue, & dont ils ſavent fort-bien ſe ſervir contre leurs ennemis.

Lors qu'ils ont commis quelque faute, ſurtout quelque larcin, quand ce ne ſeroit que de la valeur d'un ſou, & qu'on en a des preuves, le Roi, ſans autre forme de procès, délibération, ou Sentence, commande à l'heure même à l'un de ſes Officiers de lancer au coupable une fléche empoiſonnée dans le corps, en quelque lieu qu'il le rencontre, fût-ce dans ſa propre maiſon, & couché auprès de ſa femme.

Ce qu'il y a de plus horrible parmi ces gens-là, c'eſt qu'ils commettent le péché de ſodomie, non-ſeulement ſans crainte d'un être châtiez, mais même la plupart n'en ont point de honte. La place où le Roi fait ſa réſidence, a une demi-lieuë de tour, & eſt murée. Les murailles en ſont flanquées de 4. baſtions du côté de la mer, où il y a plus de 20. piéces de gros canon de fonte & de fer, qui ont été données à ce Prince par divers Chrétiens, quelques-unes par nos

gens, pendant-qu'ils étoient en alliance avec lui; d'autres par les Anglois, par les Danois, par les Portugais, par les Espagnols. Ses Sujets savent aussi faire la poudre; mais elle n'est pas fort-bonne. Il y a auprès du Roi un Canonnier Anglois qui s'est fait Maure, & qui est fort considéré. On ne le voit presque aller qu'à cheval, avec des esclaves qui le suivent.

Le 15. nous partîmes de Macassar, & le 20. nous laissâmes tomber l'ancre à la rade de Boutton, ou Botton. Le lendemain nôtre même Ambassadeur Antoine Caen, se rendit auprès du Roi de cette isle. C'est un homme âgé, qui a le corps assez blanc & la barbe blanche. Il est affectionné à nôtre nation. Il y a guerre entre le Roi de Macassar & lui. Son isle est d'environ 80. lieuës de circuit. Il n'y croît pas beaucoup de ris. Au-lieu de pain les habitans mangent des racines qu'ils nomment Obi & Anjames. Il ne s'y fait commerce que d'esclaves & de très-peu d'ambre gris qui n'est pas fort bon; mais il y a des perroquets & des cacataus qui sont les meilleurs du monde, & les plus propres à imiter la parole.

Le 23. le Capitaine Laud de Ternate, (ce qui signifie Capitaine de mer, ou Amiral) qui étoit depuis quelques jours à Botton, vint à nôtre bord. Sa corcorre fit par honneur 3. fois le tour de nôtre vaisseau, avec un grand bruit de bassins, de flûtes, & d'autres instrumens, sorte de musique qu'ils apellent Gouge, aux accords de laquelle ils rament fort adroitement, y aiant 50. 70. & jusqu'à 100. rameurs sur un seul bâtiment.

Ce Capitaine étoit de petite taille: il avoit à-peu-près 50. ans. Quand il fut dans la chambre-

bre l'Ambassadeur m'apella, & me dît; Vous voiez un homme qui en se battant avec le bouclier & l'épée contre un autre, sauta par-dessus l'épaule de son ennemi, & en passant lui trancha la tête & l'emporta, de quoi il demeura d'accord. Parmi les rafraîchissemens qu'on nous aporta, il y avoit un bruvage qui distilloit par gouttes de certains grands arbres, & dont on pouvoit s'enivrer assez aisément.

Le 2. de Mai, nous reprîmes nôtre cours vers Batavia. Sur la route les Officiers qui avoient été prisonniers à Macau, où quelques uns avoient demeuré plus de 4. ans & demi, gens âgez & de mérite, me firent le récit de ce que je vais raporter ici, que je couchai par écrit à-mesure qu'ils me le dirent, touchant la Chine & Taiovang.

Rélation abregée de l'Empire de la Chine.

L'EMPIRE de la Chine est divisé en 13. Provinces. L'Empereur tient sa Cour à Pequin, ville qui est comme divisée en 3. villes, qui sont les unes autour des autres. Le palais du Roi est au milieu. Il n'y a que des femmes & des Eunuques à son service. Les Mandarins demeurent dans la ville. Parmi ces Mandarins sont les Gouverneurs, Conseillers d'Etat, & autres tels Seigneurs. Les soldats & leurs Officiers demeurent hors des portes du palais, & y font la garde. Les Marchands & les gens du commun habitent plus proche des dehors, c'est-à-dire dans les lieux les plus éloignez du palais.

Le Conseil ordinaire de ce Monarque est composé de 8. personnes, qui se montrent 2. fois l'année avec l'Empereur hors du palais, étant tous vêtus de la même maniére que lui, & de la même sorte d'étofe; si-bien qu'on ne peut

au palais. Les domestiques vont devant, pour montrer le chemin, & faire faire place; car il arive souvent qu'il se fait un tel concours de peuple qu'on ne peut passer. Les ruës sont bordées de chaque côté de gens sous les armes, qui ont des mousquets, des piques, des sabres, des casques de cuivre, ou d'autres matiéres, fort-artistement travaillez. Chaque compagnie est vêtuë de sa couleur, l'une de rouge, l'autre de bleu &c. Ces haies de soldats sont jusqu'à la porte du palais, où l'on entre, & l'on y trouve le Gouverneur assis à une table, entouré de 10. ou 12. jeunes garçons de 12. à 18. ans, qui sont les domestiques qui aprochent le plus sa personne.

LesGentishommes & Oficiers sont à une perche de distance de lui, à ses 2. côtés; le plus considérable étant à sa main gauche, qui est le côté le plus honorable parmi eux. Chacun ensuite est placé selon sa qualité, jusques-à-ce que le dernier Oficier touche aux soldats.

Lors-que l'étranger paroît dans la sâle du Gouverneur, les principaux de ceux qui y sont, lui font la revérence, se mettent à genoux, baissent 3. fois la tête jusqu'à terre, puis à un petit cri que quelques-uns font ils se relèvent. Ensuite les autres Oficiers inférieurs à ceux-là font la même chose, & cela va ainsi de rang jusqu'aux soldats.

Après cela l'étranger s'aproche jusqu'à 12. pas du Gouverneur, à qui il rend ses respects à la maniére de son païs. On lui donne un Interprète, s'il en est besoin, & l'on agite son afaire, l'Interprète demeurant toûjours à genoux. Lors-que l'étranger se retire, on lui fait présent d'une plaque d'argent & de quelque étofe de soie; mais de peu de valeur.

Les Grands époufent autant de femmes qu'ils veulent. Quand on leur demande combien ils ont d'enfans, ils ne comptent que les mâles. Tous les gens confidérables fe font porter dans des chaifes couvertes, par 2. ou 4. perfonnes, felon leur condition & leur bien, & font acompagnez de domeftiques & de foldats, auffi plus ou moins, à proportion de leur pouvoir.

Lors-qu'ils fe rencontrent dans les ruës il faut que les inférieurs cédent aux fupérieurs, ce qu'ils reconnoiffent par la fuite de leur gens, & par leurs livrées; & que ces premiers vuident la ruë, ou qu'ils s'arrêtent, jufques-à-ce que les autres aient paffé.

Les Grands qui voiagent, ne logent pas dans des hôteleries, ou chez des Bourgeois: ils logent dans des maifons de l'Empereur, qui font bâties, meublées, & entretenuës pour cet éfet. Il y en a dans tout l'Empire, de lieu en lieu, fi peu éloignées les unes des autres, qu'on ne paffe que peu d'heures fans en trouver. Ainfi ni ces Seigneurs ni leur train ne font aucune dépence en voiageant: tout fe fait aux frais du Monarque.

Ces hauts Oficiers n'obtiennent jamais de charges dans les lieux de leur naiffance. Cela fait que le peuple eft fort vèxé par les Oficiers étrangers: mais auffi on les deftitue aifément, & prefque fur la moindre plainte qui fe trouve un peu juftifiée. Car tous les ans il paffe en chaque province des Commiffaires, qui font des recherches, & ceux qui ont malverfé, font dépofez. On en met d'autres en leurs places, & on leur ordonne de fe rendre aux piés de la Cour, pour y juftifier leur conduite.

Au regard des afaires purement civiles, les

Man-

Mandarins les règlent à-peu-près à leur gré. Les afaires criminelles sont toujours portées devant les Grands. La sévérité y est poussée fort loin; car on ne s'en tient pas seulement à faire mourir ceux qui ont commis le crime. Souvent on en fait porter la peine à toute leur race, jusqu'à la seconde & troisiéme génération.

Il est fort dangereux pour les habitans du païs de faire quelque chose qui ne soit pas dans l'ordre, devant des étrangers, sur-tout devant ceux qui ont des *Yeux de Chat* (c'est un dire des Chinois qui qualifient ainsi les Européens qu'ils n'aiment pas.) Aussi ne veulent-ils pas soufrir qu'ils trafiquent à la Chine, les petits s'y oposant aussi-bien que les grands. Entre-autres ils apréhendent ceux de nôtre nation. C'est par cette raison que nous avons été obligez de nous retirer de l'isle de Piscadores, qu'ils comptent encore leur apartenir. Car ils ne peuvent soufrir qu'aucun étranger s'habituë dans leur païs, parce-qu'un de leurs Prêtres leur a prophétisé que des gens qui auroient des yeux de chat & des barbes rouges s'en rendroient maîtres. Ainsi ceux qui y veulent trafiquer, doivent faire leur compte d'y mener leurs vaisseaux & de les remmener aussi-tôt, & qu'il ne leur sera que difficilement permis de demeurer quelque tems à terre, ou de coucher dans les villes.

Les plus grosses villes sont ordinairement enfermées d'une muraille, ou de 2, avec des parapets où il y a des embrasures, & avec quelques bastions, & des fossés tout-autour. Ces murailles ont 14. à 15. piés d'épaisseur, & 20. à 22. piés de hauteur. Les bâtimens sont de pierre & fort-serrez. Les ruës sont garnies de boutiques de toutes sortes de marchandises & de gens de mé-

métier. Toutes les marchandises d'une même espèce se trouvent dans une même ruë qui leur est particuliérement affectée, & il en est de même à l'égard des ouvriers.

Au-dehors de la plupart de ces villes on voit de grands faux-bourgs, où les étrangers se retirent, quand on ferme les portes, & où l'on trouve aussi beaucoucoup de choses à vendre. Il y a des places dont il est défendu aux étrangers d'aprocher plus près que demi-lieuë, parce-qu'on ne veut pas qu'ils en reconnoissent la situation. On y fond du canon, mais on n'a ni expérience ni adresse à le manier.

Il y a dans les villes & dans les bourgs, des Pagodes avec plusieurs Idoles fort antiques, d'un ouvrage très-rare. La plus grande de celles de chaque Pagode, est la plus révérée, & y est posée au milieu de deux autres, y aiant toûjours des cierges allumez devant elles. Ensuite il y en a tout le long du Pagode, des 2. côtés, & chacune tient un livre, ou un billet dans sa main.

Les cérémonies qui s'y pratiquent sont de se prosterner devant les Idoles, une ou 2. fois en entrant, & autant de fois en sortant. Leurs Prêtres gardent le célibat, & ceux qui sont surpris en commerce avec des femmes, sont punis de mort. Ceux qui ont eu quelque conversation avec les prisonniers Hollandois qui étoient des Marchands, des Peintres, & d'autres gens raisonables, qui avoient eu de l'éducation; leur ont avoüé, sur le point de la connoissance de Dieu, qu'il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant qui est au Ciel, mais que c'est un Etre trop sublime pour se mêler des afaires de la Terre. Ils prétendent qu'il a donné cette commission à un saint personnage, nommé Comichicho, qui a été ici bas

bas au monde, & qui y doit revenir: que c'est lui qui punit tous les jours les hommes, & qui leur envoie les infortunes qu'ils ont méritées: qu'un jour ils revivront, & seront dans un plein repos avec leurs péres & méres, ou leurs femmes & enfans, sans avoir d'autre Chef ni Souverain que lui. Sa statuë est celle qu'ils honorent le plus dans leurs Pagodes, & qu'ils invoquent avec le plus d'ardeur, afin-qu'il ne les traite pas rigoureusement. On ne m'a point dit qu'il y eût parmi eux de Circoncision, ni aucune espèce de Batême.

Il y a quelquefois de jeunes filles, qui aiant été acordées en mariage par leurs parens, dès leurs premiéres années, lors-qu'il arive que leur mari meurt avant-que d'avoir consommé le mariage, se font couper les cheveux, pour marque qu'elles renoncent à se marier, & elles se retirent dans un espèce de couvent que l'Empereur à fait bâtir pour ce sujet. Cette résolution est regardée comme l'étet d'une grande vertu, & leur atire beaucoup de respect.

Les Chinois commencent leur année au renouvellement de la Lune. C'est pour eux la plus grande fête de l'année. Ils la célèbrent par quantité de réjoüissances, de festins, de feux d'artifices. Le païs est extrémement peuplé. Les hommes y sont fort robustes: ils ont peu de barbe, & portent les cheveux longs, comme les ont les femmes. Des hommes ainsi presque sans barbe & de longs cheveux, font d'abord quelque chose de bien singulier à ceux qui n'y sont pas acoutumez.

Les femmes sont de petite taille. Une de leurs principales beautés consiste dans la petitesse de leurs piés. On les leur serre dans des ban-

bandages de peur qu'ils ne croissent, & afin qu'elles ne puissent marcher aisément.

Ces gens là sont âpres au gain: ils ont l'esprit vif, subtil, & beaucoup d'intelligence. Ils savent fort-bien lire, écrire, & chifrer.

Il y a beaucoup d'or dans leur païs, beaucoup de perles, & une très-grande quantité de soie, aussi-bien que de diverses sortes de vivres & de fruits. Ils ont des noix, des chateignes, plusieurs sortes de poires dont ils font de fort-belles confitures. Ils brassent de la biére qui se conserve longtems. Ils ont abondance de bêtail de diverses espèces.

Ils sont fort adonnez au crime de sodomie, & ils ne s'en font pas une honte. Ceux qui ont du bien tiennent hautement un, 2, ou 3. jeunes garçons chez eux, & les autres n'y aportent pas beaucoup plus de façon. Ils ont peu de courage, & n'aiment pas la guerre; mais ils en usent tiranniquement & avec cruauté à l'égard de ceux qu'ils ont vaincus.

Ils ne se servent point d'argent monnoié: ils se le donnent au poids. Pour menuë monnoie ils ont des cassies de cuivre, dont 60 valent 6 sous. Leurs jonques sont de toutes grandeurs: il y en a du port de 1000. à 1200. tonneaux; d'autres de 200. de 40. & de 20. tonneaux. Ils en ont des multitudes, tant pour trafiquer que pour pêcher.

La riviére de Chincheo est la plus considerable de tout l'Empire, à-cause du grand commerce qui s'y fait, & elle est aussi la plus grande. C'est là que nos vaisseaux vont trafiquer. Il en part aussi beaucoup de jonques pour aller à Batavia, à Taïovang, & en d'autres lieux, la plupart aiant de très-riches cargaisons.

El-

Elles y portent en même tems des vivres.

La ville d'Aimoi est la plus remarquable qui soit à l'entrée de la riviére. Toutes les isles qui gisent dans cette riviére, sont bien habitées, remplies de petites villes & de villages, où il se fait par-tout du commerce, & il y a aussi beaucoup de pêcheurs. Voici une carte de l'embouchure de cette riviére & des isles, & voici l'explication des lettres qui y sont.

A. L'isle & la ville d'Aimoi, où le Haitock ou Mandarin de cette province fait sa résidence. Il y a toûjours quantité de vaisseaux, & beaucoup de riches Marchands.

B. La grande ville d'Anhai, qui est à 6. ou 7. lieues d'Aimo, & qui est aussi fort-marchande.

C. Un pont de pierre sur le canal, qui a 350. pas de longueur, construit sur des arcades d'une pierre de taille grise très-dure.

D. La baie d'Erasme.

E l'isle de Kemoi, ou Quemoi, qui est aussi très-peuplée, & où il y a une grande pêcherie.

F. L'isle de Lissin; où la plupart de nos vaisseaux vont ordinairement mouiller, & où ils trafiquent avec les Marchands qui descendent sur la riviére.

G. Les isles de Taotta, qu'on laisse ordinairement à stribord, en entrant dans la riviére.

H. L'isle Gaussin, ou des Pagodes, derriére laquelle nos vaisseaux se mettent aussi à l'ancre pour trafiquer.

I. L'isle Collengsou, qui gît par le travers & à une portée de petit canon de la ville d'Aimoi, où il y a encore un grand nombre de pêcheurs.

K. L'isle de Thooren, qui gît dans le premier rétrecissement de la riviére.

L. Le

L. Le mont Tayboe, ou Taybou, qui est une connoissance très-propre, pour faire découvrir la riviére de Chincheo, & sur lequel il y a une grande roche quarrée, qui ressemble à une tour.

C'est une chose connuë que l'Empereur de la Chine ne veut point admettre d'étrangers dans son Empire, ni qu'ils y fassent de commerce. Je n'entreprendrai pas de raporter les raisons qu'il prétend en avoir. Mais il soufre volontiers que ses Sujets aillent trafiquer ailleurs, quoiqu'il y ait eu des Ecrivains qui aient dit le contraire, en étant assurément très-mal informez.

Lors-qu'un vaisseau étranger se trouve sur les côtes de la Chine, il se voit incontinent entouré de jonques Chinoises, & il demeure au milieu sans pouvoir parler à personne, ni trafiquer, ni obtenir des vivres, de-sorte qu'il est contraint de se retirer. Néanmoins lors-qu'il arive que quelqu'un s'aproche de la côte, sans être découvert, & qu'il descend à terre, on le mène devant le premier Gouverneur du port, ou de l'isle, qui lui dit qu'il n'est pas permis de faire aucun Traité avec lui. Si l'étranger demande à parler au Gouverneur du dedans de la province, on lui en fait refus, & on lui déclare qu'on ne voudroit pas seulement qu'il sût qu'il y a eu un étranger dans le païs.

S'il demande à parler à l'Empereur, on répond qu'on n'a garde non-plus de lui faire savoir la chose, qu'il en coûteroit la vie à ceux qui le feroient, & que tous les Oficiers qui en auroient eu connoissance, seroient destituez de leurs charges.

Il est certain que ce sont les gens qui ont le

le plus de gravité qu'on voie au monde : ils ont tous un air posé & modeste, au-delà de tout ce qu'on dit de celui des Stoïciens d'autrefois. Il est arivé à nôtre Général le S. Pierre Coen de Hoorn, qui étoit à la Chine, que le Chinois qui fut député pour aller négocier avec lui, touchant ce qui regardoit l'Etat, demeura tout le jour patiemment, sans s'émouvoir, sans aucune marque de chagrin, dans une sale, assis auprès du Général, presque sans lui dire une parole ; & cela dans la vuë de faire parler le Général lui-même, de pouvoir tirer quelque conséquence de ce qu'il diroit, de pénétrer ses intentions, de reconnoître de quelle humeur il pouvoit être.

Coen, qui n'étoit pas moins grave ni sérieux, & qui étoit à-peu-près du même tempérament demeura dans la même posture, & dans le même silence, afin de tâcher de faire les mêmes découvertes. Le Chinois n'aiant pû rien atraper de ce qu'il cherchoit, se retira sans parler, & le Général le laissa partir. Il est certain qu'avec la plupart de nos gens qui ont trop de franchise, & qui s'ouvrent trop, la chose ne se seroit pas ainsi passée.

Un Chinois qui négocie quelque chose avec un autre Chinois, use d'une grande civilité, & garde beaucoup de mesures. Si on leur fait des questions touchant l'Empereur, le gouvernement, les loix du païs, les cérémonies, la Réligion, ils ne font point de réponce, & s'en excusent d'une maniére obligeante.

Leurs jonques courent presque toûjours au plus près du vent, parce-que toute leur voilure est plate & serrée, de-sorte que les nôtres ne les peuvent suivre. Elles sillent bien, virent & revirent avec facilité.

Pour

Pour faire mieux connoître le naturel, & les qualités des Chinois, je vais un peu rétrograder, & reprendre ce qui s'est passé à Macau à l'égard des Hollandois, afin de faire voir ce qu'ils y ont soufert.

Les ordres pour cette expédition avoient été donnez par le Général Coen, & la conduite en avoit été commise à Corneille Reyersz, qui y fut tué. La flote étoit composée de 14. vaisseaux, dont il y en alla d'abord 12. ensemble, & l'on y en trouva 2. de la flote de défence. Il y avoit encore 2. vaisseaux Anglois, & dans la baie de Panderan, proche des isles de Macau, *l'Espérance*, & *la Fidélité*, que Jaques le Févre commandoit, qui se rendirent sous le pavillon de Reyersz. Henri Wacht montoit *l'Espérance*, & fit aussi ce funeste voiage, où il périt avec beaucoup d'autres.

Après le fâcheux succès qu'on y eut, Jaques le Fèvre continua sa route vers le Japon. Les autres allérent à Piscadores, & y bâtirent un fort de 4. bastions, où ils mirent 20. piéces de canon. Celui par où l'on y aborde se nomme le bastion de la mer, devant lequel il y a encore une demi-lune, où l'on devoit mettre aussi 6. ou 7. canons

Ce fort incommodoit beaucoup le commerce que les Espagnols font avec les Chinois. Il est à 18. lieuës de Macau. Pendant qu'on travailloit à sa construction, on prit plusieurs jonques Chinoises, dont on y emmena les équipages, & on les obligea d'y travailler, si bien qu'il s'y trouva plus de 1500. ouvriers. Cependant il n'en resta que 200. le reste étant mort, plus de misére, que par d'autres accidens; car ils n'avoient pas assez de quoi vivre

pour

pour ſuporter le travail qu'ils faiſoient, n'aiant ſouvent qu'une demi-livre de ris par jour.

Les Chinois ne voulurent point délivrer leurs priſonniers, quoi que les Hollandois leur en ofriſſent 18. pour un de leur nation, ou pour un Japonois. Mais ils dirent que quand on leur en ofriroit mille pour un Hollandois, ils ne le rendroient pas. Ainſi ils moururent tous, & il n'en reſta plus qu'11. Il ne faut pas atendre que nos compatriotes puiſſent être délivrez, ſi ce n'eſt par une paix générale, ſi elle ſe fait.

On traita ainſi les Chinois qui étoient priſonniers, par repréſailles, & pour en uſer comme on fait à la Chine. Car à la vérité on ne les y fait pas mourir, mais on en uſe ſi rigoureuſement, on les tient dans de ſi rudes priſons, on les meurtrit de tant de coups, on leur fait ſoufrir tant de tourmens, on leur donne de ſi-mauvaiſe nourriture, & on leur en donne ſi-peu, qu'ils ne peuvent pas ſubſiſter longtems. On fit donc le même traitement à ceux qu'on avoit entre les mains, afin de voir ſi, lors-qu'on le ſauroit à la Chine, on n'y prendroit point d'autres meſures.

Lors-que les Hollandois, qu'ils apellent les Statices, du nom des Etats, ſe préſentérent pour prendre poſte à Piſcadores, ils trouvérent ſur la côte 20. jonques armées, qui ſervoient d'eſcorte aux pêcheurs. Dès-qu'elles découvrirent les Statices, elles prirent chaſſe. Comme on auroit bien voulu leur raiſonner, on détacha un yacht commandé par le Commis van Meldert, qui aiant arboré la banniére de paix, les ſuivit, & enfin il y en eut 2. à qui il raiſonna.

Il déclara aux Chinois quel étoit le deſſein qu'on avoit, & quand ils l'eurent entendu, ils lui di-

dirent qu'il falloit qu'il allât dans la baie, pour faire sa requête à leur Commandant, qui avoit inspection sur ces sortes d'afaires, & qui en donneroit avis à l'Empereur & à son Conseil. La chose fut ainsi éxécutée. On commanda 3. yachts, & le même Commis Jean van Meldert, pour entrer dans la riviére de Chinchieu. Le peuple prit la fuite ; mais on en joignit quelques-uns, & enfin on en vint à parler à un Mandarin, dans un Pagode.

Van Meldert lui dît qu'il ne demandoit rien que la liberté de trafiquer avec les habitans, & qu'on leur défendît le commerce avec les Espagnols des Manilles qui étoient ses ennemis. Le Mandarin lui promit de lui rendre réponce, lui disant que pour cet éfet il falloit qu'il allât parler à ses supérieurs, qui iroient eux-mêmes ensuite à Quinsai, ville où étoit l'Empereur, afin de lui en donner avis; & que cependant il le prioit de s'éloigner de la rade.

Le Mandarin prit le chemin de Hoxio, ville fort-peuplée, dont le tour a une journée de chemin, & qui est à 70. lieuës d'Aimoi. Là il fut résolu d'envoier à Piscadores 2 jonques avec 4 Ambassadeurs, dont le premier, qui se nommoit Ongh Sophi, homme d'esprit & éloquent, dît au Conseil, qu'on ne refusoit point d'entrer dans la négociation qui avoit été proposée; mais que cependant il prioit qu'on se retirât de cette isle, qui étoit de la domination de l'Empereur, parce-qu'il ne permettroit jamais qu'on trafiquât avec des gens qui se seroient mis malgré lui en possession d'un lieu qui lui apartenoit, & qui y tiendroient une forteresse : que si l'on vouloit abandonner Piscadores, on pouvoit aller fortifier une autre isle qui en

en étoit assez proche, qui se nommoit Formose : qu'en ce cas les Mandarins ne feroient pas semblant de s'en apercevoir, & qu'ils envoieroient la requête des Hollandois au Conseil du Roi, où ils promettoient de l'apuier.

Le Conseil ne put être porté à déférer à cet avis, à-cause des ordres du Général qui étoient précis, & que la baie de cette autre isle n'avoit pas assez de profondeur. On avoit pourtant regret de refuser cet Envoié, qui paroissoit être un homme d'esprit, de probité, & de savoir ; qui nous prioit fort instamment & avec toute sorte de civilité ; & qui en faisant cette démarche avoit risqué sa vie, laquelle pouvoit lui être ôtée, s'il s'en retournoit sans obtenir sa demande, comme s'il n'avoit pas fait tout ce qu'il auroit pû faire à cet égard. Il fallut donc qu'il partît avec le déplaisir de n'avoir pû réüssir, & avec la crainte d'être puni, comme s'il y avoit eu de sa faute.

Lors-qu'il se fut retiré on fit mettre 8. vaisseaux en parage, avec ordre de détruire, piller & brûler tout ce qu'ils rencontreroient. Parmi les prisonniers qu'on fit, il se trouva un pêcheur, qui avoit été autrefois un Marchand, qui promit de faire obtenir la liberté du commerce, si ce n'étoit que cela qu'on demandoit. On le relâcha, & il se rendit à Aimo, ou Aimou, où le Totoc, c'est-à-dire, le Colonel des soldats, étoit venu avec ordre de faire préparer quantité de brûlots, & de chasser les Hollandois, sur peine de la vie.

Le pêcheur aiant obtenu audience de lui, & lui aiant fait savoir quelle étoit l'intention de nos gens, il lui conseilla d'aller trouver le Toïa, ou Commmen, ou Comon, qui étoit

un des Grands de Hoxio, ville à 60. ou 70. lieues dans les terres. Avant-qu'il partît, le Commis van Meldert, fut conduit en qualité d'Ambassadeur, du Pagode où il s'étoit rendu, jusqu'à la ville d'Aimoi.

On portoit devant lui un écrit dont les caractéres étoient sur une longue planche, qui avoit un grand manche, où chacun pouvoit lire les raisons pourquoi cet étranger qu'on voioit, & à qui il n'étoit pas permis de mettre le pié dans le païs, étoit néanmoins mené à la ville. Cette nouvelle s'étant répanduë, on vit accourir de tous côtés une affluence de peuple. Cependant on avoit gagné auprès du Totoc que les Chinois équiperoient deux jonques pour aller cette année-là trafiquer à Batavia, & qu'il n'en iroit point aux Manilles; ce qui fut aussi écrit sur la planche.

Lors-que Van Meldert fut arivé à la ville d'Aimoi, on le reçut en plein champ, la place étant seulement entourée d'arbres. Au milieu de cette place on voioit un apentis, sous lequel il y avoit 7. tables, avec des tapis pendans jusqu'à terre, & devant chacune étoit assis un Conseiller de qui les tapis cachoient les piés.

Il fut conduit devant eux; mais avant-qu'il pût leur parler, ils voulurent qu'il leur rendît les respects qu'on a coutume de leur rendre dans le païs, savoir de se prosterner, & de fraper du front contre terre assez fort pour que le bruit en fût entendu des Assistans. Van Meldert dît que cela étoit trop oposé aux coutumes des Chrétiens, qui ne rendoient un pareil honneur à aucun homme; mais qu'il vouloit bien leur faire toutes les civilités qui se pratiquoient dans son païs. Quand l'Interprète leur

leur eut fait cette déclaration, ils dirent qu'il en usât donc à sa maniére; sur quui il s'avança, & salua humblement toute l'assemblée, comme on fait en Hollande, puis demeurant la tête découverte, il leur dit:

Que la raison pourquoi il se presentoit là, étoit parce-que l'Envoié qui avoit été à Piscadores, n'avoit point de plein pouvoir pour traiter: qu'il venoit supplier qu'on accordât à sa nation la faveur qu'elle sollicitoit depuis 23. ans, qui lui avoit été promise, & qui lui étoit pourtant toûjours refusée, non-obstant les promesses qui lui en avoient été faites; savoir; qu'il fût permis aux Sujets de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies Unies, c'est-à-dire, à la Compagnie des Indes Orientales, qui representoit tous les Sujets, par la Commission qu'elle en avoit obtenuë des Souverains, de trafiquer à la Chine: qu'à la vérité on lui avoit bien envoié quelques jonques, mais qu'elles n'étoient chargées que de marchandises de rebut, & dont on n'avoit pû se servir: qu'il requéroit que les Chinois missent leurs promesses à éxécution, & qu'ils envoiassent de bonnes marchandises de leur païs, qui leur seroient paiées en argent, ou en d'autres marchandises.

Ils promirent encore de satisfaire les Hollandois en ce point, moiennnant qu'ils quittassent l'isle de Piscadores, & qu'ils se retirassent dans quelque autre. Van Meldert aiant dit qu'il ne pouvoit répondre de son chef à cette proposition, & qu'il falloit qu'il en allât faire le raport à ses supérieurs, dont le Commandant se nommoit Corneille Reyersz, qui étoit à Piscadores, il fut congédié, & remené sur la riviére avec beaucoup de pompe &

de cérémonie. Lors-qu'il fut de retour, & qu'il eut fait au Conseil le recit de ce qui s'étoit passé, le Commandant jugea qu'il devoit aller négocier lui-même, afin d'être mieux informé de l'état des choses.

Il partit donc avec Van Meldert, & aïant passé par Aimoi, il s'avança jusqu'à Hoxio, qui est la ville capitale de la province de Chinchieu, ou Chinceu, située le long de la riviére. Sur la route, on les conduisuit de 6. lieues en 6. lieues dans une des maisons de l'Empereur, où ils étoient magnifiquement régalez. Les villages n'étoient qu'à la portée d'un coup ou de 2. coups de canon l'un de l'autre. Tout le monde travaille assiduëment comme des fourmis: il n'y a pas un pouce de terre qui ne soit cultivé. Le concours du peuple qui se trouvoit sur les chemins pour voir ces étrangers, étoit si grand qu'on ne pouvoit passer à-travers, & il falloit qu'ils s'arrêtassent souvent pour se laisser contempler.

Les Chinois, qui étoient bien-aises de les amuser, les tinrent un mois entier sur la route. A Hoxio ils furent logez dans un des palais du Roi, qui avoit été bâti par un Chinois, pour être une maison de plaisance de l'une de ses femmes, en aiant 16. à qui il en avoit fait bâtir àchacune une semblable. Celle-ci étoit dans le fauxbourg, à une lieuë & demie de l'Hôtel de ville. Il ne leur fut pas permis d'en sortir que pour aller comparoître au Conseil des 7. où on leur déclara que pour se mettre en état de demander la liberté du commerce à la Chine, il falloit qu'ils vuidassent l'isle de Piscadores, & que s'ils ne vouloient pas le faire, il n'y avoit rien à prétendre pour eux, ni alors, ni jamais

mais à l'avenir; mais que s'ils se retiroient à Formose, on leur envôieroit dans cette isle, & à Batavia autant de marchandises qu'ils en pourroient desirer. Cette déclaration lui fut faite par le Toïa, qui en avoit reçu ordre d'abord du Conseil des 3. & ensuite du Conseil des 7.

Le Commandant leur répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir de consentir à cette proposition, & qu'il falloit qu'il en donnât avis à Batavia. Pour marquer, de la part des Chinois, que leur intention étoit de tenir parole, ils ofrirent d'y envoier en même tems 2 jonques, pourvû que les Statices leur donnassent un vaisseau pour convoi.

La chose aiant été ainsi arrêtée, le résultat en fut mis par écrit sur une planche, qui fut portée devant eux, & où chacun pouvoit lire ce qui y étoit. Sur les chemins, lors-qu'ils s'en retournoient, ils passérent par les plus beaux païs qu'on puisse jamais voir, & presque toûjours au-travers d'une foule de peuple, ou plutôt d'une armée.

Quand on fut au bord de la riviére de Chinchieu, on fit retirer le peuple. Deux jonques y furent chargées de soies, & on leur donna un des vaisseaux Statices pour convoi, avec lequel elles prirent la route de Batavia, pour y faire voir la réponce qu'on avoit reçuë, qui étoit toute écrite sur la planche, en caractéres de la Chine. Mais elles furent tellement contrariées par les vents dans leur route, qu'elles ne purent terrir cette année-là; & elles n'en revinrent que beaucoup plus tard qu'on ne l'avoit espéré.

Les Chinois voiant ce retardement, soupçonnérent que les Statices ne vouloient point

faire de Traité avec eux, & ils envoiérent de nouveau des jonques aux Manilles. Les Statices les aiant prises, la guerre recommença ouvertement.

Quelques années auparavant on avoit accordé à la Compagnie la liberté du commerce à la Chine: mais les Portugais avoient empêché l'éfet de cette concession. Ce manque de parole avoit causé la guerre, & il s'étoit répandu beaucoup de sang de part & d'autre. Elle avoit recommencé plusieurs fois, & quoi-qu'elle vint de recommencer encore, Reyersz avoit des ordres si précis, & avoit si-fort à cœur d'établir le commerce, & de porter les Chinois à l'accomplissement de leur promesse, qu'il voulut que 4. vaisseaux de la Compagnie se rendissent, dans la riviére de Chienchieu, savoir, le *Groningue*, le *Samson*, & les 2. yachts *Muide*, & *Erasme*.

Ils ancrérent dans cette riviére, derriére l'isle de Vogoda, pour tâcher d'entrer en conférence avec les habitans, & cependant faire de l'eau, y en aiant là de fort-bonne. Ils y furent quelques jours, sans découvrir personne. Enfin le 3. de Novembre, un Marchand Chinois nommé Quipsum, qui avoit auparavant été pris par nos gens aux Manilles, & qui au voiage précédent avoit été mis en liberté, dans le Conseil, par le Commandant Reyersz, alla les trouver, au péril de sa vie, si la chose avoit été sceuë. Mais le bon traitement qu'on lui avoit fait pendant sa prison; & la faveur qu'il avoit reçuë d'être relâché, l'engagérent à cette reconnoissance.

Il donna donc avis que les choses étoient bien disposées pour obtenir la liberté qu'on de-

demandoit. Il y avoit un Hermite dans une montagne, qui étoit regardé comme un Saint parmi tous les Grands, & le commun peuple étoit allé lui faire des plaintes de ce que le commerce étant éteint, par le moien de la guerre entre les Chinois & les Hollandois, il ne pouvoit plus subsister; que leur riviére étoit fermée, & & qu'on ne pouvoit plus rien transporter par eau. L'Hermite avoit promis au peuple d'intercéder pour lui, & de procurer un accord entre les 2. nations. Pour assurance de ce qu'il disoit, il ofrit de mener l'Hermite à bord. Il déclara aussi que le Combon de Hoxia étoit atendu à Aimoi, & que les Marchands de l'isle avoient résolu de lui présenter une requête, aux fins de leur permettre de trafiquer avec les Statices.

Cinq jours après, l'Hermite se rendit à bord, & dît que les Grands étoient persuadez que les vaisseaux n'étoient venus que pour pirater & prendre les petits bâtimens; qu'il étoit là venu pour aprendre ce qu'on en devoit croire, & si en éfet c'étoit la liberté du commerce qu'ils demandoient. Il présenta aussi une lettre de créance de la part des Grands de la province, qui prioient les Statiees de déclarer leurs intentions à l'Hermite, homme en qui les Chinois avoient une entiére confiance, & qui leur diroit les leurs. Sur le soir, il s'en retourna; & promit de s'emploier puissamment pour accommoder ce diffèrent, puis-que la chose alloit autrement que les Grands ne se l'imaginoient, & qu'il feroit ensorte qu'il fût permis aux Statices de remonter la riviére avec les 2. plus legers de leurs vaisseaux, afin-que les 2. nations pussent traiter ensemble.

Le 14. le même Marchand qu'on avoit déja

ja vû, mena quelques rafraichissemens à bord, & dît que les yachts pouvoient remonter. Sur cet avis, ils s'avancérent à Swangans. Lorsqu'ils eurent mouillé l'ancre entre l'isle & le continent, le Marchand y retourna encore, & demanda que 2. ou 3. Capitaines allassent à terre, pour négocier un Traité avec les Grands. Mais on en fit refus, sous prétexte de l'incapacité des Interprètes, & l'on remontra qu'il valoit mieux que 2. ou 3. Mandarins se rendissent à bord.

En éfet il y en alla 3. avec une lettre de créance du Totoc, qui portoit que tout ce qu'ils régleroient seroit observé éxactement & de bonne foi. En conséquence il fut fait un Traité pour le tems d'une année, par lequel il étoit accordé qu'on porteroit aux Statices, à Taïovan, autant de soies qu'ils auroient de fonds pour les paier: que pendant la mousson du Nord, qui regnoit alors, on feroit encore partir de la Chine 4. ou 5. jonques chargées de soies, & d'autres marchandises, pour aller à Batavia; & qu'elles y meneroient un Mandarin, pour y faire un Traité fixe & perpétuel avec le Général: que le Commandant Reyersz lui écriroit de quelle nécessité il étoit d'abandonner Piscadores, que les Chinois nomment Pekou, ou Pehou, si l'on vouloit parvenir à conclure un Traité avec eux: qu'on donneroit un convoi pour leurs jonques: que cette année-là il n'en seroit point envoié de la Chine aux Manilles, ni à Cochinchine, ni à Camboie, ni à Siam, ni à Patane, ni à Jambi, ni à Andriegery: que si l'on y en envoioit, & que les Statices les prissent, les Chinois ne pourroient les réclamer, ni s'en plaindre.

Toutes ces clauses aiant été ainsi réglées, ils de-

demandérent que 2. ou 3. Capitaines allassent à terre, pour prêter le serment devant le Totoc de les observer, ofrant de laisser 3. Mandarins en otage, & désirant que les Articles fussent écrits en Flamand, pour être respectivement gardez. Le Commandant Christien, Guillaume Hoedean Commis de l'*Erasme*, & Doede Florissen Capitaine du *Muiden*, furent deputez pour aller à terre jurer les articles.

Le 17. trois Mandarins passérent à bord, avec toute leur suite, & 2. enseignes bleuës, ouvragées de blanc, qui étoit la livrée du Totoc. Ils portoient aussi 3. fléches qu'ils nomment les fléches de fidelité. Ils dirent au Commandant que le Totoc & les autres Mandarins étoient prêts, & qu'ils les atendoient.

Les Députés furent reçus avec pompe, & conduits au palais du Totoc, avec des parasols qu'on leur portoit sur la tête. Proche de la chaloupe, on couvrit 4. tables, sur quoi l'on mit des oranges, des gâteaux, de la biére de la Chine, & des fruits. Dès-qu'on eut mangé la chaloupe fut démarée. Le Commandant qui en avoit envoié l'ordre, fut prié d'atendre un peu, jusques-à-ce qu'un autre Mandarin fût venu, pour manger avec lui: mais il se hâta parce-qu'il avoit eu avis que ce Mandarin venoit avec des soldats.

Sur le soir on fit porter à bord des corbeilles pleines de gâteaux, & de la biére de la Chine, des confitures, & d'autres rafraîchissemens, avec une fléche, pour marque qu'ils étoient envoiez aux matelots. Mais le tout étoit empoisonné, ainsi qu'il parut bientôt après, car ceux qui en mangérent se trouvérent fort-mal, & vomirent un poison visible.

Cependant les Mandarins demeuroient toûjours en otage, & les Députés ne revenoient point à leur bord. Comme on s'en inquiétoit, les Chinois disoient qu'on célébroit ce jour de fête, à-cause de l'accord qui avoit été ratifié, & que chacun des Mandarins obligeoit les Députés à lui donner quelque marque de gratification, & à manger avec lui.

Au quart du jour on vit près de 50. jonques en feu descendre vers les yachts, & il y en eut un qui fut touché de 2 jonques, dont une s'étant accrochée à la grande vergue, & le feu y aiant pris, les flammes s'élevérent jusqu'au ton du perroquet. Les courans poussant les jonques elles rompirent la ralingue de la voile qui étoit sur l'avant du yacht au vent. La sivadiére fut aussi mise en feu: mais on l'éteignit.

Il y avoit de petites pirogues aux côtés du vaisseau qui y mettoient le feu. Elles y avoient accroché leurs voiles, par le moien de petits grapins d'abordage qui y étoient. Tout y étoit froté & imbibé d'huile: il y avoit de la poudre & des artifices en divers endroits, & les voiles en étoient toutes garnies, d'où ils sautoient dans le yacht.

Lors qu'il se fut délivré des 3. premiéres jonques, & qu'il eut éteint la plus grande partie du feu, il eut un peu de relâche pour se reconnoître, quoi-qu'on vît encore descendre plus de 40. jonques. Dans ce moment-là, on coupa les cables, & il descendit aussi. Cependant il sembloit qu'il fût impossible de passer, & il l'auroit été en éfet, s'il ne se fût levé une fraîcheur qui donna moien d'échaper. Quand le canon fut paré, & qu'il fit feu, les Chinois n'osérent plus conduire les brulots que jusqu'à la distan-

distance de la moitié de la longueur d'un navire, & alors ils y mettoient le feu, & se retiroient; mais l'équipage du yacht les détournoit.

Le yacht *Muiden* qui étoit ancré un peu au-dessous de l'autre, étoit aussi sous voiles, avec sa miséne & son petit hunier. Mais le feu étoit dans son grand hunier & dans sa grande voile, & il étoit encore abordé par 2. ou 3. brulots. Dans cet état il dériva vers l'isle Glansau, & y brûla. La plupart des gens de l'équipage furent sauvez, & les 2. ou 3. Mandarins qui y étoient.

L'autre yacht s'étant dégagé des brulots, fit des bordées jusques au jour, afin de voir si la chaloupe & les Députés ne paroîtroient point: mais ils ne virent que 30. ou 40. voiles, qui donnoient des marques qu'on triomfoit. Après cela il rejoignit le *Groningue* & le *Samson* qui étoient sous le Pagode. Le lendemain ils rencontrérent 3. jonques de guerre, où leur canon mit le feu: puis l'ordre fut donné de mettre le cap sur Piscadores.

Le 20. les vaisseaux *Orange*, *le Païsan Anglois*, & *Erasme*, furent détachez sous le commandement d'Isaac van der Wercken, pour aller à l'entrée de la riviére; mais le gros tems les en empêcha.

Le 19. de Janvier 1624. ils rencontrérent près de 60. jonques de guerre, à l'embouchure de la riviére, qui y entrérent promtement. 80. De nos Mousquetaires étant descendus à terre, devant un bourg où il y avoit 3. retranchemens, & environ 200. hommes en armes, les Chinois firent des décharges de quelques petits pierriers & de leurs fusils du Japon, lorsque nos gens commencérent à marcher. Ils en

tuérent 3., & en blessérent 9. Ils tiroient aussi-vîte & autant de coups de leurs pierriers, que les Statices en pouvoient tirer de leurs mousquets; si-bien que la victoire fut longtems disputée. Enfin pourtant ces derniers chassérent les autres de leurs retranchemens, & en tuérent 99. Leur bourg fût brûlé; puis les Mousquetaires allérent se rembarquer.

Ensuite les vaisseaux s'avancérent dans la baie de Hautensau, où ils prirent quelques pêcheurs, rangeant toujours la côte, jusqu'à la baie de la Victoire, où l'on mit encore du monde à terre, & l'on en amena 50. bœufs. Ils enlevérent aussi de l'isle de Lamoa quelques Chinois & des bestiaux, & 50. vaches dans la baie de Harlem.

Le 1. de Mars, ils allérent sur les côtes des isles de Macana, par un tems si-embrumé qu'ils eurent de la peine à les reconnoître. Le navire Anglois se sépara des autres, emmenant pour sa part 162. Chinois, & 1000. pots pleins d'huile. On avoit ordre de croiser quelque tems sur le vaisseau qui devoit venir du Japon. Cependant on fut 46. jours en ce parage sans rien découvrir.

Le 12. d'Avril, les vaisseaux retournérent à Piscadores. Sur la route ils prirent une jonque où il y avoit 38. Chinois. Ils trouvérent à cette isle environ 4000. Chinois, & 150. jonques de guerre, qui avoient construit un fort à deux lieuës du nôtre; & il y arivoit tous les jours de nouvelles troupes.

Le 12, le Capitaine China vint de Taiovan, & aporta une lettre des Mandarins, qui demandoient à faire une tréve, ce qui réussit par l'entremise de ce Capitaine. Ensuite

on

on trouva un pot plein de poison dans le puits où nos gens puisoient l'eau. Les Chinois se défendirent de l'y avoir mis, & dirent qu'ils ne savoient pas qui pouvoit l'avoir fait.

Ils en revinrent encore à leur premiére proposition, que si nous voulions abandonner Piscadores, & nous retirer à Taïovan, qui en est à-peu-près à 10. lieuës, dans l'isle Formose, ils trafiqueroient avec nous, ou qu'autrement ils étoient résolus à continuer la guerre.

Le 1. d'Août, le *Zélande*, dont Pierre Maisaart étoit premier Commis, & qui amenoit le Docteur Martin Sonck, qui venoit pour travailler à la délivrance du Commandant Reyerfz, & pour être Gouverneur du fort, territ à Piscadores. Quand il eut débarqué, le vaisseau continua sa route vers le Japon, pour y charger du ris, parce-que le Mataram ne vouloit pas permettre qu'on en eût de ses Etats. Le *Groningue* y alla de compagnie, afin d'y prendre aussi des vivres pour Piscadores.

Enfin les négociations aiant continué, on consentit à quitter cette isle. En éfet les Chinois faisoient assembler 15000. bâtimens, tant jonques de guerre, que brulots & jonques remplies de pierre, pour boucher la passe de l'isle. Le fort fut détruit, & les Chinois même y travaillérent. On en transporta la plupart des matériaux & les éfets à Taïovan, où l'on vouloit s'établir, & faire l'étape des marchandises. Ainsi c'est dans cette seule isle qu'il faut compter qu'on puisse être soufert, les loix de l'Empire de la Chine ne permettant pas qu'on s'établisse dans les bornes de sa juridiction.

Après cette retraite le Commandant Reyertsz aiant été relâché prit la route de Java, où il

emmena 6000. livres de soie cruë, & une caisse d'étofes. Ensuite le Capitaine China s'y rendit aussi. On l'atendoit avec beaucoup d'impatience, parce-qu'il avoit demeuré long-tems parmi les Chinois, pour négocier avec le Totoc, le Combon & les autres Mandarins. Il amena aussi une partie de soie cruë, & raporta que le commerce y alloit bien alors; ainsi-qu'il paroissoit par une lettre que le Totoc d'Aimoi avoit écrite au Commandant Sonck, dont voici la teneur.

„ Celle-ci servira de réponce sur la demande „ que Vôtre Seigneurie nous a faite. Le Capi„ taine China nous a plusieurs fois remontré que „ Pekou étoit évacuée & restituée, ce qui „ nous fait connoître que V. S. agit avec sincé„ rité, & que nous pouvons nous tenir assurez „ de vôtre amitié. L'Empereur à été informé „ que les Hollandois sont venus des régions re„ culées demander la liberté de trafiquer avec „ nous à Calappa au Sud de la Ligne, & à l'isle „ Formosa au deçà de la Ligne. Sur quoi nous „ avons résolu d'aller à Hoxio, ou Hoxeu, pour „ en conférer avec le Combon qui y est, & a„ vec le Conseil, afin de confirmer l'amitié en„ tre nous. Le Sieur Commandant peut aller en „ toute assurance à Calappa, pour donner avis „ de tout au Gouverneur, & lui dire que le com„ merce vous est certainement accordé. Ecrit 4. „ ans 8. mois dans la Régence de l'Empereur, le „ vingtiéme jour du mois. Signé Totoc Foa.

Après cela nos gens commencérent à travailler à la construction de leur fort au côté occidental. Il fut d'abord fait de planches, & les bastions en furent remplis de sable, jusques-à-ce qu'on eût amené assez de pierres de la Chine pour en revêtir tout. Il y vint quantité de jon-

jonques qui en fournirent, & on leur paia leur peine en toiles. Tout parut alors tranquille : la paix avec les Chinois fut entretenuë de part & d'autre, & l'a été depuis, de-sorte que selon les aparences, on fera fleurir le commerce avec eux.

Ainsi l'isle où la Compagnie a établi le siége & l'étape de son commerce avec les Chinois, se nomme Formose parmi nous, & Pacande à la Chine. La place où l'on s'est fortifié, qui se nommoit Taïovang, se nomme présentement le fort de Zélande. L'isle commence par les 21. degrés de latitude Nord, & court en longueur au Sud-quart-de-sud-ouest, & à l'Est-quart-de-nord-est, jusques par les 25. degrés & demi. Elle gît Nord-ouest & Sud-est avec la grande riviére de Chincheo, ou avec la ville d'Aimoi, à la distance d'environ 32. lieues.

Il n'y a pas de place plus propre pour le commerce de la Chine : on y peut aller de cette riviére dans toutes les saisons de l'année, de-même qu'on peut aller aussi de l'isle à la riviére. Le fort est situé sur une montagne. On en acheva les 4. bastions l'an 1634. & on les revêtit de pierre grise. L'entrée du canal est étroite, & de haute eau il n'y a que 13. à 14. piés de profondeur. Il est à une portée de canon du fort, au devant duquel il y a encore une redoute aussi revêtuë de pierre à 16. piés de hauteur, avec 2. piéces de canon, où l'on tient toûjours 25. à 28. hommes, qui sufisent pour défendre l'entrée de ce canal. Quand les vaisseaux sont entrez, ils se trouvent à l'abri de tous les vents.

Il y a de hautes montagnes dans l'isle. Elle a environ 130. lieuës de circuit. Les habitans sont d'un naturel doux, mais fainéans, aimant mieux

mieux mandier que travailler, & aussi se contentant de peu. Ils n'ont ni Roi, ni Souverain. Ils sont toûjours en guerre, c'est-à-dire un village contre l'autre. Le païs est traversé de riviéres fort-poissonneuses. Il y a des cerfs, des chevreuils, des pourceaux, des boucs, des liévres, des lapins, des coqs de bruiére, des pigeons, des cannes de sucre, du gingembre, des noix de cocos, des bobannes dont chaque famille séme ce qu'elle croit qu'il lui en faut pour l'année. Le terrein est fertile, quand il est cultivé. On est persuadé qu'il y a des mines d'or; & l'on y voit une sorte de beau bétail, dont la chair est de très-bon goût, & que les habitans nomment Luvani.

Les hommes sont vigoureux, & grands comme des demi-géants, de couleur entre le brun & le noir. En Eté ils vont tout-nuds, sans en avoir la moindre honte. Pour les femmes, elles sont de petite taille, grasses & robustes. Elles font paroître quelque pudeur naturelle, hormis lors qu'elles se lavent d'eau chaude, ce qui arive deux fois le jour, devant leur porte, en pleine ruë; car elles ne se retirent point quand un homme passe, & elles continuent de se laver. Elles ont de la fidélité, & sont naturellement douces. Elles ont de l'intelligence: elles comprennent aisément, & retiennent fort-bien.

Ce sont elles qui cultivent la terre, qui l'ensemencent, & qui font toute la fatigue du ménage. Les hommes s'adonnent à la chasse, & l'éxercent en 3. maniéres, avec les assagaies; avec la fléche & l'arc; & avec le lacs. Ils ont aussi des chiens qui font partir le gibier. Il y a des sonnettes atachées à leurs assagaies, afin de

ſavoir l'endroit ou le gibier bleſſé aura fait retraite.

Ils épouſent une, 2. ou 3. femmes, & ils les quittent quand ils veulent. Ils ne demeurent pas avec elles, ni dans la même maiſon. Les hommes ne ſe peuvent marier qu'à l'âge de 20. ans. Ils n'ont commerce avec leurs femmes que de nuit & en ſecret : ils ne vont point dans leurs maiſons qu'ils ne les faſſent avertir lors-qu'ils ſont devant la porte, & les femmes ſortent, & les apellent ſi elles deſirent qu'ils entrent : ſi elles ne le déſirent pas, elles demeurent & les laiſſent paſſer.

Les enfans ſont entre les mains de leurs méres juſqu'à l'âge de 3. ou 4. ans ; mais à cet âge-là les garçons ſe rangent auprès de leurs péres qui couchent dans les Pagodes. Quand les hommes ont 50. ans, ils peuvent demeurer avec leurs femmes.

D'abord les femmes ne mettent point d'enfans au monde. C'eſt une choſe qui ne leur eſt pas permiſe par leurs loix, ou par leurs coutumes. Quand elles deviennent groſſes il faut qu'elles ſe faſſent avorter, & comme il leur eſt défendu de conſerver dans leur cœur aucun ſentiment de tendreſſe naturelle, pour obéir à la loi voici ce qu'elles pratiquent. Elles envoient querir la Prêtreſſe, & ſe couchant devant elle au lit, ou ailleurs, elle leur preſſe & leur foule le ventre, ou même marche deſſus, juſques-à-ce que le fruit en ſoit ſorti ; maudite opération qui eſt plus dangereuſe, & leur eſt plus douloureuſe que d'accoucher.

Ils ont de grandes & belles maiſons, mais mal ornées. Je n'en ai point vû de ſi belles dans toutes les Indes. Elles ſont conſtruites de bambouc.

bouc. Les meubles & les ornemens sont des peaux de cerf, des vêtemens, des houës pour cultiver la terre, des assagaies, des boucliers, des sabres, des fléches, des arcs: mais l'ornement qui leur est le plus précieux, consiste en des têtes, des cheveux & des ossemens de morts, qu'ils aportent chez eux quand ils ont tué leurs enemis.

Ils adorent plusieurs Dieux, entre lesquels il y en a 2. principaux, dont ils disent que l'un habite au Sud, & ils le nomment Tamagisangac. C'est lui qui prend soin des hommes, & qui les rend bien faits, & de bonne mine. La Déesse sa femme, qui se nomme Tecarocpada, habite à l'Est. Lors-qu'il tonne de ce côté-là, ils disent que c'est la Déesse qui parle à son mari, & qui le querelle de ce qu'il n'envoie point de pluïe sur la terre: c'est pourquoi l'on voit que le tonnerre est suivi de la pluie. C'est à elle que les femmes adressent leur culte.

L'autre de leurs principaux Dieux, qui se nomme Sarisang, habite au Nord. Celui-ci est méchant: il rend les hommes laids, & les marque de petite verole. Ils l'invoquent afin-qu'il ne leur fasse point de de mal. Ils en ont encore 2. autres à qui ils s'adressent quand ils vont à la guerre. L'un se nomme Taccafusta, & l'autre Tapatiap. Il n'y a que les hommes qui les invoquent.

Parmi toutes les autres nations des Indes, le service des Dieux se fait par des hommes, & les instructions touchant la Réligion se donnent par eux. Ici ce sont les femmes qui font le service public. On les nomme Juibus. Leur culte consiste en des invocations & en des sacrifices. Elles sacrifient des pourceaux, & en consacrent une partie avec du ris, du pinang, &

& beaucoup de bruvage. Cette cérémonie se fait devant le Pagode.

Quand la consécration est faite, une ou 2. des Prêtresses se lèvent, invoquent les Dieux, font de grands sermons, & parmi les contorsions qu'elles font au milieu de leurs invocations, on leur voit les yeux tourner & rouler; elles se laissent tomber sur leurs genoux; elles hurlent horriblement; & ensuite elles disent que dans ces transports leurs Dieux leur sont aparus.

Lors-que cette prétenduë apparition se fait, elles se laissent tomber à terre comme étant en extase, & elles y sont tellement collées, que 5. ou 6. personnes ne les en peuvent relever. Enfin lors-qu'elles reviennent à elles-mêmes, elles sont dans des tremblemens & dans des agitations extraordinaires, de-même que dans une grande anxiété. C'est alors qu'elles font le recit de ce qu'elles prétendent avoir vû.

Le peuple qui les environne crie & se tourmente comme elles, & lors-que ce manége a duré plus d'une heure, les Prêtresses montent sur les toits des Pagodes, vont se placer sur les 2. pignons, y font une longue oraison, & enfin ôtent le petit vêtement qu'elles ont, exposent leur nudité en vuë à leurs Dieux, frapent dessus de leurs mains, lâchent leur urine; puis elles descendent, & vont se laver le corps tout-nud en présence de tous les assistans, qui cependant boivent de toute leur force, les bruvages qu'ils ont préparez, & s'enivrent à ne se pouvoir soutenir.

Ce sont là leurs étranges & horribles cérémonies. Nous avons fait tout ce que nous avons pû pour les engager à nous faire part de leurs prétenduës aparitions, & à faire présenter à nos yeux

yeux quelques-uns de leurs fantômes, sans que nous aions pu l'obtenir d'elles, ou qu'elles aïent pû le faire.

Ces mêmes Juibus, ou Prêtresses, prédisent aussi la bonne ou la mauvaise fortune, quand on aura de la pluïe ou du beau tems. Elles purifient les lieux soüillez: elles chassent les Diables, dont on prétend qu'il y ait grand nombre dans le païs. Pour cette opération, elles font de grands bruits, de furieux vacarmes: elles portent des sabres nuds dans les mains, & en poursuivent les Diables jusques-à-ce qu'elles les aïent contrains à se jetter dans l'eau, ou à s'enfuir d'un autre côté. Elles posent des ofrandes pour leurs Dieux en divers endroits, dans les ruës, dans les chemins &c. J'ai parlé à des gens qui m'ont dit qu'ils en avoient eux-mêmes renversé en leur présence, en leur disant qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu tout-puissant qui étoit au Ciel, qui n'avoit pas besoin de ces choses-là, & qui ne vouloit qu'être adoré des hommes.

Relation de l'état de l'isle Formose, écrite par George Candidius, Ministre du S. Evangile, envoié dans cette isle pour la propagation de la Foi Chrétienne,

CETTE Isle où il a plu à la Providence de Dieu de m'envoier, pour y prêcher aux habitans le salut qui est en Nôtre Seigneur Jésus-Christ, gît par les 22. degrés de latitude Nord, & a 130. lieues de circuit. Il y a quantité de villages qui sont fort-peuplez. Tous les habitans ne parlent pas une même langue; ils ont diférens langages, & n'ont ni Roi ni Souverain qui les gouverne, & à qui ils soient soumis. Ils ne sont jamais en paix les uns avec les autres: ils se font toûjours la guerre.

Les

Les riviéres dont l'isle est arrosée en divers endroits, sont fort poissonneuses. On y trouve beaucoup de cerfs, de pourceaux, de chevreüils, de liévres, de lapins, de coqs de bruiére, de perdrix, de pigeons; & des vaches, ou plutôt des chevaux qui ont des cornes fort-grosses, avec des rameaux, & dont la chair est d'un goût excellent. Les habitans les nomment Olavangh. C'est dans les montagnes qu'on les trouve en grand nombre.

Il y a aussi des tigres, & d'autres animaux qu'on nomme Tinnei, qui sont de la figure d'un ours, mais plus grands, dont les peaux sont fort-estimées. L'isle est fertile, le terrein y est gras, mais il y en a peu de cultivé & d'ensemencé. Presque tous les arbres sont sauvages: il n'y en a que peu qui produisent des fruits, que les habitans mangent avec beaucoup d'apétit, & que les Hollandois rebutent dès-qu'ils en ont goûté. On y trouve aussi du gingembre, & même de la canelle. On dit qu'il y a des mines d'or & d'argent, que les Chinois ont foüillées, & dont ils ont porté des épreuves au Japon: mais nos gens n'en ont rien vû, & ils n'en ont point aussi fait de recherche.

Les places dont le langage, les coutumes, & la Réligion me sont connuës, sont au nombre de 8., savoir; Sinkan, Mattau, Soulang, Baqueloang, Taffacan, Tifulucan, Teopan, & Tefurang. Elles ont toutes les mêmes maniéres, coutumes, Réligion & langage, ou-bien il y a peu de différence. Elles sont situées sur les côtes de la mer, ou assez proche, & l'on peut aller du fort jusqu'à la plus éloignée, & en revenir, en 2. jours à pié, hormis à Tefurang qui est située sur les montagnes, à 3 journées de chemin, d'allée & de venue.

Les

Les habitans sont tous sauvages, faroûches de regard, aussi-bien que d'humeur. Les hommes sont hauts, & ont la peau d'un brun tirant sur le noir, ainsi-que presque tous les Indiens; mais ils ne sont pas si-noirs que les Cafres. En été ils vont tout-nuds. Les femmes sont de petite taille, grasses & vigoureuses d'un teint entre brun & jaune. Elles sont vêtuës, & marquent quelque pudeur naturelle dans la plupart de leurs actions; il n'y a que quand elles se lavent le corps, qu'elles s'exposent aux yeux de tous les passans.

En géneral le fonds de ces gens-là est doux: ils sont fidelles & de bonne volonté. Ils reçoivent fort honnêtement les Hollandois, & les invitent à boire & à manger lors-qu'ils les vont voir, pourvû-qu'ils n'y aillent pas en trop grand nombre, & qu'ils se comportent bien. Ils ne dérobent ni ne tâchent de rien soustraire à personne. S'ils trouvent quelque chose qui apartienne à un autre, ils le lui portent dans sa maison. Mais ceux du village de Soulang ne sont pas si fidelles. Les autres les regardent comme des voleurs.

Ils gardent leur parole, & observent éxactement les Traités d'alliance qu'ils ont faits, sans commettre de perfidies, jusques-là qu'ils aimeroient mienx mourir que d'avoir trahi quelqu'un, c'est-à-dire de leur nation. Ils ont de l'intelligence & de la mémoire.

Mais s'ils ne dérobent pas, ils ont en recompense une hardiesse ou une effronterie extraordinaire à demander. Il n'y a point de gens aux Indes qui soient gueux & mandians de profession comme eux. Tout ce qu'ils voient, ils le desirent & le demandent: cependant ils se con-

tentent de peu de chose, & l'on s'en défait aisément par la moindre gratification. Leur principale ocupation est de cultiver la terre & de semer du ris; encore en sément-ils si-peu que souvent ils n'en recueillent pas assez pour passer l'année.

Ce n'est pas qu'ils n'aïent de l'espace & des campagnes très-fertiles. Ce qu'il y en a autour de 7. villages, produiroit non-seulement de quoi nourrir les habitans, mais encore 100000. hommes avec eux, si elles étoient toutes cultivées. Aussi n'y a-t il que les femmes qui les cultivent; ce qui ne se fait pas, en les labourant avec des chevaux ou des bœufs, mais elles bêchent avec des houës.

Cette culture fait que la semence se trouve amoncelée par endroits, où le ris lève trop épais, & en d'autres endroits il lève trop clair; de-sorte qu'elles sont obligées de le transplanter, ce qui leur donne beaucoup de peine & les décourage. Elles n'ont point de faucille pour le moissonner; elles se servent seulement d'un instrument qui est à-peu-près comme un couteau, & vont couper les tiges l'une après l'autre, à un empan au-dessous de l'épi: puis elles emportent le tout dans leurs maisons, sans le battre, & le gardent pour en battre ou égrèner chaque jour autant qu'elles en ont besoin; & afin-que les épis s'égrénent mieux, elles en pendent chaque soir quelques paquets à la cheminée. Au matin elles se lèvent deux heures avant jour, pour battre ce qu'elles ont fait sécher, & pour le faire cuire. C'est un ouvrage qu'elles ne manquent pas de faire chaque jour de l'année.

Elles jettent encore en terre 3. autres sortes de semences, dont l'une se nomme Pting; l'autre

tre Quach, & la 3. Taraun, qui a du raport à nôtre millet. Il y a aussi deux sortes de légumes qui aprochent de nos fèves; trois sortes de racines qu'on plante, & qu'on mange au-lieu de pain, qui seroient une sufisante nourriture, quand même il n'y auroit ni ris, ni autres alimens & fruits dans l'isle.

On y plante aussi du gingembre, des cannes de sucre, des limons d'eau, & d'autres de diverses sortes, mais jamais plus qu'on ne croit en avoir besoin, des bananiers, des cocos &c. Le pinang y croît en abondance; mais pour les autres fruits, qui ne sont pas bons, & qui ne nous sont pas bien connus, ils ne valent pas la peine qu'on en parle. Ce sont là les choses que les campagnes & les jardins produisent pour la nourriture des habitans.

A l'égard du vin, & des autres sortes boissons, qu'on tire des arbres dans les Indes, il n'y en a point. Mais ils en ont une qui n'a pas moins de force, qui n'est pas moins agréable, & qui n'enivre pas moins que le vin d'Espagne, ou le vin du Rhin. Ce sont encore les femmes qui la préparent en cette maniére.

Elles flambent du ris sur de la flamme de paille, puis elles le pilent jusques-à-ce qu'il soit en masse comme de la pâte, & elles prennent dans leur bouche de la farine aussi de ris, qu'elles mâchent: ensuite elles la rejettent dans un petit pot, jusques-à-ce qu'il y ait bien une pinte dessus, qu'elles versent sur la pâte pour la paîtrir de la même maniére & au même point que les boulangers paîtrissent le pain. Ce qui a été ainsi mâché sert de levûre.

La pâte étant en état, on la met dans un grand pot où l'on jette de l'eau, & on l'y laisse

ſe 2. mois, pendant lequel tems le tout aiant fermenté, ſe convertit en un fort agréable bruvage. Plus on le laiſſe dans les pots & plus il eſt fort. Il peut durer 5, 10, 15, & même juſqu'à 30. ans ſans ſe gâter: mais le plus nouveau eſt toûjours le meilleur. Quand on en ſert de deux vaiſſeaux dont l'un commence ſeulement à être tiré, & l'autre eſt ſur ſa fin, il ſemble que ce ſoient deux differentes boiſſons; car l'une eſt auſſi claire que de l'eau de fontaine, & l'autre eſt auſſi épaiſſe que de la boüillie. Auſſi la prend on avec des cuilliéres, & on la mange plutôt qu'on ne la boit; ou-bien ſi on la veut boire il faut y mêler de l'eau.

Lors-qu'on va travailler dans les champs, on porte un bambouc plein de ce bruvage épais, & un autre plein d'eau, & cela ſert de toute ſorte de nourriture pour tout le jour, avec un peu du bruvage clair, qu'on porte à part, pour ſe fortifier & par délices, mais non pour ſe deſaltérer C'eſt principalement à compoſer cette liqueur qu'ils conſument leur ris.

Dans le tems où les femmes n'ont pas d'occupation à la culture de la terre, elles prennent les champans, & vont pêcher des écrevices & des ſalicots, ou des huîtres qui eſt le mets qu'elles aiment le plus après le ris. Elles ſalent le poiſſon avec les écailles, & quand il a été un peu dans le ſel, on mange tout, quoiqu'il fourmille de vers & de pourriture: mais ces gens-là n'en ont point de dégoût, ils ne l'en trouvent même que meilleur & plus délicat.

Pour les hommes ils demeurent dans l'oiſiveté, particuliérement les jeunes gens vigoureux, qui ont depuis 17. juſqu'à 23. ou 24. ans. Mais ceux qui ont depuis 40. juſqu'à 60. ans,

vont, la plupart, dans les champs avec leurs femmes, où ils demeurent nuit & jour. Pendant la nuit, ils reposent dans une petite hutte qu'ils y font, & à-peine en 2. mois viennent-ils une fois dans le bourg, à-moins qu'on n'y célébre quelque fête.

Les autres aident aussi quelquefois à leurs femmes à cultiver la terre, mais rarement. Leurs principales ocupations sont de chasser, & de faire la guerre. Ils font 3. sortes de chasse, avec des lacs, avec des assagaies, & avec des fléches & des arcs. Ils chassent avec des lacs en deux maniéres: ils en mettent dans les bois & dans les sentiers où ils savent qu'il va des troupes de cerfs & de sangliers. Ils cherchent ces bêtes, les environnent, & les poussent vers les lieux où sont les lacs de cordes faites du brou des noix de cocos, ou de bambouc.

Quand les lacs sont dans les sentiers, ou en rase campagne, on les atache à un gros bambouc fiché en terre comme un pieu, & qui panche un peu en avant, un petit morceau de bois étant dessous pour l'arrêter & le tenir ferme; puis on couvre le lacs d'un peu de terre. Lors-que les cerfs, qui courent à centaines, ou plutôt à milliers, par les champs, touchent le lacs, il saute & arrête le cerf ou le sanglier par la jambe, & les gens y accourent vîte pour lui lancer leurs assagaies. On en tuë ainsi un nombre prodigieux.

Pour chasser avec les assagaies, tous les habitans d'un bourg, & souvent de 2 ou 3. bourgs, s'assemblent: ils prennent des chiens qui vont battre le bois, & les hommes se divisent en plusieurs troupes, enfermant en cercle une demi-lieuë ou une lieuë de terrein; & lors qu'il

y

y a des cerfs au milieu d'eux, ils s'aprochent les uns des autres, toûjours en rond, & ne laissent presque jamais échaper une seule bête: car dès-qu'elles ont une assagaie dans le corps, on peut compter qu'elles sont prises.

Les assagaies dont ils se servent dans ces ocasions, sont faites d'un bambouc, & presque aussi longues qu'un homme. Il y a une sonnette atachée avec une longue corde au fer qui est à la pointe, lequel fer a 3. ou 4. pointes recourbées, afin-qu'elles s'accrochent dans la chair de la bête, & que la lance ne retombe pas. Le fer ne tient pas trop ferme au bois, parce-que le cerf en étant ateint & courant au travers des broussailles, l'assagaie ébranlée par son mouvement, ou arrêtée par quelque branche, pourroit tomber de la plaie, & il pourroit s'enfuir & aller expirer dans des lieux où l'on ne pourroit le trouver. Mais le bambouc étant tombé, le fer demeure & par-conséquent la corde & la sonnette demeurent aussi, qui font reconnoitre l'endroit, où la bête fatiguée, & afoiblie de la perte de son sang, tombe & se debat.

La chasse avec l'arc & les fléches, se fait par un homme seul, ou par 2. ou 3. Ils vont dans une campagne, où voiant courir une troupe de cerfs, comme ils courent presque aussi vîte que ces animaux, ils leur tirent l'un une fléche, l'autre une autre, jusques-à-ce qu'enfin ils les aïent percez. Il s'en tuë aussi une assez grande quantité par cette voie.

On pourra demander ce que devient la chair de cette multitude de cerfs, qui sont ainsi tuez, étant impossible que les habitans la puissent toute manger? Je répons qu'ils la troquent aux Chinois pour des toiles, pour du bois,

& pour d'autres marchandiſes. Il arive même rarement qu'ils en retiennent pour eux. Ils ne retiennent que les entrailles qu'ils mangent. Quand ils en ont beaucoup ils les ſalent avec toute l'ordure qui eſt dedans, & c'eſt un mets délicieux pour eux.

Dès-qu'un cerf eſt mort, & pendant-qu'il eſt encore tout-chaud, ils en coupent un morceau & le mangent tout cru, ſi-bien qu'on leur en voit le ſang ſortir de la bouche. Quand ils trouvent un fan dans le corps d'une biche, ſoit qu'à peine il ſoit encore bien formé, ou qu'il ſoit gros & prêt à ſortir, ils le mangent, ou le dévorent tout-entier, avec la peau & le poil.

L'autre ocupation des hommes eſt de ſe faire la guerre. Lors-que ceux d'un village la veulent commencer contre les habitans de l'autre, ils leur en vont faire déclaration, & n'uſent point de ſurpriſe. Mais après cela, ils s'embarquent au nombre de 20. ou 30. ou davantage, dans un champan, & vont vers le lieu qu'ils veulent ataquer. Ils ſe poſtent en quelque endroit où ils ne puiſſent être découverts, & quand la nuit eſt venuë, ils s'en vont dans les campagnes, & dans les huttes qui y ſont, où les gens âgez couchent, ainſi qu'il a été dit, & s'ils y atrapent quelqu'un, vieux ou jeune, homme ou femme, ils le tuënt, & lui coupent la tête & les piés. Quelque-fois ils coupent tout le corps en morceaux, ſur-tout quand c'eſt une groſſe troupe qui fait l'expédition, parce-que chacun veut en avoir une piéce pour emporter chez ſoi en triomfe; ou-bien ils le font par d'autres raiſons, ſoit à-cauſe du lieu où la choſe eſt arivée, ſoit à-cauſe de quelque péril extraordinaire où ils auront été; ſoit ſelon le loiſir & l'oca-
ſion

ſion qu'ils ont euë, & qu'ils ont été pourſuivis & preſſez de ſe retirer.

S'ils ne trouvent perſonne dans les campagnes, ils vont juſqu'au bourg, & tâchent d'ataquer quelque maiſon. S'ils s'en rendent maîtres, ils tuënt tous ceux qu'ils peuvent rencontrer dans l'obſcurité; ils coupent vîte les têtes, les piés & les mains,& s'enfuïent avant que l'alarme ſoit dans le bourg: car quand ils forcent une maiſon, ils ne le peuvent faire ſi ſecrétement,ni avec ſi peu de bruit, que quelqu'un ne l'entende. On ne manque pas alors de faire des cris éfroïables, qui réveillent tout le monde, & chacun accourt au lieu où les hurlemens ſe font.

Quand ils ſont obligez de ſe ſauver avantque d'avoir pu couper la tête, ou du-moins les cheveux de ceux qu'ils ont tuez, ils en ſont fort-afligez & croient n'avoir remporté qu'une demie victoire. Ils le ſont bien plus encore quand il n'ont pas réuſſi, & que les ténèbres ont favoriſé l'évaſion des gens de la maiſon qu'ils ont forcée, ou qu'ils ont pû s'y tenir cachez. Mais le pis eſt encore quand ils ſont ſurpris eux mêmes, & tuez.

Ils donnent quelquefois l'alarme exprès,pour atirer les gens du côté où leurs champans ſont; & alors on ſe bat vigoureuſement de part & d'autre, juſques-à-ce qu'un des partis ait cédé, ou-bien qu'il ait des morts, ou des bleſſez; car alors ils prennent la fuite, un homme mort parmi eux, leur cauſant autant de conſternation que fait la perte d'une bataille parmi nous.

Leurs armes ſont dès aſſagaies faites d'une autre maniére que celles dont ils ſe ſervent pour tuer des cerfs. Elles n'ont ni rameaux recourbez, ni corde, ni ſonnette, & le fer tient

ferme dans le bois. Ils ont aussi des boucliers & des sabres. Les boucliers sont si-longs & si-larges que l'homme qui en porte un, peut se cacher derriére. Les sabres sont larges & courts. Ils ont aussi des poignards courts du Japon, des arcs & des fléches.

Quelquefois tous les habitans d'un bourg, ou de 2, ou de 3, s'assemblent en plein jour, & vont ataquer un autre bourg. Ils n'ont ni Commandans, ni supérieurs dans la guerre, non-plus que dans la paix. Celui qui a chez lui plusieurs têtes, & d'autres reliques de ses ennemis, est le plus estimé, & lors-qu'il lui prend envie de se battre, il assemble aisément 10. à 20. hommes qui l'acompagnent, & il est en quelque sorte le Chef de l'expédition, à laquelle on donne aussi son nom.

Celui qui se trouve saisi d'une tête de mort, quoi-qu'il n'ait pas fait le coup, est pourtant reputé l'avoir fait, & il en a toute la gloire. Quelquefois ils mènent 5. ou 6. champans, où il y a 50. à 60. hommes, dont une partie va la nuit se mettre en embuscade à l'un des côtés du village, & les autres paroissent au matin, comme débarquant encore, de-sorte que les gens du village croiant qu'ils n'ont que cette troupe à combattre, vont au-devant, & laissent la plupart des maisons vuides. Alors ceux de l'embuscade entrant dans le bourg, tuent les premiers qui se trouvent à la rencontre, & quand on a 3. ou 4. têtes, on fait promtement retraite, & l'on se rembarque avec toute la joie qu'on peut avoir d'une signalée victoire.

Dans leurs expéditions de nuit ils se servent d'une espèce de chaussetrapes, qu'ils mettent dans le chemin qui conduit à la maison qu'ils

qu'ils vont ataquer, prenant leurs mesures pour pouvoir se retirer par un autre endroit, ou pour marquer les lieux où sont les chaussetrapes, qui incommodent fort ceux qui les veulent poursuivre. Ce n'est pas que ce soient des machines pour saisir & serrer les jambes, ainsi-que celles de nôtre païs: ce sont des roseaux pointus de plus d'une aune de Hollande de long, qui ne sont pas posez la pointe droit en haut; ils sont panchez en avant, vers le lieu d'où l'ennemi doit venir.

Comme ces gens-là sont tout-nuds, lorsqu'ils sont échaufez à poursuivre leurs ennemis, & qu'ils courent de toute leur force, aussi vîte que des cerfs, leurs jambes nuës se heurtent violemment contre ces pointes, qui les déchirent, & leur font une douleur extrême. Le moindre éfet que ce mal leur produit, est de les contraindre à s'arrêter, & d'abandonner leur poursuite.

Pendant-que j'étois dans l'isle Formose, les habitans faisoient la guerre à ceux d'une autre isle qui en est à 3. lieues, que les gens du païs nomment Tugin, & les Hollandois l'isle du Lion d'Or, à-cause du malheur de l'équipage d'un de nos vaisseaux nommé *le Lion d'Or*, qui y voulant prendre des rafraîchissemens le Commis, le Maître, & quelques autres encore, y furent massacrez par les insulaires.

Ceux-ci donc étant toûjours en guerre avec ceux de l'isle Formose, ne permettent jamais qu'aucun étranger débarque sur leurs rivages. Les Chinois, qui vont quelquefois y trafiquer, sont obligez de demeurer dans leurs jonques, sans oser descendre à terre. Les insulaires vont à leur bord, & en presentant de la main

droite ce qu'ils veulent donner, il faut qu'ils tiennent aussi de la gauche ce qu'ils doivent recevoir, & ils ne lâchent point le premier qu'on ne leur lâche aussi ce qu'on leur donne.

Soixante habitans de nôtre bourg de Soulang, s'étant déguisez en Chinois, & embarquez avec des gens de cette nation, allérent à l'isle du Lion d'Or, & firent semblant de vouloir troquer avec quelques habitans, dont un s'étant aproché presenta ce qu'il vouloit donner. Les Soulangeois le prirent par le bras, & l'aiant tiré dans leur jonque, le coupérent en morceaux, & s'en revinrent triomfans, comme aiant fait la plus belle & la plus généreuse action du monde.

Au retour de ces expéditions, où ils ont conquis quelque tête, ou au-moins des cheveux & des assagaies, ils célèbrent des fêtes & font des réjoüissances dans leurs bourgs. Ils portent la tête en montre dans toutes les ruës; ils chantent des hymnes à l'honneur de leurs Idoles, avec l'assistance desquelles ils ont obtenu la Victoire. Par-tout où ils veulent entrer, on les caresse & on leur rend de grands honneurs; on leur presente à boire du meilleur bruvage.

Ensuite ils portent la tête dans le Pagode de celui qui l'a coupée; car chaque nombre de 15. ou 16. maisons a son Pagode particulier: ils la font boüillir dans un pot, jusques-à-ce que toute la chair s'en sépare, & quand elle en est tombée, ils la font sécher, & l'arrosent de leur plus forte boisson. Ils sacrifient aussi quantité de pourceaux à leurs Idoles, & en font des festins à leur mode; & la célébration de cette fête de triomfe dure 15. jours.

Les têtes, les cheveux, les ossemens, les ar-

armes qu'ils ont ainsi conquises, sont le plus précieux de leur bien: ils l'estiment plus que nous n'estimons les pierreries, les perles & l'or. Si le feu prend dans une maison, ils s'en consolent aisément pourvû qu'ils conservent ces joïaux. Pendant la quinzaine du tiomfe de celui qui a gagné une tête, on lui porte tant de respect, que personne n'ose entreprendre de lui parler.

Comme il n'y a ni Roi, ni Souverain, dans l'isle, il n'y a point aussi de Commandant dans chaque bourg particulier. Néanmoins il y a un espèce de Conseil: qui est composé de 12. personnes des plus graves, à qui l'on donne un nom qui répond assez à celui de Conseillers. Ceux ci changent tous les 2. ans, & ils sont choisis parmi les gens qui ont l'âge d'environ 40. ans, de-sorte qu'ils sont tous à-peu-près de même âge, car quoi-qu'ils ne sachent pas compter les années, ou plutôt qu'ils ne s'y arrêtent pas, ils savent pourtant quel est leur âge, & en quel tems ils sont nez, en conservant la mémoire selon ce qu'on leur en a dit lors-qu'ils ont été en âge de connoissance.

Ceux qui ont servi deux années dans le Conseil, & qui sortent de charge, se font arracher les cheveux sur la tête, & aux 2. côtés du front, ce qui est une marque de l'emploi qu'ils ont eu. Le pouvoir de ceux qui sont en charge n'est pas tel qu'ils puissent faire recevoir ou éxécuter ce qu'ils proposent. Leur commission ne consiste qu'à s'assembler lors-qu'il survient quelque chose d'extraordinare, & à éxaminer ce qu'on peut faire. Quand ils ont débroüillé la chose, ou qu'ils croient avoir trouvé des expédiens, ils font venir tous les gens

du bourg dans un des Pagodes: ils leur font le raport de ce dont il s'agit: ils établissent le *pour* & le *contre*: ils délibérent une demi-heure, ou une heure: ils haranguent le peuple pour l'amener à leur point; & quand l'un est las de parler l'autre le relève, jusques-à-ce qu'ils aïent persuadé les assistans.

Tout se passe, en ces ocasions avec assez de régularité; car pendant qu'un parle tous les autres sont atentifs, & on ne l'interrompt point. Quand l'assemblée seroit de plusieurs milliers de personnes, il n'y en a point qui ne soit dans un silence honnête & respectueux. Ce qu'il y a de surprenant est qu'ils parlent avec une grande fluidité, & qu'ils peuvent assûrement mériter la qualité d'éloquens.

Après les harangues ils délibérent les uns avec les autres d'une maniére modeste: chacun dit fort librement son sentiment, & ce qu'il trouve d'avantage ou de préjudice dans la proposition qui a été faite. Il est aussi du devoir de ces Conseillers, de prendre garde que ce qui a été prescrit par leurs Prêtresses, soit éxécuté; & d'empêcher qu'on ne fasse quelque chose qui puisse irriter leurs Dieux.

Lors qu'il y en a qui commettent des fautes à cet égard, ou à l'égard des particuliers, mais qui ne concernent pas le public, le Conseil a le pouvoir d'en faire le châtiment, qui n'est pas de mettre en prison ou aux fers, ou de faire souffrir quelque peine corporelle, & encore moins la mort. Il ne s'agit que de faire paier l'amende, qui est de quelque morceau de toile, ou d'un cerf, ou d'un peu de ris, ou d'un pot du meilleur bruvage, selon l'éxigence du cas.

Ils disent que ce qu'ils vont tout-à-fait nuds pen-

pendant 3. mois de l'année marquez pour cet éfet, c'est pour honorer leurs Dieux, qui sans cela ne leur enverroient point de pluïe, & le ris ne pourroit croître. Si pendant ce tems-là les Conseillers rencontrent quelqu'un qui ait un morceau de toile sur le corps, ils ont le pouvoir de le lui ôter ou de le condamner à donner deux peaux de cerf, ou du ris.

Pour cet éfet, ils vont au soir & au matin se promener sur les avenuës, par où les gens doivent passer pour aller aux campagnes, & en revenir, afin de voir s'il n'y en a point qui aïent quelque vêtement ou couverture. C'est ce que je vis un jour en allant de Sinkan à Mattau. Je rencontrai en chemin des gens de ce dernier village, qui revenoient ensemble de leurs champs, l'un d'entre eux aiant un morceau de toile autour du corps. Comme il vit de loin un Conseiller assis sur le passage, il me pria de prendre sa toile, jusques-à-ce qu'il fût passé au-delà de cet homme, qui lui feroit paier l'amende s'il le voioit. Je le pris & quand je me fus approché, on me demanda s'il étoit à moi. J'avouai qu'il étoit à quelqu'un de la Compagnie. On voulut me l'ôter, mais je m'y oposai, & je l'emportai. En entrant dans le village, je le remis entre les mains de celui à qui il apartenoit, qui me remercia beaucoup,

Dans les autres saisons de l'année ils peuvent porter des morceaux de toile, mais non-pas d'étofe de soie. Si les Conseillers trouvent quelqu'un qui en ait, ils le lui ôtent, & lui font paier l'amende. Lors-qu'aux jours de fête, que les femmes sont parées, il y en a quelqu'üne qu'on trouve trop ajustée, qui ait trop de morceaux de toile autour d'elle, & dont la parure

parure marque trop de vanité, les Conseillers la condamnent à l'amende, ou-bien ils déchirent en piéces, devant tout le monde, ce qu'ils trouvent qu'elle a de trop superbe.

Il y a aussi des tems où les Conseillers même sont obligez de s'abstenir de certaines choses. Lors-que le ris est à demi monté, ou à demi meur, il ne leur est pas permis de s'enivrer, ni de manger du sucre, du pinang, ou d'aucune graisse. Je leur demandois la raison de cette pratique, & ils me répondoient que s'ils ne s'en abstenoient, les cerfs & les sangliers entreroient dans leurs champs & y brouteroient tout. Ceux qui se licencient sur ces articles-là, tombent dans le mépris du peuple, & demeurent deshonorez.

Il n'y a point de peines pour les crimes de vol, de meurtre, ou d'adultére. Chacun se fait justice à soi-même, ainsi-qu'il le peut & qu'il le trouve à propos. Lors-que quelqu'un a dérobé, & que le fait est notoire, celui qui a fait la perte prend ses amis avec lui, va dans la maison du voleur, & en emporte ce qu'il lui plaît; ou-bien on les accorde, & le voleur restituë, ou recompense. Mais s'ils ne peuvent s'accorder, & que ce dernier ne veuille pas soufrir que l'on emporte rien de chez lui, on en vient à se battre à coups de sabre, & il se fait une petite guerre particuliére entre eux, où chacun de son côté est assisté de ses amis.

Il en est de-même à l'égard de l'adultére. Un homme qui est assuré qu'un autre a eu commerce avec sa femme, va dans la maison de celui qui lui a fait l'outrage, & en enléve deux ou trois pourceaux; ce qui est la reparation ordinaire qu'il se font faire en pareil cas.

Lors-

Lors-qu'un homme en a tué un autre, les amis s'assemblent, & l'afaire est mise en négociation entre eux : on convient ordinairement que le meurtrier donnera tant de pourceaux, ou de peaux de cerf ; & alors il retourne dans sa maison, d'où il s'étoit retiré, de-crainte des parens du mort.

Quoi-qu'il n'y ait parmi eux ni Souverain, ni Sujet, ni Maître ni Valet, ni Seigneur ni Esclave, & qu'à proprement parler il y ait une entiére égalité de condition entre eux tous, qui ne leur a point fait rechercher l'usage de certains termes honorables pour se distinguer les uns des autres, & pour se marquer du respect, ils ne laissent pas d'avoir leurs maniéres de se faire des civilités. Mais dans la distinction qu'ils y observent, ils n'ont pas en vuë les dignités, ni les richesses ; elle ne regarde que l'âge.

Dans une ruë les plus jeunes font place aux plus âgés qu'ils y rencontrent, & les plus âgés tournent le dos à ceux qui sont plus jeunes, jusques-à-ce qu'ils soient passez. Les plus jeunes ne refusent point de faire ce que de plus âgés requiérent d'eux, quand ce seroit d'aller jusqu'à 3. ou 4. lieues, porter ou faire quelque chose. Lors-qu'ils sont en compagnie, ils n'entreprennent point de parler les premiers ; ils ne parlent même que rarement, & pour répondre. Quand ils sont à table en particulier, ou en festin, on presente à manger, & l'on fait honneur aux conviez, selon leur âge, sans avoir egard à aucune autre qualité.

Les hommes ne peuvent pas se marier quand il leur plaît : il faut qu'ils aïent un certain âge, qui est à-peu-près celui de 20. ou 21 an : car encore qu'ils ne tiennent point de compte des an-

nées, ils se souviennent fort-bien quel âge ils ont les uns par raport aux autres, & qui sont ceux qui sont le plus âgés; & ils savent aussi à-peu-près quel âge ils ont, selon l'idée qu'ils se forment. Ceux qui sont nez dans un même mois, dans une même demi-année, dans une même année, se reconnoissent, & supputent ordinairement ensemble, se nommant entre eux *Saat Cassioüang*.

Afin donc de savoir quand il leur est permis de se marier, chaque Cassioüang, ou compagnie de gens d'égalité d'âge, prend son rang; & pendant qu'une compagnie est parvenuë à l'âge où il est permis de se marier, il s'ensuit qu'une autre compagnie inférieure en âge n'y est pas encore parvenuë, & il faut qu'elle atende. C'est par ce moien qu'ils font observer le tems prescrit pour le mariage.

Depuis leur naissance jusques à l'âge de 16. ou 17. ans ils ne se laissent point croître les cheveux plus longs que jusqu'à couvrir les oreilles. Ils se rasent comme on fait en Europe, quoi-qu'ils n'aïent ni couteaux, ni ciseaux. Ils mettent sous leur barbe ou sous leurs cheveux, un morceau de bois, & les coupent là-dessus avec un *parring*. Pour le plus petit poil ils se le tirent avec un petit instrument de cuivre. Ils prennent aussi quelquefois un petit morceau de bambouc qu'ils plient; ils mettent le poil au milieu le tournent tout-autour & l'y entortillent, puis ils le tirent & l'arrachent, ce qu'ils pratiquent assez pour leur barbe, & pour le poil des autres endroits du corps, quand ils ne le peuvent souffrir. Depuis l'âge de 17. ans ils se laissent croître les cheveux, sans les couper, ainsi-que font les Chinois; & c'est lors-qu'ils les ont tout-à-

fait

fait longs, qu'ils commencent à faire l'amour.

Les femmes se peuvent marier dès qu'on juge qu'elles ont ateint l'âge de puberté. Elles se laissent aussi croître les cheveux sans se les couper jamais. Lors-qu'un jeune homme recherche une fille, il prie sa mére, sa sœur, ou telle autre parente qu'il a, d'aller chez elle, d'ofrir ce qu'on a coutume de donner en pareille ocasion, & de la demander à son pére & à sa mére, ou à ses parens; & s'ils acceptent, il faut que la mére ou la parente de l'homme leur laisse ce qu'elle a porté, & le mariage est fait, sans qu'il faille user d'aucune autre cérémonie, ni faire de festin. La nuit suivante le marié va chez elle, & consomme le mariage.

Les dons qu'on fait en pareille ocasion sont différens, selon le pouvoir des gens. Les plus riches donnent sept ou huit petits habits, ou camisoles, & autant de morceaux de toile pour se mettre autour du corps; 3. ou 4. brasselets de bambouc entrelassé; 10. ou 12. bagues de métal, ou de corne de cerf blanche, de largeur à couvrir l'étenduë d'une jointure du doigt jusqu'à l'autre, & on en met une à chaque doigt, où elle est atachée avec un poil rouge de chien. Quand les femmes ont ces bagues, leurs doigts demeurent écartez les uns des autres autant qu'il se peut, jusques-la qu'elles en soufrent du mal, & cela fait une fort laide figure: mais la coutume leur fait regarder ce qui leur cause cet embarras, comme le plus grand de leurs ornemens.

Avec ces presens il il y a encore 4. ou 5. ceintures d'une grosse toile; 10. ou 12. morceaux d'étofe, grands comme des mouchoirs, qu'ils nomment *Etharao*, qui sont faits de poils de chien; 20. ou 30. *Cangans*, mouchoirs, ou mor-

morceaux de toile de la Chine, dont un se vend une demi-réale de huit; un gros paquet de poil de chien, autant qu'un homme en peut porter; un ornement de tête presque de la figure d'une mitre d'Evêque, fait & tissu de paille & de poil de chien, qui est la plus grande des parures, & celle qu'on estime le plus; 4. ou 5. paires de bas de peaux de cerf, point aprêtées ni cousuës; ce ne sont que des morceaux de peau venant de dessus la bête, qu'on se lie autour des jambes. Ce sont là les plus gros présens qui se fassent pour avoir une femme en mariage.

L'union étant faite, le mari peut aller toutes les deux nuits coucher avec sa femme: car ce n'est pas la coutume qu'elle aille demeurer avec lui. Elle est toûjours dans la même maison où elle étoit; elle y boit & mange, & y couche; & le mari fait la même chose. Il ne va que la nuit chercher sa femme, encore faut-il qu'il le fasse à la dérobée, & qu'il entre chez elle comme un larron. Il n'oseroit s'aprocher du feu, ni de la chandelle, ni se faire voir. Dès-qu'il est entré, il faut qu'il aille se coucher, sans dire une seule parole.

S'il veut du tabac, il n'ose en demander: il faut qu'il tousse doucement, & sa femme qui l'entend, va savoir ce qu'il veut, & le lui porte secrétement; puis elle retourne avec le reste des gens de la maison, pour n'aller auprès de son mari que lors-qu'ils se seront retirez.

Il n'y a ni paillasse ni oreillers dans leurs lits: une peau de cerf étenduë leur sert de paillasse; & ils ont pour oreiller une piéce de bois sous la tête. Les lits sont faits de bambouc, & le fond en est de planches, sur quoi la peau de cerf est étenduë: mais la plupart n'y aportent pas tant de

de façon ; ils ne font qu'étendre la peau ſur le plancher.

Le mari ſe lève de grand matin, & s'en va en cachette, comme il étoit venu, ſans prononcer un ſeul mot, ſans oſer revenir de tout le jour dans la maiſon. Les femmes ont leurs champs qui leur viennent de famille, qu'elles cultivent elles-mêmes, & du raport deſquels elles vivent, demeurant ainſi toûjours en communauté avec leurs propres parens, & le mari demeure avec les ſiens, cultivant auſſi ſon domaine, & travaillant chez lui.

Ainſi la femme ne recueille ni ne raſſemble rien où le mari doive avoir part, & le mari ne fait rien pour la femme. L'un paſſe le jour dans ſon propre héritage, & l'autre dans le ſien. Ils ſe voient très-rarement le jour, & cela n'arrive que quand ils ſe ſont donné quelque rendévous, où ils ſe rendent ſecrétement. Ils ne ſe parlent preſque jamais en preſence de têmoins. Quelquefois le mari épie qu'il n'y ait perſonne dans la maiſon où eſt ſa femme, & alors il y entre avec beaucoup de précaution ; car avant que de l'entreprendre, il faut qu'il envoie quelqu'un demander à ſa femme ſi elle le trouvera bon, & lui dire qu'il eſt à la porte où il atend ſa réponce. Elle vient où il eſt, & ſi elle lui en donne permiſſion il entre, ſi-non il ſe retire.

Les enfans demeurent ordinairement avec la mére, & quand les garçons ont 3. ou 4 ans ils s'en vont avec leurs péres. D'abord que les femmes ſont mariées elles ne mettent point d'enfans au monde : il faut pour cela qu'elles aïent au-moins 35. ou 37 ans. Quand elles ſont groſſes leurs Prêtreſſes vont leur fouler le ventre, avec les piés s'il le faut, & les font avorter avec au-

autant ou plus de douleur qu'elles n'en soufriroient en accouchant.

Ce n'est pás qu'elles soient insensibles, & que l'afection naturelle ne trouve aucune place dans leur cœur. Elles ne commettent cet excès que parce-que c'est un point de Religion que leurs Prêtresses veulent qui soit observé ; si-bien que ce seroit non-seulement une honte, mais même un gros pêché, de laisser venir un enfant avant l'âge prescrit. J'en ai vu qui avoient déja 15. ou 16. fois fait périr leur fruit, & qui étoient grosses pour la 17. fois, lors-qu'il leur étoit permis de mettre un enfant au monde.

A l'âge de 50. ans les hommes vont habiter avec leurs femmes, quittant leurs Pagodes, & se séparant de leurs familles. Cependant ils n'en séjournent pas beaucoup plus dans la maison : ils demeurent jour & nuit dans les champs, où ils font de petites huttes pour y coucher.

Le mariage ne subsiste jusqu'à la fin de leur vie que quand ils le veulent bien; car lors-qu'ils sont dégoûtez de leurs femmes, ou qu'ils en ont d'autres raisons, ils peuvent les répudier, & se marier avec d'autres femmes : mais, tout ce qu'ils ont donné à celles qu'ils laissent leur demeure. S'ils ont d'autres raisons, comme celle de l'adultére, ou que la femme ait battu le mari, ou fait quelque autre chose illicite, le mari va reprendre tout ce qu'il avoit donné.

Les femmes ont la même liberté de laisser leurs maris. Ainsi il arrive quelquefois qu'un homme fait autant de divorces dans une année qu'il y a de mois. Mais ils n'ont aussi qu'une femme à la fois: il arrive très-rarement que quelqu'un en ait 2. & en général ils croient que ce n'est pas bien-fait.

Non-

Nonobstant cette facilité qu'ils ont de changer de femme quand il leur plaît, ils sont fort adonnez à la paillardise & à l'adultére : mais il faut qu'ils cachent bien leurs mauvais commerce, & que ni leurs propres femmes, ni les maris de celles qu'ils débauchent n'en sachent rien. Ils observent éxactement de ne se marier point avec leurs proches parentes, & ils appellent proches celles qui sont au quatriéme degré.

Ils regardent comme un afront quand on leur demande, sur-tout en presence de quelqu'un, de quelle famille est leur femme, si elle est belle ou laide, ou comment elle se porte ; & encore plus quand on leur dit par raillerie qu'on veut lui faire l'amour, ou se marier avec elle.

Les hommes qui ne sont pas mariez, ou qui l'étant ne vont pas coucher avec leurs femmes, pendant certaines nuits, couchent dans d'autres lieux à part. Il y a dans les bourgs un Pagode pour chaque nombre de 12. ou 14. maisons, où ils ont des lits, pour eux & pour leurs garçons au-dessus de l'âge de 4. ans ; & chacun doit aller coucher dans le Pagode du quartier où est sa maison.

Leurs maisons sont, spacieuses, & plus belles que toutes celles que j'ai vuës dans les autres lieux des Indes. Elles sont pavées de bambouc au-lieu de carreaux, & ont 4. portes aux 4. vents ; quelquefois même elles en ont 8. de chaque côté 2. Quand ils les veulent bâtir, ils portent de l'argile sur la place qu'ils ont choisie, & y en mettent jusqu'à la hauteur d'un homme ; puis ils bâtissent sur cette petite éminence.

Les ornemens du dehors & du dedans de leurs édifices, sont des têtes de cerfs & de pour-

ceaux.

ceaux. Les plus communs meubles ou vêtemens qu'ils aient, sont des mouchoirs & des morceaux de toile que les Chinois leur donnent en troc pour du ris, pour de la chair & pour des peaux de cerf. C'est là proprement ce qui leur sert d'argent; car ils n'en connoissent pas l'usage.

Leurs autres meubles sont des houës pour cultiver les terres, des assagaies, des boucliers, des sabres, des arcs, pour chasser, & pour faire la guerre. Mais ce qu'ils ont de plus précieux sont les têtes, les ossemens, les cheveux, de leurs ennemis qu'ils ont tuez.

Les vaisseaux dans quoi ils mangent, sont des morceaux de bois creusez comme une auge à pourceaux: ceux dont ils se servent pour boire sont des pots de terre, ou des bamboucs, & ceux dans quoi ils font cuire leurs mets sont aussi de terre. Ils mangent presque tout sale & puant, hormis le ris. Leur bruvage est de bon goût & sain: mais la maniére dont il est fait est si dégoûtante, qu'il y a peu d'étrangers qui en veüillent boire, quand ils peuvent s'en passer.

Ils n'ont point de jour de repos, ni de fête, chaque semaine; mais ils ont de tems en tems certaines fêtes publiques, où ils s'assemblent dans leurs Pagodes, pour manger, boire, sauter, danser, & faire mille étranges postures. Leurs femmes y assistent aussi, & sont parées de leur mieux, c'est-à-dire fort étrangement. Je prendrois plaisir à les représenter si je croiois le pouvoir faire en nôtre langue; mais n'aiant point de termes pour m'exprimer sur ce sujet, on comprendroit difficilement ce que je voudrois dire.

Je dirai seulement que leurs plus précieux or-

mens ſont faits & tiſſus de poil de chien: les chiens tiennent parmi eux la place des ›is parmi nous. On les tond tous les ans, ıme on tond la laine des brebis. On fait paquets du poil qu'on a tondu, & on le teint ouge, pour en faire les agrémens & les pa- es des habits. On en fait le même uſage que s faiſons des paſſemens & des broderies d'or, rgent & de ſoie.

Ils n'enterrent pas leurs morts comme nous ſons, & comme fait la plupart du monde. Ils les brûlent pas non-plus, comme on fait ſur côte de Malabar; & comme font les Genti- s de la côte de Coromandel.

Le 2. jour que le mort eſt expiré, ils l'ho- ›rent de beaucoup de cérémonies, & le met- nt ſur un échafaut élevé de 2. aunes de hau- :ur, qu'ils dreſſent dans leurs maiſons, & qui t fait de bambouc fendu: ils lui lient les piés : les mains à l'échafaut: ils font un feu, non ›us lui, mais à côté & tout-proche, pour le aire ſécher: puis ils célébrent la fête des funé- ailles: ils tuënt un nombre de pourceaux, cha- :un ſelon ſon pouvoir: ils mangent & boivent ı leur maniére, c'eſt-à-dire avec beaucoup l'excès.

Lors-que quelqu'un vient d'expirer, on bat, devant ſa maiſon, un tambour qui eſt fait d'un tronc d'arbre creux; & le peuple du village s'y étant aſſemblé, on lui en fait ſavoir la mort. Chacune des femmes qui y viennent aporte un pot de bruvage, & après qu'on a bien bû, on danſe devant la porte du défunt.

Leurs danſes ne ſont pas moins extraordi- naires que le reſte de leurs maniéres; car elles les font ſur de grandes auges d'arbres creux, qui ré-

sonnent sous leurs piés. Quand elles sont montées dessus, elles se mettent en 2. rangées, dos à dos, & chaque rangée est de 4. ou 5. femmes. Elles ne font point de sauts ni de bonds, ni de tremoussemens, ni ne changent point de place. Leurs agitations ne se font qu'avec les bras, & un peu avec les piés, mais fort doucement. Quand les unes sont lasses, les autres les relèvent & prennent leur place, & ce manége dure 2. heures.

Cependant le mort, qui le 2. jour est mis auprès du feu, y séche jusqu'au 9. ce qui cause une puanteur extraordinaire dans la maison, qu'on lave pourtant bien, & qu'on parfume tous les jours, pour en chasser le mauvais air. Le 9. jour ils l'ôtent de dessus son échafaut; ils l'ensevelissent dans une petite natte; ils font dans la maison un autre échafaut un peu plus haut; ils tendent des morceaux d'étofe tout-autour, comme un pavillon; & aiant mis le corps sur ce dernier échafaut, ils recommencent à célébrer la fête des funérailles, comme auparavant. Ce corps demeure là jusqu'à la 3. année qu'ils l'en ôtent; ou plutôt qu'ils en ôtent le squélette; car il n'y reste alors que les ossemens, qu'ils enterrent dans la maison, & à cette nouvelle cérémonie ils font encore un festin, mais ils ne dansent pas.

Dans celui des 7. bourgs qu'ils nomment Theosang, quand quelqu'un est dangereusement malade, & qu'il soufre de grandes douleurs, il lui mettent un nœud coulant autour du cou; ils l'enlèvent comme s'ils le vouloient jetter pour le faire étrangler, & le laissent retomber, afin de faire cesser plus promtement sa douleur par une promte fin de sa vie.

Il

Il n'y a pas un homme de cette nation qui ſache lire, ni écrire. Je dis de cette nation ou plutôt de ces 7. bourgs, car pour les Chinois qui ſe trouvent quelquefois parmi eux, ils ſavent fort bien écrire, & ils ont un langage différent, auſſi-bien que l'eſt leur Religion. Néanmoins ils ont auſſi reçu quelque forme de Religion, par tradition de pére en fils. Ils ne ſavent pourtant pas que le monde a eu un commencement, & qu'il aura une fin. Ils croient qu'il a été de toute éternité, & qu'il ſubſiſtera toûjours.

Pour l'immortalité de l'ame, ils la croient. Lors-qu'elle ſe retire d'une perſonne par la mort, ils lui font une petite hutte de planches, qu'ils ornent de verdure tout-autour, avec d'autres embliſſemens. Ils y mettent 4. banderoles ſur les 4. coins, & au-dedans une calebaſſe pleine d'eau fraîche, avec un petit bambouc tout-proche, pour ſervir à prendre l'eau, en cas de beſoin. Ils croient que l'ame y vient tous les jours ſe laver & ſe baigner.

Quoi-que cette pratique ſoit généralement établie parmi eux, il eſt pourtant certain qu'à-peine de cent hommes y en a-t-il un qui ſache pourquoi elle a été introduite. Ils l'obſervent parce-qu'ils croient que cela eſt de la bienſéance, puis-que c'eſt la coutume du païs, & ne penſent preſque pas que cela ait aucun rapport aux ames des morts. Il n'y a que quelques vieillards curieux qui ſoient inſtruits du miſtére, & qui le révèlent à ceux qui s'en enquiérent, qui ſont en fort-petit nombre.

Ils croient qu'il y aura des peines & des récompenſes pour les ames après la mort, & les vieillards en diſcourent amplement entre eux. Ils diſent que les ames de ceux qui n'auront

ront pas bien vêcu, seront précipitées dans une fosse pleine d'ordures où elles seront extrémement tourmentées: au lieu que les ames des gens vertueux, passeront par-dessus la fosse, & s'en iront dans un lieu agréable mener une vie douce & glorieuse.

Ils disent que sur cette horrible fosse, il y a un pont de bambouc fort étroit, sur lequel les ames des morts passent, pour aller dans cette espèce de champs Elisées: que quand ceux qui se sont adonnez au crime y veulent passer, le pont tourne, & ils tombent dans la fosse: mais ce point de Réligion n'est pas fort connu entre eux, & ils ne s'empressent pas pour l'aprendre.

Les péchés qui aquiérent aux hommes la qualité de méchans, & pour lesquels il faut qu'ils soufrent ces peines, ne sont pas des transgressions de quelques-uns des Dix Commandemens de la Loi de Dieu: ce sont de pures fictions & des chiméres qu'ils se sont forgées. C'est d'avoir manqué d'aller nuds en de certaines saisons: c'est d'avoir porté, dans les saisons permises, des morceaux de vêtemens de soie, & non pas de toile; d'avoir mis au monde des enfans avant l'âge de 35. à 37. ans; d'avoir outrepassé la défence d'aller chercher des huîtres dans de certains tems, celle d'être sortis, ou d'avoir entrepris quelque chose, sans avoir observé le chant des oiseaux, & une infinité d'autres extravagances, qu'il seroit trop ennuieux de raporter ici.

Il y a pourtant aussi certains péchés qui sont regardez parmi eux comme des choses illicites. Tels sont le mensonge, le larcin, le meurtre. Quoi-que le jurement n'y soit pas en usage, ils ont pourtant une pratique qui en tient lieu; savoir

ɔir de rompre une paille entre eux ; & ce qui été arrêté ou fait avec cette formalité, ils obſervent exactement.

Pour l'ivrognerie, il s'en faut beaucoup qu'ils ne l'envisagent comme un péché. C'eſt un plaiſir à quoi les hommes & les femmes s'abandonnent de tout leur cœur, ne le regardant que comme une réjoüiſſance. La paillardiſe & l'adultére ne ſont pas non-plus rangez au nombre des crimes : le mal qui s'y peut trouver eſt de ne les pratiquer pas aſſez ſecrétement ; car ſi ce n'eſt pas un péché qui ſouille l'ame, c'eſt une groſſe ofence contre le mari ou la femme, qui ne manquent pas de s'en vanger. Cependant l'un & l'autre ſexe eſt fort luxurieux, quoi-que les femmes ne veüillent nullement s'abandonner aux gens de nôtre nation.

Mais bien-loin de s'abſtenir de ce crime, par principe de conſcience, chacun me diſoit, lorsque je leur en repreſentois l'horreur, qu'ils n'en croioient rien, & qu'ils ſavoient même que c'étoit une choſe agréable à leurs Dieux. Cela eſt ſi certain qu'encore que les péres & méres ſachent que leurs enfans aïent de mauvais commerces, ils n'en font que rire, pourvû que la choſe ne ſoit pas publique, & qu'il ne puiſſe leur en arriver de mal à certains égards : car, ainſi-qu'il a été dit, les jeunes gens ne peuvent ſe marier qu'à 21. ou 22. ans ; mais pour paillarder, perſonne n'y prend garde, à-moins que ce ne ſoit quelqu'un qui y ait un interêt particulier.

Ils n'ont point oüi parler de la réſurrection des corps. Ils reconnoiſſent pluſieurs Divinités, dont il y en a 2. principales, ſavoir Tamagiſanhach, qu'ils placent au Sud, & qui rend

les hommes beaux & bien-faits. Sa femme habite à l'Est, & se nomme Taxancpada. Lorsqu'il tonne vers l'Est, ils disent qu'elle parle à son mari, & qu'elle le querelle de ce qu'il n'envoie point de pluïe. C'est ce qui fait que la pluïe suit ordinairement le tonnerre. Les hommes rendent leur culte au Dieu, & les femmes à la Déesse.

Le Dieu qu'ils placent au Nord se nomme Sariafing. Il est méchant. Les hommes que Tamegisanhach a fait beaux, ils les défigure autant qu'il peut, & les rend laids par la petite verole qui les marque, & par d'autres voies. Ils l'adorent & l'invoquent, afin-qu'il ne leur fasse point de mal. Ils prient Tamagisanhac de les protéger contre lui, de renverser ses mauvais desseins, & de le châtier; car celui-ci est supérieur, & en peut user en maître.

Ils ont 2. autres Dieux qui président sur la guerre, à qui ils donnent les noms de Talafula & de Tapaliape. Il n'y a presque que les hommes qui les invoquent. Je ne parlerai point en particulier des autres Divinités qu'ils adorent, parce-que cette Relation me paroît assez longue.

Parmi toutes les autres nations que j'ai vues, ce sont les hommes qui font le service divin & qui instruisent le peuple; mais ici ce sont les femmes. Celles qui font cet ofice se nomment Juibs, ou Juibus. Leur culte consiste dans l'invocation, & dans les sacrifices qui se font de pourceaux, de ris grillé, de pinang, & de quantité de bruvage, qu'elles ofrent à leurs Dieux dans les Pagodes, avec plusieurs têtes de pourceaux & de cerfs.

Après les ofandes & les sacrifices, une ou 2. des Prêtresses se lèvent, & font de longues invo-

vocations à haute voix, & comme un sermon. Au milieu des contentions qu'elles font en criant, il arrive souvent que les yeux leur tournent dans la tête; puis elles se laissent tomber à terre; elles font des hurlemens horribles, & elles prétendent que dans ces convulsions leurs Dieux leur aparoissent.

Après cela elles demeurent gisantes à terre comme des corps morts, & elles y sont tellement collées que 5. ou 6. personnes ne les peuvent enlever. Enfin elles reviennent de leur extase; elles se relèvent; mais elles tremblent, & paroissent dans une grande anxiété. Pendant tout ce manége, les assistans pleurent & lamentent. J'ai vû plusieurs fois cet étrange spectacle: mais je n'ai rien vu de leurs prétenduës aparitions, ni rien remarqué qui pût faire connoître qu'il s'en fit.

Cette partie de leurs actes de Réligion aiant duré plus d'une heure; les Prêtresses montent sur le toit de l'Eglise, se placent sur les faîtes, aux 2. bouts, & y font de nouvelles priéres: puis elles ôtent ce qu'elles ont de vêtemens sur elles, & se présentent ainsi nuës devant leurs Dieux, frapant de leurs mains sur leurs parties naturelles, & lâchant leur eau. Ensuite elles vont se laver tout le corps, & pour cet éfet elles s'exposent nuës aux yeux de tout le peuple. Il est vrai que la plupart de ceux qui se trouvent là, ne sont que des femmes, qui boivent si prodigieusement, qu'à-peine y en a-t-il quelqu'une qui puisse se tenir debout. Toutes ces choses se pratiquent dans les Pagodes, en public, & j'y suis allé souvent; mais je n'ai vu ni aparitions de Dieux ou de fantômes, ni rien qui en aprochât.

Chaque maison a aussi un espéce d'oratoire,

& son lieu particulier où la famille rend son culte aux Dieux. Quand la maison se trouve en quelque adversité, on y apelle les Juibs pour y faire elles mêmes le service, qui consiste en des cérémonies non moins fantasques ni extravagantes que celles qui se font en public. Elles se mêlent aussi de prédire la bonne ou la mauvaise fortune, la pluïe & le beau tems. Elles conjurent les Diables, & les chassent des lieux impurs où ils séjournent; car le peuple prétend qu'il y ait beaucoup de Diables qui habitent parmi eux.

C'est par de grands cris & des hurlemens éfroïables qu'elles les chassent, à quoi elles ajoûtent des sabres nuds, qu'elles prennent dans les mains pour les poursuivre, jusques-à-ce qu'elles les aïent contrains de se jetter dans l'eau, & de se noier. Cependant quoi-qu'elles leur fassent ainsi la guerre, elles leur font des ofrandes, qu'elles leur mettent le long des ruës, & dans les chemins, ou j'en ai renversé moi-même diverses fois.

Lors-que je fus arrivé, je m'apliquai d'abord à l'étude de leur langue; puis je commençai à en instruire quelques-uns dans la Réligion. Dieu a béni mon travail jusques-là que 15. jours avant Noël, de cette presente année 1628. il y en avoit 120. qui savoient leurs priéres, & pouvoient répondre sur les principaux articles de la Foi Chrétienne; mais il y a des raisons qui m'ont empêché de leur administrer le Batême. C'est là le fruit que j'y ai fait en 16. mois de séjour. Dieu veüille faire son œuvre en eux, & se former une Eglise en cette isle. Fait à Sinkam, dans l'isle Formose, le 27. de Décembre 1628.

Après

Après avoir donné cette Relation de l'état de l'isle Formose, & des pratiques & manières de vivre de ses habitans, le Sieur Gouverneur Pierre Nuyts m'aiant demandé mon sentiment touchant la propagation de la Religion Chrétienne dans cette isle, & sur les progrès qu'on y pourroit faire à cet égard, voici le Mémoire que j'ai donné.

JE SUIS persuadé que, *positis ponendis*, les habitans pourroient être amenez à embrasser la Foi Chrétienne, & à rejetter & abandonner des croïances aussi extravagantes que le sont celles qu'ils ont: je suis, dis-je persuadé qu'on peut former dans cette isle la plus nombreuse Eglise qui soit dans les Indes. A la vérité ce n'est pas dire beaucoup: car les progrès que la Religion Chrétienne a faits jusques-à present dans les Indes ne vont pas bien loin, de quoi il me semble qu'on voit assez les raisons. Mais il faut espérer que Dieu, par sa grace, fera changer les tems & illuminera ces misérables aveugles.

Il est certain que les insulaires de Formose ont de l'intelligence & de la mémoire. Ils ont plus profité avec moi en 8. jours que n'ont fait en 15. tous les Indiens & même les Hollandois que j'ai instruits. D'ailleurs si les vieillards & quelques autres n'ont point encore de disposition à goûter nos préceptes & nôtre culte, il est pourtant certain qu'en général la nation y est moins mal disposée que ne le font toutes les autres des Indes, chez qui nous avons accès, & que même il y a déja quelque panchant pour nous dans une bonne partie de ce peuple.

Mais supposé qu'il eût encore plus d'éloignement pour nôtre Religion que tous les autres peuples Indiens, il est pourtant certain

que ce feroit celui qu'on pourroit le plus aifément gagner. Car pour tous les autres avec qui nous avons commerce, foit Maures, Idolâtres, Chinois, ils ont leurs Rois & Souverains, fans le consentement de qui ils n'oferoient embraffer le Chriftianifme, ou-bien il leur en coûteroit la vie. Au-contraire les habitans de Formofe n'ont ni Commandant, ni Supérieur. Il eft libre à chaque particulier de faire ce qu'il lui plaît fur ce point, comme prefque fur tout autre.

Les autres ont leurs Ecritures, & les préceptes de leurs Religions confignez dans leurs livres, ils ont des Docteurs qui s'adonnent à cette étude, & qui ont beaucoup de zèle pour le maintien & pour la propagation de leurs croïances & de leurs cérémonies. Ceux-ci n'ont ni livres, ni écrits, ni aucuns puiffans protecteurs de leurs cultes. Leurs Prêtreffes ne font pas mieux inftruites que le peuple.

Ainfi toute leur Réligion ne confifte que dans l'acoutumance & dans une tradition. Autant-que je le puis comprendre, leurs pratiques ont tellement changé depuis 60. ans, qu'il faut qu'elles ne foient plus aujourdhui les mêmes qu'elles étoient alors; & je fuis perfuadé que dans 60. ans encore elles feront prefque toutes changées, quand même nous ne converferions point avec eux, & qu'ils ne verroient point d'autres Chrétiens; parce-qu'ils n'ont rien par écrit, & que parmi eux perfonne ne fait écrire. Par conféquent leurs fentimens ne fe peuvent tranfmettre à leur pofterité, fans altération. En éfet je me fuis entretenu avec des gens extrémement vieux, qui avoient de tout-autres fentimens, que les jeunes, & qui difoient que les pratiques qu'ils avoient vuës dans

dans leur jeunesse étoient differentes de celles qui étoient alors en usage.

D'un autre côté on n'a pas ici l'obstacle qui est en quelques autres endroits: car par exemple, sur la côte de Coromandel, ainsi que je l'ai apris de Martin Ysbrantsz qui y commandoit pour les Hollandois l'An 1624. il a fallu, pour y avoir un libre accès, promettre par un Traité, que nous n'y attenterions rien en matiére de Religion: de-sorte que s'il ne nous est pas permis d'avoir commerce avec eux sur ce point, il n'y a pas moien de les convertir.

Les Traités des Moluques avec les Maures sont faits sur le même pié, ainsi que me l'a dit le Sieur le Fèvre qui étoit Gouverneur de ces isles l'An 1626. J'y avois instruit des femmes Maures & des hommes aussi, qui demandoient à embrasser le Christianisme: ils savoient toutes leurs priéres & ce qu'ils devoient savoir pour cet éfet: mais la déclaration que me fit le Gouverneur fut un obstacle à les batiser.

Mais quand nous n'aurions pas cette barriére devant nous, leurs écrits & ce qui arrive tous les jours ne marquent que trop la difficulté qu'il y a de les gagner. Il passe pour constant dans le monde qu'on a fait quelques progrès à Amboine. Je ne m'expliquerai pas ici sur ce point; j'en laisse la discussion à ceux qui voudront la faire. Mais à Banda, où sont ceux qu'on a convertis? Qu'on me nomme un seul des anciens Maures qui ait embrassé la Foi Chrétienne. A la vérité, on y a établi des E'coles, où les enfans des Maures sont instruits: mais la volonté des enfans ne peut pas être fléchie par la force; il faut qu'elle le soit par la douceur.

Il n'y qu'à considérer Batavia même nôtre

capitale, qui étoit une ville habitée par les Maures, où abordent présentement tous les Pasteurs & les Consolateurs de malades, & où ils se rendent pour s'embarquer, lors-qu'ils retournent dans nôtre patrie. Il y a 3. Pasteurs ordinaires & 3. ou 4. Consolateurs entretenus. Où sont les progrès qu'on y a faits dans la conversion des anciens Maures? Pour moi je n'y en connois pas un qui se soit converti. Je sai seulement qu'il y a quelques femmes qui ont été batisées: mais quelle en a été la raison? C'est parce-qu'elles avoient été délivrées par les Hollandois, ou parce-qu'elles vouloient se marier.

S'il se trouve aucune nation qui veüille embrasser nôtre Religion à-cause d'elle-même, de sa sainteté, & de son prix, sans aucun motif d'interêt, sans aucune cause externe, ce sera sans doute celle qui habite l'isle Formose. Il n'y a point de Traité entre elle & nous qui nous lie les mains. La volonté du peuple pourroit être fléchie par les lumiéres seules de la vérité, ainsi que l'épreuve en a été faite, puis-qu'en 16. mois de tems, dont une partie avoit été emploiée à étudier la langue, 120. personnes jeunes & âgées ont été instruites, & prêtes à faire profession de nôtre Foi.

La 3. des nations que j'ai ci-dessus marquées, est celle des Chinois, à l'égard de laquelle nos gens n'ont encore fait aucune tentative: mais je suis persuadé qu'on n'y trouvera pas plus de facilité que parmi les autres.

Après avoir allégué les raisons qui me portent à croire que les habitans de l'isle Formose se rangeroient plutôt à la Réligion Chrétienne que les autres Indiens, je dis que j'espérerois même que l'Eglise qui s'y formeroit, de-

deviendroit aussi-florissa. te pour le moins que celles de nôtre patrie. La raison en est qu'en Hollande il y a une grande diversité de sentimens. Il y a un nombre prodigieux de familles qui diffèrent les unes des autres sur divers points. Il y a même des familles, où il y a autant de diverses croïances que de personnes qui la composent. Mais si les Formosans étoient instruits par un petit nombre de Docteurs orthodoxes, ils se trouveroient tous en conformité de croïance.

La même raison des Ecrits milite aussi dans cette ocasion. Nos compatriotes en ont qui servent à perpétuer leurs erreurs, & qui empêchent qu'on ne les puisse déraciner ; au-lieu que les Formosans n'en ont point, ainsi qu'il a été déja dit. Or en aprenant à lire, & écrire, cette nouvelle connoissance, à laquelle ils se plairoient sans doute, ne leur presenteroit d'objet que nôtre Religion. Elle leur serviroit plutôt à leur faire oublier la leur, qu'à la perpétuer, & dès leur premiére postérité la mémoire en demeureroit entiément éteinte. Ainsi l'on peut dire qu'ils invoqueroient Dieu tous d'un cœur & d'une bouche, dans une entiére union, & dans une parfaite conformité de croïance & de culte.

Pour parvenir à un but si saint, les premiers soins qu'on doit avoir, sont ceux de conserver Formose, & de la conserver préférablement à tout ce qu'on posséde dans les Indes, & il faut bien se donner de garde de la céder aux Japonois. Si on l'abandonnoit il ne faut pas douter que les Espagnols n'allassent s'en emparer, & si on la cédoit aux Japonois, on perdroit, humainement parlant, toutes les belles espéran-

ces qu'on a d'y établir le pur Christianisme.

Cela posé, il est besoin qu'on y envoie d'abord un Pasteur bien capable & bien orthodoxe, & qu'il y ait une résolution prise d'y en envoier d'autres successivement, dans le nombre qu'il sera requis, sans que le lieu en demeure jamais destitué; car si, comme il arrive ailleurs, il se passoit un an, ou même 6. mois d'interruption dans les instructions, & dans le service divin, il en résulteroit des refroidissemens & des changemens qui seroient fort préjudiciables.

Il faudroit que le Pasteur qu'on y envoieroit s'engageât à y passer toute sa vie, ou si l'on n'en pouvoit trouver, qu'il y passât au moins 10. ou 12. ans: car s'il n'y demeuroit que 3. ou 4. ans, il ne pourroit y faire un grand fruit, puis-que tout ce qu'il pourroit faire à l'égard de la langue, seroit de l'avoir assez bien aprise en cet espace de tems, pour pouvoir s'en servir utilement. On peut même dire qu'à cet égard il faut 8. ou 10. ans pour parvenir à la perfection.

Je ne veux pas dire qu'on n'en aprenne dans un an, & encore plus dans 2. ans, jusqu'à un certain point, & jusqu'à en faire quelque usage, pour donner déja quelque instruction. Mais ce n'est point là parler avec la facilité qu'il faut pour se rendre agréable, & pour persuader. Un langage si-imparfait, un tel bégaiement est plutôt capable d'exciter de la risée, ou de donner du dégoût. Il faut 10. ans d'étude & de pratique pour pouvoir nettement & parfaitement exprimer ce qu'on pense, & pour un si-grand ouvrage on ne sauroit s'exprimer trop parfaitement, ni trop nettement. Lors-qu'on sera parvenu à ce point, on peut, selon les aparences, & moïennant

nant la bénédiction de Dieu, se promettre tous les plus considérables progrès.

Peu de tems après l'établissement du premier Pasteur, il y en faut nécessairement envoier d'autres, qui ne s'emploient presque qu'à étudier la langue, afin-que quand le premier se retirera, ou s'il vient à mourir, ils soient prêts & en état de tenir sa place. Depeur que les Pasteurs ne vinssent à perdre le don de continence, malheur qui entraîneroit de fâcheuses suites, il seroit bon qu'ils fussent mariez, ou qu'ils se mariassent, pour prendre cette vocation. Leurs familles seroient en éxemple, & la maniére vertueuse & sainte dont on la verroit vivre, jointe aux instructions & aux exhortations, acheveroit sans doute de gagner ces ames à Dieu.

Mais s'il étoit possible qu'il se trouvât un jeune homme qui pût se résoudre à prendre une femme du païs, & à y éxercer toute sa vie son ministére; il est comme indubitable qu'il auroit la joie de rendre toute l'isle Chrétienne, pourvû-qu'il plût à Dieu de le conserver en vie seulement autant qu'il auroit déja vêcu. Il y a d'autres qualitez qu'il faudroit absolument qu'il eût, lesquelles je marque dans la lettre que j'ai écrite au Sieur Général.

Outre le Pasteur, il faudroit encore engager 10. ou 12. hommes de nôtre nation, qui fussent de bonnes moeurs, & qui eussent quelque bien, à se marier avec des femmes de l'isle. Ils seroient comme l'aiman qui attireroit toute la nation, & comme la semence qui y produiroit la moisson d'une E'glise abondante en bénédictions. Il faudroit que les Magistrats qui y seroient établis, prissent un grand soin d'empêcher tous les scandales, & sur-tout qu'il n'en

fût donné matiére par nos gens ; de punir tous ceux qui en causeroient ; & de seconder le Consistoire de leur autorité pour cet éfet.

Il feroit bon même, non seulement d'agir avec beaucoup de douceur, mais de gratifier les insulaires ; de les inviter à boire & à manger quand ils se trouveroient dans les ocasions ; de faire présent de quelques mouchoirs, ou de toiles, aux principaux quand il y auroit lieu de le faire comme une honnêteté ; & ce ne seroit pas éfectivement autre chose, car la valeur ne mériteroit pas qu'on regardât cela comme un don.

Toutes ces choses ne se peuvent faire qu'avec le tems ; mais par cette même raison il feroit à propos de commencer de bonne heure, & aussi parce-que l'ouvrage le requiert, & que la conscience y oblige : outre qu'il pourroit arriver des changemens qui renverseroient ou troubleroient ce dessein, duquel on peut presque assurer qu'il auroit un heureux succès.

Mais pour en parler avec une entiére franchise, & en quelque sorte pour décharger mon cœur, il me semble qu'il y auroit encore un meilleur & plus court chemin. Ce feroit que les Magistrats s'en mêlassent, & qu'ils y procédassent avec zèle, soin & diligence. Car comme il n'y a point de République ni d'autre gouvernement politique qui puisse subsister sans loix, & sans Magistrats, & qu'il n'y a ni loix, ni Chefs ou Commandans dans l'isle dont il s'agit, il faudroit que les Magistrats que nous avons ici, ofrissent leur secours & leur protection aux 7. bourgs, à-condition qu'ils se soumettroient à leurs loix & ordonnances & aux

ma-

niéres de vivre qui leur feroient prefcrites, qu'ils leur obéïroient avec fidélité ; rce-que fi l'autorité n'y intervient, le chein fera extrémement long, & beaucoup plus fficile ; au-lieu qu'elle avanceroit l'ouvrage, r tout à l'égard de l'extirpation de l'idolâtrie, ui donneroit un grand acheminement à un auiefcement volontaire à la vérité.

On me demandera ce qu'il y auroit à faire au as que ces gens-là ne voulussent pas se soumetre ? Je répons qu'il feroit à propos d'ufer de nenaces. Mais dira-t-on les menaces pourront eur faire prendre le parti de s'enfuir dans les nontagnes. Je répons qu'ils ne le feront pas, & que tous ne le pourroient pas faire. Si l'on vouloit entreprendre de réduire un de ces fept bourgs feulement, je demeure d'acord qu'une partie des habitans fe retireroit dans les montagnes, & que l'autre iroit en-cachette fe réfugier dans les 6. autres bourgs. Mais fi l'on faifoit des éforts à l'égard des 7. en même tems, il ne faut pas s'imaginer qu'ils priffent le parti de la fuite. Ils fe foumettroient, ou-bien ils prendroient les armes, & nous déclareroient la guerre.

On pourroit prévenir cette réfolution, en recherchant l'amitié de 2. ou 3. des principaux de chaque bourg. Ceux-ci retiendroient affurément le peuple, ou-du moins leur fentiment feroit fuivi d'une bonne partie, & jamais ils ne s'acorderoient tous fur ce point. Je ne puis même croire qu'en général ils en vouluffent venir là, ou fe mettre en défenfe. Ils paroiffent craindre trop les Hollandois. Il me femble que ce feroit par cette voie que la Compagnie pourroit le mieux faire réüffir tous fes deffeins, tirer des

profits considérables de cette isle, en déraciner l'idolâtrie, & faire cesser les abominations qui s'y commettent.

Au-reste je ne prétens nullement conseiller qu'on en vint jusqu'à contraindre les habitans d'embrasser nôtre Religion. A Dieu ne plaise. Je ne prétens pas qu'on use de quelque contrainte, que pour leur faire accepter des loix politiques, une forme de gouvernement réglé, & des Magistrats, qui eussent le pouvoir de punir le meurtre, le vol, l'adultére, & les autres grands crimes; & qui pussent peu-à-peu faire cesser les actes d'idolâtrie, sur-tout les plus éclatans & les plus criminels, laissant à la liberté du peuple de n'embrasser la Réligion Chrétienne, que lors-que leur persuasion les y porteroit.

Il faudroit que ces Magistrats reçussent leur autorité de nos Souverains; qu'ils les reconnussent pour tels, & qu'ils leur fussent soumis. Voilà ce que j'avois à dire sur ce sujet. Dieu, qui est le Directeur des conseils ainsi que des événemens, veüille conduire toutes choses pour sa gloire, pour le salut de ces malheureux aveugles, & pour le nôtre. *Orata fiant rata!*

Discussion de la question, savoir si les frais que la Compagnie fera pour la continuation du commerce à la Chine & au Japon, pourront être remboursez par les profits qui en viendront, & si, outre cela, il y aura du gain: ou si les forces de gens & de vaisseaux, & les sommes qu'on y emploiera, pourroient être plus avantageusement emploiées ailleurs.

C'EST De Taïovang, que nous nommons Zélande, que les fonds de la Compagnie, sont envoiez au Commis du Comptoir de la ville & isle

isle d'Aimoi, dans la riviére de Chincheo, par des jonques Chinoises. On envoie aussi d'autres marchandises à des Marchands particuliers Chinois, qui sont un peu connus, & à qui l'on croit pouvoir les confier. Pour paiement ils renvoient à Taïovang d'autres marchandises qui sont propres pour le Japon, pour les Indes, & pour la Hollande; ce qui se fait par la connivence du Combon de la province de Hocheo.

Il y a encore des Marchands Chinois, qui vont eux-mêmes à Taïovang, & y vendent des marchandises: mais ce qui vient par cette voie n'est pas grand' chose. Ainsi quand le tems du départ des vaisseaux qui vont tous les ans à Batavia & au Japon, aproche, & qu'on a peu de marchandises de la Chine, on est obligé d'envoier 2. ou 3. yachts à Aimoi, ou à la Chine même, ou les Chinois portent à leur bord des marchandises, par diverses parties. Mais en ce qui regarde le prix, il y a une difference de 8. à 10. taïels, ou plus, chaque taïel valant 3. livres, sur un picol de soie, qui pèse 120. livres. De-là les marchandises sont quelquefois envoiées en droiture aux lieux pour lesquels elles sont destinées, ou-bien, s'il y a du tems assez, on les mène à Taïovang.

Les marchandises de la Chine sont menées publiquement dans des jonques aux Manilles, & les doüanes en sont auparavant paiées à l'Empereur. Pour attirer les Marchands Chinois, & être bien assortis par eux de toutes sortes de marchandises, les Castillans leur avancent de grosses sommes, dont les Chinois oublient quelquefois d'aller leur faire la restitution en valeur.

Les choses ont été sur ce pié-là pendant quelques années. Mais la cessation de la connivence qu'on

qu'on avoit eue à nôtre égard, & les courses des pirates, aiant empêché la navigation, & fait qu'il ne va plus guéres de bâtimens de la Chine à Taïovang, il s'y est fait peu de commerce depuis 6. ou 7. ans.

Il y a près de 115. ans que les Portugais de Macao, où quelques-uns de nos gens ont été retenus prisonniers 4. ans & 7. mois, trafiquent à la Chine. Ils ont fait des dépences extraordinaires, en présens, en ambassades &c pour obtenir de l'Empereur la liberté de résider à Macao, ou Macau; & d'aller de-là deux fois l'année à Canton ou Qumtam, où il se tient 2. grandes foires, afin d'y emploier leur fonds; ce qui se fait, selon les aparences, beaucoup plus avantageusement pour eux qu'aux Manilles, & plus que nous ne le pouvons faire, en faisant nos achats à Taïovang.

D'ailleurs le long séjour qu'ils ont déja fait dans ces païs-là, & l'expérience qu'ils y ont aquise, leur a donné une connoissance des marchandises & des curiosités qui y sont, & de leur prix, qu'aucune autre nation n'a pû encore aquérir comme eux. Ils peuvent choisir & faire fabriquer les étofes, telles qu'ils savent qu'il les faut, soit en largeur & longueur; soit en figures ou fleurs, & en poids, pour le Japon, ou pour les Indes, on pour le Portugal.

Mais comme ils ont fait beaucoup de fortifications, les Chinois ont conçu de mauvais soupçons contre eux. Ils ont craint qu'ils ne voulussent s'établir à la Chine comme à Malacca. Ainsi depuis quelques années les Gouverneurs & les Mandarins se sont atachez à faire des exactions sur eux, à les faire consumer en frais, à les maltraiter, à les insulter; jusques-là qu'ils ont

ont été obligez de cesser d'aller faire leurs achats à la Chine, & il a fallu qu'ils aïent aussi pris les marchandises que les particuliers ont bien voulu leur porter à vendre.

Cette fâcheuse circonstance a beaucoup contribué à faire diminuer les profits qu'ils avoient acoutumé de faire : mais ils ont encore plus souffert par les fortunes de mer ; par la guerre que nous leur avons faite ; par les grandes prises qui sont tombées entre nos mains dans le détroit de Malacca ; & par les autres suites de cette guerre, qui les a beaucoup afoiblis. Enfin les choses sont sur un pié, que si nous pouvons parvenir a empêcher leur navigation au Japon, ils seront contrains d'abandonner Macao.

A nôtre egard, c'est-à-dire par raport à la Compagnie, depuis la perte qu'elle a faite à la Nouvelle Zélande, elle s'est trouvée dans un double embarras : l'un causé par nos ennemis, qui ont construit un fort au bout septentrional de l'isle Formose ; l'autre de la part des Japonois qui prétendent avoir la liberté du commerce dans cette même isle.

Les remèdes dont elle sera obligée de se servir dans ces 2. différentes circonstances, doivent être fort differens. Elle sera obligée de faire la guerre aux ennemis : mais il faut qu'elle gagne les Japonois par une conduite douce, respectueuse, & soumise en éfet, sans prétendre se couvrir de la peau de renard, ni les amuser ; & il est besoin de prendre promtement des mesures à l'un & l'autre égard, de-peur que le delai ne rende le mal incurable.

Il est constant que le commerce de la Chine est presentement le seul apui des Portugais dans les Indes. Les guerres que nous leur avons faites,

par-

par-tout ailleurs, & leur disgrace au Japon les ont tellement afoiblis, elles ont tellement ruïné leur commerce dans les autres païs, qu'il n'y a plus qu'à la Chine où ils fassent des profits considérables. Si l'on pouvoit parvenir à les en exclure, ou au-moins à leur en retrancher le gain, comme on a fait en divers lieux, ils seroient contrains d'abandonner la plupart de leurs meilleures places, comme Macao, Manille, Malacca, Timor; & leur établissement aux Moluques acheveroit bientôt de se détruire. C'est ce que ceux de Luconie voient fort-bien, & ils ne connoissent que trop qu'ils n'ont point d'autre moien de se relever, que celui d'ocuper l'isle Formose, s'il leur est possible.

Par ces considerations, ils s'emparérent l'an 1626. d'une place nommée Kelang, ou Kielang, au bout oriental de l'isle, & la fortifiérent avec une diligence extrême. Après y avoir ainsi mis le pié, ils firent l'année suivante un grand armement pour nous en chasser. Mais Dieu fit soufler des vents & élever des tempêtes, qui renversérent leurs projets.

De leur côté les Portugais de Macao, quoique leur nation n'ait presques plus de forces en aucun endroit des Indes, si ce n'est encore un peu à Goa, & dans les lieux voisins, lieux qui sont fort éloignez d'eux, pour en atendre des secours au besoin, n'ont pas aussi manqué de faire tous leurs éforts contre nous. Mais comme au-lieu de parvenir à leur but, ils ont vu qu'ils étoient dans une grande décadence, ils ont envoié faire des remontrances, & présenter des requêtes à leur Roi, sur lesquelles on a fait de grands préparatifs à Goa, & l'on s'est vanté de vouloir fortifier Pulo Timaon; sans toutefois

fois qu'ils aïent pu en venir à l'éxécution.

Dans l'état où sont presentement les afaires de cette nation, il est certain qu'on pourroit ruiner, ou du-moins énerver entiérement son commerce, non-seulement dans la mer du Sud, & à la Nouvelle Espagne, mais aussi à Malacca, & ensuite à Goa. Alors il seroit facile à la Compagnie de s'attirer tout le commerce de la Chine. On pourroit marquer en détail quels sont les moiens qui conduiroient à ce but, si l'on étoit assuré que les choses fussent sur un pié qui permît de s'en servir, & que les forces de la Compagnie pussent aller jusques-là.

Car il ne faut pas s'y abuser: quand on en seroit venu jusqu'au point d'exclure les Portugais, il ne seroit pas possible que le fonds de la Compagnie suffît seulement pour la sixiême partie de ce commerce. D'un autre côté, quand on pourroit recouvrer des fonds suffisans pour l'entreprendre, on le trouveroit d'abord dans l'embarras de ne pouvoir consumer toutes les marchandises qu'on tireroit, ni s'en défaire.

Ainsi sans former de si-grands projets, il vaut mieux s'en tenir où l'on en est. Nous pouvons tirer de ce païs-là, tous les ans, autant de marchandises que les fonds du comptoir le peuvent permettre, sans préjudicier aux autres afaires autant ou plus avantageuses, si pourtant il y en a qui le soient plus. Jusques-à-present nous n'avons point manqué de trouver des marchandises à vendre: nous avons plutôt manqué d'argent pour les acheter; si-bien qu'on ne sauroit encore déterminer bien-précisément quel fonds il faudroit avoir pour entreprendre tout ce commerce, & ce qu'il y faudroit emploier par an.

Mais

Mais quoi-qu'on ne veuille pas faire cette grande entreprise, il est pourtant de la derniére nécessité de s'emparer de Kelang, & d'y envoier des forces suffisantes pour cet éfet. En voici les raisons.

Premiérement; parce-que de cette place les ennemis pourroient faire atendre nos yachts & nos autres bâtimens qui iroient trafiquer dans la riviére de Chincheo, & il ne seroit presque pas possible qu'ils n'en atrapassent souvent. Or une seule prise qu'ils feroient, causeroit autant de perte à la Compagnie, qu'une flote capable de prendre ce fort, lui pourra coûter à équiper & à entretenir, pendant 6. mois que pourra durer l'expédition.

En second lieu; parce-que les Castillans continuant à emploier à la Chine le gros fonds qu'ils ont, attireront à Kélang les Marchands & les marchandises qui viennent à Taïovan, & nous feront beaucoup de préjudice, en faisant eux-mêmes les achats que nous avions acoutumé de faire.

En troisiême lieu; s'ils demeurent établis dans l'isle, & que leur crédit s'y accroisse, il est à craindre que ce qu'il y a de Chinois, ne soient gagnez par eux, & qu'ils ne se déclarent contre nous; auquel cas il nous seroit difficile de subsister; ou du moins on n'y pourroit subsister sans y avoir des garnisons beaucoup plus fortes, tant pour se défendre en cas de besoin, que pour garder journellement les avenuës; ce qui ne se feroit qu'avec une grande diminution des profits.

En quatriême lieu; si l'on peut s'emparer de Kélang; & avoir ocasion par là d'emploier un plus grand fonds dans le commerce, parce-

ce-que les marchandises qui s'y portent passeront entre les mains de la Compagnie, il y en aura dont on fera nécessairement baisser le prix. Alors aussi on connoîtra par expérience, que plus le fonds de la Compagnie sera gros, & plus à-proportion elle fera de profits, en achetant à meilleur marché, quoi-qu'il semble que ce dût être le contraire, & qu'il y ait une raison assez naturelle pour le conclure.

Mais la Chine est un pais si-abondant, qu'il peut fournir certaines marchandises a tout l'Univers, & il en fourniroit encore à un autre monde entier, s'il y en avoit un; & ce n'est pas seulement une sorte ou un petit nombre de sortes de marchandises; mais un très-grand nombre. Ainsi elles s'envoient de tous les endroits du pais, vers les places & les ports de mer, où l'on remarque qu'il y a le plus d'argent,& qu'il s'y en fait le plus de débit.

Par éxemple; Autrefois les Castillans n'alloient point à la Chine, & les Chinois n'alloient point à Formose, ni aux Manilles, n'y aiant que peu d'années qu'ils y vont. Ils envoioient leurs marchandises à Sansoan, puis à Lampac-cao, où les Portugais étoient établis depuis 80. ans. Enfin ils les ont envoiées du côté de Macao & de Canton. Mais dans la suite il s'en est trouvé une si-prodigieuse quantité aux foires de cette province, que le fonds des Portugais n'étoit pas sufisant pour les acheter.

Les Marchands qui s'y rendoient du Nord & du cœur du pais, par terre, voiant que leurs marchandises leur demeuroient, les ont embarquées pour leur compte, & envoiées dans leurs propres bâtimens au Japon, aux Manilles, à Siam, à Macassar &c. Cependant cette voie

ne

ne leur a pas été si-avantageuse qu'elle auroit deu l'être, parce-que les pirates leur ont causé beaucoup de pertes; ce qui les a empêchez de pousser plus loin leur commerce.

On peut donc dire que dès-qu'ils s'apercevront qu'il y a un lieu où ils peuvent faire un grand trafic, & où il y a de gros fonds pour cet éfet, que ce lieu se trouve tout-proche d'eux, & comme à leur porte, ils ne manqueront pas d'y aller, & ils se contenteront d'un très médiocre profit. Car la facilité est ce qu'ils cherchent le plus. Leurs bâtimens même ne sont pas capables de faire des voiages de long cours, & ils craignent assez la peine & le risque, pour n'aimer pas à s'y exposer. Ils préféreront un gain qui se trouvera comme sous leurs mains, quoi-que moindre, à un plus grand qu'il faudroit aller chercher avec beaucoup de fatigues & de périls. Par conséquent ce que j'ai dit sera véritable, que plus on aura de fonds à emploier, moins on achetera cher.

En cinquième & dernier lieu; on ruinera immancablement le commerce des Chinois aux Manilles; & c'est-là le plus grand coup qu'on puisse faire. Car si la chose arrive, il s'ensuivra infailliblement que les Espagnols seront contrains d'abandonner les Moluques; ce qui est le plus grand avantage que la Compagnie puisse obtenir, & qu'il semble qu'elle auroit autrefois obtenu assez facilement, si elle ne l'eût pas négligé.

Il y a même toute aparence qu'ils seroient obligez d'abandonner aussi les Manilles, dont la conservation leur coûteroit infiniment plus qu'elle ne leur âporteroit de profit. Car étant exclus du Japon, ainsi-qu'ils le sont presentement,

ment, si nous pouvons les exclure du commerce de la Chine, comment soutiendront-ils les grandes dépences qu'ils font chacun en son particulier, & celles qu'il faut faire pour la conservation de ces isles?

Ils voient toutes ces conséquences aussi-bien que nous: c'est pourquoi il faut compter qu'ils feront tous les éforts dont ils seront capables, pour nous chasser nous-mêmes du fort de Zélande, & de toute l'isle Formose, puis-qu'ils savent que l'état de leurs afaires dépend de-là, tant à l'égard de la Chine, des Moluques & des Manilles, que du Japon même où ils se pourroient rétablir. Il ne faut pas se fier sur leur négligence ordinaire, ni croire qu'ils demeurent dans l'indolence & dans l'inaction, lors-qu'il s'agit de tout pour eux.

C'est donc à la Compagnie à n'y demeurer pas aussi, & à considérer bien sérieusement qu'il ne s'agit presque pas de moins pour elle que pour les Espagnols; qu'elle risque autant qu'eux: qu'elle fera la même perte, s'ils chassent ses gens de l'isle Formose, qu'ils feroient s'ils en étoient chassez eux-mêmes. Pour prévenir ce malheur, il faut entretenir une bonne garnison dans le fort, & prendre les autres précautions nécessaires: mais pour le prévenir mieux encore: il faut surprendre les ennemis, faire un armement, & les aller chasser.

Quelques années avant-que nous eussions ocupé le poste de l'isle Formose, les Japonois y avoient commencé un établissement, par le moien duquel ils trafiquoient secrétement avec les Chinois, qui leur fournissoient autant de marchandises qu'ils avoient de fonds pour les paier. Mais depuis que nos gens y sont, ils ont

ont tâché d'attirer tout ce commerce à la Compagnie ; dessein qui étoit bon en lui-même, mais qu'il eût été bon d'éxécuter avec plus de précaution & de prudence.

Car les Chinois aiant voulu hausser les droits qui se levoient, on en a été fort aigri au Japon, où quelques-uns des plus considérables Marchands s'en sont plaints aux Conseillers d'état. C'est une afaire qui n'est pas éteinte, & dont on ne doit pas prétendre de venir à bout par la force, puis-qu'il ne nous est pas possible de nous passer du commerce du Japon pour entretenir celui de la Chine. Cependant on ne sait pas quelle issuë aura ce différent. C'est un point sur lequel il faut se donner patience, en atendant le dénouëment.

Description de Macao, Maccaon, ou Macau, faite par Marc d'Avalo, Italien.

LA Ville de Macao est dans une des petites isles qui gisent le long de la côte du puissant Empire de la Chine, par les 20. degrés & demi de latitude Nord. Quoi-que ce lieu ait le nom d'isle, il est pourtant si-proche du continent, qu'on y peut aller à pié sec, sur une très-étroite langue de terre qui les joint l'un à l'autre, au milieu de laquelle, c'est-à-dire entre l'isle & la côte, il y a une muraille, avec une porte, où ce qui entre dans l'isle & ce qui en sort, marchandises, vivres, denrées, tout paie à l'Empereur un certain tribut réglé. Mais il n'y a que les Chinois à qui il soit permis d'y passer, soit pour aller ou pour venir. Les Portugais n'y passent jamais.

Les Mandarins de Canton leur ont accordé la liberté d'y bâtir une ville. Avant cela ils résidoient dans une autre isle nommée Hanpehoao,

qui

qui eſt à la diſtance de quelques lieuës de celle-ci, mais qui eſt incommode pour le commerce; ce qui les obligea de jetter les yeux ſur Macao, & l'aïant obtenuë, ils y firent une peuplade, & y bâtirent une ville, qui eſt entourée d'une forte muraille & de bons rempars.

Il y a dans l'iſle 3. montagnes qui ſont comme en triangle, & un fort ſur chacune. Le plus conſidérable ſe nomme le fort de S. Paul, où réſidoit le Général Antonio de Maſcarinhas, Commandant de la ville. Il eſt muni de 34. piéces de canon de fonte, dont la moindre eſt de 24. livres de balle.

Le ſecond de ces forts ſe nomme Noſtra Seignora de la Penna de Francia, parce-qu'il y a au-dedans un hermitage de ce même nom. Il eſt pourvu de 6. petites piéces de canon, de 6. à 8. livres de balle. Le quatriéme porte le nom de Noſtra Seignora de Guyl. Il eſt hors de l'enceinte de la ville, qui n'en peut tirer aucun autre avantage, ſi ce n'eſt que cette montagne, qui la commande, ne puiſſe être ocupée de perſonne. Il y a 4. ou 5. piéces de canon, & auſſi un hermitage dans ſon enceinte.

De ce dernier fort la ville reçoit avis des bâtimens qu'on découvre en mer, qui viennent du Nord ou du Sud, du Japon ou des Manilles, pour y terrir. Dès-qu'il en paroît on ſonne la cloche ſur la montagne, & les différentes maniéres dont on la ſonne, marquent de quel côté ils viennent.

La ville eſt encore fortifiée de 4. baſtions, dont il y en a 3. du côté de la mer, & le 4. eſt du côté des terres. Le premier, qui eſt au Sud, ſe nomme de S Jago de la Barra : il commande l'entrée du port, & eſt ſi-conſiderable que de loin

on le prend pour une petite ville, à-caufe du nombre des bâtimens qu'il renferme, & des cafernes de foldats qui y font. Il y a une redoude au-deffus, pour favorifer une retraite fur la montagne, en cas de befoin. Il eft pourvu de 16. piéces de gros canon, dont il y en a 5. fort-larges de diamétre, afin de les charger de cailloux, & les autres font de 24 livres de balle. Au-dedans du baftion il y a encore une autre redoute fort élevée, avec 6. piéces de gros canon, qui portent extrémement loin.

Tous les vaiffeaux & les jonques qui viennent à cette barre, doivent néceffairement paffer à la diftance de 3. ou 4. piques du fort, & s'avancer au-delà, parce-que les Portugais en ont barré toutes les autres avenuës, afin de mieux pourvoir à leur fureté.

Le Capitaine, ou Commandant de ce baftion, reçoit fa commiffion du Roi, ou de fa part. Il n'eft pas permis au Général de le deftituer, & d'y en mettre un autre, fi ce n'eft en cas de mort, qu'il y pourvoit par provifion feulement, & par *interim*, jufques-à-ce que le Roi même y ait pourvu.

Le fecond baftion nommé Noftra Seignora del bon Patto, eft au Sud-oueft. Il joint la montagne La Penna de Francia, & eft muni de 8. canons de fonte. A une demi-portée de moufquet il y a un moulin à poudre. Là commence une demi-lune qui fert de digue, au-milieu de laquelle, en cas de befoin, on peut loger 3. piéces de canon. Elle eft revêtuë de pierre en-dehors, & s'étend jufqu'à l'autre baftion nommé S. Francifco. Le rivage entre ces deux baftions eft bordé de beaux bâtimens, & le marché y tient.

Ce

Ce 3. bastion de S. Francisco est plus grand que le 2. Il y a 12. piéces de canon, & un de ses angles avance dans la mer. L'an 1632. on fit au pié une plate-forme où l'on mit une coulevrine de 48. livres de balle, qui porte jusqu'à la pointe de Cackean, qui est une autre isle gisant à la distance d'une lieuë & demie. La muraille s'étend du bastion vers le dedans de l'isle, & la ville jusqu'au bord de la mer.

Le 4. bastion qui regarde la côte, se nomme de S. Jean. Il y a 3. piéces de canon du côté de la porte de la ville, nommée de S. Lazare, & la muraille va jusques sur la montagne joindre le fort de S. Paul, puis elle continuë jusqu'au couvent des Jésuites. Un peu plus loin, il y a un bel édifice, qui consiste en plusieurs apartemens, dont les murailles sont épaisses & fortes, & capables d'assurer la ville du côté de la mer: outre qu'il y a encore une pointe de l'isle qui avance dans l'eau, qui n'est proprement qu'un rocher, sur lequel on peut élever des batteries, & s'y poster aussi-avantageusement que dans un bastion. Mais c'est à quoi on ne sera jamais réduit, car les bancs empêchent les vaisseaux d'en aprocher.

Il y a dans la ville 5. couvens, quatre de Moines, & un de Religieuses. Ces Moines sont Jésuites, Dominicains, Augustins, & de l'Ordre de S. François. Les filles sont de l'Ordre de Sainte Claire. Leur couvent fut fondé l'An 1631. qu'on y mena 10. Réligieuses des Manilles, qui dans l'espace de 2. mois reçurent plus de 15000. réales de huit de présens, & elles en emploiérent 10000. réales en achats de maisons.

Il y a 3. paroisses: la premiére est la cathédrale, ou la grande Eglise: la 2. se nomme de S.

Laurens; & la 3. de S. Antoine. Il y a encore une Eglise de S. Lazare au-dehors de la ville, dont il fut proposé l'an 1633. de faire une 4. paroisse, les 3. autres se trouvant trop chargées du grand nombre de peuple qui y étoit alors. Il y a un fonderie pour le canon, où il s'en fond tous les ans de métal & de fer.

Dans le commencement, lors-que la ville fut fondée, son gouvernement fut établi en forme de République. La Régence étoit composée des plus vieux Conseillers, & il n'y avoit point de Général, parce-que ce n'étoit pas une place qui eût été conquise par la force des armes, & qu'on ne la possédoit que par concession des Mandarins Chinois. C'est par le moien des mariages des Portugais avec des femmes Chinoises, qu'elle s'est ainsi extraordinairement peuplée.

La première fois que les Hollandois parurent à la vuë de cette isle, * pour la reconnoître, & voir s'ils ne pourroient point s'en emparer, elle n'étoit pas encore murée, & cependant ils ne purent rien faire. Ce fut un bien pour les Portugais: ils surent profiter de cette sorte d'avis, & craignant que leurs ennemis ne retournassent les visiter avec plus de forces, ils envoiérent des Députés au Vice-roi de Goa: ils lui firent demander un Gouverneur & une garnison de 300. soldats, qu'ils ofrirent d'entretenir à leurs dépens.

Le Vice-roi qui savoit bien de quelle importance étoit l'afaire, leur envoia Don Francisco da Mascarinhas. A son arrivée il ne fut pas logé dans une forteresse, ainsi-que l'auroit deu être un Gouverneur, mais dans une maison comme les autres bourgeois. Lors-qu'il fai-

* *Sous Matelief l'an* 1607.

faisoit quelque commandement de la part du Roi, chacun n'obéissoit qu'autant-que c'étoit son bon plaisir. Ainsi il y eut une grande mes-intelligence & des querelles entre lui & les habitans, qui l'obligérent de se retirer dans le couvent de S. Augustin, où les Portugais de S. Paul lui tirérent jusqu'à 3. balles, par des trous qui étoient dans les murailles. Il les fit ramasser & dorer, & en envoia une à son Roi, une au Vice-roi de Goa, & il retint l'autre.

Comme il vit qu'il n'y avoit pas moien de régir ce peuple, ni de le contenir dans son devoir, il prit le parti de dissimuler; il commença de le flater, & de diriger les afaires selon le caprice de la multitude, qui fut contente & se crut reconciliée avec lui. Mais il épia si-bien l'ocasion qu'il se rendit enfin maître du fort de S. Paul.

Un jour qu'il étoit allé visiter les Jésuites dans leur Collége, après s'être longtems entretenu avec eux sur divers sujets, il leur dît; Je voudrois bien aller à quelque heure avec vous au fort de S. Paul, si vous le trouviez bon, pour avoir le plaisir de contempler la situation de la ville, son étendue, & tous les objets agréables qu'elle presente. Les bons Péres lui répondirent que ce seroit quand il lui plairoit; & en éfet cela étoit dans leur seul pouvoir, comme l'aiant fait bâtir à leurs dépens, sous prétexte d'en vouloir faire seulement un lieu de plaisirs solitaires & de retraite;de-sorte qu'au-lieu d'un tel apartement, ils avoient construit une forteresse, & en étoient demeurez les maîtres.

Quelques jours après le Gouverneur leur fit dire qu'il retourneroit les visiter. Les Péres lui firent préparer un régal dans ce lieu de plai-

ſance qu'il avoit deſiré de voir. Maſcarinhas avoit donné ſes ordres à 50. ſoldats, dont quelques-uns devoient entrer avec lui, comme étant les gens de ſa ſuite. Les autres devoient ſe préſenter par petites troupes de 2. de 3. ou de 4. tout-au-plus, & marquer de la curioſité de voir auſſi ce bel endroit. Ils ne manquérent pas de le faire fort à propos.

Le Gouverneur aiant paſſé là un tems conſidérable, le ſoir aprocha. Mais les gens qui étoient entrez s'étoient poſtez de telle maniére qu'ils étoient ſufiſamment maîtres de la porte, ſans que les Péres s'en aperçuſſent encore. Comme ils virent que Maſcarinhas ne parloit point de ſe retirer, ils lui dirent qu'il étoit tard, & que l'heure de fermer les portes étoit déja paſſée. Le Gouverneur leur répondit; Vous pouvez vous retirer vous-mêmes, Péres, car les portes ſont bien fermées, & on les ouvrira demain au nom du Roi.

Les Péres ſurpris & en groſſe colére, firent leurs proteſtations que le Gouverneur reçut; puis il leur permit de ſe retirer par un petit ſentier, qui conduiſoit de leur couvent ſur la montagne. Mais dès la nuit même il fit travailler à rendre ce ſentier impraticable. Le lendemain matin, il fit entrer une forte garniſon dans la place, & s'y logea, ainſi que ſes ſucceſſeurs ont toûjours fait depuis. Il y fit bâtir encore des apartemens, & des logemens pour les ſoldats: il y fit faire une grande citerne, & un degré depuis le bas de la ville juſqu'au fort, par où même un cheval peut monter, & tout fléchit enſuite ſous ſes ordres.

Il y a maintenant auſſi dans cette ville un Evêque & beaucoup de Nobleſſe, un Sergeant,

Ma-

Major, un Capitaine d'artillerie, 3. Capitaines d'infanterie. La paie des soldats est de 6. réales par mois, & ils en peuvent fort-bien vivre.

Les habitans, dont il y en a une grande partie de Chinois, vont aux Manilles pendant que la mousson est favorable, mais il n'y a que les Portugais qui vont au Japon. Ces premiers portent des étofes de soie, des soies blanches cruës, des toiles de coton & de chanvre, des porcelaines, plusieurs raretés, du vermillon, du mercure, du métail d'alliage, de l'alun, & plusieurs autres sortes de marchandises & de minéraux. Ils partent de Macao au mois d'Avril, avec 3. ou 4. navettes, ou jonques, par la mousson du Sud, & ils s'en retournent ordinairement au mois d'Octobre.

Les Portugais partent à la mi-Juillet, ou plus tard, pour aller au Japon, & ils s'en retournent au mois de Novembre par la mousson du Nord. Ils y mènent d'ordinaire 4, 5. ou 6. galiotes. Ce qu'ils aportent pour retour n'est que de l'argent, quelques curiosités en meubles d'argent, ou vernis, chacun pour son particulier, & quelques autres choses pour l'usage de leurs personnes.

Il n'y a que ceux qui sont nommez par le Conseil qui osent faire ce voiage. On fait une liste de leurs noms, & on la fait aficher aux coins des ruës, afin que tous ceux qui ont envie de leur donner quelque commission puissent le faire, & on leur paie les frais de la commission, & 5. pour cent au Roi. Si quelqu'un demeure au Japon, son salaire est de 2. pour cent sur les retours d'argent.

Aucun particulier n'avoit entrepris de faire ce

ce voiage jusqu'à l'An 1630. C'étoit toûjours le Conseil de la ville qui en ordonnoit, & les profits qui en venoient étoient emploiez au paiement des soldats, à l'entretien des fortifications, ou à d'autres semblables usages.

Mais un des principaux Cavaléros, nommé Lopes Carmiente Carravallo, étant allé à Goa, obtint du Vice-roi, pour une somme d'argent, qu'il seroit le maître de ces voiages, durant 3. ans, & que personne ne pourroit aller au Japon ni aux Manilles, que ceux qu'il y envoieroit, ou à qui il en acorderoit la permission. Ce Traité lui a été avantageux, & il lui en est revenu de grands profits.

Cependant, en général, il est certain que depuis que c'est sous l'autorité du Roi que ces voiages se dirigent, & que le droit en a été ôté à la ville, on ne fait plus de si-grands gains qu'on en faisoit auparavant, & il s'en faut beaucoup que le public n'en retire autant d'utilité. Car quand les 3. années, pour lesquelles Lopes Caravallo avoit traité, ont été expirées, le Vice-roi a envoïé à Macao un Superintendant pour le Roi, qui se nomme Manuel Ramos.

Les habitans envoient aussi tous les ans, des navettes, des jonques, des frégattes, & d'autres plus petits bâtimens à Tonquin à Quinam, à Chiampa, à Camboie, à Macassar, à Solor, à Timor, & dans les autres lieux où il y a du gain à faire, cette navigation étant libre & permise à tout le monde: mais ces bâtimens courent grand risque d'être enlevez par les Hollandois.

Antonio Lobo entreprit l'an 1631. les voiages de Macassar, de Solor, & de Timor, en ver-

vertu de Patentes qui en excluoient tous les autres; croiant s'enrichir par cette voie. Mais il ne trouva personnne qui voulût s'associer avec lui, ni lui donner aucune commissiou. Il fallut donc qu'il en fit lui seul les avances sur son compte, & il s'en trouva fort-mal. Depuis ce tems-là on n'a plus eu recours à ces Lettres d'Octroi. Chacun a eu la même liberté qu'auparavant, & pour ce commerce il ne se paie au Roi aucun droit d'allée ni de venuë. Le Mandarin Chinois se fait païer le droit d'ancrage de chaque vaisseau, ce qui est sur le compte du Capitaine. Les Marchands n'ont que le fret à païer.

Il n'y a aucune fabrique, ni manufacture d'étofes dans la ville. On envoie des jonques à Canton, qui en amènent tout ce dont les habitans ont besoin pour faire leurs cargaisons. Ils prennent le tems de 2. grandes foires par an, où vont quelques Marchands de Macao, qui achètent pour eux-mêmes, & pour ceux qui les chargent de commissions. Quand ils y sont, ils donnent leurs mémoires pour la premiére foire qui doit suivre, & on leur fait fabriquer les marchandises qu'ils ont marquées. Quelquefois même ils y font un séjour de 4. ou 5. mois pour se mieux assortir. Mais il n'est pas permis indifféremment à tout le monde d'y aller, ainsi qu'il a été déja dit; il ne l'est qu'aux Commis qui ont été nommez.

Les marchandises s'embarquent dans de grands bâtimens qu'on nomme Lantea. Ils sont larges & creux, & contiennent 6. à 800. tonneaux: ils n'ont point de tillac: ils ont seulement au milieu une coursie comme les galéres, & ils ne navigent que sur les riviéres. On y charge les marchandises pour les mener à bord,

& on les couvre de nattes de jonc qui se font en ce païs-là ; ce qui sufit pour les garantir de la pluie & des humiditez.

Les commis se construisent eux-mêmes de petites huttes sur les côtés de ces bâtimens, où ils se retirent & demeurent pendant le tems de leur séjour. Ils portent de l'argent, & ils ont 2. pour cent de commission des marchandises qu'ils amènent.

Ils ne louënt ni n'achètent point de maison à Canton, parce-qu'encore que les Chinois soient des gens lâches & de peu de courage, ils ne laissent pas d'être insolens dans leur païs. Ainsi pour éviter leurs insultes, & n'avoir rien à démêler avec eux, les Portugais aiment mieux se tenir dans leurs barques, & y résider.

Lors-qu'ils aprochent de Canton, ils amarrent leurs Lanteas à une petite isle qui est au milieu de la riviére, vis-à-vis de la ville, & où il y a un grand Pagode, & une Université. Ensuite ils vont saluer le Vice-roi qu'on nomme Fonton, ou en son absence le Gouverneur qui est appellé Haitao, & ils lui portent un present qui, selon l'ancienne coutume, n'est pas de moins de 4000. réales de huit, & quelquefois il monte plus haut. Ce n'est que par là qu'ils obtiennent chaque fois la liberté du commerce, & quand elle leur a été accordée, ils donnent de l'argent aux Marchands pour avancer aux manufacturiers, & ils commandent les marchandises telles qu'ils les veulent.

Après qu'ils ont ainsi fait leurs marchés, ils requiérent qu'il y ait une foire publique, & pour l'obtenir il faut encore faire un pareil présent. Cette permission se demande, non eu égard aux manufactures qui sont déja comman-

dées,

dées, mais afin-que ce que les Chinois ont à vendre, soit marchandises de soie, ou autres choses, ils aïent la liberté de le porter dans l'isle où les barques des Portugais sont amarrées à quai, & d'en trafiquer avec eux. Par ce moien ceux-ci remplissent leurs barques, qui sont ordinairement au nombre de 2. & quand elles sont pleines, ils ont assez ce qu'il leur faut.

Mais le plus difficile de l'afaire, est d'avoir un congé pour se retirer, car on n'oseroit partir qu'on n'ait le Chappe ou seau du Vice-roi. Cependant quand le tems du départ aproche il n'y a pas moien de l'aborder. Il s'excuse & ne peut donner audience de congé. Tantôt il est incommodé; tantôt il est à une de ses maisons de plaisance. Enfin il n'y a point de tour d'adresse qu'il n'emploie pour tenir les gens en haléne, & pour les obliger à lui faire de nouveaux presens.

Il faut donc qu'ils se résolvent à doubler la doze, & à lui présenter jusqu'à 8000. réales, outre quantité d'autres moindres dons qu'il faut qu'ils fassent encore. Avec cela, en descendant la riviére, ils sont obligez de paier les droits de doüane à un bourg nommé Anfaon; & ils sont toûjours conduits à leurs frais par 10. ou 12. Choas, qui sont des bâtimens Chinois à 10. rames, où il y a 2. hommes à chaque rame, & environ 20. soldats: mais s'il y a quelque chose à craindre, & qu'on soit menacé de quelque nouveau péril, on en augmente le nombre.

Il y a encore de petits bâtimens Chinois, qu'on nomme Berchas de Risco, qui vont tous les jours à Macao, porter des soies crues &

de l'or. On les nomme de Risco, parce-qu'ils sont navigez aux risques de la confiscation, & de la vie de ceux qui les navigent. Car si les autres Chinois les découvroient, il n'y auroit point de pardon à espérer, n'étant permis à personne de naviger sans avoir pris un Chap, & paié les droits.

Il y a dans la ville de Macau des boutiques fort-bien garnies ; & outre cela beaucoup de Chinois qui portent par les ruës & dans les maisons des étofes de soie, & des paquets d'autres marchandises, pour les vendre. Lors-qu'ils savent qu'il est arrivé quelque étranger d'outre mer, & qu'il a de l'argent, ils courent tous les jours après lui pour lui faire quelque vente, & ils y courent en si-grand nombre & avec tant d'ardeur, qu'on est quelquefois obligé de les chasser du logis, tant cette nation est âpre sur l'or, sur l'argent, sur le gain.

Tout ce que j'ai dit ci-dessus, & la connoissance que j'ai de toutes les places que les Portugais ont aux Indes, pour les avoir visitées, me fait conclure que Macau en est la meilleure place, & la plus forte, & que c'est celle qui leur aporte le plus de profit. Le trafic qui s'y fait consiste en or qu'on éprouve à la touche, en argent fin & épuré, en soies blanches cruës, en un nombre infini d'étofes, en étofes d'or, perles, rubis, musc, mercure, porcelaines fines, racines Sina, rhubarbe, une terre grasse qui vient du haut pais, dont on fait tirer les esprits, ou la teinture, qui sont sa principale force, & étant ainsi purifiée on la conserve fort-bien.

APRES avoir inséré ici tout ce-que j'ai apris

apris dans mon voiage, & que j'ai cru digne de la curiosité des Lecteurs, je vais reprendre la suite de nôtre navigation, dont j'ai interrompu le recit.

Le 20. du mois de Mai 1632. nous mouillâmes l'ancre à la rade de Batavia, où j'établis de nouveau mon domicile. Pendant que j'y étois il y vint des vaisseaux de Suratte, qui aportérent nouvelles qu'il y avoit une si grande cherté de vivres, que les gens y mouroient de faim à milliers dans les ruës; qu'on y avoit un esclave déja fait & en vigueur, pour 8. ou 10. livres de ris; qu'il y avoit quantité de gens qui ofroient de se vendre eux-mêmes pour leur nourriture; que les péres vendoient leurs enfans pour des vivres; que jamais on n'avoit oui parler d'une si grande famine.

Après avoir passé aux Indes le tems pour lequel je m'étois engagé, j'obtins mon congé, & je m'embarquai avec ma famille dans un vaisseau nommé *le Nouveau Hoorn*, pour m'en retourner en Hollande.

Le 4. de Décembre 1632. nous mîmes à la voile, savoir 5. vaisseaux de compagnie, nommez *le Prince Guillaume*, à bord duquel étoit aussi le Sieur Général Jaques Specx, avec sa famille, & le *Hollande*, tous 2. pour la Chambre d'Amsterdam: *la Princesse Emilie* pour la Chambre de Zélande: *Rotterdam* pour la Chambre de Rotterdam: *le Nouveau Hoorn*, pour la Chambre de Hoorn.

Le Général Henri Brouwer, qui avoit pris la place de Specx, vint le conduire jusques dans le détroit de Sunda Calappa. Dès que ce premier fut à son bord, il alla dans tous les vaisseaux l'un après l'autre, & donna aux équi-

pages les avis suivans ; savoir, qu'il n'y avoit point encore d'accommodement certain entre les Anglois & nous : qu'il restoit des afaires à terminer, au sujet de l'éxecution que nos gens avoient faite de quelques Anglois à Amboine l'An 1623. à-cause d'une trahison qu'ils y avoient commise : que par ce moien les vaisseaux de la Compagnie, qui retournoient des Indes étoient exposez à un grand péril, dans la Manche, où les Anglois pouvoient facilement les arrêter : que pour prévenir cet inconvénient, il valoit mieux ne passer pas par ce canal, à-moins qu'on n'y fût contraint par une nécessité absoluë : qu'il falloit se résoudre à faire le tour d'Angleterre & d'Ecosse, par la hauteur des 60. degrés.

Pour mieux faire agréer sa proposition, il promit que si l'on faisoit ce qu'il prescrivoit, chacun des Officiers, soldats & matelots, auroit de gratification 3. mois de gages, au-dessus de leurs gages ordinaires. Tous les équipages lui promirent d'obéir éxactement à cet ordre. Ensuite le Général Brouwer le laissa, pour s'en retourner à Batavia.

Le 21. du même mois de Décembre, nous sortîmes du détroit de la Sonde, & courûmes le plus souvent au Sud-ouest, pour nous rendre au Cap de Bonne-espérance.

Le 8. de Fèvrier 1633. comme on tiroit du fond de cale un petit vaisseau de vin d'Espagne, d'environ 45. pots, pour les rations des Officiers, quelques matelots arrêtérent le Maître-valet, qui le portoit dans la chambre du Capitaine, & le lui ôtérent par violence. La plus grande partie de l'équipage y étant aussi accouruë, & s'étant mise de la partie, le vaisseau

ſeau fut vuidé ſans que les Oficiers puſſent l'empêcher.

Preſque tous les matelots s'étant enivrez, ils commencérent à ſe quereller ; à tirer leurs couteaux, à s'arracher les cheveux, à fraper à tors & à travers, & ſur-tout à s'en prendre aux Oficiers. Enfin le deſordre fut ſi grand que ceux qui étoient encore d'un ſens raſſis crurent que tout périroit. Il eſt conſtant qu'outre le danger qu'il y avoit à ſe trouver ſous la main de ces ivrognes, s'il fût ſurvenu une tempête, ainſi qu'il arrive ſouvent dans ces mers, il n'y auroit eu perſonne en état de gouverner le vaiſſeau, ni de manœuvrer. Il navigeoit alors comme de lui-même. Quelques jours après, nos Oficiers allérent faire leurs plaintes à l'Amiral, qui leur promit d'y pourvoir.

Le 1. de Mars, nous eûmes la vuë du Cap de Bonne-eſpérance, & la nuit ſuivante nous fîmes petites voiles en rangeant la côte. Le 2. comme nous étions prêts à entrer dans la baie de la Table, il vint un vent impétueux de la montagne, qui défonça nôtre petit hunier ; & nôtre grande voile qui étoit ferlée, fut jettée hors des garcettes ; de-ſorte que le vaiſſeau cargua terriblement, juſques-là que l'eau y entroit quelquefois.

Ce vent étoit ſi chaud que je n'en ai jamais ſenti de pareil nulle part ailleurs, & il sembloit que ce fût du feu qui étoit ſur l'eau. Vers le ſoir, quand l'orage fut paſſé, nous ancrâmes dans la baie ; & le lendemain nous avançâmes juſques au bon mouillage de la rade.

Le 4. le Général Specx vint à nôtre bord, pour prendre connoiſſance du deſordre qui y étoit arrivé le 8. de Février précédent. Les ma-

matelots s'unirent tous pour se défendre. Le même jour il vint un vaisseau Anglois mouiller à la même rade. Le lendemain le vaisseau *Hollande*, & le 6. le *Zutphen* y vinrent aussi.

Le même jour 6. de Mars, il fut lû un placard sur nôtre bord, par lequel on promettoit 100. réales de huit à ceux qui découvriroient quel avoit été le premier auteur du desordre, en arrêtant la petite barrique de vin, à condition qu'on tairoit leur nom ; & si celui ou ceux qui déceleroient le premier coupable, avoient eux-mêmes eu part à l'afaire, on leur promettoit cent florins, & de ne les nommer point aussi.

Il est vrai que le Maître-valet connoissoit fort bien le coupable qu'on cherchoit ; mais il avoit de grandes mesures à garder, pour justifier même aux autres qu'il ne l'avoit point révélé car il est constant qu'à quelque heure que c'eût été, ils l'auroient jetté à la mer, & ils y auroient jetté quiconque auroit osé faire une telle découverte, s'ils l'avoient connu. Ils avoient tous fait à cet égard une conspiration ensemble, hormis un petit nombre d'honnêtes gens qui étoient encore parmi eux ; & ils s'étoient engagez par serment de faire repentir ceux qui oseroient parler.

Le 8. on mit 3. matelots aux fers pour ce sujet, & ils parlérent avec beaucoup d'insolence contre leurs Officiers. Le 13. nôtre chaloupe étant allée à l'isle des Chiens marins, qui gît droit au milieu de l'entrée de la baie, en amena sur le soir 3. Noirs, & quelques pinguins, oiseaux amphibies, grands comme de petites oies, & qui ont un grand goût d'huile de baléne. On remit les Noirs à terre, après qu'on leur eut parlé.

Le

Le 17. le Conseil général s'étant assemblé à nôtre bord, les prisonniers furent mandez dans la chambre, pour être examinez. Ils dirent qu'ils n'y vouloient pas aller. Le Commis & le Capitaine même furent envoiez pour leur en demander la raison. Tous les matelots ensemble répondirent tumultuairement qu'ils ne soufriroient pas qu'on leur enlevât 2. ou 3. de leurs compagnons, pour les traiter à la rigueur. Si l'on a, s'écriérent-ils, quelque chose à dire, qu'on nous le dise à tous, & qu'on s'en prenne à nous tous, car qui ataque l'un ataque l'autre. D'ailleurs nous ne soufrirons pas qu'aucuns Officiers des autres vaisseaux viennent ici faire les maîtres sur le nôtre. Qu'ils s'en aillent faire ce qu'ils pourront dans les leurs. Ce n'est pas pourtant que nos 3. compagnons qui sont aux fers en veuillent sortir : nous prétendons qu'auparavant on nous rende raison pourquoi on les y a mis. Sur cette insolente déclaration le Conseil fut obligé de se retirer, & d'aller faire son raport au Général.

Le 20. les Commissaires de la flote revinrent à nôtre bord, & y firent lecture d'une Sentence par laquelle tout l'équipage, à la réserve des Oficiers, étoit condamné à une amende de 2. mois de gages; ce qui causa une grande rumeur. Les matelots dirent qu'ils ne prétendoient pas perdre leurs gages, & qu'ils vouloient être déchargez de l'amende, ou bien qu'ils ne remettroient pas à la voile, qu'ils ameneroient les vergues, & moüilleroient la maîtresse ancre, sans la lever jusques-à-ce que la Sentence eût été révoquée : car ils savoient qu'il y avoit à bord assez de ris & d'eau, & ils disoient que d'avoir bû un baril de vin

ce

Le 17. les 3. Anglois que nous avions laissez, mouillérent l'ancre devant la valée des Pommes.

Le 19. le vaisseau *Amboine*, qui venoit de Perse & de Suratte, jetta l'ancre auprès de nous. Il y eut un assez grand différent à bord du vaisseau *la Hollande*, où la cuisine & la dépence furent fermées pendant 3. jours. Il y en eut aussi sur l'*Amboine*, où le Capitaine eut une entaillade dans la jouë. Ce sont des accidens qui n'arrivent que trop souvent dans les vaisseaux qui reviennent des Indes.

L'isle de Sainte Heléne gît par les 16. dégrés 5. minutes de latitude Sud. Elle a près de 7. lieuës de circuit & est entourée de rochers qui en défendent l'accès, hormis en quelques endroits où il y a de petits enfoncemens, dont ceux de la valée où nous étions, & de la valée des Pommes, sont les plus commodes.

Cette premiére est nommée la valée de l'Eglise, à-cause d'une petite Eglise qui y est, avec quelques maisons que les Espagnols y avoient bâties, & qui sont tombées en ruine. Car il y a déja longtems qu'ils ont retiré les gens qu'ils y avoient, parce-qu'ils voioient que nous y relâchions souvent, & que nous en faisions un lieu de rendévous ordinaire; & par cette même raison ils n'y vont pas ordinairement.

Il y a 10. ans, ou à-peu près, qu'une carraque Portugaise qui venoit de Goa, ou de Mosambique, faisant eau par divers endroits, fut obligée de s'y échoüer. L'équipage l'aiant dépecée, en fit servir les meilleures piéces pour construire un petit bâtiment, par le moien duquel une partie d'entre eux sortit de l'isle. Mais

ils

ils y laissérent les éfets avec le reste de leurs gens pour les garder. Ils firent aussi 2. ou 3. batteries de leur canon dans la valée, & empêchérent 3. de nos vaisseaux qui parurent alors, d'en aprocher; si-bien qu'ils y demeurérent en sureté, jusques-à-ce qu'il fût venu des vaisseaux pour les prendre.

Le 26. du même mois d'Avril nôtre flote remit à la voile. Elle étoit alors composée d'11. vaisseaux, savoir 7. Hollandois, 3. Anglois, & un François: mais il fallut encore se séparer de ces derniers, parce-qu'ils étoient trop pesans de voiles.

Le 14. de Mai 1632. nous passâmes sous la Ligne, où nous eûmes successivement des calmes & des travades, avec une extrème chaleur, qui ne permettoit qu'à-peine de paroître sur le pont.

Le 1. de Juillet, le *Rotterdam* tira un coup de canon pour signal qu'il voioit les terres. C'étoit la petite isle de Barou, proche de laquelle il y a un rocher. Elle nous demeuroit à 2. lieuës à l'Est, & à l'Est-quart-de-sud-est. Nous rencontrâmes aussi des dogbots du Vlie, qui nous aprirent qu'il y avoit 4. grands navires de guerre, qui croisoient sur nous, proche de l'isle de Faïeril.

Le 2. nous fûmes par les 59. degrés 18. minutes de latitude Nord, & par les 31. degrés 56. minutes de longitude. Nous voiions alors toûjours le jour; car à minuit il faisoit assez clair pour pouvoir lire & écrire. Le Soleil ne demeuroit pas plus de 2. heures sous l'horison.

Le 3. nous nous trouvâmes si-fort de l'avant que nous ne pouvions plus voir les autres vaisseaux. Les Oficiers conclurent qu'ils les falloit aten-

atendre; mais les matelots n'y voulurent pas consentir. Ils dirent qu'il y avoit assez longtems qu'ils étoient nourris de viandes puantes, & d'eau qui fourmilloit de vers, qu'ils vouloient se hâter pour en avoir d'autre. Dans le fonds ils disoient la vérité, sur-tout à l'egard de la viande, puis-que quand on en tiroit pour la faire cuire, la puanteur en infectoit tout le vaisseau. Il y avoit déja 6. ou 7. mois qu'on ne mangeoit que du ris à demi gâté, & il faloit filtrer l'eau qu'on vouloit boire, pour la purger des vers.

Les Oficiers aiant amené les huniers pour atendre les autres vaisseaux, les matelots les rehissérent tout-aussi-tôt, & continuérent à dire qu'ils ne prétendoient pas jeûner à cause des autres. Le Commis & le Capitaine leur firent lecture d'un placard qui aiant été dressé à Sainte Héléne, à bord de l'Amiral, d'un commun consentement, portoit que la flote demeureroit jointe, & ils le firent aficher au fronteau du demi-pont.

Ils remontrérent encore verbalement qu'on s'exposeroit à un grand péril, en se séparant ainsi des autres; qu'on pourroit rencontrer des capres de Dunquerque, & tomber entre leurs mains. Mais les matelots se moquérent des remontrances, & prétendirent être maîtres. Ils dirent qu'ils ne se mettoient en peine ni de Général, ni de placards; qu'ils vouloient prendre terre promtement; que déja il y avoit assez d'hidropiques parmi eux; que le nombre en augmentoit tous les jours; & qu'ils vouloient voir finir leurs peines.

Le 4. nous depassâmes Hitland, Faïeril & Fulo, & nous découvrimes une voile sur laquel-

quelle nôtre Capitaine voulut porter, afin de reconnoître si ce n'étoit point un de nos croiseurs, qui nous atendoient. Mais les matelots s'y oposérent encore, & dirent qu'ils ne soufriroient pas qu'on fît aucune fausse route, & qu'il falloit aller en droiture au Texel.

Deux heures après nous raisonnâmes à une buche, aux gens de laquelle nous demandâmes s'ils n'avoient point découvert de vaisseaux qui croisassent. Le Patron nous répondit qu'il n'avoit rien vu, mais qu'il étoit parti du Texel avec quelques navires de guerre dont il s'étoit écarté; & après cela nous continuâmes nôtre route vers le Texel.

Les isles de Fulo, Hitlandt & Faïeril, ne sont pas fort eloignées l'une de l'autre. La premiére est à 3. lieuës de Hitlandt, & celle-ci à 3. lieuës de Faïeril qui est, à-peu-près, à 100. lieuës du Texel.

Le 7. nous découvrîmes 8. voiles, dont il y en eut 5: qui arrivérent sur nous. Nous craignîmes que ce ne fussent des Dunquerquois: mais nous trouvâmes que c'étoit une flote qui alloit en Moscovie. Nous en eûmes 4. tonneaux de biére, un de viande & 18. fromages. Les matelots achetérent aussi de l'eau de vie, & après en avoir bu ils se querellérent, se battirent & se bléssérent. Le 10. nous dépassâmes le Doggerbanc, qui est à 30. lieuës du Texel.

Le 11. nous rencontrâmes un Pilote lamaneur du Vlie, qui voiant que nous venions des Indes, s'en alla vîte au Texel, pour en donner avis aux Sieurs Directeurs. Le 12. à deux heures après midi, nous fûmes à la premiére tonne du Texel, aiant 2. lamaneurs à nôtre

bord.

bord. Cependant nous ne laissâmes pas de toucher sur un banc, où le vaisseau fit sa foüille de demi-pié de profondeur. On alla vîte jetter l'ancre en touei, mais la hansiére rompit. On en jetta 2. autres au lieu d'une, & l'on vira d'une si-grande force, que le feu aiant pris aux hansiéres, on eut assez d'afaires à l'éteindre.

Sur le soir le vent, aiant commencé à forcer, le vaisseau se vit sur le point de périr. Il vint plus de 20. lamaneurs à son bord qui criérent aux 2. nôtres ; Comment est-il possible que vous aïez commis une telle faute, & que vous aïez mis un vaisseau de cette conséquence en état de faire naufrage ? Nôtre Capitaine & tous les gens de l'équipage ressembloient à des gens condamnez à la mort.

Comme le vent se renforçoit toûjours, les lamaneurs leur dirent ; Amis il ne faut pas vous flater, vôtre vaisseau va se briser, si Dieu ne le sauve par un miracle. Ils prirent donc dans leurs barques toutes les femmes, au nombre de 9, qui revenoient des Indes avec nous, & les menérent à terre: il n'y eut que la femme du premier Commis qui ne voulut quitter le bord que lors-que son mari le quitteroit.

La tempête aiant encore augmenté pendant la nuit, le vaisseau commença de donner de grandes culées. J'entrai alors dans la chambre où je couchois, qui étoit justement sur celle du Capitaine, & me jettai sur mon lit, dans une désolation telle qu'on peut se l'imaginer, atendant le moment où le vaisseau alloit s'entre-ouvrir. En cet état j'endis les Oficiers qui tenoient conseil, & qui concluoient qu'il falloit jetter le canon & le poivre à la mer, pour alléger le navire, & voir si par ce moien on ne pourroit point le remettre à flot.

Je

Je descendis en ce moment-là, & demandai au Commis s'il ne voudroit point me permettre d'entrer dans une des barques des lamaneurs, & de m'en aller aussi à terre. Il me répondit ; Comment, voulez-vous nous abandonner dans l'extrémité où nous sommes, après nous avoir si longtems tenu compagnie en tant d'autres ocasions dangereuses ? Non, il faut que nous demeurions tous ensemble, & que nous voïions comment la Providence de Dieu disposera de nous.

Il m'étoit pourtant bien dur de me voir séparé de ma femme & de mon enfant, qui avoient été menez à terre le soir précédent, & de me regarder comme prêt à périr sans aucune nécessité, & sans que je pusse rendre de bons services à la manœuvre que je n'entendois pas. Comme je faisois ces réflexions, je vis une barque qui se débordoit de nôtre vaisseau, pour s'en retourner. Je me jettai dedans, & je crus être hors du péril où je m'étois vû.

Mais il n'y en eut pas moins pour ce petit bâtiment ; car le vent se renforça tellement, qu'il ne pouvoit pas être plus impétueux. La mer s'enfla, s'agita, & les vagues s'élevérent avec tant de fureur que nôtre Patron, qui étoit un vieillard qui navigeoit depuis plus de 50. ans, crut que nous ne pourrions gagner le rivage. Lors-que je le vis ainsi hors d'espérance, je me repentis bien de n'être pas demeuré à bord du navire échoüé, où je m'imaginois que j'aurois pû me sauver sur quelque piéce du debris d'un si grand vaisseau, ce que je ne pouvois pas espérer dans celui où j'étois. Cependant il plut à Dieu de veiller pour nôtre conservation, & nous nous rendîmes enfin à terre sains & saufs.

Le lendemain, ma femme, étant allée de grand matin au bord de l'eau, voir ce qu'étoit devenu le navire, avec tous les gens & tout le bien qui y étoient, & où nous avions aussi le nôtre, s'en revint toûjours courant à l'hôtelerie, & nous cria; Réjoüissons-nous, mes amis, Dieu a conservé le vaisseau; il est dans la passe, & il s'aproche. Chacun sortit pour voir cette merveille, & tous les mariniers dirent qu'ils n'avoient jamais vû de navire se tirer d'un plus grand péril.

Ainsi après un voiage de 4. ans, 6. mois & 5. jours, je me rendis dans ma patrie, avec ma famille, qui consistoit en ma femme & une fille, Dieu nous aiant préservez dans une infinité de dangers où nous avions été exposez; de quoi nous lui devons rendre nos actions de graces toute nôtre vie.

VOIAGE DE HENRI HAGENAAR, AUX INDES ORIENTALES.

Commencé l'an 1631. & achevé l'an 1638. pour le service de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies.

Avec une Description de l'Empire du Japon, & une Relation de la persécution qui y a été faite, pendant certaines années, aux Chrétiens Romains; avec quelques autres piéces qui concernent les afaires des Hollandois dans ce même Empire.

LE Commerce des Hollandois aux Indes Orientales continuant toûjours avec beaucoup de succès, on vit au mois d'Octobre 1631. rentrer dans leurs ports 7. vaisseaux très-richement chargez, qui venoient de ces païs-là, sous le commandement d'Antoine van Diemen. Sur les nouvelles qu'ils aportérent, les Sieurs Directeurs firent partir au mois de Novembre suivant, 2. navires & un yacht, pour aller à Batavia.

Un des navires se nommoit *Leide*, dont le premier Commis, étoit André Verspreet, & le Capitaine Nicolas Hendrickſz Mouthaes. L'autre se nommoit *Utregt*, dont le premier Commis, étoit Adrien Paling, & le Capitaine Corneille Simonisz. Le yacht se nommoit *Grol*, le premier Commis Henri Hagenaar, & le Capitaine, Theunis Liefhebber de Rotterdam.

Le 30. de Novembre, nous arrivâmes au Helder, & le 3. de Décembre nous nous rendîmes à bord, nos vaisseaux étant au Balch, tout-

tout-prêts à faire voiles. Le 10, un lamaneur étant venu pour nous piloter dehors, nous allâmes mouiller au nouveau Helder.

Le 11. nous reçûmes ordre de prendre les lettres qui feroient dans les vaisseaux, & dont chacun se feroit chargé, & de les renvoier toutes; ce qui fut éxécuté, quoique ce ne fût nullement la coutume. Ensuite nous mîmes à la voile par un vent de Sud-est, pour faire le tour d'Écosse & d'Irlande. Lors-que nous fûmes hors de la passe des Espagnols, le vent s'étant rangé au Sud, nous prîmes nôtre cours à l'Ouest-sud-ouest; & sur le soir nous fûmes joints par 2. yachts & un navire de la Compagnie des Indes Occidentales, qui avoient mis à la voile le même jour que nous.

Le 12. le *Leide*, aiant tiré un coup de canon, & arboré le pavillon de Conseil, nous allâmes à son bord, où les Oficiers nous déclarérent qu'ils avoient ordre des Sieurs Directeurs des 2. Compagnies, de faire conserve avec les 3. vaisseaux de la Compagnie des Indes Occidentales. Il y en avoit 2. destinez pour la Guinée, & un pour Fernambuc. Le navire se nommoit *Harlem*; & le Capitaine, Corneille Dirricksz. Un des yachts se nommoit *le Braque*; & le Capitaine, Jean Cornelisz Lichtart. L'autre se nommoit *la Licorne*; & le Capitaine, Corneille Jansz.

En éxécution de cet ordre on concerta les signaux, & le *Leide* fut établi Amiral, l'*Utregt* Vice-amiral, à-condition néanmoins que les autres feroient fanal tour-à-tour avec eux; & que l'Amiral auroit le premier tour.

Le 1. de Janvier 1632. on distribua du vin aux équipages, pour célébrer le Nouvel An.

Après les réjoüiſſances on trouva de l'ocupation, une groſſe tempête s'étant élevée ſur le ſoir, qui fit beaucoup ſoufrir les matelots, parce-qu'ils furent obligez d'être toute la nuit ſur les ponts, expoſez à une pluïe terrible, & aux autres fatigues qu'il faut eſſuïer en pareille ocaſion.

Le 14. Roxent nous demeura, ſelon l'eſtime, à 62. lieuës, à l'Eſt-quart-de-ſud-eſt. On diſtribua un friſon de vin à chaque plat des équipages, pour le batême des Barles, ſelon l'ancienne coutume.

Le matin du 22. étant par les 28. degrés 30. minutes, nous vîmes l'iſle *Fortaventure*. Sur le ſoir, l'iſle *Canarie* nous demeura à l'Oueſt quart-de-ſud-oueſt, & nous paſſâmes entre ces 2. iſles. Le 26. nous paſſâmes ſous le Tropique du Capricorne. Le 29. étant par les 18. degrés 15. minutes, nous vîmes quantité de poiſſons volans.

Le 30. nous découvrîmes les iſles de S. Nicolas, de Sainte Lucie, de S. Vincent, & de S. Antoine. Comme nous avions eu beaucoup de gros tems, dont nos vaiſſeaux étoient demeurez incommodez, & que nous avions beaucoup conſommé d'eau, nous mîmes le cap ſur S. Vincent pour y relâcher, eſpérant auſſi que quelques-uns de ceux que l'éfort de la tempête avoit ſéparez de nous, viendroient nous y rejoindre. Nous vîmes, en paſſant, le rocher des mouëttes, & nous allâmes mouiller l'ancre ſur 7. braſſes, fond de ſable.

Le 31. nous toüâmes nos vaiſſeaux ſur 4. braſſes & demie d'eau, devant l'aiguade. On envoia des gens à terre, armez de 4. longs fuſils, 4. mouſquets & 4. piques, pour viſiter les puits.

Ils

Ils y en trouvérent 4. ou 5. & l'eau y étoit assez bonne. Néanmoins on les fit encore creuser plus avant. Ceux qui se promenérent dans l'isle virent une troupe de boucs, & ils en tuérent un. Sur le soir on pêcha raisonnablement, mais les poissons étoient différens des nôtres.

Le 1. de Février 1632. nous fîmes de l'eau. On pêcha beaucoup à l'hameçon, & l'on prît des congres de 4. à 5. piés de long. Le 2. *le Braque*, qui s'étoit écarté de nous, vint mouiller à la même rade. Il nous raporta que dès le 10 de Janvier, il avoit aussi perdu de vuë l'*Utregt*, mais qu'il espéroit qu'il viendroit nous rejoindre.

L'isle est fort-montueuse, & remplie de rochers, si-bien qu'il est assez difficile d'y marcher. Elle n'est pas fertile. Il y a beaucoup de coloquintes, & de petits arbres, dont les branches, quand on les rompt, rendent une liqueur blanche comme du lait, & gluante. Il y a quantité de sauterelles qui broutent les herbages. On y voit maintenant beaucoup moins de boucs qu'il n'y en avoit autrefois, parce-que les bandits de l'isle de S. Antoine, qui est par le travers de celle-ci, les ont détruits. On y pêche quantité de poisson, à la seine & à la ligne. Au mois de Juin, les tortuës y vont la nuit à troupes faire leurs œufs, & l'on y en prend alors autant qu'on veut. La rade est bonne, étant couverte par l'isle de S Antoine, de-sorte que quand on est sur 5. brasses de profondeur, on ne voit plus la pleine mer.

Le 6. nous remîmes à la voile. Le même jour nôtre Pasteur sortit de la dunette en frenesie, & dans une telle fureur qu'on fut contraint de le lier. Le 12. il y eut 8. malades à nôtre bord, quoi-que le vaisseau fût lavé 3. fois par semaine, & parfumé assez souvent.

Le 13. le Capitaine du *Braque* vint à nôtre yacht, pour nous dire adieu, & le 14. nous allâmes à nôtre tour à son bord, & y portâmes des lettres, afin qu'on les envoiât par Fernambuc en Hollande. Ensuite nous prîmes congé les uns des autres, & nous nous séparâmes.

Le 17. nous fîmes un jardin sur nôtre dunette, & nous y semâmes des laituës, du cresson, du persil, des panais sauvages. Le 18. il mourut un homme à nôtre bord, ce qui n'étoit point encore arrivé, quoi-qu'il y eût eu beaucoup de malades. Le 20. nous prîmes un hydre de 7. piés de longueur.

Le 24. étant par la hauteur des 14. minutes, nous pêchâmes des bonites, des dorades, & d'autres poissons. Le 26. nous passâmes sous la Ligne, & vîmes une multitude de Lamies; ce qui nous aiant donné lieu de craindre une travade, nous serrâmes nos huniers.

Le soir du 5. de Mars 1632. nous prîmes des mouëttes folles, qui venoient se percher sur nos vergues, & sur le couronnement du vaisseau.

Le 18. en passant sous le Tropique du Capricorne, nous cüeillîmes, dans le jardin que nous avions fait, la premiére salade de laituës, du cresson, de petites raves, & des feüilles de panais sauvages pour 15. jours, qu'on distribua chaque jour à ceux qui étoient malades du scorbut.

Le 31. on distribua du vin à l'équipage, selon la coutume, parce-que nous avions dépassé les Abrolhos. Les jours suivans nous vîmes quelquefois des mouëttes grises, avec des têtes blanches.

Le 11. d'Avril 1632. qui étoit le jour de Pâques, on distribua du vin d'Espagne à l'équipage.

Le

Le 17. comme il faisoit calme tout-plat, nous vîmes floter quelque chose sur l'eau. On mît la chaloupe à la mer, & l'on trouva que c'étoient deux grosses mouëttes qui ne pouvoient voler, faute de vent, & à-cause de leur pesanteur: ainsi on les prît. Elles étoient blanches comme la nége, mais leurs aîles étoient grises, & plus longues que toute l'étenduë des deux bras d'un homme. Leurs becs étoient crochus, & de la longueur du quart d'une aune de Hollande. Elles savoient bien s'en servir pour mordre. Leurs piés étoient comme ceux des cignes, & d'un empan de largeur. Le goût en étoit passable. Nous vîmes aussi 2. grandes balénes, & quantité de Corettes, dont il en fut pris un.

Le 20. nous vîmes floter des trombes, & nous connûmes par là que nous aprochions des terres. Mais comme nous ne savions pas précisément à quelle distance nous étions du cap de Bonne-espérance, & que nous étions continuellement battus de la tempête, on ne savoit si l'on devoit entreprendre d'y aller relâcher, à-cause du péril qu'il y avoit d'être jettez sur la côte; ou si l'on devoit toûjours tenir la mer, au hazard que les vaisseaux fussent desemparez par le gros tems.

D'ailleurs nous craignions de déchoir au-dessous du cap des Aiguilles; où il n'y auroit point eu de rafraîchissemens à espérer: au-contraire on auroit consumé l'eau, & on auroit sans doute été contraint de laisser passer les vents favorables qui auroient pu regner. Enfin on prît le parti de chercher les voies d'épargner l'eau, de servir moins de potages & plus d'autres vivres, & de continuer nôtre route, pour hâter nôtre voiage le plus qu'il nous seroit possible.

ble. Pour cet éfet on arriva, on largua les couëts, & l'on courut vent arriére au Sud-est.

Le 21. nous fûmes battus d'une nouvelle tempête, pendant laquelle un coup de mer, qui vint par l'arriére jusqu'au-dessus de la dunette, gâta tout le jardin qui y étoit. Nous en ôtâmes aussi-tôt les laituës & le cresson, afin de les garder pour les malades, & il y en eut pour 3. jours. Durant la nuit la jaumiére fut enfoncée, & la sainte-barbe remplie d'eau: mais on y pourvut promtement.

Le 22. la tempête continua, & nous vîmes des feux folets sur les mâts de hune. Le 23. elle continua encore. Selon nôtre estime nous avions fait 50. lieuës de chemin à l'Est, vent arriére avec la seule miséne, quoi-que les courans portassent au Nord avec beaucoup de force. Le lendemain le gros tems aiant un peu diminué, nous descendîmes huit piéces de canon au fond de cale, afin de tenir mieux le vaisseau dans son assiette, en cas que l'orage revint.

Le 8. de Mai 1632. étant par les 37. degrés, nous vîmes 2. balénes tout-proche de nôtre navire. Le 10. on vit quelque chose floter sur l'eau. La chaloupe trouva que c'étoit un chien marin endormi. Nous en vîmes encore 2. ou 3. dans le même état; ce qui nous fit presumer que nous étions proche de S. Paul.

Le 14. étant par les 40. degrés, selon l'estime, le scorbut commença de se communiquer, si-bien qu'il y avoit jusqu'à 15. hommes couchez dans les cabanes: le 23. il y en eut 21. & le 28. il y en eut 25.

Le 12. de Juin, étant par les 16. degrés 30. minutes, on tua un tonin, qu'on fit boüillir, pour servir de rafraîchissement aux malades.

des. Le 13. nous vîmes beaucoup de poissons volans, & des herbes qui flotoient. Le 14. il y eut 5. personnes arrêtées au lit.

Le 16. en prenant hauteur, on découvrit deux cimes de montagnes, ou de côteaux, toutes embrumées. C'étoit par la hauteur des 9. degrés 40 minutes. Sur le soir nous vîmes les terres qui nous demeuroient au lof.

Le 17. par un bon frais de l'Est, nous vîmes des terres & une côte fort-haute, où il y avoit plusieurs enfoncemens, & qui couroient Est & Ouest. Il y avoit aussi une montagne ronde. Comme l'eau changeoit, & que nous pouvions déja voir les brisans de la côte, on jetta la sonde dont la ligne étoit de 100. brasses, sans trouver fond; & l'on côtoïa toûjours les terres.

Le 18. en courant au Nord-ouest-quart-de-nord, nous vîmes encore des côtes, qui nous demeuroient au Nord, & que nous prîmes pour de petites isles. Sur le soir nous en fûmes si proche, que nous pûmes reconnoître que le rivage étoit de sable. Le lendemain nous trouvâmes fond sur 80. brasses, fond de coquillage.

Le 19. par un vent frais du Sud-sud-est, nous vîmes un cap en écore, avec une étroite langue de terre couverte de cocos, qui couroit Sud & Nord. Nous mîmes alors le cap au Nord-nord-ouest, & vîmes par prouë comme 5. ou 6. différentes terres, d'où il montoit de la fumée en 2. endroits.

Le 23. à Soleil levant, nous eumes la vuë d'une haute montagne qui étoit de la forme d'une selle, & une côte qui paroissoit comme de petites isles avec plusieurs éminences, dont la plupart de celles qui étoient sur le rivage, avoient la forme des pains de sucre. Plus avant le

terrein étoit fort haut, & il y avoit une montagne qui perçoit dans les nuës. Après Soleil couché nous doublâmes 2. caps.

Le 21. par un vent d'Est-sud-est, nous dépassâmes un autre cap en écore, & un grand golfe, le long duquel le terrein étoit haut & montueux. Nous vîmes aussi une ouverture entre deux collines, qui étoit comme une petite riviére. On jetta le plomb & l'on trouva 70. brasses de profondeur, fond vasard. Nous continuâmes de côtoier ainsi un païs qui nous étoit inconnu jusques au 23. que nous reconnûmes les isles des Cocos.

Le 24. nous vîmes au derriére de cette isle une montagne, d'où nous portâmes le cap sur la haute pointe du détroit de la Sonde, le long duquel le terrein est bas & uni, semé de cocos & de Négreries. Nous prîmes hauteur sous ce cap, où nous nous trouvâmes par les 6. degrés 53. minutes. Ensuite nous enfilâmes le détroit, laissant l'isle du Prince à babord; puis nous dépassâmes l'isle de Cracatau. Sur le soir nous amenâmes les huniers, ne faisant servir que la miséne, parce-que nous n'avions pas assez de connoissance de ce parage.

Le 25. nous vîmes l'isle Pulo Bessi, & l'isle du Travers, courant au Nord-est le long de la côte de Java, par une fraîcheur du Nord, & louvoiant entre Java & Cracatau, où nous trouvâmes fond sur 30. & 25. brasses, fond de sable gris. Nous jettâmes l'ancre sur la côte de Java. Au premier quart; il se leva un vent de terre qui venoit du Sud, ce qui nous obligea de virer le cable; manœuvre à quoi l'on emploia 3. heures. Quand on eut levé l'ancre, on courut au Nord-est-quart-de-nord.

Le 26. nous eûmes une fraîcheur du Sud-est. Trois

Trois pirogues de Java vinrent à nôtre bord, & nous aporterent quelques rafraîchissemens. Il y vint aussi un yacht qui apartenoit à un bourgeois Hollandois nomme Pierre van de Kamer, qui fut le premier bâtiment Hollandois que nous vîmes; mais nous en retirâmes peu d'avantage; car il n'aporta presque rien. Nous eûmes la nuit une travade qui nous obligea de mouiller l'ancre ordinaire.

Le 27. nous demeurâmes à l'ancre, & nous vîmes quantité de pêcheurs le long de l'isle Pulo Panian. Nous envoiâmes l'Aide du Sous-commis à Bantam, avec une lettre pour le Commis nommé Pierre Fransz, à qui nous demandions des rafraîchissemens & des gens ponr nous aider à lever l'ancre, n'en aiant pas assez pour faire cette manœuvte, puis-qu'il n'y avoit plus que 20. hommes en tout, Oficiers, matelots & mousses.

Le 28. nous ne laissâmes pas de la lever, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, & aiant remis à la voile, nous vîmes venir à nôtre bord la chaloupe du yacht *Noortwyk*, qui étoit devant Bantam. Elle nous aporta un sac de ris, & bien peu d'autres rafraîchissemens que nous paiâmes, & elle nous laissa 6. matelots. Mais les autres nous dérobérent tout ce qu'ils purent atraper, & pillérent tout ce qui se trouva sous leurs mains, comme s'ils eussent été en païs ennemi.

Sur le midi pendant le mort-d'eau & le calme, nous remouillâmes le long de Pulo Panian. Vers le soir Pierre Fransz vint à nôtre bord avec 2. pirogues, & nous amena une petite vache, 3. cabris, 60. poules, des noix de cocos, & des herbages pour les malades qui étoient au nombre de 62. ou 63. On lui paia bien le tout,

&c, selon la coutume, on lui fit présent d'une petite barrique de vin, d'un tonneau de beurre, & de quelques autres choses. Nous dépassâmes Bantam: mais le calme & les courans nous obligérent bien-tôt de remouiller

Le 29. nous remîmes à la voile, & vers le soir, nous remouillâmes sur 7. brasses, le long de Pulo Baoy. Le matin du 30. nous dépassâmes l'isle des Antropophages, & plusieurs autres petites isles & bancs. Vers le soir nous mouillâmes à la rade de Batavia, sur 7. brasses fond de bonne tenuë, & aiant salué le fort de 3. coups, il nous répondit d'un coup. Nôtre voiage avoit été de 6 mois & 19. jours.

Le Commis Henri Hagenaar s'étant mis dans un canot, s'en alla au fort, & rendit les lettres des Sieurs Directeurs au Sr. Général Specx, avec qui il soupa. Ensuite étant retourné à son bord, il y trouva le Fiscal Velsing, qui faisoit la visite des cofres, & prenoit les lettres qui étoient pour les paticuliers. Mais il y en avoit bien peu, pour la raison qui a été ci-dessus mentionée. Il y avoit alors 25. ou 26. bâtimens à la rade.

Le matin du 1. de Juillet 1632. nous fûmes visitez par une multitude d'Oficiers & de Serviteurs de la Compagnie & de Bourgeois de Batavia, tant que la galerie & la chambre ne les pouvoient contenir. Ils demandoient des lettres & des nouvelles du païs: mais ils cherchoient encore plus à boire, la coutume étant qu'il falloit que la table fût couverte pendant tout le jour. Il y en avoit qui buvoient avec eccès, n'épargnant pas plus le vin que si c'eût été de l'eau. C'est-là une très-mauvaise & très-dangereuse pratique qu'on a laissé établir.

Le

Le 2. ce fut encore la même chose, si-bien qu'un gros tonneau de vin d'Espagne fut vuidé en 2. jours. Le même jour les malades furent menez à terre. Le 3. le Maître-d'équipage, nommé Schoutens, étant venu à bord, les visites cessérent, & on lui remit les provisions entre les mains. Les vins furent emmenez, les marchandises furent déchargées, & les livres furent clos & arrêtez au bout de 7. mois.

Le 9. on mit le yacht en carène pour le calfater & le suifver. Le même jour le Commis Hagenaar étant allé à terre, il reçut * . . . . pourquoi il lui fut atribué 300. livres, & on lui paia 48. sous pour 51. de-sorte que selon la coutume il reçut 278. livres.

Le 14. après que le yacht eut pris le radoub, on le remit en funin; on y remit le canon, les mâts de hune, les étais, & les palans. Le même jour, l'*Utregt* vaisseau de nôtre compagnie, vint aussi mouiller à la rade. Il y en vint encore d'autres, savoir l'*Amboine*, *la Cour de Hollande*, *les Armes de Delft*, le *Flessingue*, qui venoient de Suratte, sous le commandement de Philippe Lucassen, qui avoit été Gouverneur & Conseiller des Indes.

Le 15. le yacht fut prêt à mettre à la voile. Le même jour le *Leide* parut aussi. On y vit le pavillon de poupe en berne, & l'on sut que c'étoit à-cause de la mort du Capitaine Nicolas Hendrickſz qui étoit arrivée le jour précédent. Le Commis étoit aussi mort proche de Serra Leonis, & pendant le voiage il étoit mort 34. hommes à son bord; de-sorte que le commandement étoit alors entre les mains du Sous-commis & du Pilote. Le yacht *Brouwershaven* qui s'étoit écarté de la flote venuë

* *premye.*

de Suratte, se rendit aussi à bon port. Le Capitaine du *Leide* fut porté à terre, & enterré honorablement.

Le 20. la flûte *Warmont*, équipée par des bourgeois, fit voiles pour le Japon. Pierre Nuits Gouverneur de Taïovang & Conseiller des Indes, s'y embarqua, pour aller tâcher d'accomoder l'afaire que les Hollandois y avoient au sujet de certains vaisseaux qui y avoient été saisis.

Le 23. & le 24. six yachts mirent aussi à la voile, pour aller vers la Chine, sous la conduite du Sr. Caen, auparavant Baillif.

Le 28. le *Bois le-duc*, qui étoit parti de Hollande le 17. de Décembre précédent, pour le compte de la Chambre de Delft, vint aussi terrir à Batavia, de-même que le vaisseau *Emilie*, qui y mouilla le 1. d'Août, pour la chambre de Middelbourg, d'où il étoit parti le 3. de Mars. Le 3. *le Nouveau Hoorn*, équipé par la Chambre de Hoorn, & parti du Texel le 4. de Janvier, s'y rendit encore.

Le 7. du même mois d'Août 1632. le yacht *Wessanen* & quelques chaloupes avec des pirogues bien-armées de soldats, prirent leur cours à l'Est, pour aller chercher les Javanois.

Le yacht *Grol* étant alors en état de naviger, Simon Jansz y fut établi Capitaine, parce-que Theunis Liefhebber avoit eu ordre de passer sur le *Leide*. On y mit aussi des vivres pour un an, & le 12. du mois on y envoia 6. canons de fer, & cinq cofres pleins d'argent.

Le 13. il fut pourvu de son équipage & de 20. soldats, si-bien qu'il étoit monté de 80. hommes, de 26. piéces de petit canon de fer, & des munitions de guerre qu'il falloit. Le même jour le

le Commis & le Capitaine aiant été mandez par le Général, il leur déclara, qu'ils devoient faire le voiage de Perse avec l'*Amboine* & l'*Utregt*. Cependant ils soupérent avec lui, puis ils se rendirent à leur bord.

Le 14. le yacht mît à la voile, à la faveur d'un vent de terre, & s'étant avancé jusqu'à l'isle des Tonneliers, il y mouilla l'ancre avec l'*Amboine*, qui étoit monté par le Commis Jean Karstens d'Embden, & par le Capitaine Gerrit Hendriksz; & avec l'*Utregt* qui avoit Wouter de Leeuw de Bommel pour Commis, & Corneille Simonsz van der Veer pour Capitaine.

Sur le midi, le Sieur van der Burch s'étant rendu à bord de l'*Amboine*, nous y fûmes tous mandez, & il nomma Jean Karstens pour Commandant des 3. vaisseaux: sur quoi l'*Amboine* fit une salve de 5. coups de canon, l'*Utregt* une de 3. & le *Grol* salua d'un seul coup. Nous reçumes tous aussi nos Instructions, & eûmes ordre d'aller en droiture à Bandaargameron en Perse.

Le 15. à la pointe du jour, le Commandant aiant tiré le coup de partance, les 3. vaisseaux firent voiles, & dépassérent les bancs & l'isle des Antropophages. Le calme les aiant obligez de mouiller par le travers de Bantam, le Commandant fit arborer le pavillon blanc; sur quoi les Officiers se rendirent à son bord, où ils reçurent leurs Instructions, & le mémoire des signaux qui furent concertez.

Le 16. ils remirent à la voile, & aiant navigé tout le jour & toute la nuit, ils se trouvérent au matin par le travers de l'isle Cracatau.

Le 17. nous dépassâmes les isles du Prince par-

par un tems à perroquet. Enfuite le fignal de Confeil aiant été fait, nous nous rendîmes à bord du *Leide*, où l'on prît des réfolutions fur le fujet de la route, & fur l'égalité des rations. Nôtre vaiffeau n'étant pas affez lefté, & fe trouvant trop lége, nous defcendîmes à fond de cale 4. canons qui étoient fur le pont, & halâmes la chaloupe à bord.

Le 1. de Septembre 1632. les Commis & les Pilotes étant allez porter leurs pointages au Commandant, il ne s'y trouva prefque pas de différence, & l'on étoit, felon l'eftime, par les 102. degrés de longitude, & par les 11. degrés 45. minutes de latitude. Il fut réfolu qu'on continuëroit encore le lendemain à faire l'Oueft, prefumant qu'au bout de cette courfe on pourroit être par les 104. degrés, qui eft la longitude de S. Drandoan, & qu'alors, fuivant les Inftructions, on prendroit fon cours au Nord-quart-de-nord-oueft : que pour cet éfet le *Grol*, qui étoit le plus leger & le moins confidérable des 3. vaiffeaux, fe mettroit de l'avant, lors qu'on aprocheroit des isles & des bancs marquez dans les cartes, & qu'il porteroit le feu.

Le 2. on fit 35. lieues de chemin, & fuivant la réfolution prife on mit le cap au Nord-quart-de-nord-oueft, le *Grol* navigeant de l'avant.

Le 7. on fut par les 15. minutes de latitude Sud, & la nuit fuivante nous paffâmes fous la Ligne. Le 20. nous eûmes la vuë des terres d'Arabie. La côte étoit baffe, avec des dunes de fable, comme celles de Hollande ; & nous en étions affez proche pour voir les brifans. Nous y trouvâmes 25. braffes, fond de fable. Enfuite étant par les 20. degrés 20. minutes, nous dé-

découvrîmes le cap de Rosalgate, qui paroît comme une longue digue fort-unie, & derriére lequel on voit 3. ou 4. éminences Nous courûmes le long de la côte au Nord-est.

Le 21. on remit les canons sur le pont, on saisit les vergues avec des chaînes, & l'on se tint en état de combattre, s'il en étoit besoin: puis on vit les hautes terres d'Arabie, & le 22. comme il calmoit, nous nous en aprochâmes plus que nous n'aurions voulu: mais nous nous fîmes nager au large par les chaloupes.

Le 23. nous harponnâmes avec la foëne une dorade de 4. piés & demi de long. Sur le soir nous vîmes encore les hautes terres d'Arabie, & en même le tems les basses terres de Perse. Nous entendîmes alors tirer 2. coups de gros canon, & remîmes le cap à la mer.

Le 27. le vent venant du Nord, nous gouvernâmes sur la côte, & y aiant découvert 2. grands vaisseaux, nous nous tinmes parez pour le combat. Lors-que nous les eûmes haussez nous trouvâmes que c'étoient des vaisseaux Anglois, l'un nommé Quin-Merry, & l'autre Excens, montez par les Capitaines Slaets & Pyng, qui vouloient aussi entrer dans le golfe.

Nous mouillâmes l'ancre sur 12. brasses, fond de bonne tenuë, & saluâmes de 5. coups de canon l'Amiral Anglois, qui, un moment après, nous répondit de 3. coups. Au second quart nous remimes à la voile.

Le 28. nous fîmes nos bordées le long de la côte, & nôtre Commandent salua de 3. coups le Vice-amiral Anglois. qui lui répondit d'un coup. Le vent & la marée nous étant devenus contraires, nous remoüillâmes jusques au second quart; puis nous remîmes à la voile.

Le

Le 29. à 9. heures du matin, nous doublâmes le cap de Jasques, que rend fort connoissable une colline ronde & escarpée, plate par le haut, qui se nomme la Sainte Montagne. La côte est fort-basse, souvent inondée, & il y a beaucoup de bancs tout le long.

Le 1. d'Octobre 1632. comme nous nous vîmes pris de calme, & que nous craignions de demeurer là longtems affalez, le Conseil s'assembla, & au desir des Instructions, le Commis Wouter de Leeuw s'embarqua dans la chaloupe où il y avoit une petite piéce de canon de prince métail, de 3. livres de balle, 10. soldats & 10. matelots, pour être en état de défence. La chaloupe nagea de force vers Bandaar gameron, pour y donner avis aux Résidens de nôtre venuë.

Le 3. nous eûmes un vent d'Ouest sud-ouest, & un tems sérein, qui nous donna la vuë d'Ormus, Sur le midi nous dépassâmes Lareca, laissant Ormus à stribord, & nous vîmes le fort de l'isle Kismis, puis sur le soir le continent de Perse.

Le 4. nous moüillâmes l'ancre à Bandaar-gameron, sur 5. brasses, fond de bonne tenuë, à une demi lieuë de terre. Les marées y montent fort haut, car pendant les malines elles y montent & descendent d'onze piés, & de huit piés quand les marées sont tout à fait basses. Le flot y vient du Nord-est & l'ebe du Sud-ouëst. La chaloupe de nôtre Commandant qui n'avoit pris terre que le jour précédent, revint à bord avec le Commis Leeuw & 2. Marchands Anglois.

L'après midi il sembla que ce Commis voulût chercher querelle. Le Commandant, qui le remarqua, lui ordonna de s'en retourner à ter-

terre sur l'heure, & de partir inceſſamment pour aller à Iſpahan, ſelon les ordres qu'on en avoit. Il fut auſſi ordonné au Commis Hagenaar de le conduire, & de l'exciter à faire ſon devoir, ſi-non de proteſter contre lui. Mais il ne voulut pas partir que le jour ne fût venu, & qu'il ne ſe fût repoſé autant qu'il lui plut. Dans ce tems là l'hidropiſie commença de regner parmi les équipages.

Le 5. le Conſeil s'étant aſſemblé au bord du Commandant, Hagenaar y fit ſon raport de ce qui s'étoit paſſé à terre, & il lui fut ordonné d'aller ſéjourner dans la loge, afin de pourvoir à ce que les vaiſſeaux puſſent faire de l'eau, & qu'ils euſſent des rafraîchiſſemens. Sur le midi, le Commandant envoia un jeune homme, qui étoit ſon beaufrére & Aide du Sous-commis, & qui parloit paſſablement Portugais, porter les préſens du S. Philippe Lucaſz au Sultan du lieu.

Le 6. Hagenaar & le Capitaine du yacht étant allez à terre, le premier demanda les clefs de la loge au Facteur de la Compagnie, & il ouvrit en préſence du Capitaine, un certain retranchement qui ſervoit de magaſin, où l'on ne trouva aucun inventaire des éfets qui pouvoient y être. Il n'étoit demeuré aucun des Réſidens dans la loge: il n'y avoit qu'une femme & une eſclave qui la gardoient.

Après midi le Commandant étant deſcendu à terre, le Sultan & les Anglois lui envoiérent des chevaux ſur le rivage, & il alla ſaluer le Sultan, qui ſuivant la coutume de Perſe, lui rendit ſa viſite dès le ſoir même. Enſuite il paſſa la nuit dans la loge.

Le 7. il prit de Madou & de Rawal Benjanes,

nes, qui étoient les Interprètes & Courtiers de la Compagnie, 500. mamoudis, à 8. sous le mamoudi, pour paier les rafraîchissemens & les frais de l'eau qu'on faisoit, & il en donna son billet.

Le 8. il convint avec les Patrons des barques, qui se nomment Chambox, à 3. larins pour chaque tonneau d'eau, un larin valant 10. sous. Il envoia aussi à bord 17. cabris, quantité d'herbages, de raves & d'oignons, qui furent distribuez dans les 3. vaisseaux.

Le 9. on eut un Patamar ou postillon d'Ispahan, qui avoit vû le Commis de Leeuw à Corista, qui est a 15. lieues de Bandaar-gameron. Le même jour le Sultan lui fit donner avis qu'il avoit eu des lettres du cap de Jasques, qui portoient qu'on y avoit vû 5. voiles; ce qui lui donna lieu d'ordonner qu'on tint les vaisseaux parez, en cas de combat.

Le 10. le Commandant vint dans la loge pour y faire sa résidence, amenant avec lui son beau-frére l'Aide du Sous-commis, pour lui servir de Secretaire, avec 4. Mousquetaires & un Trompette. Il tint bonne table aux dépens de la Compagnie.

Le 11. on sut qu'il y avoit des vaisseaux dans le golfe, & sur cette nouvelle on fit porter à terre 18. cofres pleins d'argent, afin qu'ils fussent hors de risque. Après Soleil couché nous entendîmes beaucoup tirer; ce qui obligea le Commandant de retourner à bord.

Le 12. nous aprîmes que c'étoit 4. vaisseaux Anglois qui venoient d'Angleterre en droiture. Les Oficiers s'étant plaints que l'eau étoit somache, on alla visiter les puits & les faire encore creuser. Ils sont à 3. ou 400. pas du rivage,

gè, & n'ont pas plus d'un pié d'eau. On la puiſe en des pots, & l'on en met 4. ſur un âne, qui les porte au rivage, où on entonne l'eau dans les fûtailles qui ſont dans la barque qu'on tient preſque halée à ſec; puis on remet la barque à flot, & on la mène à bord.

Pendant-que nous étions là, nous allâmes voir le fameux arbre de Benjane, de qui les branches pouſſent des racines de 2, ou 3. braſſes de longueur, qui deſcendent, & s'enracinant dans la terre croiſſent en arbres & multiplient ainſi. Cet arbre produit un fruit jaune & rond, qui eſt aigret, & dont le dedans eſt ſemblable aux pepins des figues. Son circuit eſt de 214. pas. Dans cette enceinte il y a un petit Pagode bâti de pierre, où l'on voit une petite figure d'un Diable, & une lampe ardente. Le Prêtre qui ſert ce Pagode, ne mange que des fruits des arbres ou de la terre, & il ne boit que de l'eau ou du lait de chévre. L'ombrage du lieu eſt fort-agreable, & l'on y paſſe quelque tems au frais avec plaiſir.

Le 13. les 4. vaiſſeaux nouvellement venus d'Angleterre aiant mouillé l'ancre à la rade, firent des ſalves qu'on leur rendit Le 14. on déchargea des nôtres quelques caiſſes de draps & des tonneaux de clou, qu'on fit partir en même tems. On reçut auſſi des lettres du Commis Leeuw, datées à la Haar, à 45. lieues de Gameron. Depuis le 18. juſqu'au 21. on continua de décharger du ſucre, du macis, & du bois de chappan & de ſantal.

Le 23. l'Amiral Anglois & les Capitaines, furent invitez à manger à bord de nôtre Commandant. Il ſurvint en cette ocaſion un grand différent entre ce dernier & les 3. Capitaines,

ce

ce qui lui donna lieu de retourner à terre dès le même soir.

Le 24. lui & le Commis Hagenaar étant retournez à bord de l'*Amboine*, les 3. Capitaines & le Sous-commis Adrien Jansz lui parlérent fort-insolemment, de-sorte qu'il n'y eut pas moien de les mettre d'accord. Il alla trouver les Capitaines Anglois qui donnérent tout le tort aux Capitaines Hollandois, & il pria l'Amiral Millord Woddel, qui devoit partir bientôt pour Suratte, de vouloir y emmener un Aide de Sous-commis, afin qu'il rendît ses lettres au Résident Hassel, ce que l'Amiral lui promit.

Le 25. il mena l'Aide au bord où les Anglois étoient alors assemblez. Comme ils avoient vu naître le différent dont il s'agissoit, il les pria de vouloir s'emploier à l'accommoder. Ils répondirent qu'ils y travailleroient, & qu'ils y feroient tous leurs éforts; mais que s'il y avoit une telle afaire parmi eux, on feroit mettre les Capitaines aux fers, & on les envoieroit dans cet état en Angleterre.

Le 26. nous allâmes visiter le Sultan qui fit present d'un beau cheval au Commandant Karstens. Cependant le différent augmentoit, au-lieu de s'apaiser, ce qui étoit d'un très mauvais éxemple pour les matelots.

Le 27. on fit les presens annuels au Sultan. Ils consistent en 18. livres de clou de girofle, 30. livres de noix muscades, 50. livres de poivre, 50. livres de sucre candi, 120. livres de sucre en poudre, & 5. morceaux de draps de couleur, dont chaque morceau est de 2. aunes, l'aune faisant 5. grands quarts d'aune de Hollande.

Le 28. il fut résolu qu'on iroit lester les vaisseaux à Ormus, où l'on trouvoit de bonne pier-

pierre, du sel, & du bois de chaufage qui étant des matériaux de maisons ruïnées, ne coûtent rien qu'à prendre. On envoia aussi un present au Sultan de la forteresse de cette isle, savoir 12. livres de clou, 9. livres de macis, 30. livres de poivre, 15. livres de noix muscades, & 4. morceaux de draps de couleur, chacun de 2. aunes de Hollande.

Il y a près de 2. de lieuës de la terre ferme au château d'Ormus. La véritable rade en est au Nord-est. On y trouve 9. 10. & 13. brasses de profondeur à une portée de mousquet de la forteresse. On y est à l'abri du vent d'Est-quart-au nord ouest. La passe est à l'Est-quart-de-sud-est : de-sorte qu'on y est susisamment à-couvert de tous les vents.

Le 29. les vaisseaux firent voiles à Ormus, pendant-que Hagenaar & ses Adjoints gardoient la loge, veillant toutes les nuits tour-à-tour, parce-que les maisons voisines, qui étoient ruïnées, donnoient de la facilité à y monter.

Quoi-que les Persans, avec le secours de 6. ou 7. navires Anglois, aïent enlevé l'an 1621. l'isle d'Ormus au Roi d'Espagne, & qu'ils aïent rasé la ville jusqu'aux fondemens, je ne laisserai pas, pour satisfaire la curiosité des Lecteurs, de rapporter ici l'état où elle se trouvoit pendant-que les Portugais y étoient florissans, & d'insérer une Relation qui en fut faite alors.

ORMUS est une isle & un Roïaume, que les Portugais avoient rendu tributaire. Du côté du Nord elle regarde le Roïaume de Perse, & de l'autre côté l'Arabie. Elle a 20. lieues de large, & gît à l'embouchure du golfe Persique, par les 27. degrés.

El-

Elle est remplie de rochers, & entiérement infertile. On n'y trouve point d'herbages. Les roches y sont couvertes de sel, & les maisons bâties de pierres salées. Elle ne produit aucuns fruits: mais on y porte assez de vivres d'Arabie, de Perse, & de la ville de Bassora.

L'Hiver y est comme en Portugal; mais l'Eté, qu'on y a dans le même tems à-peu-près que nous l'avons, il y fait une si-grande chaleur, que les hommes, pour pouvoir reposer, sont obligez d'aller dans des bois, où il y a des eaux assez profondes, dans lesquelles ils se mettent jusques au cou. Les toits des maisons sont plats & percez à jour en plusieurs endroits, afin que la fraîcheur y puisse entrer, ainsi-qu'au Caire. Il y faut porter du continent l'eau dont on a besoin.

Il y regne une certaine maladie qui engendre des vers dans les gras de jambe. On est persuadé qu'elle vient des eaux qu'on boit. Ces vers ressemblent à des cordes de lut. Ils ont 2. ou 3. aunes de long. On les tire en les entortillant doucement autour d'un des plus petits tuïaux de paille, lors-qu'ils se laissent aisément tirer: mais lors-qu'ils résistent, & qu'on craint qu'ils ne se rompent, on atache au tuïau la partie qu'on en a déja tirée; on frote de beurre frais l'enflure qui est au-dessus du trou par où on les tire; & dans 10. ou 12. jours on tire tout peu-à-peu, & l'on en est guéri. Mais si en les tirant ils viennent à se rompre, on soufre ensuite de grandes douleurs, de sorte qu'il faut bien y prendre garde.

Le naturel des habitans d'Ormus tient un peu des Persans, & un peu des Arabes. Les païs voisins de cette isle, lui fournissent abondamment tou-

toutes les choses dont elle a besoin. Les Marchands de Perse, d'Arabie, de Turquie, des Indes, & de tous les pais voisins y fréquentent: Mais la plus grande partie vient d'Armenie, de Perse, d'Asie, & de Venise, ces derniers étant très-curieux des pierreries qui y sont portées des Indes, & qu'on porte d'Ormus à Venise par terre.

On y trouve aussi quantité de beaux tapis & de tapisseries de Perse, de Coraçon, de Dias, & d'ailleurs, qu'on nomme Alcatiffes; quantité de camelots de Turquie, de simples d'Arabie, de drogues médecinales, de sandragon, de manne, de mirrhe, d'encens, de beaux chevaux de Bareun, de perles de Mascatte, qui est un port de mer entre les caps de Rosalgate & de Moncadon, sur la côte d'Arabie; quantité de raisins secs, & de dattes de diverses sortes.

Ce qui attire toutes ces marchandises à Ormus, est qu'il y a tous les ans deux troupes de Marchands, qu'on nomme Caffiles, ou Caravanes, qui s'assemblent pour aller dans cette isle, partant d'Alep ville de Sirie, & passant par Tripoli, qui est à 3. journées de chemin d'Ormus. Ils y portent des marchandises des païs d'où ils viennent, & en emportent de celles qui y sont venuës de divers autres endroits du monde.

C'est ce qui fait que de tous les Gouverneurs des places & des païs que le Roi d'Espagne posséde aux Indes, il n'y en a point, après celui de Mosambique, qui fasse de plus grands profits que celui d'Ormus: car il envoie lui-même des vaisseaux à Goa, à Chaul, à Bengale & à Mascatte, & fait vendre ses propres marchandises. Il a même fait une Ordonnance, par la-quel-

quelle il eſt défendu à qui que ce ſoit d'expoſer des marchandiſes en vente, avant que les ſiennes ſoient venduës.

On peut bien comprendre qu'une telle Ordonnance ne vient pas du Conſeil d'Eſpagne; mais de celui du Gouverneur qui n'a en vuë que ſon propre interêt, & qui diſpoſe de tout à ſon gré. C'eſt pourtant en vertu d'un ordre & d'un privilége qu'il a obtenu du Roi, que perſonne ne peut mener ni envoier de chevaux aux Indes que de ſon conſentement, de quoi il tire encore de grandes ſommes. Car les chevaux ſont chers aux Indes, ceux qui ne ſont pas même des plus beaux y valant juſqu'à 4. ou 500. paravedes, qui ſont de la valeur d'autant de riſdales. Le tems propre pour aller de Goa à Ormus eſt le mois de Janvier, & ceux de Février, de Mars, de Septembre & d'Octobre.

La force de ce Roïaume conſiſte dans la place que les Portugais y ont fortifiée. Ils ont fait dans la forteresse des citernes ainſi-qu'à Moſambique, à-cauſe du défaut d'eau qui eſt dans l'iſle. Elle eſt pourvuë d'artillerie & d'une bonne garniſon, pour tenir les Mahométans en bride. Les autres forts qu'on voit dans l'iſle ne ſont que peu de choſe.

Les Portugais s'y gouvernent à la mode de leur païs. Le Gouverneur en uſe comme tous les autres de la nation, qui ſont en ces quartiers là. Le Roi d'Ormus ne demeure pas dans la ville des Portugais. Celui qui eſt proclamé Roi, commence à uſer de ſon pouvoir, par faire aveugler ſes fréres & tous les mâles de la race Roiale. Après cela ils les font fort-bien entretenir, & on leur donne tout ce qu'ils deſirent, hormis la vuë qu'on ne peut plus ni qu'on ne veut leur re-

donner, quoi-que ce soit la chose qu'ils desireroient le plus ardemment. Par là ils sont exclus de la Roïauté, y aiant une Loi qui défend d'y admettre les aveugles.

Ce Roi & tous ses Sujets sont Mahométans, de la secte des Persans. Les Portugais & ceux qui en sont issus, professent la Religion Romaine, quoi-que fort abâtardie. Il y a aussi quelques convertis, qui ont été gagnez par les sermons d'un Jésuite, nommé le Pére Gaspard Berzé de Zélande.

Le 30. d'Octobre 1632. le Commis de Siras, ou Chiras, nommé Marc van Oldenburgh, vint à Gameron avec 9. chevaux, un mulet & 4. domestiques, tous vêtus à la Persienne. Dès qu'il fut arrivé il prît une barque Angloise à 20. rames, pour se rendre promtement au bord du Commandant.

Le 9. de Novembre, comme on vit que le tems passoit sans qu'il nous vint des soies du haut païs, & que les ordres portoient que l'*Amboine* s'en retourneroit en Hollande avec une cargaison de marchandises de Perse, il fut résolu que le Commandant Karstens, qui montoit ce vaisseau, iroit charger à Suratte, & que l'*Utregt* & le *Grol* demeureroient à la rade pour la sureté de la loge.

Le 12. le Commis de Leeuw & Adrien Smidt revinrent d'Ispahan, aiant fait le chemin en 18. jours. Ils aporterent des lettres de Hollande venuës par Alep, & d'autres du Commandant Delcourt qui ne donnoient point d'espérance qu'on pût avoir des soies.

Le 13. les marchandises qu'on avoit furent menées à bord, & il fut arrêté qu'après le départ du Commandeur, la direction du commer-

ce demeureroit entre les mains de Marc Oldenburg, Henri Hagenaar, & Adrien Smidt, & le commandement des 2. vaisseaux à Hagenaar, qui passeroit les nuits à leur bord, & le jour à terre.

Le 17. Karstens, mit à la voile, & Hagenaar fit arborer le pavillon au mât de l'*Utregt*. Le 24. on reçut des lettres de Delcourt, qui étoit à Ispahan, & qui demandoit tout l'argent comptant, pour acheter des soies. Les Instructions qu'on avoit faisant trouver de la difficulté à faire cette démarche, on prit le parti d'y envoier Smidt & Abraham Jansz. Ils partirent le 26. avec 24. petites caisses d'argent chargées sur 12. chameaux. La chaloupe de l'*Utregt* fut aussi armée, & envoiée jusqu'à une petite lieue de Gameron pour assurer le passage des chameaux, pendant-qu'ils marcheroient au bord de la mer.

Le 1. de Décembre le Sultan nous fit savoir à la loge, que Don Réferico, Gouverneur de Muscatte se tenoit sur la côte de l'isle Lareca avec 2. vaisseaux à voiles quarrées, & 13. ou 14. frégates. Sur cette nouvelle on ordonna aux Maîtres de tenir nos vaisseaux serrez l'un proche de l'autre, afin-que si l'un venoit à être abordé, l'autre pût le secourir. Mais au lieu d'aller éxécuter cet ordre, les Maîtres demeurérent jusques au soir à terre.

Le Commandant qui étoit malade, & qui ne pouvoit aller lui-même à bord, fit ses protestations, & déclara qu'en cas de malheur, il avoit donné ses ordres, & que la négligence ne lui pourroit être imputée; & en même tems il fit donner avis au Gouverneur de ce qui se passoit. Les Maîtres avertis de cette derniére démarche allérent éxécuter leurs ordres. Le

Le 5. on vit 2. vaisseaux Portugais, qui enlevoient 2. chamboxs de l'aiguade. Le Sultan y aiant envoié 2. ou 3. bâtimens armez à la maniére du païs, il sembla qu'ils n'y étoient allez que par divertissement. L'un fuïoit, l'autre avançoit, l'autre reculoit: ce n'étoit que des mouvemens embarassez & sans conduite. Enfin ils se retirérent sans avoir fait feu, & sans qu'il y eût personne de blessé de part & d'autre.

Le 6. on découvrit un gros navire Hollandois, qui étoit *la Cour de Hollande*, à bord duquel étoient le Fiscal Corneille de Vlamingh & le Capitaine Aris Cornelisz Groes. Ce vaisseau s'étoit écarté de la flote du Sr. Philippe Lucasz, & avoit perdu 46. hommes par les maladies. Il y en avoit encore 80. arrêtez par l'hydropisie & par le scorbut, de-sorte qu'à-peine y en avoit-il assez pour manœuvrer les voiles. Il étoit déchu 50. lieuës sous le golfe Persique, & avoit été contraint de venir relâcher à Gameron. On y envoia vite des gens & des rafraîchissemens.

Le 7. le Conseil s'étant assemblé, le Fiscal Vlamingh, qui étoit Contre-amiral de la flote de Lucasz, & en cette qualité avoit le pavillon à l'artimon, soutint que c'étoit à lui qu'apartenoit encore le droit de le porter. Hagenaar s'y oposa, & dit que n'aiant point de commission pour venir dans ce port, & y étant déchu par hasard, il n'y avoit ni qualité, ni aucune supériorité, ou inspection: que d'ailleurs son vaisseau étoit de la Chambre de Delft, & que l'*Utregt* étoit de la Chambre d'Amsterdam, qui précédoit en ordre. Néanmoins les Capitaines, par considération pour le Sr. Lucasz, lui donnérent la prêminence, & là-dessus il y eut bien

 bû.

bû. Ce fut une dissipation de vin très-inutile, & que quelques-uns regrétérent, en faisant réflexion sur le bien que de si-bon vin auroit fait aux malades, qui en avoient un si-grand besoin.

Le 11. comme *la Cour de Hollande* étoit destiné pour Suratte, & que le Gouverneur devoit avoir besoin de sa cargaison, on en retint les malades, & l'on y envoia des gens sains en leur place, & des rafraîchissemens, afin qu'il remît à la voile dans 3. jours.

Le 12. il se leva un vent du Sud qui amena de la pluïe. Ce fut une réjoüissance pour tout le païs où il y avoit 3. ans qu'il n'avoit plu. La pluïe dura jusqu'au 14. & fut accompagnée d'éclairs & de tonnerres. Ce même jour, les 2. tiers des malades de *la Cour de Hollande* furent rétablis, & en état de s'embarquer pour partir le lendemain. Avec cela l'*Utregt* lui aiant fourni 15. hommes, & le *Grol* 10. il fit voiles à Suratte, & l'*Utregt* remît son pavillon.

Le 21. on fit des marchés de draps avec les Benjanes, à 17. mamoudis & demi l'aune de Perse, dont 12. aunes 3. quarts font 20. aunes de Hollande. On sut qu'il étoit arrivé 3. frégates Portugaises avec des marchandises à Gongo, qui est à 45. lieuës de Gameron. Le 22. il vint dans cette derniére ville un nouveau Chabandar, que nous allâmes saluer, & qui ne nous régala pas trop bien.

Le 29. nous lui rendîmes visite, & lui fîmes des présens. Le 30. on sut que le Gouverneur de Muscatte étoit mort, & que tous les bâtimens y avoient été toüez jusques dans le fort.

Le 31. comme le bois est rare & par conséquent cher à Gameron, nos 2. vaisseaux furent envoiez à l'isle de Larecà pour en amener. Il y eut

eut alors tant de malades parmi les Anglois, dont quelques-uns moururent, qu'i's furent soupçonnez de s'être empoisonnez les uns les autres.

Il n'y a pas encore longtems que Bandaargameron n'étoit qu'un village, ou même que comme un hameau, habité par des pêcheurs, qui y avoint été atirez par la commodité du lieu, & par sa situation sur le golfe Persique. Depuis la prise d'Ormus, faite par les Persans sur les Portugais, les vaisseaux Anglois, Hollandois, & Maures, qui l'ont fréquenté, lui ont donné lieu de devenir un bourg d'une raisonable grandeur, & il s'accroît encore tous les jours. Car il y vient des Marchands & des Voiageurs tant d'Ispahan, de Siras & de la Hare ou Haar, que des endroits voisins. Ils s'y assemblent tous les ans au mois de Novembre, qui est le tems où les chaleurs sont diminuées, & où l'on trouve le plus commodément de la nourriture pour les chameaux, les mulets & les ânes des caravanes.

Ainsi l'on y voit alors un grand nombre de Marchands de différentes nations, qui y amènent diverses sortes de marchandises, étofes d'or, velours, armoisins, soies cruës, alcatifses, &c. Ils y achètent aussi celles dont ils ont besoin pour emporter chez eux.

Les maisons y sont assez spacieuses, & bâties à la maniére du païs. Les fondemens sont enfoncez de 3. ou 4. piés dans le terrein, ou plutôt dans le sable. Elles sont faites d'une pierre composée d'argille, de paille hachée & de fumier de cheval, mêlez & paîtris ensemble avec de l'eau de mer. Ils prennent cette masse par morceaux qu'ils unissent, & ils les font sécher sur le sable au Soleil; puis ils prennent des brous-

broussailles, ou de la paille, le bois étant trop cher, ils l'étendent en rond sur la terre, & ils y mettent un rang de ces pierres; ensuite un autre rang de broussailles, ou de paille, & un autre rang de pierres dessus; en continuant de-même jusqu'à la hauteur d'un hommme, & tenant les rangs un peu plus étroits à proportion qu'ils haussent; & ils y mettent le feu, laissant le tout couvert, & le laissant brûler jusques-à-ce que les matiéres combustibles soient consumées.

Après cela ils y jettent un peu de chaux vive, & les battent ensemble avec des bâtons, dans les fondemens, les arrosant de l'eau de la mer, jusques-à-ce que les pierres en soient bien moüillées; ce qui les lie tellement ensemble en séchant, qu'il n'y a point de ciment ni de caillou qui soit plus dur. Sur ces fondemens on porte des morceaux quarrez d'argile, tirez de grandes & profondes fosses où il s'en trouve de très-bonne, qui étant séchez au Soleil, font comme de grandes pierres de taille, & font des murailles fort-bien bâties, posant chaque gros morceau sur un peu d'argille moüillée, qui en fait la liaison au-lieu de chaux.

Mais on n'en fait pas seulement des murailles, on en fait des colomnes, des pilastres qui soutiennent les planchers. Afin-que la pluie puisse moins pénétrer au-travers des murailles, on les enduit d'une chaux faite de pierres, qui est extrémement blanche, de-sorte qu'on prendroit aisément tout l'édifice pour être de pierre de taille. Les voutes se font aussi par le moien de la chaux.

Les magásins & les cuisines sont dans le bas, sur la sole, sans pavé, faute de pierre, & les apartemens sont dans les hauts, où le vent les peut mieux

mieux rafraîchir. Les rues sont fort mal enlignées, & toutes de travers, mal-propres & sales. Les principales maisons, comme celles du Sultan & des autres Régens, les loges des Anglois & des Hollandois, sont sur le bord de la mer, qui pendant les malines va presque en laver les murailles. Elles sont fort commodément placées pour charger & décharger les marchandises. Les vaisseaux y sont sur 4. à 6. brasses d'eau, à une portée de gros canon du rivage.

A l'Est, du côté des terres, il y a une forteresse à l'antique, avec des tours à demi rondes, bâties des mêmes pierres d'argille durcie. A la portée d'un petit canon du rivage, il y en a une autre bâtie de pierre, entourée d'un fossé sec, avec une fausse-braie, & munie de 10. à 12. piéces de canon. Du côté de l'Oüest, il y a une redoute de pierre sur le rivage, avec 4. piéces de canon, qui n'est capable de résister qu'à une course, ou à une subite irruption: mais pour peu qu'elle fût vivement ataquée, il y auroit à craindre que le bourg ne fût pillé, lors-que les Marchands y sont assemblez. Il y auroit alors un prodigieux butin à faire.

La rareté des pierres dures & du bois de charpente fait qu'on démolit peu-à-peu toutes les belles maisons qui étoient à Ormus, pour en transporter les matériaux à Gameron, qui servent principalement à bâtir les fondemens de celles qu'on y fait. La forteresse de l'isle d'Ormusz, qui est très-considérable, a été bâtie par un des Sultans de Perse. Elle est gardée par 300. hommes, dont aucun n'a la liberté de sortir.

Les montagnes de sel qui sont dans l'isle, la rendent toute-blanche. On y trouve aussi une matiére qui est comme du métail, mais elle est

de peu de valeur. Elle gît à trois lieuës & demie de Gameron, à l'Est-sud-est. La profondeur de l'eau entre ces deux places est de 14. à 18. brasses.

L'isle de Lareca est fort-aride, pleine de roches, & incommode pour marcher. Il y a un fort ruïné. On n'y trouve ni monde, ni eau douce. On y voit seulement quelques arbres d'épines asses hauts, & l'on y prend du lest. Il y a des chevreüils & des liévres d'une raisonnable grandeur; une terre grasse rouge, & l'autre jaune, propres pour faire des couleurs de peinture; & aussi du sel. Elle gît à 4. lieuës de Gameron au Sud.

La plus grande des 3. isles se nomme Kismis. Elle a 16. lieuës de long, & gît à 3. lieuës au Sud-quart-de-sud-oüest. La profondeur de l'eau y est de 6. à 16. brasses fond d'argille. Il y a de bons fruits, de l'eau douce, & un assez bon fort qu'on peut voir de Gameron quand le tems est sérein. Il a été pris par les Anglois, & donné aux Persans qui le gardent. Il y a du bois de charpente & de chaufage en plusieurs endroits de l'isle. Elle gît à trois lieuës de Gameron, à l'Oüest-sud-oüest.

Ordinairement les vents parcourent ici en 24. heures toutes les pointes du compas. Au lever du Soleil ils souflent de l'Est, & sont frais d'abord: mais sur le midi les vents de mer sont chauds. Vers le soir les vents d'Oüest viennent de l'Arabie, & sont fort-chauds; & la nuit ils viennent d'une fort haute montagne qui est au Nord, derriére Gameron, & ils sont froids.

Les hommes ne dépencent pas beaucoup en habits, ni en logemens, ni en nourriture: ils sont fort-mal à tous ces égards. La plupart ne sont

vêtus que d'un espèce de justaucorps. Au-lieu de pain ils mangent des dattes, avec du poisson. Ils ne boivent que de l'eau. Ils font autour du bourg, du côté des terres, des huttes d'Adap; c'est-à-dire, de branches de palmier avec tout leur feüillage, qui font les toits ainsi-que les murailles. Le feu y prend souvent: mais quand cet accident arrive, on retire vîte la hutte d'auprès de celle qui en est la plus voisine, & on l'abat aisément; puis on en va faire une autre ailleurs; car pour le meuble il n'est pas difficile de le sauver, & quand il périt, la perte n'est pas grande.

Les femmes sont brunes, ou jaunes, peu agréables. Elles ont le visage large, & il y en a beaucoup qui sont loûches. Elles ont presque toutes, chacune selon son pouvoir, une épingle d'or ou dorée, avec une grosse tête passée au-travers du nez, par le haut. D'autres ont une bague passée dans le cartilage d'entre les narines. Il y en a qui ont un espèce de poinçon de la largeur d'une paille, & de la moitié du doigt de longueur, où l'on voit de petits grenats, ou des turquoises enchassées dans un fil d'or, avec une petite cheville courbée, qui tient le poinçon sur le haut du nez. Le bout d'embas est sur le bout du nez. Il donne contre le front, entre les 2. yeux, & elles le font tourner comme elles veulent, tantôt du côté gauche, tantôt du côté doit. Elles portent aussi de grands pendans d'oreilles & des brasselets.

Il y a dans le bourg une grande place, nommée le Passer, toute couverte de voutes, avec plusieur, courroirs & passages assez étroits, aux 2. côtés desquels on voit des boutiques remplies de marchandises. Elles apartiennent, pour la

plupart, aux Benjanes, qui ont presque tout le commerce de ce lieu entre les mains. C'est une nation rusée & fourbe, à-peu-près comme les Juifs. Ils sont Pitagoristes : ils ne mangent rien qui ait eu du sang, & ne tüent ni bêtes ni insectes.

On fabrique quelques toiles hors du bourg : ils mettent la chaîne sur la terre, & creusent un trou dessous, dans lequel ils ont leurs piés, & ils sont assis au côté où ils tirent. Le roseau qui sert de navette, & dans lequel la tréme est passée, est fort leger : il est attaché à une branche d'arbre, ou à une corde tenduë. Ils lèvent tous les soirs leur ouvrage, & un jeune garçon est capable de l'emporter, ainsi que de le conduire & d'y travailler.

Les habitans du lieu & de tous les villages voisins sont gouvernez par le Sultan, qui est fort-sévére. Lors-que quelqu'un a fait un vol un peu considérable, on le bat d'une infinité de coups, ou-bien on lui coupe les mains, & après cela il devient ce qu'il peut. Ceux qui ont de l'argent peuvent racheter leur peine.

La volonté du Sultan sert de loi. Il a sous lui un Visir, & un Coutewal, qui est comme un Fiscal. Ils pillent & thésaurisent à merveilles, & n'aiant que 3. ans à demeurer en charge, ils se hâtent de s'enrichir. A la vérité le Roi y envoie un Chabandar, où Inspecteur des ports, qui fait des enquêtes touchant ce qui se passe. Il prend connoissance des differens des Marchands & les accommode, ou les décide. Le Gouverneur reçoit une moitié & les Anglois l'autre moitié du dixiême denier qui se lève pour l'entrée & la sortie des marchandises, de quoi il a plu au Roi d'affranchir la Compagnie Hollandoise.

Leur

Leur culte Réligieux n'est pas chargé de beaucoup de cérémonies. Il n'y a ni superbes statuës, ni autres ornemens, ou Idoles, dans leurs Pagodes. On y voit seulement quelques lampes ardentes, & aux nouvelles & pleines Lunes l'on y jouë des timbales, pendant-qu'un Religieux fait des priéres à haute voix, aiant au matin le visage tourné à l'Orient, & au soir à l'Occident, & les assistans le suivent, en recitant aussi des priéres à basse nôtte.

Il y a des pêcheurs, & d'autres Patrons de bâtimens, qui consacrent dans leurs petits Pagodes des papiers figurez en forme de barques, & d'autres pareilles badineries. Vers le premier jour de l'An, ils vont par la ville en procession, & chantent en même tems. Lors-que quelqu'un est mort, ils loüent des gens pour les pleurer 2. ou 3. jours. Ils chomment le Vendredi comme nous chommons le Dimanche. La plupart ne boivent ni vin, ni autres boissons fortes.

On y trouve assez de bestiaux, comme des boeufs, des vaches &c. mais ils ne sont pas puissans. Il y a des brebis qui ont la queuë large & qui sont très-bonnes, & des beliers fort vigoureux dont quelques-uns ont jusqu'à 4. cornes. Il y a aussi des cabris qu'on vend depuis 4. jusqu'à 6. mamoudis, c'est-à-dire 32. à 48. sous. On y trouve du lait de chévre, des fromages, & du beurre qui n'est pas mauvais.

Il y a très peu de volatiles, mais abondance de poisson, comme des dorades, des bonites, des capores, des mulets, &c. On y pêche au mois de Janvier, des multitudes de sardines, qui sont bonnes, salées, ou séchées.

Quoi-que les habitans mangent des dates au-lieu de pain, on y recüeille pourtant quantité

de bon froment rouge & d'orge, qui s'y donnent à bon marché; mais peu de ris, faute d'eau pour le faire croître, si-bien qu'il y est cher. On l'y porte d'ailleurs, & les vaisseaux de la Compagnie y en mènent beaucoup, parce-qu'ils y trouvent du profit. Outre la paille hachée qu'on donne aux chevaux, ils mangent tous les soirs chacun 9. livres d'orge.

Quoi-qu'il y fasse une extrême chaleur au mois de Juin, & pendant les mois suivans, on ne laisse pas d'y voir de très-beaux raisins, des prunes violettes, des pêches, des mangas, des coins, des limons, des oranges, de grosses grenades; les unes rouges, les autres blanches, & d'un goût très-agréable. On y trouve en Octobre des melons, des citrouilles, des concombres, des raves, des oignons, des navets, des panais.

Tous les soirs il faut arroser les plantes dans les jardins, car le Soleil séche trop la terre qui y est argilleuse, & il brûle les fruits. On y porte du haut païs, de beaux raisins rouges dont le grain est fort long, des raisins de cabats, des prunes, & d'autres semblables denrées & fruits. On en transporte en Hollande des pistaches, des amandes & des noix.

On envoie à Gameron le vin de Siras dans des bouteilles de verre. Il est fait de raisins & de grenades. L'arack, ou eau-de-vie, se fait de dattes. L'eau-rose y est admirable, & il y en a extraordinairement.

On envoie querir l'eau douce plus avant dans les terres sur des ânes. Le pot coûte depuis 6. deniers & un sou jusqu'à 4. sous, selon qu'elle est bonne, & qu'elle vient de plus loin; car toute l'eau des puits du lieu est somache, & plus elle vient de loin, moins elle l'est.

Le

Le bois de chaufage y est fort-cher ; & on a de la peine à en trouver : on y trouve encore moins de bois de charpente, ou plutôt on n'y en trouve point du tout. Les chambox sont d'une laide fabrique. Les bordages en sont cousus les uns aux autres avec un espéce de merlin, fait du brou de noix de cocos. Cependant les coutures en sont jointes avec tant d'adresse, que lors qu'elles ont été frotées d'un peu de chaux, il n'y passe point d'eau.

On y pése avec une sorte de balance ; & les poids sont de fer. Un Man fait 6. livres, poids de Hollande : un Man-cha, 12. livres : un Mansurats, 30. livres. Le maître des poids trouve des moiens de frauder en faveur de qui il lui plaît.

Au-regard des monnoies ; le Besorch est une monnoie de cuivre, comme sont les dutes de Hollande & les liards de France. Dix besorchs valent un Pays : 4. pays valent un Soudi ; 10. pays valent un Chay, qui vaut 4. sous de Hollande : 20. pays valent un Mamoudi qui vaut 8. sous : 2. mamoudis valent un Abassi, qui vaut 16. sous : 25. pays valent un Larin, & 5. larins valent une téale, ou une risdale : 100. mamoudis valent un Thoman, & l'on compte là par thomans comme l'on fait en Hollande par livres de gros.

Le 4. de Janvier 1633. Les 2. vaisseaux qui alloient charger du bois à Laréca, ou Larica, moüillérent l'ancre sur 18. brasses, entre cette isle & celle de Kismis, à la portée d'un petit canon de la premiére, où l'on alla, mais l'on n'y trouva que du bois de broussailles & d'épines, dont les arbres étoient menus & bas.

Le 11. on remît à la voile, & après avoir eu le

le vent & les courans contraires, on moüilla le 13. sur 15. brasses, sous le haut cap de Kismis. On envoia des gens à terre qui raporterent qu'il y avoit beaucoup d'arbres, mais que c'étoit presque par-tout des marais inondez. Après midi on remît à la voile.

Le 14. étant revenus à la rade de Gameron, nous y reçûmes des lettres de Marc Oldenburgh, qui nous aprirent que le Roi de Perse avoit fait trancher la tête au Duc de Siras & aux 4. plus âgez de ses fils; comme aussi qu'on ne recevoit plus de lettres, parce-que les passages étoient gardez, & que les postes ne passoient point. Ensuite on sut que le Roi avoit fait massacrer tous les males de la race du Duc, ou-bien qu'il leur avoit fait tirer les yeux, & qu'il avoit donné ses femmes à des gens de sa Cour.

On envoia le Commis Oldenburg à Coristan, qui est à 15. lieuës de Gameron, pour acheter des bestiaux, afin qu'on fût en état de ravitailler promtement les vaisseaux qu'on atendoit alors de Suratte. Cependant on jugea qu'il seroit à propos de se mettre en possession de la nouvelle maison du Général Major Aga Eyders: car il devoit beaucoup à la Compagnie, & il y avoit dans cette maison plusieurs marchandises qui lui apartenoient, de-sorte qu'en cas de changement dans les afaires, ou de tumulte, ou d'autres mauvaises nouvelles où il pût avoir part, on vouloit être en état de ne rien perdre.

Les tirannies & les cruautés exercées depuis l'An 1632. par le Roi de Perse, nommé Chan Sophi, ont été extraordinaires. Il a fait tirer les yeux & couper le nez & les oreilles aux enfans d'Achtimal Doulet; & ensuite il a fait la même chose à ceux du Chadder, 2. Seigneurs qui étoient ses oncles. Il

Il a fait couper la tête aux jeunes enfans de Corffi Bacha, & au pére même quelques jours après. Chan Achtimal Doulet a été dépoüillé de toutes ses dignités, & après lui avoir fait défenses d'aller à la Cour, on en a revêtu Tellechan.

Le Duc de Toctacan étoit un des principaux Seigneurs de l'Empire, & avoit rendu de grands services. Le Roi donna ordre à son propre fils de lui tirer les poils de la barbe & de tout le corps un à un, & de lui couper ensuitte le nez & les oreilles, & peu de tems après le cou même, & il fallut obéir. Le Duc de Siras, qui étoit Général d'armée, a eu la tête tranchée, & son corps est demeuré 4. jours exposé sur le pavé dans les ruës.

Le Josopaga, qui étoit le premier Ennuque, & qui avoit toûjours gouverné ce Prince, aiant voulu lui faire quelques remontrances, & aiant dit, Oh que Chan Abner, (qui étoit le feu Roi pére de celui à qui il parloit) pût voir ce qui se passe ! le Roi lui commanda de sortir de sa présence. L'Eunuque s'en alla auprès de Charhous, qui sont les 4 étangs, ou grands puits, qu'on voit près de l'apartement des femmes, pour y atendre le Roi, & lui demander pardon.

Mais ce Prince aiant pris le chemin du Meidan, qui est la place destinée pour les combats & les joustes tant des hommes que des bêtes, pendant qu'il regardoit ceux qui se faisoient, il manda le bourreau, & lui ordonna d'allerquerir la tête du Josopaga. Quand le bourreau fut parti le Roi ordonna aux Seigneurs de se retirer tous, & il demeura seul dans le Meidan. Chacun de ceux qui se retirérent, demeura saisi de

fraieur,

fraieur, croiant être en disgrace, & que ce seroit sa tête que le bourreau viendroit demander.

Cependant le Roi aiant encore fait 2. ou 3. tours à cheval dans le Meidan, on lui aporta la tête de l'Eunuque, sur laquelle il fit passer son cheval 2. ou 3. fois, & dît en passant; Maintenant tu nous donneras patience à mon Pére & à moi.

Machmet Chan son frére, Duc & Prince chéri de tout le monde, eut aussi la tête tranchée: puis il commanda que tous les mâles du sang Roial, en quelque endroit qu'ils pussent être, fussent massacrez, sans aucun égard ou distinction. Ainsi l'on fit cruellement mourir en peu de tems 75. personnes de la race Roiale.

Douvet Chan frére du Duc de Siras, aiant vû ce qui s'étoit déja passé avant la mort de son frére, craignit ce qui arriva dans la suite, & aiant fait retraite il ne fut pas envelopé dans le malheur de sa famille.

Le 16. du même mois de Janvier 1633. on envoia deux de nos Adjoints, pour demander au propriétaire de la nouvelle maison dont il a été déja parlé, la permission d'y coucher; car on avoit dessein d'y établir la loge.

Le 24. un Gentilhomme de la chambre du Roi, qui n'avoit jamais vû de navires, vint visiter les nôtres, & y fut régalé. Le 27. le Visir du nouveau Sultan qui venoit résider à Gameron, y arriva. On reçut dans la loge les bestiaux qu'Oldenburgh avoit achetez; ils étoient petits, maigres & chers.

Le 1. de Février, il nous vint un grand nombre de chameaux chargez de paille & d'orge, qu'on fit mettre dans la nouvelle loge, afin de faire voir publiquement qu'on en prenoit pos-

session, & que la propriété nous en apartenoit.

Le 8. le vaisseau *la Nouvelle Zélande* vint moüiller à la rade. Il étoit monté par le Commandant Karstens, par le Commis Overschide, & par le Capitaine Corneille Olie. Il avoit pris sur la cote de Malabar, un navire Portugais, richement chargé, qui venoit de Bengale.

Le 9. le Conseil aiant tenu dans la loge, le Commandant y lut l'Instruction qu'il avoit reçûë du Gouverneur Philippe Lucasz, qui étoit à Suratte avec toute la flote, hormis *la Cour de Hollande.* Cette Instruction établissoit Overschide Chef du commerce dans tout l'Empire de Perse. Karstens, Overschide & Oldenburgh allérent à Ispahan pour relever Delcourt, Geerdings, & tous les autres anciens Résidens, & les ramener, Hagenaar demeurant, pendant leur absence, Président du comptoir, & Olie Commandant des vaisseaux.

Le 11. le nouveau Sultan, qui venoit prendre le gouvernement des places maritimes, arriva, & les habitans de Gameron le reçurent avec beaucoup de marques de réjoüissance. Il y avoit 4. ou 5. vaches liées pour les tuer: mais les Benjanes les rachetérent pour une assez grosse somme d'argent qu'on prît volontiers.

Le 15. on alla aussi au-devant du nouveau Chabandar Aliculibec, qui paroissoit être un homme bien raisonnable. Il avoit une grosse suite: le mors de la bride de son cheval étoit doré, & tout son équipage étoit plus magnifique que celui du Sultan. On le reçut avec les mêmes cérémonies.

Le 16. il alla visiter nos vaisseaux. On lui fit present d'un petit rouleau d'étofe d'or, d'un rouleau de damas, & de 6. des esclaves qu'on avoit pris. Le

Le 21. de Février 1633. le Commandant Philippe Lucafz vint mouiller l'ancre à la rade, avec 3. vaisseaux, savoir le *Bois le duc* qu'il montoit, *la Cour de Hollande*, & le *Leide*. Il envoia le 22. un postillon exprès à Ispahan, pour faire revenir Karstens.

Le 27. il reçut par present 4. beaux chevaux, un de la part du Chabandar, un de celle du nouveau Sultan, un de celle du vieux Sultan, & le 4. qui étoit le plus beau, & qui avoit un mors doré, de la part de l'Agent Anglois. Sur le soir, on vit paroître proche de l'isle de Lareca 4. navires Anglois qui venoient de Suratte, & le 21. ils moüillérent l'ancre à la rade.

Le 3. de Mars Karstens revint à Gameron, avec tous les Résidens qu'il étoit allé chercher. Ils étoient tous vêtus à la Persienne, & leur train consistoit en 52. chevaux, avec une troupe de domestiques.

Le 6. tous les Oficiers aiant été mandez à bord du *Bois-le-duc*, les Patentes des Etats Géneraux & du Prince y furent luës devant eux, & après qu'on eut déchargé les anciens Oficiers de leur serment, le Gouverneur Lucafz reçut celui des nouveaux qui prenoient la place des autres.

Le 9. le Fiscal Vlaming fut mis en arrêt pour des fautes considérables. On enleva aussi Corneille Simonsy Capitaine de l'*Utregt*, au sujet du différent des 3. Capitaines avec le Commandant Karstens, survenu le 23. d'Octobre 1632. & il fut mené à bord du *Bois-le-Duc*.

Le 10. le Commis Hagenaar fut retiré de la loge, & établi Commis de l'*Utregt*, & Overschide fut mis en sa place. Le 12. on nomma des Commissaires pour tenir un Conseil de Justice,

tice, tant au sujet de Karstens & des 3. Capitaines, que de quelques autres afaires.

Le 15. le Gouverneur alla prendre son congé du Sultan & du Chabandar. Le 17. on apareilla. Le Commandant reçut alors une Instruction secréte, avec des ordres cachetez. Les matelots furent persuadez que c'étoit pour aller croiser devant Mosambique, sur les carraques qui y étoient attenduës.

La nuit du 19. à la faveur du vent de terre, les vaisseaux levérent l'ancre, pour faire route chacun vers le lieu de sa destination: savoir le *Bois-le-Duc* monté par le Gouverneur Lucasz, avec Del Court, Mebays, Gaerdings & Oldenburgh, en compagnie du yacht *Grol* qui prirent leur cours vers Suratte; & l'*Utregt*, le *Zelande*, le *Leide* & *la Cour de Hollande*, allérent en éfet croiser.

Le 20. après avoir doublé le cap de Jasques, le Gouverneur aiant fait assembler le Conseil, Karstens fut nommé pour Commandant de ces 4. derniers navires; Olie Capitaine du *Zélande* pour Vice-commandant; *Hagenaar* pour Contre-amiral; avec ordre de croiser à l'Est de Mosambique. Ainsi Karstens passa sur l'*Utregt*, & Hagenaar sur le *Leide*.

Le 26. étant par les 20. degrés 14. minutes, Karstens assembla le Conseil, où l'on concerta les signaux, & il donna des copies de l'Instruction secréte.

Le 26. d'Avril 1633. par le calme, nous découvrîmes 3. frégates. Toutes les chaloupes aiant été doublement armées, chassérent dessus, & les haussérent à force de rames: mais elles se firent nager vers le rivage, & se postérent à un jet de pierre l'une de l'autre aiant l'arriére

riére à la mer, d'où elles firent un si-grand feu, qu'il y eut quelques-gens de tuez dans les chaloupes, & beaucoup de blessez.

La chaloupe de *la Cour de Hollande* aiant tiré des gargousses pleines de balles de mousquet, elles firent tant de desordre, que l'on n'entendoit plus que des cris sur les frégates. L'équipage de celle qui étoit au milieu, fit monter un homme sur la teugue, pour faire des signaux, afin-que les chaloupes cessassent de tirer: mais comme elles n'amenérent point & que les 2. autres frégates faisoient encore feu, cela ne servit qu'à faire renforcer le combat.

Une de leurs grenades tomba dans la chaloupe de l'*Utregt*, & une autre dans celle du *Leide*; ce qui n'empêcha pas qu'on n'abordât la frégate du milieu, & qu'on n'y jettât le grapin. Les Noirs & les Maures s'étant jettez à la mer, ceux qui entrérent dans le vaisseau, y trouvérent 2. barrils de poudre entre lesquels il y en avoit une traînée. Si le feu y eût pris le vaisseau auroit sauté avec nos gens & les autres qui y étoient encore. Le Capitaine étoit en chemise sous la teugue, couvert du sang de ses blessures, & il y avoit 2. autres Portugais avec lui. Dans la furie du combat, on jetta plusieurs blessez à la mer.

Les deux autres frégates voiant le sort de celle-ci, prirent chasse. Les Oficiers Hollandois firent tous leurs éforts pour faire rentrer leurs gens dans les chaloupes, tant afin de chasser sur les ennemis, que pour empêcher le pillage; mais la chose ne fut pas possible

Enfin pourtant la chaloupe du Commandant & un canot arbordérent encore une des frégates, & aiant été assez tôt secondez par les autres

tres chaloupes, on la prit aussi. Pour la 3. frégate, aiant fait force de rames, elle échapa.

Le Maitre Aris Groes, & le Capitaine Portugais qui étoit dangereusement blessé, furent emmenez à bord, & l'on sauva tous les Maures qu'on vit nager. Cette victoire coûta cher. On perdit 6. hommes, & il y en eut 55. de blessez, entre lesquels furent les Capitaines de l'*Utregt* & de *la Cour de Hollande*.

Les 2. prises étoient équipées en guerre. L'une se nommoit *S. Antoine* & l'autre *Sainte Lucie*. Il y avoit 2. jours qu'elles avoient fait voiles de Monbassa. Les Capitaines étoient Maures, & grands Maîtres à Goa. Celui qui étoit blessé mourut le soir. On y trouva 94. personnes, parmi lesquelles il y avoit 11. Blancs & 8. femmes. Le reste étoit des Caffres & des Maures. Il n'étoit péri que 28. hommes, n'y en aiant eu que 60. sur chaque bâtiment.

Leur cargaison ne consistoit qu'en ris, en millet, 50. ou 60. petites dents d'éléfans, une partie de Beforch, qui est une monnoie d'étaim, ou de métail d'alliage, du beurre, des noix de cocos, & de l'huile, un cerf avec ses cornes; une autruche vivante, une chévre, deux pourceaux, des poules, des guenons, quelques petits oiseaux. En un mot il n'y avoit presque rien qui pût accommoder la Compagnie ni les Oficiers, il n'y avoit que du pillage pour les matelots.

Il est dangereux d'aborder les frégates par l'arriére, parce-qu'on y peut faire des retranchemens, & s'y défendre avantageusement en tirant à-couvert : il vaut bien mieux les aborder par les côtés, où elles sont toutes ouvertes, & plus exposées.

Le 27. du même mois d'Avril 1633. il fut résolu

ſolu qu'on dépeceroit la plus vieille des priſes, qui étoit la *Sainte Lucie*, pour en faire du bois de chaufage; qu'on équiperoit le *S. Antoine* dont on pourroit tirer du ſervice; & qu'on diſtribueroit les priſonniers ſur la flote. On étoit alors par la hauteur des 8. degrés, & l'on perdoit tous les jours au-lieu d'avancer à la route.

Le 4. de Mai, le Commandant fit venir à ſon bord tous les Pilotes, & leur dît qu'ils ſavoient qu'ils avoient reculé depuis par les 6. degrés 50. minutes juſques par les 12. que les vents de Sud-oüeſt & les courans avoient commencé de regner, ce qui faiſoit connoître que la mouſſon du Nord étoit paſſée: que le retour des Portugais de Monbaſſa, le faiſoit connoître auſſi: que par-conſéquent il s'agiſſoit de chercher quelque paſſage, ou quelque moien pour continuer nôtre route, & nous rendre à nôtre rendévous, qui étoit aux iſles Primeras, au tems marqué, ſavoir à la fin de Juin: que ſi l'on y manquoit, la Compagnie en recevroit un grand préjudice, & que nôtre propre reputation, c'eſt-à-dire de tout ce que nous étions d'Oficiers dans la flote, y ſeroit fort intereſſée.

A cette remontrance on ajoûta encore que comme il y avoit déja longtems qu'on étoit en mer, on avoit conſommé preſque toute l'eau & le bois de chaufage; que le tems qui reſtoit pour faire un ſi-long chemin étoit trop court, & qu'on y ſeroit expoſé à trop de périls. Toutes ces conſidérations aiant fait connoître qu'il étoit impoſſible de gagner juſqu'à l'iſle Maïotte, on conclut d'une commune voix qu'on mettroit le cap ſur la côte de celle de Socotora, pour y faire en diligence du bois & de l'eau; & qu'enſuite on délibéreroit ſur ce qu'il ſeroit alors le

plus

plus avantageux de faire pour l'interêt de la Compagnie, & pour conserver la réputation des Oficiers.

Le 8. comme on étoit par les 30. minutes, on eut la vuë de cette derniére isle. En aprochant de la pointe qui gît au Nord-oüest, nous vîmes un enfoncement aussi-grand qu'une baie, le long duquel il y avoit quantité d'arbres, & une grosse Négrerie. Mais la côte étoit en écore, & l'on jettoit 100. brasses de ligne sans trouver fond, quoi-que le calme nous permît de nous aprocher doucement de terre autant que nous voulions. Enfin on trouva un bon moüillage dans l'enfoncement: mais le fond étoit bien-inégal, car en très-peu d'espace on trouva depuis 60. jusqu'à 10. brasses, fond de sable.

Le 9. on eut du gros tems, & le navire du Commandant aiant chassé sur ses ancres, il lui fut impossible de regagner la rade. Les autres remirent à la voile, & le suivirent. Nous doublâmes un cap, au-delà duquel nous vîmes une grande baie de sable, où nous allâmes moüiller sur 26. brasses d'eau.

Le 11. on envoia des gens à terre, qui revinrent dire qu'il y avoit bien un peu de bois, mais point d'eau, ni d'hommes, par-ce-qu'ils avoient tous pris la fuite. Sur ce raport on arma la frégate pour aller le long du rivage découvrir le païs, & tâcher de parler aux habitans.

Cependant quelques Oficiers étant retournez à terre, trouvérent des maisons abandonnées, qui étoient bâties de pierre, & enduites de chaux, mais très-pauvrement meublées. On pêcha quantité de poisson avec la seine. Vers le soir, la frégate s'étant renduë sous le pavillon, raporta qu'on avoit parlé aux habitans du

lieu, & qu'il y en avoit un qui savoit un peu de Portugais.

Ils avoient dit qu'ils iroient donner avis de la venuë de nos vaisseaux à leur Sultan, qui résidoit à 3. ou 4. lieuës au Nord, où il y avoit une assez grande Négrerie; & que le lendemain ils rendroient réponce. Ils avoient aussi déclaré qu'il y avoit là de bonne eau, du bois à brûler, & des rafraîchissemens: ils avoient même fait présent de 4. boucs.

Le 12. la frégate & un canot allérent chercher réponce. Le Sultan leur fit dire que les Hollandois étoient les bien-venus, & qu'il les attendroit le lendemain dans la plus prochaine baie, le long de laquelle il faisoit sa résidence. Il envoia par présent 5. boucs, une peau pleine de lait, & 2. ou 3. paquets de dates qui n'étoient que demi-meures.

Le 14. ils allérent moüiller à la rade qui leur avoit été indiquée, à une portée de canon de la Négrerie, qui leur parut être un endroit assez agréable. Ils jettérent l'ancre sur 12. brasses fond de sable. Hagenaar & 2. autres Oficiers étant allez à terre pour saluer le Sultan, ils le trouvérent assis sous un palmier, à 30. pas du rivage. Lors-qu'il les vit il se leva, & étant allé 10. ou 12. pas au-devant d'eux, il mit ses mains dans les leurs, & les mena sous l'arbre où étoit sa Cour, faissant asseoir Hagenaar auprès de lui, sur l'alcatiffe, ou tapis, où il étoit.

On lui déclara, en langue Portugaise, la cause de la venuë des vaisseaux, & ce qu'ils cherchoient. On lui dît que les Hollandois étoient de bonnes gens & paisibles, amis des Arabes, & ennemis des Portugais. Un vieillard qui étoit tout-gris, lui interpréta ce qu'on lui disoit.

Il

Il fit répondre que les vaisseaux étoient les bienvenus, & qu'il avoit déja vû sur sa côte de semblables pavillons, & des gens qui se nommoient aussi Hollandois.

Au regard de l'eau, il leur montra une riviére, qui entroit dans la mer à 12. ou 15 pas du lieu où ils étoient assis. Pour le bois il étoit proche d'une montagne, & l'on avoit bien de la peine à l'aller querir. Il y avoit autant de vaches, de cabris & de moutons qu'on en avoit besoin, des dates en abondance, mais peu de poules.

Le Sultan envoia dans le même moment par present au Commandant deux petites vaches, telles qu'elles sont en ce lieu-là 20. cabris, 12. poules, une peau pleine de lait, 4. paquets de dates, & il fit presenter aux Officiers du lait à boire dans un pot de terre. Quand ils en eurent bû autant qu'ils voulurent, ils prirent congé, & emmenérent le présent à bord.

Le 15. le Commandant descendit à terre avec quelques Officiers, & fit porter le dîner sous des palmiers, avec des présens pour le Sultan, qui étoient de la valeur de 54 réales. En abordant on fit battre la caisse, & le Sultan vint recevoir la compagnie sur le rivage. Mais comme il avoit près de 300. hommes avec lui, aiant chacun un long & large sabre à la main, & quelques-uns aiant de petites rondaches pour boucliers, nos gens prirent aussi leurs fusils & des charges, par précaution.

Ils firent là leur repas en presence de tout le monde. Ensuite ils demeurérent jusqu'au soir assis auprès du Sultan, à qui leurs presens parurent être fort-agréables. On leur presentoit sans cesse du lait à boire, & l'on donnoit aux Arabes du Kakwauwa, ou café, boüilli à leur

maniére, qu'ils buvoient tout à-fait chaud. On convint aisément du prix des bestiaux ; mais pour les dates ils les voulurent vendre cher : ils auroient même voulu n'en point vendre, parceque c'est leur nourriture ordinaire qui leur sert de pain. Le Sultan fit present d'un quintal d'aloë & d'une vache.

Le 18. on troqua du millet qu'on avoit pris dans les frégates pour des bestiaux ; mais pour le ris les habitans le trouvoient trop cher. Une frégate Arabe mit à la voile, & ils dirent qu'elle alloit au continent. Ensuite on leur vendit la frégate même qu'on avoit prise sur les Portugais, qu'on estima 250. réales. Ils en paiérent la moitié en aloë, à 33. reales le quintal, & le reste en cabris. Enfin le Sultan acheta aussi le ris, & l'on continua de trafiquer avec lui les jours suivans.

Le 27. du même mois de Mai, les Oficiers & les Pilotes s'étant assemblez au bord du Commandant, & aiant tenu conseil, il fut conclu qu'il étoit impossible d'éxécuter les ordres qu'on avoit, & que le plus avantageux parti qu'on pouvoit prendre, étoit de retourner en Perse, pour attendre les soies qu'on envoieroit du haut païs.

Le 2. de Juin 1633. le Commandant & les hauts Oficiers étant allez dîner avec le Sultan sous les palmiers, ils prirent ensuite congé de lui. Les habitans les conduisirent jusqu'à leurs chaloupes, en dansant, en chantant, & au son des tambours.

L'isle de Socotora qu'on quittoit, gît au Sud-oüest & au Nord-est du continent de Mélinde ou d'Egipte, & au Nord de l'Arabie, dont elle est à la distance de 16. lieuës. Elle

le a la mer Rouge au Nord ouëst, & gît par les 12. degrés 40. minutes, aiant à-peu près 25. lieuës de longueur; mais à-cause des diverses baies & enfoncemens qui y sont, elle n'en a pas plus de 10. de largeur. Il y a bon moüillage tout autour, même tout-proche du rivage. Les baies, les golfes & les rades y sont bonnes. Les valées y sont fertiles, & elle est passablement peuplée.

Les habitans sont gouvernez par un Sultan que le Roi d'Arabie y envoie, & à qui ils sont fort-soumis. Les hommes y sont d'une taille médiocre & fine, n'y en aiant presque point qui soient gras. Ils sont jaunâtres. Les cheveux leur descendent jusques sur les épaules. Ils paroissent suporter bien le chaud, la faim & la soif.

Ils estiment beaucoup leurs femmes: ils les vont acheter au continent: ils les tenoient cachées aux Hollandois, à qui l'on dît qu'elles avoient des brasselets & d'autres semblables ornemens. Ils s'adonnent au commerce, & y usent d'une grande précaution, quoi-qu'ils n'aïent pas moien de l'étendre bien-loin. Mais ils sont fort trompeurs, & par conséquent défians, croïant aussi toûjours que les autres les veulent tromper.

Ils mettent les dates par gros paquets, & s'en servent au-lieu de pain. Ils n'ont que peu d'oranges, & encore sont-elles sauvages. Ils ne sément & ne reçueillent que du tabac & des citroüilles, & ce n'est qu'autour de leurs maisons; ce qui vient de ce que le fonds est pierreux. Nous n'y vîmes que 5. ou 6. cocos, qui avoient des noix.

Ansi leur richesse ne consiste que dans l'aloë, liqueur qu'ils ramassent dans des vessies, ou

dans des peaux, & ils la font sécher au Soleil. Il ont aussi assez de sandragon, & du café qu'ils boivent comme une chose excellente. On y trouve encore passablement de la civette. On en a pour 3. réales le poids d'une réale; mais ils la falsifient en la mêlant avec de la graisse, ou du suif.

On nous dît qu'il y avoit quelques chameaux, de petits ânes, des vaches rouges & de blanches qui ont des cornes fort-aiguës, des brebis, & une grande quantité de boucs, & de chévres dont le poil, sur les quartiers de derriére, est frisé comme on peint le poil des Satires; de-sorte qu'il y a du lait en abondance, mais nous n'y avons point vû de beurre.

Les habitans nourrissent beaucoup de chats civettes dans leurs maisons; ils y ont aussi quelques poules; mais on ne voit point d'autres volatiles dans la campagne. Ils ne boivent point de fortes boissons, & ils ne se soucient ni de vin d'Espagne, ni d'arack.

Le bourg par le travers duquel nos vaisseaux étoient moüillez, est la plus considérable place de l'isle. C'est là que le Sultan fait sa résidence. A une portée de canon du rivage on voit une redoute, qu'ils regardent comme une forteresse, y aiant 4. piéces de canon; & sur le rivage il y en a une autre revêtuë de pierre, avec 2. canons. Outre cela il y avoit au bord du rivage 3. canons de fonte, sur de vieux afûts tout-usez, où l'on voioit les armes de Portugal. Ils les avoient pêchez du bris d'une carraque qui avoit là fait naufrage. Ils sont ennemis des Portugais.

Leurs armes sont de larges sabres, dont la poignée est fort longue & n'a point de garde;

&

& un couteau qui eſt à leur ceinture, & qui aiant 3. doigts de large par le haut, ſe termine en pointe par le bout. Les poignées, ou manches, tant des ſabres que des couteaux, ſont quelquefois garnies d'argent, ou de cuivre, ou artiſtement ouvragées de fil de l'un de ces métaux. Ils ont auſſi de petites rondaches qui leur ſervent de boucliers. Leurs fuſils n'ont rien de particulier. Ils ſavent fort-bien ſe ſervir de toutes ces armes.

L'eau y eſt très-aiſée à faire. Elle coule dans une valée, entre des palmiers, comme une petite riviére, juſqu'au rivage, où elle entre dans la mer. Nous n'y avons point vû de petits bâtimens, ni n'en avons point entendu parler. Nous n'y vîmes que quelques radeaux de 3. ou 4. bois ronds liez enſemble, dont ils ſe ſervoient pour aller pêcher. On y prend beaucoup de poiſſon à la ligne & à la ſeine.

Leur Religion eſt celle des Arabes, ou des Mahométans; ce qui fit ſans doute que nous ne vîmes point de pourceaux, & qu'on ne nous en parla point. Nous n'y vîmes non-plus, ni Moſquées, ni Egliſes. Ils ſe mettent à genoux lorſque le Soleil ſe léve & lors-qu'il ſe couche; ils joignent les mains, & ils ſe courbent juſques ſur la terre, puis ils ſe tournent vers le Soleil, & marmotent quelques priéres entre les dents: ils font la même choſe 4. ou 5. fois le jour. Mais comme ils ne parloient Portugais que bien-peu, nous n'en pûmes aprendre davantage. Cependant ils paroiſſent fort-ſuperſtitieux, quoi-que l'on ne vît ni Moſquées, ni Docteurs ou Religieux parmi eux.

Ils priérent le Commandant de leur laiſſer un témoignage par écrit, touchant la conduite qu'ils avoient tenuë à nôtre égard, afin-qu'ils

le puissent montrer aux autres Hollandois, s'il en venoit à leur rade; & un passeport pour leur frégate; ce qui ne leur pouvoit être refusé avec justice.

Le 8. du même mois de Juin 1633. les vaisseaux étant par les 20. degrés 47. minutes, on eut sur le soir la vuë des terres qui étoient basses & avec des dunes. C'étoit la côte d'Arabie; ce qui fit connoître que la mousson du Sud ouest, qui venoit entre les isles Maldives, nous avoit extrémement poussez à l'Est, c'est-à-dire, 40. lieuës plus que l'estime. On prît alors le parti de courir à la vuë de cette côte, où le fond est de sable, & commode à sonder.

Le 9. à neuf heures du matin, nous vîmes le cap de Rosalgate, & on le doubla sur le midi. Le vent & les courans nous poussérent alors dans le golfe Persique. Le 22. sur les 4. heures après midi, nous moüillâmes l'ancre à la rade de Gameron, sur 5. brasses.

Les Officiers étant allez à terre ne trouvérent presque personne à la loge, qui leur pût dire des nouvelles de l'état des afaires, chacun étant alors en campagne. Le Sultan leur fit donner des barques pour faire de l'eau. Au retour des absens on loüa un Patamar, pour aller en 4. jours à Ispahan, auquel on donna un Thoman, qui fait 40. livres monnoie de Hollande.

Le 29. la chaleur fut si-extraordinaire, que le poisson qu'on prît se corrompit en 2. ou 3. heures, & il falloit manger dans le jour la viande qu'on avoit tuée au matin, ou-bien elle se gâtoit aussi.

Le 3. de Juillet 1633. comme on avoit reçu des presens des Sultans de Gameron & d'Ormus,

mus, & qu'il n'y avoit rien dans les vaisseaux pour leur donner aussi, il fut résolu qu'on leur presenteroit de l'argent, qu'ils refusérent d'abord, mais ils le prirent.

Le 14. il vint beaucoup de soie dans la loge, & le 15. elle fut embarquée sur le *Zélande* & sur *la Cour de Hollande*. Pendant les grandes & excessives chaleurs qu'on eut alors, la plupart des habitans, & quelques-uns de nos gens s'en allérent passer du tems vers les montagnes, où ils espéroient trouver du rafraîchissement. Chacun revint les derniers jours du mois de Juillet, que le tems commençoit à être un peu plus frais.

L'Interprète Odou, qui étoit Benjane, nous aprît que depuis 2. ou 3. nuits, il étoit entré un monstre, ou un animal inconnu, en quelques maisons, où il avoit dévoré 3. enfans entre les bras de leurs méres. On ne savoit ce que ce pouvoit être, car on n'a jamais vû de loups dans ces quartiers-là.

Nous reçûmes des lettres d'Ispahan qui donnoient avis qu'il en venoit une caravanne de 80. chameaux qui nous aportoient 160. bales de soie.

Le 26. le Conseil s'étant assemblé à terre, on ouvrit l'Instruction du Sr. Lucasz, qui portoit que l'expédition de la Mosambique étant faite, l'*Utrecht* & le *Leide* iroient, sous le commandement du Commis Hagenaar, croiser par les 19. degrés, sur la flote qui devoit aller de Batavia à Suratte, & que le dernier de Septembre ils se retireroient dans le bassin de Sualy.

Quand les soies furent arrivées, on les fit mener à bord. Mais le Visir étant survenu en arrêta une partie, parce-qu'il avoit oui dire que

parmi les esclaves qu'on avoit trouvez sur les prises, il y en avoit de Maures. En éfet quand on en eut fait la perquisition, il s'en trouva 3. qui lui furent rendus.

Le 5. la flote de Batavia commandée par Cooren Kray, vint moüiller à la rade de Gameron. Elle étoit composée de 5. vaisseaux, & avoit fait voiles le 14. de Juillet. Les marchandises destinées pour la Perse furent portées dans la loge, & celles qui étoient pour Suratte, furent chargées sur le *Zelande* & *la Cour de Hollande*. Il aportérent un changement de l'ordre qu'avoit l'*Utregt*, d'aller croiser par les 19. degrés. Il lui étoit ordonné d'aller avec les autres vaisseaux sur la côte de Malabar, pour le commerce du poivre.

Le 1. d'Octobre 1638. après que van Santen eut été établi Commandandant de la flote qui devoit aller sur cette côte, il partit avec le *Flessingue* qu'il montoit en qualité d'Amiral, *la Lionne*, *Grol*, *Bommel*, & la frégate *le Caméléon*.

Le 23. nous eümes la vuë des terres, & il fut résolu qu'on iroit visiter Goa en passant. Le 24. nous vîmes distinctement la côte qui étoit fort-agréable. On fit ôter tous les encombremens des vaisseaux, afin qu'ils fussent parez, en cas qu'il fallût combattre.

Le 25. le Commandant étant de l'avant découvrit 2. bâtimens qui échapérent, puis une carraque qui étoit proche de terre, qui avoit les mâts de hune bas, & la sivadiére & l'artimon bordez. Cinq frégates allérent la remorquer presque sur le rivage. A 4. heures après midi, nous fûmes droit par le travers de la barre, où nous vîmes 2 ou 3. carraques, 13. ou 14. frégates & 5. autres bâtimens. On ne jugea pas à pro-

propos d'ataquer tant de vaisseaux sous leurs forts, n'aiant même point de commission pour faire des entreprises si hasardeuses. Ainsi l'on résolut de continuer à faire route vers la côte de Malabar.

Le 4. de Novembre, nous eûmes la vuë de Cananor, où il y a une colonie de Portugais. Nous moüillâmes l'ancre hors de la portée du canon du fort. Là un vieillard, qui l'annnée précédente avoit servi d'Interprète à van Santen, étant venu à bord, on lui donna des lettres, selon la coutume, pour porter à Ariaïa Roi de Cananor, par lesquelles on lui demandoit la liberté de trafiquer avec ses Sujets. On lui mit aussi 100. réales entre les mains, pour acheter des rafraîchissemens, avec ordre de revenir le lendemain faire le raport de ce qui se seroit passé.

Il dît qu'il y avoit là quantite de poivre, & de rafraîchissemens qui n'étoient pas trop chers, de-sorte que les équipages qui en avoient besoin, en attendoient avec impatience. On espéroit aussi qu'on y feroit de l'eau, mais on n'obtint rien de tout ce qu'on s'étoit promis. Pendant la nuit les Portugais firent de grands bruits, & tirérent beaucoup, comme s'ils eussent voulu célébrer quelque réjoüissance; ce qui fut un avis de se tenir sur ses gardes, depeur des brulots, qu'on craignoit d'autant-plus que la mer étant haute, on n'auroit pu se servir contre eux des bordées d'embas.

Le 5. l'Interprète vint déclarer que pour cette fois le Roi n'accorderoit pas la liberté du commerce, parce qu'il craignoit une armade de 17. frégates Portugaises, qui nous avoient suivi, & qui étoient sur cette côte, pour s'o-

poser à ce qu'on trafiquât avec nous. Il fut même fait défences qu'aucun bâtiment ne vint nous aporter des rafraîchissemens, ni aucune nouvelle.

Pour apuïer cette défence quatre de ces frégates étant allées se poster au Nord, nous armâmes les chaloupes, afin d'aller les insulter, & de tâcher de les attirer vers nos vaisseaux. En éfet il y en eut une qui se trouva si-incommodée du combat qu'elle soutint, qu'il fallut qu'elle se retirât, & qu'elle allât se mettre à-couvert sous le fort. On eut alors avis qu'il y avoit abondance de poivre à vendre à Monte Deli, & il fut arrêté qu'on y feroit voiles.

Le 6. nous y moüillâmes l'ancre sur 4. brasses & demie. Les frégates Portugaises aiant vû qu'il n'y avoit point d'avantage à espérer pour elles sur nos vaisseaux, les abandonnérent. Nous eûmes à Monte Deli des rafraîchissemens, une vache ne coûtant qu'une réale, mais aussi n'y en avoit-il point de grosses. On avoit 120. noix de cocos pour le même prix, ou-bien 14. ou 15. poules. Ce jour-là il fut chargé 13000. livres de poivre sur *la Lionne*.

Le matin du 7. les chaloupes étant allées à l'aiguade, sous l'escorte de la frégate, lors-que le tems eut commencé d'affiner, on vit à la pointe de Monte Deli 3. vaisseaux à voiles quarrées, & 15. frégates. Dès-qu'on eut découvert cette armade, les chaloupes revirérent pour gagner le large, & firent des signaux qui obligérent nos vaisseaux à se mettre sous voiles, hormis l'*Utregt* & *la Lionne*, qui continuérent à trafiquer. Mais avant qu'ils fussent parez les Portugais avoient monté au vent, & s'étoient retirez sous leur fort.

Les chaloupes étant retournées à l'aiguade, on

on ne voulut pas leur laisser faire leur eau, si elles ne paioient chacune une réale. Pendant la nuit un des vaisseaux qui chargeoit du poivre, donna sur un rocher qui étoit sous l'eau, à une portée de canon du rivage; mais il n'en arriva point d'accident. Le 9. on convint à 25. réales pour toute la flote, afin d'avoir la liberté de faire de l'eau.

Comme on ne voulut plus nous troquer de poivre pour nos marchandises, & qu'on vouloit que nous paiaffions en argent, nous remîmes à la voile pour aller à la riviére de Ballapatan, où nôtre Interprète nous faisoit espérer d'en trouver. Mais n'y aiant pas là non-plus beaucoup de négoce à faire, il fut résolu qu'on iroit à Panani & à Calicut, pour ofrir au Samorin les présens qu'on avoit à lui faire, & lui demander permission de trafiquer avec ses Sujets, & d'acheter du poivre & du cardamome.

On remit donc à la voile le 14. & le 15. on vit par le travers de Cananor 30. frégates, qui couroient sur la côte. Le 18. nous moüillâmes l'ancre à l'embouchure de la riviére de Panani, sur 5. brasses & demie, fond de bonne tenuë, loin du rivage.

Deux Commis qui furent envoiez à terre, raportérent le lendemain que le Samorin étoit alors assez avant dans le païs; qu'il y avoit de grosses parties de poivre dans les magasins, qui étoient réservées pour les vaisseaux de la Mocha; qu'on ofroit de traiter pour le poivre de la prochaine recolte. Mais comme les vaisseaux ne pouvoient pas séjourner là si-longtems, ils remirent à la voile.

Après avoir rélâché en plusieurs endroits de la côte, sans faire de négoce considérable,

nous nous trouvâmes le 8. de Décembre 1633. par le travers de Goa, où nous vîmes deux carraques à la rade, & une navette Portugaise audeçà de la barre, qu'on tâchoit de remorquer au-delà. Le *Flessingue*, & *le Caméléon* s'en étant aprochez, on fit grand feu de part & d'autre. Pendant ce tems-là trois ou quatre petits bâtimens manœuvroient sans cesse pour la toüer. Mais enfin ils furent écartez par le feu du *Flessingue* & contrains de l'abandonner.

Elle fut donc abordée, & en même tems on coupa la hansiére de l'ancre de toüei, puis on en déferla la misene, & on la remorqua jusqu'à nos vaisseaux. Il y avoit 4. femmes Benjanes, 8. Métifs & un Portugais malade. Il y avoit trois jours qu'elle étoit partie de Chaoul. Le Capitaine & deux autres Portugais avoient été tuez, & jettez à la mer. Elle étoit du port de 200. tonneaux, & montée de douze petites piéces de canon, de celles qu'on nomme fauconneaux. Autant qu'on le put remarquer, la cargaison en avoit été enlevée.

Cette prise fut conservée. On la monta de 30. hommes, & on la pourvut de munitions de guerre & d'Oficiers. Le Contre-maître qui étoit allé couper la hansiére avec quoi les ennemis la toüoient, fut fait Capitaine du *Caméléon*, dont le Capitaine passa sur la navette.

Le 7. du mois de Janvier 1634. nous en prîmes une autre dont presque tout l'équipage s'étoit sauvé à terre. Elle étoit neuve, & portoit 70. hommes, trois petits canons de fer, un fauconneau de fonte, & trois pierriers de fer. On y trouva encore 4. Portugais, 5. Métifs, & 18. personnes, femmes, jeunes garçons & enfans. Le Capitaine s'étoit sauvé. Elle venoit

de

de Cochin, & étoit chargée de canelle, de bois de charpente, & de cofres vuides. On en tira 44. grosses balles de canelle, & on y mit 16. hommes pour la naviger, & suivre la flote jusqu'à nouvel ordre. Peu de jours aprés on en ôta une partie du bois de charpente, afin de l'alléger, & qu'elle pût mieux nous suivre; & l'on y fit passer encore 20. hommmes, avec deux petits canons de fer, & des munitions de bouche & de guerre.

Le 11. nous rencontrâmes en mer le *Bauren*, dont le Commis nommé van der Tril, qui alloit en Perse, nous fit voir une certaine Instruction, sur laquelle le Conseil aiant été assemblé, il fut résolu qu'on transporteroit la catgaison de la patache qu'on avoit prise, sur le *Leide* & *la Lionne*, & qu'on les envoieroit à Batavia: que le *Zelande*, *le Cheval marin* & le yacht, demeureroient pour croiser sur la côte des Indes, sous le commandement de Hagenaar: que pour cet éfet le *Buuren* lui laisseroit 20. soldats, 2. canons pour la patache, & 100. risdales pour ses besoins.

Le 17. on fit voiles, chacun pour le lieu de sa destination. Le 30. sur le soir nous vîmes le fort d'Onor, qui apartient aux Portugais. Mais comme nous nous aprochâmes trop du rivage, il fallut revirer pour aller moüiller sur 12. brasses, savoir les trois vaisseaux qui croisoient sur la côte des Indes. Dans ce parage, pendant le croissant, les vents souflent du Sud, & les courans portent au Nord: mais pendant le déclin de la Lune, les vents viennent du Nord, & les courans portent au Sud.

Le 5. de Fevrier 1634 nous nous trouvâmes proche de la barre de Goa, où nous vîmes

deux

deux carraques à l'ancre sous le fort, & deux frégates au Nord, & ensuite sept, qui étoient aussi à l'ancre, avec un gros bâtiment qui étoit une galére, ainsi que nous le raporta le yacht, qui avoit chassé dessus, & tâché de les couper. Les frégates, qui avoient remarqué sa manœuvre, aiant mis à la voile, & couru au plus près du vent, s'étoient sauvées.

Le 6. étant proche des isles Quemados, nous vîmes deux grands poissons, à-peu-près de 25. piés de long, dont la peau étoit jaunâtre, & marquetée comme celle d'un léopard : ils avoient la tête plate, & le museau fendu jusqu'au cou ; & tout leur corps, depuis le cou jusqu'à la queuë, alloit en diminuant comme une pointe, y aiant une grande nageoire sur leur dos.

Le 8. nous mouillâmes l'ancre à l'embouchure de la riviére Achera-achera, sur 9. brasses de profondeur. Le 10. nous découvrîmes une voile sur laquelle nous chassâmes. Elle courut au Sud, où aiant vu 7. frégates qui arivoient sur elle, elle revira & porta droit sur nos vaisseaux, qui y envoiérent une chaloupe. Le Commandant étant venu à bord déclara qu'il venoit du port de Syndy, qu'il alloit à Rio Malondy, qui est au Nord des isles Quemados ; que sa cargaison consistoit en 4. chevaux entiers & 4. jumens pour leur Roi, quatre ou 5. balles d'étofes de poil de chameau, & 4. ou 5. balles d'amfion, toutes marchandises des Maures & de peu de valeur. Il dît que les frégates étoient Malabres, & qu'ils avoient mieux aimé tomber entre les mains des Hollandois, qu'au pouvoir de ces gens-là. Enfin il requit d'être relâché ; sur quoi l'on ne prit point encore de résolution ce jour-là.

Le

Le 12. le *Bommel* & *le Caméléon* vinrent nous renforcer. Le 13. un des Commis, nommé Jaques Pers, rendit des lettres au Commandant Hagenaar, de la part du Commandant de Graaf qui étoit à Suratte, qui lui envoioit 400. réales en espèce, pour pouvoir tenir la mer jusqu'à la mi Avril, parce-que les vaisseaux n'avoient été avictuaillez que pour deux mois.

Ils étoient partis de Sualii le 7. du même mois de Février, où le Commandant Karstens avoit mené 5. frégates Portugaises qui venoient de Camboie. Mais le Gouverneur de Suratte, nommé Mirmosa, les avoit fait relâcher, & leur avoit fait donner des dédommagemens, prétendant, quoi-que ce fût contre la vérité, que ces prises avoient été faites dans ses eaux. Mais sa volonté fut une loi qu'il imposa, & qu'il fallut subir.

L'afaire du bâtiment Maure aiant été examinée, il fut relâché. Les Maures firent un assez beau present de rafraîchissemens qu'on voulut leur paier; mais ils n'en prirent point d'argent: ils priérent seulement qu'on leur accordât un passeport, & ils l'obtinrent.

Le 18. le Conseil s'étant assemblé, il fut résolu qu'on iroit aussi croiser au Sud, pour les raisons qui en furent alléguées, entre-autres, parce-qu'on ne pouvoit avoir de rafraîchissemens autour de Goa, qu'on avoit jusqu'alors croisé au Nord sans rien découvrir, & que les maladies commençoient à regner parmi les équipages.

Le 19. on découvrit un vaisseau Portugais qui alla s'échoüer sur le rivage. Il vint plusieurs petits bâtimens & beaucoup de gens sur le bord de la mer pour le défendre; mais enfin on les écar-

écarta, & nous demeurâmes maîtres du vaisseau. Il y avoit dedans vingt beaux chevaux, quantité de balles, & des pots pleins de dattes. Les Commis allérent le faire décharger, puis on le brûla.

Le 26. en courant au Sud, on jetta l'ancre à Monte Delli. Le 5. de Mars 1634. on remit à la voile, & le 21. après avoir moüillé l'ancre à la rade de l'isle Anchadivis, les gens qui furent envoiez à terre, raportérent qu'ils avoient trouvé un grand étang d'eau douce, & un puits au-dessous, avec du bois de chaufage qui rendoit un certain suc aprochant du lait: qu'il y avoit aussi des arbres de pisang, & que les fruits y étoient tout havis & brûlez: de-sorte qu'en cas de besoin, on y pouvoit aller faire de l'eau, sans y trouver aucun obstacle.

Le 1. d'Avril 1634. on découvrit 31. frégates, & l'on en prit quelques-unes dont la cargaison consistoit en 70. à 80. balles de dates, & 12. chevaux. On y trouva deux Religieux, qui aiant été examinez, déclarérent qu'ils étoient partis depuis 12. jours de Baffini, avec une armade de 24. frégates, qui avoient été rapellées à Goa. Il y eut une autre de ces frégates qui fut renversée sens-dessus-dessous, dont le Capitaine & 8. soldats furent faits prisonniers. Ce qui demeura entre nos mains fut 2. frégates prises, 2. Religieux, 2. jeunes garçons Japonois, 16. Portugais, 2. Métifs, 43. esclaves, & 7. Maures qui gouvernoient les chevaux.

Le matin du 5. nous vîmes un canot avec une banniére de paix qui amenoit un Trésorier du Vice-roi de Goa, à qui l'on avoit accordé un passéport pour venir traiter de la rançon des prisonniers. Il se nommoit Antonio Ventura,

&

& parloit bon Brabançon. Il étoit accompagné d'un des Péres de la Merci. On convint avec eux de la rançon de 15. Portugais, 2. Religieux, & 2. garçons Japonois, à 970. ducats de..... & pour les frégates & les 12. chevaux à 2000. ducats, & ensuite ils envoiérent quelques-uns de leurs gens à terre pour querir l'argent, qui fut aporté en espèces d'or. On les fit tous convoier jusques sous le fort d'Agoado, pour les mettre en sureté contre les Malabres.

Le 27. on alla encore mouiller à la rade de Monte Delli, où l'on fit de l'eau pour le *Bunren* & le *Veenhuisen* qui nous avoient joints, & qu'il falloit faire partir, le reste de la flote devant attendre la venuë du Commandant Karstens. Le 30. ces deux vaisseaux prirent leur cours vers Batavia.

Le 6. de Mai, 1634. ce Commandant laissa tomber l'ancre à la même rade, étant parti le 25. d'Avril de Süalii. Il raporta que la caravane de la Compagnie qui alloit à Amadabar avoit été pillée, & qu'il avoit été tué deux Adjoints de Sous-commis avec 3. soldats.

Le 8. comme on avoit fait de l'eau, pris des rafraîchissemens, & acheté une assez considérable partie de poivre, on leva l'ancre. Le Commis Hagenaar quitta le bord du *Zélande* & aiant repassé sur le *Grol*, toute la flote courut au Sud, le long de la côte, par un vent d'Oüest.

Le 19. de Juin, après avoir enfilé le détroit de la Sonde, nous traversâmes entre les isles de Sebessi & de Cracatau, où nous raisonnâmes au yacht *Zeeburgh*, qui nous avertit de nous garder des Javanois, & sur-tout de ceux de Bantam qui étoient alors en guerre avec nous.

Le-

Le 21. nous moüillâmes l'ancre à la rade de Batavia, où nous allâmes saluer le Sr. Général Brouwer, & le Sr. van Diemen.

Le 4. de Juillet 1634. Hagenaar fut mandé par le Général, qui lui donna sur le champ une commission & une Instruction, pour commander les yachts *Grol* & *Zeeburg*, & aller à Taïovan, avec le pavillon, & le pouvoir de présider au Conseil. Le *Grol* étoit monté de 77. hommes, savoir 62. hommes d'équipage, & 15. soldats, le Commandant étant à son bord. Le 5. nous mîmes à la voile, & courûmes au Nord.

Le 14. après que nous eûmes fait de l'eau & d bois à Pulo Paniang, nous vîmes un bâtiment d'où 4. Malais vinrent nous ofrir du poisson, & 2. des plus gros Palancias, dont la tête étoit comme celle d'un renard, & les piés comme ceux d'un chevreüil, ou d'un petit cabri.

Le 27. étant par les 15. degrés 18. minutes, nous vîmes l'isle de Cataon qui demeuroit Sud & Nord avec nous, à une lieuë & demie. Elle est posée dans les cartes par les 15. degrés 40. minutes, & selon nôtre estime elle devoit être par les 15. degrés 14. minutes. Le 30. nous eûmes la vuë de la grande isle d'Ainam.

Le 4 d'Août 1634. nous dépassâmes l'isle des Larrons, au Nord de Macau, & le 5. nous découvrimes les terres de la Chine. Sur les 9. heures du matin, nous dépassâmes l'isle de Pedro Blanco. Le 10. nous nous rendîmes sur la côte de l'isle Formose, où nous ne trouvâmes point de fond. Quelque tems après, aiant vu de la fumée qui montoit, nous courûmes au Nord-est, & vîmes le fort de Taïovan. Nous moüillâmes l'ancre sur 5. brasses, fond vasard, & sa-

luâ-

luâmes de trois coups, à quoi le fort répondit.

Le 12. pendant qu'on étoit ocupé à décharger, & à recharger en même tems d'autres marchandises, la mer commença sur le midi à s'élever, & l'air à se broüiller; ce qui obligea tous les petits bâtimens à se retirer promtement, parce-que c'étoit là des avant coureurs d'une grosse tempête. Le Gouverneur nommé Putmans envoia aussi en diligence nous en donner avis, sur quoi nous prîmes nos précautions.

Vers le soir le fort nous aiant fait un signal de mettre à la voile, le vent força tellement, & agita la mer avec tant de violence, qu'il ne nous fut pas possible de virer un pli de cable, & nous fûmes réduits à le couper, & à laisser nôtre ancre. Comme l'orage augmentoit toûjours nous courûmes au Sud-oüest, au large, avec encore une flûte, & le *Wieringen*.

Le 13. l'orage continuant par un vent de Sud-Sud-oüest, nous eûmes la vuë des isles Piscadores. Ensuite le vent aiant diminué, nous traversâmes entre les isles, & allâmes après midi ancrer dans la baie de l'Eglise, à une portée de canon du vieux fort, où nous trouvâmes le yacht *Koudekerk*, qui étoit si plein de soies, de bois de sapan & de peaux de cerf, qu'il avoit fallu mettre l'eau & le bois de chaufage sur le pont.

Le 16. quand nous eûmes reçu nos dépêches nous remîmes à la voile, pour continuer nôtre route jusqu'au Japon. Le matin du 21. nous vîmes le cap le plus septentrional de l'isle Formose, qui est fort-haut.

Le 26. nous découvrîmes des terres dont l'aspect étoit comme une colline ronde, sur laquelle il paroissoit y avoir une échauguette.

Au

Au Nord, il y avoit deux roches de la figure des cornes de bouc, & au Sud trois basses collines. Sur le soir nous reconnûmes Miaxuma : mais nous ne pûmes voir les trois isles que les cartes marquent être au-devant. Nous prîmes alors nôtre cours au Nord-est-quart-à-l'est, afin de gagner le cap de Gothia, qui est au Nord de Miaxuma, où il y a quantité de rochers.

Le matin du 29. nous nous trouvâmes proche des isles & des rochers qui sont sur la route, & nous vîmes les terres, les courans nous portant avec force au Nord-ouest ; de-sorte qu'aiant mis la chaloupe à la mer nous nous fîmes nager. Enfin nous laissâmes tomber l'ancre sur 25. brasses, fond de coquillages, & y demeurâmes jusqu'à six horloges dans le premier quart, qu'aiant remis à la voile, nous allâmes mouiller l'ancre à Firando.

Le havre qui est devant la loge est étroit & l'on n'y entre qu'avec péril, ainsi que le vaisseau *Amsterdam*, le yacht *Grol*, & d'autres encore l'ont éprouvé. C'est pourquoi il feroit bon d'emploier les matelots, dans le tems qu'ils n'ont rien à faire, à creuser un canal où les vaisseaux de la Compagnie pussent se mettre, sans avoir besoin d'ancres & de cables.

Il y a une bonne rade pour les barques, & pour les autres bâtimens du Japon ; mais elle est trop étroite pour les vaisseaux de la Compagnie, & le fond en est trop mou, ce qui fait qu'ils y sont souvent en danger.

On voioit autrefois, sur le bord de la rade, deux hameaux seulement, qui se joignant presque composoient un médiocre village lequel s'est extrémement agrandi. Le Seigneur du lieu a sa maison vers le bas où il fait sa résidence. Les mai-

maiſons ſont fort-chétives, couvertes de planches minces, qui aboutiſſent l'une ſur l'autre, & qui ſont proprement du bardeau.

Il n'y a preſque pas de Marchands de conſéquence, que ceux qui ocupent la loge qui eſt d'une grande étenduë & conſtruite de bois. Elle conſiſte en quatre grands apartemens, 5. chambres, bains & étuves, cuiſines, dépences, & autres commodités. Mais elle eſt vieille & tombe preſque en décadence, de-ſorte que les marchandiſes n'y ſont pas trop-bien. Il feroit fort à propos d'y en bâtir une autre qui fût de pierre, afin qu'on n'eût pas tant à craindre les voleurs, ni le feu, ni d'autres accidens.

La loge y atire des gens de pluſieurs endroits, qui viennent trafiquer avec nous. Sans cela il ne s'y feroit preſque aucun commerce, & le lieu demeureroit comme il a été autrefois, c'eſt-à-dire, une chétive retraite de pêcheurs & d'autres gens du plus bas étage. Mais, comme on y bâtit tous les jours, & qu'on augmente les maiſons qui y étoient déja, le Seigneur de Firando en tire auſſi par an de bien-plus grands droits qu'il ne faiſoit, & il lui en vient divers profits particuliers: car une ſeule ruë lui raporte plus que ne faiſoit autrefois tout le village, & il y a préſentement 36. ruës.

Le 30. nous nous avançâmes juſques devant la baie de Courchie; mais il vint un bâtiment au-devant de nous qui nous ordonna de mouiller l'ancre; ce que nous fîmes ſur 5. braſſes. Nous y trouvâmes la flûte *le Cigne*, avec le yacht *Venlo*, & à Firando les yachts *Oude-Waater* & *Bredamme*. Le Préſident du comptoir, nommé Koekebacker, & quelques Officiers Japonois, étant venus à nôtre bord, ils enrégîtrérent,

ſui-

ſuivant la coutume, les noms & les âges de tout le monde, & combien il y avoit de gens, les comptant l'un après l'autre. Enſuite ils prirent auſſi un mémoire de la cargaiſon, & lors-qu'ils ſe retirérent on leur fit une ſalve de 3. coups de canon.

Le 31. nous fimes nos bordées, pour entrer dans la baie de Firando,& y aiant moüillé l'ancre ſur le ſoir, nous allâmes à terre chez le Préſident. Les jours ſuivans on déchargea les marchandiſes.

Le 9. de Septembre 1634. le Préſident fit le voiage de Nangueſacque, pour obtenir la permiſſion de faire partir la flûte *le Cigne*, & le yacht *Venlo*. Mais il ne put l'obtenir : on lui défendit de faire partir aucun de nos vaiſſeaux que 20. jours après qu'une navette Portugaiſe, qui y étoit en charge auroit mis à la voile.

Le 14. d'Octobre, ſuivant les avis qu'on reçut du Gouverneur de Firando, il fut réſolu que le Préſident iroit ſaluer l'Empereur à Jedo, & lui faire les complimens du Chongats, qui eſt le nouvel An.

Le 17. on fit mourir 37. perſonnes dans cette iſle, pour la Foi Chrétienne, dont 5. hommes furent pendus par les piés, aiant la tête & la poitrine en bas dans une foſſe, qu'on ferma juſte autour de leurs corps. Il y en eût qui vêcurent en cet état juſqu'à 5. ou 6. jours. On coupa la tête à 20. femmes, vieilles & jeunes, puis on les coupa en piéces, & on les jetta aux Japonois, qui aſſouvirent leur rage ſur elles. Cinq autres hommes furent atachez à des pôteaux & brûlez ; puis les reſtes de leurs corps furent mis dans des ſacs, & jettez dans l'eau. Six jeunes garçons & filles furent coupez par morceaux,& l'on

l'on battit les murailles d'un enfant de 3. semaines. Ces barbares éxécutions se firent sans que personne en têmoignât de compassion, ainsi qu'on le pourra voir dans une Relation plus circonstanciée qu'on a dessein de mettre au jour. Le 31. on mit encore en prison 22. ou 23. Chrétiens Japonois.

Le 1. de Novembre 1634. Hagenaar se mit dans la barque de la Compagnie pour aller à Nanguesacque, ou Nangesacki, où il mena 36. mille teyls, ou teyels, de 3. florins la piéce, afin de les changer pour de l'argent. Le lendemain au soir, y aiant abordé, il ne lui fut pas permis de débarquer, jusques-à ce qu'on eût visité & nombré ses gens.

Ensuite il fit porter ses tayels dans la maison de Grassacki, chez qui logeoient ordinairement ceux qui étoient au service de la Compagnie. Il reçut aussi tôt visite du vieillard Melchior de Santvoort, dont il a été déja parlé par d'autres voiageurs, qui étoit là depuis 30. ans, y aiant été jetté par le naufrage d'un vaisseau de la flote de Mahu, qui avoit passé par le détroit de Magellan. Hagenaar demeura jusqu'au 9. du mois à Nanguesacque, & le 10. il se rendit à Firando.

Il y a une grande baie devant Nanguesacque, & une bonne rade. La ville est au bord de l'eau, au bout d'une valée. Elle est traversée de plusieurs canaux, sur lesquels il y a plusieurs ponts de bois, dont la plupart sont couvers. Les maisons sont spacieuses, & presque toutes bâties de bois. Il y a quantité de ruës, dont la plus grande partie n'est point pavée, & où l'on a de la peine à marcher quand il pleut. La nuit on les tient fermées avec des barriéres, où il n'y

a qu'un petit endroit pour passer, qu'on ne peut trouver sans lumiére. Il n'y a autour ni rempars ni fossez. Elle est fort-peuplée, fort-abondante en vivres.

Le 20. il fut résolu de charger, savoir le yacht *Venlo* d'ouvrages de bois, de 40. ou 50. cofrets, dans chacun desquels il y auroit pour 3000 livres d'argent, & de ris pour Taïovan: le yacht *Grol* & la flûte, pour aller en droiture à Batavia: le vaisseau *les Armes de Delft* pour aller à la Chine avec de l'argent comptant & une cargaison de marchandises propres pour ce païs-là.

Le 25. les Bonjoves vinrent à bord de tous ces vaisseaux pour les visiter avant-qu'ils partissent, & pour nombrer les gens qui y étoient. Le jour suivant ils mirent à la voile, & le soir du 2. de Décembre suivant, les deux bâtimens destinez pour Batavia y terrirent heureusement.

Le 5. de Janvier 1635. le Commis Hagenaar reçut ordre de se préparer à faire le voiage des Moluques, en compagnie du yacht *l'Aigle Noir*, qui devoit aller à Banda & à Amboine. Mais le yacht *Grol* fut entiérement équipé en guerre, car il fut monté de 26. piéces de canon, & d'un équipage nombreux à proportion.

Le 8 Hagenaar reçut ses Instructions & 2000. réales de huit en piéces de deux sous, & le *Grol* qu'il montoit, fut pourvu de 63. hommes d'équipage & de 15. soldats.

Le 22. ce Capitaine alla relâcher à l'isle Botton pour faire de l'eau & du bois, le 23. il descendit à terre, & alla visiter la ville qui porte le même nom que l'isle, & qui est située sur une haute montagne, où l'on monte par un chemin presque escarpé, en grimpant avec les piés & avec les mains contre les rochers, puis on passe

passe par un trou. Quand on l'eut passé on trouva un certain nombre de maisons faites d'un leger bambouc, & une autre assez grande, où demeure le Roi, qui étoit encore un jeune homme qu'on alla saluer.

Ce Prince fit asseoir le Commis & ses gens auprès de lui, sur une couverture piquée de Bengale. Ils lui firent présent de deux cartouches pleines de poudre, de cent balles de mousquet, & d'un demi-paquet de méche. Ils burent aussi avec lui de l'arack qu'ils avoient eux-mêmes porté.

Son Conseil fit des plaintes du vaisseau *Wassenaar*, qui, quelques jours auparavant, avoit enlevé, au bout du détroit de Botton, une jonque chargée de sagu & d'autres vivres, qui étoient pour les habitans; & tous ceux qui se trouvérent là en firent paroître beaucoup de mécontentement. Ils priérent qu'on portât leurs plaintes aux Moluques, & on leur promit de les satisfaire.

Le 26. de Février 1635. nous mouillâmes l'ancre à la rade de Maleie, où le Fiscal Daniel Ottens vint à nôtre bord. Il nous dit que les afaires de la Compagnie étoient en assez mauvais état, à cause du retardement du secours; au-lieu que celui des Espagnols, qui consistoit en deux navires, une galére, & 3. ou 4. jonques, avoit paru aux Moluques dès le 7. de Décembre de l'année précédente. Les Tidorois avoient pris le 17. de Janvier la chaloupe du *Ther Talen*, où étoient un Lieutenant nommé Kranevelt, & 17. matelots & soldats.

Le 28. le *Wassenaar* étant aussi venu mouiller à la rade, nous fûmes mandez à terre, & nous portâmes l'Instruction, qui nous avoit été don-

née contre lui à Botton, au sujet d'une jonque prise. Les esclaves en aiant été examinez, ils déclarérent que le propriétaire demeuroit à Amboine, & qu'elle étoit chargée de sagu pour Botton.

Le 12. de Mars, le yacht *le Texel*, qui avoit fait voiles de Batavia le 19. de Janvier, laissa tomber l'ancre à la même rade. Parmi les lettres du Général Brouwer qu'il aporta, il y en avoit une qui ne devoit être ouverte que le 15. d'Avril suivant.

Le 29. le tems étant extrémement chargé, on vit monter une grande fumée de la montagne de Ternate, qui s'embrase assez souvent. On nous montra une vache de mer que les Maures avoient prise.

Le 15. d'Avril, la lettre cachetée du Gouverneur de Batavia aiant été ouverte, on y trouva plusieurs ordres de destination de vaisseaux, & particuliérement pour le nôtre, qui étoit le *Grol*, qui devoit partir le 3. de Mai suivant, avec le *Oudewater*, s'il venoit terrir avant ce tems-là aux Moluques, pour aller à Taïovan, ou à Piscadores.

Le 22. on traita de l'échange de la rançon des prisonniers avec le Roi de Tidore. Les Hollandois rendirent 9. Tidorois pour le Lieutenant Kranevelt, 2. Tidorois pour un Adjoint, & 3. pour deux matelots. Ils déclarérent que le second Pilote avoit été transporté aux Manilles, & que 5. soldats avoient embrassé la Religion Romaine, & pris parti chez les ennemis.

Nous remîmes à la voile le 1. de Mai, & le 7. nous eûmes la vue des isles de Moratai dans la mer du Sud. Nous ouvrîmes alors une Instruction cachetée, qui portoit que nous trouverions en

entre le cap de Bisaïo & l'isle de Palmos le *Wassenaar* & *le Texel*, que nous rencontrâmes en éfet le 14. Le Fiscal daniel Ottens, qui étoit le Commandant, & qui montoit le *Wassenaar*, nous aiant joints, ouvrit une autre Instruction, qui portoit que sous son commandement nous croiserions dans la mer du Sud, par les 13. dégrés, par le travers du cap du S. Esprit, sur les vaisseaux qui pourroient venir d'Acapulco, avec la flote d'argent de l'Amérique, jusqu'au 1. de Juillet suivant, & qu'ensuite nous irions à Taïovan.

Nous allâmes éxécuter nôtre ordre, & étant demeurez sur la croisiére jusqu'au 6. de Juillet, sans rien découvrir, le gros tems nous obligea de mettre à mâts & à cordes. Ensuite nous bordâmes la miséne, & courûmes au Nord-nord-oüest.

Le 11. nous vîmes, sous le vent à nous, une isle dont l'aspect n'étoit que des rochers, & où l'on découvroit comme deux tours; puis nous en découvrîmes 3. autres, qui nous demeuroient au Nord. Pendant que nous navigions pour les dépasser, nous vîmes une pompe de mer tout-proche de nôtre vaisseau, qui en tournoïant faisoit boüillir l'eau qui l'environnoit, & qui s'élevoit en l'air d'abord comme une fumée. En même tems nous vîmes une multitude de sauterelles mortes floter sur l'eau.

Le 16. nous eûmes la vuë des 13. isles de Liquesos; & le matin du 19. étant par les 22. dégrés 10. minutes, nous vîmes la plus méridionale pointe de l'isle Formose. Nous doutâmes si ce n'étoit point Taïovan; mais nous trouvâmes que c'étoit l'isle du Lion d'Or.

Le 20. le cap de Tancoïa nous demeura à

 l'Est-

l'Est-quart-de-Sud-est. Sur le midi on découvrit de dessus les hunes les isles Peson, ou Piscadores, & l'on trouva 45. brasses de profondeur. Le 23. nous mouillâmes l'ancre dans la baie de l'Eglise, sur 8. brasses, fond de bonne tenuë.

Il y eut un Chinois, qui nous aporta aussitôt une lettre que le Sr. Putmans y avoit laissée pour les vaisseaux qui pourroient venir de Batavia. Lors-qu'on l'eut ouverte on vit qu'on avoit la liberté du commerce avec les Chinois, mais qu'il ne falloit pas demeurer dans la baie de l'Eglise de-peur des pirates, ou des brulots. Le 24. on loüa un Chinois pour aller en diligence porter les nouvelles de nôtre venuë au Sr. Putmans.

Le 30. nous allâmes à terre visiter le vieux fort alors en ruine, que les Hollandois y avoient autrefois. Pendant le second quart on découvrit une jonque chargée de peaux de cerf, qui nous étoit envoiée de Taïovan. Le Pilote nous dît qu'il y avoit une très-belle cargaison prête pour le Japon, & qu'on n'attendoit que des vaisseaux pour l'envoier.

Le 2. d'Août 1635. nous vîmes venir 2. jonques avec celle de la Compagnie, puis 7. autres encore, & le yacht *Venlo*, avec le Commis Pierre Smidt. Tous ces bâtimens étoient chargez de peaux de cerf & de sucre, qu'on embarqua dans le *Wassenaar*. On reçut aussi une lettre du Sr. Putmans, qui ordonnoit au Commandant Ottens, d'aller en diligence à Taïovan, avec le yacht *Grol*, pour prendre les caisses d'étofes & les tonnes pleines de soie, qui étoient les plus précieuses des marchandises, & les porter à Piscadores.

Le 7. nous moüillâmes par le travers du fort de

de Zélande, c'est-à-dire nôtre yacht *Grol*, qui avoit eu ordre d'y aller: mais nous ne trouvâmes point de bâtiment prêt, suivant la coutume, pour nous mener à terre. Le Commandant Ottens, qui avoit beaucoup d'envie d'y aller, se mît dans la chaloupe, prenant avec lui entre-autres le Contre-maître du *Venlo*, qui avoit fréquenté ce port. Quand ils eurent passé le premier brisant, le second renversa leur chaloupe, & le Commandant se noïa. Le reste de l'équipage se sauva, hormis un Canonnier qui périt aussi.

Après avoir séjourné là jusqu'au 12. du même mois de Juillet, & avoir chargé, nous fîmes voiles vers Piscadores, où nous moüillâmes à l'isle qui est au Sud-est, sur 45. brasses. Le 15. nous allâmes moüiller sur 53. brasses, entre l'isle de la Table & celle des Pêcheurs, & enfin dans la baie de l'Eglise.

Hagenaar aiant passé à bord du Commandant Traudenius, & le Gouverneur Putmans s'y étant aussi rendu, on y fit lecture des lettres du Général Brouwer, & en conséquence de ce qu'elles portoient on prit la résolution de charger l'*Amsterdam*, le *Wassenaar* & le *Grol*, des plus considérables marchandises pour aller au Japon.

Pendant qu'on y étoit ocupé, savoir le 18. du mois, on vit venir 2 ou 3. petites jonques de la Chine, de qui l'on acheta des étofes de soie & du mercure, qu'on chargea encore dans le *Grol*. Le 19. on mit à la voile. Le 31. nous moüillâmes l'ancre sur la côte de Firando, & le S. Président Koekebaker s'étant rendu à bord avec le Commis Koen, on leur mit entre les mains les lettres qu'on avoit pour eux. Le 1. de Septembre 1635. Nous entrâmes dans la passe de Firando.

Le 2. le Président étant allé à Nanguesacque demanda permission de faire partir les vaisseaux Hollandois avant les Portugais, sous promesse que ceux-là n'attenteroient rien contre ceux-ci. Mais il ne put l'obtenir, & il fallut attendre 18. ou 20. jours après le départ des Portugais.

Le 14. on vit terrir des vaisseaux Hollandois qui venoient en droiture de Batavia, & qui avoient sur leurs bords 400. soldats, pour mener à Taïovan, où l'on en avoit besoin contre les Mataüers & les Bacloandres.

Le 26. le Président fut mandé par les Régens du lieu, afin de rendre raison pourquoi il avoit vendu la soie de la Compagnie 10. taïels plus cher que les Portugais n'avoient vendu la leur, dont ils n'avoient eu que 240. & 280. taïels. Il en fut assez mal-traité du Bonson, qui lui ordonna de n'en vendre plus au-dessus de 280. taïels.

Il étoit arrivé plusieurs autres afaires de conséquence, qui firent juger qu'il seroit bon d'envoier un Député à Jedo, ville où l'Empereur tenoit sa Cour, afin d'y pourvoir. Comme on avoit absolument besoin de Caron & de Pierre Smidt, Hagenaar eut la commission d'y aller, & il mît à la voile le 15. de Décembre 1635.

Le 4. de Janvier 1636. étant à la vuë de Jedo, il y envoia un Japonois, pour donner avis de sa venuë au Seigneur de Firando, & pour chercher un logement. Cependant on s'arrêta pour dîner à Simaugau, où il y a un admirable Pagode tout-doré, orné par-dehors de figures de diverses bêtes en relief, aussi toutes-dorées.

Sur les 2. heures après midi, Hagenaar, avec ses gens, étant entré dans la ville de Jedo, ils purent à-peine passer au-travers des ruës, tant le concours ordinaire du peuple y est grand.

Ils

Ils allérent loger dans la maison d'un Bonze ou Prêtre Japonois, qui est là le logement ordinaire des Hollandois qui dépendent de la Compagnie. Dès le même soir ils furent mandez par le Seigneur de Firando, mais il ne put leur parler lui-même.

Le 5 ils retournérent chez lui, sans pouvoir encore obtenir audience Enfin ils y allérent après midi, & ils lui ofrirent quelques présens qu'il refusa d'abord, mais à la fin il les accepta. Hagenaar lui dît qu'ils étoient venus sur la lettre qu'il avoit écrite au Président, touchant la délivrance de l'infortuné Sieur Nuyts, & qu'ils espéroient qu'elle leur seroit éfectivement accordée.

Le 7. le Secretaire du S. de Firando, nommé Seroskedon, vint les prendre dans leur logement pour les mener chez un Conseiller d'Etat nommé Takemesamma, où, après qu'ils eurent atendu plus d'une heure & demie, le Conseiller vint avec une troupe d'enfans & de domestiques, pour les considérer. Seroskedon aiant fait la harangue, le Conseiller lui dît que son tour de présider étoit fini, & que c'étoit présentement celui du Conseiller Sannekisamma, devant lequel les Hollandois feroient bien de se présenter dans 3. jours; qu'à son égard il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour les faire expédier promtement.

Le 10. le S. de Firando les aiant encore mandez, leur donna ses avis sur la maniére dont ils avoient à parler au Conseiller Président. Ensuite le Secretaire leur porta dans leur logis la Requête qu'il avoit dressée pour eux, qui étoit conçuë en termes fort respectueux. Lors-qu'elle leur eut été luë ils se mirent dans un Norin-

non, & allérent au palais Impérial, à l'apartement du Conseiller Sannekisamma, où son son Secretaire parut pour leur donner audience.

Seroskedon aiant encore parlé pour eux, & présenté leur Requête, la réponce fut, que le Conseiller étoit alors auprès de l'Empereur qui l'avoit mandé : mais le Secretaire promit de lui faire raport de tout ce qui avoit été dit, & de lui mettre la Requête en main.

Le 15. ils envoiérent leurs lettres à Firando, par un postillon exprès, à qui ils donnérent 6. taïels & quatre mases & demie. Mais ils eurent ordre de demeurer dans leur logis, & de n'en point sortir sans la permission, du S. de Firando, de quoi ils furent fort surpris.

Le 17. ils apprirent que Seroskedon étoit allé chez le Conseiller, qui lui avoit dit qu'on ne pouvoit rien faire parce-que l'Empereur étoit allé à la chasse. Sur le soir ils furent mandez par le S. de Firando, qui leur dît qu'il avoit fort sollicité leur afaire, & qu'il n'y avoit plus qu'à présenter la Requête à l'Empereur. Il demanda un casque à la Hollandoise. Le 19. Séroskedon leur raporta qu'il étoit allé chez le Tacomedonne, qui avoit promis de presser Sannekisamma d'expédier leur afaire.

Après avoir ainsi attendu jusqu'au 30. de Février, un des gens du S. de Firando alla leur dire qu'il avoit reçu un billet du Conseiller Tacomedonne, qui lui faisait savoir qu'on n'avoit point trouvé d'ocasion favorable de parler de l'afaire du S. Nuyts à l'Empereur, vû même qu'on n'avoit aucun présent à la main : qu'ainsi elle ne pouvoit pas être expédiée avant le Sangats, qui est leur Nouvel An ; & que les Hollandois n'avoient qu'à se retirer. Sur cet avis ils pas-

passérent la nuit à faire leurs paquets, & ils se disposérent à partir.

Le 4. ils allérent prendre congé du S. de Firando, & ils partirent ensuite avec un cheval de selle, & 4. chevaux de bagage. Le 6. étant arrivez à Oudauwe, ville située proche de la montagne de Fauconni, ils virent des Mais & des branches d'arbres aux portes des maisons, parce-que le lendemain étoit leur Sangats. Le 9. ils trouvérent le château de Soringau brûlé, & la ville à demi brûlée depuis le 31. de Décembre, qu'ils y avoient passé.

Le 15. sur les 4. heures après midi, ils arrivérent dans la grande ville de Miaco, chez Soemedon, dans la maison duquel logent les gens de la Compagnie. Là ils aprirent que le Président n'étoit pas encore parti. Après avoir mangé ils remontérent à cheval, & étant allez coucher à Foussani, Hagenaar y fut blessé par son valet, qui étoit Japonois, & alors ivre, de-sorte qu'il fut obligé de se faire mener par eau à Hosacka, où il arriva le 16. & il y reçut des lettres qui portoient que le Président étoit disposé à partir le 12. à bord de la flûte. *Rarop.*

Le 17. la barque de la Compagnie ne se trouvant pas prête, Hagenaar se mit dans un Norimnon pour se promener. Il vit 7. ou 8. magnifiques Pagodes, ornez de statues dorées, & fit le tour du fameux château qui y est, environné de bons fossés & de murailles de pierre, très-belles par-dehors. C'est une piéce bien fortifiée, à la maniére du païs.

Le 19. Hagenaar se mit dans la barque de la Compagnie, & l'Interprète, le Gentilhomme & les autres dans une barque de voiture. Le 26. ils abordérent à Firando, où ils trou-

vérent le Sous-commis, le Maître-valet & quelques autres. Hagenaar alla rendre visite au S. Nuyts, qui ne fut guéres content de ce qui s'étoit passé, ni du procédé du Seigneur de Firando.

Le 24. Nuits alla visiter les gens de la loge. Ils aprirent qu'on avoit fait mourir de nuit à Firando 13. ou 14. personnes de tous âges, parce-que leurs péres & meres avoient été Chrétiens.

Le 6. d'Avril, on vit une Fayféne nouvellement construite, qui avoit 40. rames, & l'avant étoit de la forme de la tête d'un éléfant. Elle étoit bâtie comme un navire, aiant des côtes, & une chambre à l'arriére. Elle avoit aussi une arcasse, & un gouvernail comme ceux des Portugais. C'étoit pour en faire un présent à la Cour. Le même jour le Commis Hagenaar se fit reconnoître pour supérieur dans la loge, suivant les Instructions que le Président avoit laissées; ce qui ne se fit pas sans contestation.

Le 7. un vieux Gentilhomme Japonois étant mort, le premier de ses domestiques s'en alla dans un Pagode, & s'y fendit le ventre. Cette coutume est établie parmi eux, & c'est un très-grand honneur de se défaire ainsi soi-même pour aller accompagner un Maître dans l'autre monde. Les corps furent brûlez, & il y eut un prodigieux concours de peuple pour en voir la cérémonie.

Le 9. nous sûmes que les Portugais qui étoient allez à la Cour, étoient de retour à Nanguesacque; mais qu'ils avoient été obligez d'abandonner leur maison, d'aller dans un autre apartement où on les gardoit à vuë, parce

ce-qu'on avoit de nouveau arrêté prisonniers plus de 800. Chrétiens à Jedo. Néanmoins ils avoient été admis le 15. du mois de Chongats à faire la revérence à l'Empereur. On croioit qu'il ariveroit de grands changemens dans les afaires.

Le 18. on reçut des lettres de François Caron, qui étoit allé à Jedo, pour solliciter l'afaire de Nuyts; mais il n'avoit pas encore eu audience. Le 24. on en reçut d'autres qui portoient que les Portugais avoient des gardes dans leurs logemens, & le 28. celles de Caron qui portoient qu'il avoit eu audience, que ses presens avoient été favorablement reçus, & qu'il feroit encore quelques jours de séjour.

Le 8. de Juin 1636. les derniers vaisseaux du Japon qui étoient allez à la pêche de la baléne, en revinrent. Cette pêche commence au mois de Décembre, & cette année-la il avoit été pris tant aux isles qu'à Gotho 274. balénes grandes & petites.

Le 13. Caron revint de Jedo dans une Faysene de 300. rameurs. Il avoit eu audience de l'Empereur le 3. de Mai, & entre les autres presens qu'il lui avoit faits il y avoit une couronne de cuivre qui avoit beaucoup plu à ce Monarque. Il n'étoit point arrivé de changement particulier dans les afaires de la Compagnie. Le S. de Firando avoit donné permission par écrit au Président, de faire construire un vaisseau tel qu'il lui plairoit, & de sortir avec des domestiques Japonois, si-bien qu'il sembloit que les choses alloient un peu mieux. Néanmoins on n'avoit rien avancé au sujet de la délivrance de Nuyts.

Le 16. Caron s'étant mis dans la barque de la Compagnie, passa de l'autre côté de Firando,

pour allet faluer les 4. Régens, à qui il porta pour 100. taïels, ou 300. livres de préfens en manufactures, & il en fit auffi au Receveur du Seigneur de Firando. Le 20. il alla prendre les bains à Yffion, où il demeura jufqu'au 4. de Juillet.

Le foir du 5. de Juillet 1636. les Régens reçurent des lettres de ce Seigneur, datées à Jedo, qui portoient qu'on avoit obtenu l'éclargiffement de Nuits. Caron en reçut auffi le même foir qui lui aprenoient que l'Empereur avoit été fi content des préfens des Hollandois, qu'il leur faifoit donner 200. fchuites d'argent, qui valoient 2500. livres, & qui leur feroient délivrées par les Régens de Firando; ce qui aiant été éxécuté le 5. on en donna quittance.

Le 2. d'Août, nous allâmes à l'ifle Tabour, où un Gentilhomme accufé de larcin fe purgea en cette maniére. Il avoit fur la main un double morceau de papier de la Chine fort fin, fur lequel étoient peintes trois figures afreufes, & on mit deffus un gros morceau de fer chaud. Le papier s'enflamma & brûla, mais le fer tomba, fans avoir prefque fait de brûlure à la main; ce qui fut pris pour une marque d'innocence, fi bien qu'il y eut Sentence d'abfolution.

Le 11. nous fûmes qu'il étoit arrivé à Nanguefacque 4. galiores Portugaifes, montées de 800. hommes, & richement chargées. Elles raportérent que 4. vaiffeaux Hollandois leur avoient donné la chaffe fur les côtes de la Chine, mais qu'elles avoient échapé à forces de voiles.

Le foir du 14. toutes les rues furent éclairées, & il y eut fur chaque porte de maifon une lanterne de papier avec des chandelles. Il y en eut de même fur toutes les fépultures des morts

morts, que le peuple alla visiter aussi-bien que les Pagodes. C'est une fête qui se célèbre annuellement, de-même que la fête des Trépassez le lendemain de la Toussaints, parmi les Chrétiens Romains, & elle se nomme Bon.

Le 27. le *Grol*, le *Galeas*, & le *Wassenaar* monté par le Président Koekebacker, vinrent moüiller l'ancre à Firando. Nous aprîmes que la garnison de Taïovan s'étoit emparée de l'isle du Lion d'Or: qu'elle s'étoit ensuite postée à l'entrée d'une caverne; où les insulaires s'étoient retirez: que la faim, & la fumée qu'on faisoit à l'ouverture de leur retraite, les avoit enfin contrains à se rendre prisonniers: qu'on avoit ruiné 7. ou 8. villages qui avoient commis des hostilités: qu'on avoit coupé la tête à 7. ou 8. Matauwers, qui avoient été convaincus en Justice d'avoir autrefois usé de trahison, & massacré inhumainement plusieurs Hollandois. On espéroit que cette expédition seroit d'une grande conséquence pour le bien des afaires de la Compagnie.

Nous aprîmes aussi que le Général Brouwer étoit parti de Batavia, pour s'en retourner en Hollande: que le S. Van Diemen lui avoit succédé: que Philippe Lucasz étoit Directeur du commerce: qu'aux Moluques le *Galeas* s'étant battu contre 2. vaisseaux Espagnols & une galére, il avoit perdu 10. hommes, & avoit eu beaucoup de blessez; mais qu'il s'étoit sauvé; que le Roi de Ternate remuoit & faisoit de grands projets: qu'il avoit entrepris d'élever un fort, qui auroit tout-à-fait bridé celui de Maleïe; mais que la venuë de nos vaisseaux, avoit renversé ses desseins.

Que certains Pasteurs & autres Ecclesiasti-

ques

ques d'Amboine, aiant entrepris de faire des listes des habitans, ceux-ci en avoient conçu tant de fraïeur, qu'ils s'en étoient fuis dans les montagnes, & massacroient par-tout les Hollandois qu'ils pouvoient atraper: qu'un Commis nommé van Vliedt & 3. ou 4. autres Hollandois avoient été poignardez à Macassar : que le Vice-commandant Etienne Barentsz & 4. ou 5. autres avoient aussi été tuez à Botton, que le Commandant Pool en aiant eu avis, avoit fait venir, par adresse, à son bord, un nombre d'habitans de cette isle, qu'il avoit fait jetter à la mer, & que tout s'étoit noïé, hormis ceux qui avoient pû se sauver à la nage : qu'il avoit fait savoir au Roi que c'étoit par représailles, & qu'il ne devoit pas croire qu'on suportât toûjours patiemment ses cruautés : qu'il y avoit eu combat entre les Portugais de Malacca & les croiseurs de la Compagnie ; qu'il y avoit eu de la perte des deux côtés ; & que le yacht *Wieringen* avoit sauté en l'air.

Le 24. de Septembre, après que plusieurs vaisseaux Hollandois eurent terri à Firando, on tint Conseil, & on députa le Commis van Santen, pour aller saluer l'Empereur, & lui porter des présens, suivant la coutume, & selon les avis qu'on en avoit reçu du Seigneur de Firando. A l'egard d'un avertissement qui avoit été donné au Genéral par un Sous-commis nommé Verstegen, qui étoit de faire chercher par la hauteur de 37. degrés de latitude Nord, à 400. lieuës à l'Est, une isle où l'on croioit qu'il y avoit beaucoup d'or, il fut conclu qu'on ne pouvoit faire cette recherche, tant par défaut de vaisseaux qui y fussent propres, que parce-que la saison en étoit passée pour ceux

qu'on

qu'on y voudroit envoier du Japon ; outre-qu'on trouvoit que la chose étoit fort incertaine, parce-que les Castillans passoient tous les ans dans les lieux marquez. Ainsi la chose fut remise à un autre tems. Il fut encore délibéré sur quelques autres points.

Le 5. d'Octobre, on reçut ordre de la Cour de ne faire partir les vaisseaux Hollandois qu'après les Portugais, quelques sollicitations qu'on eût faites pour faire changer cette coutume. Le 14. il vint aussi un ordre pour les Portugais, qui portoit que tous les Castes, c'est-à-dire ceux qui étoient issus de Portugais, & qui avoient épousé des femmes Japonoises, s'embarqueroient avec leurs femmes & leurs enfans, dans les galiotes, & seroient menez à Macau.

Le 18. les Japonois célébrérent la fête des Archers. Dans la plus large ruë, où étoient les maisons des Seigneurs de la Régence, on éleva un but sur lequel il y avoit un blanc ; puis on vit paroître 3. Japonois à cheval, avec l'arc & la fléche, comme lors-qu'ils vont à la guerre. Ils firent courir leurs chevaux, & lors-qu'ils furent à peu-près à une brasse & demie du but, ils tirérent leurs fléches en passant. Quand elles touchoient il se faisoit de grandes acclamations. Ils coururent chacun 2. ou 3. fois, & ce fut tout ce qui s'y passa.

Le 20. Hagenaar eut ordre de faire porter ses hardes à bord du *Galeas*, le Général aiant écrit, qu'il eût à s'en retourner par Taïovan à Batavia. Le 21. il se rendit à la baie de Courchie, où les vaisseaux étoient à l'ancre. On lui dît que les galiotes Portugaises étoient parties, & qu'elles emportoient 2300. cofres d'argent, qui faisoient environ 63. tonnes d'or : mais que les fem-

femmes & les enfans étoient dans une extrême désolation.

Le 23. le Président & tous les premiers Commis se rendirent à bord du *Wassenaar* pour y recevoir les Bonjoies & les Régens de l'Empereur, qui devoient venir de Nanguesacque. Les ordres furent donnez pour faire la parade sur tous les bâtimens grands & petits; & pour les salves. Les Régens parurent à 9. heures du matin, sur deux Fayfénes, chacune de 48. rames. Ils passérent à bord de la flûte *Petten*, où ils furent reçus par le Président Caron, & par les Régens de Firando; puis ils allérent visiter le *Wassenaar*, où ils furent régalez. Ils défendirent qu'on tirât à boulets. Ils allérent aussi visiter le *Galeas* & de-la ils se firent nager vers terre, pendant lequel tems on fit des décharges; ce qui alla fort-bien.

Quand ils eurent débarqué, ils voulurent rendre visite à la femme du Pasteur, qui étoit dans la loge, & qui avoit une jambe rompue. Ils y allérent à pié, & parurent regarder avec étonnement & la femme & ses enfans. On leur donna aussi le divertissement de jetter devant eux des grenades & des feux d'artifices.

Ils témoignérent qu'ils voudroient bien voir un vaisseau à la voile; sur-quoi l'on envoia vîte à bord du *Galeas* des matelots qui levérent l'ancre, & le nagérent au large, pendant que les chaloupes faisoient des salves. Sur les 3. heures après midi ils se rembarquérent, & allérent voir les mouvemens & les manœuvres du vaisseau, qui fit feu en virant & revirant. Ils parurent bien contens de ce qu'ils avoient vu, & de la réception qu'on leur avoit faite.

Le 28. il fut arrêté qu'on sortiroit de la baie, &

& que le Commandant Quast passeroit à bord du *Galeas*, qui porteroit le pavillon au grand mât. Sur le soir le Président étant revenu de Nanguesacque, dit qu'il avoit été fort-bien reçu des Bonjoies, & qu'il avoit obtenu que nos vaisseaux feroient voiles le 3. de Novembre, qui feroit le quinziéme jour aprés le départ de ceux des Portugais.

En éfet le 3. de Novembre 1636. suivant la permission qu'on en avoit, les vaisseaux mirent à la voile. Le 9. ils jettérent l'ancre par le travers du fort de Zélande, où la chaloupe aiant mené les Officiers à terre, ils y trouvérent le Gouverneur Putmans sur le point de se retirer, & Van der Burgh qui devoit remplir sa place. Le Pasteur Jean Lindeborn, qui devoit y demeurer, quitta aussi le bord, & s'y rendit avec sa famille.

Le 15. le Gouverneur Putmans partit pour Batavia, n'aiant de vaisseaux que le yacht *Breda*, & la flûte *Warmont*. Nos autres navires remirent aussi à la voile le 20. & prirent leur cours à l'Ouest. Le 14. de Décembre ils terrirent à Batavia, où ils trouvérent 5. vaisseaux qui chargeoient pour aller en Hollande; & de-plus 4. autres navires, 7. yachts, 3. flûtes, & 13. autres petits yachts.

Le 20. on sut qu'Antoine van den Heuvel, qui avoit été Fiscal, Conseiller des Indes, & Gouverneur d'Amboine, avoit été destitué de ses emplois; condamné à être fouëtté publiquement, peine dont il fut déchargé par l'intercession de ses amis, & à avoir la langue percée d'un poinçon d'argent, pour avoir répandu d'horribles calomnies, qui avoient été examinées & trouvées telles, contre le S. Général, & contre tout le Conseil des Indes.

Le

Le 29. le Chabandar Seboet Wonderaer amena au bord du *Galeas* 37. prisonniers Javanois, un Capitaine & 3. ou 4. autres Chinois, un Capitaine Malais & son tingan passablement armé; & en même tems il délivra un ordre à Hagenaar, pour aller mener à Bantam 5. autres de nos vaisseaux, & traiter de la paix avec le Roi.

Le 2. de Janvier 1637. il fit un prodigieux orage. *Le PrinceGuillaume* fit naufrage sur la côte de l'isle aux Pourceaux. Le *Zutphen* perdit son gouvernail, & les autres vaisseaux chassérent sur leurs ancres. Le 4. Hagenaar eut ordre d'aller sur la côte où nôtre vaisseau avoit péri, pour en sauver ce qu'il pourroit; mais le vent & les courans lui étant contraires, il passa plusieurs jours à courir des bordées, sans avancer.

Le 8. il découvrit 20. tingans de guerre bien-armez de gens, apartenans au Roi de Bantam, qui venoient de la baie, nageant le long de la côte, & paroissant vouloir faire route à Sumattra. Mais quand ils voulurent se mettre au large, ils ne purent tenir la mer, de-sorte qu'ils furent contrains de s'en retourner.

Sur les 3. heures après midi leur nombre s'étant augmenté jusqu'à 50. ils voulurent encore courir au large; d'où nous conclûmes qu'il faloit que le Roi eût eu des avis du naufrage de nôtre navire, & que c'étoit là que sa flote vouloit aller. Nous fimes tous nos éforts pour les prévenir, parce-que nous étions bien-aises de n'être pas obligez d'en venir à des hostilités, pendant-qu'il y avoit des propositions de paix, & qu'on espéroit les faire accepter.

Le 11. le *Zutphen* & le *Galeas* étant auprès du vaisseau péri, on le trouva entiérement bri-

sé.

sé. Les gens de l'équipage en avoient sauvé quelque chose, entre-autres des soies à coudre, des étofes &c. & ils s'étoient postez sur un rocher où ils avoient fait quelques défences, pour se garantir des Javanois.

Le 14. à la pointe du jour, nous en vîmes un grand nombre sur le rivage, & nous aperçumes de la fumée qui montoit de l'endroit où étoit la défence que nos gens avoient faite, & d'où nous avions le soir précedent retiré les éfets naufragez. Nous fimes plusieurs manœuvres, pour chercher les voies de remporter quelque avantage sur les ennemis, par le moien, du canon mais comme nous ne pûmes y reussir, nous revirâmes, & tous les vaisseaux prirent leur cours vers Bantam, où ils moüillérent l'ancre le lendemain.

Ils y trouvérent 4. autres navires Hollandois, 3. Anglois d'une grandeur médiocre, & 2. petits bâtimens. Ils faisoient de l'eau, mais ce n'étoit pas sans difficulté. Le tingan qu'ils avoient loüé pour aller querir l'eau, avoit été arrêté par ordre du Roi, à-cause des hostilités qui s'étoient commises dans l'isle aux Pourceaux, entre les gens de l'équipage du vaisseau péri & les Javanois. Boyke fils d'un Capitaine Chinois descendit à terre, & y passa la nuit à négocier; mais le lendemain étant revenu à bord, il donna peu d'espérance de paix.

Le 18. deux Javanois & 2. garçons Hollandois se sauvérent de Bantam dans une pirogue, & étant venus à nos vaisseaux ils déclarérent que les tingans de guerre du Roi étoient partis depuis quelques jours, pour aller du côté de Sumattra, donner secours aux gens du vaisseau Hollandois qui avoit fait naufrage. Mais ceux-

ci

ci n'avoient pas cru que ce fût la leur dessein, & ils ne le pouvoient croire encore.

Après plusieurs négociations, le 22. du même mois de Janvier 1637. le fils du Capitaine Lacou Chinois, s'étant rendu à bord, avec un garçon Hollandois qui avoit été prisonnier à Bantam, raporta que le Roi étoit disposé à la paix: que comme il avoit apris qu'elle étoit sur le point de se conclure entre les Hollandois & le Mataram, il demandoit à y être compris: qu'il avoit vû présenter à ce Roi 5. oreilles, qui étoient sans doute celles des Hollandois qui manquoient.

Sur ce raport, un Chinois de Bantam, nommé Nochin, qui étoit en ôtage de la part du Roi, lui fut renvoié avec Boyke, pour lui demander s'il souhaitoit que le Chabandar Wonderaer allât le trouver, parce-qu'on remarquoit que le Chinois trainoit trop l'afaire en longueur. Cependant les habitans commencérent à nous aporter des rafraîchissemens.

Après midi le Chinois étant venu dire que le Roi avoit consenti à une conférence, on y envoia des Députés avec des présens. Sur la brune, Wonderaer & le Capitaine Chinois qui étoient du nombre des Députés, revinrent à bord, & dirent qu'ils avoient été bien reçus du Tommegon, qu'ils avoient été conduits à l'audience du Roi, de qui ils s'étoient tenus à la distance de la longueur d'un navire: qu'il avoit paru que les présens lui étoient agréables: qu'on leur avoit servi du Siri & du Pinang dans des plats d'argent, & que le Tommegon leur en avoit présenté: que comme il étoit déja tard, ce Prince leur avoit fait dire de revenir le lendemain, quoi-que ce fût le jour de repos

à

à Bantam ; qu'on rentreroit en négociation, & qu'on tâcheroit de conclure le Traité.

Le 23. les Députez retournérent à terre, avec des présens pour le jeune Roi, pour le Pangaran, & pour le Tommegon. Après midi Wonderaer étant revenu seul à bord, raporta qu'ils avoient été arrêtez à l'embouchure de la riviére, d'où on les avoit envoiez au palais du Roi, à qui ils avoient fait dire qu'ils étoient venus avec des présens, sur la proposition qui leur en avoit été faite par le Tommegon, pour traiter de la paix: qu'on leur avoit répondu que le Roi étoit informé de tout, mais qu'il ne desiroit faire la paix que sur l'ancien pié: que comme ce jour-là étoit leur jour de repos, ce Prince ne pouvoit parler à eux.

Le Conseil de la flote mécontent de ce procédé, & voiant que la Cour de Bantam avoit si peu d'empressement pour faire la paix, résolut de remener la flote à Batavia, afin qu'on y prît des mesures sur ce qui s'étoit passé. Le 24. on y moüilla l'ancre, sur 5. brasses, fond de bonne tenuë.

Cependant les négociations de paix aiant été reprises, on eut avis le 17. de Février 1637. qu'elle étoit enfin concluë avec le Roi de Bantam. Le 27. le Pilinbang, ou l'Ecrit du Roi, fut reçu avec beaucoup de magnificence dans le yacht de la Compagnie, qui tira 5. coups de canon, à quoi le fort répondit. de 3. coups.

Le 10. de Mars, le yacht *le Petit Rotterdam* venant de Suratte, raporta que comme 8. vaisseaux Hollandois, sous le commandement de Coper, croisoient devant la barre de Goa, pour empêcher les carraques de sortir du port, ils avoient été ataquez par 6. galions contre les-

lesquels ils s'étoient longtéms battus ; & qu'enfin les galions fort maltraitez avoient été obligez de se retirer, & de repasser la barre.

Le 12. Hagenaar eut ordre de charger dans le *Galeas* 95. balles & 20. caisses, avec d'autres marchandises pour Camboie. Le 25. on lui mît en main des lettres pour le vieux Roi & pour le jeune, & des Instructions pour aller à Camboie en qualité d'Ambassadeur de la Compagnie & de Commandant de 4. vaisseaux nommez *Galeas*, *Warmont*, *Wessanen*, & *Waterlosseverve*. Le 26. il fit mettre à la voile.

Le 1. de Mai, étant à la vuë de Pulo Oubi, par la hauteur des 8. degrés 15. minutes, le Conseil s'assembla, & l'on y fit lecture des Instructions, suivant lesquelles on déclara que le *Wessanen* & le *Waterlosseverve* étoient alors au lieu de leur rendévous, & dans le parage où il leur étoit ordonné de croiser sûr les vaisseaux Portugais qui pourroient aller à Malacca, ou en venir. Ainsi les deux autres les laissérent & se séparérent d'eux.

Le 9. ces deux derniers se trouvérent si-proche de la côte de Camboie, qu'ils mirent leurs chaloupes à la mer. Cette côte avoit plusieurs connoissances, entre-autres quantité d'arbres & des bois entiers. Ils s'avancérent ensuite jusques vers la passe, & aiant découvert une navette Portugaise, on arma les chaloupes, & on les avictuailla pour 3. jours, afin de tâcher de la joindre, & de la visiter. Mais comme elle étoit dans les eaux du Roi de Camboie il fut résolu qu'on ne commettroit point d'actes d'hostilité, si elle ne commencoit à en commettre en tirant, ou autrement.

Lors-que les chaloupes s'en aprochérent, les gens

gens de la navette ne manquérent pas de tirer jusqu'à 15. coups de pierrier, & lors-qu'elles en furent encore plus proches, elles tirérent aussi à leur tour. Cependant la brune vint, & l'eau baissa si-fort que les vaisseaux firent des foüilles de 4. piés de profondeur dans la bouë, & enfin ils n'eurent plus qu'un pié & demi d'eau, car le long de cette côte les marées montent & descendent de 2. brasses, 2. brasses & demie, & même quelquefois de 3. brasses.

Le 12. sur le midi, les chaloupes retournérent à bord avec la prise qu'elles avoient faite. Les Oficiers raportérent qu'aiant parlé à ceux du petit bâtiment des Portugais, ils leur avoient montré un écrit couvert d'une étofe jaune, qu'ils disoient être un passeport du Roi de Camboie : que néanmoins ils n'avoient pas laissé de faire un grand feu : qu'on leur avoit crié de cesser, & d'envoier leur canot avec quelqu'un pour venir parler à l'Amiral; mais que ne l'aiant pas voulu on avoit été obligé de tirer 3. coups de chacune des piéces qui étoient dans les chaloupes, ce qui avoit enfin contraint les Portugais de cesser.

Mais comme la marée descendoit de la petite riviére nommée Bassac, au-delà de l'embouchure de laquelle étoient les chaloupes, & que le vent étoit contraire, les Oficiers dirent qu'ils avoient été obligez de jetter les grapins assez loin sous le vent de la navette, pour étaler le flot, d'où ils voioient 2. petites chaloupes dans lesquelles les Portugais déchargeoient leurs éfets, disant mille poüilles, parmi lesquelles ils mêloient souvent le terme de *Lutérianes*, & comptant déja qu'ils étoient échapez.

A la 5. me ou 6. me. horloge du soir, le flot

étant revenu, les chaloupes étoient allées aborder la navette, qui étoit abandonnée. Après en avoir séellé les écoutilles, on avoit descendu à terre, pour visiter les maisons que les Portugais y avoient nouvellement bâties, qu'on avoit trouvées vuides, & l'on avoit vû quantité de choses épanduës dans les chemins que les matelots pillérent; ce qui avoit fait présumer que les habitans s'en étoient fuis dans les bois. Au retour du flot on avoit amené le bâtiment.

Le 13. aiant envoié une pirogue sonder vers le large, où il y a un banc, elle trouva le long de ce banc un chenal qui avoit douze piés d'eau. Pendant ce tems là, la flûte aiant été aussi remise à flot, on leva l'ancre, & le tems étant beau, on déchargea le reste des éfets qui étoient dans la prise, ou du moins la meilleure partie. Sur la brune, on alla la sonde à la main, mais on ne laissa pas de s'écarter du chenal, & de toucher, de sorte qu'on n'avoit plus que des bancs autour de soi.

Le 14 nous demeurâmes tout le jour échoüez; mais le 15. le flot aiant fait monter l'eau jusqu'à 10. piés, nous fûmes relevez, & nous tâchâmes de sortir d'entre ces bancs. Le Souscommis, nommé Regemortes, fut envoié dans un petit bâtiment à Camboie, pour avertir le S. Galen de nôtre venuë. Cependant vers le soir l'eau aiant monté jusqu'à 16. & 19. piés, nous fûmes en état de naviger. Il vint un homme à bord de la part de *Galen*, pour prier qu'on lui envoiât les lettres du Général qu'on lui aportoit.

Le 16. du même mois de Mai 1637. nous passâmes dans la riviére de Marsiam, dont l'entrée est étroite, & sur les deux bords de laquelle

quelle il y a de beaux arbres. A la faveur du flot & du vent nous dépassâmes quelques petites isles, & nous vîmes l'embouchure de la petite riviére de Simmeding, ou l'*Oudewater* avoit passé l'année précédente. Sur la brune, pendant qu'on étoit à l'ancre pour étaler la marée, nos vaisseaux furent couverts d'une si-prodigieuse quantité de Mosquites, qui sont une sorte de moucherons, comme ceux que nous apellons Cousins, qu'à-peine les chandelles pouvoient-elles demeurer allumées, & ils nous firent beaucoup de mal.

Le 17. au retour du flot, nous remîmes à la voile, mais nous touchâmes encore sur un banc, sans pouvoir nous en relever avec l'ancre de touei, car nous ne trouvions par-tout que 4. ou 5. brasses d'eau.

Le 18. nous manœuvrâmes vers le rivage qui étoit à stribord, où il y eut plus de facilité à toüer, & de sureté à naviger. Sur le midi, nous nous trouvâmes à l'entrée du pas le plus étroit de la riviére, & nous y vîmes un petit bâtiment. Nous allongeâmes nos vergues, de-peur qu'elles ne s'embarassassent dans les arbres. Il vint alors une ondée de pluïe, avec un grand vent qui nous fit entrer dans le pas, où nous nous fîmes nager par les chaloupes, & ensuite nous fîmes porter une grosse canne dans les arbres, pour nous faire toüer comme par une ancre. Il survint une travade, mais nous ne laissâmes pas de faire cette manœuvre jusques-à-ce que le jussant commença.

Le 20. de basse eau, nous touchâmes dans le coude de la riviére, mais le retour de la marée nous remit à flot. Nous nous fîmes alors nager avec les chaloupes, & nous navigeâmes avec les hu-

huniers. Pendant cette course nous touchâmes encore une fois, & nous fûmes 2. fois embarassez dans les arbres, la largeur de la riviére dans ces endroits-là n'étant que de 2. ou 3. fois la longueur d'un vaisseau.

Les 2. jours suivans nous continuâmes à faire des manœuvres à-peu-près semblables, & nous fûmes toûjours fort incommodez des moucherons. Le 23. nous trouvâmes la riviére un peu plus large. C'est en cet endroit-là qu'on commence à l'apeller la riviére du Japon. On fit mettre les canons aux sabords, & l'on se tint paré pour le combat, en cas de besoin. Nous vîmes quantité de bâtimens, dont aucun ne voulut venir à nôtre bord; ils navigeoient tous le long du rivage. Nous vîmes aussi plusieurs troupes de buffles qui y paissoient.

Le 26. pendant le second quart, Galen & le Maître Floris Jansz nous amenérent 9. cofres d'argent, sauvez par la chaloupe du yacht *Noortwyk*, qui avoit fait naufrage sur le banc du bourg de Padrenpan. Avant qu'il se brisât on en avoit emporté à terre 16. cofres d'argent, & comme le vaisseau fut fracassé on fit des radeaux de mâts & de vergues, sur quoi l'on mit une grande partie des éfets. La chaloupe demeura 5. jours à revenir: on y chargea tout ce qu'on put, & le reste fut exposé à la tempête dans le canot & sur les radeaux. Enfin 7. jours après ils furent conduits au rivage. Les habitans prétendirent que les 14. piéces de canon & beaucoup d'autres choses appartenoient au Roi, & on les lui mena; mais la plupart des marchandises furent renduës à Galen, & le reste demeura en surséance jusques-à-ce qu'on eût reçu des ordres de la Cour.

Le

Le 28. le vent aiant passé à l'Oüest, nous mîmes à la voile & fimes beaucoup de chemin. Ensuite Galen nous aiant quittez, & aiant remonté la riviére dans sa pirogue, nous vîmes venir à nôtre bord, après midi, un Mandarin avec l'Interprète du Roi, & 2. autres pirogues, qui nous félicitérent de la part de ce Prince sur nôtre venuë, & nous aportérent un present de 10. grandes coupes de vernis, avec leurs couvercles, remplies de fruits & d'autres choses, suivant la coutume du païs. Il y avoit aussi des noix de cocos, des ananas, des cannes de sucre, 2. pots d'arack que nous reçûmes avec plaisir, & aiant régalé celui qui nous les avoit présentez & sa compagnie, nous lui fimes aussi présent d'une piéce de petite étofe de soie.

Le 4. de Juin 1637. nous reçûmes des lettres de Galen par un bâtiment de Camboie, & un projet de ce que nous devions proposer au Roi. Ensuite nous nous avançâmes jusqu'à la pointe du quartier des Japonois, & il en vint 2. à nôtre bord. La flûte étoit déja une lieuë de l'avant, où elle nous atendoit.

Le 7. nous reçûmes encore des lettres de Galen par Soyemon Japonois, qui portoient que la flûte s'étoit avancée le jour précédent jusqu'à la loge. Nous vîmes paroître un bâtiment de Camboie, où il y avoit 2. Nampras, qui venoient visitér le Commandant Hagenaar de la part du Roi. Ils lui aportérent un présent de fruits, & ne s'en allérent que le lendemain matin.

On mit dans le bâtiment du Japonois 12. balles de marchandises que Galen avoit demandées. On lui écrivit, pour le prier de nous envoier des gens, la plupart de nos matelots

étant malades, & on envoia le Pilote porter la lettre, afin qu'il pourvût mieux à tous les besoins de l'équipage & du vaisseau. Mais Galen vint cette nuit là lui-même à bord, s'imaginant qu'on ne faisoit pas assez d'éforts pour s'avancer. Il connut bien le contraire, & l'expérience lui fit voir la difficulté qu'il y avoit.

Le 10. on se toüa le long du rivage, avec une peine extrême, jusqu'à la pointe de la riviére du Japon. Le 11. soufla une petite fraîcheur de l'Oüest, à la faveur de laquelle on commença de se toüer pour parer la pointe où la riviére de Lau, qui coule avec rapidité, se divise en trois bras. On envoia un Pilote dans une pirogue pour sonder si l'on pourroit traverser le long du rivage dans la riviére de Natsiam, au Nord-oüest, au-delà des bas-fonds.

Cependant comme il se leva un bon frais du Sud-oüest, on fit servir toutes les voiles, & aiant surmonté les courans, on dépassa les bancs & l'embouchure de la riviére de Matsiam, & l'on gagna jusqu'au bourg de Buomping, où il y a une assez belle tour dorée. On eut alors les courans favorables, & l'on s'avança jusques dans le troisiéme coude, où l'on eut le vent contraire, ce qui obligea de jetter l'ancre.

On vit encore venir un Nampra du jeune Roi, avec un présent de fruits, qui fit beaucoup de complimens, & sur le soir Galen s'en retourna de compagnie avec lui. Nous nous fîmes nager, au clair de la Lune, dès que le flot commença de monter; & enfin à la pointe du jour, nous laissâmes tomber l'ancre par le travers de la loge de la Compagnie, sur 5. brasses.

Cette loge n'est qu'un chetif bâtiment fait de bambouc, sujet au feu & aux voleurs. Le Cha-

Chabandar des Japonois vint nous féliciter sur nôtre venuë, & nous faire des présens; & après midi 2. Nampras du Roi y vinrent encore, amenant avec eux un Interprète Portugais, par lequel ils nous firent faire beaucoup de questions fort-inutiles.

Le 13. il fut résolu qu'on augmenteroit les présens, & qu'on y ajoûteroit jusqu'à la valeur de 100. réales des éfets de la prise qu'on avoit faite sur les Portugais, afin de contenter la Cour, & de donner plus de poids & d'éclat à l'Ambassade.

Le 14. le S. van Galen vint nous dire qu'on nous enverroit, de la part de la Cour, 2. ou 3. Secretaires, pour copier & traduire les lettres que nous avions. En éfet, sur le soir le Chabandar & le Tonimne s'étant rendus à nôtre bord, nous les leur présentâmes. Mais il se trouva qu'on s'étoit trompé aux suscriptions, & que celle de la lettre qui devoit être pour le jeune Roi, portoit les titres du vieux Roi, la même erreur aiant été aussi commise à l'égard de l'autre lettre. Cette méprise ne plut pas aux Oficiers qui étoient venus. On s'en excusa le mieux qu'on put. A ce premier sujet de mécontentement ils en ajoûtérent encore un autre, & trouvérent mauvais que les lettres ne fussent pas écrites sur du papier doré. Ils se retirérent ensuite avec Galen, non sans avoir reçu des présens.

Le 16. Galen nous avertit par un billet de nous tenir prêts pour aller saluer le Roi ce jour là. Hagenaar fit réponce pour s'en excuser, parce-qu'il étoit indisposé. Cependant dès les 2. heures du matin on vit venir 9. pirogues de la part de la Cour, avec un Nampra, pour recevoir les lettres & les présens. Quoi-que pût faire

Hagenaar pour s'en défendre, & en quelque mauvais état qu'il fût, on ne voulut point recevoir d'excuse: il fallut qu'il marchât comme Chef de l'Ambassade.

Il s'embarqua donc malgré lui, & chaque vaisseau fit une salve de 5. coups de canon à l'honneur des lettres qu'on portoit au Roi. Sa suite fut de 20. Mousquetaires & 2. Trompettes. On navigea une lieuë & demie, passant devant les quartiers des Japonois, des Portugais, des Chinois, des Cochinchinois, & des Marchands de Camboie. Lors-qu'on eut débarqué, on trouva sur le bord de l'eau un grand éléfant, qui n'avoit point de dents, & 3. ou 4. charettes.

Les lettres, pour les 2. Rois furent prises par un Nampra, portées sous un parasol, & mises sur l'éléfant. L'Ambassadeur Hagenaar monta dans la 1.re charette, qui étoit un peu dorée: le Sr. van Galen se mit dans la 2.de le Tonimne dans la 3.me; le Capitaine du vaisseau dans la 4.me avec les présens, chaque charette étant tirée par 2. bœufs. Le reste des gens suivit à pié.

En aprochant du palais on le vit entouré d'une cloison de bois de 6. piés de haut, dans l'enceinte de laquelle étoient les écuries des éléfans, dont chacun avoit la sienne particuliére, avec 3. ou 4. marches à monter pour y entrer. Un moment après que les charettes se furent arrêtées, on en descendit, & comme Hagenaar avoit de la peine à marcher, & même à se soutenir, van Galen & le Capitaine lui aidérent, & le conduisirent jusqu'auprès de la sale de l'audience, où on lui aporta une grande chaise, afin qu'il s'y reposât.

Lors-qu'il fut introduit dans la sale qui étoit rem-

remplie de peuple, il s'avança au milieu de 2. rangs de Tonimmes, qui avoient des Bogettes d'argent, jusques aux deux rangs d'Ockinas, ou Ocknias, qui sont les principaux Seigneurs & Oficiers du Roïaume, & qui avoient dans leurs mains des bogettes d'or, & des boîtes d'or avec du pinang.

Quand il fut au milieu d'eux, il se courba, & fit la revérence au Roi, qui parut dans le coin de la sale, apuié sur un balustre de bois, à 20. ou 25. pas de lui, au-dessous duquel balustre il y avoit 2. chevaux qu'on nourrissoit d'herbe. Il y avoit là 2. tapis rouges de pié, sur quoi l'on posa les présens qui consistoient en 2. arquebuses à croc, 10. fusils d'Espagne, 2. pistolets, 2. lames de sabres, & le reste étoit en paquets.

Pour la lettre du Général elle fut presentée dans un morceau d'étofe d'or de la Chine, sur une coupe d'or dans un bassin de vernis. Elle contenoit beaucoup de vœux pour la prospérité du regne du Roi, & pour sa conservation; ce qui fut dit de bouche par un Interprète; puis elle fut luë tout-haut en Malais, & aussi-tôt traduite en langue de Camboie.

Comme le Roi vit l'Ambassadeur fort fatigué, il lui dit d'aller se reposer dans l'antichambre, où on lui porta un lit piqué & deux coussins, à la maniére du païs, sur quoi on le fit coucher. Cependant le peuple s'étant retiré, le Roi parut avec un petit nombre d'Okinas. Le Sr. Galen, le Capitaine Jean de Zeeuw, le Chabandar & l'Interprète étant demeurez dans la sale, ce Prince s'assit & leur parla familiérement, leur promettant de bons remédes pour le mal de l'Ambassadeur. Il demanda quelles propositions on avoit à lui fai-

re. Mais on le pria de permettre qu'on diféràt quelque tems; jusques-à-ce que l'Ambassadeur fût un peu mieux.

Néanmoins il parla des canons que les Seigneurs Etats Généraux ofroient dans leur lettre de lui vendre sous certaines conditions, & dont le S. van Galen pourroit traiter avec lui. Il en demanda 4. piéces à l'Ambassadeur, sans chercher aucun prétexte pour cette demande. Comme l'afaire regardoit le commerce de Galen, ce fut lui qui répondit en Malais, disant que l'Ambassadeur n'entendoit pas la langue Malaie, & il y eut beaucoup de feu dans la suite du discours; de quoi le Roi ne parut pas satisfait, parce-qu'on ne lui acordoit pas sur le champ ce qu'il éxigeoit.

La brune aprochant on ordonna aux Mousquetaires d'éteindre leurs méches, & aux Trompettes de ne plus sonner. On servit ensuite des fruits, des confitures & d'autres delicatesses, avec de l'arack. Lors-qu'on en eut mangé, l'Ambassade prit congé, & l'on fit demander à retourner le lendemain à l'audience. La réponce fut que si cela se pouvoit, la Cour le feroit savoir. L'Ambassadeur fut emporté par 6. hommes dans une chaise de bois, faite comme une petite maison.

Comme l'on marchoit l'Interprète dit que le S. van Galen avoit parlé trop vivement au Roi qui s'étoit retiré avec chagrin. Enfin l'Ambassadeur fut conduit chez le Chabandar où on le régala d'un grand souper. Le Roi lui envoia des remèdes dont il se servit.

Le 17. du même mois de Juin 1637 le même Nampra qui avoit été à bord, rendit visite de la part du Roi, à l'Ambassadeur qui

le

le fit prier par l'Interprète de dire à ce Prince qu'il lui faisoit ses très-humbles remercîmens des remèdes qu'il lui avoit envoiez ; & qu'ils lui avoient aporté beaucoup de soulagement : qu'il se trouvoit en état de pouvoir dès ce jour-là faire les propositions dont il étoit chargé, si Sa Majesté l'agréoit, & de présenter la lettre qu'il avoit pour le jeune Roi. Le Nampra répondit qu'il en feroit son rapôrt à la Cour ; ce qui fit connoître qu'on vouloit faire traîner l'afaire.

L'après-midi 2. Commissaires étant encore venus visiter l'Ambassadeur, ils parlérent de nouveau du canon. Hagenaar leur fit répondre par l'Interprète, qu'il n'avoit que le caractére d'Ambassadeur, & qu'il n'étoit nullement autorisé à se mêler du commerce, que c'étoit l'afaire du Capitaine Facteur, qui pourroit traiter sur ce point, à loisir, lors-que l'Ambassade seroit finie. Enfin quoi-que le canon leur fût refusé, ils ne laissérent pas de donner espérance que le lendemain on pourroit faire les propositions qui concernoient l'Ambassade.

Les Hollandois eurent alors avis que les Portugais, à qui apartenoit la frégate *Bassac* qui avoit été prise, en étoient allez porter leurs plaintes à la Cour, & qu'ils avoient demandé audience sur ce sujet. On leur avoit répondu qu'ils seroient entendus dans le même tems que les Hollandois.

Le 18. l'Ambassadeur fit dire au Chabandar que puis-qu'il se trouvoit mieux, par le secours des remèdes que le Roi lui avoit envoiez, il souhaiteroit bien de donner au jeune Roi la lettre & les présens qui étoient destinez pour lui. Le Chabandar répondit qu'il en avoit dé-

ja parlé, & qu'il avoit reçu ordre de chercher des Secretaires Malais & de Camboie pour traduire la lettre: que dès-qu'on y auroit travaillé il lui feroit obtenir audience.

Sur le midi Hagenaar renvoia l'Interprète chez cet Oficier, pour lui représenter que le tems couloit toûjours, & qu'il le suplioit de le faire expédier; qu'il y avoit lieu de s'étonner que le jeune Roit fit si-peu d'état de la lettre & des présens qui lui étoient envoiez; que ses Maîtres ne pourroient en être que malcontens. En un mot il fit tous ses éforts pour faire cesser les longueurs ordinaires des afaires qu'on traite dans les Cours, & en particulier les longueurs afectées dont on usoit dans celle-ci.

Sur le soir le Chabandar sortit pour aller parler à quelques Ockinas & Nampras, & à 2. ou 3. heures de nuit, que les Hollandois étoient déja couchez, il se rendit chez eux avec le Tonimne, & les fit apeller. Ils leur dirent tous 2. qu'ils avoient parlé au Nampra Manchyt; que le vieux Roi étoit aigri; qu'ils n'en savoient pas la raison.

L'Ambassadeur leur répondit qu'il n'avoit ni parlé au Roi, ni négocié avec lui, que par le moien de son Interprète, & en leur présence: qu'ils étoient aussi présens lors-que le S. van Galen lui avoit parlé en Malais: que parconsequent ils n'avoient rien fait qui dût leur attirer la disgrace du Roi: qu'on n'avoit nullement refusé aux Nampras les canons dont ils lui avoient parlé: qu'au-contraire on leur avoit donné espérance que la chose pourroit se faire lors-qu'on auroit expédié les chefs de l'Ambassade: qu'il ne pouvoit pas comprendre à quoi il tenoit qu'il n'eût une audience qu'il demandoit de-

depuis 2. jours: qu'ils le devoient savoir eux qui alloient incessamment à la Cour, & qu'ils pouvoient bien lui dire, s'ils le vouloient, d'où venoient les mépris qu'on faisoit paroître pour lui, & que ses Maîtres ne pourroient regarder que comme outrageans.

Le Chabandar repliqua que non-seulement on devoit avoir accordé de bonne grace le canon, mais qu'on devoit l'avoir délivré sur le champ, lors-qu'il avoit été demandé, & qu'ensuite il falloit attendre les éfets de la faveur du Roi. Sur cette ouverture l'Ambassadeur ne demeura pas muët, & l'on allégua beaucoup de choses de part & d'autre. Enfin Galen leur déclara qu'il vouloit le lendemain matin descendre vers le lieu où étoient les vaisseaux, pour mettre les ordres nécessaires afin-qu'on pût vendre & acheter.

Sur cette déclaration le Chabandar donna esperance que les lettres seroient traduites le lendemain matin, & qu'on auroit audience du jeune Roi. Après cela, la nuit étant déja beaucoup avancée, on se sépara.

Le 23. l'Ambassadeur se voiant ainsi arrêté par la mauvaise humeur de la Cour, voulut aller prendre l'air sur le soir, pour dissiper son chagrin, & pour éprouver ses forces. Il n'avoit pas quitté le logis depuis qu'il avoit eu audiencee, & il fit seller deux chevaux, afin de se promener. Il vit un Pagode, dans lequel il y avoit un tombeau bâti de brique en piramide, tout doré, & y étant entré, il le trouva soutenu par des piliers d'un beau vernis rouge, avec plusieurs ouvrages de relief dorez. Il y avoit du côté du Sud 3. grandes Idoles dorées, & 5. petites.

Le 24. comme on ne pouvoit avoir audien-

ce du vieux Roi, ni du jeune, on pria le Chabandar d'aller parler à la vieille Reine, & lui demander si elle vouloit donner audience à l'Ambassadeur, & recevoir les présens qu'il avoit à lui faire. Sur le midi il vint rendre reponce, & dit que la Reine étoit alors hors de la ville, dans une maison de plaisance, & qu'elle s'étoit déchargée des afaires d'Etat: que deplus elle savoit que le jeune Roi n'avoit pas encore reçu sa lettre, ni les présens qui lui étoient destinez, & qu'elle ne pouvoit non-plus prendre ceux qu'on lui ofroit, jusques-à-ce que le Roi eût reçu les siens.

Cependant le vieux Secretaire vint dire de la part du jeune Roi, que l'éléfant étoit prêt aussi-bien que les charettes, pour prendre la lettre & les présens: mais que ce Prince avoit une douleur de tête qui ne lui permettoit pas de donner audience. On s'aperçut alors que la Bogette de van Galen, où il y avoit 6 petites boites d'or, avoit été volée dans son bagage, qui étoit proche du lieu où il couchoit, de quoi le Chabandar & le Tonimne, à qui il s'en plaignit, parurent ne se mettre pas en peine.

Peu de tems après l'Entsie Assam vint de la part du jeune Roi, & dit qu'on avoit fait préparer tout pour recevoir la lettre avec les cérémonies requises; mais que le vieux Roi l'avoit défendu, & qu'il avoit voulu qu'on différât encore. Sur cet avis l'Ambassadeur parlant avec le Chabandar & le Tonimne leur dit, qu'il y avoit plusieurs jours qu'il attendoit pour avoir audience, & que puis-qu'il ne la pouvoit obtenir, il pourroit bien descendre & s'en aller à bord, d'où on le manderoit quand la Cour seroit d'humeur à le recevoir.

Es-

Enfin le Chabandar étant allé trouver le vieux Roi, lui demanda audience, & lui déclara en même tems que la bogette du Capitaine Facteur avoit été volée avec des boîtes d'or qui y étoient, & qu'il suplioit le Roi d'ordonner qu'on fît les diligences nécessaires pour découvrir le voleur. Au retour il déclara que le Roi ne vouloit point voir l'Ambassadeur, ni entendre parler de sa commission, & qu'il iroit le lendemain rendre visite à la Reine hors de la ville.

Après cette déclaration Galen alla voir le Chabandar, le Tonimne & l'Interprète, & lors qu'ils eurent conferé ensemble ils allérent chez l'Ambassadeur à qui le Chabandar dît que le lendemain, quand le Roi sortiroit de la ville, il pouvoit se trouver sur le chemin, parler lui même à ce Prince, & lui demander son aulience de congé. Hagenaar lui répondit qu'il avoit eu déja une fois audience, qu'il avoit rendu au Roi la lettre qui lui étoit adressée, & les présens qu'il lui avoit aportez : que selon ce qui se pratiquoit dans les Ambassades, il attendoit qu'on lui donnât encore audience : que si le Roi avoit quelque mauvaise satisfaction au sujet du canon qu'il vouloit éxiger, cela ne le regardoit pas : que c'étoit une afaire de la direction du Facteur & non de la sienne, & qu'il ne prétendoit pas faire des démarches préjudiciables à l'honneur de ses Maîtres.

Le Chabandar lui repliqua qu'on ne lui avoit rien proposé que ce qui se pratiquoit ordinairement à Camboie ; que telle étoit la coutume de la Cour & du païs. L'Ambassadeur lui dît que la reputation des ses Maîtres ne lui permettant pas de suivre une telle coutume, il par-

partiroit le lendemain sans congé ; & il partit éfectivement.

Le 29. étant à bord il se trouva mal. Cependant Galen, sans lui avoir donné aucun avis, descendit avec 2. pirogues du Roi, & avec le vieux Secretaire & un Nampra, afin de prendre la lettre pour le jeune Roi, & de conduire l'Ambassadeur à l'audience, à quoi il fut contraint de se résoudre en quelque mauvais état qu'il fût, & il se mit dans la plus grande pirogue.

Le Nampra reçut la lettre avec beaucoup de respect, & la mit dans un morceau d'étofe d'or de la Chine, puis sur une coupe d'or. Les pirogues aiant abordé à Camboie, on trouva sur le bord de la riviére un grand éléfant, sur lequel il y avoit une espèce de selle, ou de siége doré, où étoient assis 2. hommes qui reçurent la lettre sous un parasol. L'Ambassadeur, le Chabandar & le Tonimne, montérent chacun dans une charette tirée par 2. bœufs, & le cortége marcha vers le palais, au son des tambours, & avec quantité de gens qui alloient chantant.

Lors-qu'ils furent assez proche du palais ils descendirent des charettes, & s'étant mis sous un couvert de bambouc, Galen s'y rendit à cheval avec les presens. Après avoir attendu quelques momens, on leur vint dire de suivre l'éléfant qui portoit la lettre ; & les présens furent pris, & portez avec assez peu d'ordre, par des domestiques du païs, jusqu'à la porte de l'apartement du jeune Roi.

Un moment après aiant été apellez, ils passérent dans une galerie, où il y avoit 14. ou 15. Ockinas, avec des bogettes d'or à la main, & des Tonimnes avec des bogettes d'argent. A main

main droite, il y avoit un nombre de Nampras & d'autres Officiers. Quand ils se furent avancez, ils virent le jeune Roi qui parut assis sur un tapis de pié, entre 2. rideaux, comme si c'eût été par une fenêtre. Ils lui firent la révérence en mettant le genou à terre, & la lettre aiant été posée sur un tapis, avec beaucoup de cérémonie, elle fut ouverte, & lue tout-haut en Malais, puis traduite en langue de Camboie.

Le Roi la reçut avec beaucoup de civilité, & dit aux Hollandois qu'il étoit fort content de leur venuë; qu'il chérissoit le Capitaine Facteur comme s'il étoit son propre fils, & pour confirmer ce qu'il disoit, il leur fit présenter de l'arack & de la betelle, ce qui est là un des plus grands honneurs qu'on puisse faire. Ils eurent quelque entretien avec les Grands, & comme il étoit déja tard, ils se retirérent bien-tôt jusqu'à nouvel ordre, & allérent loger dans la maison du Chabandar.

Le 30 du même mois de Juin 1637. deux heures avant la brune, ils furent subitement mandez par le vieux Roi. Lors-qu'ils furent proche du Palais, suivis de 2. Trompettes & de 6. Mousquetaires, le Chabandar alla parler à un Ockina, & ils l'attendirent à l'entrée du palais, où 3. Portugais passérent devant eux sans les saluer.

Le Chabandar étant revenu entra dans le palais avec le Tonimne. Quelque tems après on vit venir un des bas Officiers apeller les Hollandois, & il les fit passer à côté de la salle, où il y avoit une multitude de gens assis à l'air. On les introduisit dans un cabinet où étoit le Roi avec des Ockinas, des Tonimnes, & le Chabandar.

l'Am-

L'Ambassadeur aiant fait la revérence, & s'étant assis, un Ockina lui demanda comment il se portoit, & combien de séjour pouvoit encore faire le vaisseau qui étoit destiné pour le Japon ? Après avoir répondu à cette question, il requit qu'on lui donnât la liberté de faire ses propositions, afin qu'il pût porter la réponce à ses Maîtres. Le Roi lui répondit qu'il vouloit envoier lui-même un de ses Conseillers à ses Maîtres; & demanda dans quel vaisseau il pourroit s'embarquer. L'Ambassadeur lui dit que la flûte *Warmont* le meneroit.

Ensuite il insista, & requit d'être reçu à faire ses propositions touchant les démêlez qui étoient entre le Capitaine Facteur & les Portugais qui le troubloient sans cesse; touchant le cuivre & le canon qui avoient été sauvez du yacht *Noortwyk*, qui avoit fait naufrage sur la côte; & enfin touchant une nouvelle maison qu'il demandoit permission de faire bâtir au-delà du Passer, de l'autre côté de la riviére pour y mettre les éfets de Compagnie, qui étoient fort mal dans la maison qu'on avoit.

Ces propositions surprirent le Roi. Il dit que si c'étoient là les intentions du S. Général & du Conseil des Hollandois des Indes, ils devoient en avoir fait mention dans leur lettre; qu'il avoit de la peine à croire que celui à qui il parloit lui eût été envoié par eux en Ambassade, & que les lettres qu'il avoit renduës lui eussent été données en propre main à Batavia.

L'Ambassadeur répondit que ce n'étoit pas la coutume des Hollandois de déclarer dans leurs lettres les sujets des Ambassades; qu'ils ne donnoient proprement que des lettres de créance; que les Ambassadeurs étoient chargez

gez de faire les propoſitions ; que les lettres qu'il avoit renduës lui avoient été miſes entre les mains en préſence de quelques-uns des Sujets du Roi, qui étoient venus avec lui de Batavia, & qui pouvoient en rendre témoignage.

Le Roi ſe plaignit de ce qu'on ne lui avoit pas fait voir 2. canons que le Général avoit envoiez, pour les lui vendre. L'Ambaſſadeur repliqua qu'on ne l'avoit pas refuſé, qu'on n'avoit fait que différer juſques-à-ce qu'il eût fait ſes propoſitions, & qu'il y eut reçu réponce, ainſi que le portoient ſes ordres. Le Roi ne fit pas ſeulement ſemblant d'écouter ce qu'il diſoit.

Enſuite l'Ockina lui fit dire par l'Interprète, de la part du Roi, que le Facteur, ou Tiſneha, avoit montré au Roi, longtems après le naufrage du *Noortwyk*, une lettre du Gouverneur de Taiovan, que ce Prince tenoit pour ſuppoſée : que les Officiers des vaiſſeaux de l'Ambaſſade avoient pris proche de Cinckechanes une navette Portugaiſe qui venoit de Macau, & qui étoit deſtinée pour Camboie, où il y avoit 2. piéces de canon de fonte, une chaine d'or & une chaiſe dorée, qu'on envoioit au Roi par preſent, & qu'on ne lui avoit rien reſtitué ; que c'étoit par cette raiſon qu'il retenoit les éfets qui avoient été ſauvez du naufrage.

L'Ambaſſadeur lui repliqua que tous ces faits là n'étoient pas véritables ; qu'il défioit qui que ce fût de prouver que ſes vaiſſeaux euſſent pris, ni même vû aucun bâtiment Portugais ſur leur route, & qu'on avoit fort-mal informé la Cour.

Cette conférence aiant été interrompuë par l'arrivée de 7. jeunes éléfans, qu'on amena devant

vant le Roi, elle ne se renoüa plus, & l'on ne fit plus mine de s'apercevoir que l'Ambassadeur fût là. L'Interprète lui dît qu'il pouvoit bien se retirer, & qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui que de prendre congé, ce qu'il fit par une profonde revérence, à quoi le Roi ne parut pas seulement prendre garde.

Pendant toutes ces négociations les Hollandois s'aperçurent que le Chabandar & le Tonimne usoient d'une profonde dissimulation, & qu'ils favorisoient secrétement les Portugais. Pleins de cette pensée, & des inquiétudes qu'elle leur causoit, ils s'en retournérent sur le soir dans leur logement.

Le 1. de Juillet 1637. Galen qui étoit allé aux vaisseaux, revint à Camboie, avec le Capitaine de la flûte *Warmont*, & ils y amenérent les principaux de ceux qui s'étoient sauvez du naufrage du *Noortwyk*. Ils y amenérent aussi un déserteur Hollandois, qui s'étoit caché parmi les Portugais. Mais une jonque, qui avoit pris une navette Portugaise où ce déserteur étoit, l'avoit ramené à Camboie, & l'avoit rendu aux Officiers.

Le Chabandar qui étoit allé le matin chez la vieille Reine, revint dire qu'elle étoit ivre, & qu'il lui importoit peu de recevoir des présens. Le même jour étant allé chez le vieux Roi, il dît qu'aiant su que l'Ambassadeur avoit une rechute, faute d'avoir pû trouver un remède qui se nomme Oubat, ce Prince lui promettoit de lui en envoier un dans un jour ou deux, & que s'il en étoit besoin pour sa santé, il pouvoit bien descendre vers ses vaisseaux; ce qu'il fit le lendemain.

Le 7. sur les 9. heures du matin il reçut un billet

let de van Galen, qui lui mandoit de revenir sans delai, avec 6. Mousquetaires & 2. Trompettes & de se rendre à Camboie, pour demander au vieux Roi la permission d'envoier le *Galeas*,& pour prendre en même tems congé de lui.

Sur les 2. heures après midi, étant arivé à Camboie, & aiant laissé passer la chaleur du Soleil, il alla, en compagnie de Galen, saluer le vieux Roi. Avant-que d'aller au palais il avoit reçu de la part du jeune Roi un présent de poules rôties & de fruits. Il fut suivi du Chabandar & de l'Interprète, comme à l'ordinaire, & il alla se placer auprès des Ockinas, à-côté du Chabandar.

Après avoit fait la revérence, il ofrit les présens qui furent regardez de travers. Ensuite aiant été un peu assis il demanda son congé, & la liberté de faire partir son vaisseau, puis-qu'il n'y avoit aucune négociation à faire sur les sujets qui l'avoient amené. Il demanda aussi si le Roi n'avoit rien à faire dire au Gouverneur Général, ou s'il ne souhaitoit point avoir quelque rareté de Taïovan, du Japon, ou de Batavia. Mais il ne lui fut rien repondu. Il prît donc son congé avec autant de respect que de mécontentement, & se retira dans son logis. L'Interprète qui étoit demeuré après lui, lui raporta que dès-qu'il étoit sorti, on avoit ôté les présens, & que depuis on n'avoit pas fait mention de lui; ce qui fit connoître qne le Roi étoit extrémement irrité.

Le 8. il se rendit à l'apartement du jeune Roi, où il y avoit aussi de grands éléfans, & un nombre passable de legers canons Le Chabandar passa devant l'hôtel d'Ockina Amurat, qui est le premier Oficier & le favori du jeune Roi.

Roi. Il fut conduit dans la place du Pitsaar, où parurent cet Ockina, sa femme & sa fille. Il demanda s'il pouvoit avoir audience du jeune Roi, pour prendre congé, & obtenir la permission de faire partir son vaisseau.

Ils entrérent en conference ensemble au sujet de la prise que les vaisseaux de l'Ambassadeur avoient faite d'une navette Portugaise. Celui-ci lui fit le récit comment la chose s'étoit passée. L'Ockina demanda pourquoi on l'avoit envoiée à Siam, & non-pas amenée à Camboie, & d'autres choses semblables.

Cependant l'Oficier qu'on avoit envoié pour demander audience, raporta que le jeune Roi ne la pouvoit donner ce jour-là. L'Ambassadeur continuant à se trouver indisposé, se retira & laissa van Galen, & le Commis Cracou, avec le Chabandar, pour soutenir le procès contre les Portugais.

Après midi il fut mandé, pour aller à l'audience du jeune Roi : mais lors-qu'il fut devant le même hôtel de l'Ockina, un matelot fort échausé de courir, vint lui dire qu'il étoit trop-tard & qu'il pouvoit s'en retourner. Peu après les autres amis, qui avoient été avertis de ce qui se passoit, se rendirent au logement de l'Ambassadeur, têmoignant avoir beaucoup de chagrin des rodomontades que les Portugais feroient, s'ils gagnoient leur procès, ainsi qu'il y avoit beaucoup d'aparence, parce-qu'ils osoient soutenir qu'ils avoient ofert de montrer un passeport du Roi, & que non-obstant cette ofre ils avoient été ataquez.

Sur le soir 2. hommes envoiez par l'Ockina Cicervong, vinrent parler au Chabandar & à Galen, sans apeller Hagenaar, quoi qu'il fût le

le Chef de l'Ambaſſade, & eurent conférence avec eux au ſujet des 2. piéces de canon. Ceux-ci ne ſachant comment faire, & voiant où leur préſomption les avoit conduits, & combien d'obſtacles elle avoit aporté au ſuccès de l'Ambaſſade, s'aviſérent alors de lui demander ſon avis.

Dans la délibération, il fut propoſé de delivrer au Roi les 2. canons par forme de prêt, juſques-à-ce qu'on eût reçû des ordres ſur ce point de la part du Général, & que la réſolution qu'on prenoit paroîtroit priſe dans les formes, & miſe par écrit. C'étoit une choſe qui avoit deu être faite depuis longtems; car elle nous auroit attiré la faveur de la Cour, & nous n'euſſions pas eſſuïé tous les rebuts à quoi nous fûmes expoſez. Pendant que nous étions ainſi à délibérer, les 2. Députez qui étoient venus parler à Galen & au Chabandar, ſe retirérent ſans attendre réponce, ce qui parut aſſez ſurprenant.

Le 9. l'Interprète étant allé chez l'Ockina Amurat, revint à grand'hate, & dit à l'Ambaſſadeur de ſe rendre promtement auprès du jeune Roi, & qu'il auroit audience. Cependant il vint auſſi un Huiſſier de la part du vieux Roi, dire au Teſneha, ou Capitaine Facteur, d'aller comparoître devant lui avec le Chabandar; ſi bien qu'il fallut que l'Ambaſſadeur attendît leur retour. Ce n'étoit que pour leur parler encore du canon qu'on les avoit mandez.

Ils allérent tous 3. enſemble chez l'Ockina, & lui recommandérent leur procès contre les Portugais, lui faiſant entendre qu'on lui feroit préſent d'un habit d'un beau drap fait à la Hollandoiſe, & il promit de leur être favorable.

Lors-

Lors-qu'ils eurent attendu leur audience jusqu'après midi, ils allérent s'asseoir sous une galerie, proche du Chabandar des Malais, où ils demeurérent jusqu'à une heure & demie avant Soleil couché, qu'ils furent introduits.

Quand ils furent entrez ils ofrirent leurs présens, & le Roi se montra en la même maniére qu'il avoit fait la premiére fois. L'Ambassadeur aiant demandé son congé & la liberté de faire partir son vaisseau, l'un & l'autre lui fut accordé: sur quoi il fit beaucoup de vœux pour le gouvernement & pour la conservation du Roi, le supliant d'être favorable aux gens de la Compagnie, & le Roi lui souhaita un heureux voiage.

Le 10. il se prépara pour son départ, en attendant le bâtiment de la Compagnie qui le devoit venir prendre pour le mener à bord. Le Nampra Manchyt, qui étoït un des favoris du Roi, & un autre encore du même ordre, vinrent alors le trouver, & lui dirent qu'ils vouloient descendre avec lui, pour visiter le canon. En éfet ils s'embarquérent ensemble & arrivérent sur le midi.

MAIS avant-que de continuer ce récit, il sera bon d'insérer ici une briéve description de l'état présent de Camboie, tant au regard du païs, que du gouvernement & du commerce.

„ Le canal de la riviére a trois brasses de pro-„ fondeur, fond de sable ferme: mais la marée „ y monte & descend de deux brasses.

„ La ville de Camboie est à 60. lieuës en re-„ montant la riviére, c'est-à-dire lieuës de Hol-„ lande. Elle est habitée par des Japonois, des „ Portugais, des Cochinchinois, & des Ma-„ lais.

„ lais. Toutes les maisons sont contiguës & le „ long d'une digue.

„ Une partie des gens de ces différentes na- „ tions y vont par la mousson du Sud, & s'en „ retournent par la mousson du Nord. Les „ autres s'y rendent par la mousson du Nord, „ & s'en retournent par la mousson du Sud. „ C'est un païs fertile, mais mal-peuplé. Il y a „ quantité de criques, de riviéres, d'eaux cou- „ rantes & dormantes, qui viennent d'un grand „ lac, ou d'une espèce de mer interne, qui en „ jette tant que non-seulement la riviére du Ja- „ pon qui est assez large, mais les riviéres de „ Matsiam & de Camboi, qui font des coudes „ vers l'Est, ne les peuvent souvent contenir.

„ En éfet, on voit quelquefois, au mois „ d'Août, qu'elles s'enflent en peu de jours, „ de 8, 9, & jusqu'à 12. piés, & qu'elles cou- „ vrent les terres qui sont le long de leurs bords, „ qui en paroissent entiérement inondées. „ Ainsi l'on peut les remonter encore au mois „ de Juin, mais difficilement au mois de Juil- „ let; & il n'est pas possible de les remonter au „ mois d'Août.

„ Les Portugais de Malacca y portent des toi- „ les, & y chargent du benjoin, de la gomme „ laque, de la cire, du ris, des bassins de „ cuivre, des poiles de fer de la Chine.

„ Le palais du Roi est entouré d'une cloison „ de bois. On y voit 15. ou 16. grands éléfans, „ dont chacun a son écurie particuliére, où il „ faut monter par 3. ou 4. marches.

„ Il y a beaucoup de canon de la Chine, & „ environ 24. canons Hollandois, venus des „ naufrages faits par les vaisseaux *Goa & Noort-* „ *wyk* sur la côte. Il y en a quelques-uns peints

„ de bleu sur des afûts: il y en a 4. sur des rouës
„ peints d'un très-beau vernis noir.

„ Ils sont plantez autour de la cloison & cou-
„ vers, avec leurs cuilliéres auprès d'eux, dont
„ quelques-unes sont d'argent; & avec leurs
„ écouvillons, leurs tirefoins; le tout propre &
„ écuré aussi-clair que si c'étoit de l'argent; je
„ croi que c'étoit du fer poli.

„ Le fils aîné du Roi, qui a été proclamé
„ Roi depuis quelques années, a pareillement
„ 10. ou 12. éléfans de diverses grandeurs; beau-
„ coup de canons de la Chine & des pierriers.
„ Ils peuvent mettre sur pié 20. à 30000. hom-
„ mes. Ils sont en guerre avec le Roi de Siam,
„ contre lequel ils se sont rebellez, & qui est
„ bien plus fort qu'eux sur terre.

„ Les Ockinas sont les Seigneurs de la Cour
„ & les Gouverneurs des places, villes, bourgs
„ & villages. Ils assistent aux assemblées &
„ aux conseils avec des bogettes d'or à la main,
„ qui sont une maniére de boîte, dans lesquel-
„ les il y a 2. ou 3. petites boîtes d'or, rem-
„ plies de cardamome & d'autres parfums,
„ dont ils se frotent les lévres, & une autre
„ remplie de chaux, avec des ciseaux pour pré-
„ parer le pinang.

„ Les Conseillers s'asseïent en demi-lune au-
„ tour du Roi, & les Tonimas, ou Tonimmes
„ sont derriére eux, aiant de semblables boget-
„ tes, qui ne sont que d'argent. Derriére ceux-
ci sont les personnes d'un moindre rang.

„ Quand l'Ambassadeur avoit salüé, il n'é-
„ toit pas reçu à s'asseoir devant les Ockinas,
„ il s'asséioit dans leur demi cercle, à 20. ou
„ 25. pas du Roi. Il faisoit faire ses propo-
„ sitions par son Interprète au Chabandar qui
„ les

„ les faisoit à l'Ockina, & l'Ockina les faisoit „ au Roi, à qui il ne parloit qu'après avoir „ mis ses mains sur la tête, par cérémonie: „ mais il n'ose jamais rien lui dire qui lui „ puisse déplaire.

„ Les Prêtres sont assis devant les Ockinas, „ tout-proche du Roi à qui ils parlent fort- „ familiérement. Ils sont rasez, & il ne leur „ paroît ni poil ni cheveux.

„ Ils ont un Pagode où l'on voit 3. grandes „ statuës dorées, & 5. plus petites: il est sou- „ tenu par des piliers de bois vernis, avec des „ reliefs dorez, & le pavé est couvert de nattes.

„ Lors-qu'un des principaux Prêtres est „ mort, on lui construit un monument de brique, „ qui est quarré par le bas, & qui en montant „ s'arrondit, & enfin se termine en poire, aiant „ 20. ou 25. piés de hauteur. D'ailleurs il est „ doré & poli assez grossiérement, & il peut du- „ rer beaucoup d'années.

„ Les procès & differens sont plaidez devant „ les Ockinas, qui en font leur raport au Roi; „ & ce qu'il régle est éxécuté, sans qu'aucune „ des parties ose s'en plaindre.

„ Celui qui faisoit la fonction de Résident „ de la Compagnie, étoit un fils adoptif de la „ vieille Reine, que le Roi nommoit Tisne- „ ha, & qui avoit été fait Nampra, ce qui „ n'est qu'un titre d'honneur, sans qu'il y ait „ aucun privilége ou avantage particulier qui „ y soit attaché. En éfet lors-que l'Ambassa- „ deur eut audience de cette Reine, il ne re- „ marqua pas qu'on eût plus d'égards pour ce „ Nampra que pour les autres gens de la Cour; „ puis que la Reine refusant les présens, & ne „ voulant pas répondre à l'Ambassadeur, son

„ intercession fut inutile, & quelques éforts „ qu'il fît, il ne put obtenir la moindre fa- „ veur. Ainsi l'honneur d'avoir été adopté & „ fait Nampra, ne lui donnoit pas un grand „ crédit à la Cour.

„ Ce Résident conseilla aux Hollandois de „ s'adresser au Chabandar des Japonois, qui é- „ toient là au nombre de 70. ou 80. familles, „ & qui sont comme des bandits qui n'osent re- „ tourner dans leur païs. Ces gens-là sont fort- „ bien dans l'esprit du Roi, parce-que son fils „ aîné s'étant révolté contre lui, & aiant voulu „ lui enlever la couronne, ils avoient pris le „ parti du pére, & s'étoient battus vaillam- „ ment pour lui. Cependant ils ne joüissent d'au- „ cun avantage que de la liberté du commerce, „ & ils envoient leurs marchandises à Quinam, „ d'où elles sont transportées au Japon par des „ barques de la Chine.

„ Pour faire dans ce Roïaume un commerce „ qui soit avantageux, il faut que la Compagnie „ tâche de l'enlever aux Portugais, & que pour „ cet éfet elle y envoie de grosses parties de toi- „ les, & qu'on entretienne des yachts qui croi- „ sent sans cesse sur leurs bâtimens, afin de les „ empêcher d'y aller.

„ Il est vrai que les habitans, de leur côté, „ font tout ce qu'ils peuvent pour tenir le Ré- „ sident de la Compagnie en sujettion. Ils veu- „ lent d'abord se nantir des toiles, & ne les „ paier, par la livraison des peaux tant de cerf „ que d'autres sortes, que lors-qu'ils les ont „ venduës, & qu'ils en ont retiré du pro- „ fit. Outre cela ils envoient à Quinam plus „ de 30000. de ces premiéres peaux, sans „ compter les autres; puis ils s'excusent de ce

„ qu'ils

„ qu'ils ne peuvent pas satisfaire aux clauses du „ contract que la Compagnie a fait avec eux, „ parce-que les Chinois ont trop tiré de marchandises; & ils prétendent qu'on doive être „ plus que satisfait des excuses qu'ils daignent „ faire. Ce qui les engage à en user ainsi est que „ les Chinois font monter le prix des peaux de „ 13. taïels jusqu'à 25. ou 26. & les autres „ marchandises à-proportion.

„ Comme nos gens sont obligez de loger à „ l'extrémité du quartier des Japonois, & d'y „ acheter des maisons de bambouc, les habitans, ni les Malais, & encore moins les rusés Chinois, n'osent y aller de jour rien acheter, par la crainte où ils sont des Japonois. „ Par cette raison l'Ambassadeur fit demander „ permission de bâtir une loge de l'autre côté „ de la riviére. Mais le Chabandar en aiant „ fait l'ouverture le Roi répondit que si le Général l'avoit désiré il en auroit faut mention „ dans ses lettres.

„ Si l'on pouvoit faire retirer les Portugais, „ il est certain qu'il se feroit un bon commerce dans ce païs-là. Je ne doute pas qu'en „ faisant un Traité avec le Roi & avec les „ Grands, on n'en tirât par an 80. à 100. mille peaux de cerf, & d'autres à proportion. „ On en tireroit aussi 100. picols de laque noire, qui est beaucoup de requête, à 10. taïels „ le picol, & quantité de peaux de boeuf, de „ buffle, & de cerf, propres pour le Japon, „ sur quoi l'on feroit un grand gain. On y trouveroit encore 3. à 400. picols de benjoin, à „ 17. ou 18. taïels le picol, dont une partie se „ débiteroit dans la Perse, & l'autre dans nôtre „ païs, & peut être dans des païs qui nous sont

„ sont encore inconnus, & qu'on découvrira „ ci-après. De nôtre côté, nous pourrions y „ porter, par an, pour 100 à 20000. livres de „ toiles, savoir des Caffa de Bengale, des Betilles rouges & de blanches, des assortimens „ de Serrasses, du fil de coton, & d'autres toi- „ les à-peu-près semblables; & l'on y feroit „ des profits considérables, qui monteroient „ depuis 40. jusqu'à 70. par cent.

„ On y trouve des vivres en abondance; sa- „ voir du bêtail, des pourceaux, des cabris, „ qu'on peut avoir à un prix raisonable; du gi- „ bier, des liévres, des chevreüils, des grues, „ des hérons, des poules &c. des fruits, com- „ me des limons, des oranges, des noix de co- „ cos, des mangas &c.

„ Ceux qui trafiquent à Quinam, chargent „ par an plus de 2000. Coïangs de ris pour y en- „ voier; 5. Coïangs faisant 4. lastes, & le „ Coïang se vendant 17. ou 18. taïels; sur quoi „ il y a beaucoup de profit à faire.

JE reprens maintenant la suite de ce Voiage. Le soir du 11. du même mois de Juillet 1637. nous mîmes à la voile, & descendîmes la riviére. Le 12. nous continuâmes à descendre en toüant. Cependant le Sr. van Galen étant venu à bord, on établit pour Maître Jaques Jacobsz d'Amsterdam, & Marcus pour Souscommis, quoi-que sous le bon plaisir du S. Koeckebaker, Président du comptoir du Japon. Ensuite Galen s'en retourna; & nous fîmes route.

Le 13. nous eûmes la vuë du bourg de Buomping, puis nous côtoïâmes le rivage de babord, navigeant sur 3. brasses & demie d'eau, par le travers de l'embouchure de la riviére de Lau, qui

qui s'y dégorge avec beaucoup d'impétuosité, de-même que celle deMatsiam se dégorge à stribord; afin de parer les dangereux bancs qui sont au milieu du canal, où cette premiére riviére fait un coude, & se divise en 3. bras.

Le Sous-commis Crackou se rendit à nôtre bord, pour faire aussi le voiage du Japon; & sur le minuit la chaloupe du *Noortwyk* nous vint joindre, pour nous piloter hors de la riviére du Japon. Lors que les dangers furent dépassez, nous serrâmes nos voiles, capéïant avec la miséne par le travers du vieux quartier des Japonois, où nous ancrâmes, suivant nos ordres, pour attendre les lettres que nous devions porter, & un Pilote lamaneur qui vint dès le même soir.

Le 16. nous fûmes, selon l'estime, à 20. ou 21. lieuës de Camboie. Le 17. nous passâmes proche de 5. petites isles, puis par le travers de la riviére de Lau, nous avançant vers l'enfoncement de la riviére du Japon, où la brune nous obligea de moüiller.

Le 18. après avoir levé l'ancre, il survint un orage qui nous contraignit d'entrer dans cette riviére, & d'y remoüiller sur 11. brasses. On envoia des gens à terre qui firent du bois.

Le 22. nous côtoïâmes l'isle de Ganisma, ou des Ecrevices, à une portée de mousquet, sur 3. brasses & demie à 4. & demie, fond de bonne tenuë, pendant l'espace de plus d'une lieuë & demie. Enfin comme nous fûmes hors de la riviére, le Lamaneur & la chaloupe s'en retournérent, & nous continuâmes nôtre route.

Le 23. nous vîmes les terres de Siompa. Sur le soir nous dépassâmes Pulo Cecir-da-terra; & le 29. l'isle d'Ainam.

Le 2. d'Août 1637. étant par les 83. degrés 2. minutes, nous eûmes la vuë des côtes de la Chine, que nous crûmes être l'isle de Lamoa. Le 4. nous découvrimes Onckoa sur les côtes du continent de la Chine, & quantité de pêcheurs en mer; puis après midi la côte de l'isle Formose.

Le 16. on découvrit encore des terres de dessus les hunes, & l'on crut que c'étoit l'isle de Cosacki. Sur le midi on vit une petite montagne, qu'on crut être celle de S. Clara, qui nous demeuroit à 8. lieuës au Sud-est, & l'isle de Cosacki, qui est assez longue, nous demeuroit à 4. lieuës, à l'Est-quart-de-nord-est. Vers le soir on vit Maxûma, qui nous demeuroit à 7. lieuës au Sud quart-de-sud-oüest.

Le 17. on ne trouva point de fond, & l'on vit des terres qui étoient inconnuës. Le Pilote soutint que pendant la nuit la force des courans nous avoit jettez dans le golfe d'Arima. Peu après étant par la hauteur des 32 degrés 15. minutes, on reconnut que les collines qu'on avoit prises pour les terres du golfe d'Arima, étoient les isles de Gothoo.

Le 21. nous dépassâmes le Dopper-hoetjen, laissant à stribord l'isle de Croxima. Nous allâmes jettre l'ancre au côté méridional de la baie de Coutechie sur 23. brasses, & tirâmes 2. coups. Peu de tems après, le S. Président & le Commis Elserack s'étant rendus à nôtre bord, dirent que c'étoit le septiéme vaisseau qui avoit là terri. Les autres étoient l'*Ackerslot*, l'*Amsterdam*, le *Grol*, le *Santvoort*, le *Petten*, l'*Otter*, & le *Galeas* que nous montions.

Ils nous raportérent aussi que le S. Général van Diemen avoit pris par assaut, dans l'isle d'Amboine, le fort de Lucello qui étoit occupé

cupé par des habitans rebelles, & qu'il n'y avoit perdu que peu de monde: qu'il y avoit trouvé plus de 25000. livres de clou de girofle, qui avoit été distribué pour butin aux soldats.

A l'égard du Japon, ils nous aprirent que le Seigneur de Firando étoit mort à Jedo, & que l'Empereur étoit incommodé, de-sorte que tout étoit en desordre à la Cour. Cependant les Bonjoies vinrent à bord, pour visiter la cargaison, & compter les gens qui y étoient. Ensuite nous remîmes à la voile, & allâmes jetter l'ancre proche de la loge.

Le 24. le vaisseau étant déchargé, on reçut des lettres de Hollande, & l'on aprît que l'année précédente la flûte *le Cigne*, en retournant du Japon, avoit fait naufrage sur des rochers par non-vuë; mais qu'on avoit sauvé à Piscadores 160. cofres remplis d'argent.

Le 25. le Président nous dît qu'il étoit venu à Nanguesacque 6. galiotes de Macau richement chargées, entre-autres de 900. picols de soies de Tonquin, de 400. picols de Bogghe, de 450. picols de soies blanches de la Chine, & d'une infinité de très-belles étofes de soie. Il y avoit aussi quatre navires Anglois, chargez de marchandises d'Angleterre, sous la conduite de l'Amiral Woddel, à qui l'on n'avoit pas voulu permettre de terrir à Macau, & qui étoient venus au Japon, où ils étoient encore à l'ancre n'aiant pû non-plus obtenir la liberté de mettre du monde à terre.

Il nous aprît en même tems la nouvelle de l'emprisonnement d'un Prêtre Catolique-Romain, que les Japonois avoient beaucoup cherché l'année précédente, & qu'ils avoient enfin découvert, avec 26. ou 17. femmes à

qui il avoit fait embrasser sa Religion. Il fut brûlé bien-tôt-après, & les femmes furent penduës par les piés.

Le 27. le Président aiant fait assembler le Conseil, on y ouvrit une lettre qui avoit été envoiée par un exprès de la part des Oficiers de l'Empereur à Nanguesacque, qui portoit qu'il avoit là terri une jonque venant de Quinam, qui étoit presque lége: que les Chinois qui la navigeoient avoient été pris pour des pirates, & mis à la question: qu'ils avoient déclaré qu'un navire Hollandois avoit pris la jonque vers les isles de Macau, & qu'ils en avoient enlevé la cargaison.

Cependant il n'y avoit là personne qui eût connoissance de cet incident. Mais enfin on sut du Commis Tongerloo, qui avoit relâché avec la flûte *l'Impératrice* à Taiovan, & qui depuis avoit passé sur le *Rarop*, qu'il avoit oui dire que cette flûte avoit pris une jonque entre ces isles: qu'on en avoit enlevé une partie des Chinois, & qu'on y avoit mis 12. matelots: qu'on avoit emmené la prise jusqu'à l'isle Pehou, où aïant reçu des éclaircissemens par le navire *Egmondt*, on en avoit retiré les Hollandois, on y avoit remené les Chinois, & on avoit relâché le bâtiment.

Sur cet avis, on conclut qu'aparemment c'étoit la même jonque, & il fut arrêté que puisqu'on n'avoit présent aucun des vaisseaux qui avoient vû l'action, pour déclarer si la jonque dont il s'agissoit étoit celle qui avoit été prise par la flûte, & qu'on n'en avoit aucune certitude, on nieroit hardiment le fait. Ainsi l'Envoié de Nanguesacque aiant été introduit dans le Conseil, Caron lui dît qu'aucun des Hollandois

dois qui étoient là, n'avoit connoissance de cette afaire, & qu'ils en étoient tous innocens. Le Japonois promit d'en faire son râport.

Le 4. de Septembre 1637. le Maître étant revenu de Firando, nous fit le détail du Bom, ou des funérailles du Seigneur du lieu, qui consistérent en ce qu'on brûla quelques-uns des membres de son corps avec ses cheveux, & l'on mît les cendres, sous des tombes de pierre qui étoient debout. La cérémonie avoit été faite par un des principaux Religieux Japonois, qui étoit venu exprès de Méaco.

Le 1. d'Octobre, le premier Commis van Sanen fut envoié dans cette derniére ville, pour retirer 200. cofres d'argent, chacun de 1000. taïels, ou 2700. livres, qui étoient là en dépôt à un & demi ou 2. pour cent, dont on avoit une reconnoissance; parce-qu'on prévoioit qu'on n'en pourroit pas avoir une sufisante provision pour les vaisseaux lors-qu'ils partiroient.

On aprît de Nanguesacque que le Pancado ordinaire de la soie des Portugais, n'avoit été vendu que 240. taïels; ce qui causeroit beaucoup de préjudice à la Compagnie si elle étoit obligée de se régler sur ce pié-là. Leurs manufactures, dont la quantité étoit si considérable, ne leur aportérent pas non plus beaucoup de profit. On sut encore que 2. Prêtres, dont l'un étoit François, & l'autre Biscaien, étant allez par les Manilles à la Chine, avoient été découvers, & pendus par les piés, jusques à-ce que mort s'en fût ensuivie: qu'ils avoient parlé hardiment devant les Oficiers de l'Empereur au sujet de leur mission, & dît qu'ils persévéreroient à instruire les gens dans leur doctrine, par où ils avoient bien-plus aporté d'obstacle à l'avan-

cement de leur Religion, qu'ils ne lui avoient procuré d'avantages dans le tems qu'ils l'avoient prêchée: qu'il y avoit là 3. ou 4. des meilleurs Marchands de Macaſſar, qui étant accuſez de leur avoir fourni de l'argent, ſe trouvoient en grand peine, & ne ſavoient comment ſe tirer d'afaire.

Le 6. on eut nouvelles que le Commis van Sanen, allant à Méacó, avoit marché par terre ſans ordre, & paſſé proche de Crats; & qu'il avoit été arrêté à Fagatta. On prît des lettres de recommandation des Oficiers de Firando, & on les lui envoia par un exprès, afin-qu'il pût obtenir ſa liberté.

Le 7. on aſſembla le Conſeil, où on lut les derniéres lettres du Gouverneur de Taïovan qui marquoient le beſoin extrême qu'il avoit d'argent, & qu'il étoit obligé d'en prendre des Chinois à 3. pour 100. par mois. Il fut réſolu d'en emprunter 400. cofres pour ſix mois, ou 200. pour un an, à 24. pour cent, & d'y ajoûter des marchandiſes juſqu'au concurrent de 17. ou 18. tonnes d'or, afin de les lui envoier.

Le 15. nous ſûmes qu'on traverſoit beaucoup les Portugais, & qu'on avoit emporté à terre les gouvernails & les vergues de leurs galiotes; ce qui fit qu'on n'oſa rien entreprendre dans le négoce de la Compagnie, de-peur d'y trouver auſſi des obſtacles.

Le 1. de Novembre 1637. le Préſident étant revenu de Nangueſacque, dît qu'il avoit vû éxécuter un homme, pour avoir fait un médiocre larcin. On lui avoit mis au cou une corde à nœud coulant, qu'on avoit attachée à un bambouc, ou roſeau, aſſez mince, & on lui avoit mis deux pareilles cordes aux mains que deux per-

ſonnes

sonnes lui tenoient tenduës. En cet état le bourreau, avec une hache qu'il tenoit dans sa main, l'avoit fendu en 2. de l'épaule droite par l'épine du dos jusques au bas du côté gauche, si-bien que le corps s'étoit entiérement séparé, & ne tenoit plus du tout que par quelques morceaux de chair; ce qui faisoit un objet très-afreux.

Le 3. le Conseil s'assembla pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire au sujet des ouvertures qui avoient été faites à Garon par le Thesidonne. Cet Oficier avoit déclaré que l'Empereur irrité de ce que les Castillans faisoient passer sans cesse des Prêtres des Manilles au Japon, avoit résolu d'envoier ataquer ces isles, de les leur enlever, & de ruiner leurs villes. Il avoit ajoûté qu'il croïoit que les Hollandois feroient bien de lui ofrir 4. vaisseaux pour l'année prochaine, tant afin de transporter les troupes Japonoises, que pour tenir la ville de Manille assiégée par mer, & livrer un combat naval, s'il y en avoit ocasion.

Comme cette entreprise, si elle eût pû réüssir, auroit aporté de grands avantages aux Hollandois, à qui tout le commerce de la Chine seroit aparemment tombé entre les mains, & qu'ils auroient pû se rendre maîtres de toutes les Moluques, & s'aquérir beaucoup de crédit auprès de l'Empereur, on fut d'avis de lui faire ofre de 4. vaisseaux & de 2. yachts.

Le 6. il fut résolu de faire partir pour Taïovan les navires *Amsterdam*, *Rarop*, *Oost-cappel*, *le Pigeon;* & le yacht *Grol*, & le navire *Galeas* pour Batavia.

Le 8. on sut que 6. galiotes des Portugais avoient fait voiles le 6. pour aller à Macau, où elles portoient 2600. cofres d'argent, c'est-

à-dire environ 80. tonnes d'or; fond encore très-considérable pour la mauvaise vente qu'ils avoient faite.

Le 10. les assortimens de soie de la Chine furent vendus 252. taïels le Pancado, l'un portant l'autre, ce qui étoit 14. taïels par picol moins que l'année précédente. Le même jour le Commis Hagenaar reçut ordre de passer à bord de la flûte *Rarop*, & dès la fin de la nuit suivante, il se rendit à Coutchie, où il moüilla le 12, à 9. heures du matin, sur 15. brasses.

Le 17. le Commis van Sanen revint de Méaco, & amena 200. cofres d'argent qu'il y avoit empruntez pour 6. mois, suivant ses ordres, à 2. pour cent par mois.

Le 20. tout le monde se rendit à bord, & l'on chargea sur chacun des vaisseaux *Amsterdam*, *Rarop*, & *Oost cappel*, 100. cofres d'argent, & 150. sur le quatriême nommé le *Pigeon*, chaque cofre étant de 2700 livres.

Le 23. avant jour, l'*Amsterdam* comme Amiril, aiant tiré le coup le partance, nous prîmes nôtre cours au Sud-sud-oüest, le long de la côte de Firando, & traversâmes entre cette isle & celle de Gothoo. Pendant le 2me quart nous dépassâmes les rochers de Miaxuma, & courûmes par le Sud-ouest sur la côte de la Chine. Le 28. nous eûmes la vuë de l'isle Formose.

Le 29. nous reconnûmes la redoute de Wankan, pnis nous déchûmes une petite lieuë sous le vent du fort Zélande, où nous moüillâmes l'ancre sur 8. brasses. Vers le soir on vit venir à bord une chaloupe de Taïovan, qui s'en retourna bien-tôt après.

Le 30. nous entrâmes dans le port, & le Commis Smit nous vint demander 100 cofres d'ar-

d'argent, que le Fiscal van Alphen fit mener à terre. Nous aprîmes que le Gouvernenr van den Burch, étoit allé avec 2. ou 3. jonques vers la partie méridionale de l'isle, où quelques habitans avoient tué leur Commandant, de quoi on vouloit faire une punition exemplaire. Sur le soir nous vîmes monter le feu d'un grand embrasement.

Le 2. de Décembre, le Commis Hagenaar étant allé à terre, afin de rendre au Gouverneur van den Burch les lettres qu'il avoit pour lui, il vit encore le même feu. C'étoit la vieille loge de la Compagnie qui brûloit avec une autre maison de bambouc, pleine de porcelaines, en quoi on fit une grosse perte, aussibien qu'en poivre, en sucre, en gingembre confit &c. car elle monta jusqu'à 150000. livres.

Le 11. Hagenaar, qui aiant été longtems incommodé se trouvoit encore plus mal, présenta sa Requête à ce qu'il lui fût permis de s'embarquer dans l'*Amsterdam*, comme passager, pour s'en retourner à Batavia; ce qui lui fut accordé, & le 13. le vaisseau mît à la voile.

Le 17. on eut la vuë de l'isle d'Ainam; le 19. de celle de Pulo Cataon; le 21. d'Avarelle Falso, de Chiampa, & en suite de Pulo Cecir da-terra; le 26. des isles qui sont au Sud de Lingan, de Pulo Tonpon, & l'on passa sous la Ligne équinoxiale, les courans portant au Nord avec rapidité.

Le 27. on vit le mont Monapin, l'isle de Banca, & celle de Sumatra. Le 29. on dépassa Pulo Dua, & l'on vit de dessus les hunes à stribord le banc des Brasseurs, qu'on croioit être à babord, étant marqué dans les cartes à une demi-lieuë de distance de l'endroit où il est.

Le

Le 30. sur les 2. heures après midi, on moüilla l'ancre à la rade de Bantam. Lorsqu'on fut à terre Hagenaar aiant apris que le même vaisseau *Amsterdam*, devoit incessamment reprendre la route de Hollande, requit d'y être aussi renvoié, & l'on differa jusqu'au lendemain à lui rendre réponce.

Le 31. il acompagna le Fiscal qui alloit à bord, afin d'obtenir permission de décharger ce qui lui apartenoit, savoir un cofre où il y avoit des étofes de soie; 13. ou 14. petites caisses de porcelaines qui apartenoient en commun à 4. personnes; un picol & demi de benjoin, & encore 2. petites canastres; qu'il avoit eues en partie par present, & en partie pour sa part du pillage d'une prise qu'on avoit faite, aussi-bien qu'une boîte de camfre.

Mais en débarquant on lui confisqua tout. Cependant après avoir dîné avec le Général, il lui relâcha le cofre d'étofes de soie. A l'égard des porcelaines, il fut ordonné que le Fiscal en retiendroit 6. caisses, & tout le benjoin fut perdu. C'est ainsi que finit l'an 1637 qui fut une année où il eut matiére à éxercer sa patience.

Le 1. de Janvier 1638. il fut établi premier Commis de l'*Amsterdam*. Le 2. aiant accommodé toutes ses afaires avec le Fiscal, il fit mener ses hardes à bord, où il trouva le Sr. Caen, qui faisoit passer l'équipage en revuë.

Le 23. après avoir fait les adieux, & reçû tous les ordres, Hagenaar, le Fiscal Welsing, van den Broeck, & Pierre Maerlandt, se rendirent à bord, pour mettre à la voile de nuit, lors que le vent de terre seroit levé. La flûte qui les avoit menez, & le yacht *Petten* qui l'accompagnoit, devant remener le Fiscal & sa compagnie à terre.

Quand

Quand la derniére revuë fut faite, l'équipage de l'*Amsterdam* se trouva être de 120. hommes, outre lesquels il y avoit 3. jeunes garçons qui s'étoient cachez dans la fosse aux cables. On déclara de la part des Sieurs Directeurs qu'il falloit aller faire le tour de l'Angleterre, & qu'en cette considération l'on feroit present à chacun de 3. mois de gages. Après cela le Fiscal quitta le bord pour s'en retourner.

Le 5. on éprouva que le vaisseau étoit trop chargé, & qu'il portoit mal la voile: car étant battu d'une travade il cargua beaucoup, desorte qu'il en fallut changer l'arrimage.

Le 11. nous dépassâmes l'isle du Prince, & prîmes le large, courant au Sud-sud-ouest, par un vent de Nord-nord-ouest.

Le 6. d'Avril, nous mouillâmes l'ancre dans la baie de l'Eglise de l'isle de Sainte Héléne, où nous rencontrâmes le Sr. Gouverneur Gysels, qui s'en retournoit aussi en Hollande, avec 5. vaisseaux qui étoient sous son commandement, & qui avoient relâché à cette isle dès le 1. du mois.

Le 16. le *Middelbourg*, qui avoit fait voiles du détroit de la Sonde deux jours après l'*Amsterdam*, vint mouiller dans la même baie. Le 20. il y vint aussi un vaisseau Anglois, commandé par M. Bartssen, qui avoit fait voiles de Bantam.

Le 25. nous remîmes tous à la voile, laissant là l'Anglois qui vouloit y séjourner encore quelques jours.

Le 3. de Juillet 1638. nous reconnûmes le bout méridional de Hitlandt, & découvrîmes 4. voiles, auxquelles aiant raisonné nous trouvâmes que c'étoit 4. vaisseaux de convoi, envoiez

voiez par les Sieurs Directeurs. Ils nous fournirent plusieurs rafraîchissemens dont nous avions besoin. Ensuite le Conseil s'étant assemblé, il fut résolu que nous irions tous de flote, & que les 4. principaux vaisseaux de convoi, s'il n'en venoit pas davantage, escorteroient le *Middelbourg* en Zélande, & *la Cour de Hollande* dans la Meuse; & que ceux qui devoient aller au Texel, iroient passer entre les flibots qui pêchoient le harang, afin d'être mieux en état de repousser les capres de Dunquerque, s'ils venoient à paroître.

Le 15. les deux vaisseaux de Zélande & de la Meuse s'étant séparez, les autres continuérent leur route vers le Texel, où ils terrirent heureusement le 16. du même mois.

Fin de la premiére partie du Tome Cinquime.



R E-

RECUEIL
DES VOIAGES
Qui ont servi à l'établissement & aux progrès
DE LA
COMPAGNIE
DES INDES
ORIENTALES,
Formée dans les
PROVINCES-UNIES DES PAÏS-BAS.
TOME CINQUIEME.
Seconde Partie.
Seconde Edition reveue par l'Autheur
& considérablement augmentée.



A AMSTERDAM,
Aux dépens d'ETIENNE ROGER,
Marchand Libraire, chez qui l'on trouve un asortiment general de Musique.
M. DCCXVI.

SUITE DU VOIAGE DE HENRI HAGENAAR, AUX INDES ORIENTALES.

Description de l'Empire du Japon, faite par François Caron, Directeur pour la Compagnie dans ce païs-là ; & augmentée de quelques remarques de Henri Hagenaar.

LE JAPON, ou Japan, que ses habitans nomment Nippon, est regardé comme une isle, ou comme plusieurs isles qui forment un même Empire, quoi-que la chose ne soit pas-bien certaine. Car les Japonois mêmes ignorent ce qui en est à l'égard de la principale de ces isles. Selon les enquêtes éxactes que j'en ai faites, je trouve que de la Province de Quanto, où sont les principaux domaines & revenus de l'Empereur, & sa ville capitale de Jedo, on fait encore 27. journées de chemin au Nord-est, tirant un peu vers l'Est, avant-que de rencontrer la derniére pointe du païs nommé Tsunga, qui confine à la mer.

Là on passe une eau qui a peut-être 11. lieuës de large, puis l'on trouve le païs de Jesso, ou Sesso, où il y a quantité de très-belles fourrures, & qui est fort-désert, montueux, & peu fréquenté. Il est si-grand que bien-que les Japonois y aïent pénétré fort-avant, ils n'en ont point encore trouvé le bout, & n'ont pû savoir certainement jusqu'où il s'étend. Il est arrivé même plusieurs fois, pendant les voiages qu'ils y ont faits, que les vivres leur ont manqué, & que c'étoit ce qui les obligeoit de s'en retourner.

Ce n'eſt pas qu'on n'eût pû pourvoir à cet inconvénient. Mais les raports de ceux qui y ont été envoiez, n'ont pas donné envie à l'Empereur de s'engager à de nouvelles tentatives. Car ils ont dit que c'étoit un pais fauvage, qui n'eſt preſque pas peuplé, & que dans les endroits où il l'eſt, les habitans ſont tout-velus, & ont les cheveux longs & la barbe longue; qu'ils ſont brutaux comme les Chinois, reſſemblant plus à des bêtes ſauvages qu'à des hommes.

Afin donc de faire voir qu'il eſt encore incertain ſi le Japon eſt une iſle, il faut remarquer que cette eau qui s'étend de Tſunga à Seſſo & au Japon, ſe trouve terminée par de grandes montagnes, & par des pais déſerts qui ſont vers la province d'Ochio; & que ce n'eſt que pour ne pas aller par des chemins extrémement longs, & aparemment impraticables, ou dumoins extrémement difficiles, qu'on a pris juſqu'à preſent la voie de l'eau; & qu'on paſſe dans des barques de Tſunga à Seſſo.

Les deux grandes iſles nommées Chickock & Saickock, ſont gouvernées par des Rois, & par de grands Seigneurs. Chickock l'eſt par un Roi & par 3. Seigneurs. Saickock qui eſt plus grande, contient auſſi une province particuliére, qui ſe nomme Fiſen, & qui eſt tenuë pour la plus petite de toutes celles de l'Empire.

Le grand pais à qui nous avons donné proprement le nom de Japon, Japan, ou Nippon, eſt tout-proche de ces deux principales iſles, & s'étend juſqu'au pais de Seſſo, dont l'étenduë, ainſi que nous l'avons déja dit, n'eſt pas encore connuë. L'Empire eſt diviſé en 7. provinces, ſavoir Saickock, Chickock, Jamaiſoirt, Jetſingo, Jetſigen, Quanto, & Ochio. Ces provin-

vinces, leurs villes, & leurs forteresses, sont distribuées à plusieurs Rois & Seigneurs qui les régissent, & qui en lèvent les revenus, dont ils envoient à l'Empereur ce qui leur a été ordonné lors-qu'ils y ont été établis.

Ces revenus, qui se consomment premiérement pour l'entretien de l'Empereur, du Roi son fils & de sa maison, montent à 4000000. Cockiens par an, le Cockien, faisant dix livres Carolus dans les Pais-bas; secondement 5000000. Cockiens, pour l'entretien des soldats qui sont tous Gentishommes, chacun recevant des gages selon le degré où il est. Ainsi il se dépense par an 28345000. Cockiens, ce qui fait argent de Hollande 283450000. Les Seigneuries, terres & domaines que l'Empereur distribuë aux Rois, Seigneurs, & Gentishommes, raportent ordinairement 19185000. Cockiens; mais soit qu'ils en tirent plus ou moins, il faut toûjours qu'ils paient la somme dont ils ont été chargez, lors-qu'ils y ont été établis.

Ce Monarque prend le titre d'Empereur, par raport aux Rois & Seigneurs qui relèvent de lui. Car il est leur Souverain Maître, & tous les domaines de l'Empire lui apartiennent en propriété, de quoi j'ai vû assez de preuves pendant le séjour que j'y ai fait, par les éxils où il a envoié des Rois & des Seigneurs, soit dans des isles, ou ailleurs, pour des fautes très-legéres Il en a fait punir d'autres de mort, & a donné les terres, les revenus, & les richesses qu'ils possédoient à ceux qu'il croioit qui les méritoient mieux.

La ville Impériale de Jedo, est fort grande. Le palais, ou la forteresse, a bien une lieuë & demie de tour. Il est environné de 3. fossez fort-

pro-

profonds, revêtus de pierre de chaque côté, avec plusieurs angles, & d'autres figures qui ne nous sont pas communes. Le premier fossé communique avec les autres par des ponts & par des portes: le second communique tout-de-même avec le troisiéme; & par d'autres endroits le troisiéme communique avec le second & avec le premier. Enfin il y a tant d'ouvrages qui entrent les uns dans les autres, & qui sont comme entrelassez, que ceux qui ne sont pas accoutumez à en voir de semblables, n'y peuvent rien comprendre.

Daus l'espace de 2. ou 300. pas on passe par 8. ou 9. portes, où l'on ne va pas droit de l'une à l'autre; mais elles sont posées comme en équerre, ouvrant les unes à la gauche, les autres à la droite; & entre chaque porte il y a un grand espace. Ensuite on passe sur un endroit élevé, où l'on monte par des degrés de pierre, & qui est entouré de hautes murailles; puis on descend & l'on trouve d'autres grandes places, où l'on peut ranger des régimens entiers en ordre de bataille.

Les ruës sont extrémement larges, & l'on en voit plusieurs où il y a de chaque côté de magnifiques palais pour les Seigneurs. Les portes sont garnies des deux côtés de bandes de fer pour les renforcer. Ces bandes se croisent, & sont passées en treillis, & atachées avec des chevilles de fer. A l'entrée de chaque porte il y a un gros bâtiment comme une salle, où, en cas de besoin, 2. ou 300. hommes se peuvent ranger pour se défendre.

C'est au-dedans de la derniére enceinte de cette forteresse qu'est le palais de l'Empereur, qui consiste en quantité de grands apartemens,

avec des bocages auprès, qu'on y a plantez, & qui semblent y être venus naturellement. Il y a des viviers, de petites riviéres, de belles cours, des carriéres, des manéges, des jardins, & quantité d'apartemens particuliers pour des femmes.

Dans la seconde enceinte sont les palais des Princes du Sang & des principaux Conseillers. Dans la troisiéme, ou-bien la premiére en entrant, sont les palais des principaux Rois & Seigneurs du Japon, qui sont tout dorez & superbement ornez. Au-dehors de cette troisiéme enceinte sont les hôtels & maisons des moindres Seigneurs, dont les bâtimens sont plus ou moins considérables à proportion du pouvoir de ceux qui les possédent. Enfin ce prodigieux palais, considéré tout-ensemble, paroît assurément & dedans & dehors comme une montagne dorée. Car chacun des Seigneurs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, fait tous ses éforts pour embellir son hôtel, afin d'embellir le palais en général, par complaisance pour l'Empereur qui têmoigne le désirer.

C'est dans ces hôtels que demeurent les femmes légitimes & les enfans de ces Seigneurs, afin qu'ils soient toûjours sous les yeux de la Cour Impériale, comme des ôtages de leur fidélité. Ainsi ce prodigieux palais, qui a autant d'étenduë qu'une grande ville, est toûjours rempli d'une multitude de grands Seigneurs, qui ne marchent qu'avec de gros trains de Gentilshommes, de valets, de chevaux, de palanquins; de-sorte que les ruës, quelque grandes qu'elles soient, sont souvent trop étroites pour de tels cortéges.

L'Empereur sort quelquefois à cheval, quel-

quefois dans un palanquin ouvert, & il eſt ordinairement accompagné de quelques Seigneurs, qu'on nomme les Seigneurs de la compagnie de S. M. Ils ſont tous d'entre les principaux & les plus riches; mais ils ne poſſédent ni domaines, ni autres charges que celle d'être toûjours auprès de la perſonne de ce Monarque. Cependant il faut qu'ils excellent chacun en quelque qualité particuliére. Les uns ſont Muſiciens, les autres Médecins, les autres Joüeurs d'inſtrumens, les autres habiles Ecrivains, les autres Peintres, les autres Orateurs &c.

Après eux marche la premiére compagnie des Gardes du corps, qui eſt auſſi compoſée des principaux Seigneurs, Rois, & Princes fils d'Empereurs & de concubines, qui par-conſéquent ne peuvent ſuccéder à la couronne, & avec eux leurs fréres, couſins & autres parens; leſquels Princes bâtards ſont en grand nombre, ainſi qu'on le peut bien conclure du grand nombre de concubines qu'ont les Empereurs, de quoi je parlerai ci-après. Un des Oncles de l'Empereur, qui eſt Roi de Mito, & qui eſt âgé de 54. ans, a autant de fils que d'années, ſans compter les filles, dont le nombre eſt inconnu aux gens du commun.

Enſuite marche une partie de la ſeconde compagnie; & comme elle eſt compoſée de pluſieurs mille hommes, le Colonel, les autres Commandans & une partie des Gardes, ſont à une portée de canon devant l'Empereur, & le reſte eſt derriére à la même diſtance.

Quelque extraordinaire que ſoit le nombre des ſoldats que ce Monarque entretient, il n'y a pourtant parmi eux que des gens choiſis, & l'on n'y en reçoit que de bien-faits, qui ont

ont un air délibéré, qui savent bien se servir des armes, & qui ont même quelque étude. C'est ce qui paroît assez lors qu'il sort de son palais; car on voit une multitude surprenante de gens de belle taille, tous vêtus d'étofes de soie noire, le devancer à pié & à cheval, le suivre, & marcher à ses côtés; & leur marche se fait dans un fort grand ordre, par rangs, sans qu'aucun s'écarte le moins du monde.

Cependant cette infinité de gens observe un silence merveilleux: on ne les entend pas proférer une seule parole: il ne se fait aucun bruit ni de la part de ceux qui marchent & qui environnent le palanquin du Monarque, ni de la part de ceux qui se trouvent dans les ruës, ou au passage; si-bien qu'on ne s'aperçoit qu'il passe une si grosse troupe de gens que par le bruit qu'eux & leurs chevaux font en marchant.

D'ailleurs, comme on fait donner avis de sa marche quelque tems auparavant, toutes les ruës où il doit passer se trouvent nétoiées, & parsemées de sable. Toutes les portes des maisons demeurent ouvertes: personne n'oseroit s'y tenir debout, ni dans les boutiques, ni être aux fenêtres pour regarder: il faut que chacun se retire au-dedans de la maison, ou que ceux qui veulent voir l'Empereur, se tiennent à genoux devant leur porte, sur des nattes.

Lors-que ce Monarque veut aller à Miaco, ce qui arrive peut-être une fois, en 5. 6. ou 7. ans, pour rendre visite au Daïro, qui est le véritable héritier de la Couronne du Japon, & qui a été autrefois Empereur, on travaille un an auparavant aux préparatifs de ce voiage, & à l'ordonnance des cérémonies. On régle combien il y aura de gens, & quels ils seront, quels

jours du mois chaque Seigneur marchera, afin-que les ruës & les chemins les puissent contenir eux & leur suite.

Ainsi la moitié des Seigneurs devance tour-à-tour de quelques jours; puis le Monarque marche accompagné de quelques-uns des Cônseillers d'Etat; & les jours suivans ce sont les autres Seigneurs, & une si-grande foule de gens encore, après ceux de leur suite, que les chemins en fourmillent. Alors tous les Rois & Seigneurs de l'Empire se trouvent assemblez dans cette grande ville, où il y a plus de 100000. maisons, & qui ne laisse pas d'être rrop petite pour loger tant de peuple, quoi-qu'on ait encore fait quantité de huttes au-dehors, pour y loger les soldats & les gens du commun.

On compte de Jedo à Miaco 125. lieuës. On trouve sur le chemin plusieurs villes, & grands bourgs ouvers, à 2. 3. ou 4. lieuës les uns des autres; & il y a 28. palais d'espace en espace, par proportion, pour loger l'Empereur quand il fait ce voiage. De ces 28. palais il y en a 20. qui sont des forteresses; & dans chacun, depuis le premier jusqu'au dernier, il y a une Cour & un train, de Noblesse, de soldats, de chevaux, d'utensiles, qui y ont été préparez pour attendre le Monarque.

Ceux qui sont sortis avec lui de Jedo, & qui l'ont accompagné jusqu'au premier palais, y demeurent, & ceux qui l'y attendoient marchent avec lui jusqu'au second palais; ceux qui étoient au second marchent jusqu'au troisiéme, & la marche continuë ainsi jusqu'au dernier, le train changeant chaque jour. Ensuite chacun de ces trains se rend à Miaco par ordre, & au tems marqué dans leurs instructions; les palais ne demeu-

meurant plus occupez que par les garnisons, Oficiers, ou Gardes ordinaires. En retournant de Miaco à Jedo on observe le même ordre.

L'An 1636. on bâtit à Nicko, qui est à 4. lieuës de Jedo un grand édifice pour servir de sépulture au feu Empereur pére de celui qui regnoit. Devant le Pagode de cet édifice fut suspendu le trône de cuivre dont la Compagnie avoit fait présent à l'Empereur cette même année. Il y a dans le voisinage un château entouré d'un double fossé, & de bons rempars revêtus de pierre. On y voit plusieurs beaux apartemens. Il a été bâti en 5. mois, & à en juger selon le cours ordinaire, il auroit fallu plus de 3. ans pour en venir à bout en tout autre païs. Mais on y envoia un si-prodigieux nombre d'ouvriers, Charpentiers, Massons, Tailleurs de pierre, Ouvriers en cuivre, Orfèvres, Vernisseurs, Peintres &c. qu'il fut fait dans le tems que je viens de marquer. Il n'a été construit que dans la vuë que l'Empereur y puisse loger, lors-qu'il sera obligé d'assister à quelque cérémonie qui regarde la sépulture de son Pére.

Ses trésors en or & en argent sont dans des cofres chacun de 1000. taïels. On tient qu'il y en a une quantité incroiable: mais c'est une chose qui n'est connuë que de peu de gens. Ces cofres sont distribuez dans diverses tours du palais, non par égales portions, y en aiant plus dans quelques-unes, & moins dans quelques autres. Il y a des cofres dont les étiquètes ont plus de 100. ans; & comme les revenus sont infiniment plus grands que la dépense ordinaire & extraordinaire, on peut bien s'imaginer, qu'il faut qu'il y ait des sommes immenses.

Le Pére de l'Empereur étoit fils d'Ongos-

schio, qui étoit celui qui avoit pacifié les derniers troubles de l'Empire, & qui lui avoit donné une forme de gouvernement. Ce Pére mourut âgé de plus de 50. ans, & se voiant sur le point de mourir, on dit qu'entre les autres choses qu'il crut devoir recommander à son fils, il lui tint ce discours.

„ Le païs & les trésors que je possédois sont „ à vous; mais il y a une chose que j'ai voulu „ vous remettre en main propre. C'est cette cas„ sette où sont les anciennes Loix & les Chro„ niques de l'Empire, les Décisions & les Sen„ tences des Sages, & les principaux & plus „ rares joïaux. Estimez toutes ces choses: elles „ m'apartiennent, & ont été éstimées & ché„ ries par nos prédécesseurs.

Les legs particuliers qu'il fit, furent à son fils aîné Empereur du Japon; un sabre arqué, nommé *Iciuky Massamme*; un autre nommé *Samois*; un plus petit nommé *Bongo Doissiro*; un petit pot émaillé pour du *Tsia*, nommé *Naraisfiba*; un autre grand pot à *Tsia*, nommé *Stengo*; & *Anckocki Kindoi*: à l'aîné de ses fréres Roi de Ouwarai, Atstano un Manuscrit nommé Mia, un tableau nommé *Darma*, qu'il faut regarder par-derriére; un sabre nommé *Massambe*: au second de ses Fréres Roi de Kinokouni, un & sabre nommé *Jesse Massamme*; un tableau de grenoüilles: à son troisiéme Frére, un sabre nommé *Sandame*; un Ecrit nommé *Sinche*.

Ces six derniéres piéces n'aprochoient pas de la valeur des six autres qu'il avoit données à son Fils. Néanmoins chacune valoit pour le moins mille Oebans, ou Oubans, d'or, qui font 47000. taïels d'argent.

L'Empereur regnant n'avoit point de femme

me légitime, ni d'enfans, lors-qu'il parvint à la Couronne : il étoit trop adonné à la Sodomie. Le Daïro, qui avoit 2. proches parentes fort-belles, les lui envoia, & le pria d'honorer de la qualité de Midni, ou d'Impératrice, celle qui lui plairoit le plus. L'Empereur n'aiant pas voulu le refuser en retint une ; mais il n'eut point de commerce avec elle, & il continua de suivre son premier train.

Cette jeune Princesse tomba dans une profonde mélancolie, qu'elle tâchoit pourtant de cacher, de-peur de s'attirer la disgrace de l'Empereur. Sa Nourrice, qu'elle aimoit beaucoup, & qui étoit fort considérée à la Cour, s'en étant aperçuë, prît ocasion, un jour qu'elle crut que l'Empereur étoit en bonne humeur, de lui dire ; Comment est-il possible que V. M. trouve tant de charmes dans les plaisirs qu'elle prend, & qu'elle méprise une belle Princesse qui lui produiroit des fruits agréables & légitimes.

Le Monarque irrité de cette hardiesse, n'aiant pas répondu un seul mot, se leva ; & s'étant retiré dans son apartement ordinaire, il envoia querir les principaux architectes, & leur commanda d'assembler autant d'ouvriers qu'ils pourroient, & d'aller incessamment bâtir un palais, en forme de château, enfermé de très hautes murailles & de fossez, avec des portes bien-fortes, des ponts-levis, & divers apartemens, tels-qu'il les ordonna. Quand l'édifice fut achevé, il y fit enfermer l'Impératrice, sa Nourrice, & toutes les Dames qui étoient venuës avec elle de Miaco, avec défenses de leur laisser jamais voir le visage d'aucun homme.

La propre Nourrice de l'Empereur, qui avoit beaucoup de crédit auprès de lui, & qu'on respectoit comme si elle eût été sa mére, eut beaucoup de déplaisir de ce procédé, voiant que ce Monarque ne laisseroit point d'enfans. Pour tâcher de le gagner, elle fit chercher toutes les plus belles filles qui fussent dans les maisons des Rois & des principaux Seigneurs, & les fit présenter devant lui à l'ocasion.

Cet artifice n'aiant pas réüssi, elle en fit chercher des plus belles de toutes qualités dans l'Empire, & parmi celles qu'elle produisit, il y eut la fille d'un Armurier qui lui plut, & qui en devint grosse. Cet incident causa tant de jalousie aux Dames de la Cour, qu'elles prirent la résolution d'étoufer l'enfant en naissant, & la chose s'éxécuta. On tient que quelque déplaisir que la Nourrice & plusieurs autres de la Cour en aïent eu, on n'a pourtant pas voulu en donner connoissance à ce Prince, pour éviter la grande effusion de sang qui s'en seroit ensuivie.

Depuis le tems marqué dans les plus anciennes Chroniques du Japon jusqu'à il y a environ cent ans, l'Empire avoit été gouverné par une suite de Princes d'un même sang qui avoient succédé les uns aux autres, & qui portoient le titre de Daïro. Les peuples les honoroient non-seulement comme leurs Souverains, mais même comme des Saints, si-bien que jamais ils n'avoient été troublez par aucune guerre intestine. Chacun étoit persuadé que de résister au Daïro, & ne respecter pas sa sainteté, c'étoit pécher contre Dieu-même.

Lors-que quelqu'un des Rois de l'Empire étoit en guerre avec un autre, c'étoit un Général qui alloit secourir celui dont la Cour prenoit

le

parti, ou qui alloit avec les troupes de l'Empire les contraindre tous deux à terminer leur différens, ou-bien les punir. La sainteté du Daïro le dispensoit non-seulement de ces sortes d'emplois, mais on croioit que ç'auroit été trop l'abaisser que de lui laisser toucher du pié à terre. On ne permettoit pas non-plus que le Soleil ni la Lune lui donnassent sur la tête.

On ne lui retranchoit jamais aucune des superfluités du corps : on ne lui coupoit ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles. Tout ce qu'il mangeoit se cuisoit dans des pots neufs. Il avoit 12. femmes, qu'il épousoit avec beaucoup de cérémonie. Lors-qu'il sortoit, ses femmes alloient à sa suite chacune dans son carosse, qui étoit orné de ses armes, & de plusieurs autres marques honorables. Il y avoit dans leurs palais 2. rangées de maisons, chacune de 6, pour ces 12. femmes, fort-bien bâties, & superbement ornées; avec beaucoup d'autres apartemens pour des concubines.

Dans chacun de ces 12. palais particuliers des femmes, il y avoit tous les soirs un festin, accompagné de la musique du païs, & personne ne savoit dans lequel le Daïro se rendroit. Mais quand il étoit entré dans un, on alloit à l'heure même enlever les festins qui étoient dans les autres 11, pour les y aporter, & les autres 11 femmes y alloient aussi avec leurs Dames suivantes & leurs Musiciennes pour célébrer l'honneur qui étoit fait à cet apartement-là, & à celle qui y logeoit. Tout le monde y faisoit grand chére, on y dansoit, on y joüoit des comédies, & l'on y donnoit au Daïro tous les divertissemens qui pouvoient lui plaire.

Lors-qu'il lui naissoit un fils qui devoit lui suc-

céder à l'Empire, on cherchoit 80. des plus jeunes & plus belles Dames, femmes des Seigneurs, afin d'en choisir une pour en être la nourrice. Elles étoient pompeusement conduites au palais, & reçuës en cérémonie par les 11. femmes, ou Impératrices, & par toutes les Dames de leur Cour; & encore par 9. des plus grands Seigneurs, & des plus proches parens du Dairo, qui en cas de défaut d'enfans, lui devoient succéder à la Couronne.

Le lendemain on les éxaminoit, & l'on en faisoit choix de 40. parmi ces 80. en considération duquel choix on célébroit une nouvelle fête, & de nouvelles réjoüissances. Les 40. qui avoient été rejettées, étoient renvoiées encore avec beaucoup de cérémonie & de marques d'honneur, & avec des présens. Un autre jour on faisoit un nouveau choix de 10. d'entre les 40. puis de 3. d'entre les 10. & enfin d'une d'entre les 3. & chaque fois on observoit de nouvelles cérémonies, & l'on faisoit de nouveaux présens.

La Nourrice étant choisie elle allaitoit l'enfant, qui, pendant le tems emploié à faire ce choix, avoit été allaité par quelqu'une des premiéres Dames de la Cour, & c'étoit-ce jour-là que cette Nourrice, étant comme consacrée par de nouvelles cérémonies, étoit renduë digne de toucher un si précieux enfant. Les cérémonies des mariages, des accouchemens, & des fêtes annuelles, étoient en très grand nombre, & se célébroient avec beaucoup d'ordre & de magnificence.

Toutes ces choses s'observent même encore aujourdhui à la Cour du Dairo, qui a des revenus assez grands pour en faire la dépence,

&

& pour se passer des revenus de l'Etat qui est maintenant gouverné par un autre Empereur. Je vais toucher ici en peu de mots les causes de cette grande révolution.

La charge de Général des armées étoit autrefois une des plus considérables de toutes celles de l'Empire, & c'étoit le second fils du Daïro qui en étoit ordinairement pourvû. Un Daïro aiant un troisiéme fils, dont il aimoit passionément la mére, voulut, par complaisance pour elle, l'élever à la même dignité que son frére, aîné par raport à lui, & cadet par raport à celui qui devoit être héritier de l'Empire.

Il ordonna donc que la charge de Général seroit partagée entre eux, que l'un la posséderoit pendant 3. ans, & l'autre pendant les 3. années suivantes. Un de ces 2. fréres, dans les 3. ans qu'il fut en charge, sut si bien s'aquérir l'afection des Grands, qu'il fit une ligue avec eux pour se maintenir en possession de ce haut emploi, sans que les remontrances ni les menaces de son pére fussent capables de lui en faire abandonner les fonctions.

Comme on vit que cette afaire devenoit d'une telle conséquence qu'elle pourroit mettre tout l'Empire en confusion, ce qui n'étoit encore jamais arrivé, le Daïro résolut de réduire son fils à son devoir, ou de le faire mourir, s'il pouvoit s'en rendre le maître ; & il exécuta ce dessein. Ce fut là la premiére guerre intestine que les Daïros aïent eüe, & la premiére atteinte qui fut donnée à leur autorité.

L'autre Général étant demeuré seul en possession de sa charge, en usa comme avoit fait son frére, & il fit si bien sa partie qu'après la mort du Daïro il se fit déclarer Régent ab-

folu de tout l'Empire, laiſſant ſeulement à l'héritier les honneurs de la dignité d'Empereur, ſa Cour, ſon train, ſes revenus en domaines, ſa part des reſpects que les Rois & les Sujets rendirent à l'un & à l'autre également, & généralement tous les dehors, toutes les cérémonies & tout l'éclat de la Majeſté Impériale, mais nullement le pouvoir ni l'autorité.

Cet attentat fit naître une ſeconde guerre. Le Daïro prît ſon tems: il créa un autre Général qui défit ce premier: mais ce ne fut que pour profiter lui-même de la victoire, & pour ſuivre les traces de ſes 2. rebelles prédéceſſeurs, en uſurpant comme eux l'autorité ſouveraine.

Ce nouvel attentat excita une troiſiéme guerre civile, pendant le cours de laquelle chaque Roi & chacun des principaux Seigneurs, qui ne vouloient pas ſe ſoumettre à ce nouveau Maître, entreprît de ſe faire Souverain; & ce deſordre mit le feu aux 4. coins de l'Empire. Il n'y avoit plus ni ville, ni bourg, ni village, quelque petit qu'il fût, qui ne ſe trouvât en guerre contre la ville, le bourg, ou le village voiſin.

Au milieu de ces troubles parut un ſoldat qui n'étoit d'abord qu'à la tête de 50. hommes; mais ſa valeur & ſa bonne fortune aiant bientôt attiré auprès de lui un grand nombre de troupes, il s'empara de pluſieurs villes & forteresſes, & dans l'eſpace de 3. ans, il ſe ſoumit tout l'Empire.

Il en uſa comme avoient fait les rebelles Généraux du Daïro, auquel il ne laiſſa que les honneurs avec les revenus de toutes ſes Seigneuries & de ſes domaines, retenant pour lui la ſuprême autorité & le pouvoir Sonverain.

Le

Le Daïro, qui étoit dans l'impuissance de lui résister, fut obligé de subir le joug qui lui étoit imposé, & de couronner lui-même ce nouvel Empereur, à qui il en céda le titre, & qui se nommoit Taïcko. C'étoit un homme d'un grand mérite, qui regna heureusement, par le moien des mesures qu'il prît pour afermir sa domination, & pour empêcher que les Grands de l'Etat jaloux de sa fortune, & mécontens de se voir soumis à un Maître de si-basse naissance, n'entreprissent de se révolter contre lui.

Premiérement, afin de donner de l'ocupation à ceux qu'il craignoit le plus, & qu'il vouloit éloigner de sa Cour, il déclara que pour étendre glorieusement les bornes de l'Empire du Japon, il avoit formé le dessein de faire la conquête du païs de Coria, & il y envoia une armée de 60000. hommes, avec tous les Rois & Seigneurs qui lui étoient suspects. Ensuite il fit ensorte que la guerre dura 7. ans, pendant lesquels ils les tint toûjours là, leur écrivant sans cesse d'obligeantes lettres, & les amusant de belles espérances pour l'avenir. Mais il leur recommandoit toûjours de ne penser point à la retraite, qu'ils n'eussent entiérement soumis tout ce païs-là, & qu'ils n'eussent la gloire de l'avoir annéxé à la Couronne du Japon.

Cette armée se voiant si longtems confinée dans ces lieux eloignez, commença de s'ennuïer, & chacun desirant ardemment de s'en retourner dans son pais, sans en pouvoir obtenir la permission, les Chefs & les soldats aigris entrérent en fureur, & commirent de grandes inhumanités. Ils tuérent, brûlérent, massacrérent, & leurs excès allérent si-loin, que les

habitans nouvellement soumis ne les pouvant plus suporter, envoiérent des Députés à l'Empereur, pour lui en faire leurs plaintes. Ceux-ci n'étant pas favorablement écoutez, trouvérent le moien d'empoisonner le Monarque, & dès-que l'armée qui étoit dans leur païs eut apris sa mort, elle se débanda, & les Grands se retirérent pour aller briguer l'Empire, ou tâcher de s'établir quelque Souveraineté.

Taicko n'avoit qu'un fils, nommé Fideri, qui étoit âgé de six ans lors-que son pére mourut. Cet Empereur sentant la mort aprocher fit son testament, & nomma pour Tuteur de ce fils un des premiers Seigneurs qui s'apelloit Ongosschio, à qui il fit signer de son sang, que lors-que le jeune Prince seroit parvenu à l'âge de 15. ans, il le feroit couronner & reconnoître pour Empereur du Japon par le Daïro, ou qu'il périroit avant que d'en abandonner l'entreprise.

Ongosschio, que Taicko n'avoit choisi que parce-qu'il connoissoit son mérite, aiant agi avec beaucoup de prudence, fit ensorte qu'on l'établit Régent, s'étant adroitement servi de la jalousie qu'il avoit lui-même excitée dans l'esprit des Rois, qu'il avoit pris soin d'aigrir les uns contre les autres.

Mais quand il se vit établi dans ce poste, il oublia facilement les promesses qu'il avoit faites & signées de son propre sang, en faveur du Prince mineur dont il administroit la tutèle. Fideri étant parvenu à l'âge marqué, fut accusé par son Tuteur de ne s'être pas fié à lui, d'avoir pris des liaisons & formé des complots avec plusieurs Seigneurs pour se faire couronner par cette voie, sans sa participation, & de s'être déclaré son ennemi.

Ces accusations furent soutenuës par la violence. Ongosschio prit les armes pour se maintenir dans le gouvernement, & aiant assemblé une armée dans le Roïaume de Surnga, il marcha vers Osacka, où Fideri tenoit sa Cour; il assiégea la place, & la prît au bout de trois mois. Fideri fut réduit à demander la vie, & à ofrir de renoncer à l'Empire, supliant seulement Ongosschio de lui donner quelque Seigneurie ainsi-qu'aux autres Grands, & de le tenir au rang de ses vassaux.

Pour mieux obtenir cette grace, il envoïa sa femme, qui étoit fille d'Ongosschio, intercéder pour lui auprès de son pére, qui ne voulut pas seulement lui donner audience. Au-contraire il fit entourer d'une grande quantité de bois la maison où son gendre s'étoit retiré avec sa mére, ses femmes & ses principaux amis; il y fit mettre le feu, & les fit tous périr.

Après cela il se défit encore de tous les gens de considératson qui avoient été du parti de Fideri, & se soumit tout l'Empire qu'il ne gouverna pas moins bien qu'avoit fait Taïcko son prédécesseur. Mais il ne demeura pas longtems en possession de son autorité. Il étoit fort âgé, & il mourut bientôt après l'usurpation qu'il avoit faite. Son fils, qui avoit nom Combo, ou Coubosamma, fut proclamé & couronné Empereur en sa place. C'étoit le pére de l'Empereur aujourdhui regnant, qui se nomme Chiongon.

Les revenus qui sont distribuez entre les Rois & les Seigneurs, montent à 18400000. ou 18. millions-quatre-cents mille Cockiens, le Cockien valant 10. livres, chaque Seigneur est obligé de fournir des gens à l'Empereur en tems

tems de guerre, & toutes les fois qu'il lui plaît, au prorata de ce qu'il en posséde Par exemple un Soldat qui a 1000. Cockiens de revenu, est obligé de fournir vingt hommes d'infanterie & deux cavaliers, & de les entretenir en campagne.

Le Seigneur de Firando, qui a 6000. Cockiens de rente, est obligé de mettre sur pié 1200. hommes d'infanterie, & 120. de cavalerie, sans compter les domestiques, les esclaves, & tout le reste du train. Ainsi le nombre des troupes que les Seigneurs & Rois sont obligez de fournir aux premiers ordres de la Cour, monte à 368000. hommes de pié, & 38800. hommes de cheval. Outre cela l'Empereur entretient aussi de ses propres revenus environ 10000. hommes d'infanterie & 20000. de cavalerie, qui sont en garnison dans les villes & dans les forteresses, ou qui lui servent de gardes.

La plupart des Seigneurs, particuliérement ceux qui sont les plus considérables, tiennent ordinairement à leur service une fois autant de gens qu'ils sont obligez d'en fournir au premier ordre qu'ils reçoivent; & c'est par cette foule de domestiques qu'ils marquent le plus leur magnificence & leur pouvoir. D'ailleurs ils veulent par ce moien se signaler dans l'ocasion, & s'aquérir une grande réputation par quelque exploit mémorable, ainsi que cela parut dans la derniére guerre d'Arimas.

Tous les cavaliers ont des harnois de guerre, mais les gens de pié n'ont qu'un casque. Les armes de quelques-uns des cavaliers sont des fusils: d'autres ont de courtes javelines; & d'autres des fléches & des arcs; & ils ont tous des sabres,

L'in-

L'infanterie, qui eſt diviſée par compagnies, eſt armée de deux ſabres, & ſelon que les ſoldats ſont robuſtes, les uns ont des fuſils fort-peſans, les autres en ont de plus legers : d'autres ont de longues piques, ou des Nanganettes qui ſont des baïonnettes.

Cinq Soldats ont un Chef, qui eſt armé comme eux, & qui les commande. Cinq de ces cinquains faiſant 25. hommes, ont un autre Chef ſupérieur, de-ſorte qu'une compagnie, qui eſt ordinairement de 50. hommes, a dix Chefs communs, & deux qui ſont ſupérieurs aux autres, & il y en a encore un autre au-deſſus de ces 2, de qui ils dépendent, & qui eſt le véritable Capitaine de la compagnie.

Cinq compagnies ont un Chef ſupérieur aux Capitaines, & 50. compagnies en ont un ſupérieur aux dix Chefs des dix cinquains de compagnies. Il en eſt de-même à l'égard de la cavalerie.

On peut tous les ans ſavoir éxactement combien il y a de perſonnes vivantes dans l'Empire; combien il y a de ſoldats; combien il y a de bourgeois; combien il y a de païſans.

Chaque cinquain de maiſons eſt rangé ſous un Chef, qui doit tenir une liſte de ceux qui y meurent & qui y naiſſent, & en rendre compte à ſes ſupérieurs, qui en rendent compte au Seigneur du lieu; le Seigneur en rend compte à ſon Roi; & le Roi en rend compte à deux Oficiers commis à cet éfet de la part de l'Empereur.

Les Hollandois donnent à tous les Conſeillers & Oficiers de l'Empire le nom commun de Conſeillers d'Etat. Cependant ils ont chacun ſon nom particulier, & ſes tîtres d'honneur

neur, outre les 4. premiers & principaux Miniſtres, qui ſont toûjours à la Cour auprès du Monarque, pour l'informer des afaires. Ceux-ci ſont reſpectez & craints de tous les Rois, & de tous les Seigneurs. Les revenus de tous les Oficiers vont à 20. tonnes d'or par an, pour les principaux; à 10. tonnes d'or pour ceux du moien degré; & à 3. ou 2, ou du-moins à une tonne d'or, pour ceux qui poſſédent les plus baſſes charges.

Il n'y en a aucun qui oſe entreprendre d'aſtreindre ou de fléchir le Monarque dans quelque afaire que ce ſoit; & lors-qu'il a parlé poſitivement, perſonne n'oſeroit repliquer, ni faire aucune propoſition pour tâcher de le faire changer de ſentiment; ou-bien la moindre peine qu'il pourroit en encourir ſeroit celle de l'éxil.

Les Oficiers ſont ordinairement choiſis d'entre les Seigneurs & Gentishommes qui ont été toûjours élevez au ſervice particulier de l'Empereur, & il gratifie en cette ocaſion ceux qui lui plaiſent le plus. Ainſi dans l'eſpérance où ils vivent tous d'être favoriſez, il n'y en a pas un qui ne conſulte les yeux du Prince, avant-que d'ouvrir la bouche pour lui parler, & qui ne penſe murement à ce qu'il doit dire & faire. A quelque injuſtice que leur Maître ſe porte, à quelque excès qu'il s'abandonne, ils aprouvent tout, ils loüent tout.

Si les revenus des Seigneurs ſont grands, ainſi-que je l'ai déja marqué, on peut dire que les dépences qu'ils ſont obligez de faire ſont encore plus grandes. Premiérement il faut qu'ils paroiſſent à la Cour, & qu'ils demeurent à ſa ſuite ſix mois par an pour le moins, pendant leſquels on ne ſauroit croire quel eſt le bien qu'ils

qu'ils consument dans la ville capitale de Jedo. Les Seigneurs du Nord & de l'Est ont leur sémestre de résidence, & ceux du Sud & de l'Oüest y résident l'autre sémestre.

Pour y venir ils font demander permission, & à leur arrivée ils célébrent de grandes fêtes & réjoüissances. En partant ils font la même chose. Pendant leurs voiages d'allée & de venuë, ils sont accompagnez de 6. 5. 4. 3. 2. mille hommes, ou de mille, chacun selon son pouvoir, & il est aisé de juger ce que leur coûte un tel cortége. Le Seigneur de Firando, où est la loge de la Compagnie, qui est un des moindres de la Cour, n'y va qu'avec une suite de 3. mille hommes, Gentishommes, Oficiers, Soldats, domestiques, domestiques des domestiques, valets d'écuries, Ecuïers, & enfin tous les gens qu'il lui faut pour tenir son rang. Il a deux palais, à Jedo, où pendant le séjour qu'il y fait, il entretient toûjours 1000. personnes, tant hommes que femmes. Les autres Seigneurs font de-même, plus ou moins à proportion de leurs revenus.

Ce prodigieux concours de peuple fait que tout est cher à Jedo, & que par-conséquent la dépence en est encore plus grande. Après celle de l'entretien du train viennent les bâtimens, qui quelque superbes qu'ils soient, ne le sont jamais assez, & ne sont jamais assez à la mode, au gré de leurs possesseurs, ou du-moins il faut qu'ils agissent comme s'ils croioient qu'ils ne fussent pas assez superbes, & qu'ils y fassent sans cesse des embellissemens, ou des changemens.

La dépence en habits ne le cède à aucune autre: car il faut donner à tout ce nombre de gens de quoi s'en entretenir assez bien pour

faire

faire honneur à leurs Maîtres. Sur tout les femmes y consument de grandes sommes, tant pour leurs propres personnes, que pour leurs Demoiselles, leurs Suivantes & toutes leurs domestiques. Les festins & les présens qu'il faut faire coûtent aussi infiniment. Enfin quelques revenus que ces Seigneurs aïent, ils ne peuvent sufire pour leur dépence, & souvent ils demeurent embarassez, & sont exposez à beaucoup de confusion.

Outre cela quand l'Empereur s'entête de faire bâtir, ou agrandir des forteresses, de faire creuser des fossés, ou d'ordonner d'autres travaux, chaque Seigneur est obligé de fournir des gens, qui en fassent la portion qui lui a été assignée par raport à ses revenus. Cela fait que c'est une chose surprenante & presque incroiable, que de voir la quantité prodigieuse d'ouvriers qui travaillent en même tems, & la diligence avec laquelle ils travaillent, pour avoir bientôt fait. Les Seigneurs n'épargnant point l'argent pour faire connoître à l'Empereur l'empressement qu'ils ont à le satisfaire, & sans doute aussi pour être plutôt déchargez du fardeau qu'il leur a imposé.

Lors-que quelqu'un des principaux Seigneurs fait bâtir un nouveau palais, il fait faire une porte pour l'usage commun, mais il en fait faire une autre magnifique à panneaux, ornée de figures de relief depuis le haut jusques au bas, toute vernie & dorée, qu'on couvre de planches afin-que la pluïe ni le Soleil ne la gâtent pas. Elle demeure ainsi cachée jusques au tems qu'il arrive que l'Empereur aille en festin dans cette maison, ou qu'il passe par-devant. Dès-qu'il est sorti, ou qu'il est passé, on la

recou-

recouvre & elle ne s'ouvre plus, ni ne paroît plus qu'en pareille ocasion, parce-que personne ne doit avoir l'honneur d'entrer par la même porte où l'on a fait entrer ce Monarque, & qu'on ne veut pas qu'elle se trouve gâtée lorsqu'il repassera par-devant.

Il ne va jamais qu'une fois en festin dans une même maison. On prend soin des années entiéres de préparer les utensiles pour ce repas, sur tous lesquels on fait graver ou broder ses armes. Après le festin, on les met en réserve, sans plus s'en servir, & on les garde dans la maison, comme des joïaux, en mémoire de l'honneur que le Prince lui a fait d'y manger. Il y est invité 3. ans auparavant, & c'est tout ce qu'on peut faire pendant ce tems-là que de donner de si bons ordres que rien ne manque.

Ce festin est d'une grande conséquence, car il dure 3. mois, pour tous les Seigneurs & gens de la Cour, pour qui il y a table ouverte pendant ce tems-là, dès le lendemain du jour que l'Empereur y a mangé; & les excès qui s'y font sont prodigieux. Ainsi la construction d'un nouveau palais & le repas que le Monarque daigne bien y prendre, avec les suites qu'attire un tel honneur, sont capables de ruiner même un Roi; & en éfet il y en a quelques-uns qui s'y ruinent, & plusieurs autres Seigneurs s'y ruinent aussi. Cependant pour demeurer dans les bonnes graces du Prince, il faut se resoudre à faire cette honorable & onéreuse démarche.

Quand il est allé à la chasse, & qu'il a pris des Gruës, oiseau qui est fort estimé dans ce païs-là, il en envoie une quelquefois à celui des Seigneurs qu'il aime le plus. Mais cet honneur de recevoir de Sa Majesté un oiseau pris de sa pro-

propre main, eſt ſi-grand, que pour en têmoigner ſa reconnoiſſance celui qui le reçoit emploie pour le moins la moitié de ſon revenu en préſens, en feſtins, & en autres dépences, & quelquefois même il s'y ruine.

Le Seigneur de Zatſuma, ou Satſuma, à régalé depuis peu l'Empereur dans un palais nouvellement bâti. Ce Monarque en a été ſi-ſatisfait, qu'il lui a donné la valeur de plus de ſix tonnes d'or de revenu annuel, pour l'avoine de ſes chevaux. C'eſt ainſi qu'il s'en expliqua.

C'eſt l'Empereur qui ordonne & qui fait tous les mariages des Grands. La femme qu'ils reçoivent de ſa main eſt celle qu'ils chériſſent le plus. Ils font même bâtir des palais exprès pour la recevoir. Ils lui donnent à ſon ſervice quantité de femmes, quelquefois juſqu'à 200. ſelon les revenus qu'ils poſſédent. La dépence que ce ſèxe fait en habits peut être apellée prodigieuſe. Il leur faut auſſi des palais particuliers, vernis, dorés, & ornez de toutes ſortes d'embelliſſemens.

Elles ne ſortent qu'une fois l'année pour aller viſiter leurs parens, & alors elles ſont dans des palanquins ſuivies de 30. à 50. Dames d'honneur enfermées, qui ont chacune leur femme de chambre qui marchent gravement en ordre les unes après les autres, à côté des palanquins qu'on voit très-proprement vernis, & qui vont à 4. braſſes les uns des autres.

Ce ſont les enfans de la femme qui a été donnée par l'Empereur, qui ſuccèdent aux Seigneuries que le pére a poſſédées. Si elle eſt ſtérile, ou qu'elle n'ait point d'enfans mâles, le Roïaume, ou les Seigneuries ſont ordinairement données à un autre Seigneur.

Ils

Ils ont autant de concubines qu'il leur plaît, & qu'ils en peuvent entretenir, & par-conséquent ils ont beaucoup d'enfans, qui ne leur succèdent pas, & qui souvent demeurent gueux.

Tout ce qu'ils peuvent s'imaginer pour leurs plaisirs & pour leurs voluptés, ils l'ont dans les apartemens de leurs femmes. Il y a des jardins, des viviers, des cabinets moitié sur l'eau moitié sur terre, toutes sortes d'oiseaux terrestres & aquatiques, des instrumens de musique &c. On y joüe des comédies; on y fait des festins continuels. Ils n'y mènent jamais d'hommes que quelques-uns de leurs plus proches parens, & encore est-ce très-rarement.

Ces apartemens sont soigneusement gardez. Toutes les femmes qui y sont, grandes & petites, jeunes & vieilles, n'ont jamais de conversation avec aucun homme. Il faut qu'elles passent toute leur vie, ou une grande partie, dans le service où elles se sont mises. Non-seulement le crime est puni de mort en elles, mais même le moindre soupçon.

Cependant ce sont des femmes choisies, qui ont, pour la plupart, de la beauté ou de l'agrément. Elles servent le Roi, ou le Seigneur, pendant qu'il est dans ces apartemens, avec la même humilité & avec la même obéïssance que la Dame même. Elles observent ce qui peut plaire à l'un & à l'autre, & parlent, ou rient, ou se taisent, selon qu'elles remarquent qu'il leur est agréable.

Leurs habits sont d'étofes de soie de diverses couleurs. Chacune selon son rang, & selon le poste qu'elle ocupe; est vêtuë de la couleur qui lui est assignée. Quelques-unes ont des habits rouges, & des ceintures vertes, & des rubans

verts à la tête. D'autres ont des habits blancs, des ceintures rouges, & des rubans rouges. D'autres ont des habits jaunes, des ceintures violettes, & des rubans violets. D'autres ont d'autres couleurs, & presque tous les habits sont brodez, ou peints de diverses peintures, ou chargez de figures imprimées, ou piquez d'or.

Chaque ordre de ces femmes domestiques a ses Officiéres, c'est-à-dire des femmes qui les régissent, & il consiste ordinairement en personnes, qui servent tour-à-tour, selon la règle qu'on leur fait observer. Les Dames ou Demoiselles d'honneur, sont filles de Gentishommes, bien élevées,& ne sont reçuës qu'en s'engageant pour 20. ans, ou tout-au-moins pour 15. Il y en a même qui s'engagent pour tout le tems qu'elles vivront.

Afin-qu'elles aïent moins de goût pour un autre genre de vie, il y en a qui les prennent des l'âge de 5. à 6. ans, & quelquefois lors-qu'elles ont 28. ou 30. ans leurs Seigneurs les marient avec leurs Gentishommes, avec leurs Soldats, ou avec leurs domestiques, chácune selon sa naissance & son mérite, & pour dot ils augmentent les apointemens du mari, & leur donnent quelque somme d'argent comptant. Celles qui passent 30. ans sans être mariées, courent grand risque de ne l'être jamais. Leur séul recours est de tâcher d'obtenir quelques-uns de ces Ofices qui sont parmi les femmes de la maison, & qui les élèvent au-dessus des autres.

Toutes les femmes de qualité, soit du premier rang, ou des rangs inférieurs, ont pour leçon de ne se mêler jamais d'aucune afaire d'Etat, ni des autres afaires du monde; & ce leur est même une loi. Ainsi il n'y en a point qui
ose

ose en parler à leurs Epoux, ni les interroger sur ce sujet, ni leur faire aucune requête; car non-seulement on ne leur feroit point de réponce, mais les maris se retireroient en colére, & il n'y a rien qu'elles craignent plus que de leur déplaire.

Les hommes disent que quand ils entrent dans les apartemens des femmes, ils laissent sur le seüil de la porte non-seulement le soin mais aussi le souvenir de toutes sortes d'afaires, & qu'ils le reprennent en sortant: qu'ils ne vont dans ce lieu-là que pour y joüir des délices de la vie. En éfet on n'y parle que de choses divertissantes; on y cherche sans cesse de nouveaux ragoûts pour assaisonner l'amour, & en satisfaire la passion: on y fait des festins continuels; on y joue des instrumens; on y chante; on y danse; on y représente des comédies; & le tout selon qu'on sait que la chose peut plaire à l'Epoux.

Les raisons pourquoi les Japonois disent qu'ils ont établi cette maniére de vivre avec leurs femmes, qu'ils ne veulent pas qu'aucun homme entre dans leurs apartemens, ni qu'elles en voient, qu'ils ne veulent pas qu'elles prennent connoissance d'aucune afaire, est qu'ils prétendent que la femme est faite pour servir son mari, pour contribuer à ses plaisirs, pour engendrer & élever des enfans, & qu'aiant assez d'afaires à remplir ces devoirs, elle ne doit se mêler de rien de plus.

Outre cela ils prétendent éviter par là des jalousies, des guerres, l'effusion de sang, & mille autres moindres peines & dangers, qui sont des suites presque inévitables d'une pratique contraire, ainsi que l'expérience l'a fait connoître

à leurs Ancêtres, lors-que les femmes n'étoient pas ainsi retenuës. C'est de quoi ils raportent beaucoup d'éxemples qui se trouvent couchez dans leurs Histoires, ou qu'ils savent par tradition, ou par les comédies qui s'en sont faites, si bien qu'ils recitent des légendes entiéres d'avantures de femmes qui ont trompé, ruiné, ou fait périr leurs maris.

Que ce soit l'éducation qu'elles ont reçuë, ou que naturellement les femmes soient bien conditionées, elles sont fort fidèles, & ont beaucoup de pudeur. Voici quelques éxemples de ce qui est arrivé pendant-que j'étois au Japon.

Un Gentilhomme de haute considération, dans le Roïaume de Fingo, avoit une très-belle femme. Le Roi, qui en devint amoureux, fit secrétement tuer le mari, & quelques jours après il envoia querir la femme, qui avoit eu des lumiéres de la perfidie du Roi. Lors-que le Prince la sollicita de répondre à sa passion, elle lui tint ce discours.

„O! Roi, je devrois, m'estimer heureuse „d'avoir pû vous plaire, & de pouvoir contri„buer à vôtre satisfaction. Néanmoins je vous „déclare qu'au moment que vous vous aproche„rez de moi, je me trancherai la langue avec „les dents, afin de me faire mourir. Mais si vous „voulez m'accorder la priére que je vous ferai, „je vous promets de devenir vôtre servante. „C'est de me donner 30. jours pour pleurer mon „mari, & pour faire ses funérailles, & de per„mettre que je fasse ensuite sur la tour de vôtre „palais un festin à tous ses parens, pour me sépa„rer d'eux avec amitié, & avec leur estime.

Cette requête, quoi-que chagrinante pour le Roi, lui parut assez légitime. Il n'y avoit que

que la circonstance de la tour de son palais, où sa Maitresse vouloit faire son festin, dont il ne pouvoit comprendre la raison. Le festin se fit; le Roi y assista, il but beaucoup, & il se préparoit à contenter bientôt son desir, lors-que la Dame passa dans une galerie qui étoit à côté, comme pour s'y asseoir & prendre l'air. Mais dès qu'elle fut un peu éloignée de la compagnie, elle se lança dehors, & se jetta en présence du Roi & de tous les assistans du haut en bas, finissant ainsi sa vie, avant-que de soufrir aucune atteinte qui la deshonorât.

Une jeune domestique étant à genoux devant un Seigneur dont elle servoit l'Epouse dans son apartement, & avançant les bras pardessus quelques plats pour lui verser du vin, eut le malheur de lâcher un vent par-derriére. La honte la saisit tellement, que non-seulement elle n'eut pas la force de se relever, & de s'en aller, mais aiant retiré ses bras & baissé son visage sur son sein, elle se couvrit la tête d'un pan de sa robe, prit sa mammelle droite, la porta jusqu'à sa bouche, la mordit, & y enfonça ses dents avec tant de fureur, qu'elles y demeurérent jusques à ce qu'elle eût expiré par un éfet de la honte dont elle étoit prévenuë.

Un Seigneur aiant fait chercher dans les terres un certain nombre de jeunes filles bien-faites, pour servir dans les apartemens de ses fémmes trouva parmi elles la fille d'une pauvre femme de soldat, qui lui plut tant qu'il la prit pour concubine. Sa mére, quelque tems après, lui écrivit secrétement, & lui fit savoir que sa pauvreté étoit à un si haut point, qu'elle n'avoit plus de quoi vivre. Comme la fille lisoit cette lettre, le Seigneur étant entré dans la chambre,

elle la cacha. Mais il en fut si irrité qu'il voulut savoir ce que c'étoit, d'où la lettre venoit, & par qui elle avoit été renduë.

La confusion que cette fille avoit de la pauvreté de sa mére, l'obligea de résister, & lorsqu'elle vit qu'il vouloit la lui ôter par force, & qu'elle ne pouvoit plus l'en empêcher, elle plia & serra le papier qui étoit fort fin, le mit dans sa bouche, le poussa dans sa gorge, & la respiration lui étant ôtée par ce moien, elle expira sur le champ.

La colére & la jalousie de ce Seigneur furent si grandes, qu'il lui fit ouvrir la gorge, & la lettre en fut retirée assez entiére pour être encore luë. Ainsi il vit qu'il n'y avoit point eu de crime dans la conduite de cette malheureuse, & que le mistére qu'elle avoit voulu cacher aux dépens de sa vie, n'étoit que le misérable état de sa mére. Il fut si touché de cette mort, qu'il en laissa couler des larmes de ses yeux, & il fit venir la mére dans son palais, où elle étoit fort-bien entretenuë, & ne manquoit de rien dans le tems que je quittai ce païs-là.

C'est encore une marque d'une grande pudeur, & d'une honnêteté naturelle dans la nation, que quand des parens sont ensemble, il ne leur arrive jamais de parler legérement des actes de l'amour, non pas même de la moindre chose qui regarde la communication qu'on a dans le mariage, fût-ce de celles dont on tient parmi nous qu'on peut parler honnêtement. S'il y en a quelqu'un qui se soit licencié, sans y prendre garde, ou sans trop savoir ce qu'il disoit, tous les plus jeunes de la compagnie se lèvent & s'en vont.

Ils ont beaucoup d'affection & de respect

pour

pour leurs péres & méres : ils sont persuadez que ceux qui manquent en ce point, seront punis des Dieux. Dans chaque mois de l'année ils célébrent le jour à la date duquel leur pére ou leur mére sont morts, en ne mangeant point de viande, ni rien qui ait eu vie ; & ils ne vivent ce jour-là que des fruits de la terre.

Les revenus des Seigneurs viennent des différentes productions du païs qu'ils possédent. Les terres des uns leur produisent beaucoup de grains. D'autres tirent des leurs de l'or & de l'argent. D'autres y ont du cuivre, du fer, de l'étaim, du plomb. Il y en a qui fournissent du bois & des ouvrages de la même matiére, du chanvre, du coton, de la soie. Tous ces revenus sont estimez juste à ce à quoi ils montent, & parfaitement connus à l'Empereur, qui donne à chacun un Chancelier de sa main, sous le prétexte & dans la vuë qu'il marque par ces paroles.

,, Nôtre Cher & Amé, Vos afaires sont ,, grandes, & vous avez beaucoup de Sujets à ,, régir. C'est ce qui me fait prendre soin de ,, vous pourvoir d'un homme sage & fidèle, qui ,, a été élevé dans ma maison, lequel je vous adjoins. Servez-vous de lui, & me marquez par ,, là la reconnoissance que vous avez de ce que ,, je fais pour vous. Cet espion de la Cour est reçu avec toutes les marques extérieures de joie qu'on peut faire paroître. On le régale, on lui fait des présens, & l'on fait tout ce qu'on peut pour le gagner.

Ceux que l'Empereur emploie dans ces ocasions, ont été nouris & élevez au palais dès leur jeunesse, & l'ont servi dans une des 3. chambres. Ainsi ils en sont parfaitement con-

nus, & le Prince croit pouvoir se fier sur eux. Il leur fait prêter serment, & signer de leur sang que tout ce qu'ils verront, soit chose de beaucoup ou de peu conséquence, tout ce qu'ils entendront dire, tout ce qu'ils sauront par quelque voie que ce soit, touchant les afaires d'Etat, ils lui en donneront avis; & qu'ils tiendront des journaux des démarches & de la conduite des Seigneurs auprès de qui ils sont mis. Les Rois ni les Seigneurs n'oseroient rien faire ni rien entreprendre sans la participation de ce Chancelier, & c'est lui plutôt qu'eux qui régit tout le païs qu'ils possédent.

Presque tous les Seigneurs tiennent auprès d'eux des gens d'esprit & d'expérience, dont ils desirent avoir les avis sans flaterie & sans dissimulation. Ils veulent que chaque soir ils les avertissent des fautes qu'ils peuvent avoir faites le jour, parce-que le sentiment général de la nation est qu'un homme ne peut connoître ses propres défauts. Ils sont persuadez que ceux qui sont appellez aux grands emplois, & qui ont de grosses administrations, commettent souvent des fautes, par promtitude, par colére, par orgueil, par trop de penchant aux plaisirs; & ils aiment mieux être avertis secrétement de celles qu'ils font, que de demeurer exposez aux suites qu'elles pourroient leur attirer, ou dumoins aux discours qu'elles pourroient faire tenir dans le monde.

Les principaux de la Cour ont leurs noms particuliers, mais on les nomme ordinairement du nom des terres, ou des dignités qu'ils possédent, & la place ou le château où ils résident portent aussi le même nom. Outre cela les hommes ont d'ordinaire trois noms particuliers aux

trois

trois âges de la vie. Il y a des noms pour l'enfance, qu'il seroit ridicule parmi eux de donner aux jeunes gens & aux vieillards. Quand ils sont parvenus à l'âge viril, ils changent de nom, & en prennent un qui leur convient alors; & lors-qu'ils sont vieux ils en changent encore.

On nomme tous les Japonois en général premiérement par leur surnom, parce-qu'il est venu de leurs Ancêtres. Ils disent que ceux-ci ont été avant eux au monde, & que par conséquent leur nom doit aussi précéder le nom propre.

Lors-qu'un Seigneur vient à mourir, on voit 10. 20. ou 30. de ses sujets & domestiques, à proportion du nombre qu'ils en ont, qui se fendent le ventre, & meurent avec lui. Ceux qui le font s'y sont obligez pendant sa vie, & lui en ont donné leur parole. Car quand ils voient que leur Seigneur leur témoigne de l'afection, ou qu'il les gratifie, ils lui disent par reconnoissance. „ Mon Seigneur & Maître vous avez un „ si-grand nombre de fidelles Sujets. Qu'ai-je „ fait plus qu'eux par où je mérite l'honneur „ que je reçois. Je ne puis le reconnoître, qu'en „ vous redonnant encore ce corps qui vous a„ partient déja, & en vous promettant qu'il ne „ vivra pas plus longtems que vous. Pour confirmation de cette promesse ils boivent ensemble une pleine coupe de vin, ce qui est une grande solemnité parmi eux, & les engagemens où elle a été pratiquée, ne peuvent plus être rompus.

Voici de quelle maniére ils procédent pour se fendre le ventre. Ils assemblent leurs parens, & ils vont ensemble dans un Pagode, au milieu de la cour duquel on fait étendre des nattes & des tapis, sur quoi ils s'asséient & font le festin d'a-

d'adieu. Ils font bonne chére, comme s'il ne s'agiſſoit de rien, & boivent beaucoup. Le repas étant fini, celui qui doit mourir ſe fend le ventre en croix, tant que les boïaux & les excrémens en ſortent. Ceux qui ſont les plus courageux, ſe coupent enſuite auſſi la gorge, & expirent de cette ſorte. Je croi que les différentes maniéres de ſe couper le ventre parmi eux montent à plus de 50. Celui qui s'en aquitte le mieux, & de la meilleure grace, aquiert plus de gloire, & ſe fait plus admirer.

Remarque.

„ Les Pagodes ſont tous bâtis de bois, & „ élevez de 3. ou 4. piés au-deſſus du ſol. Ils ſont „ pour la plupart, quarrés, & ont 10 20. 30. „ ou 40. piés de large. Il y a de chaque côté des „ tours auſſi de bois, dorées, & avec quantité „ d'ouvrages de ſculpture. Ces Pagodes ſont en „ grand nombre, mais il y en a beaucoup de pe- „ tits. Il y a des ſtatuës & des figures par-tout, „ dont quelques-unes ſont comme des têtes de „ dragons. D'autres ſont comme des géans; & „ en général elles ſont ſans aucune proportion, „ ou régularité. Les Japonois vont faire devant „ elles quelques courtes priéres; puis ils jettent „ dans une certaine boîte faite à-peu-près com- „ me un tronc, leurs ofrandes, qui ſont une „ monnoie de cuivre, qu'on apelle Caſſie.

Quelquefois, quand de grands Seigneurs font bâtir de hautes murailles, ſoit par ordre de l'Empereur, ſoit pour leur propre uſage, il ſe trouve des gens parmi leurs domeſtiques, qui leur demandent d'avoir l'honneur de ſervir de fondement, & que la muraille ſoit élévée ſur leur corps. Car les Japonois ſont perſuadez qu'un

qu'un mur posé sur un corps humain, qui s'est ofert volontairement pour cet éfet, n'est sujet à aucun accident. Quand la chose est acceptée, celui qui s'est ofert va se coucher dans le creux preparé pour les fondemens, & l'on jette sur lui de grosses masses de pierre qui l'écrasent.

Remarque.

„ Les gens qui font ces soumissions sont des „ esclaves, qu'on entretient fort mal, & qui „ vivent dans une grande misére; de-sorte qu'il „ y a bien de l'aparence qu'ils aiment autant „ mourir que languir si-longtems.

L'Empereur a quantité de forteresses grandes & bien fortifiées, entre lesquelles celles d'Osacta & de Jedo sont les principales. Je n'ai point voiagé dans les païs de la plupart des Rois & des Seigneurs; mais selon ce que j'en ai apris par des enquêtes éxactes, il y a de gros châteaux, & de grandes villes, qui ne sont pourtant entourées ni de murailles ni de remparts. Toutes les ruës des bourgs aussi-bien que des villes sont presque tirées d'une même maniére, & d'une même longueur, savoir chacune de 16. Ickiens, chaque Ickien étant une longueur de 3. aunes.

A chaque bout de ruë il y a une porte qu'on tient fermée la nuit, & qu'on ferme aussi de jour, en cas de besoin: il y a des gardes qui y veillent toutes les nuits, & des lanternes qui les éclairent. Tous les autres chemins sont mesurez, & au bout de chaque lieuë il y a des marques qui font connoître qu'elle est finie.

Dans les villes & dans les bourgs chaque ruë est commise aux soins de deux Oficiers de police qui veillent sur ce qui s'y passe, & ils sont

obligez d'en rendre compte. De-crainte qu'il n'y ait des gens qui se présentent devant les Magistrats d'une maniére peu convenable au respect qui leur est deu, il y a, dans chaque ruë, des Chefs qui sont comme des Péres ou comme des Avocats, qui tâchent d'abord d'assoupir les différens; sinon ils en vont faire leur raport au Juge, & ils y vont même dès le commencement, si l'afaire est d'importance.

Remarque.

„ Nous avons fait le tour de la forteresse de „ Jedo, sur le bord du fossé, & vû les eaux „ qui l'environnent. Les murailles sont bâties „ de gros cailloux qui sont percez au milieu, & „ dont le plat est en-dehors pour l'alignement. „ Ils sont ainsi entassez les uns sur les autres, & „ ce qu'il y a de vuide entre-deux est rempli de „ petites pierres liées ensemble avec de l'argile „ au-lieu de chaux. Mais proche de l'entrée & „ des deux portes qui sont aux maisons, il y a „ 4. ou 5 grandes pierres de taille, de 8. ou 10. „ piés de longueur, & de 4. ou 5. de hauteur. „ J'ai encore vû, en allant à Jedo, d'autres vil„ les, & des forteresses enfermées de murailles „ & de rempars. Dans le milieu des ruës on voit „ des puits assez proches les uns des autres, par„ ce-que les maisons étant de bois sont fort su„ jettes aux embrasemens, & souvent le feu „ consume très-promtement des ruës entiéres.

Les villes ni les bourgs n'ont point du tout de revenus publics; car chaque place a son Seigneur qui en est le Souverain. Ni les Bourgeois, ni les Marchands, ni les Nobles, ne paient aucuns tributs, ni impôts, ni droits, à qui que ce soit, si ce n'est pour le fonds sur lequel les mai-

sons.

sons sont bâties, pourquoi l'on paie par an depuis 20. sous jusqu'à 20. livres, selon la grandeur de chaque maison & l'espace qu'elle occupe. Mais outre cela au tems de chaque *Awas*, chaque propriétaire est obligé de fournir un homme ou un domestique, & ce tems revient 2. ou 3. fois le mois. Cependant il ne s'agit aussi quelquefois que d'une heure, & tout au plus d'un demi-jour.

Chaque Roi, ou Seigneur, vit des revenus que lui produisent la terre ou la mer. Le Gentilhomme & le Soldat vivent pareillement de ce que leur produit la portion de fonds qui leur est assignée par le Seigneur. Le Marchand vit du gain qu'il fait. Le Bourgeois & l'Artisan s'entretiennent de ce qu'ils retirent de leurs vacations, & du travail de leurs mains. Les païsans qui sont comme des esclaves, subsistent de la portion qui leur est attribuée par leurs maîtres des fruits du domaine qu'ils cultivent.

Remarque.

„Ces revenus tant des terres, que des pê„cheries, sont donnez par l'Empereur aux Sei„gneurs particuliers, même jusqu'à celui de la „pêche de la baléne, où il se prend par an 2 à „300. poissons: mais il s'en faut beaucoup „qu'ils ne soient aussi gros que ceux qu'on voit „en ces païs ci. Leur lard n'a ordinairement „que 4. à 8. pouces d'épaisseur, & elles ont „aussi beaucoup de chair qu'on mange.

Chaque Seigneur, ou Maître, depuis l'Empereur jusqu'au moindre Bourgeois, exerce justice sur ses sujets, ou sur ses domestiques. L'Empereur a dans toutes ses juridictions, villes &

bourgs, des Magiſtrats & Régens pour les choſes qui le regardent. Les Gentishommes & les Soldats ont un privilége, qui eſt que s'ils ſont condamnez à mort, ils ſe défont eux-mêmes en ſe fendant le ventre. Mais les Marchands & les Bourgeois ſont éxécutez par les Bourreaux, auſſi-bien que les gens qui ſont encore au-deſſous d'eux. Car pour les Marchands, non-ſeulement on n'en fait aucun état, mais ils ſont dans le mépris, à-cauſe des menſonges dont ils ſe ſervent dans leur profeſſion, & qu'ils n'ont en vuë que le gain, qu'ils s'atirent par toutes ſortes d'artifices, de diſſimulations & de tromperies.

Les Bourgeois & les Artiſans ſont mépriſez à-cauſe de leur baſſeſſe; le Bourgeois parce-qu'il eſt au ſervice du public, & l'Artiſan parce-qu'il s'entretient du travail de ſes mains. Pour les païſans non-ſeulement ils ne ſont pas eſtimez, mais ils ſont fort miſérables: ils travaillent beaucoup, & vivent fort pauvrement.

Ce ſont les Nobles & les Soldats qui ſe font beaucoup valoir, & ils ſont auſſi, les uns & les autres, en très-grand nombre. Ils ſe font honorer & craindre: ils vivent dans l'oiſiveté: ils paſſent bien leur tems: ils ſont nourris, entretenus, & ſervis tant par les païſans, ainſi qu'il a été déja dit, que par les Marchands, & par les Bourgeois.

Les moindres fautes ſont punies de mort, ſurtout le larcin; car il n'y a point de rémiſſion, quand même on n'auroit dérobé que la valeur d'un ſou. Il en coûte la vie quand on haſarde de l'argent au jeu. Quiconque tuë, ſoit de ſa main, ſoit par trahiſon, eſt fait mourir. Tous les crimes capitaux, pour leſquels on fait ſoufrir le ſu-

ſuplice de mort dans nôtre païs, expoſent ici au même ſuplice; & chacun meurt, ou eſt puni, pour ſon propre forfait.

Mais quand il s'agit des crimes d'Etat, on en étend la punition ſur toute la famille. Le pére, les enfans, tout eſt condamné à périr: tous leurs biens demeurent confiſquez: la mére, les ſœurs & filles, ſont venduës pour être eſclaves.

Les biens qui viennent des confiſcations, ſoit dans les domaines de l'Empereur, ſoit dans ceux des Seigneurs particuliers, ne ſont adjugez ni au Prince, ni aux Seigneurs. Il ne leur en revient pas la moindre choſe. Le fonds en demeure entre les mains d'un Receveur, qui en tient bon compte, & on l'emploie à bâtir ou à reparer des Pagodes & des ponts, à entretenir les chemins, & à d'autres tels uſages utiles au public.

Remarque.

„ Il y a différens genres de ſuplices de mort. „ A l'égard du larcin voici ce qu'on fait pour „ le découvrir. On prend un petit morceau de „ fer, qui eſt plat & quarré, & qui a un quart „ d'aune de long: on le fait rougir, & on le „ laiſſe juſqu'à-ce qu'il tire ſur le bleu; puis on „ le met ſur les paumes des deux mains de l'ac„ cuſé, où il y a une ou deux feüilles d'un très„ fin papier avec des figures de Diables, qui s'en„ flamment auſſi-tôt, & il rejette auſſi le fer le „ plutôt qu'il peut. S'il ſe trouve qu'il ait les „ mains brûlées, ou grillées, il eſt déclaré cou„ pable; ſinon il eſt abſous.

„ Un homme convaincu d'avoir volé, eſt d'a„ bord ataché à une croix en cette maniére. On „ prend un roſeau gros comme le bras, où l'on

 ata-

„ atache deux autres bâtons en croix, puis on
„ met le patient dessus, tout de son long; on
„ lui lie le cou au roseau avec un nœud coulant;
„ on lui étend les bras & les mains sur un des
„ bâtons qui sont en croix, & on les y atache,
„ & les deux piés à l'autre bâton qui est aussi en
„ croix; puis on lève tout droit le roseau &
„ l'homme qui y est lié. Alors il vient un hom-
„ me avec une pique à la main, au bout de la-
„ quelle il y a un fer plat & tranchant, long
„ d'un quart d'aune, qu'il enfonce d'abord par
„ le côté droit jusqu'à l'épaule gauche; & en-
„ suite du côté gauche, par les côtes, jusqu'à
„ l'épaule droite; & ces coups percent souvent
„ le cœur du patient, qui expire ainsi fort-vîte.

„ Quelquefois on prend le voleur, on lui met
„ le dos contre un roseau, on y attache aussi sa
„ gorge assez lâche, & deux personnes tiennent
„ & étendent deux liens où ses mains sont
„ dans des nœuds coulans. En cet état
„ le Bourreau vient qui le fend d'un sabre entre
„ l'épaule droite & la gorge, de travers jus-
„ qu'au-dessous du bras gauche, de-sorte que le
„ corps demeure séparé en deux piéces.

Il arriva de mon tems qu'un insolent valet o-
frit ses services à un pauvre Gentilhomme pour
lui porter ses souliers; mais il demanda beau-
coup plus qu'il ne savoit que le Gentilhomme
pouvoit donner, dans le dessein de se moquer
de lui. Celui-ci extrémement ofensé de l'insul-
te que lui faisoit un tel coquin, sut retenir sa
colére, & répondit au valet; Tu portes ton
salaire bien haut, néanmoins tu me plais beau-
coup, & je t'accepte.

Trois jours après, le Maître aiant envoïé le
valet hors de la maison pour quelque afaire, lui
dit

dît au retour qu'il avoit été trop long-tems dehors, & le tua. C'est ainsi qu'ils en usent, & il n'y a pas de plaisir pour les gens qui sont dans leur maison, ni même pour les autres qui sont au-dessous d'eux, de se joüer à eux.

Remarque.

„ Il est vrai que c'est un peuple orgueilleux, „ ignorant & sot, la plus grande partie étant „ des soldats qui mènent une vie misérale. Leurs „ domestiques consistent ordinairement en un „ jeune garçon, pour porter, disent-ils, leurs „ souliers. Ces souliers ont des semelles de pail-„ le, ou de petits joncs entrelassez, vers le bout „ desquelles il y a un petit arçon où ils mettent „ les gros doigts des piés, & c'est par ce moien „ seulement qu'ils tiennent dans les piés. Leurs „ maîtres les nourrissent fort pauvrement, & ne „ leur donnent de salaire que 10. ou 12. sous „ par mois.

La Justice est rigoureuse par-tout & en toutes ocasions. Il n'y a pas longtems que le Seigneur de Firando fit enfermer toutes vives dans un cofre hérissé de pointes de clou tout-autour, trois des Demoiselles de l'apartement de ses femmes, & les y laissa expirer. L'une avoit eu un commerce trop particulier avec un Gentilhomme, qui se fendit aussi le ventre; & les deux autres n'avoient point fait d'autre crime que celui d'avoir sû la chose, & de ne l'avoir pas découverte.

Un homme qui trouve sa femme avec un autre homme dans une chambre dont la porte est fermée, peut les tuer tous 2, quoi-qu'ils n'aïent point commis de mal, ainsi qu'il arrive quelquefois, bien que très-rarement. Quand le mari n'est

n'eſt pas au logis, ou qu'il eſt à la campagne, le pére de la femme, ſon fils, ſon frére, ou d'autres de ſes proches parens, peuvent faire la même choſe, & éxercer en ce cas les droits du marí. Un valet même de la maiſon à ce pouvoir; de-ſorte qu'il ſe commet peu d'adultéres. Pendant tout le tems que j'ai ſéjourné dans ce païs-là, je n'ai oui dire d'aucune femme qu'elle ſe fût laiſſée aller à ce crime, hormis une ſeule fois, dont voici l'hiſtoire.

Un mari aiant feint d'aller à la campagne, & étant revenu ſur ſes pas, trouva un homme avec ſa femme, & le tua; puis il lia ſa femme à une échelle, & la laiſſa debout toute la nuit. Le lendemain il invita tous les parens de ſa femme & les ſiens, hommes & femmes, à venir manger chez lui; & quoi-que ce fût contre l'uſage, & que les hommes & les femmes n'aillent point en feſtin enſemble, chacun devant être invité à part en différens tems, néanmoins il pria que pour cette fois on voulût déroger à la coutume, & on le lui accorda.

Les femmes s'étant aſſemblées, dans une chambre particuliére; demandérent pluſieurs fois où étoit la maitreſſe de la maiſon. Le mari leur répondoit qu'elle étoit occupée aux préparatifs, qu'elle viendroit bien-tôt, qu'on n'avoit qu'à ſe divertir. Cependant les hommes & les femmes étant entrez dans la ſale, ſe mirent à table, & aiant déja beaucoup mangé, en demandant toûjours où étoit la femme de la maiſon, le mari coupa les parties génitales du corps du galant, les mit ſur des fleurs dans une boîte de vernis fermée: il délia ſa femme: il l'envelopa d'un ſuaire, ou de toutes les envelopes qu'on met aux morts dans ce lieu-là, & en cet état,

tat, toute-échevelée, il lui mît la boîte dans les mains, & lui dît; Allez porter ce morceau de friandise à la compagnie, & voiez si ceux qui la composent voudront intercéder pour vous, & me prier que je vous pardonne pour l'amour d'eux.

Cette femme demi-morte, & dans l'état où chacun peut se la représenter, alla faire sa commission, & se mît à genoux devant la compagnie. Quand la boîte fut ouverte, & qu'elle vit ce qui étoit dedans, elle s'évanoüit, & le mari qui la suivoit lui coupa la tête. Cette avanture ne causa pas une médiocre consternation parmi les conviez, qui quittérent bien-vîte la table, & se retirérent chacun chez soi.

Remarque.

„ Ceux qui vont à Jedo par le chemin qu'on „ nomme la longue ruë, qui a 136. lieuës de „ longueur, ne sont servis dans les hôteleries, „ où ils s'arrêtent pour manger, ou pour coucher, que par des femmes ou des esclaves, „ ainsi qu'ils les nomment. Un Interprète demande au Voiageur, ou au maître du train qui „ voiage, quelles femmes de celles qu'il voit là „ pour servir, & qui sont vêtuës d'étofes de „ soie, il veut avoir pour coucher la nuit avec „ lui, & on les lui donne volontiers.

„ Dans le temps que le Sieur Caron, auteur de „ la présente Rélation, étoit là Président, savoir en 1639. ou 1640. on coupa la tête à un „ nommé Hans de Hambourg, parce-qu'il „ avoit couché avec la femme d'un certain petit Gentilhomme, ou d'un Soldat. On peut „ dire qu'il méritoit doublement sa peine; car „ ils avoient été avertis l'un & l'autre de pren-

„ dre

„ dre garde à eux, & de ne s'attirer pas un tel „ malheur.

„ C'est une coutume établie que lors-qu'on „ voit des vaisseaux entrer dans les ports, les „ hôtes & cabarettiers vont vîte parler aux „ Oficiers, & leur demander s'ils veulent des „ concubines pendant le séjour qu'ils feront. „ Si l'ofre est acceptée l'hôte produit une fem- „ me, & l'on régle les conditions, comme „ l'on feroit celles d'un mariage. Elles ont 3. „ ou 4. ou jusqu'à 6. sous par jour pour vivre, & „ un ou deux habits de soie, de 20. ou 25. ou 30. „ livres; un ou deux habits de coton; des sou- „ liers de cuir de cerf, & d'autres plus délicats. „ On donne aux parens, ou aux maîtres de la „ concubine 10. ou 15. ou 30. livres. Les Hol- „ landois y ajoûtent un festin, & la paction est „ qu'il y a mariage entre les parties pour le „ tems marqué. Dès-qu'ils sont partis les galans „ Japonois recherchent à l'envi leurs veuves, „ parce-qu'elles ont coutume d'amasser de l'ar- „ gent avec eux.

Ce qu'on punit comme crime est; D'enfreindre les Edits & les Ordonnances de l'Empereur: De se gouverner mal pour les Régens dans l'administration que l'Empereur leur a donnée: De diminuer ou de détourner les revenus: De faire de la fausse monnoie: De deshonorer les femmes ou les filles d'autrui, & de les violer: De transporter les femmes du haut païs dans le bas païs. Pour tous lesquels crimes non seulement celui qui les commet est puni, mais toute sa famille est punie avec lui.

Si la femme se trouve coupable il faut qu'elle meure aussi. Si elle ne l'est pas, elle en est quitte pour être venduë, & réduite à être esclave.

clave : car les femmes ne doivent point mourir pour le crime d'autrui : on ne les condamne au dernier suplice que pour leur propre crime. Le genre de suplice en pareils cas est de brûler les criminels, ou de les étendre en croix les jambes en haut & la tête en bas, selon la qualité du forfait : de les faire tirer & mettre en quatre quartiers par quatre taureaux : de mettre les patiens tout-vifs dans de l'huile ou dans de l'eau boüillante.

Un homme à qui un des Agens de l'Empereur avoit ordonné de livrer des ouvrages de charpenterie, & de la pierre, s'étant mépris dans son marché, & aiant corrompu quelques soldats & inspecteurs qui avoient reçu la livraison, l'afaire fut découverte. Les inspecteurs furent condamnez à se fendre le ventre, & l'entrepreneur à être mis en croix la tête en bas. C'étoit un homme de mérite, qui étoit aimé des Conseillers & des principaux de la Cour, & quoi-que personne ne doive jamais, selon les loix, intercéder pour ceux qui ont commis de tels crimes, & qu'en éfet on n'oze le faire, néanmoins l'afection des gens du Conseil, & leur compassion pour le coupable, leur fit prendre la résolution d'aller se jetter aux piés de l'Empereur, pour demander sa grace. Voici la réponce qu'il leur fit.

„ J'ai oüi avec chagrin vôtre Requête ; mais „ ce qui m'en déplaît le plus c'est qu'elle me fait „ connoître que vôtre jugement est fort afoibli. „ Est ce qu'un homme coupable d'un tel crime „ ne doit pas mourir? D'où vient donc que vous „ osez me solliciter en sa faveur ? Vous êtes-„ vous aussi honteusement laissé gagner par des „ présens & par de l'argent ? Changez de sen-

„ timens.

„ timens. N'enfreignez pas ainſi les loix, & ne „ deſarmez pas la Juſtice. Y a-t-il quelqu'un „ parmi vous qui ſoit ſi avide de richeſſes & „ d'argent, qu'il entre dans mon tréſor, & „ qu'il aſſouviſſe ſa paſſion? Allez y, vous-dis- „ je, je vous en donne la liberté. A ces mots ils eurent tous la bouche fermée, & chacun ſe retira le plus vîte qu'il put.

Dans la punition des crimes, ils pratiquent une choſe qui eſt bien-ſinguliére. Il arriva de mon tems, ainſi qu'il arrive aſſez ſouvent, qu'un Gentilhomme aiant été établi de la part de l'Empereur dans quelque domaine autour de la ville de Jedo, contraignit les païſans de lui paier plus que les domaines qu'ils cultivoient n'étoient taxez, & par ce moien aiant au-delà de ce qu'il lui falloit pour l'entretien de ſa famille, il fit des réſerves, & fut à ſon aiſe.

A la fin les païſans ne pouvant plus ſuporter cette charge, préſentérent leur Requête, & prouvérent les faits qu'elle contenoit. Le Gentilhomme fut condamné à ſe fendre le ventre, & toute ſa famille y fut condamnée avec lui. Il avoit un frére dans les païs de l'Oüeſt, à plus de 247. lieuës, au ſervice du Roi de Fingo; un oncle à Satſuma qui étoit encore 20. lieuës plus loin; un fils au ſervice du Rai de Kinocuni; un fils d'une de ſes filles dans le païs de l'Eſt, à 110. lieuës de Jedo, dans la maiſon du Roi de Maſſamme; un fils encore au ſervice du Gouverneur de la fortereſſe de Quando, & deux autres fréres ſoldats de l'Empereur; un autre fils, le plus jeune de tous, qui demeuroit proche de Jedo, & qu'il avoit donné à un riche Marchand, qui n'aiant que des filles, le lui avoit fort inſtamment demandé dès ſon enfance, pour le marier

rier avec une d'entre elles; lequel Marchand étoit fort connu de tous les Hollandois. Toutes ces personnes, qui étoient dans des lieux si éloignez les uns des autres, se fendirent le ventre, & moururent dans un même jour, & à une même heure.

Pour régler le tems de l'éxécution, on compta combien de jours il falloit au postillon pour se rendre à Satsuma, qui étoit le lieu le plus éloigné; à quel jour du mois & à quelle heure il pouvoit y arriver. On trouva que ce devoit être le huitiéme jour du huitiéme mois, & sur ce calcul on ordonna que tous les autres se déferoient dans ce même tems, justement à l'heure de midi; ce qui fut très-ponctuellement éxécuté.

Le Marchand dont la fille avoit épousé le plus jeune fils du Gentilhomme coupable, mourut à Osacca du déplaisir qu'il eut de la mort de son gendre, qu'il avoit élevé & qu'il aimoit beaucoup. Sa fille voulut aussi se fendre le ventre, & mourir avec son mari: mais se voiant gardée à vuë par ses parens, elle prit la résolution de ne plus boire ni manger, & par ce moien elle expira onze jours après que son mari se fut défait. Par cet éxemple on peut juger du reste, & à quels cruels tourmens sont destinez tant de Nobles que le desir de s'enrichir porte à en user à-peu-près comme celui-ci avoit fait.

Remarque.

„ On compte ici par les Lunes, & il y a
„ 13. mois dans l'année. Pour ajuster le comp-
„ te, & l'inégalité des jours, ils comptent quel-
„ quefois deux septiémes Lunes, & quelquefois
„ deux neuviémes.

Les Japonois marquent beaucoup de constance

tance à l'article de la mort, soit qu'elle soit naturelle ou violente. Les femmes même, qui aiant peu d'éducation sont assez innocentes, n'en paroissent pas éfraïées, & ne font paroître ni émotion, ni tristesse.

Il y a des mensonges qu'on punit aussi de mort; tels entre-autres sont ceux qui se commettent devant le Magistrat.

Tout ce qui vient d'être dit, à l'égard des suplices & de la mort, ne regarde que les Gentishommes, les Soldats, les Marchands, les Bourgeois & les Païsans. Les punitions des Rois & des grands Seigneurs sont d'une autre nature. On ne les fait pas mourir.

A 40. lieuës de la côte de Jedo, à l'Est, vers la pleine mer, gît une isle, qui a une lieuë de tour, nommé Faitsiensima, dont les côtes sont toutes en écore, & autour de laquelle il n'y a point de fond, ni de port en aucun endroit, si-bien que les vaisseaux n'en peuvent aprocher que de la maniére que je vais décrire.

Les premiers qui y sont entrez ont été des avanturiers, qui par un tems calme se mirent des sangles & des cordages tout-autour du corps, & y grimpérent. Quand ils furent au haut, ils se servirent de ces cordes pour y tirer du bois & des instrumens que ceux qui étoient dans les barques y attachoient. Pourvus de matériaux & d'outils, ils surent si-bien afermir des poutres par un de leurs bouts, pendant-que l'autre bout faisoit saillie en dehors, que les cordes qu'on laissa pendre de leur bout saillant, furent capables de soutenir les barques une brasse ou une brasse & demie audessus de l'eau, où elles demeurérent suspenduës. Car pour peu qu'il vente les brisans sont si

si terribles, qu'il n'y a point de barques, ni de vaisseaux qu'ils ne poussent contre les rochers. Mais ce que je dis ne se fit pas dès la premiére fois qu'on y monta. La chose n'a été amenée à ce point qu'aprés plusieurs tentatives qui ont auparavant causé la perte de beaucoup de monde & de bâtimens.

L'isle est toute semée de rochers, & infertile: il n'y croît que quelques meuriers, & outre la difficulté d'y entrer, les vaisseaux ont beaucoup de peine à en aprocher.

C'est là que sont réléguez les Seigneurs qui ont ofensé l'Empereur, & mérité son indignation. Il y a sur toutes les pointes de l'isle des corps de garde bien garnis de soldats, pour empêcher que qui que ce soit n'y ait des correspondances, ou n'y donne du secours ou de la consolation aux exilez. Tous les mois, quand le temps le permet, on va relever les soldats qui y sont en faction, & l'on y porte des vivres pour eux, & pour ceux qu'ils gardent.

Ces vivres leur sont distribuez fort sobrement, & sont fort-mauvais. A un peu de ris près ce ne sont que des écorces d'arbres, & d'autres chétifs alimens qu'ils ont bien de la peine à manger, & encore plus à digérer. Leurs habitations sont de petites hutes peu capables de les garantir de la chaleur de l'Eté & de la froidure de l'Hiver, de-sorte qu'ils y soufrent beaucoup. Avec cela ils sont obligez de travailler, & de recüeillir la soie que font les vers qu'on y nourrit, de la préparer, de la filer, & d'en faire par an autant de piéces d'étofes qu'on leur impose pour leur tâche.

L'An 1631. que l'Empereur mourut, tous les criminels dans tous les païs relevans de l'Em-

l'Empire, sans en excepter aucun, furent délivrez à un même jour, & à une même heure. On donna une piéce d'argent, ou une petite somme à chacun de ceux qui en avoient besoin, afin-qu'ils tâchassent de se relever & de gagner leur vie.

Les Japonois ne sont ni superstitieux, ni dévots. Ils ne prient Dieu ni soir ni matin, ni avant-que de manger ni après, ni aux autres heures du jour. Les plus pieux ne vont qu'une fois le mois dans les Pagodes. On leur entend quelquefois proférer le mot de *Nammanda*, qui est le nom d'une de leurs principales Idoles.

Les Prêtres prêchent ordinairement trois fois l'année, & les gens de la Secte du Prédicateur s'assemblent dans le Pagode pour l'entendre. Quelques gens d'une certaine Secte font venir, quand ils sont affligez de grandes ou longues maladies, des Prêtres Exorcistes, qui demeurent jusqu'à 24. heures entiéres auprès d'eux, à lire, ou plutôt à faire un tintamarre: car ils crient de telle sorte qu'on ne sauroit entendre ce qu'ils disent; outre que toutes les choses qui regardent le culte réligieux, aussi-bien que la Médecine & les autres études, sont écrites dans un langage relevé, & qui n'est entendu que de ceux qui ont étudié.

Il y a tant de Pagodes au Japon, que le nombre en surprendroit assurément si on le savoit. Les Prêtres y ont des logemens, & il en loge dans chacun depuis deux jusqu'à vingt, à-proportion de la grandeur des édifices.

Remarque.

„ Les Prêtres ont la tête rase. Leurs habits
„ sont faits à-peu-près comme les surtours de
„ toile

„ toile des gens du commun, en quelques endroits „ de la Hollande. Aux jours de fêtes ils ont des „ habits de soie, faits comme les autres, dont „ ils se passent le haut par-dessous les bras, com-„ me on fait le coin d'un manteau.

Leur occupation n'est que de lire leurs leçons devant les Idoles, & d'enterrer les morts, ou de les brûler & d'enterrer les cendres, ce qui se fait avec beaucoup de cérémonies.

Remarque.

„ La fête des Morts se célèbre, à peu-près „ comme celle des Trépassés, le lendemain de „ la Toussaints, chez les Chrétiens Romains, „ & elle se nomme Bom. Ce sont les Prêtres „ qui en font tous les ans l'Ofice, au jour mar-„ qué, chacun aiant pour cet éfet son Ordre „ particulier & son Pagode: puis ils vont de „ rang, les uns après les autres, autour d'un „ lieu qui est comme une sépulture couverte „ d'un poile, en forme de procession, chantant „ des litanies & une sorte d'office des Morts.

„ Les cimétiéres sont sur les mêmes éminen-„ ces où les Pagodes sont bâtis. Il y a sur chaque „ sépulture des pierres élevées d'un pié & demi „ à deux piés. Ceux qui les visitent quelquefois „ y jettent des fleurs, les ornent de branches de „ verdure, & mettent en un grand trou qui est „ dans la pierre un peu d'eau, & du ris cru que „ les pauvres ou les corbeaux emportent bientôt „ après. Sur quelques-unes de ces sépultures il „ y a une petite colomne de pierre avec une ins-„ cription qui contient le nom & la qualité de „ celui qui est là enterré. Cela ne se fait que „ pour des gens considérables.

Il y a douze Sectes parmi les Japonois, & de

de ces douze il y en a onze dont les Prêtres ne mangent rien qui ait eu vie, & n'ont aucun commerce charnel avec les femmes. S'il leur arrive de pécher en ce point, & qu'ils soient déférez à la Justice, on les fait enterrer jusqu'à la ceinture sur un grand chemin, & chacun des passans, qui n'est pas Gentilhomme, est obligé de lui faire avec une scie de bois qui est là auprès, une entaille dans la gorge. Il demeure ainsi quelquefois jusqu'à 3. ou 4. jours avant-que d'expirer.

Remarque

„ Ces Prêtres ne touchent point de femmes, mais ils ont plusieurs jeunes garçons „ dont ils abusent, sans que personne y trouve „ à redire.

La douziéme Secte est la plus estimée & la plus savante. Les Prêtres en sont mariez. Ils mangent de tout ce qui a eu vie, aussi-bien dans les eaux que sur la terre. Elle se nomme la Secte d'Ickko, ou d'Ickois, & est la plus superstitieuse de toutes. On rend autant d'honneurs qu'à un Roi au Chef de tous les Prêtres & de tous les Pagodes de cette Secte. Lors-même qu'il passe, porté dans un palanquin, les gens de sa Secte qui le rencontrent, se jettent à genoux & l'adorent.

Remarque.

„ Tous ces Prêtres en général sont soumis „ au grand Daïro, & sous sa direction, comme le sont au Pape tous les Ecclésiastiques „ Romains; & il est parmi les Japonois tout-comme le Pape est parmi les Chrétiens de „ sa communion. C'est par cette raison que „ l'Em-

„ l'Empereur est obligé d'aller tous les trois „ ans lui rendre visite à Méaco, & lui faire hom- „ mage avec de gros présens. Dans cette entre- „ vuë le Daïro lui porte une coupe de vin, se- „ lon la coutume du païs, & quand l'Empereur „ l'a buë, il rompt la coupe en deux, & en serre „ les piéces, ce qui est comme une marque de „ servitude.

Il n'y a point de Pagodes ni de Prêtres plus riches que ceux de cette Secte. Il y en a dont les revenus sont assignez par l'Empereur, ou par les Seigneurs des lieux où les Pagodes sont situez. Les autres sont entretenus par le peuple. Comme parmi les Romains chacun a son Curé & son Confesseur particulier, & le couvent à qui il fait ordinairement ses aumônes; de-même les Japonois ont leurs Pagodes & leurs Prê-tres affectez, en qui ils se confient, qu'ils assis-tent, & qu'ils entretiennent. C'est en cela principalement qu'ils font consister leur piété; c'est là que se terminent presque toutes leurs au-mônes; c'est delà qu'ils tirent leurs mérites.

Chacun de ceux qui composent ces douze Sectes a ses sentimens particuliers & ses prati-ques. Quelques-uns croient que l'homme a une ame immortelle; que le corps retourne en pou-dre; mais que l'ame reviendra un jour au mon-de, pour y vivre dans la joie ou dans la tristes-se, selon qu'elle l'aura mérité par la bonne ou méchante vie qu'elle aura menée. La doctrine de la fin du monde leur est inconnuë. Il y en a qui croient que le monde a été de toute éter-nité, & qu'il durera éternellement; que l'homme n'a point d'ame, c'est-à-dire d'esprit immortel, & qu'il n'a rien à craindre que la Justice humaine.

Tous les principaux & les plus honnêtes gens de ces Sectes font de leurs Pagodes des lieux de réjoüissance & de divertissement. Car comme d'ordinaire ils sont placez dans les plus agréables lieux, qu'ils sont bâtis sur des éminences, & entourez d'arbres, lors-que des gens veulent faire une partie de plaisir hors de la ville, ils les choisissent, & vont faire tous leurs excès en présence de leurs Idoles, & en compagnie de leurs Prêtres, qui boivent d'autant, comme les autres; & ils font là tous ensemble ce qu'on a coutume de faire dans les compagnies dont les gens sont ivres. On y mène des femmes de débauche, & l'on s'en sert en présence des Prêtres, qui prennent plaisir à les regarder faire, & qui se promettent bien de se dédommager avec leurs jeunes garçons.

Je n'ai jamais oui dire qu'il y ait eu aucune dispute entre les Japonois sur les points de leur Réligion. Je n'ai pas apris non-plus, qu'il y en eût qui tâchassent de détourner leurs parens ni leurs amis de la Secte qu'ils avoient embrassée, pour les attirer à la leur. Chacun s'en tient à ce qui lui plaît, sans se mettre en peine du reste. Il n'y a personne qui ait afaire de 10. réales de huit, qui ne soit prêt à changer de Secte & & de croïance, si on les lui veut donner.

Remarque.

„Nous avons vu des hommes qui portoient „sur les épaules une corde où il y avoit des „nœuds, & à qui les yeux rouloient dans „la tête, qu'on apelloit Jammaboos, ce qui „veut dire parmi nous Exorcistes. On me „dit qu'une personne qui avoit été longtems „malade, fit apeller un des plus célèbres „Jam-

„ Jammaboos, qui après avoir longtems lû, „ parlé & crié bien-haut, reçut cette réponce „ d'une autre voix, sans qu'on sût d'où elle „ venoit, & que tous les assistans entendirent. „ *Que veux tu tant me tourmenter? Ce n'est pas* „ *moi qui fais cela; c'est un tel... ton ennemi,* „ *qui m'envoie pour te faire ce mal. Apaise-le,* „ *& je me retirerai.*

„ Nous avons visité beaucoup d'endroits, „ mais nous n'y avons jamais vû d'Idoles si-bien „ faites que sont celles des Chinois, qui en met- „ tent toûjours trois ensemble, peintes & or- „ nées comme des Rois avec leurs couronnes, „ dont il y en a toûjours une qui est noire. Ils „ mettent tout-de-même trois belles statuës de „ femmes ensemble, blanches bien proportio- „ nées, & bien travaillées.

„ Nous avons visité cinq ou six Pagodes, „ hors de la ville d'Osacka, devant lesquelles „ il y avoit 2. ou 3. statuës de bois, aussi-hautes „ que des géans, avec des troncs auprès, où „ quelques gens mettoient des Cassies, qui sont „ une monnoie de cuivre. Au-travers d'un des „ plus petits de ces Pagodes passoit un ruisseau „ qui couloit fort-vîte, & qui se perdoit en- „ suite sous terre. De pauvres femmes étoient „ là, qui jettoient dans ce ruisseau de petits bil- „ lets, où il y avoit quelque chose d'écrit, à- „ peu près comme les billets d'Evangiles des „ Chrétiens Romains, & elles marmottoient „ quelques priéres comme les vieilles à Rome „ marmottent des Paters-Nosters, en montant „ le Saint Degré.

„ Aux endroits par où les barques & les au- „ tres bâtimens doivent passer, on voit sur les „ pointes de terre, ou sur l'eau, une maison

„ de Prêtre, faite comme une petite grange, „ ou comme une grande écurie à pourceaux, „ autour de laquelle pendent quantité de pa- „ piers peints, à-peu-près comme on voit en „ Hollande devant les boutiques des Revendeu- „ ses, de vieilles estampes apliquées sur du bois.

„ A Firando on voit à une petite demi-lieuë „ de la loge de la Compagnie, au bord d'un en- „ foncement de l'eau dans les terres, un endroit „ où il y a une espèce de petite armoire de bois, „ qui à-peine a une aune de large & autant de „ haut, étant posée sur le rivage. Les femmes „ enceintes y vont en pélerinage & disent; Don- „ ne moi un fils & je te ferai un présent, & d'a- „ vance elles y laissent un peu de ris en ofrande. „ Cette armoire, & d'autres choses à-peu-près „ semblables qui sont en d'autres lieux, ont „ beaucoup de raport aux niches que les Chré- „ tiens Romains font dans les murailles, sur les „ chemins, & aux coins des ruës, où ils placent „ des images & de petites statuës, à qui ils vont „ aussi faire des vœux.

Tous les Prêtres, & quelques-uns de la No- blesse sont adonnez à la sodomie, ne la regar- dant pas comme un péché, & n'en aiant au- cune honte.

Le suplice qu'on faisoit autrefois soufrir aux Chrétiens, étoit de les décapiter, puis de les atacher en croix; & l'on trouvoit les tourmen- ter assez par ce genre de mort. Mais quand on vit que la plupart paroissoient mourir avec joie; qu'il y en avoit même qui chantoient en allant au suplice; & que quoi-qu'on les fit mourir par trentaines, & même par centaines, il ne pa- roissoit pas que le nombre en diminuât, on résolut de leur faire changer, à quelque

prix

prix que ce fût, leur joie en tristesse, & leurs chants en pleurs & en gemissemens.

Pour cet éfet on les fit atacher à des pôteaux, & on les y brûla tout-vifs; on les fit griller sur des grils de bois, & l'on en fit ainsi beaucoup périr. Mais comme on vit que leur nombre ne paroissoit encore que peu diminuer par les éxécutions qu'on en faisoit, on commença de s'en ennuïer, & l'on prît le parti de tâcher de leur faire renier leur Foi, par le moien des plus afreux tourmens qu'on put inventer.

On contraignoit les jeunes femmes & les filles, d'aller toutes nuës à quatre piés, c'est-à-dire sur les piés & sur les mains: dans les ruës, en présence de tout le monde; on les lioit, on les traînoit, on les faisoit violer par des garnemens, & ensuite on les mettoit nuës dans des tonneaux avec des serpens, qui entroient & s'insinuoient dans leurs corps par toutes les ouvertures. On remplissoit la nature des méres & des filles de méche telle qu'on en emploie pour les fusils à méche: on en envelopoit les parties naturelles des péres & des fils, on l'y lioit bien, puis on prenoit les mains des uns & des autres, on mettoit du feu dedans, & on leur faisoit par force mettre le feu les uns aux autres dans ces méches, qui en brûlant leur faisoient soufrir des douleurs incroïables.

On les menoit à des sources d'eaux boüillantes, & là on les entouroit de gazons de terre; puis on jettoit continuellement de cette eau boüillante sur eux, & ils vivoient 2. ou 3. jours dans ces tourmens. On les marquoit de fers chauds au front, puis on les mettoit tout-nuds, & on les chassoit comme des bêtes dans les bois, avec défenses à qui que ce fût, sur peine

de la vie, de leur donner aucune nourriture, retraite, ou assistance. On les menoit sur le bord de la mer, & on les enfermoit nuds entre de longs pieux fichez sur le rivage, où ils étoient dans l'eau pendant le flot; & à sec pendant le jussant; & là on leur donnoit à manger, afin qu'ils vêcussent plus longtems, & que leurs tourmens eussent plus de durée; ce qui alloit jusqu'à 12. ou 13. jours.

On couvroit les yeux des péres & des méres, & l'on faisoit venir auprès d'eux leurs tendres enfans, à qui l'on faisoit soufrir les plus cruelles tortures, de-sorte que leurs péres & méres entendant leurs cris lamentables, mouroient mille fois de douleur, & quelques-uns en expiroient éfectivement sur le champ. On leur perçoit les os des bras & des jambes avec des forêts.

Enfin les genres de tourmens furent si-extraordinaires, & en si-grand nombre qu'on ne sauroit presque ni se les representer tous, ni les décrire. Cependant ces Chrétiens les soutinrent avec beaucoup de fermeté, & il y en eut beaucoup qui ne reniérent point. Il est vrai que la nation a une constance & une intrépidité, dans ces ocasions, qui n'a point d'exemple parmi les autres peuples, & l'on a vû, par tous les faits qui ont été ci-dessus raportez, que la mort ne fait point de peur ni aux hommes ni aux femmes. Mais aussi quelques grands que soient les suplices dont nous avons parlé; ils n'aprochoient pas de ceux-ci, & il a fallu un courage & une vertu extraordinaire pour les pouvoir suporter.

Une fois l'année on va faire une perquisition générale & exacte, dans tous les païs de l'Empire. On fait venir tous les habitans dans

dans les Pagodes, où on leur fait ſigner de leur ſang qu'ils ſont bons Japonois; qu'ils ne ſont pas Chrétiens; qu'ils renoncent à la Foi Chrétienne. Cependant ce moien n'a pas encore produit tout l'éfet que l'Empereur en attendoit, puis-qu'il n'y a point d'années qu'on ne faſſe mourir pluſieurs Chrétiens, & quelquefois pluſieurs centaines.

Enfin après qu'on ſe fut preſque épuiſé à inventer de nouvelles tortures, on pratiqua celle-ci, ſavoir; De pendre les gens à un gibet, la tête en bas, & de les faire entrer juſqu'à la moitié du corps dans l'ouverture d'un puits; & de peur que le ſang ne les étoufât on leur faiſoit quelques inciſions dans la tête par où il ſe déchargeoit peu-à-peu. Préſentement on rejette cette invention, & on pend les gens par les piés en l'air, puis on leur fait quantité d'entaillades, & on les laiſſe là pendus, où ils vivent ſouvent juſqu'à 9. ou 10. jours dans des douleurs cruelles, parlant & conſervant le jugement juſques-à-ce qu'ils expirent.

Il y a 2. ans qu'une fille demeura ainſi penduë 14. jours ſans rendre l'eſprit, ce qui fut une choſe extraordinaire. Cette maniére de pendre les piés en haut, eſt un des plus prodigieux tourmens qu'on puiſſe faire ſoufrir. On ne ſauroit s'imaginer ce que c'eſt, & encore moins le décrire. Je m'en ſuis également entretenu avec quelques-uns qui aiant été pendus 2. ou 3. jours, avoient enfin renié, & avec d'autres qui avoient oüi les plaintes de ceux qui expiroient dans ce funeſte état. Si on les en croit le ſuplice du feu n'en doit pas aprocher.

Maintenant que tant d'éxécutions ont beaucoup fait diminuer le nombre des Chrétiens,

la Cour, pour découvrir ceux qui restent, a ordonné que quand on en aura trouvé quelqu'un, il pourra se racheter du suplice s'il en indique un autre; & que quand il renieroit il ne laisseroit pas de demeurer pendu. Ainsi il n'y a plus moien d'éviter cette afreuse peine, qu'en trahissant ceux qui ont la même Foi. On prétend que ce moien sera plus efficace que n'ont été tous les autres, pour extirper le Christianisme.

On tient un régitre exact de tous les Chrétiens reniez qui ont sauvé leur vie par cette sorte de trahison, & l'on donne de si-bons ordres qu'il n'en échape aucun. On les connoît tous; on sait où ils sont; & on les peut trouver quand on veut. Il y a des Japonois éclairez & de beaucoup d'expérience dans les afaires, qui m'ont dit qu'il ne falloit pas douter que la vuë de la Cour ne fût de les faire tous mourir dans un seul jour, sans en épargner aucun, lors-qu'elle se croiroit assurée qu'il n'y en auroit plus, ou presque plus d'autres à découvrir dans l'Empire; & que c'est par cette voie qu'elle espére venir à bout de son dessein.

Au tems qu'on faisoit mourir les Chrétiens par le coutelas, sur une croix, ou par le feu, il y avoit quelquefois de beaux enfans pour qui l'on obtenoit grace. Mais il y en eut plusieurs, de l'âge de 8. jusqu'à 13. ans, à qui l'on avoit accordé la vie, & qui la refusérent courageusement, répondant qu'ils ne craignoient point la mort, & qu'ils ne vouloient plus vivre aprés la disgrace de leurs péres & méres; qu'ils vouloient aller avec eux; & qu'ils savoient qu'ils seroient dans une félicité que personne ne pourroit plus troubler.

D'un autre côté il y en eut à qui le désir de la vie:

vie aiant fait demander grace, leurs parens les saisirent avec une espèce de fureur, & les emportérent av c eux dans le feu, en leur criant ; Venez mes Enfans ; Cessez de vivre avec de si méchantes gens ; Nous allons vous mener dans un monde bien plus beau que celui-ci, où nous vivrons ensemble dans des joies qui n'auront point de fin.

Dans ces tems-là on fit la visite de toutes les maladreries de l'Empire, & l'on y trouva 385. Chrétiens. On contraignit les Portugais de fournir 2 jonques où on les mit, & de donner de leurs gens pour les conduire aux Manilles, en leur disant que s'ils savoient aussi-bien agir pour sécourir les Chrétiens, que parler pour en faire, on leur faisoit un présent qui leur seroit agréable, & que c'étoit une belle ocasion d'exercer leur charité.

Remarque.

„C'ést une chose étonnante que de voir la „quantité de gens qui sont malades de la lépre „dans ces païs-là. Nous en avons vû dont les „doigts des mains & des piés étoient tout-pour„ris, & d'autres dont le visage étoit afreux.

Quand on conduisoit les simples Chrétiens au suplice, ils n'étoient que liez. Mais les Prêtres, tant Portugais & Espagnols, que Japonois, ou Japans-Casta, étoient traitez d'une autre maniére. On leur rasoit tout un côté des cheveux & de la barbe, jusqu'à la moitié, qu'on leur peignoit de rouge:on leur mettoit un mords dans la bouche, afin-qu'ils ne pussent parler, & une corde autour du cou, dont on tenoit le bout ferme derriére leur dos, afin de leur faire pancher la tête en arriére, & qu'ils eussent toû-

jours le visage en haut, exposé au Soleil & à l'air, sans pouvoir le tourner d'aucun côté. Ainsi serrez & garrotez on les mettoit sur un méchant roussin, & on les promenoit par toute la ville, avant-que de les mener au lieu où se devoit faire leur éxécution.

Remarque.

„Il y a une Relation particuliére des persé-„cutions soufertes par les Chrétiens du Japon, „écrite par Reyer Gysbertsz, sur la sollicita-„tion qui lui en fut faite par Cornelis van Nieu-„wenrode.

Toutes les maisons des Japonois sont bâties de bois; & c'est aussi du bois, & du charbon de bois qu'on y brûle dans les cheminées. On y voit souvent des embrasemens, & il y a quelquefois des villes qui en sont à-demi ruinées. Cependant quelque quantité de bois qu'il faille pour ces deux usages, dans un pais si-peuplé, il n'y manque point; d'où l'on peut aisément inférer qu'il y en a extraordinairement.

Il y a dans chaque maison un espèce de magasin que le feu ne peut endommager, & c'est là qu'on serre ce qu'on a de meilleur. Toutes les maisons sont élevées de 4. piés au-dessus du sol, plancheïées d'ais, & les planchers sont couverts de nattes épaisses qui se touchent. Les gens logent or dinairement dans les apartemens bas, & les hauts ne servent guéres qu'à mettre certaines provisions, & d'autres choses de peu de valeur. Les chambres de réserve, où ils reçoivent leurs amis, sont extrémement propres & bien ornées.

Remarque.

„Les toits sont aussi de bois, c'est-à-dire,

„de

„ de bardeau. Il y a beaucoup de gens qui tien-
„ nent au haut des toits, dans des lieux prati-
„ quez pour cet éfet, des cuvettes qui reçoivent
„ de l'eau qui s'y conserve, afin de s'en servir,
„ en cas que le feu prenne. Le sapin rouge est
„ fort commun en ce païs-là, & un autre bois
„ bien marbré, comme sont les plus belles plan-
„ ches minces qu'on voit en Hollande, & dont
„ on fait des ouvrages de placage. Il y a quan-
„ tité de bois blanc, dont on fait les épinettes,
„ & quantité d'arbres qui portent le camfre ;
„ qui sont hauts & épais. On en fait des plan-
„ ches de 7. à 10. piés de long, & de 3. à 4. piés
„ de large.

Les maisons des Gentishommes & des Soldats ont deux apartemens séparez. A l'un des côtés de l'entrée est celui de la femme, laquelle ne paroît jamais ; & à l'autre côté est celui du mari, où il y a des chambres pour recevoir ses amis, & d'autres pour servir à ce qui concerne son emploi & sa vacation.

Pour les femmes des Marchands & des Bourgeois, on les voit, & elles prennent soin du ménage, avec leurs filles & leurs servantes. Mais on ne leur parle qu'avec beaucoup de civilité & de respect. Non-seulement on ne leur tient point de discours libres, mais on n'entre point en de longues ou fréquentes conversations avec elles. L'homme & la femme qui en useroient ainsi, s'atireroient du mépris, & seroient regardez comme s'ils commettoient le crime.

Leurs meubles consistent principalement en paravents, sur quoi il y a des peintures très-fines, & ils servent d'ornemens ainsi que nous en servent les tableaux. Presque toutes les parois des chambres sont aussi ornées de peintures, ou bien

il y a du papier doré & marbré qui y est plaqué avec tant d'art, qu'on croiroit que la muraille en est faite, & il y a tout-autour des bordures d'un vernis noir.

Ils ont des endroits où il y a plusieurs petits cabinets, chambres & autres espaces, qui ne sont séparez que par des portes coulisses fort-legéres, qu'on ôte & met quand on veut, & sur quoi il y a aussi des papiers plaquez. Lors-qu'on les ôte il se trouve au-lieu de ces petits ou moiens espaces séparez, un belle grande chambre fort-bien tournée.

Dans l'endroit le plus élevé de la chambre on voit un tableau, & un pot de fleurs au-devant, car on y a des fleurs toute l'année. De l'autre côté on trouve une galerie, d'où l'on descend dans un jardin fort curieusement entretenu, & orné de petits rochers de pierres adroitement mises en œuvre, & d'arbres qui sont toûjours verds; & le jardin est toûjours devant les fenêtres de la sale, pour le divertissement de ceux qu'on y reçoit.

Les meubles meublans, les vernis, les armoires, les cofres, ne sont point mis en parade, ni regardez comme des ornemens. On les tient dans les chambres où l'on couche, & où l'on n'admet persone que les plus proches parens, & les plus familiers amis. Les coupes & les pots à Tsia, ou à Thé, les tableaux, les écrits, & les sabres, font la magnificence de leurs meubles, & ils les font paroître comme étant ce qu'ils ont de plus rare & de plus précieux: par conséquent c'est aussi ce qu'il y a de plus cher parmi eux.

Lors-qu'on entre dans la maison soit d'un Noble ou d'un Roturier, on y est reçu avec beau-

beaucoup d'honnêtetés. On vous fait asseoir ; on vous presente du tabac & le Tsia. Si celui qui fait la visite mérite une considération particuliére, soit par des raisons d'amitié, de rang, ou d'interêt, qui engagent le maître de la maison à lui presenter du vin, il fait venir promtement une coupe vernie, qu'il fait mettre devant lui, sur une sorte de guéridon, & l'étranger ne sort point qu'il n'en ait au-moins goûté.

Quand les Japonois invitent leurs amis à manger, ils prennent un grand soin de les régaler de la musique & des Joüeurs d'instrumens, qui jouënt tant que les conviez demeurent à table. Ce qu'il y a de commode parmi les excès qu'ils font, est que quand ils ont trop bû, il ne leur prend point envie de se battre, ni de se quereller, ni de faire aucun autre desordre. Chacun qui sent qu'il a ce qu'il lui faut, ou déja plus qu'il ne lui faut, se retire le mieux qu'il peut, & va dormir jusques-à-ce que les fumées du vin soient passées.

Dans tout le Japon, il n'y a ni hôtelerie ni cabaret ; & l'on ne sait ce que c'est. Les gens y boivent & mangent souvent ensemble, ils font souvent des festins, mais c'est toûjours dans leurs maisons. Il y a des auberges pour loger les voiageurs, mais point d'hôteleries, de cabarets, ni de tavernes, où les gens du lieu aillent chercher à manger, ou à boire.

Remarque.

„ A l'égard de leurs instrumens de musique, „ je n'y ai jamais vu de flûte. Lors-que j'étois „ à Jedo, l'on m'envoia deux ou trois fois un „ Aveugle, qui avoit un instrument d'un quart „ & demi d'aune de longueur, & d'autant de „ lar-

„ largeur, couvert d'une vessie, ou d'une peau „ bien fine. Le son n'en étoit nullement doux „ ni agréable, au-moins pour nous.

„ Leur vin est fait de ris boüilli, où l'on met „ du sucre, ou du miel, pour lui donner le goût „ qu'ils veulent qu'il ait: il échaufe beaucoup & „ donne dans la tête. On le nomme Moursack, „ & le plus souvent Saltse. Le meilleur apro- „ che fort de l'hydromel. Le Tsia, ou Tchia, „ que nous nommons Thé, est une herbe verte, „ qui croît dans un certain pais particulier, ou „ plutôt la feüille d'une certaine petite plante „ qui est admirable.

„ Cette herbe est beaucoup estimée & recher- „ chée. Les gens riches la gardent dans des pots, „ de la grandeur de cinq ou six pintes qui ont des „ cous étroits, & ceux où l'on met la plus ex- „ cellente, sont couvers de deux ou trois enve- „ lopes bien liées autour du cou de chaque pot, „ afin-qu'elle ne prenne pas vent.

„ On moult cette herbe, ou ces feüilles, dans „ un petit moulin particulier, à-peuprès com- „ me ceux où l'on moult la moutarde: puis on „ fait boüillir de l'eau, & pendant le plus grand „ degré de chaleur qu'elle peut avoir, on y jet- „ te de cette poudre moulue autant qu'il en tient „ sur la pointe d'un couteau, & on la mêle de- „ dans, ce qui la rend verte. Alors on boit cet- „ te eau aussi chaude qu'on la peut soufrir, ou „ plutôt on la hume. Ce bruvage est fort-bon. „ Quand quelqu'un en a beaucoup bû le soir, „ les gens du commun disent; Comment cet „ homme ne seroit-il pas pas plein de santé; il „ boit du meilleur Thia?

Les hommes & les femmes ne se font point l'amour pour se marier. Les mariages se font

par-

par les péres de part & d'autre, ou par les plus proches parens, quand il n'y a plus ni pére ni mére. Ainsi chaque homme a sa femme particuliére; mais si elle ne lui plaît pas, il la peut laisser, en s'en séparant honnêtement, & avec les cérémonies & conditions requises.

Les hommes peuvent se mêler avec les femmes de débauche, sans encourir aucune peine, & ils peuvent avoir plusieurs concubines. Mais les femmes, ainsi-qu'il a été déja dit, sont exposées à mourir, pour avoir seulement eu quelque entretien secret avec un homme.

Ce qui a été dit qu'un mari peut laisser sa femme, ne regarde que les Bourgeois, les Marchands, & les moindres Soldats; mais non-pas la Noblesse, ni les Seigneurs. Le respect qu'ils ont pour la naissance de leurs femmes, qui sont venuës de gens Nobles comme eux, les empêche de les renvoier; & quoi-qu'elles ne leur plaisent pas, ils ne laissent pas de les garder & de les entretenir; pendant-qu'ils vont porter leurs caresses à des concubines, qu'ils tiennent aussi dans leurs maisons

Quelquefois lors-qu'ils sont las de ces derniéres, ils retournent à leurs femmes, mais cela n'arrive que rarement & quand il leur plaît; car les femmes sont tout-à-fait sujettes, & n'ont aucun pouvoir, au-lieu que les maris sont libres, & font tout ce qu'ils veulent. Ainsi pour empêcher qu'ils ne se dégoûtent d'elles, & qu'ils ne les abandonnent, elles prennent soin d'étudier leur humeur, d'observer tout ce qui leur peut plaire, & elles font tous leurs éforts pour s'en attirer l'affection. Mais d'un autre côté, elles ont les concubines qui travaillent à détruire ce qu'elles font, & qui ne manquent guére

d'y

d'y réüssir, contraignant presque les maris, à force de caresses & de soumissions, à se déclarer en leur faveur.

On tolére les femmes qui se prostituënt, & les lieux publics où se fait cet odieux commerce. Celles qui en font le métier sont regardées comme esclaves des maîtres entre les mains de qui elles sont. La raison de cette pratique est qu'on veut que chaque homme puisse trouver de quoi se satisfaire, & que personne ne soit tenté de débaucher la femme ou les enfans d'autrui. C'est aussi à-cause de cette facilité qu'ils ont à se contenter, qu'on ne leur pardonne pas quand ils prennent des voies défenduës, & qu'on les tuë, sans en être inquiété.

On éleve les enfans avec beaucoup de douceur & de condescendance. On ne les frape que fort-rarement, & la plupart des gens ne les frapent jamais. Lors-qu'ils crient, ou qu'ils se tourmentent, & que même leur mauvaise humeur dure des nuits entiéres, on leur parle toûjours d'une maniére flateuse, & personne n'a le cœur de leur donner des coups, ni de les gronder. Ils croient qu'ils n'ont pas encore assez de jugement pour profiter des châtimens; qu'il faut attendre que l'âge & de l'éducation leur aïent meuri l'esprit & donné l'expérience; & que cependant il faut s'en tenir à des exhortations & à de bonnes leçons.

C'est une chose admirable que de voir la retenuë & la sagesse qu'ont les enfans dès l'age de 12. & même de 7. ans. Ils se comportent déja, ils parlent & ils répondent comme des hommes faits, & d'une toute autre maniére que ne font les nôtres. On ne les envoie point à l'école qu'ils n'aïent 6, 7. ou 8. ans, en quoi on a égard

à

à leur taille & à leur vigueur. On prétend que quand ils sont plus jeunes, ils sont peu capables d'aprendre, & que les Ecoles sont alors pour eux, non des assemblées pour étudier, mais pour joüer; pour se gâter ensemble & se débaucher de l'étude; pour se communiquer leurs mauvaises habitudes les uns aux autres; pour en contracter ensemble de nouvelles qu'aucun d'eux pouvoit n'avoir encore, comme celle de se quereller & de se tirailler.

Lors-que le tems, où la coutume permet de les envoier à l'école, est venu, on les fait commencer, plûtôt comme par conseil que par contrainte. On attend à les faire écrire que l'envie leur en soit venuë, & on ne fait rien pour les y obliger, ou pour vaincre leur répugnance, s'ils y en ont. En toutes choses on tâche de les exciter par des raisons de gloire & d'honneur, & par une noble émulation. On leur met des exemples devant les yeux. On leur dit qu'un tel, ou un tel, aiant bien apris & s'étant rendu capable, s'est aquis beaucoup d'estime, & a contribué à l'avancement de sa famille.

Il est certain que les enfans, nourris de ces leçons, en convertissent le suc & la moëlle dans leur propre substance, & en deviennent comme naturellement vertueux & portez à leur devoir, bien-plus que ne font ceux qu'on prétend y porter par des verges & par des coups. D'ailleurs le naturel des Japonois est d'être opiniâtres, & il ne seroit pas aisé de les détourner de leurs inclinations par la force. Il arrive même que quand les Maîtres emploient les coups pour faire obéïr leurs Serviteurs, ils sont en danger de périr par leurs mains.

Re-

Remarque.

„ Les enfans n'y sont jamais mis au maillot, „ ni tenus dans des langes. Lors-qu'ils naissent „ la Sage-femme leur oint les bras & les jambes, puis elle passe leurs bras dans les manches de leurs robes. En voiageant j'ai vû des „ enfans de païsans marcher à 4. piés, tout-„ nuds, quoi-qu'il fît froid.

Quand le pére & la mére sont devenus vieux, & que les enfans sont parvenus à l'âge viril, le pére se décharge du gouvernement de la maison, quitte son trafic, sa boutique, ou son métier, & laisse ses afaires entre les mains de son fils aîné, à qui il céde le principal apartement de la maison, & la plus grande partie de son fonds: ou si ce sont des gens riches, il va demeurer dans une autre maison particuliére. Le reste du bien demeure entre les mains du pére pour ses autres enfans.

Les filles ne portent point de dot à leurs maris. Les gens riches envoient ordinairement une somme d'argent, telle qu'il leur plaît, avec leurs filles, le jour qu'elles se marient: mais le mari & ses parens la renvoient avec beaucoup de respect & de remercîmens, de-peur que les femmes ne prennent de-là ocasion d'être plus fiéres & plus impérieuses. Parmi les gens du commun, qui ne sont pas trop à leur aise, il arive quelquefois qu'on retient le present, quand il s'en fait. C'est un dire en ce païs-là, qu'une femme n'habite pendant toute sa vie que dans la maison d'autrui: car étant jeune elle demeure chez ses parens; étant mariée elle demeure chez son mari; étant vieille elle demeure chez ses enfans. On

On tient cette nation pour être fidelle, & l'on prétend que le principe de sa fidélité vient de la passion qu'elle a pour la gloire, dont elle est extrémement avide, & qui est le seul but où elle tend. Ainsi tous ceux qui n'ont pas entiérement renoncé à l'honnêteté, se gardent bien de faire tort à personne. Ils perdent volontiers la vie, pour se conserver l'honneur. C'est de quoi l'on voit fort souvent des exemples, & je vais en raporter un.

Du tems que le Tuteur de Fideri se déclara contre lui, ce Prince avoit entre les mains comme en otage, la Reine épouse du Roi de Cocora & ses enfans, de-même que plusieurs autres Reines & femmes de Seigneurs. Le Roi qui étoit alors auprès du Tuteur, entra dans son parti. Fideri en aiant eu avis, ordonna que la Reine & ses enfans fussent amenez dans la forteresse pour plus grande sureté. La Reine s'en défendit le plus respectueusement qu'elle put, disant. „Seigneur je suis une femme sous la puissance „du Roi mon époux, comme il est sous la vô„tre. Donnez lui vos ordres, afin-qu'il me „donne les siens, & que par-là il me mette en „état de vous obéir.

L'Empereur irrité de cette remontrance, lui fit dire de marcher, si elle ne vouloit qu'il l'envoiât enlever par force. Mais nonobstant cette rude menace, come c'étoit une des plus grandes Dames de la Cour, pour laquelle il y avoit de la hônte, aussi-bien que pour le Roi son époux, de sortir de sa maison, elle prit la résolution de mourir plutôt que de soufrir cet afront. Lors-qu'elle vit que sa résistance n'alloit plus lui servir de rien, elle entra dans une chambre avec ses enfans, sa nourrice, & celles de

de ses femmes qui étoient aussi résoluës à mourir : elle fit mettre du bois, & de la poudre à canon tout-au-tour. Elle écrivit son testament de sa propre main, & quelques vers tragiques qu'elle mît entre les mains d'un fidelle Gentilhomme qui étoit à son service, à qui elle ordonna que dès qu'il verroit sortir la flamme de sa chambre, il partît & allât en diligence les porter au Roi son Seigneur ; ce qu'il ne manqua pas de faire, & cette Reine se brûla ainsi elle-même.

Ils gardent encore la fidélité exactement dans une autre ocasion. Lors-qu'un homme se jette entre leurs bras & les prie de lui conserver l'honneur & la vie, ils le font, & y emploient jusqu'a la derniére goutte de leur sang, sans penser à ce que pourront devenir leurs femmes & leurs enfans. Ce point d'honneur leur est si cher, & ils poussent si loin cette générosité de secourir un ami à son besoin & à sa priére, qu'ils ne s'en désistent jamais pour quelque péril où ils puissent être exposez, ni pour la mort, même présente à leurs yeux.

Lors-que plusieurs personnes sont complices d'un même crime, & qu'il y en a un qui aiant été saisi, l'a confessé, il se laisse pourtant volontiers torturer, & meurt dans les tourmens, plutôt que de découvrir quelqu'un des autres coupables. Cependant la torture y est fort cruelle ; l'on n'y épargne qui que ce soit ; & elle ne finit que par la mort du patient. Mais tout cela ne les empêche pas de demeurer fermes, de tout soufrir plutôt que de violer la promesse qu'ils ont faite, & de contribuer à la mort de leurs prochains. Plutôt que d'imprimer une telle tache à leur gloire, ils regardent tous les maux qu'on

qu'on leur fait avec une constance étonnante.

Presque tout le commerce du Japon se fait par les étrangers. Il y en a peu à faire avec les grands Seigneurs, le païs leur fournissant assez toutes les marchandises qu'il leur faut.

Les nations étrangéres qui y négocient, & qui tous les ans y portent des assortimens, aux foires, sont premiérement, les Chinois, qu'on prétend qui y ont toûjours eu commerce de tems immémorial, & depuis que le Japon est peuplé, jusques à present. Il y a cent ans que les Espagnols & les Portugais y trafiquent aussi.

Les Anglois y ont fait quelque négoce: mais ce n'a été que pendant peu d'années. Ils n'y ont pas trouvé assez de profit, & les grands *castos* les ont rebutez. Les Siamois & les Camboïars y alloient aussi avec des jonques; mais depuis quelque tems leur commerce est beaucoup diminué. Enfin il y a près de 40. ans que les Hollandois y trafiquent, & il n'y a point eu d'interruption dans leur commerce jusqu'à présent.

Toutes les principales marchandises que les étrangers y portent, sont menées à la grande ville de Miaco, aussi-bien que les diverses choses que le païs fournit. C'est là l'étape de toutes ces marchandises. C'est là que s'assemblent tous les Marchands, les Courtiers, les Facteurs, les Agens de tout l'Empire, pour vendre & pour acheter. On y amène des marchandises de 2. à 300. lieuës, & l'on en porte d'autres dans les païs d'où celles-là viennent. On se sert de chevaux pour cet éfet, & il faut qu'ils traversent des montagnes & des valées fort difficiles, dont le terrein est presque entrecoupé par-tout.

Re-

Remarque.

„Il y a plus de 200. ans que les Portugais ont „eu connoissance du Japon, par le moien des „Siamois, des Camboïars, & des Chinois, „& qu'ils y ont négocié avec d'autant plus de „plaisir qu'ils y ont trouvé un climat doux & „un air sain, un païs fertile, & où il y a au-„tant & plus d'argent qu'en aucun des païs „d'Orient qui soit connu. Ils y ont aussi trouvé „beaucoup de conformité dans le culte reli-„gieux avec les cérémonies de l'Eglise Romai-„ne. C'est ce qui leur avoit donné lieu d'y fai-„re de si-grands progrès, & d'y travailler avec „succès à la propagation de leur Religion. Ils „avoient bâti de magnifiques Eglises dans la „province de Nanguesacque : mais l'orgüeil „Espagnol & Portugais leur attira enfin la hai-„ne des habitans. Leurs vaisseaux furent ata-„quez & brûlez, & ils furent eux-mêmes „détruits par une furieuse boucherie qui en „fut faite.

„L'An 1635. tous les Portugais en furent „encore chassez avec leurs femmes, & il leur „fut fait défences d'y plus demeurer, parce-„qu'ils y faisoient venir tous les ans de Zem-„nar un grand nombre de Prêtres.

Il s'y fait commerce de toutes les sortes de marchandises qui non seulement sont nécessaires pour l'entretien de la vie, mais aussi pour la somptuosité & pour les plaisirs. Les étrangers y portent tous les ans 4. à 5000. picols de soie, & une infinité d'étofes de la même matiére; plus de 200000. peaux de cerfs, & plus de 100000. autres; une grande quantité de chanvre, de toile, de laine rouge, de robes de cham-

chambre, d'un métail d'alliage, de mercure; une infinité de drogues médecinales, de clou de girofle, de poivre, de musc, de bois de sappan, de sucre, de porcelaines, de camfre, de borax, de calambac, de dents d'éléfant, de coral rouge; des assortimens de diverses sortes de merceries, qui y sont portées particuliérement par les Chinois.

Remarque.

„Ils sont fort adroits à fondre le fer, ce qui „se fait à l'air, & le tems le plus froid y est le „plus propre. Ils mettent le fer dans un vaisseau „qui est enduit de terre ou d'argile par-dedans, „& couvert de cercles de fer par-dehors, & „ils souflent sans cesse. Ils en tirent le fer „dans une cuilliére du même métail, & le „versent plus subtilement que les Liégeois ne „sauroient faire.

Il y a aussi au Japon beaucoup de Marchands de la nation, qui font de grands commerces, & qui sont fort riches. Les marchandises du Sud, de l'Est, du Nord & de l'Ouëst de l'Empire, sont menées à Miaco, ainsi-qu'il a été déja dit, & de-là transportées par-tout où l'on en a besoin.

On tient là que dès le commencement, ou dès le tems de la connoissance qu'on a que le païs a été peuplé, les Japonois ont voiagé à la Chine, qu'ils ont eu des alliances avec l'Empereur de cette nation, & que les deux Empereurs s'envoioient tous les ans des Ambassadeurs de part & d'autre. Mais un jour les Japonois qui s'étoient habituez à la Chine, où il y en avoit alors un grand nombre, y aiant excité une sédition, ruinérent une ville entiére,

la pillérent, violérent les femmes & les filles, tuérent une partie des hommes, & firent mille maux aux autres.

Les Chinois aiant pris leurs mesures eurent leur tour, & se vengérent si-bien qu'ils massacrérent tous les Japonois qui tombérent entre leurs mains. L'Empereur de la Chine considérant qu'un si petit nombre de Japonois avoit été capable de faire une entreprise si hardie au milieu de ses Etats, & de l'éxécuter, n'en fut pas moins alarmé que surpris. Il prît la résolution de bannir à perpétuité tous les Japonois de son Roïaume, & de faire élever, en mémoire de leur attentat, une colomne de pierre, sur laquelle l'arrêt de leur bannissement seroit gravé en lettres d'or.

Outre cela il fit un Edit par lequel il étoit défendu à tous ses Sujets de navigér au Japon, sur peine de la vie. Cet Edit fut d'abord observé plus éxactement qu'il ne l'est aujourdhui: il falloit que les Chinois, quand ils vouloient faire ce voiage, fissent de fausses déclarations, & qu'ils dissent qu'ils alloient ailleurs: car suivant cette loi, leurs vaisseaux avec les marchandises auroient été confisquez, & leurs personnes exposées à la mort, mais maintenant on n'y regarde pas de si-près.

Non-obstant cette démarche des Empereurs de la Chine, ceux du Japon n'ont jamais interdit aux Chinois l'entrée de leurs Etats. Ils ont dit qu'ils ne vouloient point rendre mal pour mal, & que dans le fonds les Japonois avoient tort; qu'ils avoient donné lieu aux résolutions qui avoient été prises à la Chine.

Re-

Remarque.

,, Nous avons oüi dire à beaucoup de gens
,, d'importance & d'étude, que les Japonois sont
,, de véritables Chinois, qui aiant été bannis de
,, leur païs, allérent dans les isles qu'ils habitent,
,, & les peuplérent : que plusieurs Seigneurs de
,, la Cour de l'Empereur de la Chine, aiant tra-
,, mé une conspiration contre lui, furent dé-
,, couvers: qu'une partie des principaux conspi-
,, rateurs fut arrêtée & éxécutée à mort: mais
,, que comme il y avoit un nombre prodigieux
,, de gens engagez dans cette afaire, on se con-
,, tenta de bannir les gens du commun: que ceux
,, d'entre les plus considérables qui s'étoient
,, sauvez par la fuite, & les bannis, étoient al-
,, lez s'établir dans ces fertiles & belles isles.

,, On ajoûte que lors qu'ils se virent établis
,, ils pensérent à ensevelir la mémoire de leur
,, origine, & de l'ocasion qui les avoit fait paf-
,, ser dans ces lieux-là: qu'ils ne voulurent point
,, qu'on fût qu'ils étoient venus de la Chine, &
,, qu'ils en avoient été chassez pour leurs cri-
,, mes : que pour cet éfet ils changérent leur ma-
,, niére de s'habiller, de parler, d'écrire, &
,, qu'ils prirent presque en toutes choses le con-
,, traire de ce qui se faisoit & se pratiquoit par
,, les Chinois : que c'étoit par-là qu'ils se trou-
,, voient en oposition dans une infinité de cho-
,, ses avec eux, & aussi presque avec toutes les
,, autres nations, qui ont de certains usages qui
,, sont communs à [illegible] les peuples, hormis à
,, celui ci : qu'en particulier ils différoient des
,, Chinois par la coutume que ceux-ci ont de
,, porter les cheveux longs, sans se les couper
,, jamais, les noüant sur le haut de leur tête ;

„au-lieu que les Japonois ſe raſent avec un ra-
„ſoir tout le deſſus de la tête juſqu'à un peu au-
„deſſus des oreilles, & ils s'atachent le reſte
„ſur le cou, avec un ruban de papier blanc tor-
„tillé, qui paroît long comme un doigt : que
„les Chinois ſe ſalüent étant debout, & en ſe
„touchant dans les mains ; au-lieu que les au-
„tres ſe ſalüent en ſe panchant bien-bas, & en
„s'aſſéïant preſque à terre : que les Chinois ſe
„laiſſent croître la barbe, & que les Japonois
„ſe la font raſer.

Lors-que ceux-ci furent bannis de la Chine, ils prirent le parti de naviger à Taïovan, où les Chinois leur portoient des marchandiſes de leur païs. Mais la connoiſſance en aiant été donnée à la Cour de l'Empereur de ces derniers, on envoia des ordres pour leur interdire auſſi l'accès de Taïovan.

Environ cent ans après cette défenſe, les Japonois recommencérent leur navigation à cette iſle, & ils obtinrent ſept paſſeports de leur Empereur pour pouvoir trafiquer à Toeckien, ou Touckien, à Camboie, à Siam, & enfin à Taïovan. Ces paſſeports contenoient auſſi des Réglemens auxquels ceux qui navigeoient dans les païs étrangers étoient obligez de ſe conformer, afin qu'il n'arrivât plus rien de ſemblable à ce qui étoit autrefois arrivé à la Chine.

Mais de nouveaux incidens & de nouvelles vuës engagérent l'Empereur à changer de réſolution, à révoquer les paſſeports qu'il avoit donnez, & à défendre la navigation à tous ſes Sujets. On tient que la principale raiſon qui détermina cette Cour, fut un principe de gloire. La réputation de l'Empereur eſt là une choſe ſi délicate, & il s'en pique tellement,

qu'il

qu'il ne sauroit soufrir de la part des étrangers la moindre chose qu'il croit qui l'offense. Demême, par un principe d'équité il ne veut pas que ses Sujets commettent rien dans les païs d'autrui, qui puisse déplaire à ceux qui en sont les maîtres, ainsi-qu'ils avoient fait encore en ce tems-là dans les terres du Roi de Siam, qui les en avoit fait punir, & encore plus récemment à Taïovan.

Une autre raison de cette défence est que l'Empereur ne veut pas qu'on transporte des armes de son païs, de-peur qu'on ne s'en serve à faire du tort ou du mal à quelqu'un, & qu'il n'est pas possible d'éxercer la navigation sans que l'une de ces choses arrive, & souvent toutes les deux. La défence de transporter des armes est si-expresse, que 3. ans avant que je quittasse ce païs là, 2. Chinois un pére & un fils, furent mis en croix, parce-que le pére avoit tâché d'y contrevenir secrétement; & 5. Japonois, qui avoient vendu les armes, quoi-que sans avoir aucune connoissance de ce que le Chinois en vouloit faire, furent décapitez.

La troisiéme & la plus pressante raison de la defence, est qu'on craint extrémement que les Japonois, qui voiagent dans les païs étrangers ne prennent quelque teinture du Christianisme, & qu'ils ne le provignent encore dans cet Empire.

Ni l'Empereur, ni les Seigneurs particuliers, ni personne ne tire profit du commerce, que les Marchands qui le font. Au-reste leur gain est fort médiocre, à-moins qu'il n'arrive que quelques marchandises haussent subitement. L'Empire est vaste, & il est extraordinairement peuplé, de-sorte qu'il y a une infinité de gens qui cherchent à gagner, & lors-

qu'on voit un fou de profit à faire, il se trouve dix mains dont chacune tâche de le tirer de son côté.

Les Japonois n'ont de correspondance avec qui que ce soit au monde, & jusques à-présent ils n'ont point encore envoié d'Ambassadeurs dans les autres païs, que ceux qu'on a vû ci-dessus qu'ils ont autrefois envoiez à la Chine. Le Roi d'Espagne, le Pape de Rome, & le Roi de Siam, leur en ont envoié plusieurs fois, & avec beaucoup de pompe, qui ont été fort bien reçus; mais l'Empereur du Japon n'a encore pû prendre la résolution de répondre à cette sorte de civilité.

Toutes les choses qui sont nécessaires pour la vie de l'homme, & presque toutes celles qui contribuent à sa commodité & à son plaisir, se trouvent dans cet Empire. Il y a de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, du plomb, en abondance. Il y a des toiles de coton & de chanvre, du coton, des peaux de boucs, plus de 100000. picols de soie par an, 3. ou 400000. picols de filoselle, beaucoup de peaux de cerf, une infinité d'ouvrages de bois, une infinité de vivres de diverses sortes, de drogues pour la Médecine, & plus qu'on n'en a besoin pour l'entretien des gens du païs.

Remarque.

„ La mousse qui croît sur les rochers y est de „ recherche. Elle s'y attache comme font les „ huîtres. L'on va la ramasser pendant le reflux, „ & quand l'eau est basse. Il y a dans le païs „ plusieurs montagnes couvertes d'herbes fort „ longues, & d'une espèce d'églantier. Il y a „ des lis jaunes, des églantiers simples, d'autres „ qui produisent des feüilles creuses, dont les

„ grands

„ grands Seigneurs sont fort curieux. Ils ont aussi „ de grandes voliéres, de faucons pour la chasse, & l'on voit par-tout des multitudes d'oiseaux.

„ Il y a des Médecins fort expérimentés, qui „ en tâtant le poux connoissent quelles sont les „ maladies des gens. La plupart des remèdes sont „ administrez en pilules. Ils connoissent fort bien les propriétés de la racine Sina, & savent l'usage qu'il en faut faire. Pour les plaies „ ils n'en ont presque aucune expérience.

Dans tout l'Empire du Japon on a un même langage, une même façon d'habits, une même monnoie, un même poids : il faut entendre une même monnoie d'or & d'argent, mais non-pas les Casies, ou Casses ; ou Cases, qui dans les Indes sont de différent aloi & de différente valeur, selon les différens Roïaumes où elles sont fabriquées. Cette diversité a engagé la Cour à prendre la résolution de retirer toutes celles qui sont dans l'Empire, à quoi l'on travaille depuis 4. ans, & d'en faire fabriquer de nouvelles de cuivre, qui seront uniformes, & qui seules auront cours. En cela comme en plusieurs autres choses la Cour en use avec beaucoup d'équité ; car en faisant retirer cette monnoie, elle la fait paier plus chèr qu'elle ne vaut, & ce n'est que par cette voie qu'elle engage ses Sujets à la livrer.

Il y a trois sortes de monnoie d'or. La plus grosse est du poids de six réales, & vaut 48. taïels, & chaque taïel vaut 57. sous. Dix piéces de monnoie moienne pèsent six réales & demie, & valent six taïels & demi. Dix piéces de la plus petite pèsent cinq huitiémes d'une réale, & valent un taïel & une seiziéme de taïel.

La monnoie d'argent y est du même aloi que font les écus qu'on nomme *kroon* dans nôtre païs. Les piéces sont en bandes longues & larges, ou comme des figures de bateaux. Le poids n'en est pas fixé : on les fabrique à la vuë. Mais ordinairement, on en prend le poids de la valeur de 50. taïels, on le partage par paquets de 50. florins, on envelope chaque paquet dans un papier fort maniable, & on fait ainsi les paiemens avec ces paquets.

Il y a une autre monnnoie d'argent faite comme de petites fêves rondes, à qui on ne donne point de poids fixe en les fabriquant. Pour la mettre on la pèse par Mases, ou escalins, & ordinairement les paiemens s'en font en poids de dix mases. Ensuite viennent les Caffies, qui sont de différente valeur; car mille valent depuis huit jusqu'à 26. escalins.

L'aune, la mesure pour les grains, & le poids des Catis, sont uniformes dans tout l'Empire, ainsi qu'il a été déja dit.

Remarque.

„ Il est vrai que l'argent qui a cours est du „ même aloi que nos écus, & lors-qu'on le fait „ fondre, pour en faire de l'argent de coupelle, „ ainsi-qu'il est nommé par quelques-uns, il y „ a de perte 2. ou 3. par cent.

On a déja raporté qu'il y a au Japon une très-grande quantité de chevaux, de vaches, de taureaux, parce-qu'on ne les châtre point, quantité de cerfs, de sangliers, de pourceaux. Il y a des ours, des chiens, des chats, & d'autres semblables animaux; des cignes, des oies, des canards, des hérons, des corbeaux, des aigles, des faucons, des faisans, des pigeons, des beccasses, des cailles, des poules &c. Il

Il y a des bains chauds très sains, & fort-utiles pour ceux qui sont malades. Il y a des eaux qui sentent le cuivre, le salpêtre, le soufre, le fer, l'étaim: il y en a de douces & de salées. J'ai vû quelques-uns de ces bains, un entre-autres dont l'eau sentoit l'étaim, & sortoit d'une caverne qui étoit dans une haute montagne. Cet antre avoit à-peu-près dix piés de diamétre: il étoit fort obscur à cause de sa profondeur. A l'entrée, aussi-avant qu'on y pouvoit voir par son ouverture, il ne paroissoit au haut & au bas que des rochers aigus, dont les pointes étoient presque comme de grosses & courtes dents d'éléfant. Enfin il étoit presque comme on a coutume de peindre l'entrée de l'enfer. L'eau en coule continuellement, & est dans un degré de chaleur tel qu'on le peut suporter.

J'en ai vû un autre qui étoit aussi au pié d'une montagne, à l'entrée d'une plaine, qui n'ét[illegible] pas loin de la mer, où l'eau ne couloit pas to[illegible] jours, mais seulement à diverses reprises, & à des tems réglez, savoir ordinairement deux fois en 24. heures, & une heure chaque fois: mais quand il soufloit un vent chaud de l'Est, l'eau couloit trois fois & même quatre fois en 24. heures, toûjours une heure chaque fois.

C'est d'une espèce de puits qui est dans un rocher, & qui est fermé de grandes & grosses pierres, que sort cette eau. Lors-que l'heure aproche, on entend un vent fort qui la pousse, & qui la fait sortir de la terre avec tant de violence, que les grosses pierres qui sont sur l'ouverture du trou s'en ébranlent, & en sont agitées & secoüées L'eau qui passe entre-deux s'élève en l'air jusqu'à 3 & 4. brasses, avec tant d'impetuosité & de bruit, qu'un coup de canon n'en feroit pas plus

Sa chaleur est extraordinaire, & surpasse celle de l'eau qui boult sur le feu, roussissant le linge, ou les étofes de laine sur quoi elle tombe; & elle demeure 3. fois autant de tems à se refroidir. Pour empêcher qu'elle ne gâte quelque chose, on a enfermé d'une muraille de pierre le lieu où elle tombe. Au bas de la muraille il y a plusieurs rigoles par où elle coule & est conduite dans les maisons destinées pour faire les cures qu'elle peut produire.

La langue de la Chine, celle du Japon, de Corée, & de Tonquin, sont si différentes, que dans chacun de ces païs on n'entend pas un seul mot du langage des autres. Leurs caractéres & leurs maniéres d'écrire ne différent pas moins. Mais il y a une sorte d'écriture & de langage particulier, dont on se sert dans l'étude des Sciences, qui est entenduë & luë dans ces 4. grands Etats, par ceux qui ont étudié, quoi-qu'en éfet ce ne soit pourtant ni la même langue, ni la même sorte d'écriture. Je croi que cela vient de ce que tous les Ecrits des Sciences & des Etudes contiennent également les mêmes choses, & que c'est ce qui aide aux uns & aux autres à deviner ce qui est écrit.

Ils écrivent avec des pinceaux & fort-vîte, de-sorte qu'en y mettant peu de tems ils donnent pourtant par écrit tous leurs ordres & toutes les commissions qu'ils ont à faire. C'est un mérite & une habileté parmi eux, de renfermer un grand sens en peu de lignes. Tout le monde n'en est pas capable, & ce talent-là est pourtant si-estimé que chacun tâche de l'aquérir Les Requêtes, les Lettres & les autres Ecrits, sur tout ceux qui doivent être lus par les Magistrats & les Seigneurs, sont extraor-

dinai-

dinairement cours : cependant ils contiennent en substance tout ce que chacun veut dire.

Quoi-qu'ils ne sachent pas, comme nous, tenir les livres de négoce, ils ne laissent pas d'être éxacts dans leurs comptes d'achats & de ventes, & ils y procédent avec autant de promtitude que d'ordre. Ils ne comptent pas moins promtement que nous, prenant pour cet éfet une planche, & un petit bâton au bout duquel il y a une petite tête ronde fichée dedans, qui sert à marquer sur la planche ; ce qui est aussi la maniére des Chinois qui ont pourtant de plus grandes touches. De cette sorte ils comptent, ils font les additions, les soustractions, les divisions, la Règle de trois &c. & tout cela aussi vîte que les Hollandois le font ordinairement avec la plume.

Il y a des bibliothéques & assez de livres au Japon, mais non-pas en si-grande quantité qu'en Hollande : il s'en faut beaucoup. Les gens du commun lisent peu en comparaison de ceux de nôtre nation. Les Chroniques & les Annales sont gardées dans le palais du Daïro, & y sont continuées. Le Daïro lui-même fait des livres aussi-bien que les Seigneurs qui sont auprès de lui, au nombre de plus de 800. Ses femmes en font comme lui, & les femmes des Seigneurs suivent leur éxemple.

Cela vient de ce que toute cette Cour, Seigneurs & Dames, n'est presque composée que de gens qui sont parens, alliez & issus d'une même race, ne se mêlant de rien que de joüir des plaisirs de la vie, & de s'éxercer dans la sagesse, ou dans les choses qui passent là pour sagesse. Or il arrive dans cette famille, comme dans toutes les autres, que sans avoir égard à sa naissance, chacun est estimé, & obtient des titres

X 6 d'hon-

d'honneur, des grades & des dignités, selon le mérite qu'il a, & que ceux qui en manquent sont peu considérez. Ainsi ils tâchent tous d'aquérir de belles qualités & des lumiéres, & cette profession qu'ils en font, jointe à la noblesse de leur race, les rend si-fiers, si-présomptueux, si-hautains, qu'ils n'ont d'estime pour personne que pour eux-mêmes.

Ils ne daignent converser avec personne qu'avec leurs semblables, avec ceux qui participent à leurs lumiéres & à la dignité de leur sang. Les places où ils demeurent, les ruës où ils logent, se joignent & sont séparées des autres, & enfermées de murailles particuliéres. Ils ont des habits d'une façon toute singuliére, pour se distinguer aussi par là. Ils parlent ordinairement cette langue sublime, qui n'est usitée que pour les Etudes, ainsi-qu'il a été déja dit, & il y en a plus d'une centaine parmi eux qu'on tient pour être plus nobles & plus relevez que l'Empereur même, & à qui l'on donne des titres encore plus magnifiques.

Histoire d'une Persécution qui a été faite aux Chrétiens Romains du Japon.

Ecrite par Reyer Gysbertsz.

SUR LA fin de l'Année 1622. & au commencement de 1623. on fit brûler ou décapiter à Nanguesacque, environ 130. personnes, hommes, femmes & enfans. De ce nombre furent deux Prêtres, que nous avions tenus longtems dans nôtre loge, qui venant des Manilles, avec la flote de Défense, à bord du vaisseau Elisabeth, avoient été pris par nos gens, proche de l'isle Formose. L'un se nommoit Don Pedro de Suynego, qui étoit un Espagnol, & l'autre Loüis Pietersz, natif d'Anvers. Par-

Parmi ceux qui furent brûlez il y eut encore un Italien, nommé Spinelo, originaire de Génes, un autre Flamand, & plusieurs Portugais & Espagnols, tous Prêtres. Le reste étoit des Japonois qui leur avoient donné retraite & les avoient cachez, ou les plus proches voisins de ces gens-là, ainsi que cela se pratique au Japon.

Il y en eut donc cent-trente qui furent éxécutez lors-qu'on brûla Suynego & Loüis Pieterfz, & une autrefois il y en eut encore 100. de supliciez, aussi hommes, femmes & enfans, entre lesquels furent l'Ecrivain & l'Interprète de nôtre loge. Car ils avoient pris des mesures avec les Prêtres pour les faire sauver, & ils y avoient réüssi: mais par malheur pour eux, les Prêtres furent encore pris. Cette entreprise de ces deux Japonois irrita d'autant-plus les esprits, qu'ils étoient au service de nôtre loge, de-sorte qu'il n'y eut ni grace, ni adoucissement de suplice à espérer pour eux.

Afin de mieux faire entendre de quelle maniére on brûle les gens dans ce païs-là, nous allons en faire un recit, pour faire mieux comprendre au Lecteur ce que nous en dirons ci-après.

La veille du jour destiné à cette éxécution, on fait sonner le bassin, qui est un cri public, comme celui qui se fait au son de la trompette en quelques endroits; & l'on fait publier que chacune des maisons qui se trouvent autour du lieu choisi pour le suplice, fournira 2. ou 3. fagots ou telle autre quantité qu'on marque, selon le nombre des gens qui doivent mourir.

Suivant la coutume du païs, chaque ruë a son Commandant particulier, ou Comissaire, qui

doit prendre garde à ce qui s'y fait. C'est à lui de faire fournir le bois. Soit qu'on brûle des Chrétiens, ou des Idolâtres, on fait dresser autant de pôteaux qu'il y a de gens condamnez au feu. On arrange le bois tout-autour à une brasse & demie des pôteaux, & on laisse un passage pour faire entrer dans cette enceinte les patiens de qui l'on atache une des mains au pôteau avec une corde, aussi haut que l'on peut, & on leur laisse l'autre main libre; mais leurs piés y sont aussi liez par le bas.

Quand cela est fait, on bouche le passage, & l'on élève le bois aussi-haut qu'il faut, puis quand il est bien rangé, on y met le feu de tous côtés de-sorte que les infortunés qui sont la liez, soufrent plutôt le suplice d'être étoufez, ou grillez, que d'être brûlez.

Lors que Suynego & Louïs Pieterſz eurent été exécutez, quelques Chrétiens Portugais & Japonois étant allez de nuit à la place du suplice, trouvérent leurs corps demi-brûlez seulement. Ils en coupérent tant de tranches & de morceaux, les emportant pour en faire des Reliques, selon la pratique de l'Eglise Romaine, que le lendemain il n'en restoit presque plus rien.

Cet incident ne chagrina pas moins les Magistrats de Nanguesacque, qu'il les irrita. Peu de tems après, lors-que Spinola & d'autres Flamands furent brûlez en compagnie de plusieurs autres, on fit faire une grande fosse; on y fit mettre du bois sur quoi l'on posa les restes des corps supliciez; on mit d'autre bois sur eux, on y mit le feu, & l'on envoia jetter les cendres dans la mer, afin d'empêcher que les Chrétiens n'en abusassent pour quelque superstition.

Avant

Avant ce tems là on avoit tranché la tête à quelques autres Chrétiens de Nanguesacque, & l'on étoit allé jetter à la mer leurs corps & leurs têtes, à plus de 5. lieuës Japonoises de la côte. Mais les Chrétiens firent courre le bruit, & ne craignirent pas d'afirmer dans les ocasions, que ces têtes étoient revenuës au rivage. Que cela soit vrai, & que la mer les ait repoussées sur ses bords, ou que les fraudes pieuses de quelques-uns leur en aient substitué d'autres, toûjours ils ont gardé des Reliques qu'ils honorent comme étant venuës de ces têtes, & ils les ont envoiées dans les païs où l'on professe leur Religion.

Parmi ceux qui furent brûlez avec Spinola, il y avoit un homme de Bruxelles, qui aiant été conduit dans l'enceinte du bûcher, ne vouloit pas permettre qu'on le liât : il se laissa tomber, & aiant fortement embrassé le pôteau, de ses deux bras, il s'y tint collé le visage contre terre, jusques-à-ce qu'il fût expiré.

Il y en eut 5. qui étant atachez à des pôteaux assés proches les uns des autres, au-dessus du vent, ensorte que le feu n'aprochoit pas assez d'eux, & ne les brûloit que fort lentement, souflérent les uns vers les autres, pour tâcher de se procurer quelque rafraîchissement, & se parlérent avec une constance admirable, jusques-à-ce qu'ils fussent étoufez.

Mais il y en eut 2. qui étoient un peu plus sous le vent, & dont les cordes qui les lioient aiant été brûlées par la flamme, sautérent hors du feu & de l'enceinte du bûcher, déja fort grillez, & demandérent à être reçus à renier, pour sauver leur vie. Les impitoïables Suppôts de Justice, qui conduisoient cette éxécution, refusérent de

les

les y recevoir, & les firent repousser dans les brasiers à coups de bâtons & de lances, disant que leur soumission ne venoit point alors d'un mouvement sincére, & que ce n'étoit que pour se tirer d'une peine qu'ils ne pouvoient endurer. Il y eut encore divers incidens particuliers, que la briéveté ne nous permet pas d'insérer ici.

Après ces deux éxécutions, la persécution parut cesser, & l'on n'en entendit plus parler jusqu'au 24. de Janvier 1624. qu'un Prêtre fut arrêté à Jedo, avec celui qui l'avoit logé, toute sa famille, & 127. ou 128. autres personnes. Tous ces gens-là furent brûlez à une lieuë de Jedo, proche d'une place nommée Suniagau. L'Empereur se mit dans une colére terrible, de ce qu'il se trouvoit des Chrétiens, & même des Prêtres, dans la ville où il faisoit sa résidence.

Le maître de la maison où le Prêtre fut trouvé, étoit fort-riche. Il fut trahi par un Chrétien renié, qui feignant d'être toûjours Chrétien, demanda part aux charités des Chrétiens, & fut reçu parmi eux à une Agape, où il eut assez de connoissance de toutes choses, pour en faire un raport éxact aux Magistrats. En recompense de sa perfidie, on lui donna la confiscation de la maison & des biens, & l'on fit des défences de lui faire aucun reproche de cette action, sur de grosses peines pour ceux qui oseroient l'entreprendre. Cette voie des délateurs plut beaucoup aux Japonois: ils résolurent de s'en servir dans la suite, & d'exciter les gens par les recompenses.

Le frére du Seigneur de Firando, qui se nommoit Genterrodom, qui étoit à Jedo, tant comme otage à l'Empereur, que comme Agent de son

son frére, lui en donna inceſſamment avis. Ce fut sur la fin de Janvier, qui eſt encore le tems de la fête du nouvel An, qu'il en reçut la nouvelle. Auſſi-tôt ce Seigneur fit faire une recherche exacte des Chrétiens qui pouvoient être dans son païs, & dans tous les lieux de sa dépendance, & il fit mourir tous ceux qui refuſérent de renier.

Il s'en trouva un fort-grand nombre, par raport à l'étenduë de Firando; mais il n'y en eut que 36. ou 37. qui euſſent aſſez de fermeté pour ſoufrir la mort. Tous les autres reniérent. Entre ceux qui périrent il y eut un jeune garçon de 6. ou 7. ans, qui alla au ſuplice d'un air ſi-gai & ſi-content que c'étoit une choſe merveilleuſe, chantant des hymnes Chrétiennes en Japonois, & loüant Dieu.

Ils furent tous menez dans une barque au Nord, ou au Nord-ouëſt de l'iſle, où l'eau eſt fort profonde, & où il y a des courans fort rapides. Là on leur lia des pierres autour du corps, & on les jetta dans la mer. Les tombeaux ſur quoi il y avoit des pierres avec des inſcriptions, ou d'autres marques qu'il y eût des Chrétiens enterrez, furent ouvers: on en tira les corps; on les jetta auſſi à la mer, & on aplanit les lieux où ils étoient.

Parmi ceux qui furent empriſonnez il y eut un nommé Lion, qui étoit nôtre Interprète, & toute ſa famille, pere, mére, femmes, proches parens, juſqu'au nombre de 100. perſonnes, en y comprenant deux de ſes enfans qui étoient ſi-jeunes qu'il y en avoit un à la mammelle. Je lui envoiai un Aſſiſtant, ou Aide du Sous-commis, nommé Simon Simonſz, pour lui offrir de les faire élever par la Compagnie, s'il les vouloit

loit remettre entre mes mains; ce qu'il refusa, disant qu'il les vouloit emmener avec lui.

Entre ces 100. personnes il y avoit un autre enfant d'environ 5. ans & demi; à qui Simon dit; Garçon pourquoi êtes-vous en ce lieu? L'enfant répondit d'un air ferme & intrépide; C'est-parce que je suis Chrétien. On fit de grands éforts pour porter cet Interprète à renier, & l'on remît pendant plusieurs jours son suplice de jour à autre. Enfin un soir qu'on disoit qu'il devoit être éxécuté le lendemain avec tous ses parens, le Gouverneur lui fit dire sur le minuit, qu'il eût à se retirer incessamment avec toute sa compagnie à Nanguesacque; & après avoir reçu cet ordre, il vint encore la nuit même à la loge, pour nous dire adieu.

On ne pût savoir d'où venoit cette faveur. Quelques-uns crurent que nous en étions la cause, ou du-moins l'ocasion, & que comme cet homme, depuis le long tems qu'il nous servoit, avoit tous les jours eu lieu de parler à ce Seigneur, pendant qu'il résidoit au païs, & de s'en faire particuliérement connoître, il avoit eu pitié de lui. Il y avoit aussi dans sa troupe un des Interprètes des Anglois, & un ou 2. autres, tous originaires de Nanguesacque qui y furent également renvoiez, sous prétexte que le Seigneur de Firando ne vouloit pas faire mourir des gens de la juridicton d'un autre Seigneur.

Après cela tous les péres de famille de Firando furent assemblez dans un des Pagodes, où on les obligea de jurer en présence de leur Idole, qu'il n'y avoit point de Chrétiens dans leurs maisons, & à se soumettre aux plus afreuses peines, s'il se trouvoit qu'ils se fussent parjurez.

jurez. Ils signérent tous leurs déclarations de leur sang, qu'ils tirérent de leurs doigts, ou de telles autres parties de leur corps qu'ils voulurent, par de petites incisions qu'ils se firent avec des couteaux; mais la plus grande partie, en pareille ocasion, se le tire du petit doigt de la main gauche.

Néanmoins il ne fut point fait alors de nouvelle recherche à Nanguesacque, si ce n'est que de tems en tems on arrêta quelque Prêtre lors-qu'on en découvrit. Le 15. de Mars 1626. on en saisit un qui étoit Espagnol à demi-lieuë de cette ville. C'étoit un vieillard, qui résidoit au Japon depuis près de 40. ans. Le Gouverneur qui se nommoit Gonrocque, ne paroissoit pas porté à répandre le sang, & il étoit toûjours malade, ou-bien il feignoit de l'être, ainsi-que je me le persuadois toutes les fois que je le voiois. Car lors-que j'allois lui parler, il se plaignoit toûjours de quelque douleur, dont je ne pouvois croire qu'il fût autant tourmenté qu'il le disoit.

Il se plaignoit sans cesse à tous ceux qui alloient le visiter, qu'il ne reposoit point, ni le jour ni la nuit, & qu'il avoit une langueur qui l'accabloit. Après avoir longtems sollicité, sous ce prétexte, pour être déchargé de son emploi, il l'obtint enfin l'an 1626. Un Gentilhomme de la maison de l'Empereur, nommé Kauwaytsdo, qui avoit la réputation d'homme d'esprit & de probité, mais aussi d'une grande sévérité, fut mis en sa place. Cependant on connut qu'il n'étoit pas si honnête homme que la voix publique l'avoit publié.

Les Chrétiens de Nanguesacque craignoient beaucoup sa venuë, d'autant plus que cette pro-

vince n'avoit encore jamais été gouvernée par aucun Seigneur, ou Gentilhomme, mais seulement par des Marchands, ou par d'autres particuliers. Le Gouverneur étoit proprement un Facteur de la Cour, qui avoit ordre de choisir & d'acheter des étrangers qui y abordoient, les marchandises qui pouvoient plaire à l'Empereur, ou dont il pouvoit avoir besoin. Mais comme la Noblesse Japonoise est fiére & superbe au-dessus de tout ce qu'on voit parmi les autres nations, & qu'elle a un grand mépris pour les Marchands & pour les autres bourgeois, les Chrétiens apréhendoient que ce fonds d'humeur hautaine de leur nouveau Gouverneur, joint à l'aversion qu'on avoit pour eux, ne les réduisît à de grandes éxtrémités.

Kauwaytsdo étant arrivé à Nanguesacque le 17. de Juin de l'An 1626. fit dresser dès le 19. 53. pôteaux dans une place, les fit entourer de bois qui en étoit à une brasse & demie, & le 20. il y fit conduire 13. personnes pour être brûleées, savoir 3. Prêtres, qui étoient Francisco Parquero Évêque Portugais agé de 70. ans; Balthasar de Torres Prédicateur Espagnol âgé de 68. ans; Jean Baptiste Prédicateur Italien, âgé de 57. ans.

Les autres étoient 5. Portugais, savoir Albremen Josse, & son fils jeune garçon âgé de 14. ans; Baltasar de Solse Pilote, qui avoit une belle maison à Nanguesacque, & un grand jardin très-agréable; Juan de Coste aussi Pilote; & Diégo de Cestra qui étoit né dans le lieu même. Il y avoit aussi 5. Japonois qui avoient retiré & & caché les Prêtres.

Ceux-ci, c'est-à-dire les Prêtres, & les Portugais, têmoignérent beaucoup de constance : mais

mais les 5. Japonois reniérent. Ils allerent adorer les Idoles, & se firent même couper les cheveux ainsi que les autres habitans du païs.

Comme ils étoient nés Chrétiens ils n'auroient pas été sujets à la rigueur des loix : mais ils étoient coupables pour être retournez au Japon, au préjudice des défences de l'Empereur. Il y en avoit 3. de mariez, qui y aiant laissé leurs femmes & leurs enfans, étoient allez les visiter. Les 2. autres avoient voulu visiter leurs méres qui y étoient aussi demeurées ; de-sorte que selon la pratique du païs, leur abjuration ne leur auroit servi de rien, si l'on n'eût pas jugé à-propos de les laisser vivre, afin que leur mauvais éxemple fût devant les yeux des Chrétiens Japonois, pour leur donner espérance d'obtenir la même grace par la même voie.

Le 12. de Juillet, on fit couper la tête à 9. autres personnes, qui étoient 5. hommes, 3. femmes, & un jeune garçon de 5. à 6. ans, parce-qu'ils avoient donné retraite à des Prêtres, & il en demeura encore plusieurs en prison, qui étoient également condamnez à la mort. La raison qui fit suspendre leur suplice, fut que le Gouverneur partit subitement pour aller à Miaco, où l'Empereur étoit arrivé.

Le 29. du même mois de Juillet, on prît encore un Pretre à Umbra, proche de Nanguesacque, qui s'étoit tenu pendant plusieurs années tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, dans les petites hutes ou les lépreux se retirent au milieu des campagnes, parce-qu'on ne soufre pas qu'ils soient dans les villes. Il sembloit qu'il ne pouvoit être mieux, pour n'être pas observé, parce-que la lépre étant commune au Japon,

&

& s'y communiquant facilement, chacun fuit ceux qui en sont ataquez, & l'on n'entre pas volontiers dans leurs chambres, ou plutôt dans leurs taniéres, où ils vivent fort misérablement, & ne sont couverts dans leurs chétifs lits que de paille qu'ils rangent & disposent ensorte qu'elle les garantit de la pluïe pendant la nuit, & ils vont le jour demander l'aumône.

Le Gouverneur voiant la constance des Chrétiens, & que le nombre en étoit encore si grand à Nanguesacque, qu'il faudroit en faire mourir plusieurs milliers pour les extirper, a inventé un autre moien. Lui & le Phesodonne ont emploié beaucoup de tems, & travaillé sans relâche à les contraindre de déclarer par serment, sur peine d'une rigoureuse punition, ce qu'ils avoient d'argent & d'éfets sur mer. soit entre les mains des Portugaïs, ou des Japonois, ou des Chinois, soit à la grosse avanture, ou dans quelque commerce qu'ils font faire par leurs domestiques ou par leurs parens. Ils ont tenu des régîtres éxacts de ces déclarations, & lorsque les vaisseaux reviennent, ils y envoient des visiteurs. & confisquent tout.

Par cette voie le Gouverneur a fait succomber quantité de gens riches, parce-qu'ils sont d'ordinaire fort attachez à leur bien; outre-qu'il ne laissoit pas de leur faire connoître qu'il n'en demeureroit pas là, & qu'ils n'éviteroient pas le dernier suplice. Mais il leur faisoit au moins avaler doucement le poison, ne leur parlant que d'un air amiable, & comme s'il leur eût donné des conseils en bon ami.

Au regard de ceux qni sont pauvres, il emploie les plus rudes menaces, lors-qu'ils résistent. Au-contraire s'ils obéissent, il leur promet

met de les assister, & de leur procurer les moiens de gagner du bien, & il leur tient parole. Car il donne aux uns des maisons, aux autres les confiscations de ceux qu'on fait mourir, & il ordonne aux Chinois qui viennent dans la Province, & qui amènent jusqu'à 60. jonques grandes & petites, d'aller loger chez ceux qu'il leur marque, & de paier à ces hôtes dix par cent du prix de toutes les marchandises qu'ils vendent, à-condition que les hôtes leur fourniront le feu & la chandelle. Par cette voie, il y en a beaucoup qui étoient très-pauvres qui sont presentement à leur aise.

Les Marchands Portugais qui sont venus la derniére fois avec leurs galiotes, n'ont pas eu la liberté de loger chez des Chrétiens, même reniez, à-moins qu'ils ne reniassent eux-mêmes. Les Chrétiens n'osent plus aussi les aller voir, ni trafiquer avec eux, ainsi-qu'ils faisoient autrefois. Cependant les Portugais y trouvoient bien leur compte, se confiant plus à eux qu'aux autres Japonois; & de leur côté les Chrétiens faisoient assez leurs afaires avec les Portugais, & subsistoient par ce moien. Présentement tout commerce entre eux est cessé. Cette voie n'a que trop bien réüssi au Gouverneur, & elle lui a plus fait gagner de gens que ne faisoient toutes les rigueurs qu'on éxerçoit.

Le 8. d'Octobre, il donna ordre que tous les Chrétiens reniez vinssent le trouver, vêtus de leurs plus beaux habits. Le nombre étoit de plus de 1500. Il leur parla encore avec beaucoup de douceur, & leur promit de leur continuer ses secours, de prendre soin de leurs personnes & de leur fortune, afin-que cette faveur fit impression dans l'esprit des autres. Peu de jours

jours après il partit pour aller à la Cour où il étoit mandé.

Le 8. de Février 1627. on arrêta 12. personnes, hommes & femmes, dans le bourg de Mongi, à demi-lieuë de Nanguesacque, mais qui est sous la juridiction du Seigneur d'Arrima, qui se nommoit Bongemendo. Le suplice qu'on leur fit soufrir fut de les marquer sur le front avec un fer chaud; puis le Magistrat leur demandoit s'ils vouloient renier. Lors-qu'ils répondoient courageusement que non, qu'il n'y avoit qu'un Dieu, qu'il falloit qu'ils crussent en lui seul pour être sauvez, & que par-conséquent ils ne pouvoient le renier, on leur faisoit 2. nouvelles marques du fer chaud, une sur chaque jouë.

Quand la douleur n'avoit pû les vaincre, & qu'ils persistoient dans leur confession, on les dépoüilloit tout-nuds, aussi-bien les femmes que les hommes: on leur faisoit étendre les bras & les jambes, & on leur donnoit tant de coups d'assez grosses cannes, qu'on les laissoit presque morts. Dans cet état, s'ils ne vouloient pas encore renier, on leur brûloit les parties naturelles, & les autres parties les plus tendres & les plus sensibles de leurs corps, aussi avec des fers chauds.

Parmi ces 12. personnes, il y eut un enfant de 6. ans qui passa par tous ces genres de tourmens, & demeura aussi ferme qu'aucun des autres. Après avoir tout soufert sans expirer, ils furent remenez en prison.

Cependant on en saisit de nouveaux, jusqu'au nombre de 41. qui furent tous supliciez & tourmentez en diverses maniéres, par une infinité de coups de bâton & de canne, par des fers chauds,

chauds, ainsi-qu'on vient de le marquer, par des mutilations des doigts des mains & des piés, & par plusieurs autres suplices.

Enfin les plus cruelles douleurs n'aïant pû les contraindre à renier leur Foi, ils furent condamnez à perdre la vie, & il y en eut 17. qu'on fit punir. De ce nombre fut une famille entiére consistant dans le pére, la mére, & trois enfans, dont l'un étoit âgé de 17. ans, l'autre de 13, & l'autre de 6. Ce dernier voiant comment on avoit lié des pierres au cou & autour du corps de son pére, de sa mére, de son frére, de sa sœur, & des autres qui devoient être de leur compagnie, ne vouloit pas soufrir qu'on lui en liât aussi. Le Magistrat demanda au pére & à la mére qui voioient sa répugnance, s'ils consentoient qu'on lui laissât la vie, ils répondirent que non, & qu'ils souhaitoient qu'il fût participant de la même félicité qu'eux; & en éfet il fut comme eux jetté à la mer. Sur ce sujet il faut observer que les péres & méres sont maîtres de leurs enfans, qu'ils ont pouvoir de vie & de mort sur eux, & que quelque absolu que soit l'Empereur, même au-delà de tout ce qu'on peut dire, il ne touche point à ce droit-là, comme font quelquefois certains Potentats de la Chrétienté.

Huit autres de ces prisonniers aiant aussi été éprouvez par les tourmens, furent décapitez. Les seize qui restoient furent conduits dans un endroit nommé Singoc en Japonois, c'est-à-dire, l'Enfer. C'est une étenduë d'eau boüillante qui tombe d'une montagne escarpée, avec un grand bruit. On mena ces pauvres gens sur la montagne; on les mit sur le bord du précipice; & on leur demanda s'ils ne vouloient pas

 abju-

abjurer.* Comme ils eurent répondu que non, on les précipita de haut en bas dans cette eau.

Leur constance paroît d'autant plus étonnante, que leur Foi n'étoit nullement fondée en connoissance, ni sur des principes puisez dans la Parole de Dieu qu'ils n'avoient jamais luë, ni sur des lumiéres qu'on leur eût données de vive voix, & des explications qu'on leur eût faites de ce qui est contenu dans les Saintes Ecritures. Leur Christianisme n'étoit rien moins que cela. On le savoit par les entretiens qu'on avoit avec eux, tant avec ceux qui soufroient la mort, qu'avec ceux qui renioient. Ainsi cette fermeté sembloit bien plutôt venir dans les Japonois d'une opiniâtreté naturelle à la nation, & du mépris de la mort que les Idolâtres de ce païs-là font éclater en toutes ocasions, aussi-bien que les Chrétiens, que d'une vive persuasion des vérités de la Réligion Chrétienne. A l'égard des Prêtres & des autres Chrétiens, je laisse à de plus habiles gens que moi, à déclarer ce qu'ils en pensent.

Pour les Japonois, presque toute leur instruction consistoit à savoir & à reciter le *Pater Noster* & l'*Ave Maria*, avec quelques courtes priéres adressées aux Saints. On leur avoit aussi fait comprendre qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, qu'une seule Religion, & que qui abjuroit cette Religion étoit damné éternellement. On leur avoit fait tous les portraits les plus terribles des tourmens des Damnés: on leur avoit fortement imprimé ces idées dans l'esprit, & celle de l'éternité de ces tourmens, aussi-bien que celle de l'éternité des joies que posséderoient dans le paradis ceux qui mourroient dans la Communion de l'Eglise Romaine, & qui ne

ne l'abjureroient jamais ; & leur connoissance n'alloit pas plus loin.

Le 14. de Mai, on fit éxécuter 9. Chrétiens dans Arrima, sept hommes & deux femmes. Ils furent exposez aux mêmes tourmens qui ont été décrits ci-dessus, & comme ils persistérent, ils furent conduits sur la montagne pour être précipitez dans l'étang d'eau boüillante. En y allant ils disoient sans cesse *Jesus*, *Maria*, invoquant Nôtre Seigneur & sa Sainte Mére, à la façon des Romains. On le leur défendit plusieurs fois, & quand on vit qu'ils ne vouloient pas s'en abstenir, on leur mit des baillons à la bouche, afin de leur interdire l'usage de la parole.

Lors-qu'ils furent à l'étang boüillant, on y prît de l'eau avec des escopes de navire, & on la leur jetta sur le corps peu-à-peu, principalement sur les parties les plus tendres. Cependant on leur demandoit s'ils ne vouloient pas abjurer. Enfin comme on vit qu'ils persévéroient, on les lia, & on les jetta dans cette eau.

Le Gouverneur de Nanguesacque y étant retourné de Jedo, fit brûler le 28. de Juillet un Prêtre Espagnol, qui avoit été pris l'année précédente dans une hute de lépreux. Il étoit âgé d'environ 36. ans, & avoit deux valets Japonois qui furent arrêtez avec lui, aussi-bien que 3. lépreux avec qui il logeoit tour-à-tour.

Outre cela il y avoit encore 3. Prêtres en prison, pour l'éxécution desquels les pôteaux étoient déja plantez, & ils devoient être brûlez dans 2. ou 3. jours, avec les gens chez qui ils s'étoient retirez. Pour leurs femmes & leurs enfans, ils devoient avoir la tête coupée, aiant été déja condamnez, & leur Sentence leur aiant été prononcée.

Le 17. d'Août, 3. hommes & 2. femmes furent condamnez au feu. Les femmes reniérent, mais les hommes persévérérent, & moururent constamment. Il y avoit un Prêtre, né Japonois, nommé Thomas Soyse. C'étoit un homme savant, qui avoit autrefois prêché à Nanguesacque, pendant que les Chrétiens y étoient florissans.

Par malheur on trouva sur lui les noms de plusieurs Chrétiens du voisinage de Nauguesacque, sur-tout d'Ombra & d'Arrima; ce qui donna lieu à en découvrir plusieurs milliers, qui s'étant jusques alors tenus clos & couverts, n'étoient pas encore connus pour être de cette profession. Mais par là ils se virent exposez à de cruelles soufrances, & quelques-uns les aiant suportées moururent constamment; mais la plupart reniérent, ne pouvant soutenir des tentations si longues, ni voir ainsi prolonger leurs tourmens.

Les 2. autres qui avoient été condamnez avec ce Prêtre, étoient un pére & son fils, qui lui avoient donné retraite, & dans la maison desquels il avoit été pris.

On inventa en ce tems-là un nouveau moien de faire abjurer les Chrétiens. Le Gouverneur de Nanguesacque envoia 12. ou 13. prévenus à la Cour de Jedo, entre lesquels il y avoit 2. vieillards décrépits, qui avoient été Régens à Nanguesacque sous les précédens Empereurs; de-sorte qu'ils étoient bien-connus, tant à cause des charges qu'ils avoient euës, que des grands biens qu'ils possédoient. Les autres étoient leurs fils, leurs gendres, & leurs proches parens. Ils paroissoient tous également résolus à la mort. Ils passérent le 15. d'Août par

Firan-

Firando, & l'on devoit mettre de terribles moiens en usage pour les faire renier.

Les autres, qui étoient d'une moindre considération, furent chassez de la ville, & envoiez dans les montagnes, & il fut fait des défences dans tous les villages voisins, de les recevoir, de les assister, d'avoir aucun commerce avec eux, non-plus que dans les villes, ni de leur permettre de se mettre sous aucun toit, ou d'en élever aucun, pour se garantir de la pluie & du Soleil. On ordonna même des gens pour prendre garde à ce que les défences fussent bien observées, & qu'ils fussent réduits à la condition des bêtes.

Dans la ville de Nanguesacque on en fit entrer beaucoup dans leurs maisons, & l'on condamna les fenêtres & les portes, ensorte qu'il leur étoit impossible de les ouvrir, & de recevoir rien de dehors. Ce qu'on vouloit leur faire donner passoit par de petits trous qu'on pratiquoit dans les maisons voisines, par où on leur fourroit quelque chose pour prolonger leur suplice avec leur vie. Ceux qui ne subsistoient que par le travail de leurs mains n'eurent plus d'ouvrage, & l'on défendit, sur peine de la vie, de leur en fournir.

Les mariniers Chrétiens n'eurent plus la liberté d'aller avec leurs jonques faire leur commerce ordinaire, ni de s'embarquer, qu'après avoir abjuré. C'étoit principalement cette sorte de gens qui avoit embrassé le Christianisme, si bien que la persécution qu'on leur fit diminua extrémement le nombre des prosélites: car il y en eut beaucoup qui reniérent. Ils ne savoient point de métiers, ni n'avoient aucun autre moien de gagner leur vie que celui de la navigation, &

non seulement elle leur fut interdite, mais ils furent aussi chassez vers les montagnes, où les cris, les gémissemens, la misére de leurs femmes & de leurs enfans, exposez jour & nuit à l'air, & sans vivres, qui enfloient & crevoient à leurs yeux, les réduisoient à céder à des maux qu'aparemment ils auroient suportez, s'ils n'avoient ataqué que leurs propres personnes.

Le 17. d'Août, on fit éxécuter 11. personnes à Nanguesacque. Il y en eut 10. de brûlées, & entre-autres 2. Moines de l'Ordre de S. François, dont l'un se nommoit aussi François, & étoit âgé de 50. ans. Le reste étoit des Japonois, savoir 6. hommes, & 2. femmes, l'une âgée de 63. ans, l'autre de 61. Les 8. autres personnes furent décapitées, savoir 4. hommes, une femme, 2. enfans de 4. à 5. ans, & un de 3. ans.

Le 26. d'Octobre, le Gouverneur fit ses préparatifs pour retourner à Jedo. A-peu-près dans ce tems là, 5. Seigneurs Japonis, avec leurs femmes & leurs enfans, au nombre de 31. ou 32. personnes, qui professoient aussi la Religion des Chrétiens Romains, furent mis, ainsi-qu'on nous l'assura, entre les mains des Portugais qu'on contraignit de les recevoir. Ils étoient de la famille de Fidecosamma, qui avoit été le dernier Empereur de sa race, à laquelle l'Empire apartenoit légitimement; & ils s'étoient sauvez d'Osacka l'an 1616. lors-que cette ville fut prise. C'étoit les gens les plus considérables de tout l'Empire, par leur naissance.

On ordonna donc aux Portugais de les prendre dans leurs galiotes, de les transporter à Macau, & ensuite à Goa; avec déclaration que si l'on découvroit qu'ils eussent manqué à ce dernier point, on confisqueroit tous leurs vaisseaux qui

qui viendroient au Japon, & l'on feroit efclaves tous les gens de leur nation qui y feroient, & tous ceux qui fe trouveroient dans l'Empire.

Cette afaire fe fit avec peu d'éclat, & l'on n'ofoit pas trop en parler; car l'on difoit que les droits que ces prifonniers avoient par leur naiffance, avoient autant contribué à leur éxil, que la profeffion du Chriftianifme. Quelle que fût la caufe de cet incident, la Cour ne la fit point manifefter. On a dit depuis au Japon que la pefte, ou une autre maladie épidémique, avoit bientôt emporté à Macau toute cette infortunée famille, hormis une vieille femme.

L'an 1628. pendant-que le Gouverneur de Nanguefacque étoit à Jedo, ceux qui étoient bannis dans les montagnes eurent quelque foulagement. Ils entrérent quelquefois dans la ville, & y recurent fecrétement des aumônes de leurs amis & parens, qui allérent auffi les vifiter. Ils fe firent de petites hutes dans leurs déferts, & s'y mirent à couvert proche les uns des autres. Ils allérent dans les petites maifons des païfans, & pafférent bien-moins miférablement l'Hiver qu'ils n'avoient paffe l'été.

Mais au retour de Kauwaytsdo, tous ceux de ces pauvres bannis qui n'avoient pas renié, & qui étoient au nombre de 348. furent emmenez à Arrima, & y furent expofez aux plus afreux tourmens. On les arrofa d'eau boüillante; on leur imprima des fers chauds; on les meurtrit de coups de cannes; on les expofa nuds, tous les jours, aux ardeurs du Soleil, & la nuit à la froidure. On leur prefenta des cuvettes avec des ferpens, & des grils fur des brafiers, où on les menaça de les mettre.

Ceux que les foufrances, & la vuë des maux

qu'on leur préparoit encore, rendoient malades & prêts à expirer, étoient remis entre les mains des Médecins, afin qu'ils les traitassent, & que leurs peines pussent être prolongées, ce qui ne manquoit pas d'arriver, lors qu'ils avoient le malheur de guérir.

On auroit autant de honte que d'horreur de raporter les infamies aussi-bien que les inhumanités qui furent éxercées dans les personnes des femmes & des jeunes filles: il semble que la pudeur ne le peut permettre. Il y en eut qui persévérérent jusqu'à 20. jours, d'autres jusqu'à 40. & 50. avant-que de succomber sous le poids des douleurs, & des outrages qu'on leur faisoit; mais enfin comme la nature s'afoiblissoit en elles, leur courage s'afoiblit aussi, & elles abjurérent.

Le dernier de Septembre, il n'en demeura plus que 5. de toute une troupe qui n'eussent pas renié. Toute la chair de leurs corps n'étoit que d'ulcéres & d'apostumes, d'où il sortoit une puanteur extrême. Cependant elles disoient que quoi-qu'on leur pût faire elles auroient l'honneur de mourir Martirs; declaration qui animoit encore plus leurs persécuteurs contre elles, le nom de Martirs leur étant extraordinairement odieux, à-cause de la profession que les Chrétiens font d'y aspirer, & qu'il est regardé parmi eux comme le titre le plus honorable & le plus glorieux qu'ils puissent obtenir.

C'étoit le Seigneur d'Arrima qui s'étoit chargé de persécuter cette derniére troupe, parce-qu'il croioit que Kauwaytsdo les traitoit trop humainement, & qu'il les faisoit trop promtement mourir; ce qu'il regardoit comme une gratification, vû le desir qu'ils mar-

marquoient pour une promte mort. Ainsi toute son application fut à prolonger leurs tourmens, & à les faire si-longtems soufrir, que la nature étonnée en demeurât abatuë, & que leur constance fût poussée à bout.

Dès le 17. du même mois de Septembre ; il en avoit été éxécuté à Nanguesacque 24. autres, dont 12. avoient été décapitez ; & 12. brulez. Entre ces derniers étoient encore 2. autres Moines Espagnols de S. François, tous deux jeunes, n'aiant pas plus de 35. à 36. ans. Les autres étoient des Japonois, hommes, femmes & enfans, chez qui les Moines avoient eu retraite, ou qui étoient les plus proches voisins de ceux qui leur avoient donné retraite.

Car c'est une loi établie que la famille entiére qui a osé loger un Prêtre, & les 2. autres familles des 2. plus prochaines maisons de chaque côté de celle de cette premiére famille ; c'est-à-dire, 5. familles en tout, doivent être punies. L'hôte & sa femme doivent être brûlez ; & les voisins doivent mourir d'un autre genre de mort, pour n'avoir pas assez bien veillé sur les démarches de leur voisin, ni découvert qu'il y avoit un Prêtre chez lui.

Il faut avoüer que la condition des voisins est bien malheureuse ; car il s'en faut beaucoup que la plupart aïent été favorables aux Chrétiens ; cependant ils périssent ; & leurs familles aussi, à cause d'eux, non-seulement sans avoir participé à ce qui fait leurs crimes ; mais encore sans avoir manqué de soins, de bonnes intentions & de zèle, pour prévenir ou pour découvrir ces prétendus crimes.

Cette contrainte où les voisins de ceux qui logent les Prêtres tiennent ceux-ci & leurs hô-

hôtes, les gêne terriblement. Par éxemple les Prêtres sont obligez de se tenir tout le jour cachez dans des lieux ou plutôt dans des trous souterrains, creusez sous les chambres, qu'on couvre de planches ou de nattes; ou dans de très petits espaces pratiquez derriére des garderobes, & exposez à la puanteur, où les bêtes mêmes ne pourroient demeurer, & où jamais on ne pourroit soupçonner qu'il y eût quelque homme; ou entre de doubles cloisons, qui contiennent si peu d'espace qu'on les prend pour être simples.

Par ces précautions, les Chrétiens dérobent aux yeux de leurs voisins ce qui se passe chez eux, & les Prêtres y vivent dans une contrainte qui est presque incroïable. Cependant ces malheureux voisins, aux yeux de qui l'on se cache avec tant de soin, soufrent la mort pour n'avoir pas fait ce qu'il leur étoit impossible de faire. Il arrive pourtant quelquefois que certaines personnes produisent tant de preuves du mal qu'ils ont fait eux-mêmes aux Chrétiens, & de la haine qu'ils leur portent, qu'en cette considération on leur fait grace de la vie; mais il n'y en a point à espérer touchant la confiscation de leurs biens.

Le dernier de Décembre de la même année, je reçus une lettre du Sr. Melchior Santvoort, qui me marquoit que des 348. personnes dont j'ai parlé ci-dessus en dernier lieu, & qui ont été si-longtems & si-inhumainement bourrelées, il n'y en a eu que 3. qui aïent pû persévérer jusqu'à la mort. La lettre marquoit que c'étoit 3. objets les plus dignes de compassion qui aïent jamais été: qu'ils expirérent étendus à terre de foiblesse, un jour ou un jour & demi l'un après l'autre; & qu'ils étoient telle-

ment

ment extenuez qu'ils avoient été plusieurs jours sans pouvoir seulement lever la tête.

Le 27. de Juillet 1629 il est venu à Nanguesacque un nouveau Gouverneur nommé Onemendonne, qui étoit déja Seigneur de Bongo, & qui a aussi été, comme le Gouverneur précédent, un des domestiques de l'Empereur, avant-qu'il fût monté sur le trône. Il avoit déja eu plusieurs commissions de la part de la Cour, & éxercé la charge de Juge en différens lieux. Entre-autres il avoit été emploié comme espion, pour découvrir, tant par lui-même que par ses créatures, s'il ne se tramoit rien contre l'Empereur au-dedans ou au-dehors de l'Empire. C'est un homme fort-rigoureux, ainsi-qu'il le fait paroître.

Le bruit court que ce changement a été fait sur les avis que la Cour avoit reçus que le prédécesseur d'Onemendonne, n'usoit pas d'assez, de rigueur contre les Chrétiens, & qu'on avoit jugé celui-ci plus capable de les extirper. Il a fait venir avec lui 400. soldats, tels que les Dragons d'aujourdhui, parmi lesquels il y a 30 cavaliers Gentishommes, avec leurs valets. Ceux-ci sont logez hors de la ville. Au matin ils se rendent au palais du Gouverneur, ou de l'Intendant, & au soir ils se retirent chez leurs hôtes. Il avoit fait publier qu'il amenoit 700. soldats, mais il n'en est venu que 400.

Le lendemain de son arrivée il fit dresser plusieurs pôteaux, & les fit entourer de bûchers de la maniére qui a été ci-dessus décrite. Les uns disoient que c'étoit pour faire brûler le Capitaine Don Jéronimo de Masseda, & 4. autres Portugais prisonniers ses confréres. D'autres croioient que c'étoit pour brûler des Japonois

qui avoient logé des Prêtres. Mais ni l'une ni l'autre de ces conjectures ne s'est trouvée véritable.

Quatre jours après sa venuë il a fait faire la ronde dans les ruës par ses cavaliers & par quelques soldats. Il y a 88. ruës dans la ville de Nanguesacque, à chaque bout desquelles il y a une porte qui se ferme toutes les nuits. Chaque quartier aussi-bien que chaque ruë a son nom particulier, & son Commissaire, ou Capitaine, qui prend connoissance de tout ce qui s'y passe. Outre cela chaque nombre de 5. maisons a un Chef qui veille sur la conduite de ceux qui y habitent, & qui en rend raison au Commissaire.

Or s'il arrive quelque chose dans l'une de ces 5. maisons, dont le Chef ne fasse pas incontinent son raport, on punit également les habitans des 5. maisons, ainsi que nous avons dit ci-devant plusieurs fois qu'il s'est pratiqué à l'ocasion des Chrétiens.

Chaque Commissaire d'une ruë est obligé d'aller tous les jours chez le premier Magistrat de la ville, faire son raport de tout ce qu'il sait, quelque peu importantes que soient les choses qu'il déclare; & il ne doit rien omettre. Ce que le Magistrat juge être de conséquence, & qu'il n'ose pas régler lui-même, il en va faire son raport au Gouverneur, ou à son Lieutenant en cas que le Gouverneur soit à la Cour.

Kauwaytsdo, en quittant sa charge, a donné à son successeur une liste de tous les noms des ruës, du nombre des maisons où il y a des Chrétiens, des noms de ceux qui y habitent; de-sorte qu'Onemendonne n'a pas eu la peine d'en faire des enquêtes: il en a su assez précisément le nombre dès le premier jour.

Il

Il a fait auffi-tôt occuper les chemins, les paffages, les avenuës, tant par terre que par eau, afin-que perfonne ne pût s'enfuir. Il a fait tous les foirs fermer les portes de bonne heure, & les a fait ouvrir tard au matin, & depuis l'on n'a pû aller d'une ruë à l'autre qu'en plein jour, & à la vuë de tout le monde, fi-bien que fes émiffaires ont continuellement obfervé tous ceux qui paroiffoient.

Enfuite il a envoié fes gens de ruë en ruë, demander à chaque Commiffaire où demeuroient ceux dont ils lui montroient les noms par écrit. Ils font entrez dans ces maifons-là, & ont demandé aux maîtres de chaque maifon, s'ils étoient encore Chrétiens? Quand on leur a répondu que non, & qu'on avoit abjuré; ils ont écrit la réponce, & fe font retirez fans faire rien de plus.

Lors-qu'on leur a répondu qu'oui, ils ont demandé fi l'on vouloit abjurer, ou non, & ils ont ordonné à chacun de ceux qui ont refufé, d'aller au palais du Gouverneur. En y arrivant on les a pris, fans les plus interroger, & on les a jettez dans des cachots.

Quand ils ont été hors de leurs maifons, les gardes ont auffi interrogé la femme, les enfans, & toute la famille, de la même maniére; & quand tous ces gens-là ont refufé de renier, ils ont fait un inventaire éxact de tous les biens qui étoient dans la maifon, ils ont fermé avec des cloux les portes & les fenêtres; ils y ont mis le feu, & ont enlevé tous ceux qui y étoient. Mais ceux qui ont ofert d'abjurer, y ont été reçus, & leurs perfécuteurs en aiant pris un mémoire, les ont laiffez dans la maifon, pour la garder & tout ce qui y étoit.

Dès-que le Gouverneur a eu un nombre asfez considérable de gens dans ses prisons, il les a fait conduire par ses Dragons à Arrima; d'où on les a menez à l'eau de Singacko, ou d'Enfer. Il a été déja dit que sur les pointes des rochers qui avancent sur cette eau, on a posé des poutres en divers endroits, & j'ajoûte ici qu'on y a fait de petites chambres dessus, à-peu-près comme des corps-de-garde, où un homme peut se tenir debout, & dont les planches qui les couvrent par le haut ne sont pas tout à fait jointes. On a fait mettre sur ces chambres, du foin ou d'autre herbe fraîche, ou des branches de halier, jusqu'à un pié & demi d'épaisseur, pour faire augmenter la puanteur des vapeurs qui sortent de l'eau, afinqu'elles puissent causer tous les plus fâcheux accidens aux malheureux qu'on y envoie.

Les cloisons sont bien-jointes, & dès-que les patiens y sont entrez on ferme les portes sur eux; mais on les r'ouvre fort-souvent, pour voir s'il y en a quelqu'un qui soit déja étoufé, ou qui dorme, parce-que ceux qui dormiroient ne souffriroient pas, outre-qu'on pourroit croire qu'il y en auroit qui dormiroient, & cependant ils pourroient être déja morts.

Ceux qu'on voit dans une si-grande foiblesse, qu'ils ne pourroient plus subsister que quelques heures sans expirer dans ces cachots suspendus en l'air, en sont retirez, & on y laisse les autres qui ont encore quelque force, jusques-à-ce qu'ils soient au même état, ou qu'ils aïent renié. C'est ainsi que ces pauvres patiens passent les nuits.

Mais de jour on les aproche de l'eau, & l'on en prend avec de petites escopes, qu'on jette

jette quelquefois ſur eux, pour l'y faire tomber comme une roſée, & quelquefois on la fait couler preſque goute à goute ſur tous les endroits de leurs corps, hormis ſur la tête, & dans ce tourment on leur demande ſans ceſſe s'ils ne veulent pas renier.

Outre l'extrême chaleur de l'eau, elle eſt d'une qualité ſi acre & ſi rongeante, qu'elle s'inſinuë & pénétre juſqu'aux os. Elle pénétre même au travers du corps entier, lors-qu'on la jette deſſus à groſſes ondées. Il ſemble qu'elle ſoit mêlée de matiére ſulfurées & réſineuſes, ou d'autres à-peu-près de cette nature.

Il y au Japon pluſieurs autres eaux chaudes, mais il n'y en a point qui boüille avec tant de force, ni dont les boüillons s'élèvent ſi-haut. C'eſt à-cauſe de ſa qualité pénétrante que les perſécuteurs n'en font point jetter ſur la tête des patiens, parce-qu'ils mourroient trop-tôt.

Il y en a eu peu qui aïent pû ſuporter ce tourment trois jours entiers, quoi-qu'on mette entre les mains des Médecins ceux qui aiant été expoſez le jour au degout de l'eau, & la nuit aux horribles vapeurs qu'elle exhalle, en ſont tellement afoiblis qu'on craint qu'ils n'expirent. On les fortifie alors par les remèdes qu'on leur fait prendre, & lors qu'il leur eſt revenu quelque vigueur, on recommence la même torture; de-ſorte qu'il n'y en a preſque point de ceux qui y ſont abandonnez, qui ne renient à la fin.

Tout le mois d'Août a été emploié à l'exercice de cette barbarie, pluſieurs troupes de Chrétiens aïant été livrées tour-à-tour aux bourreaux, juſques-à-ce qu'on les eût enfin tous ofr-

forcez à renier. Car il n'y a eu qu'un seul jeune homme de 17. à 18. ans qui ait pu soutenir tout le mal qu'on leur a fait, & persevérer jusqu'à la fin. On ne sauroit dire combien de fois il a été exposé aux goutes d'eau boüillante, combien de fois on lui a fait prendre des remèdes pour prolonger sa vie & ses tourmens. Mais enfin la mort l'a ravi des mains de ses barbares persécuteurs.

Dans ce tems-là on s'avisa d'une nouvelle maniére de persécuter les femmes. Lors-qu'il n'y avoit point de pére de famille dans une maison, si la Veuve qui la gouvernoit étoit fort vieille, on l'envoioit à ces mêmes eaux boüillantes. Mais on fit mettre les jeunes femmes toutes nuës au milieu de la ruë, où on les contraignoit de marcher à quatre piés comme les bêtes. Il y en eut qui le firent; mais la honte empêcha les autres de s'y résoudre. Aussi n'en auroient-elles pas été quittes pour ce genre de suplice; il devoit être suivi d'autres bien plus douloureux dans les personnes de celles qui auroient pû le subir.

Une fort honnête femme, délicate de son tempérament, Chrétienne & Veuve, qui étoit de la connoissance du Sr de Santvoort, fut exposée à être violée publiquement par son propre fils, âgé d'environ 18. ans. Une si grande horreur aiant fait frémir la mére & le fils, ils refusérent l'un & l'autre de se prêter à une si monstrueuse action. On leur déclara que puis-qu'ils ne vouloient pas obéir, on regarderoit leur refus comme un reniement, & qu'ils ne seroient plus réputez être Chrétiens.

La mére & le fils déclarérent tout-de-même qu'ils détestoient le titre de Reniez, qu'ils é-

étoient prêts de souffrir le genre de mort à quoi l'on voudroit les condamner, pour séeller leur confession. Les persécuteurs voiant qu'ils ne gagnoient rien, prirent la mére, & lui faisant tenir les bras & les mains, la firent présenter à un étalon pour la couvrir, en la presence même de son fils, avec des menaces épouvantables de mille autres tourmens.

Enfin quand ils virent la persévérance de cette femme que rien ne pouvoit ébranler, ni sollicitations de ses proches, ni tourmens, ni horreurs, elle fut menée avec son fils à l'eau boüillante, où on leur ordonna de s'arroser l'un l'autre & de se faire degouter l'eau sur le corps. Mais tous 2. en firent refus également, quoiqu'on leur mît par force les escopes dans les mains, & qu'on leur présentât à bout touchant les pointes de plusieurs piques, & des sabres nuds, en vomissant mille outrages contre eux.

Cette mére infortunée, voïant que ni sa vie ni ses tourmens ne finissoient point, & que la mort qu'elle imploroit & qu'elle voioit si proche d'elle, n'achevoit pourtant pas de venir à son secours, succomba enfin. J'ai raporté toutes ces circonstances, un peu plus amplement que celles des autres tortures, parce que j'en ai encore une certitude plus entiére, & qu'on pourra juger par cet échantillon, de ce qui s'est passé dans les autres ocasions que je ne fais qu'effleurer.

En un mot Onemendonne eut le secret d'extirper, par ses barbaries, tous les Chrétiens en 45. ou 46. jours, sans éteindre d'autres vies que celle de ce constant jeune homme; à quoi les autres Gouverneurs n'avoient pû parvenir pendant 15. ou 16. ans qu'ils avoient emploiez à faire tuer & massacrer.

Il

Il ne s'amusa point à faire condamner ces misérables objets de sa fureur, dans les formes ordinaires de la Justice : il ne les mît point entre les mains des Magistrats de Nanguesacque ou d'Arrima. Il voulut s'en attribuer l'honneur à lui seul, & s'en faire un mérite auprès de son Maître.

Ce qu'il ne fit ôter la vie à personne, ne vint d'aucun principe qu'il eût d'humanité, ou de conscience ; ce ne fut que pour refuser aux Chrétiens le nom de Martirs qu'ils affectoient, & dont ils se faisoient tant d'honneur, & pour avoir la gloire d'avoir fait par des voies extraordinaires d'adresse, & par de rares inventions d'esprit, ce que ses prédécesseurs avoient vainement tenté.

Durant le cours de la persécution qu'il fit, il n'eut pas le plaisir de voir tomber un seul Prêtre entre ses mains ; car il disoit qu'il auroit été au comble de sa joïe, s'il avoit pû en forcer un à renier, & qu'il l'auroit traité d'une telle maniére, qu'il ne croit pas qu'il eût pû s'en dispenser.

Après cette défection générale, il fit signer par chaque pére de famille qu'il n'étoit plus Chrétien, & qu'il n'y en avoit aucun dans sa maison ; puis il fit signer tous ceux qui étoient dans chaque famille depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Il alla même chez les Sieurs Melchior Santvoort & Vincent Romey, & leur fit signer une déclaration qu'ils étoient Hollandois, de quoi il se contenta pour l'envoier à la Cour.

Toutes ces choses sont arrivées pendant que Willem Jansz & moi avons été à Nanguesacque, d'où nous sommes partis pour retourner à

Fi-

Firando le 23. de Septembre, lors-que la fin de la persécution fit ouvrir les passages qui avoient été fermez par terre & par eau.

Tant que cette terrible afaire dura, le Gouverneur ne voulut entendre parler d'aucune autre qui regardât les particuliers. Sur la fin du même mois de Septembre, il renvoia ses Dragons, & ne retint que sa suite ordinaire. Avant nôtre départ il avoit déja commencé à se redonner à ses plaisirs, & même il en prît d'extraordinaires, faisant tous les jours des parties de divertissement dans les jardins & dans les belles maisons qui sont autour de Nanguesacque, comme pour célébrer la victoire qu'il avoit remportée, & s'aplaudir par des triomfes.

C'est de cette maniére que se fit dans la province de Nanguesacque l'extinction du Christianisme, tel que les Chrétiens Romains l'y avoient provigné. Le nombre des Chrétiens étoit déja bien grand, mais on ne peut pas dire, non pas même à-peu-près, jusqu'où il pouvoit aller, parce-qu'on n'a pas eu assez de connoissance de la quantité qui abjura. Ce que j'en puis raporter de plus aprochant de la vérité, est que l'an 1626. que j'étois à Nanguesacque, on y tenoit pour constant qu'il y en avoit plus de 40. mille, hommes, femmes & enfans, & que présentement il n'y en paroît pas un.

Rélation de ce qui se passa le 20. d'Octobre 1626. aux cérémonies & aux réjoüissances de la visite que le Daïro, ou Dair, rendit à l'Empereur du Japon, dans la ville de Méaco, où fut présent Conrad Crammer Député à la Cour, de la part de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies, auteur du présent Ecrit.

JE PRIS mon audience de congé de l'Empereur du Japon le 20. d'Octobre 1626. & j'eus permission, tant du vieux Empereur que du jeune, de me retirer. C'étoit 4. jours avant la grande fête qui se devoit célébrer. On s'étonna que dans un tems où S. M. avoit tant d'ocupation pour les préparatifs qu'elle faisoit faire au sujet de la visite que le Daïro venoit lui rendre, elle eût le loisir de donner audience aux Hollandois, & qu'elle voulût les congédier à la veille de cette fête.

Ce qui augmenta encore la surprise, fut que les Ambassadeurs de Siam & de Portugal, n'avoient pu obtenir aucune audience, ni être introduits à la Cour, & qu'on différa de les voir, à-cause de ces ocupations, jusques après la fin de la cérémonie.

Lors-que nos dépêches eurent été expédiées, on étoit si-proche de cette pompeuse journée, que nous eûmes regret de partir sans en voir la magnificence: outre que les Seigneurs de Firando & de Kackuseymondonne nous en sollicitérent avec beaucoup d'empressement.

Le 24. sur le soir, j'allai avec mon train, dans un lieu que j'avois fait loüer proche du palais de l'Empereur pour voir passer ce Monarque avec le Daïro, & tous les Seigneurs de l'Empire du Japon. Je m'y rendis à cette heure-là, parce-que si j'y étois allé plus tard, il m'auroit

roit

roit été impossible de passer au-travers de la foule du peuple. Ainsi il fallut y demeurer toute la nuit, en attendant la célèbre journée qui la devoit suivre.

Le 25. dès la pointe du jour, on vit un si grand peuple, qu'on ne peut bien en exprimer la multitude qu'en l'apellant un monde. Il remplissoit tous les espaces qui étoient entre le palais de l'Empereur & celui du Daïro, où se devoit faire la marche. Le milieu de ces espaces étoit uniment couvert d'un beau sable blanc, & de chaque côté il y avoit des balustrades de bois, & des haies de soldats, tant de ceux de la garde de l'Empereur que de celle de l'autre Prince.

Ils avoient tous de longs habits blancs, des casques en tête d'un beau vernis noir, deux sabres, & un Nanganet qui est une pique du Japon. Ils étoient là postez pour la pompe du jour, & pour écarter le peuple, afin-que le passage fût tout-à-fait libre aux carosses & à la cavalerie.

Il y étoit venu des gens de tous les quartiers du Japon, & la foule des étrangers avoit commencé à s'y faire voir 2. jours auparavant. Les canaux & les eaux courantes qui étoient proche du passage, étoient couvertes d'amphitéatres, & d'autres semblables bâtimens de bois, où il y avoit même des chambres commodes, pour placer les spectateurs.

D'abord on vit aller & venir quantité de domestiques tant du Daïro, que de l'Empereur, & des Palanquimos, ou Portefaix, qui portoient au palais de l'Empereur, les bagages du Daïro, dans de grandes caisses quarrées, d'un vernis noir, sur quoi étoient des armoiries do-

rées;

rées ; & le tout étoit suivi d'un gros cortége de gens.

Après cela passérent 46. palanquins, où étoient les Dames d'honneur de la Princesse femme du Daïro. Ces sortes de litiéres étoient fort-proprement faites d'un beau bois blanc, aiant environ une toise de hauteur, & elles étoient garnies de cuivre jaune avec des peintures de feüillages verts. Chacune étoit portée par quatre hommes.

Peu après on vit encore passer 21. de ces litiéres, qu'on nomme en ce païs-là Norimonnes. Celles ci étoient vernies de noir & dorées.

Ensuite on en vit 27. autres d'une toise de haut, dont les portes & les fenêtres étoient toutes dorées. Quelques-uns des principaux Seigneurs de la Cour du Daïro étoient dedans. On portoit devant chacune un grand parasol tout-doré, & couvert d'une fine étofe blanche par-dessus ; & 108. Pages en livrées blanches les entouroient.

Vingt-quatre Gentishommes à cheval vêtus & armez comme s'ils fussent allez au combat, parurent à leur tour. Ils avoient sur la tête un petit bonnet noir verni, avec un plumet noir par-derriére. Leurs habits étoient des justaucorps à grandes manches larges, des culotes longues & étroites de satin uni, vert, bleu, blanc, ou d'autres couleurs, avec des broderies de fil d'or & d'argent ; & ils étoient chaussez de bottines vernies, raiées d'or.

Ils portoient sur le côté des sabres dorez, & avoient des fléches & des arcs ceints autour du corps, avec de riches écharpes, dont les bouts pendoient de chaque côté du cheval par-derriére. Leurs chevaux étoient beaux, & magnifique-

quement enharnachez. Ils avoient le corps court, la tête & les oreilles petites. Les selles étoient vernies, ou dorées. Il y avoit dessus de riches coussins d'étofes en broderie, ou des peaux de tigres, avec des franges de soie rouge retorse.

Ils avoient pour ornement au-devant du haut de la tête des cornes dorées; sur le poitrail, des lunes faites d'un entrelas de fil d'or & d'argent; sur le derriére, des réseaux de soie rouge, au-lieu de housses, avec de longs floquets de soie qui pendoient autour; au-lieu de fers, des souliers brochez de fleuret.

Chaque cheval étoit mené par 2. laquais, & au devant on portoit 2. grands parasols, couverts d'une toile fine & d'un beau drap rouge par-dessus, & entourez de franges, ce qui couvroit tout le devant des chevaux. On portoit aussi un Nanganet, ou longue pique, dont le fer étoit couvert de drap rouge, ou noir.

Chaque Cavalier étoit entouré de 8. pages, ou valets, en livrées blanches, chacun avec 2. sabres, selon la coutume. Les Cavaliers marchoient 2. à 2, d'un pas égal & fort-réglé, allant, comme le reste du cortége, du palais du Daïro à celui de l'Empereur.

Après eux venoient 3. grands & superbes carosses, ou étoient trois des femmes du Daïro qu'il considéroit le plus. Ils avoient 4. brasses de hauteur, 2. de longueur, & une grande brasse de largeur, & étoient enrichis d'ouvrages de relief vernis & dorés, aiant 3. fenêtres de chaque côté, & 2. au-devant, avec de riches rideaux.

La portiére étoit par-derriére, faite comme la porte d'un palais, avec un petit corps-de-gar-

garde de chaque côté. Depuis le dessous des fenêtres jusques au bas, il y avoit un beau vernis noir. Les jantes des roués étoient dorées, les rais étoient fort proprement tournez, garnis de nacres de perles & d'or émaillé, ce qui, en tournant, faisoit le même efet contre le vernis, que si c'eût été devant un miroir.

Les impériales étoient rondes, & il y avoit des fronteaux au-devant & au derriére, de-même qu'on en voit là dans les palais, qui étoient ornez de nacres de perles. Tous les coins étoient dorez d'un or très-fin, & le reste étoit d'un beau vernis noir, avec les armes du Daïro en dorure.

Chaque carosse étoit tiré par 2. grands taureaux noirs, qui étoient tout-couvers de réseaux de soie rouge retorse, & menez par 4. valets de pié, en livrées blanches. On tenoit que chaque carosse avoit coûté 70000. taïels, chaque taïel du Japon valant 57. sous, argent de Hollande, ce qui feroit 199500. florins. A chaque côté des carosses marchoient les pages armez, en livrées blanches, & avec de longs habits; & par-derriére on portoit un petit escabeau, ou marche-pié, avec une paire de pantoufles vernies.

Ces carosses étoient suivis de 23. autres Norimonnes, faites d'un bois blanc comme la nége, & garnies d'un beau cuivre jaune, où étoient les domestiques des 3. Princesses femmes du Caïro; chacune étant portée par 4. hommes, & suivie de 2. pages, dont l'un portoit un grand parasol.

Après ces Norimonnes marchoient 68. autres Gentishommes à cheval, armez & vêtus comme ceux dont on a déja parlé, allant 2. à. 2, en bon

bon ordre. Ils étoient suivis, ou plutôt environnez, chacun d'une foule de valets, pages piquiers, esclaves &c.

Ensuite on vit porter 2. escabeaux dorés, dont les coins étoient garnis de plaques d'or; un grand feu d'artifice, avec quantité d'ornemens agréables & superbes; un compas de variation d'une grandeur extraordinaire, avec beaucoup d'enrichissemens; 2. grands lustres d'or; 2. grandes colomnes d'ébéne; 3. petites tables quarrées pour écrire, d'un beau bois d'ébéne, avec de précieuses piéces de raport, & garnies d'or aux 4. coins; 4 autres tables plus grandes, & également enrichies; 2. grands plats d'or façonnez; une paire de pantoufles vernies.

Ces meubles étoient suivis de 2. grands carosses, tous 2. d'une égale magnificence que ceux où étoient les Princesses femmes du Daïro, que l'on avoit déja vu passer. La différence n'étoit que dans les armes, ceux-ci aiant celles de l'Empereur dans de grands cercles d'or. Dans le premier étoit le vieil Empereur Nommé Sadosiienminamo Tonofindelanda; & dans le second, le jeune Empereur nommé Oeudesienminamo Tonoyuemytsamma.

Ils étoient tous 2. précedez par 160. Gentilshommes à pié, marchant 2. à 2. armez chacun de deux sabres & d'un Nanganet. On les nommoit les Sambreys des Empereurs, & ils étoient tous de grande taille, bien proportionez, & gens considérables. Entre eux & le premier carosse on portoit 4. parasols tout-dorez; puis marchoient 4. hommes avec des bâtons quarrez d'ébéne, 4. autres avec des barres de fer, pour faire que le passage fût bien libre. Outre céla devant chaque carosse, on menoit 2. che-

chevaux de main sellez, avec tout le reste du harnois qui étoit magnifique; & à chaque côté on voioit 8. hommes armez d'arcs, de fléches, & de 2. longues piques.

Les carosses étoient suivis des fréres des deux Monarques, & de tout le reste des Seigneurs de l'Empire, étant à cheval, encore vêtus & armez comme ceux dont il a été parlé ci-dessus, hormis que les habits des uns étoient plus magnifiques que ceux des autres, chacun les aiant enrichis à son gré, selon son pouvoir, son rang, ou son goût.

Ils étoient au nombre de 146. dont ceux qui suivoient de plus près Leurs Majestés se nommoient, Oüarny Camny Samma, Quyne Deimangon Somma, Massammenemout Nocammy Samma, tous trois fréres du vieil Empereur, Matsendeyro Thuiqusenocammi Samma Seigneur de Canga & très-puissant Prince; Matsendeyro Moutsnocammi Samma Satsumadonne, ou Seigneur de Satsuma; Matsendeyro Jondonne; Matsendeyro Symoutsquedonne; Matsendeyro Qonnenochuacoo; Turogano Deinangonocammi Samma; Myttotconango Samma encore frére du vieil Empereur.

Ces 16. Seigneurs marchoient immédiatement après les 2. carosses, l'un après l'autre, & chacun selon son rang étoit suivi d'un nombre de Gentilshommes, de piquiers, de pages, de valets de pié, d'esclaves.

Les autres Seigneurs alloient après eux, au nombre de 154. deux-à-deux, chacun dans le rang qui étoit deu à sa naissance, où à sa dignité; les plus considérables étant à la gauche, qui est le côté le plus honorable, suivant la coutume du païs. De ceux-ci celui qui se nom-

nommoit Oüïaydonne étoit le premier Conseiller d'Etat du vieux Empereur, & Oüautadonne l'étoit du jeune.

Toute cette cavalerie gardoit fort bien son rang, & marchoit avec beaucoup de pompe, les chevaux étant beaux & choisis, ainsi qu'on se le peut bien imaginer : on auroit dit qu'ils marchoient en dansant avec cadence. Elle étoit suivie de 400. Soldats sous les armes marchant tout-de-même 2. à 2. tous en habits blancs.

Ensuite on vit 6. autres carosses tout-neufs, tirez chacun par un bœuf, & de la moitié plus petits que ceux qui les avoient précédez, mais ils n'étoient pas moins magnifiques à-proportion. Ils servoient à mener les concubines du Daïro, & étoient suivis de 68. Cavaliers, marchant 2. à 2., avec plusieurs valets & esclaves après eux. Un autre carosse, où étoit le Secretaire du Daïro, suivoit les Cavaliers, & étoit aussi suivi de 73. Gentishommes à cheval.

Après cela vint une file de Norimmonnes, dans lesquelles étoient les Seigneurs de la Cour du Daïro ; savoir, 15. de bois noir, où il y avoit en-devant des piéces d'ivoire de raport : 13. autres de bois noir, avec des ornemens de vernis & d'or : 18. autres d'un vernis extrémement noir. On portoit derriére 46. parasols dorés, & elles étoient aussi suivies d'une foule de valets, qui se relevoient tour-à-tour de la fatigue de porter les parasols.

Après cela marchérent 44. Gentishommes en habits d'une façon extraordinaire, qui étoient les Musiciens du Daïro, & qui joüoient de divers instrumens consistans en tuïaux, tambours, bassins, clochettes, avec plusieurs autres instrumens à cordes qui nous sont inconnus.

Ils précédoient le Daïro qui étoit dans une chambre quarrée plutôt que dans un carosse, toute faite de coulisses, avec une petite fenêtre dans chacune des faces, devant laquelle il y avoit un rideau de soie. Cette chambre avoit une toise & demie de hauteur. Le dessus se terminoit en rond & au milieu il y avoit une pomme dorée, sur quoi l'on voioit un coq d'oripeau, qui avoit ses aîles étenduës.

Elle étoit d'une beauté extraordinaire au-dedans, peinte de diverses figures tout-autour; & les coins étoient garnis d'oripeau, le haut étoit d'un bleu céleste, & le Soleil la Lune & les Etoiles, y étoient représentez. Elle étoit portée par 50. Gentishommes de l'Empereur, tous en longs habits blancs, avec des bonnets noirs vernis.

Elle étoit précédée par 40. Gentishommes, marchant 2. à 2. vêtus d'étofes bigarrées, à-peu-près à la maniére des anciens Romains, aiant des casques comme ceux des Européens. C'étoient les Gardes du corps du Prince. Ils étoient armez chacun d'un Nanganet tout-doré.

Par derriére marchoit à cheval un des principaux Seigneurs de la Cour du Daïro, armé comme les autres, & portant dans sa main un bouclier, qui étoit rempli de fléches. On portoit aussi 40. parasols couvers d'une fine toile blanche, pour les 40. Gardes.

Enfin on vit passer 13. grandes caisses vernies, qui étoient portées par des portefaix, & pour clorre la marche près de 400, hommes, tout-vêtus de blanc, qui alloient de rang 6. à 6.

Lors-que tout ce grand cortége fut passé, la brune qui aprochoit obligea tout le monde à descendre des amphitéatres, & de dessus les échaf-

échaffaux, pour se retirer. La plupart de ceux qui ocupoient ces places étoient des femmes & de jeunes filles, qui remplissoient tellement les ruës, avec la foule des hommes & des cavaliers qui y étoit déja, qu'on ne savoit de quel côté se tourner. Toute la nuit il se fit de si grands bruits, & même de tels desordres, il y eut tant de gens foulez aux piés par les hommes & par les chevaux, il y en eut tant d'étoufez ou de tuez par des garnemens, qu'on crut qu'il se feroit un tumulte.

Il y en eut qu'on tua de leurs propres sabres qu'on leur arracha du côté, ou avec de petits sabres que des sélérats avoient portez exprès, & qu'ils tenoient cachez, sans que personne pût dire ni désigner quels étoient les assassins. Il y en eut un très-grand nombre de blessez mais sur-tout ceux qui eurent le malheur de tomber à terre ne purent plus se relever, & ceux qui n'y expirérent pas n'en furent que plus malheureux.

Le lendemain on trouva encore un grand nombre de ces infortunez qui étoient étendus dans les ruës, hommes, femmes & enfans, entre lesquels étoient des gens considérables, & même des familles entiéres venuës des autres villes, comme Osacca, Saccai &c. beaucoup de jeunes garçons & de jeunes filles Il y en eut qui furent 8. & 15. jours absens, & l'on présuma qu'ils avoient été emmenez par les Gentishommes domestiques des Seigneurs, & par d'autres domestiques de la plus basse classe, ou même des plus hautes, qui en avoient abusé, ou qui les avoient donnez à leurs Seigneurs pour en abuser; car on les retrouvoit de jour à autre exposez dans des lieux publics, à des heures in-

induës, tout-nuds, cousus dans des sacs de toile, afin-qu'ils ne connussent ni les lieux d'où ils sortoient, ni par où on les avoit fait passer.

Les Magistrats de Méaco firent publier qu'on donneroit de grandes recompenses à ceux qui découvriroient par qui ces infames actions avoient été commises. Mais soit qu'en éfet beaucoup de Seigneurs eussent part à cette infamie, ou que les autres eussent bien pris leurs précautions, on n'en put rien aprendre.

Pour les hardes, les ornemens qu'on avoit sur soi, ou les choses qu'on avoit été obligé de porter, il n'y avoit rien de plus commun que d'entendre dire à chacun, qu'on lui avoit pris quelque chose, ou quantité de choses. Le Secretaire du Seigneur de Firando, nommé Tarrosoymondonne, vit ôter tout proche de lui à son valet, son Fascombacque, qui étoit une cassette de cuir, qui valoit plus de 80. livres, monnoie du païs, sans qu'il pût s'y oposer, aiant assez d'afaire à se défendre lui-même avec un Nanganet qu'il avoit au poing.

On fendit le ventre à des chevaux, pour faire tomber les cavaliers: on renversa sens-dessus-dessous des Norrimonnes, où étoient des femmes considérables, ou des hommes de qualité, qu'on portoit chez eux & qu'on dépoüilla, quand les porteurs furent chassez ou tombez par les blessures qu'on leur fit.

Comme on nous dît que nous ne pouvions passer la nuit sur les échaffauts sans danger d'y être assassinez, nôtre troupe en descendit aussi pour tâcher de se retirer. Il est constant que dans toute une ruë nous fûmes toûjours portez, & que nous la passâmes dans la presse, sans toucher des piés à terre. Enfin nous nous rendîmes dans

dans nôtre auberge, sans avoir rien soufert, ou perdu, qui valût la peine de s'en plaindre.

Le Daïro & ses femmes passérent 3. jours & 3. nuits dans le palais de l'Empereur, où ils furent servis par les Empereurs mêmes, & par leurs fréres. Ceux qui furent chargez du soin de faire préparer les repas étoient le Sugadone grand Juge de la province & de la ville de Meaco; Juocamosamma Mannosabroyemonssamma; Coberitothomysamma; Nacamoramockiemonsamma. Il y eut 114. services à chaque repas.

Ceux qui furent chargez de régaler les 3. Princesses femmes du Daïro, qui passérent dans les 3. grands carosses, étoient Ouüaydonne premier Conseiller du vieux Empereur; Juemondonne aussi Conseiller d'Etat; Farimadonne, Quinicmondonne, Sioyserodonne; & Chirotadonne.

Les présens que le jeune Empereur fit au Daïro, furent 3000. Schuites d'argent, valant chacun 4. taïels & 3. mases: 2. sabres dorés & garnis d'or: 200. habits d'étofes de soie du Japon foulées: 300. piéces de satin: 20. picols de soie cruë: 1. piéce de bois de calambac de 2. Ickiens & un pié de long (un Ickien étant la longueur de 3. aunes de Hollande:) 5. grands pots d'argent pleins de musc: 10. beaux chevaux, avec de riches harnois.

Il fit présent au Secretaire de ce Prince, de 300. Schuittes d'ärgent, & de 20. habits de soie du Japon.

Les présens du vieux Empereur furent, 200. Pares d'or, chacun de la valeur de 45. livres; 100. habits des plus belles étofes de soie foulées; 2. grands pots d'argent pleins de miel: 5. Cattis

de bois de calambac : 200. piéces de satin rouge ; 5. pots d'argent remplis de musc ; 5. chevaux avec leurs harnois.

Lettre écrite en Japonois par Siragemoanonne, premier Magistrat de Nanguesaoqui, ou Nanguesacque, au Gouverneur Général &c. datée le 28. d'Octobre 1642. & envoiée par le premier Commis Jean van Elzerach.

LES Hollandois abordérent l'An passé pour la premiére fois à Nanguesacque, & ils s'y sont établis dans un quartier où ils n'ont point à craindre le feu, & où ils font leur commerce en toute liberté. Le Sr. Gouverneur de ce lieu nous ordonna de loger leur Capitaine dans nôtre propre maison, & quoi-qu'il n'y eût pas beaucoup de commodité, le Capitaine parut être content. De nôtre côté nous avons eu beaucoup de satisfaction de l'honneur qu'il nous a fait, & lui en demeurons obligez.

Il nous a mis entre les mains le présent que vous avez bien voulu nous envoier, qui consiste en une piéce de serge, une piéce de ras, & 3. cattis de soie rouge, dont nous vous faisons ici nos remercîmens. Nous donnâmes aussi l'An passé une lettre au Commis nommé Augustin, & nous l'informâmes de l'état des afaires du Japon. Mais depuis nous avons apris qu'il a fait naufrage à Quinang, & qu'il y est est péri, de quoi nous avons beaucoup de déplaisir.

Selon ce que je puis remarquer, vous avez fort bien compris quelle est la forme du gouvernement du Japon, & sur ce pié-là vous avez envoié diverses requêtes. Présentement c'est Bassa Sabroseymonondonne qui gouverne encore à Nanguesacque, ainsi-qu'il a fait depuis plusieurs années.

Les

Les chôses n'y vont pas comme elles y sont allées autrefois. C'est un homme d'esprit, qui a beaucoup de douceur, & qui a reçu les Hollandois avec bien des marques d'afection; car il y a longtems qu'ils lui étoient connus, comme trafiquant depuis longtems au Japon. Il ne permet pas qu'on les contraigne à prendre de l'argent à interêt, comme on les y contraignoit ailleurs, & il leur procurera sans doute plus d'avantages que je ne veux vous en écrire.

Tous les gens disent ici que ç'a été un heureux tems pour Nanguesacque, que celui où les Hollandois sont venus s'y établir.

Il y a dans vôtre lettre certains articles qui ne sont pas dans l'ordre; & nous n'avons pas jugé à propos de la faire tenir à la Cour. Nous l'avons gardée ici, pour vous en donner avis. Il y a plus de 30. points sur quoi on peut trouver à redire. Je ne vous en déduis pas ici les raisons; je croi que vous les sentirez bien vous-même, en faisant vos réflexions sur les endroits qu'on vous a marquez. Les maniéres & les coûtumes du Japon ne vous sont pas encore parfaitement connuës, & c'est-ce qui vous a donné lieu de mettre dans vôtre lettre plusieurs choses qui ne peuvent passer.

Dans le dessein que vous avez d'écrire à la Cour, je vous conseille de prendre encore du tems, & de vous faire bien informer de tout. Continuez encore 4. ou 5. ans vôtre commerce à Nanguesacque, vous saurez mieux, au bout de ce tems-là, ce que vous devrez faire, & vous pourrez agir avec plus de succès pour les interêts de la Compagnie.

Les loix du Japon sont équitables, mais elles sont rudes & sévéres, particuliérement con-

tre les Chrétiens. Cependant comme il y a déja longtems que les Hollandois y trafiquent, sans avoir entrepris de troubler l'Etat par l'introduction du Christianisme, qu'ils ont vêcu paisiblement, la Cour qui en est bien informée, & qui est contente de leur conduite, leur a permis de trafiquer à Nanguesaeque, ce qui doit être consideré par eux comme une faveur bien singuliére. Car cette province ne se donne à aucun Seigneur particulier: l'Empereur se la réserve, & il permet que les étrangers y fassent leur commerce. Si vôtre dessein est de profiter de cette permission, & que vous en usiez comme il faut, vos afaires ne manqueront pas de réüssir.

Pour cet éfet, je vous conseille d'ordonner à ceux de vos Sujets que vous envoierez ici au Japon, de ne faire pas publiquement l'éxercice de leur Réligion; mais qu'ils ne pratiquent qu'en secret ce qui regarde leur Christianisme. Car lors-que vous aurez bien connu les loix du païs, & que vous aurez pris le parti de ne les pas enfreindre par vôtre conduite, vous obtiendrez tout ce que vous desirerez, & vous n'aurez pas même la peine de rien demander.

Mais si vous écrivez de nouveau à la Cour, & que vous y fassiez quelques requêtes au sujet du Christianisme, vous ne devez pas espérer qu'elles soient bien reçuës. En un mot vous devez compter que tant que les Hollandois feront publiquement quelques-uns des Actes qui sentent le Chrétien, ils n'obtiendront rien de tout ce qu'ils demanderont.

Si l'on découvroit que nous eussions la moindre connivence sur le fait du Christianisme, nous serions en danger, nous Siragemondonne, & les Interprètes, avec tous ceux qui sont dans

l'isle,

l'isle, d'être extirpez, & l'isle même courroit risque d'être ruinée.

L'année prochaine, lors-que vous ferez le changement du Capitaine, n'en envoïez pas un autre que le Capitaine Elzerach, à qui les loix & les coutumes du Japon sont déja connuës, & qui sait traiter les afaires avec précaution & diligence. S'il vient quelqu'un qui n'ait point d'expérience, toutes choses iront lentement. Le Gouverneur Phesodonne, tous les autres Grands de Nanguesacque, tout le peuple des quartiers voisins, aiment le Capitaine Elzerach. S'il revient, sa présence ne peut manquer d'être avantageuse pour le commerce.

Si vous ordonnez à vos Chrétiens de se tenir clos & couverts, & de ne faire rien éclater de leurs cultes, vous obtiendrez tout ce que vous desirerez, vous ne trouverez point de difficultés, & ils seront bien reçus par-tout.

Nanguesacque est un lieu bien-plus avantageux pour le commerce que Firando, & la Compagnie y trouvera bien mieux son compte que dans cette derniére isle. Mais si l'on étoit obligé d'y traiter vos gens à la rigueur, il leur seroit difficile de s'y maintenir. Si vous ordonnez à vos gens de n'introduire aucune des choses qui concernent le Christianisme, & qu'on ne parle point de la Foi Chrétienne, vôtre nation croîtra ici comme un gros tronc d'arbre qui étendra ses branches au long & au large, & il n'importera point que vous envoïez peu ou beaucoup de vaisseaux au Japon; car en ce cas nous dirigerons tout avec le Capitaine pour le bien & l'avantage de la Compagnie.

Avec la présente je vous envoie un pot de Thé, un bassin & une aiguiere de cuivre, pré-

sent qui étant si médiocre, n'est que pour vous marquer ma reconnoissance. J'ai dit de bouche au Capitaine Elzerach les autres choses dont je désire que vous soiez informé. Signé de JebiaSiragemondonne. Et plus bas, Au Général Hollandois Samma (ce dernier terme étant le plus haut titre d'honneur qu'on donne au apon.) Au-dessus étoit écrit; Il est recommandé à ceux à qui la présente sera donnée à traduire, de la rendre bien à la lettre, & selon le sens qu'elle contient.

Extrait d'une Lettre du Gouverneur Général des Indes envoiée aux Sieurs Directeurs, touchant le commerce du Japon.

LES pertes que la Compagnie a faites cette année par les fortunes de mer, ont été grandes. Dieu veüille à l'avenir la garantir de semblables malheurs. Il y a beaucoup d'espérance qu'elles seront remplacées par la situation avantageuse où sont les afaires du commerce, sur-tout au Japon, d'où l'on peut attendre 50. tonnes d'or de profit par an. Dieu veüille que le commerce que les étrangers font encore dans cet Empire, tombe dans nos mains seules, & qu'on découvre la mine d'or de Formose. Ce seroit le moien de recompenser les Interessez de leurs avances & de leurs peines, & d'envoier des marchandises en Hollande sans en tirer de l'argent pour les acheter.

Je vous envoie avec la présente la traduction de la lettre de Siragemondonne premier Magistrat de l'isle de Kisma, dans la province de Nanguesacque, où résident maintenant les gens de la Compagnie, suivant les ordres de l'Empereur, ainsi que nous vous l'avons déduit dans nôtre précédente lettre. Je vous prie de l'examiner

miner & d'y faire réflexion, en prenant les avis de ceux qui ont de l'expérience dans les afaires du Japon. Il paroît par là qu'il n'y a pas moien de toucher à ce qui regarde le Christianisme, & que pour être soufers il faut user d'une grande retenuë, auquel cas non-seulement nous y demeurerons établis, mais même nous y obtiendrons de grands privilèges, & l'on y fera des profits considérables. Je ménagerai toutes choses, autant qu'il me sera possible pour l'utilité de la Compagnie, & je tâcherai de faire ensorte que nous soions les seuls qui aient la liberté de trafiquer dans ce païs-là.

Mémoire dressé par Léonard Campen, touchant le gain & l'utilité que la Compagnie des Indes Orientales retireroit du Japon, si elle pouvoit obtenir la liberté du commerce à la Chine.

IL. Y a beaucoup de gens qui croient que depuis les lettres d'Octroi qui ont été obtenuës des Seigneurs Etats Généraux pour trafiquer dans les Indes Orientales, les Hollandois n'y ont éte reçus en aucun païs ou Etat, que par la crainte des pertes qu'ils y pourroient causer, ou par l'espérance du profit qu'on pourroit faire avec eux. Pour moi je suis persuadé, & je croi que mes prédécesseurs l'ont aussi été, que ce n'est ni l'une ni l'autre de ces vuës qui a obligé l'Empereur du Japon de leur donner accès dans son païs, & la liberté d'y trafiquer; mais que ç'a été un pur éfet de sa clémence. J'estime que la permission qu'il donne à toutes les nations étrangéres d'entrer dans ses ports, de faire commerce dans ses isles, ne procéde que du dessein qu'il a de faire connoître l'étenduë de sa puissance, le peu d'inquiétude qu'il a des desseins que pourroient former ses ennemis du de-

 hors

hors, & son inclination à favoriser les étrangers qui viennent comme amis dans les païs de son obéïssance.

Pour prouver que cette permission est un éfet de la seule clémence de ce Monarque, de son penchant à favoriser les étrangers, du mépris qu'il fait de ses ennemis, & de la confiance qu'il a dans sa puissance, j'alléguerai qu'il soufre même jusqu'aux Chinois; qu'ils y ont la liberté du commerce comme les autres; & qu'ils n'y sont pas plus chargez que les propres Sujets de l'Empire.

Cependant ils ne veulent pas permettre que les Japonois aillent dans leur païs. Ils les y regardent comme ennemis. Leurs têtes y sont mises à prix & cette circonstance a souvent coûté la la vie à des Portugais de qui l'on a porté les têtes, pour recevoir la rcompence, comme si ç'avoit été des têtes de Japonois.

L'Empereur du Japon aime passionément la gloire: mais il la fait consister à se contenir dans les bornes de son propre Empire, qui est assez grand pour assouvir sa passion. Il ne fait la guerre à personne. Il ne soufre pas que ses Sujets aillent outrager personne hors de ses Etats. Il ne veut point donner ocasion aux Princes étrangers d'entrer en guerre. Il n'en secourt aucun, & ne leur demande jamais de secours.

Sa puissance consiste dans l'étenduë de son Empire; dans le nombre prodigieux de ses Soldats, qui sont courageux & intrépides, & qui ne manquent point d'armes; dans la quantité de ses forteresses, dont il y en a qu'on tient pour invincibles tant par leur situation, & par les ouvrages qui y sont à la maniére du païs, que par les munitions de guerre & de bouche dont elles sont pourvuës.

L'Empire produit des vivres abondámment pour la multitude du peuple qu'il renferme. Il y a de grandes richesses, des mines d'or & d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'étaim &c. abondance de soie, de coton, de chanvre, & de mille autres choses. Enfin à-peine trouve-t-on aucune chose ailleurs qui ne soit en ce païs là.

Comme il peut nourrir, vêtir & entretenir ses habitans, il n'a besoin d'aucun Prince voisin. L'Empereur n'invite jamais personne à venir dans ses Etats: mais si quelque Prince, Seigneur, ou autre étranger que ce soit y veut aller, il y est bien reçu en tout tems. Les portes ne sont jamais fermées à personne.

Les Castillans & les Portugais, aiant pris toutes les connoissances nécessaires de l'état du Japon, ne laissérent pas de faire diverses entreprises, pour y augmenter leur puissance, pour y établir & faire fleurir leur Réligion, & pour y étendre leur commerce. Parmi les découvertes que ces derniers avoient faites du tems de Don Jean I. du nom & dixiéme Roi de Portugal, qui s'y apliquoit avec beaucoup d'ardeur, celle du Japon leur avoit été fort avantageuse: car ils y ont trafiqué plus de 80. ans, & c'étoit ce commerce qui avoit causé de grands profits à Malacca, à Goa, & à plusieurs autres places.

C'est ce que nous avons reconnu depuis le tems que la Compagnie a aussi entrepris cette navigation, & que ses gens ont été établis dans cet Empire. C'est aussi ce que témoignent les grosses cargaisons qu'on y envoie, & celles qui en reviennent: qui consistent principalement en argent, de quoi il n'est pas nécessaire de faire ici le détail.

Ce commerce étoit particuliérement entre les mains des Portugais de Macau, & ils n'y emploioient que 4. ou 5. mois de tems pour aller & pour venir, n'étant ordinairement pas plus de 20. iours en mer. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un gain si grand, & si facile à faire, ait été un attrait capable de les engager à vouloir se faire une demeure fixe au Japon dans laquelle vuë ils devoient nécessairement y établir leur Réligion, afin de pouvoir ensuite faire quelque entreprise qui les mît dans l'indépendance.

Outre cela il faut avoüer qu'il regne parmi eux une grande ardeur pour la propagation de leur Foi, quoi-qu'eux-mêmes la connoissent peu. Mais le prodigieux nombre de Moines & d'Ecclésiastiques qui est chez eux; & qui n'a autre métier à faire que d'éxécuter les ordres du Pape leur Souverain, ne cesse de leur soufler aux oreilles, & de les enflammer du desir d'étendre leur Religion, pour aquérir de nouveaux Sujets à ce fin & ambitieux Monarque.

En éfet ils avoient déja fait un nombre extraordinare de prosélites, & il y avoit plus de 40000. ames qui avoient embrassé leur profession: d'où l'on peut bien inférer qu'ils seroient allez plus avant, si on les eût laissé faire. Ils s'étoient même imaginé qu'ils étoient en état de ne rien craindre, & peut-être que la chose étoit véritable, & qu'il ne leur a manqué qu'un Chef, ainsi que beaucoup de gens l'ont cru. Mais la Providence de Dieu en avoit autrement ordonné, & l'on peut dire que c'est l'établissement des Hollandois au Japon qui leur a fait manquer ce coup. Juste punition des maux qu'on a faits à ceux-ci, & de la nécessité où on

lès a mis d'aller dans des païs si-reculez, contribuer par leur venuë à renverser les desseins de ceux qui tâchoient de leur interdire l'accès de tous les païs du monde.

S'ils se fussent rendus maîtres du Japon, ainsique la chose ne paroissoit pas impossible, quels avantages n'en auroient-ils pas retirez, à quel comble de pouvoir & de richesses ne seroient-ils pas parvenus? Mais je laisse leurs desseins à part, ne jugeant pas qu'il soit besoin de les pénétrer pour le sujet que je veux ici traiter.

Je dis donc seulement que ceux qui croient que le commerce du Japon n'est pas d'une grande utilité pour la Compagnie, se trompent fort. Pour les en convaincre je pose que les Portugais & les Castillans, qui y avoient fait un établissement depuis longtems, & qui l'avoient poussé si-loin, ne sont pas si-peu fins, ni si-peu éclairez, qu'ils aïent cherché comme à s'enraciner dans un mauvais païs, & d'où ils n'auroient pas retiré de grands avantages.

Aussi-ont ils fait tous leurs éforts pour n'être pas réduits à quitter la partie, & ce n'est pas tant le mal qu'ils ont soufert qui la leur a fait quitter, que la privation des profits qui leur ont été enlevez par nos gens. D'où viennent les richesses immenses qui sont à Macau? Quel est le fonds qui a pû fournir à la beauté & au superbe état de cette ville, aux constructions des maisons, ou plutôt des palais dont elle est remplie? Où est-ce que les habitans ont puisé les richesses qu'ils possédent, & qui les font vivre dans les délices, eux qui ont été si pauvres, & qui se sont vus dans de si grandes extrémités?

Il ne faut que considérer les outrages qu'on leur a faits au Japon, combien de leurs gens on

y

y a fait périr injustement; combien on y en fait périr tous les jours; quelle perte on leur y a fait soufrir dans la carraque ou plutôt le château d'Antoine Plaso, qui fut ataquée par ordre de l'Empereur, & coulée à fond devant Nanguesacque; & quels sont les dangers qu'ils ont à craindre de nôtre part dans leur navigation. Cependant toutes ces choses si-dures, si-peu suportables, si-éfraïantes, n'ont pas encore eté tout-à-fait capables de les rebuter, & de leur faire quitter prise.

Lors-qu'ils ont vu que la navigation des carraques ne pouvoit plus continuer, à-cause de leur grandeur qui les exposoit davantage, & en même tems donnoit lieu à leurs ennemis de faire tout d'un coup un gros butin, ils se sont servis de navettes. Il ne faut pas croire que cette orgueilleuse nation, qui n'aspire pas à moins qu'à mettre tout l'Univers sous son joug, suportât ces afronts; s'exposât à ces périls, & qu'elle n'abandonnât pas un païs où elle est ainsi maltraitée, si la douceur du profit ne l'emportoit chez elle sur la rigueur de cette destinée.

L'objection que font ceux qui méprisent le commerce du Japon, est que la porte en est ouverte non-seulement pour nous, mais pour tous les étrangers généralement qui y veulent trafiquer. Je répons que par cette même raison, nous y avons jusques à présent été traitez aussi honnêtement que les Portugais qui y négocioient depuis un longtems. Il est vrai que nous n'avons pas fait de si-grands profits qu'eux, mais nous n'y avons fait aucune perte. Le profit a été proportionné à la valeur des cargaisons.

Nous en avons tiré plusieurs sortes de marchandises, de denrées & de provisions très-

utiles.

tiles. Nous avons fait donner le radoub entier à beaucoup de vieux vaisseaux prêts à demeurer dégradez. Nous les y avons avictuaillez. Nous avons envoié là de petites flotes bien pourvuës de toutes sortes de munitions, pour faire la guerre aux Manilles, & elles y sont retournées, sans que personne en ait rien dit, ou qu'on y ait pris garde. Nous y avons vendu librement le butin fait sur nos ennemis. Nous n'y avons jamais paié que les impôts ordinaires, qui consistent dans les présens qu'on fait à l'Empereur, & les frais qu'il faut débourcer pour la cérémonie d'aller lui faire la revérence Dans quel endroit de l'Europe, chez quel Prince Chrétien, pourroit-on trouver autant de douceur & d'avantages ?

Maintenant qu'il a plu à la Providence de Dieu de permettre que non-seulement nous tenions en bride les Portugais de Macau, mais que nous leur aïons fait abandonner la navigation du Japon, par les soins vigilans qu'a pris pour cet éfet le S. Gouverneur Général J. P. C. il ne nous reste plus rien à faire que d'empêcher qu'ils n'y retournent. Laisserions-nous présentement une afaire qui a été amenée à sa perfection avec tant de peine ?

Pour la maintenir au point où elle est, il faut bien prendre garde à ce qu'il ne soit pas fait le moindre tort à aucun des Japonois; qu'on ne leur cause aucun empêchement ni aucun retardement dans leurs voiages; qu'on les laisse passer & repasser, aller & venir en toute liberté dans les lieux où ils ont des afaires. Il faut, leur donner en toutes ocasions des têmoignages d'amitié, ainsi que le recommande fort éxactement le S. Général, toutes les fois qu'il trouve lieu de le faire. D'un

D'un autre côté, nous ne devons pas être moins soigneux d'envoier tous les ans dans ce grand Empire les marchandises qu'on a coutume d'y mener, que les Portugais ont été ardens à le faire. Nous devons pourvoir avec une extrême éxactitude à ce qu'on n'y manque de rien de ce qu'on y a vu ci-devant, & faire même enforte, s'il se peut, qu'il y soit porté plus de choses qu'auparavant.

Par ce moien le projet du S. Gouverneur Général pourra facilement réüssir. Car non-seulement le Japon sera privé du commerce que les Portugais de Macau y faisoient, mais les Japonois même perdront le leur. Ils ne trouveront plus leur compte à naviger à Cochinchine, à Camboie, à Siam, aux Manilles, d'où ils ont coutume d'aporter 2. à 3000. picols de soie, vec plusieurs autres bonnes marchandises; & quand ils iroient encore chercher ces marchandises, ils ne les y trouveront pas aisément, comme ils ont fait.

Ce projet ne peut être heureusement éxécuté qu'en nous attirant de plus en plus la faveur de la Cour, par de grandes précautions, & en ne lui donnant aucun sujet de mécontentement; ce qui est assez facile à faire pourvûque chacun se tienne dans les bornes de son devoir, & qu'on n'attente rien au préjudice des loix du païs.

Le commerce du Japon entre nos seules mains contribuëra tout-à-fait à l'accomplissement des desseins de la Compagnie. Mais si nous tombons dans la disgrace d'un si-puissant Monarque, si même il a sujet de concevoir le moindre chagrin contre nous, ce sera un obstacle invincible à nos projets, pour lesquels l'ac-

cès

cès au Japon est absolument nécessaire.

Car les Japonois ne sont pas moins à craindre pour nous que les Espagnols, ou les Chinois. Ils n'auroient pas moins de forces pour nous chasser de Piscadores, ou des autres places de leur voisinage où nous avons dessein de faire un établissement, si nous ne le pouvons pas faire à Piscadores même.

Je demeure d'accord que nous pouvons nous maintenir avantageusement dans les Indes, sans la faveur de la Cour du Japon, mais non-pas dans des lieux qui en soient aussi voisins que ceux que je viens de nommer, & nous le connoîtrions bientôt, si nous avions le malheur de nous attirer l'indignation de cette Cour.

Nous avons présentement l'ocasion favorable pour nous mettre bien dans l'esprit de l'Empereur, & pour joüir à nôtre tour des grands profits que les Portugais ont eu autrefois. Si nous nous servons bien de cette ocasion il y a toute aparence qu'elle nous fera encore parvenir un jour au commerce de la Chine, & que nous pourrons joüir des douceurs qu'il produit; au-moins si l'on y travaille avec toute l'ardeur qu'éxige une entreprise si difficile & si importante.

Lors-que nous y aurons réüssi, selon les espérances qu'on en a conçuës, il n'y aura qu'à envoier tous les ans au Japon les cargaisons dont la liste est ici jointe.

Ce sera le moien de nous entretenir dans les bonnes graces de l'Empereur, & de faire des profits encore plus considérables que nos ennemis n'en ont fait autrefois, & qui seront sufisans pour paier les marchandises qu'il faudra tous les ans envoier de ces deux Empires

à

à nos Maîtres, sans qu'ils en débourcent rien.

Ainsi le Japon nous produira plus de gain qu'il n'en a ci-devant produit aux Portugais, supofé que nos afaires aient le succès que le S. Gouverneur Général s'est promis : car non-seulement nous y fournirons les marchandises que les habitans de Macau avoient coutume de fournir, mais encore celles que les Japonois alloient querir eux-mêmes à Cochinchine; à Cochin, aux Manilles &c. dequoi l'on peut compter qu'ils sont déja exclus : de-sorte qu'ils n'auront plus rien que ce que nous y porterons, & que desormais il nous sera libre, à-peu-près, de les mettre à tel prix qu'il nous plaira.

Si l'on trouve que la liste des marchandises que j'envoie ne soit pas assez grosse, il ne faut que la grossir davantage. Plus on fera d'envois & plus on fera de profits. J'y ai aussi mis les prix de l'achat à 20. par cent plus cher qu'on n'en donnera, au-moins selon les aparences, mais c'est afin de ne se point tromper, & parce aussi qu'elles nous coûteront d'abord plus qu'elles n'ont fait aux Portugais de Macau, quand ce ne feroit qu'en considération du fort qu'il faudra entretenir, & des autres frais qu'il faudra faire à cause du commerce de la Chine.

Je sai qu'après les grandes entreprises que nos Maîtres ont déja faites, ce ne sera pas sans difficulté qu'ils trouveront le fonds nécessaire pour commencer celle ci. Mais déja le fonds du commerce établi au Japon en fera un tiers; celui du commerce de la Chine en fera une autre portion, & les éforts qui se feront pour trouver le reste, feront promtement & abondamment recompensez. Les

Les recommandations expresses que les Sieurs Directeurs réitérent dans leurs lettres, de leur envoier tous les ans de grosses cargaisons, afin-qu'ils puissent soutenir les grandes charges qu'ils ont, & à quoi le S. Gouverneur & les Conseillers des Indes n'ont encore pû satisfaire autant qu'ils auroient bien voulu, m'ont obligé à leur faire cette présente déduction. Car on ne peut trop vivement leur représenter la nécessité qu'il y a, pour le bien des afaires de la Compagnie, que le projet du commerce du Japon soit executé, qu'on n'en laisse pas perdre l'ocasion, & qu'on donne de bons ordres que les cargaisons ne puissent manquer chaque année.

Que si ces cargaisons ne se peuvent faire des marchandises de la Chine, & qu'on y trouve des obstacles, il faut pourvoir qu'elles se fassent, ou s'achèvent de belles & bonnes étofes, draps, & autres marchandises de l'Europe, & qu'on les augmente de quelque petite partie de clou de girofle, de poivre, de dents d'éléfant &c. Il importe extrémement que nous sassions connoître que nos promesses n'ont pas été frivoles, & que nous savons les effectuer. Par ce moien nos Maîtres recevront les profits qn'on leur a fait espérer, & les gens qu'ils emploient seront considérez & estimez dans tous les lieux où ils se trouveront.

FORMOSE N'EGLIGE'E,

ou

La prise de cette Isle par les Chinois sur les Hollandois.

POUR faire bien comprendre ce que j'ai à dire de l'isle Formose, je croi qu'il est nécessaire de remonter jusqu'à la source de la guerre qui en a chassé les Hollandois.

Peu de gens ignorent que le grand & puissant Empire de la Chine se trouvant divisé en plusieurs factions, & travaillé de guerres intestines, les Tartares prirent ocasion de l'ataquer & de le subjuguer. Cette conquête ne se fit pas tout d'un coup, par une défection générale des peuples en faveur des Tartares, ou par la perte de quelques batailles, qui fit ouvrir précipitamment les portes de toutes les places aux vainqueurs. Il leur fallut du têms pour réduire les Seigneurs des factions qui étoient oposées à celle qui les favorisoit, & ils y eurent plus ou moins de peine, selon que ces Seigneurs étoient plus ou moins puissans, & plus ou moins afectionz à leur patrie.

Parmi les Grands de cet Empire, il y en avoit un qui se nommoit Equan, ou Iquan, qui, à la vérité, étoit de basse extraction; mais son mérite & ses services l'avoient élévé aux plus hautes charges de l'Etat. Il étoit Général des armées de l'Empereur, & grand Amiral de la Chine.

Ainsi né dans une bassesse où son courage ne lui avoit pas permis de demeurer, son pre-

mier métier avoit été de pirater avec un petit bâtiment. Ensuite il se vit bien-tôt maître d'un grand vaisseau, puis d'un nombre considérable de vaisseaux; & enfin il se rendit formidable à l'Empereur même, qui fit plusieurs armemens pour le détruire, ou pour le chasser de ses mers.

Mais le bonheur & le courage d'Equan lui aiant fait vaincre tous ceux qui l'avoient combattu, l'Empereur qui étoit accablé sous le poids des factions qui dechiroient ses Etats, prit le parti non-seulement d'ofrir une amnistie générale à Equan, mais même de le déclarer Amiral de ses armées navales. Dans ce poste il s'aquitta si-bien de son devoir, il fit paroître tant de valeur & de prudence, qu'il fut aussi fait Général des armées de terre, dans la guerre contre les Tartares.

Enfin voiant que son Empereur avoit succombé, & qu'il étoit lui-même prêt à succomber il fit aussi sa composition, & subit le joug des vainqueurs. Ceux-ci étant entrez en défiance de lui, l'arrêtérent l'an 1630. & l'emmenérent, à la Cour du grand Cham à Pequin, où il fut condamné à une prison perpétuelle.

Son fils nommé Coxinia, ou Coxinga, ou Coxin, étant demeuré libre, conçut une haine mortelle contre les Tartares. Il ramassa ce qu'il put de Chinois, & fit une telle guerre par terre & par mer à ces ennemis de sa patrie, qu'ils trouvérent plus d'afaires à lui résister, qu'ils n'en avoient eu à se rendre maîtres de la Chine entiére. Mais à la fin leur forces immenses l'accablant, il fut contraint de leur céder le terrein peu à-peu, puis de l'abandonner, & de se retirer sur mer.

Comme les Tartares n'ont pas le pié marin, & qu'ils ne s'adonnent pas au commerce maritime, leur païs leur fournissant abondamment tout ce qui est nécessaire pour la commodité de la vie, Coxinga n'eut pas beaucoup de peine à les vaincre sur cet élément. Il y demeura maître, & y accrut beaucoup sa puissance. Cependant il n'y pouvoit pas toûjours subsister. Les Tartares prenoient leurs précautions pour empêcher qu'il ne descendît sur leurs terres, & aiant assez de forces pour y réüssir, il sembloit que cet orage menaçât quelqu'un de leurs voisins.

Ainsi tous ceux qui voioient qu'il pouvoit fondre sur eux, se tenoient sur leurs gardes, & se mettoient en état de le détourner. La Compagnie des Indes Orientales ne fut pas aveugle en cette occasion. Elle comprît fort-bien que la situation de l'isle Formose étoit commode pour les desseins de Coxinga, tant parcequ'elle gît proche des côtes de la Chine, qu'àcause qu'elle pouvoit lui fournir la plupart des choses nécessaires pour l'entretien du peuple qu'il commandoit.

Cette isle est droit sous le Tropique du Cancer, par les 148. degrés de longitude, aiant environ 130. lieuës, & étant un des plus beaux païs qu'on puisse voir. Aussi les Portugais qui la découvrirent, la nomméreut-ils Ilha Formosa, la Belle Isle. L'air y est tempéré & sain. Elle est arrosée de plusieurs riviéres, entre lesquelles on voit de vastes & agréables plaines, & des terres basses vers le rivage de la mer.

Elle est fort-fertile, & produit quantité de denrées, de fruits, & de vivres excellens. Il y a même quelques arbres de canelle, & du gingem-

zembre. On y trouve abondance de bétail, & particuliérement les cerfs y multiplient plus qu'en aucun autre endroit du monde. Tous les ans on charge plusieurs vaisseaux de leur chair salée & fumée, pour mener à la Chine, & l'on envoie les peaux au Japon, qui en est à environ 245. lieuës. Il y a aussi des sangliers, des daims, des chevreüils, des liévres, des lapins, des chats sauvages, des coqs de bruiére, des perdrix, des pigeons, des élans &c. Il y a des lions, de grands serpens, & d'autres animaux & insectes dommageables; mais il n'y a point ou presque point de tigres, quoi-que presque toutes les autres régions des Indes Orientales en soient beaucoup infectées.

Il y a beaucoup d'aparence que si l'on en faisoit recherche, on y trouveroit des mines d'or & d'argent. Il y a aussi beaucoup de soufre, & c'est ce qui y cause de fréquens tremblemens de terre, Le païs est bien-peuplé. Les hommes y sont de grande taille & vigoureux, Leur teint est entre le brun & le jaune. Ils vont l'Eté tout-nuds. Les femmes sont de petite taille, un peu plus blanches que les hommes, grosses & robustes: mais elles ne vont point sans vêtemens.

Les uns & les autres sont d'un naturel doux. Ils sont fidelles dans leurs promesses, & peu adonnez au larcin & aux trahisons, au-lieu que c'est là le partage ordinaire des Indiens. Ils s'ocupent à cultiver les terres, où ils sément du ris autant qu'ils croient qu'il leur en faut pour leur provision, & pas d'avantage. Les hommes sont paresseux, & ce sont les femmes qui se chargent de toute la grosse peine.

Ils ont 3. sortes de racines dont ils se servent au-lieu de pain, & ils cultivent aussi du gin-

gembre, des cannes de sucre &c. Leurs maisons sont grandes & bâties de roseaux,sans planchers, avec 4. portes qui se croisent aux 4. vents. Il y en a pourtant qui ont 6. portes, 2. à chaque vent, hormis au Sud, où il n'y en a point-dû-tout. Quelques-uns tapissent leurs chambres de morceaux de toiles peintes.

Ils ont des assagaies, des boucliers, des sabres, des arcs & des fléches dont ils se servent tant pour la chasse que pour la guerre. Les plus précieux ornemens de leurs maisons sont des têtes ou d'autres reliques de leurs ennemis qu'ils ont vaincus. Leurs plats sont des morceaux de bois creusez, & leurs tasses sont aussi de bois, ou de roseau. Les pots où ils font cuire les vivres sont de pierre, ou de terre cuite.

Depuis que les Hollandois se sont habituez dans l'isle Formose,il y est arrivé de très-grands changemens tant à l'égard de la Réligion, que de la police, & de ce qui regarde la guerre, les habitans s'étant beaucoup conformez à leurs maniéres. Il y a eu des Pasteurs & des Maîtres d'école qui y ont jetté les semences de la Réligion Chrétienne.

La coutume qu'ils avoient qu'un bourg, au premier caprice de ses habitans, alloit faire la guerre à un autre bourg, étoit presque éteinte, par les expresses défenses de leurs nouveaux Maîtres. On leur avoit pourtant laissé ce qu'il y avoit de plus essenciel dans leur ancien gouvernement, ou plutôt presque tout ce qui faisoit leur ancien gouvernement, savoir que chaque bourg avoit son Capitaine qui se faisoit par élection; mais il étoit devenu soumis au Gouverneur Hollandois, qui tenoit aussi dans chaque place un Oficier de police avec près de 25.

sol-

ſoldats, pour faire obſerver les loix qui avoient été preſcrites aux habitans.

Tous ces Capitaines étoient obligez de comparoître une fois l'année, vers la fin du mois d'Avril, devant le Gouverneur, pour rendre compte de leur conduite, & l'informer de ce qui s'étoit paſſé pendant leur régence. Ceux qui s'en étoient bien aquittez recevoient quelque petit préſent, & les autres étoient deſtituez de leurs emplois. Cette ſorte d'aſſemblée avoit été nommée les Etats de Formoſe.

Avant que la Compagnie eût pris poſſeſſion de cette iſle, elle s'étoit emparée de Pehou, autrement nommée Piſcadores, qui en eſt à environ 12. lieuës, afin de pouvoir de ce lieu là trafiquer à la Chine. Ses gens y avoient même bâti un fort. Mais les Chinois aiant trouvé que cet établiſſement étoit trop proche d'eux, s'y opoſérent, & les Hollandois, après beaucoup de réſiſtance, conſentirent à quitter Piſcadores, & à s'établir dans l'iſle Formoſe, ſous la promeſſe que les Mandarins leur firent qu'ils auroient un libre commerce à la Chine, & que les Chinois auroient la permiſſion de trafiquer avec eux dans cette iſle.

Cet accord aiant été éxécuté, & les guerres de la Chine étant depuis ſurvenuës, il y eut plus de 25000. Chinois capables de porter les armes, qui ſe retirérent de leur païs, & allérent s'habituer à Formoſe, avec leurs familles, les uns s'ocupant à cultiver les terres, & les autres au commerce. Ces premiers y firent croître une ſi grande quantité de ris & de ſucre, que non-ſeulement il y en eut pour nourrir les nouveaux habitans, mais encore pour en charger des vaiſſeaux entiers, qu'on envoioit en d'autres

païs des Indes, & dont la Compagnie retiroit un grand profit.

Pour bâtir leur forteresse les Hollandois avoient choisi un petit banc de sable aride, qui est au côté occidental de l'isle, & qui a près d'une lieuë de long, & de 2. portées de canon de large dans l'endroit où il a le plus de largeur. C'est une pointe de terre que la mer a détachée de l'isle.

Le fort qu'on y bâtit fut nommé Zélande. Il fut élevé sur une haute dune de sable, & fait quarré, de maçonnerie de brique. La plus grande épaisseur des murailles étoit de 6. piés, & celle de la courtine étoit de 4. piés, avec un parapet de 3. piés de haut, mais mince, & seulement de l'épaisseur d'une brique & demie.

Les 4. bastions des angles n'étoient remplis que de sable, & le canon étoit planté si-haut que pour peu qu'il plongeât, il tiroit perpendiculairement à terre, de-sorte qu'il s'en falloit beaucoup qu'il ne fît tout l'éfet qu'on en auroit deu attendre.

La mauvaise situation de cette place n'avoit pas permis qu'on la pût entourer de fossés ni à eau ni secs, ou qu'on la pût palissader, ou qu'on y fît quelques ouvrages avancez. L'accès n'en étoit pas plus difficile que celui d'une simple maison de campagne au milieu d'un Champ. Dans la suite le fort fut agrandi, & l'espace qu'on y joignit fut entouré d'un simple mur, fortifié d'un ouvrage à cornes couronné; mais je ne sai s'il ne faudroit point plutôt dire qu'il fut afoibli, parce-que cet ouvrage ne pouvoit être défendu par le canon du fort, & qu'il n'étoit pas en état de se défendre de lui-même.

Cet agrandiſſement cauſa encore un autre préjudice, ſavoir que la Compagnie fut obligée d'y entretenir une plus groſſe garniſon. Enfin on fit 2. baſtions dans le corps de la place. Mais on ne put faire enſorte que l'eau n'y fût pas ſomache & mal ſaine à boire. On étoit même obligé d'en aller chercher dans l'iſle.

Le peu de précaution qu'on avoit eu dans le choix qu'on fit d'un endroit pour bâtir ce fort, vint de ce qu'on ne penſa qu'à la commodité des vaiſſeaux, & à la facilité qu'on auroit à les charger & à les décharger. On n'eut point en vuë les ennemis qui pourroient paroître dans la ſuite. On ne voioit alors que les Formoſans nuds, & un petit nombre de païſans Chinois qu'on regardoit déja comme ſoumis, & qui le furent bientôt en éfet. Cependant il y avoit mille autres endroits dans l'iſle très-propres à être fortifiez, où les vaiſſeaux ſe feroient rangez aſſez commodément, & où l'on auroit eu la même facilité pour s'établir.

D'ailleurs il falloit abſolument que ceux qui s'étoient mêlez de cette afaire n'euſſent point de capacité, ni pour le conſeil ni pour l'éxécution. C'eſt ce qui arrive ſouvent parmi les Oficiers de la Compagnie, dont le choix ſe fait par les Directeurs qui favoriſent qui il leur plaît, & ont ſouvent plus d'égard à la recommandation qui leur eſt faite, & à l'interêt qu'ils prennent dans les ſujets qui ſe préſentent, qu'à leur mérite.

Outre le défaut déja marqué dans la ſituation de l'ouvrage à cornes, on en remarqua encore un autre dès-qu'il fut fait, ſavoir qu'il étoit commandé par une haute dune qui n'en étoit qu'à une portée de piſtolet. Cette conſidé-

dération fit prendre le parti de faire une nouvelle dépence, favoir une redoute de maffonnerie fur la dune, qui fut pourvuë de canon & de fa garnifon particuliére; & nommée Utregt. Mais il eût été plus expédient ou de détruire l'ouvrage à cornes, ou d'aplanir l'éminence de la dune: car la redoute perduë, non-feulement l'ouvrage à cornes étoit perdu, mais le fort entier, ainfi que l'expérience le fit connoître trop tard aux Sieurs Directeurs, à leurs Oficiers, & à tous ceux qui fe mêloient de femblables entreprifes fans en être capables, & qui avoient fi bonne opinion d'eux-mêmes qu'ils ne daignoient pas chercher des gens qui fuffent plus capables qu'eux.

Ce ne fut pas tout encore; car il fe trouva proche de la redoute plufieurs autres pareilles hauteurs, dont même quelques-unes excédoient celle où elle étoit conftruite. Pour éviter le mal qui en pouvoit arriver, on y fit d'autres petites redoutes, qui ne furent redoutables qu'à la bource de la Compagnie. Quel remède? il n'y en avoit point à y aporter. Il ne s'agiffoit plus que de faire de meilleurs choix à l'avenir. Mais les nouveaux Directeurs ont de nouveaux amis à avancer, & les anciens travailleroient beaucoup à changer de maximes.

Au bout de l'efplanade, à l'Oüeft, on voit plufieurs maifons de Chinois qui s'y étoient établis, & on nomma ce lieu la ville de zélande, quoi-qu'elle ne fût pas murée. Des trois autres côtés elle étoit environée du canal qui fépare Taïovan de Formofe, & dont on fait fort-aifément la traverfée avec de petits bâtimens.

Coxinga chassé de la Chine & réduit à errer sur la mer, aiant formé le dessein de s'emparer de Formose, ne le tint pas si secret qu'on n'en fût averti plusieurs années avant-qu'il le mît à exécution.

Dès l'an 1645. la Compagnie en reçut quelques avis du Japon, ainsi qu'il en paroît par une Résolution du comptoir de Nanguesaque, prise au mois de Novembre de cette année-là. En Hollande, l'an 1650. il fut résolu dans l'assemblée des Dix-sept, que vû le danger où se trouvoit l'isle Formose, on y entretiendroit une garnison de 1200. hommes, même en tems de paix.

L'An 1652. un Jésuite, qui s'étoit embarqué sur la flote qui revenoit des Indes, & qui vouloit s'en retourner en son pais, dît en confidence à la Compagnie, qu'il étoit certain que Coxinga pensoit à se rendre maître de Formose, & qu'il faisoit pratiquer sourdement les Chinois qui y étoient.

En éfet, la même année les païsans Chinois se revoltérent, quoi-qu'il y en eût peu qui eussent des armes. Les autres s'armérent de massuës, de bâtons de bambouc, & de roseaux. Les vrais insulaires furent fidelles, & s'étant rangez du côté des Hollandois, qui firent quelque carnage de ces païsans, le reste prît la fuite & se dissipa.

Coxinga qui ne desespéroit pas encore alors du succès de ses afaires de la Chine, les laissa sans secours, parce-qu'ils s'étoient trop hâtez. A la vérité il les avoit fait solliciter; mais ils n'avoient pas attendu ses ordres pour agir. Leur ardeur, leur brutalité, & peut-être leur haine, ou leur jalousie, les fit déclarer dans

un tems où ils ne pouvoient être soutenus.

Ce premier feu, quoi-qu'éteint, ne laissa pas d'inspirer de la fraieur aux Hollandois, qui savoient par qui il avoit été allumé. C'est ce qui obligea le Général des Indes d'en écrire à Nicolas Verburgh alors Gouverneur de Taïovan, qui ne craignoit pas moins que lui les suites de cette revolte, ainsi-qu'il paroît dans sa Remontrance au Général & au Conseil des Indes, en date du 12. de Mars 1654. où il dit que les cheveux lui hérissoient en pensant aux maux qui pendoient sur sa tête de la part de Coxinga.

Ce n'est pas que sa fraïeur ne fût plus grande que le mal qui se manifestoit alors : car une troupe de païsans armez étoit tous les ennemis qu'il avoit à réduire ; & tous les Hollandois qu'il avoit avec lui, savoient aussi-bien que lui-même que le Général Chinois avoit des afaires ailleurs, & qu'il n'étoit nullement en état de le troubler & de venir apuïer la revolte.

Cependant ce même Verburgh, qui avoit crié si-haut pour un médiocre mal, aiant quitté son emploi, & aiant été appellé à remplir une place dans le Conseil des Indes, se moqua hautement des nouveaux avis que donna Fréderic Coyet son successeur, & les fit passer pour des craintes frivoles. Le Général & le Conseil qui ne demandoient pas mieux que de demeurer en paix, & de n'être point obligez de se donner tant de peines, & de faire tant de dépenses, pour prévenir une guerre que Verburg soutenoit être imaginaire, crurent aisément qu'elle n'avoit de fondement qu'en la timidité de Coyet.

C'est ce qu'on ne craignit pas de lui signifier à lui-même par une lettre du Conseil, datée le 21. de Juin 1661. qui lui fut écrite à l'inf-

l'instigation de Verburg, qui portoit, entre autre choses; „Que ceux qui l'avoient précédé „ dans sa charge, n'avoient pas essuïé de moindres menaces que lui; mais qu'ils les avoient „ reçuës avec courage; qu'ils avoient donné de „ bons ordres, & s'étoient tenus sur leurs gardes; qu'il devoit suivre cet éxemple, & ne „ se laisser pas transporter à la fraieur.

La revolte des païsans Chinois de Formose aiant été étoufée, on ne laissa pas de craindre qu'ils ne pensassent encore à remuer à la premiére ocasion. Pour les tenir en bride il fut résolu l'An 1653. de bâtir un second fort dans l'isle même, sur le bord du canal qui la sépare de Taïovan, & qui se nommoit alors Saccam.

Ce nouveau fort, qu'on nomma la Province, fut aussi construit de brique, avec 4. bastions aux 4. coins; mais d'un ourage fort mince; si-bien qu'il ne pouvoit guéres servir qu'à tenir en échec les païsans, & peut-être une partie des habitans, ou même tous les insulaires, pendant qu'ils étoient sans armes: mais il n'étoit nullement propre pour soutenir un siége, & résister au canon. Aussi fut-il contraint de se rendre aux premiéres ataques des ennemis.

Pendant les années 1654. & 1655. on ne vit presque point venir de jonques de la Chine trafiquer à Taïovan. Cette circonstance aiant augmenté les soupçons du Gouverneur nommé Cæsar, il envoia quelques petits bâtimens à Piscadores, pour découvrir ce qui se passoit. Leur raport aiant été que Taïovan étoit menacé d'un siége, Cæsar fit tous les préparatifs possibles pour le soutenir, & en écrivit au Général des Indes.

L'An 1656. Coyet, qui étant allé aux Indes en qualité de Commis, l'An 1644. avoit depuis ce temps là monté d'emploi en emploi, après s'être très-dignement aquitté de ceux qu'il avoit exercez, fut choisi pour être Gouverneur de Taïovan. Ses premiers soins furent de renoüer avec Coxinga l'intelligence qui avoit été rompuë entre lui & le précédent Gouverneur, & de rétablir le commerce avec les jonques de la Chine.

Pour cet éfet il députa un Chinois, nommé Pincqua, qui s'aquita fort-bien de sa commission, & raporta une lettre de Coxinga, par laquelle il protestoit que son dessein étoit de vivre en paix avec les Hollandois, & que la cessation du commerce des jonques Chinoises à Taïovan ne venoit que de ce qu'il en avoit eu afaire pour son propre service.

Ainsi le fâcheux état où l'on s'étoit trouvé à Formose depuis 1652. jusqu'à 1657. changea, & le commerce y devint encore plus florissant qu'il n'avoit été, comme il en parut par les comptes de l'année 1658. L'agriculture n'y fut pas éxercée avec un moindre avantage, & la tranquillité, la discipline, l'ordre, furent rétablis partout. Le Général Maatsuiker en têmoigna sa joie au Gouverneur par une lettre du 20. de Juin 1658. & par une autre du 2. de Juin 1659. Les Dixsept firent la même chose par une lettre du 23. d'Avril 1660.

Mais dans la négociation du Chinois Pincqua il étoit arrivé un incident, où le Gouverneur Coyet n'eut point de part, & qui fut d'une grande conséquence dans la suite. Un des Mandarins de Coxinga, nommé Sauja, dît à ce Général qu'il se commettoit beaucoup de frau-

fraudes à Aimoi, dans la levée des droits sur les jonques qu'on y chargeoit pour Taïovan; qu'afin de les éviter il seroit bon de faire lever ces droits à Taïovan, lors-que les jonques y seroient déchargées, & qu'il en reviendroit de grands profits.

Après avoir ainsi prévenu son Maître, Sauja en fit la proposition à Pincqua, & lui ofrit non-seulement de lui donner cette recette, mais aussi de lui donner part à la ferme qu'il prît de Coxinga, dans l'espérance d'y faire beaucoup de gain en son particulier. Pincqua qui ne recherchoit pas moins ses avantages, que l'autre, reçut avidement sa proposition. Ils convinrent ensemble, & le Chinois étant de retour à Taïovan y éxerca secrétement sa commission entre les Chinois, qui n'osoient en reclamer, ni s'en plaindre, par la crainte où ils étoient de Coxinga, & que le commerce ne fût interdit pour une seconde fois.

Cette pratique dura longtems, sans que le Gouverneur ni le Receveur des douanes, ni le Fiscal, en eussent connoissance. Ce ne fut qu'au mois de Février 1659. que le Gouverneur en aiant eu avis, ordonna au Fiscal d'en informer, & de faire le procès à Pincqua, qui fut destitué de tous ses emplois par Sentence du Conseil de Taïovan, & condamné à de si grosses amendes & reparations, que ne pouvant les paier, & paier ses créanciers en même tems, il fit banqueroute.

Mais il se conduisit si adroitement qu'il se sauva de Taïovan, & se rendit auprès de Sauja, qui lui fit obtenir la protection de Coxinga, sur ce que le Mandarin lui assura que ce Chinois aiant une connoissance particuliére de l'état

de Taïovan & de Formose, & des afaires de la Compagnie, il lui seroit sans doute d'un grand secours pour les projets qu'il formoit.

Cette retraite fit grand bruit, & l'on publia dans la suite que c'étoit Pincqua qui avoit sollicité le Général Chinois à déclarer la guerre aux Hollandois. Néanmoins on ne vit pas, pendant le cours de cette guerre, que ce fugitif eût beaucoup de crédit auprès de Coxinga, ni qu'il fût emploié à aucune expédition, ou qu'il eût donné aucune lumiére dont les ennemis eussent tiré des avantages. D'ailleurs dans cette grosse colonie des Chinois qui étoient à Formose, il y en avoit une multitude de plus vieux & de plus expérimentés que celui-ci, tous afectionez à leur nation, qui avoient donné, ou pû donner pour le moins autant d'instructions contre les Hollandois que Pincqua.

Quelque tranquillité qu'il parût qu'on eût aquise par la négociation de celui-ci, on n'avoit pas entiérement éteint les soupçons qui avoient été conçus des desseins de Coxinga. Aussi le Général des Indes écrivit-il l'An 1657. au Gouverneur de Taïovan, de ne se point relâcher, & de se tenir toûjours sur ses gardes.

Pendant-qu'il ne fallut que des avis & des paroles, le Général & le Conseil des Indes n'en furent pas avares: mais lors-que Coyet, voiant l'orage prêt à crever, leur remontra qu'il falloit reparer les fortifications de sa place, & y en faire de nouvelles, on ne trouva pas que cela s'acordât avec l'épargne & le bon ménage si soigneusement pratiqué à Batavia, & si fort recommandé par la Compagnie. On conclut que l'entretien de Formose coûteroit trop, & que les revenus qu'on en tiroit, en seroient trop di-

diminuez. Mais on ne voioit pas que par cette conclusion la Compagnie alloit beaucoup déchoir de sa réputation, & qu'elle alloit infiniment plus perdre de biens qu'on ne lui en auroit fait dépenser.

Durant les années 1658. & 1659. un grand nombre de fugitifs de la Chine se retirérent à Formose, parce-que Coxinga avoit été défait par les Tartares, dans la province de Nanquin. Il avoit même été contraint de se retirer sur les côtes de la mer, & dans l'isle d'Aimoi, d'où une partie de ses gens s'étoit ainsi sauvée à Formose & ailleurs, & dès-lors le bruit se répandit parmi tous les Chinois de cette isle, que ceux qui s'y étoient réfugiez de nouveau, seroient bientôt suivis de leur Général & du reste de ses troupes.

L'An 1660. ce même bruit s'étant encore renforcé, on obsérva de près la conduite des Chinois. On en vint même jusqu'à éxaminer leurs livres, & l'on connut qu'ils envoioient beaucoup plus de marchandises & d'autres éfets qu'ils n'en faisoient entrer. On s'aperçut qu'ils se dispensoient autant qu'ils pouvoient de paier ce qu'ils devoient aux Hollandois; & l'on eut tout lieu de conclure qu'il se faisoit quelque machination parmi eux.

Le 6. de Mars de la même année, un certain nombre des plus considérables Chinois, & qui voioient que leur trame alloit être découverte, & qui vouloient toûjours ménager les Hollandois, de-peur qu'ils ne demeurassent vainqueurs, se présentérent au Conseil, & déclarérent qu'ils avoient reçu des nouvelles certaines des préparatifs que Coxinga faisoit pour envahir l'isle: qu'il devoit y passer pendant la pro-

prochaine tenue des Etats, qui seroit à la pleine Lune, sur la fin du même mois de Mars: qu'il y avoit beaucoup de gens de leur nation qui prenoient déja la fuite, parce-qu'on disoit que la flote de ce Général étoit si considérable qu'on ne pourroit lui résister.

Les preuves qu'ils en alléguérent & les raisons qu'on avoit de les en croire, obligérent le Conseil d'ajoûter foi à leur discours, & de faire tous ses éforts afin de pourvoir à la défence des places. On remît à tenir les Etats jusqu'à l'année suivante, & l'on défendit de laisser entrer aucun Chinois dans le fort la Province, même pour y vendre des vivres. On retint dans le fort quelques uns des plus considérables d'entre eux, pour servir d'otages de la fidélité des autres. On arrêta la navigation à la Chine, de-peur que les vaisseaux n'y fussent retenus; & l'on prît toutes les précautions qu'on put.

Le 10. de Mars, le Gouverneur fit partir une petite jonque Chinoise pour aller porter à Batavia les avis de ce qui se passoit. Le 11. on aprît que les Chinois commençoient à parler haut parmi les Formosans, à insulter les Hollandois de paroles, à leur vanter la valeur des troupes de Coxinga, & la bonté des armures dont elles étoient couvertes depuis la tête jusqu'aux piés, qui étoient impénétrables aux balles des mousquets. D'ailleurs les pêcheurs de Wanckan, qui avoient contume de venir au fort dès-qu'ils étoient mandez, refusérent d'obéir aux ordres qui leur furent envoiez, & se tinrent cantonnez sur leur banc écarté.

Ces incidens obligérent le Conseil d'ordonner à tous les Chinois de quitter les bois & les campagnes où ils étoient épars, & de se rendre autour

autour des forts, afin qu'on pût voir quelles feroient leurs démarches. Ce qu'il y eut de fâcheux fut que la jonque qui étoit allée à Batavia, n'eut pas la mouffon favorable pour revenir.

Peu de tems après il vint à Formofe un petit Coïa ou bâtiment de la Chine, dont le patron étoit un habitant de cette ifle. Il fut interrogé & ne dit que des menfonges. Mais comme ils étoient trop groffiers, on le preffa, & il fallut qu'il avoüât, & qu'il rendît 18. lettres qu'il avoit aportées pour divers Chinois, fans compter celles qu'il pouvoit encore receler, ou qu'il avoit peut-être renduës. Ces lettres confirmoient les préparatifs de Coxinga pour l'expédition qu'il étoit prêt d'entreprendre.

Des nouvelles fi-pofitives engagérent une partie des Chinois à fe fauver dans des jonques, & les païfans recommencérent à s'atrouper. Mais on les chaffa, & ils fe retirérent à Tanckoia & dans l'ifle de Lamei, fans qu'il fe fit aucune éfufion de fang. On fit auffi revenir de cette même petite ifle de Lamei, où il y a qantité de cocos, ceux à qui on l'avoit afermée, avec permiffion de s'y habituer.

Nonobftant ces précautions & cette éxactitude, les Chinois ne laifférent pas d'aller leur train, & d'entretenir commerce avec Coxinga. On en eut diverfes preuves; & ceux même qui avoient été retenus en otage furent trouvez avoir correfpondance avec lui. Cependant quand on vouloit procéder contre eux, ils fe moquoient, ils paioient de menfonges, & il s'en falloit peu qu'ils n'infultaffent les premiers Oficiers.

Il y eut même un des otages nommé Zacko, qui

qui eut l'impudence de nier au Gouverneur ce qu'il lui avoit déclaré en présence d'un autre Oficïer nommé Jean Oetgens van Waveren; de-forte que lui & un patron de jonque, & 3. autres, qui non-seulement étoient suspects, mais contre qui on avoit plus que des adminicules, contre qui même on avoit des preuves entiéres considérées en particulier & non dans toute l'éxactitude des formes de la justice, furent condamnez à la torture, où en éfet ils avoüérent leurs criminelles correspondances.

Cette procédure, qui en matiére d'afaires d'Etat étoit très-juridique, fut décriée dans la suite, parce-que ceux qui l'avoient faite furent malheureux & vaincus. Les Chinois en firent de grandes plaintes à Batavia, & se récriérent comme si l'on eût martirisé à Taiovan un nombre infini de gens de leur nation; & les ennemis des Hollandois aiant relevé cette calomnie, l'ont publiée dans le monde comme un fait véritable, qui leur a justement attiré la peine qu'ils ont souferte.

Le 19. & le 25. d'Avril, quelques jonques d'Aimoi étant venuës à Taïovan, un des Patrons rendit au Gouverneur une lettre de Gampea, Mandarin de Coxinga, qui lui marquoit que son Maître étoit surpris des mouvemens qu'il aprenoit qu'on faisoit à Formose, & de ce qu'on se donnoit tant de soins pour être en état de soutenir une guerre qu'il n'avoit aucun dessein de déclarer: qu'il avoit cru devoir écrire cette lettre pour desabuser les Hollandois, & leur épargner des peines qu'ils prenoient inutilement.

Le tems auquel on avoit marqué que l'armée de Coxinga devoit se rendre à Taiovan, étant

étant paſſé, les ſoupçons qu'on en avoit eu commencérent à ſe diſſiper; les mouvemens des Chinois s'apaiſérent ; & les Formoſans plus fidelles qu'eux, têmoignérent beaucoup de joie de ce qu'en tout cas on auroit le tems de recevoir du ſecours de Batavia.

Le 29. d'Avril, on permit aux fermiers Chinois de retourner dans les villages à leurs poſtes, & aux païſans d'aller cultiver la terre, quoiqu'avec des précautions plus grandes qu'on n'en avoit pris autrefois. Le commerce à la Chine fut ouvert de nouveau, & la tranquillité parut rétablie. Les fermes montérent plus haut qu'auparavant, & il ne fut cultivé que 768. arpens de terre moins que les années précédentes, ce qui s'en cultivoit alors montant à 12252. arpens. Mais pour la recolte du ſucre elle fut plus abondante que jamais.

D'où il s'enſuit que les accuſations qu'on porta dans la ſuite contre le Gouverneur & le Conſeil de Taiovan, que leur fraieur, & les vains ſoupçons qu'ils avoient conçus des deſſeins de Coxinga, les avoient engagez à faire des dépences ruineuſes pour la Compegnie, afin de ſe préparer à une défence imaginaire, & qu'ils lui avoient cauſé la perte de tous ſes revenus de l'iſle Formoſe, avec celle des habitans; que ces accuſations, dis-je, étoient fauſſes & ſans aucun fondement.

La lettre que le Gouverneur avoit envoiée le 10. de Mars à Batavia, aiant été reçûë & examinée, on loüa beaucoup les précautions qui avoient été priſes pour la défence de Taiovan, ainſi-qu'il en paroît par la réponce du Conſeil des Indes du 22. d'Avril 1660. Mais avec toutes ces loüanges il déclara pourtant dans

dans cette lettre ; qu'on ne pouvoit encore se persuader que Coxinga osât déclarer la guerre à la Compagnie. C'est-à-dire qu'à Batavia on regardoit le nom seul de la Compagnie comme plus redoutable que toutes les forces du Général Chinois. On s'imaginoit que ce seul nom étoit capable de retenir ce Général, sans qu'il fût besoin de se donner tant de mouvemens, de se jetter dans de si grands frais pour résister à un ennemi qui devoit trembler à un nom si formidable dans les Indes.

On peut donc fort raisonablement conclure que la perte de l'isle Formose est venuë. Premiérement de ce que non-obstant tous les avis donnez à Batavia, au sujet du dessein de Coxinga sur cette isle, & sur divers autres lieux, & non-obstant toutes les raisons sur quoi ces avis étoient fondez, toutes les preuves qui en étoient produites, le Conseil de Batavia n'a point voulu ouvrir les yeux, & est demeuré dans l'inaction.

Ces bons Marchands qui composoient ce Conseil, & qui voioient la puissance de la Compagnie si-bien établie éfectivement dans le fait de marchandise, & selon leurs lumiéres, si-bien établie aussi en ce qui regardoit la guerre, ne pouvoient s'imaginer qu'il y eût desormais aucun ennemi aux Indes qui osât la heurter : confiance qui dure peut-être encore, & qui, si l'on n'use de précaution, si l'on ne prend d'autres mesures, pourra causer d'autres échecs à la Compagnie, lors-qu'elle aura des ennemis qui se mettront en tête d'aprofondir ce que c'est que son pouvoir dans ces païs-là,

La seconde cause de cette perte est cet esprit d'épargne & de bon ménage qui regne dans tout

ce

ce qui regarde la guerre & l'afermissement de la puissance de la Compagnie, aussi-bien que dans le commerce, & selon la même mesure. Suivant ce principe on ne put se résoudre à Batavia de faire une dépence extraordinre pour les fortifications de Taïovan, pour les munitions de guerre, & pour en augmenter la garnison.

Voici les raisons politiques sur quoi l'on se fonda pour s'en dispenser. Elles se trouvent dans la lettre du 23. d'Avril 1660. *Néanmoins nous n'avons pas jugé à propos de donner nôtre consentement, parce-que si l'on vouloit fortifier tous les lieux par où l'ennemi peut avoir accès à Formose, ce ne seroit jamais fait, & l'on auroit de la peine à fournir tous les soldats qu'il faudroit pour garder ces postes. Il vous est assez connu à vous même combien on a de peine à tenir complète la garnison telle qu'elle est présentement; si-bien qu'il vaudroit mieux chercher les voies de la diminuer que de l'augmenter.*

On ne s'en tint pas là. Le Conseil des Indes fit d'assez aigres censures au Gouverneur,* sur le sujet des reparations qu'il avoit fait faire, & de quelques legéres augmentations aux ouvrages déja faits. Cependant il parut durant le siége qu'il en avoit usé très-prudemment, & sans doute trop modérément; car ce ne fut que par le moien des précautions qu'il avoit prises que la place tint assez long-tems.

Ces censures de gens éloignez, qui paroissoient ne regarder l'état des choses qu'avec des yeux indifférens, chagrinérent fort le Conseil de Taïovan, qui étoit assuré d'avoir utilement travaillé pour la Compagnie. Aussi le Conseil des Indes ne le nioit-il pas. *A la vérité*, disoit-il, *nous ne jugeons pas que ces choses que vous avez*

vez entrepris de faire sans nôtre participation, soient tout-à-fait inutiles, dans ces tems de péril, mais il en avoit coûté de l'argent, & de-plus c'étoit un atentat contre le Général de Batavia, d'avoir pourvu à la sureté publique sans ses ordres, quoi-que le danger fût pressant.

Ces mêmes reproches ont été la cause la plus aparente, & en même tems la plus éfective, de la perte de Formose. Le Gouverneur de cette isle & son Conseil se virent les mains liées. Ils n'osérent même se pourvoir d'autant de munitions de guerre qu'ils auroient fait, afin de n'être pas traitez comme de mauvais ménagers. Ils furent obligez de céder à la loi qui leur étoit imposée; & d'attendre les bras croisez ce qu'il plairoit à Dieu d'ordonner d'eux.

Ce n'est pas tout encore. Quelques-uns de ceux qui savent comment les choses se sont passées à Batavia, ont assuré que la flote qu'on y équipa pour l'envoier au secours de Formose, sur les avis qu'on reçut que le siége en étoit formé, ne fut mise en mer qu'à regret, parce-qu'on doutoit toûjours de la vérité de cet avis. Mais on auroit bien plus plaint cette dépence, & l'on n'auroit jamais pû se résoudre à la faire pour une cause qui paroissoit douteuse, si l'on n'eût trouvé les moiens de la faire tourner à profit d'une autre maniére, au cas que les soupçons qu'on avoit d'une terreur panique du Conseil de Taïovan, & de la fausseté de ses avis, se trouvassent véritables.

C'est sur ce pié-là que l'armement fut résolu & éfectué. Le Conseil de Batavia marquoit par là qu'il prenoit les soins qu'il falloit pour les interêts de la Compagnie, & il espéroit que sans rien risquer, il accableroit de confusion celui

lui de Taïovan, au sujet des vaines fraïeurs qu'il avoit conçuës. Il prétendoit que si Coxinga avoit eu quelques desseins sur Formose, la réputation de cet armement les feroit évanoüir, & que s'il n'avoit pas encore formé ce projet, une expédition si-considérable, qui lui feroit connoître les obstacles qu'il trouveroit à en venir à bout, l'empêcheroit de le former. Enfin après avoir paru devant Taïovan, pour confondre à la fois & le Gouverneur Hollandois & le Général Chinois, elle devoit aller enlever Macau aux Portugais: exploit du succès duquel la force de la flote & le nom de la Compagnie, la foiblesse des Portugais, & les troubles de la Chine, ne permettoient pas de douter. Voilà les vuës de la politique de Batavia; voilà ce qui fit prendre la résolution de faire de la dépence. En éfet la prise de Macau en valoit bien la peine: elle auroit été capable de bien recompenser la Compaguie.

Ainsi le 16. de Juin 1660. on fit partir 12. vaisseaux, où l'on fit embarquer 600. soldats, sous le commandement de Jean van der Laan, avec des ordres par écrit au Conseil de Taïovan, au sujet de la conquête de Macau. *Si les bruits qui se sont répandus des desseins de Coxinga sur Formose, se trouvent vains, ainsi-qu'il est arrivé déja tant de fois, cette flote, qui ne doit pas avoir été équipée inutilement, sera emploiée contre Macau. Mais tant que vous séjournerez à Taïovan, ou à Piscadores, vous déférerez aux Conseils du Sr. Gouverneur Coyet, pour les afaires qui seront à traiter avec le Mandarin Coxinga.*

De ces douze vaisseaux le *Worcum* ne parut point avec les autres à Taïovan. Van der Laan qui les commandoit, s'amusa longtems à faire de

l'eau aux isles de Macau, & il ne s'amusa pas moins à y faire des menaces aux Portugais, qui leur furent autant d'avis de bien prendre garde à eux. Il fit la même manœuvre à Piscadores, & s'y étant fort vanté de ses exploits futurs, il ne se rendit à Taïovan que vers la fin de Septembre.

Son retardement, qui avoit donné lieu au Général Chinois, de croire que Formose ne recevroit point de secours de Batavia pendant cette année, l'avoit engagé à se mettre en état d'éxécuter son dessein sur cette isle. Mais la venuë de la flote l'arrêta pour cette fois, sur le point de l'éxécution. Ainsi sa course ne fut pas inutile. C'est-ce qu'on aprît certainement par divers raports des Chinois, sur-tout par celui d'un nommé Juko, Courroieur de Formose, qui revint de Pekou le 25. d'Octobre, & qui fit le détail de toutes les circonstances de l'entreprise, aiant même vû un modelle en bois du petit fort la Province, entre les mains de Pincqua.

Les déserteurs & les prisonniers qu'on fit dans la suite, pendant le siége, déclarérent aussi que Coxinga avoit résolu de le faire au mois de Mars de l'année précédente, puis après au mois de Septembre; mais qu'il avoit eu alors des raisons de le différer.

On en eut la confirmation entiére par une lettre du 15. d'Octobre 1660. écrite par les Oficiers Hollandois du comptoir du Japon, à qui les Chinois du lieu avoient déclaré presque toutes les particularités de ce qui s'étoit passé sur ce sujet dans l'armée Chinoise. Les Oficiers du comptoir de Siam donnérent aussi les mêmes avis.

En-

Enfin Coxinga avoit comme commencé son expédition, un peu avant la venuë du secours, puis-qu'il avoit renouvellé la défense du commerce avec la Compagnie, & la navigation à Formose, ce qui n'étoit qu'une trop manifeste déclaration de guerre.

Cependant van der Laan, homme brutal, opiniâtre, orgueilleux, & de très-peu de capacité, s'étant trouvé au Conseil de Taïovan, & aiant pris connoissance de toutes choses, vû les informations, les lettres interceptées, & mille autres preuves plus claires que le jour, déclara sans détour que les avis que le Gouverneur avoit donnez, étoient sans fondement, sans vraisemblance; qu'il ne les regardoit que comme des contes en l'air, que comme des discours de quelques misérables Chinois qui avoient parlé selon leurs souhaits, & que ç'avoit été une grande innocence d'y ajoûter foi: que Coxinga se donneroit bien de garde de rien attenter contre la Compagnie, qu'il savoit être en état de l'en faire repentir, s'il s'y hasardoit: que c'étoit une grande perte, que celle que la crédulité du Conseil de Taïovan avoit fait soufrir, en faisant faire des fortifications, en achetant des munitions, & en faisant d'autres préparatifs de guerre absolument inutiles: que tout le profit qu'on en pouvoit retirer étoit qu'au-moins on avoit pris une connoissance particuliere de cette grande afaire, & qu'à l'avenir on n'auroit plus à s'inquiéter sur les desseins imaginaires du Général Chinois: que Formose étoit plus que sufisamment en état de se défendre: que la moitié des fortifications qu'il y voioit, étoit capable d'arrêter une armée de pareilles gens, sans expérience à la guerre, sans cou-

rage, & tenant plus des qualités des femmes que de celles des hommes.

C'est ainsi que raisonna van der Laan, après quinze jours ou trois semaines de séjour, présumant avoir mieux pénetré toutes les afaires de Formose, de Pehou, de Macau & de la Chine, que le Gouverneur, ni ses prédécesseurs, ni son Conseil n'avoient fait. Comme il avoit nom Jean, tout ce qu'il y avoit de Hollandois dans ce lieu-là, qui connoissoient le péril où ils étoient, indignez de ce discours, le nommérent Jean sans Raison, & depuis ils ne le désignérent plus autrement. Il fit à-peu-près cette belle harangue, je dis à-peu-près, parce-qu'elle fut encore poussée beaucoup plus loin, il la fit dis-je, en plein Conseil le 6. d'Octobre 1660.

Ensuite après avoir bien exagéré les pertes que le Conseil avoit causées à la Compagnie, il le sollicita vivement à concourir à l'entreprise de Macau, afin de les reparer, selon les ordres qu'il avoit aportez de Batavia. Le Conseil répondit à tout ce qu'il avoit dit, article par article, & lui prouva que si Coxinga n'avoit pas executé son dessein au mois de Septembre, c'étoit pour tromper mieux les Hollandois, & pour laisser partir la flote qui étoit venuë à leur secours, ou la laisser séparer, parce-que c'auroit été deux grands obstacles pour lui que la présence de cette flote, avec l'état de défence où il savoit qu'on s'étoit déja mis: mais qu'il ne falloit pas s'imaginer qu'il se fût désisté de son entreprise; qu'on savoit qu'il étoit trop vivement pressé par les Tartares depuis sa defaite à Nanquin, & qu'il ne pouvoit plus se maintenir à la Chine: que c'étoit par cet-

te

te raison, & dans la vuë de s'en servir à son passage ; qu'il avoit arrêté toutes les jonques qui trafiquoient à Formose & ailleurs, & que bien-tôt après la retraite de la flote, il feroit paroître pourquoi il avoit ainsi fait cesser la navigation.

A l'égard de l'expédition de Macau, qui étoit recommandée dans l'Instruction de Batavia, le Conseil de Taïovan remontra, que si l'on prenoit pour cet éfet 800. des meilleurs hommes des garnisons de Formose, il n'y en resteroit que 900. dont il y en avoit 250. de malades, à la parfaite guérison desquels il ne falloit pas s'attendre aux aproches du froid : que parmi le reste il y avoit plusieurs nouveaux soldats & jeunes gens, peu éxercez dans les armes : qu'il n'y auroit pas même moien de contenir les Chinois de l'isle dans leur devoir, non plus qu'on ne les y avoit pû contenir l'an seize cents-cinquante, quoi-que leur nombre fût beaucoup moindre ; & qu'ils ne fussent pas alors dans l'attente de Coxinga, que même en tems de paix il n'étoit pas à-propos que les garnisons de l'isle fussent de moins de 1200. hommes, ainsi qu'il avoit été déja réglé depuis longtems, lors que les fortifications étoient d'une moindre étenduë.

Ainsi il requéroit qu'on différât l'expédition de Macau, comme le permettoit le Conseil des Indes, au cas que l'état de Formose périclitât. En éfet elle fut différée, mais seulement pour quelques jours, savoir jusqu'au 20. du même mois, auquel jour le Conseil se rassembla.

Là les raisons des Oficiers de Taïovan aiant été de nouveau déduites, ils eurent à y ajoûter un acte d'hostilité qui avoit été exercé à

Piscadores, par les jonques de guerre du Général Chinois, contre deux bâtimens Hollandois. Van der Laan de son côté aiant aussi persisté dans son sentiment avec son Adjoint, qui entroit avec lui au Conseil, on recüeillit les voix, & celles de ces deux Oficiers de la flote furent pour l'expédition de Macau.

Celles du Gouverneur & de tout le reste du Conseil furent de différer l'éxécution de ce projet jusqu'au mois de Février de l'année suivante, ce qui demeura déterminé à la pluralité des voix. Il y eut un Capitaine nommé Pedel, qui, voiant l'ardeur des Oficiers de la flote pour cette expédition, & la maniére dont l'Instruction de Batavia la recommandoit, opina qu'il seroit bon, avant-que de rien conclure, de sonder Coxinga, & de tâcher de pénétrer encore mieux ses intentions à l'égard de la Compagnie.

Il proposa pour cet éfet d'envoier des Députés à Aimoi, pour parler à ce Général, & lui demander réponce à une lettre qui lui avoit été envoiée de Batavia, afin-qu'ils tâchassent de découvrir ses sentimens, & qu'ils pussent voir quelle étoit la disposition de sa flote & de ses afaires.

Van der Laan aiant embrassé cet expédient, les Envoiez partirent le 31. d'Octobre 1660. portant une autre lettre pour demander la reponce dont il a été parlé, & pour lui remontrer que son noüveau procédé ne se raportoit pas aux protestations qu'il avoit faires de vouloir vivre en paix avec la Compagnie.

Ils furent bien reçus du Chinois, qui marqua beaucoup d'égards pour ceux de la part de qui ils venoient. Au regard de la cessation du commer-

merce, & pour s'en excuser, il se servit de son prétexte ordinaire, & dit qu'il avoit eu besoin des jonques. Il parla fort avantageusement de ses afaires avec les Tartares, & déclara que tous les préparatifs de guerre qui se faisoient à Aimoi, les regardoient.

L'Envoïé qui lui parloit aïant voulu étendre ses discours, pour avoir ocasion de pénétrer les intentions de ce General, celui-ci, aussi fin politique que brave soldat, rompit brusquement la conversation, en disant qu'il n'avoit pas acoutumé de découvrir ses desseins, & que souvent il faisoit courre le bruit qu'il iroit à l'Oüest, quand il avoit résolu d'aller à l'Est: sur quoi il congédia le faiseur de questions, le chargeant de la réponce qu'il étoit allée chercher, qui étoit conçuë en ces termes.

Coxin Général des armées qui sont sur la côte de la Chine, envoie cette lettre pour réponce au Sieur Gouverneur de Formose.

„ Dans l'éloignement où je suis de vous, j'ai „ reçu votre lettre avec beaucoup de plaisir, „ & de sentimens d'afection pour les Hollandois. Je l'ai reluë plusieurs fois, & j'en ai „ fort bien compris le sens, & connu que vous „ voulez m'insinuer, qu'il s'est répandu divers „ faux bruits. J'ai vû en même tems que „ vous avez beaucoup de disposition à les „ croire véritables.

„ Il y a déja longtems, c'est-à-dire sous le „ ministére de mon pére Equan, que les Hol- „ landois étant venus s'établir en un certain en- „ droit proche de Taïoyan, mon pére leur a- „ corda la liberté du commerce avec la Chine, „

&

„ & ils ont depuis joüi de ce privilége, lequel „ non-seulement n'a point été retranché ni enfreint depuis que j'ai eu les afaires de la Chine en main, mais il a été même étendu & augmenté, ainsi qu'il a paru par la navigation des barques de part & d'autre, qui a été si fréquente qu'il ne s'est presque passé aucun tems qu'il n'y en ait eu en route; ce qu'il me semble que vous devez avoir pris pour une grande gratification de ma part.

„ Cependant vous continuez à me marquer „ que vous doutez de mes bonnes intentions pour les Hollandois, & que vous croiez que les forces que je commande, doivent être emploiées contre eux; parce qu'apatemment quelques canailles, ou d'autres gens qui ont leurs vuës, ont pris plaisir à faire courre de tels bruits.

„ Ne savez-vous pas que j'ai assez d'afaires ici dans mon païs? N'y a-t-il pas déja un grand nombre d'années que je fais la guerre pour le reconquérir, & pouvez-vous penser que cette grande ocupation me permette de concevoir d'autres projets; que je puisse me mettre en tête d'abandonner ma patrie, un païs admirable, pour aller envahir une isle qui ne produit presque que des herbes & des pâturages?

„ D'ailleurs j'ai à vous avertir que vous n'ajoûtiez pas foi si legérement à ce qu'on vous dira de mes desseins, & à ce que vous saurez que j'en aurai publié moi même, ma maniére étant, dans ce qui regarde la guerre, de persuader à tout le monde que je veux aller d'un côté, lors-que j'ai résolu de marcher d'un autre côté tout oposé. Ainsi vous ne de-

„ vez

,, vez pas vous imaginer ni que le public, ni ,, que même mes meilleurs amis puissent parler ,, de mes projets avec certitude; & vous devez ,, encore moins juger de mes entreprises par le ,, raport du premier venu.

,, C'est néanmoins ce que vous faites tous les ,, jours, jusques-là que sur les plus legéres apa- ,, rences vous demeurez persuadé que j'ai inter- ,, dit le commerce; ce qui vous fait aussi-tôt ,, faire des démarches très-préjudiciables. Je ,, vous déclare donc ici que la principale raison ,, pourquoi les jonques ne vont plus si-fréquem- ,, ment à Taiovan, est que vous imposez de trop ,, grandes charges sur les marchandises, que ,, vous vèxez les Marchands par les droits ex- ,, cessifs qu'on y lève sur eux, & que ne voiant ,, point de profit à faire avec vous, le commer- ,, ce demeure éteint.

,, Les Tartares sont venus cette année avec ,, une grosse armée dans ces bas païs de l'Em- ,, pire de la Chine, pour me livrer bataille, ,, & tâcher de finir la guerre. En éfet le dixié- ,, me jour de nôtre cinquiéme Lune, nous ,, nous sommes engagez au combat. Ils y ont ,, perdu plus d'une centaine de leurs princi- ,, paux Oficiers, & une multitude de soldats ,, de leur nation, qui ont été tuez ou faits pri- ,, sonniers. Le reste aiant pris la fuite, n'a ,, plus osé paroître.

,, Peu de tems après cette bataille, je suis ,, allé avec mes troupes de l'isle d'Aimoi à Que- ,, moi, laissant cette premiére comme aban- ,, donnée, & ouverte aux Tartares, afin de les ,, y attirer, & tâcher de les y prendre comme ,, dans un rets. C'est ce qui a obligé les Mar- ,, chands à se servir de leurs jonques, pour sauver

„ leurs familles & leurs éfets, & pour les retirer d'un lieu ainsi exposé. Que pouvez-vous conclure de cet incident, qui a-t-il à dire ?

„ Vous vous plaignez qu'on a éxercé des hostilités contre quelques uns de vos sujets qui trafiquoient à Piscadores. Si la chose est vraie je n'en ai point eu de connoissance, bien-loin que ce soit par mes ordres. Il faut que cela ait été fait par les pirates d'Autingpois, ou par d'autres gens sans aveu, qui se tiennent autour de Piscadores, & qu'ils se soient servis de mon nom.

„ A l'égard de ce que vous me dites que je n'ai point fait de réponce à une lettre que j'ai reçuë de Batavia, il me souvient qu'il y a quatre ans qu'aiant reçu une lettre & des présens de la part du Sr. Général, non-seulement je lui fis réponce peu de tems après, mais je lui renvoiai ses présens, & lui demandai raison de ce qu'on avoit arrêté quelques-unes de mes jonques, & qu'on en avoit enlevé les éfets.

„ Je reçus la réponce du Sr. Général lors-que j'étois devant la ville de Nanquin, & je vis que non-seulement on révoquoit en doute que 2. de mes jonques arrêtées par les Hollandois, fussent, avec leurs éfets, de la valeur que je marquois, mais qu'on regardoit comme des faussetés la plus grande partie de ce que j'avois avancé; ce que je pris pour un moien qu'on cherchoit de me fermer la bouche, & pour une assurance du peu de disposition où étoit le Sr. Général de me faire raison sur mes prétentions.

„ Quelque sujet que j'eusse d'être peu content de ce procédé, je crus, après en avoir conferé avec les plus prudens de mon Conseil, qu'il

va-

„ valoit mieux prendre patience, que d'avoir „ querelle avec les Hollandois pour si-peu de „ perte, & de rompre la bonne intelligence „ qui étoit entre nous.

„ Je vous envoie, avec la présente, une co„ pie de la lettre ci-dessus mentionée, qu'il y a „ 4. ans que j'écrivis au Sr. Général, afin que „ vous voïiez ce qu'elle contenoit, & que for„ mant des jugemens plus solides au sujet des a„ faires qui se présentent aujourdhui, les soup„ çons qu'on a pû concevoir de part & d'au„ tre, se dissipent plus facilement; & enfin „ qu'au-lieu des diférens qui en pourroient naî„ tre, la paix & l'ancienne amitié continüent „ entre nous.

„ Dès-que les Tartares nous donneront quel„ que relâche, je prendrai soin de faire entrete„ nir la navigation de nos jonques à Taïovan, „ vous priant que de vôtre côté vous facilitiez „ le commerce, & donniez contentement aux „ Marchands, autant que l'équité le requiert, „ afin que trouvant du profit à faire, ils fré„ quentent le port de Taïovan, selon vôtre de„ sir, & aïent sujet de se réjoüir de nôtre bon„ ne intelligence. Ecrit l'an 14. le 19. jour „ de la 10 Lune de la régence de l'Empe„ reur, *Indick*.

Outre cette lettre si équivoque, Coxinga voulut encore mieux endormir les Hollandois, en rétablissant le commerce, & permettant de nouveau la navigation. Mais cette même lettre découvroit pourtant le mauvais état de ses afaires. On y reconnoissoit qu'il avoit été chassé de la terre ferme, qu'il s'étoit retiré d'isle en isle, & qu'il apelloit cela, faire semblant d'abandonner une isle pour y attirer ses ennemis, & les y prendre comme au filet.

En éfet bientôt après ce Général fut aux abois, & réduit aux derniéres extrémitez. Dans cet état tous ceux qui avoient quelque prévoiance & quelque discernement, voioient bien qu'il n'y avoit plus de salut pour lui en aucun lieu, s'il ne s'emparoit de Formose. C'étoit la voix publique, & il sembloit que le Ciel & la Terre s'unissoient pour la former.

Car si l'on doit ajoûter foi aux présages, on tient qu'il y en eut plusieurs en cette ocasion. L'Année qui précéda la prise de Formose, il se fit dans cette isle de terribles tremblemens de terre, dont quelques-uns durérent 15. jours entiers. Le commun peuple soutint qu'il avoit paru une Siréne dans le canal. Les soldats assuroient qu'on avoit oüi un bruit de cliquetis d'armes dans l'arsenal, aussi grand que si des milliers de soldats se fussent battus. On prétendoit qu'un des angles de l'ouvrage à cornes avoit été vû tout en feu, pendant une certaine nuit; qu'entre le fort & la ville, dans le lieu où étoient plantez les pôteaux de Justice, on avoit entendu des cris d'hommes mourans; & qu'on avoit distingué des voix de Hollandois & de Chinois: que l'eau du canal avoit été vuë toute en feu & en flammes. Enfin on ne sauroit dire combien il courut de bruits alors, qui, sans aparence de vérité en eux-mêmes, étoient pourtant des aparences & de vrais présages de la guerre qui se préparoit.

Après le retour de l'Envoié qui aporta la lettre de Coxinga, le tems marqué pour entreprendre l'expédition de Macau aprochant, le Conseil de Taïovan s'assembla pour en délibérer. Mais le Gouverneur, ni tous les Oficiers du lieu, qui étoient alors entiérement certains d'é-

d'être ataquez, n'y voulurent pas consentir, & elle fut rejettée à la pluralité des voix. Il fut aussi conclu qu'on retiendroit les soldats qui étoient venus avec la flote, & qu'on travailleroit à de nouvelles fortifications. La tenuë des Etats fut encore différée jusqu'à une autre année, & l'on fit tous les préparatifs possibles pour une vigoureuse résistance.

Van der Laan s'oposa de toute sa force à cette résolution, disant que la venuë des Chinois n'étoit qu'une vieille chanson qu'on répétoit sans cesse; que tant d'ombrages pris mal-à-propos, & ensuite détruits, devoient avoir guéri les Oficiers de Taïovan de leurs terreurs paniques, & enfin voiant qu'il ne les pouvoit gagner, il s'en prît à la personne du Gouverneur, & le querella. Il lui dit qu'il l'en feroit bien repentir, qu'il lui feroit rendre raison de ce qu'il faisoit alors, quand il seroit de retour à Batavia.

En éfet il prevint tellement l'esprit du Général & du Conseil des Indes, qu'il leur fit commettre plusieurs fautes dans leur conduite à l'égard de Taïovan; & ils s'exposérent aux censures du public, qui connut entiérement le tort qu'ils avoient. Mais que leur importoit-il du public, moiennant que de leur côté ils fussent prevenir les Sieurs Directeurs, & se maintenir dans leurs bonnes graces?

Ce grand Général de la flote de Batavia se voiant déchu de l'espérance de faire l'expédition de Macau, ne pouvoit plus demeurer à Taïovan. Tout lui déplaisoit. Il étoit toûjours en colére. Il ne traitoit le Gouverneur & les Conseillers que de poltrons, & de gens sans courage. A son tour il étoit accusé de vouloir piller Macau, y aiant eu quelques ocasions où

il avoit fait beaucoup de butin, à tors & à travers, sur les Portugais, à quoi il avoit pris goût, bien-plus qu'il n'auroit fait à combattre Coxinga.

Cependant il forma des conspirations contre le Gouverneur, pour ternir sa réputation, & ruiner sa fortune. Il rechercha & caressa tous ceux qui avoient eu quelque mécontentement sous sa régence. Il pratiqua tout ce qui se trouva disposé à lui prêter l'oreille. Ce ne furent néanmoins que des gens de peu. Il n'y en eut pas un seul de la Régence qui se rangeât dans son parti.

Ceux qui formérent cette faction publiérent avec van der Laan, qu'ils n'avoient jamais crû que Coxinga voulût ataquer Formose, & qu'ils n'y avoient vû aucune aparence. Ensuite van der Laan en aiant fait inviter les principaux à un festin que leur fit un Sous-commis nommé Thomas Baly, il prît ocasion, en les voiant échaufez de vin, de leur faire dresser un écrit en forme de Remontrance, par lequel ils déclaroient que le Gouverneur saisi d'une terreur panique, s'étoit mis dans la tête, sans raison & sans vraisemblance, que les Chinois étoient prêts de lui faire la guerre: que sur ce prétexte il avoit éxercé une espèce d'inquisition contre les Chinois: qu'il les avoit chassez de leur colonie de Formose: qu'il les avoit ruinez: qu'il avoit anéanti le commerce, & que s'il n'étoit ôté de son Gouvernement, il feroit périr toutes les afaires de la Compagnie dans ces païs-là.

Mais comme le vin présidoit dans toute cette afaire, van der Laan qui s'en étoit donné au cœur joie avec les autres, ne se mît pas en peine de faire signer cet Ecrit. Le lendemain, quand

quand il eut repris ses esprits il s'aperçut de sa faute. Mais les autres s'étoient aussi aperçus de la leur. Il fit tous ses éforts pour les faire signer, & ils cherchérent toutes sortes d'excuses pour s'en dispenser. Les uns voulurent qu'on y fît des retranchemens; les autres proposérent des changemens ou des additions, & enfin l'Ecrit ne fut point signé.

Cependant il ne laissa pas de porter coup. Van der Laan le garda pour le faire voir à Batavia, & les lettres que les factieux écrivirent à leurs amis contre la Régence de Formose, furent aussi produites dans leur tems au Conseil des Indes. Car van der Laan, qui savoit ce qu'elles contenoient, en fut lui-même le porteur, & il les fit bien retrouver en tems & lieu.

Dans son mécontentement, il partit au mois de Février 1661. avec les vaisseaux *Dergoes* & *le Daufin*, & emmena les Oficiers de guerre qu'il avoit amenez, quoi-que ceux de Taïovan eussent fort souhaité qu'ils y fussent demeurez. Il n'y eut que les soldats qu'on y retint; & ensuite les autres vaisseaux, qui avoient composé cette flote, furent envoiez dans d'autres païs des Indes, hormis le *Hector* & le *Gravelande*, & une petite flûte nommée *le Pinson*, pour servir de garde-côtes, avec un petit yagt nommé *Marie*, pour porter des avis.

Van der Laan étant arrivé à Batavia, souleva tellement toute la haute Régence des Indes contre le Gouverneur de Taïovan, que le Fiscal informa & prît des conclusions contre lui. La députation de Pincqua pour faire rétablir le commerce, fut un des chefs d'acusation, à cause de l'attentat secret que cet Envoié avoit fait. La crédulité & les terreurs paniques fi-

rent le second chef; car tous les faits particuliers qui en résultoient, ne servoient qu'à prouver la vérité de cette acusation. Le troisiéme chef fut l'oposition qui avoit été faite à l'expédition de Macau.

Mais les deux premiers chefs, avec toutes leurs dépendances, étoient des choses déja aprouvées par le Conseil des Indes, ainsi qu'il en paroît par les lettres du 22. d'Avril & du 16. de Juillet 1660. ci-devant mentionées. Néanmoins la chose passa, & l'on vit l'année suivante le même Conseil desaprouver & blâmer par une lettre du 21. de Juin 1661. ce qu'il avoit auparavant loüé. Il traita de crimes capitaux & dignes du dernier suplice, ces mêmes actions, cette vigilance, ces précautions que le Gouverneur de Taïovan avoit prises, pour n'être pas ataqué à l'impourvu. On le déclara déchu de tous ses emplois, & l'on ordonna qu'il se rendroit à Batavia, pour répondre aux conclusions qu'on prendroit contre lui.

On dira peut-être que le Général & le Conseil des Indes avoient aprouvé la premiére fois des choses dont ils n'avoient été informez que par les gens mêmes qui les avoient faites; mais que quand ils eurent été éclaircis de la vérité des faits, quand on en eut apellé devant eux *quasi ad Papam meliùs informatum*, & qu'ils eurent été mieux informez, ils furent obligez de changer d'avis.

On pourroit faire plusieurs réponces à cette objection; mais on se contentera de faire voir que ce même Conseil des Indes l'a levée lui-même. Car onze jours après cette infamante résolution prise contre le Gouverneur de Taïovan, savoir le quatriéme de Juin 1661. le

le même Conseil encore reprît les mêmes sentimens qu'il avoit témoignez dans les lettres du 22. d'Avril & du 16. de Juin 1660. Il purgea le Gouverneur & le Conseil de Taïovan de tous les prétendus crimes qu'on leur avoit imputez; il en rétablit tous les Oficiers dans leurs charges; il leur remit entre les mains la souveraine autorité, & leur recommanda la même vigilance qu'ils avoient déja témoignée.

De tout ceci il paroît que soit que les Oficiers de Taïovan aient manqué, ou non, le Conseil des Indes a bien plus manqué qu'eux. Quoi ce fameux Conseil, qu'on dit qui se gouverne avec tant de conduite & de solidité, changer à tout vent, aprouver aujourdhui, condamner demain, chanceler, ne prendre aucunes mesures réglées dans une afaire de haute importance; destituer des Oficiers, vouloir leur faire leur procès; les rétablir dans leurs charges sans connoissance de cause; mettre ainsi leur fidélité à l'épreuve; leur rendre une autorité dont ils pouvoient se servir pour se vanger de l'insigne afront qu'on leur avoit fait; il semble que ce procédé est plus blamable que celui du Conseil de Taïovan. Mais c'étoit celui des Indes; il étoit supérieur en ces païs là, & les Sieurs Directeurs dont il relève en celui ci, n'ont pas les yeux assez perçans pour découvrir de si-loin, ni assez de loisir pour faire de telles découvertes, ni peut-être assez de disposition.

C'est à ce Conseil-là, qui demeuroit dans l'inaction au sujet de l'état de Formose, & nonpas à celui de Taïovan, qui avoit pris tant de soins pour rendre cet état meilleur, qu'on doit attribuer la perte de cette belle isle; à ce Conseil dis-je, qui n'agissoit que pour lier les mains à l'au-

l'autre. Mais quand on vit le terrible échec que la Compagnie avoit reçû, & que les Oficiers de Taïovan pourroient lui faire connoître d'où en venoit la faute; alors ce Conseil ne hésita plus; il prît le parti d'acuser & de condamner ceux qui n'auroient pas manqué de l'acuser & de le faire condamner. Il sut bien les empêcher de s'en retourner en Hollande, porter les lumiéres d'une vérité si préjudiciable aux Régens de Batavia, & en un mot, ceux-ci perdirent ceux qui auroient pû les perdre.

On a déja dit ci-devant que les Tartares avoient réduit Coxinga à une telle extrémité, qu'il fuïoit devant eux d'isle en isle, ne se maintenant que parce-que ses ennemis n'avoient pas assez d'expérience dans la navigation, pour le détruire entiérement.

Néanmoins il ne lui étoit plus possible de subsister dans les isles de la Chine. Tout lui manquoit. Il n'y avoit que Formose qui parût propre à lui servir de retraite, par cette même raison que les Tartares ne se donneroient pas tant de peine, ni n'auroient pas assez de gens de marine pour aller l'en chasser.

D'ailleurs l'ocasion étoit devenuë favorable pour ce Général, depuis la retraite de van der Laan, qui avoit remmené tous les Oficiers de guerre qui étoient venus avec lui; & depuis que la flote s'étoit séparée, chaque vaisseau aiant eu quelque particuliére destination. Il savoit fort-bien qu'il n'étoit demeuré à Taïovan que 600. hommes de troupes de débarquement, nombre absolument insufisant pour garder la grande étenduë de païs que les Hollandois possédoient à Formose.

La circonstance de la mousson servit beau-

coup

coup à le déterminer. Dans les parages de Formose, & dans les mers voisines les vents ont acoutumé de soufler du Septentrion, pendant six mois de l'année, & c'est ce qu'on apelle la mousson du Nord; puis ils souflent du Midi pendant les six autres mois, ce qu'on nomme la mousson du Sud. Celle-là commence environ le mois de Novembre, & celle-ci environ le mois de Mai. Or comme c'est pendant la mousson du Nord seulement, qu'on peut aller à Batavia, & qu'elle étoit prête à finir, il n'étoit pas possible aux Hollandois de faire partir aucun bâtiment pour y aller porter des nouvelles à leur Général, & demander du secours.

Il n'ignoroit pas non-plus ce qui s'étoit passé entre le Conseil de Taiovan & van der Laan. Tout le monde, tout le peuple généralement en étoit informé. La passion de van der Laan pour l'expédition de Macau, & l'oposition qu'il y avoit trouvée, faisoient le sujet des discours des Hollandois & des Chinois. Van der Laan avoit tout publié, & s'étoit vanté que le Général & le Conseil des Indes lui avoient declaré leurs sentimens, & qu'ils étoient persuadez que Coxinga n'entreprendroit jamais d'ataquer Formose: que le grand secours, qu'on disoit avoir été envoyé contre ce Chinois, ne le regardoit nullement, & que ce n'étoit là que le prétexte de l'armement, qui dans le fonds avoit été destiné contre Macau: qu'il fauroit bien à son retour à Batavia informer le Conseil de ce qui se passoit, & des terreurs paniques qu'on avoit ridiculement conçuës à Taïovan.

Le Général Chinois profitant de tous ces desordres, & aiant laissé passer la mousson du Nord, parut avec son armée navale, le 31. d'Avril, à

la

la pointe du jour, sur la côte de Formose, à la vuë du fort Zélande. Il commandoit plusieurs centaines de vaisseaux équipez en guerre, qui portoient près de 25000. hommes de troupes de débarquement, tous gens aguerris, & qui avoient longtems résisté aux Tartares.

Un Général de cette derniére nation, qui se nommoit Bepontoc, & qui s'étoit jetté dans le parti du Chinois, conduisoit l'avant-garde, qui étoit composée de ses jonques de Nanquin. Il passa promtement entre les isles septentrionales, par le canal de Lakiemuisse, qui est à une grande lieuë de Zélande, où vingt jonques peuvent facilement entrer à la fois, & qui forme ensuite un grand enfoncement par lequel Taiovan est séparé de Formose.

Bepontoc aiant fait étendre ses jonques dans ce golfe, fit commencer la descente dans la grande isle, où plusieurs milliers de Chinois de l'isle allérent au-devant de lui, & favorisérent son dessein, lui menant des charettes & tous les utensiles dont il avoit besoin. Cette expédition se fit si-vîte qu'en 2. heures la plus grande partie de l'armée fut entrée dans les passes, quantité de troupes furent mises à terre, & un grand nombre de bâtimens prirent poste entre le fort de Zélande & celui de la Province.

Le Gouverneur qui n'étoit pas en état d'empêcher cette descente, eut le déplaisir de voir les ennemis la faire trop à leur aise. Les préparatifs qu'il avoit faits autrefois étoient dissipez, Van der Laan & les factieux du fort avoient tout renversé. Ils étoient venus à bout de faire séparer la flote, sous prétexte qu'elle ne gagnoit rien pour ses Maîtres, & les vaisseaux en avoient été envoiez à divers comptoirs.

Le

Le petit yagt *Marie* étoit presque hors d'état de servir, & avoit eu besoin du radoub, que le Gouverneur n'avoit pû lui faire donner, par les opositions qu'il y avoit trouvées, fondées sur le principe d'épargner la bource de la Compagnie. C'étoit un petit bâtiment plat, qui tiroit peu d'eau, & qui étoit tout-propre à traverser le golfe, & à naviger d'un fort à l'autre.

Il ne se trouva donc qu'une barque de lamaneur, qui étoit sous Zélande, & qui tiroit trop d'eau pour pouvoir aprocher du rivage. Il y avoit aussi quelques petits bâtimens Chinois, incapables de servir en guerre. La garnison consistoit en 1140. hommes. Il y avoit 30. milliers de poudre, sans ce qui étoit dans les vaisseaux. Les autres munitions & les utensiles de guerre étoient dans une très-médiocre quantité, & les Oficiers expérimentés, Canonniers, Grenadiers, Ingénieurs, étoient encore dans une quantité à proportion beaucoup plus médiocre.

Non-obstant ces défauts capables d'intimider les plus assurez, le Gouverneur prît courage, & ordonna aux deux navires de guerre, à la flûte, & au yacht, d'aller s'exposer à la descente. Le Capitaine Pedel, avec 240. hommes, s'en alla vers la passe de Lakiemuisse, où une partie des ennemis débarquoit; & le Capitaine Aaldorp traversa vers la Province, dans la barque de lamaneur, où il y avoit 200. hommes, tant afin d'incommoder les ennemis, que pour entretenir la communication libre entre les deux forts.

Le *Hector* s'aprochant du rivage de Lakiemuisse, vit venir à lui un détachement de 60. des

des plus grandes jonques, sur lesquelles il fit feu, & il en fit couler 2. à fond, outre plusieurs autres qui en furent desemparées. Néanmoins l'ennemi ne se rebuta pas. Cinq ou six autres jonques abordérent le navire, & le feu fut si-grand de part & d'autre, que l'air fut entiérement obscurci de la fumée.

Lors-qu'il commença de s'éclaircir, on ne vit plus du fort ni le navire ni les jonques, quoique le combat se fût fait tout-proche. Aussi ce vaisseau avoit-il malheureusement sauté en l'air par sa propre poudre, & presque tous les gens qui le montoient étoient péris, ainsi-qu'on l'a-prît dans la suite, par un homme qui fut seul sauvé dans une jonque des Chinois.

Ceux-ci encouragez par le succès, assemblérent une multitude de jonques, & s'en allérent fondre sur les trois autres bâtimens, à qui l'accident du *Hector* fut un avis d'user de précaution, & de ne combattre pas avec trop d'ardeur. Ils revirérent donc, & coururent plus au large, afin-qu'en cas de changement de vent, ils ne demeurassent pas affalez à la côte, & aussi de-peur d'être environnez de tant de jonques dans un lieu trop étroit, d'où ils ne pussent se faire passage.

Les ennemis s'imaginant qu'ils prenoient chasse, firent force de voiles. Mais les vaisseaux, aiant trouvé assez de profondeur, firent 2 ou 3. tours au travers de la flote Chinoise, lui envoiant chaque fois leurs bordées, à la faveur d'une fraîcheur agréable qui les secondoit. Quelque terreur que cette manoeuvre eût causée aux ennemis, & quoi-que la plupart eussent arrivé, il y eut 2. grandes jonques qui abordérent le *Gravelande* & la flûte.

Pour

Pour le yacht qui n'étoit propre qu'à porter des avis, & qui n'avoit point de vibord, ni d'autres défences, il s'étoit mis plus au large, afin de n'être pas abordé. Les 2. autres furent accrochez à l'arcaſſe par les 2. jonques, & auſſi-tôt 2. autres jonques étant encore allées leur jetter le grapin, ils ſe virent à la fin accrochez par 10. ou 12.

Les Commandans de ces jonques ſe tenoient à leur arriére, pour pouſſer leurs ſoldats en avant, afin de remplir les places de ceux qui étoient abattus par le canon & par les mouſquets des Hollandois; & afin de faire ſauter tant de monde à l'abordage que ceux-ci ne puſſent plus réſiſter. En éfet ils paſſérent ſi avant ſur le pont du *Gravelande*, qu'ils commencérent à couper ſes manœuvres. Mais ils furent interrompus dans cet éxercice, & tuez ou chaſſez du vaiſſeau.

Cependant on avoit eu le loiſir de mener du canon dans la chambre du Capitaine, & dans la ſainte-barbe, où il commença de tirer, & fit tant d'éfet, auſſi bien qu'une quantité de grenades qui furent jettées en même tems, qu'on tua plus de mille hommes, ainſi que les Chinois le raportérent. Il y eut auſſi des jonques armées en brulots qui furent adreſſées aux vaiſſeaux: mais elles furent detournées hormis une qui aiant ſaiſi avec une chaîne de fer l'avant du *Gravelande*, le feu y prît, & il ne fut éteint que par la vigueur extraordinaire de l'équipage, qui fit en même tems déborder le brulot. Après ce coup manqué les jonques ſe retirérent vers le rivage.

Le Capitaine Pedel, avoit fait débarquer les 240. hommes à Baxemboi, qui eſt un banc étroit

étroit, d'une lieuë de long, qui commence par un bout vis-à-vis de Zélande, & finit par l'autre bout à Lakjemuisse ; où il y a encore un autre banc qui avec celui-là forme le canal. Ce petit corps fut divisé en 2. troupes, & ce Capitaine, qui de longue main s'étoit aussi mis en tête que les plus aguerris des Chinois ne pouvoient seulement soufrir l'odeur de la mèche ni le bruit des mousquets, & qui avoit donné cette même impression à ses gens, s'imagina qu'à la première charge, lors-qu'il auroit jetté quelques ennemis par terre, le reste prendroit la fuite.

Il est vrai qu'il étoit arrivé quelque chose de semblable l'an 1652. que 2. ou 300. soldats Hollandois dispersérent 7. ou 8000. Chinois ; & cet événement avoit tellement ruiné la réputation de ceux-ci parmi nos gens, qu'ils étoient persuadez que toute la nation étoit sans courage, & incapable de faire la guerre. Cependant c'étoit un jugement bien téméraine. Pareille avanture auroit pû arriver parmi des nations qui sont en réputation de valeur. Car qui ne sait que cette réputation regarde ceux de la nation qui sont exercez dans les armes, & non pas une troupe de païsans, & de païsans gueux, fugitifs, presque sans armes, tels que ceux que les Hollandois avoient défaits si aisement ?

A force d'entendre ainsi parler des Chinois, nos soldats étoient tellement persuadez de leur lâcheté en general, qu'encore que depuis ils eussent oui vanter leurs exploits sous Coxinga contre les Tartares, ils n'avoient pu en concevoir une meilleure opinion. Ils prétendoient que les Tartares n'étoient pas plus vaillans ni plus

plus aguerris que les Chinois, & que dès-que ceux-ci auroient afaire aux Hollandois, ils lâcheroient le pié, & n'oseroient plus paroître.

Avec ce préjugé Pédel & ses gens aiant fait une courte priére, marchérent aux ennemis, qui étoient descendus, au nombre de 4000. hommes, de l'autre côté de Baxemboi. Ils étoient déja rangez en bataille, & aiant remarqué le peu de forces de leurs ennemis, ils détachérent 7, à 800. hommes, qu'ils firent couler derriére une petite éminence pour les enfermer.

Les Hollandois continuant à marcher, 2. de front, droit aux Chinois, commméncérent la charge. Ceux-ci ne manquérent pas de leur bien répondre, acompagnant le grand feu qu'ils firent d'une multitude de fléches dont tout l'air fut obscurci. On vit tomber des gens de part & d'autre; mais les Chinois n'en parurent pas plus épouvantez que leurs ennemis, & ils ne tournérent point le dos.

Les derniers rangs des Hollandois découvrant alors le gros qui les venoit enfermer, & voiant que les autres au-lieu de reculer, perçoient dans leur bataillon, commencérent à reconnoître qu'ils avoient jugé fort témérairement. Ils s'abandonnérent eux-mêmes à cette fraieur à laquelle ils avoient condamné les autres, & jettant leurs armes, dont ils ne s'étoient point encore servis, ils prirent honteusement la fuite.

Cependant leur Capitaine, qui étoit brave, & les soldats des premiers rangs, qui étoient en action, aiant remarqné ce qui se passoit, & voiant combien ils s'étoient engagéz mal à propos, serrérent les files, & tâchérent de faire retraite en bon ordre, en combattant toûjours. Mais enfin la peur s'étant emparée

de

de tous les soldats, il ne fut plus au pouvoir du Capitaine de les retenir.

Les Chinois les voiant en desordre, les poussérent vivement, & tuérent tout ce qu'ils purent joindre. Le Capitaine & 118. hommes avec lui demeurérent étendus sur la place, avec presque toutes les armes du bataillon. Par bonheur la barque étoit demeurée tout-à-terre. Les fuïards passérent dans le bâtiment, sans lequel il n'en eût pas réchapé un seul.

Pour le Capitaine Aaldorp son expédition fut moins malheureuse, mais il n'en remporta aussi aucun avantage. A-peine les ennemis avoient-ils mis quelques-uns de leurs gens à terre à Saccam, que ce Capitaine marcha pour les combattre. Mais comme il vit que la plus grande partie de leurs forces s'avançoit pour fondre sur lui, il jugea très-prudemment qu'il n'y avoit pas moien de faire tête à une armée entiére.

Il s'arrêta doc, & étant demeuré dans son poste jusqu'à midi, on lui aporta une lettre du Commandant du fort la Province, qui demandoit un renfort de 100. hommes, pour faire resserrer les ennemis qui s'étendoient partout, & en même tems il marqua qu'il croioit qu'on pouvoit les chasser avec un corps de 400. hommes.

Sur cet avis le Conseil s'étant assemblé jugea que la proposition du Commandant, qui étoit Landtdrost, ce qui est une certaine charge parmi les Hollandois, n'avoit aucun autre fondement que le préjugé trop-général parmi la nation, que les Chinois n'osoient faire ferme devant les Hollandois, quelques inférieurs qu'il fussent en nombre. Outre cela il n'y avoit

point

point de bâtimens pour transporter les soldats, & l'on voioit que si ce projet venoit à mal réüssir, on ne seroit plus en état de se défendre, & que Formose aussi-bien que les forts tomberoient entre les mains des ennemis.

D'ailleurs cette lettre fut renduë incontinent après la déroute du Capitaine Pedel, où l'on croïoit avoir perdu 240 hommes, parce-que les autres n'avoient point encore paru. On les regardoit donc tous comme péris, & si avec cela on eût encore hasardé 400. hommes, en les envoiant au Commandant de la Province, pour les exposer au combat, il ne seroit plus demeuré à Zélande que 500. hommes, des moindres soldats, le rebut des autres.

Ainsi il fut resolu de ne lui envoier que 200. hommes, sous le commandement d'Aaldorp. Cependant la barque de lamaneur étant de retour, on les y fit embarquer. Mais comme ce bâtiment tiroit beaucoup d'eau, & que la rade du côté de la Province n'étoit pas assez profonde, il n'y eut que 60. hommes, qui se mirent dans l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture, & qui furent fort incommodez dans leur passage par les bâtimens legers des Chinois, qui pussent gagner jusqu'à terre. Les ennemis, qui s'étoient encore aprochez, ne permirent pas qu'on y en pût envoier davantage, & Aaldorp s'en alla faire son raport à Taïovan.

Tous ces éforts aiant été sans succès, les Hollandois furent contrains de laisser leurs ennemis paisiblement entrer dans le Lakiemuisse, & mettre à terre leurs troupes qui s'emparérent promtement des avenuës, & tinrent le fort la Province si-étroitement assiégé, qu'elles lui ôtérent jusqu'à la com-

communication avec celui de Zélande.

Les Formosans se voiant livrez à leur discrétion, se rangérent du parti des plus forts, & ne prêtérent aucun secours à leurs anciens Maîtres.

Ce qu'il y avoit de gens capables de porter les armes dans la colonie Chinoise, qui furent au nombre de plus de 25000. hommes, se mirent en état, & allerent renforcer leurs compatriotes. Toutes ces choses se passerent en moins de 4. heures.

Ensuite le General aiant envoié sommer le fort, & le Conseil aiant délibéré & conclu qu'il n'étoit pas possible de le défendre longtems, il fut résolu de faire des propositions d'accommodement, & de céder une partie de ce qu'on lui demandoit pour conserver le reste. On prit donc le parti d'ofrir à Coxinga une somme d'argent, & la liberté entiére de la navigation à Formose, à condition qu'il se retireroit; & s'il n'acceptoit pas ces propositions, on conclut d'en venir à l'ofre de lui abandonner Formose, d'où les Hollandois auroient la liberté de se retirer avec leurs éfets, pour demeurer à Taïovan; & de lui faire encore quelques autres ofres de cette nature.

Mais quelque succès que pût avoir cette députation, il fut arrêté qu'on défendroit le fort Zélande jusqu'à la derniére extrémité, quand il en devroit coûter la vie à tous ceux qui étoient dedans. Dès le soir on renvoia le Trompette qui étoit allé faire la sommation, & il eut ordre de dire à son General que le lendemain matin on envoiéroit deux Députés du Conseil pour traiter avec lui, & entendre de sa propre bouche ce qu'il desiroit, les Interprètes n'aiant pû le bien expliquer. Le

Le lendemain, qui fut un Lundi, on vit venir un autre Trompette qui ofrit un saufconduit pour les Députés, & une suspension d'armes pendant la négociation. Le Landtdrost fit aussi donner avis par J. Walkenstein & A. Pieck, qu'on manquoit déja d'eau dans la Province, le puits se trouvant à sec par quelque accident, ou par l'adresse des assiégeans: que cependant il étoit chargé de monde, les gens du voisinage, hommes, femmes, enfans, esclaves, s'étant jettez dans ce fort à l'aproche des ennemis: que l'ennemi le tenoit resserré dans ses palissades: que la garnison étoit déja fort-fatiguée, parce-qu'elle n'avoit de relâche ni jour ni nuit; & qu'un seul assaut étoit tout ce qu'il pouvoit soutenir.

Comme on savoit que la Province n'étoit nullement en état de tenir, il fut résolu qu'on tâcheroit de capituler, & d'en sauver les soldats pour renforcer la garnison de Taïovan. Thomas van Iperen & le Fiscal Léonard aiant été nommez pour la négociation, il leur fut ordonné de faire leurs ofres avec civilité, mais néanmoins avec intrépidité, & avec des marques de la résolution qui avoit été prise de se bien défendre.

Que si Coxinga rejettoit toutes leurs propositions, & qu'il persistât dans le dessein de se rendre possesseur des deux forts, ils ne lui feroient plus aucune réponce; ils prendroient congé de lui, après lui avoir déclaré qu'il y avoit à Taïovan assez de gens & de munitions, & encore plus de courage pour soutenir ses assauts: qu'au-reste quoi qu'il en arrivât la Compagnie ne manqueroit ni de forces ni de moiens pour se vanger.

Que s'ils reconnoissoient que Coxinga eût

Cc 2 des-

dessein de commencer par donner l'assaut au fort la Province, avant que de négocier au sujet de celui de Taïovan, ou de n'entendre absolument à aucune négociation, & que le Landtdrost persistât à ne vouloir pas attendre jusqu'à la derniére extrémité; & qu'ils trouvassent que les choses fussent dans ce fort en l'état que ce Commandant avoit marqué, en ce cas, & non autrement, ils étoient autorisez à consentir à une capitulation qui sauvât la garnison, de quoi l'on se remettoit à leur conscience, & au serment qu'ils venoient de prêter.

Le 3. de Mai, les Deputes se rendirent auprès du Général, à Saccam, de l'autre côté de l'eau. Son armée étoit campée en rase campagne, autour de la Province, encore sans retranchemens & sans avoir élevé de batteries, quoi-qu'il eût du gros canon, & qu'il sût fort bien comment il devoit s'en servir en pareille ocasion, ainsi-que les incrédules en furent convaincus dans la suite. Mais il n'avoit pas cru que ce petit fort valût la peine d'y emploier tout ce grand attirail, & d'user de tant de formalités.

Ses troupes avoient 3. sortes d'armes. Quelques soldats étoient armez de fléches & d'un arc qu'ils portoient pendant derriére leur dos. D'autres avoient un bon sabre à la main, & une rondache au bras gauche. D'autres portoient une grande épée de combat, dans un manche comme un bâton de la longueur de la moitié d'un homme, & ils la tenoient des 2. mains.

En général ils avoient tous des cottes d'armes couvertes d'écailles de fer, mobiles & qui passoient les unes sur les autres, comme les ardoises d'un toit; & tout leur corps en étoit

étoit couvert, hormis les bras & les jambes, de-ſorte que les épées ne les pouvoient bleſſer par le corps. Au reſte cette armure ne les incommodoit point, car ils avoient les bras & les jambes entiérement libres, & les écailles de leurs cottes, qui n'étoient point auſſi gênées, ne les génoient point non-plus.

Les Archers étoient la milice ſur quoi le Général comptoit le plus. En éfet ils ſe ſervoient ſi-bien de leurs armes, qu'il s'en falloit peu qu'elles ne fiſſent autant d'éfet que les mouſquets. Ceux qui portoient les rondâches, tenoient lieu de cavalerie, ſe couvrant de cette ſorte d'arme, & allant ainſi tête baiſſée, le ſabre à la main, pouſſer leurs ennemis, dont ils ne paroiſſoient pas avoir la moindre crainte, & ne tournant jamais la tête derriére eux, pour voir ce qui ſe paſſoit, & s'ils étoient ſecondez. Chaque dixaine avoit un Commandant à ſa tête, qui les encourageoit par ſon éxemple & par ſes paroles, & qui ne leur permettoit jamais de reculer.

Ceux qui portoient de longs ſabres dans des manches de bois, tenoient lieu de piquiers. Les Hollandois appellent cette arme *Zeepmes*. Les Chinois la préſentent à ceux qui veulent percer dans leurs bataillons que ces ſortes de piquiers aident auſſi à tenir ſerrez. S'il arrive que leurs ennemis ſoient mis en deſordre, ils ſe mêlent parmi eux, & fauchent à droit & à gauche tout ce qui ſe rencontre.

La poudre ne leur manque pas, mais elle n'eſt pas ſi-bonne que celle des Hollandois. Il y avoit dans leurs troupes 2. compagnies de jeunes Noirs, dont la plupart avoient été eſclaves des Oficiers & Serviteurs de la Compagnie, de qui

ils avoient apris à manier le fusil; & ils étoient armez d'une sorte de mousquets, avec quoi ils firent beaucoup de mal.

L'armée qui environnoit la Province paroissoit être de 12000. hommes. Les autres troupes avoient été détachées pour se saisir des autres postes de Formose, & faire la guerre aux insulaires, s'ils osoient résister. Ceux-ci voiant les afaires de la Compagnie en mauvais état subirent doucement le joug de ses ennemis.

Les Députés furent conduits dans une tente, où Coxinga devoit venir à son loisir leur donner audience. Cependant on fit passer devant le lieu où ils étoient un grand nombre des plus vigoureux soldats, sous prétexte de les envoier relever ceux qui étoient en faction.

Peu après un Oficier étant venu à eux, leur dît qu'il avoit ordre de les mener à l'audience du Général, dans sa tente même; mais qu'il falloit encore attendre jusques-à-ce qu'il eût expédié quelques afaires. Cette tente étoit fort-loin de celle où ils étoient alors, & pour y aller l'on passoit sur quelques éminences qui en cachoient la vuë.

Quand ils en furent proche, on les fit passer au-travers de plusieurs troupes de soldats, qu'on leur dit être commandez pour aller s'emparer des bourgs voisins. Mais ils reconnurent fort bien plusieurs hommes qu'ils avoient déja vus parmi ceux qu'on leur avoit dit qui alloient relever les gardes qui étoient en faction, & ils comprirent que les Chinois vouloient faire montre de leurs forces, & les faire regarder comme encore plus grandes qu'elles n'étoient.

Ils avertirent les gens de leur suite de ce qu'ils avoient remarqué, & leur recommandé-
rent

rent d'envisager bien un certain nombre des soldats Chinois qui étoient devant eux, afin de les pouvoir reconnoître, si on leur faisoit faire encore quelque nouvelle marche.

En éfet un autre Oficier étant venu faire le même manége, & aiant, sous un nouveau prétexte, conduit les Députés dans une autre tente, on fit encore passer devant eux de nouvelles troupes, qu'on leur dît être les gardes du corps du Général. Mais eux & chacun des gens de leur suite, y reconnurent plusieurs visages qu'ils avoient vus dans la premiére de ces marches, & sur-tout dans la seconde.

Enfin aiant été introduits à l'audience, où le Général étoit assis dans un fauteüil, devant une petite table quarrée, sous une tente bleuë, qui étoit ouverte de tous côtés, ils trouvérent ses principaux Oficiers autour de lui, vêtus de longues robes, sans qu'aucun eût d'épée à son côté. Ils étoient rangez à ses deux côtés, d'un air modeste, & les gardes étoient après eux. Les Députés aiant passé au milieu des gardes, s'aprochérent de la table, & après la civilité du salut, s'étant couvers, ils présentérent leurs lettres de créance. L'un d'entre eux fit sa harangue en Flamand, qui fut renduë en Chinois par le fils du feu Capitaine Pedel, qui parloit bien cette langue.

Coxinga ne fit pas beaucoup de cas de leurs lettres de créance, ni beaucoup de façon pour répondre à leur harangue. Il leur dît lui-même, sans tarder un moment, que l'amitié & la bonne intelligence que la Compagnie avoit entretenuë avec lui, étoit de la même nature que celle qu'elle entretenoit avec tous les Princes Indiens; qu'elle duroit pendant que la Compa-

gnie y trouvoit quelque avantage: que lorsqu'elle croioit faire mieux ses afaires autrement, elle n'en laissoit jamais passer l'ocasion, & qu'elle oublioit volontiers l'amitié promise.

Qu'il n'étoit obligé de rendre raison de ses démarches à personne: que néanmoins il ne vouloit pas cacher qu'il avoit trouvé à propos de se mettre en possession de Formose, parcequ'il avoit crû cela nécessaire à l'avancement de ses desseins contre les Tartares: que cette isle avoit toûjours été des dépendances de la Chine: qu'à la vérité on avoit permis aux Hollandois de s'y habituer, mais que ce n'étoit que pour autant de tems que les Chinois eux-mêmes pourroient s'en passer, & qu'elle ne leur seroit pas nécessaire.

Que maintenant qu'ils en avoient absolument besoin, il étoit juste que des étrangers tels que les Hollandois, fissent place aux veritables Seigneurs du lieu: qu'il n'étoit pas là venu dans le dessein de faire la guerre à la Compagnie à quelque prix que ce fût, quoi que les Chinois n'eussent pas été trop bien traitez par ses gens en diverses rencontres: qu'il n'avoit intention que de se rendre maître de ce qui lui apartenoit: que pour faire voir qu'il ne cherchoit pas à s'enrichir des biens de la Compagnie, il vouloit bien permettre qu'on les embarquât & qu'on les emmenât; qu'il ofroit même ses jonques pour cet éfet: qu'il consentoit qu'on démolît les forts, qu'on transportât à Batavia le canon & tout ce qu'on pourroit y voiturer, pourvû que la chose se fît promptement.

Que par ce moien la Compagnie feroit voir qu'elle souhaitoit en éfet que l'amitié subsistât entre elle & lui: qu'il ne prendroit pas garde aux

aux ateintes qui lui avoient été données par les Oficiers Hollandois, en s'oposant par des voies de fait, & par de violens actes d'hostilité, au débarquement de ses troupes sur une terre qui leur apartenoit:

Que si l'on méprisoit ces témoignages de sa bienveillance, en lui refusant la juste restitution qu'il demandoit, il emploieroit toutes sortes de voies pour faire valoir ses légitimes droits, & qu'il espéroit se faire bien rembourcer par la Compagnie des frais qu'il seroit obligé de faire pour vuider le procès.

Ensuite il leur dit; Je sai que vous autres Hollandois êtes des gens présomptueux & insensés. Je suis persuadé que vous vous rendrez indignes de la grace que je veux bien vous faire; que vous vous exposerez aux châtimens que mérite l'audace de vouloir résister avec une poignée de gens, à une nombreuse armée, & qu'il n'y aura que la force qui sera capable de vaincre vôtre opiniâtreté.

Si vous êtes plus sages que je ne le croi, considérez que ma puissance est mille fois plus grande que la vôtre. N'avez-vous pas déja éprouvé ce que vos vaisseaux sur lesquels vous vous fondez, & qui font la principale cause de vôtre orgueil, peuvent faire de résistance à mes jonques. N'en ont-elles pas brûlé un à vos yeux? Ne l'ont-elles pas réduit en fumée? Les autres auroient eu le même sort, s'ils n'eussent promtement pris chasse vers la pleine mer.

Les choses sont-elles mieux allées pour vous sur terre? Le Capitaine Pedel & ses soldats aussi vains & aussi-sots que lui, ont-ils osé tenir un seul moment contre mes troupes? Si vous n'êtes pas encore convaincus de vôtre impuis-

sance par ces preuves, j'espére vous en donner bientôt d'autres, & travailler si-efficacement à vôtre destruction, que je vous ferai connoître dans peu, que vous avez voulu courir aveuglément à vôtre perte.

Oui je vais dès-maintenant, en vôtre présence, faire donner l'assaut à vôtre fort que vous nommez la Province. Vous verrez avec quelle ardeur mes gens l'ataqueront, l'emporteront, & le détruiront, sans y laisser une seule pierre en son entier. Sachez que quand je veux me servir de mes forces, *il faut que le Ciel & la Terre m'obéïssent; car je ne parois jamais en aucun lieu sans vaincre.* Ainsi pensez bien à ce que vous avez à faire.

Les Députés lui remontrérent que la propriété de l'isle n'apartenoit point-du-tout aux Chinois, mais à la Compagnie, depuis que par un Traité en bonne forme fait avec les Grands de la Chine, les Hollandois avoient à leur requête abandonné Piscadores, & pris possession de Formose: que par-conséquent il ne pouvoit plus avoir aucun droit ni aucune légitime prétention sur ce païs-là.

Ils s'étendirent ensuite sur la maniére dont il en étoit venu faire l'invasion, le sommant, s'il avoit des prétentions contre la Compagnie, de les spécifier, & lui ofrant d'entrer en négociation & de le satisfaire. Enfin après plusieurs contestations, le Général déclara qu'il ne vouloit entendre à aucun accommodement, & qu'il prétendoit que les Hollandois vuidassent incessamment toute l'isle, leur acordant jusqu'au lendemain, à huit heures du matin, pour y penser encore: qu'alors si l'on consentoit à évacuer l'isle, on eût à arborer le pavillon du Prince sur

fur le fort Zélande; mais que fi l'on prétendoit réfifter, on n'avoit qu'à arborer le pavillon rouge: qu'il n'étoit plus befoin d'autres formalités, ni de députations, parce-qu'il n'en vouloit plus recevoir.

Cette déclaration fi-précife aiant rompu la conférence, les Députés eurent leur congé, après qu'ils eurent protefté que la Compagnie tireroit vengeance de la violence qu'on faifoit à fes gens, & qu'ils étoient bien affurez que dès-qu'ils feroient de retour à Zélande, & qu'on auroit entendu leur raport, ce feroit le pavillon rouge que tout le monde unanimement iroit arborer: que le Gouverneur étoit affez brave pour fe défendre jufqu'à l'extrémité: qu'on verroit qu'il ne manquoit ni de gens ni de munitions, & que ceux qui le menaçoient pourroient l'éprouver à leur dommmage.

Quand ils eurent pris congé, on les mena fur une hauteur d'où on leur fit voir l'armée Chinoife en bataille. Mais à-peine avoient-ils commencé à la regarder, qu'à un fignal qui fut fait par un coup de canon, elle s'étendit & fe fépara en divers corps, qui fe retirérent chacun à part, derriére des éminences, & hors de vuë. Ainfi il ne fut pas poffible aux Députés de la bien obferver dans le petit moment qu'on la leur fit voir en ordre. Car depuis qu'elle fe fut ainfi étenduë il n'y eut plus moien de former un jugement raifonable touchant le nombre de gens dont elle étoit compofée.

En fe retirant, il leur fut permis de voir le Landtdroft, qui commandoit dans le petit fort; & ils furent conduits, par un Oficier, ainfi qu'ils l'avoient été en arrivant.

Ils trouvérent le fort en mauvais état. Il n'y

n'y avoit pas de l'eau pour 8. jours. Il y avoit peu de munitions de bouche, pas plus de poudre qu'il en falloit pour soutenir un assaut. Ainsi le raport que Walkenstein & Pieck avoient fait au Conseil de Zélande leur paroissant véritable, ils en furent extrémement surpris.

En éfet quelques mois avant l'invasion de Formose, il avoit été résolu dans le Conseil de pourvoir ce fort de munitions de bouche pour six mois, & des munitions de guerre nécessaires; & les ordres avoient été donnez pour l'éxécution par le Gouverneur, qui y avoit fait travailler Corneille Rosewinkel Maître d'équipage. Pour savoir ce que ces munitions étoient devenuës, ce seroit au Maître d'équipage & au Landtdrost à qui il faudroit le demander. Mais le premier fut tué au siége, & l'autre est encore prisonnier entre les mains des Chinois.

Le sentiment commun étoit qu'on en avoit enlevé la poudre, & qu'on l'avoit embarquée dans le vaisseau *la Nouvelle Enchuise*, qui avoit pris la route de Siam, 2. mois & demi avant l'expédition des Chinois, & à qui l'on avoit donné charge d'en amener 8. autres milliers. Ainsi l'on soutenoit que le Landtdrost avoit donné ordre au Maître d'équipage de la livrer pour la renouveller, & en recevoir de plus fraîche à la premiére ocasion. Mais la venuë subite des ennemis les avoit surpris, & leur avoit fait connoître la faute qu'ils avoient faite.

On alléguoit encore une autre raison. C'est que les chasseurs que le Landtdrost & les autres principaux Oficiers envoioient incessamment chasser, pour profiter en leur particulier des peaux des bêtes, avoient consumé une quantité extraordinaire de poudre. On avoit en-

encore quelques soupçons qu'il en avoit été détourné par d'autres voies aussi peu légitimes. Quoi-qu'il en soit le fort en étoit dépourvu.

Mais quand il n'auroit manqué de rien, il n'y avoit pas moien de le défendre, puis-qu'à Zélande on manquoit d'hommes pour y envoier, & de petits bâtimens plats pour les y faire traverser; & ce défaut, qui étoit le plus capital, venoit du principe de l'épargne, toûjours aussi soigneusement recommandée dans la guerre que dans le commerce. Car le fort n'avoit été bâti d'abord que pour tenir en bride quelques habitans, presque tous païsans, qui n'avoient point de canon: mais lors-qu'on commença de craindre d'autres ennemis, & qu'on proposa d'en faire une place plus considérable, il fut conclu qu'il en coûteroit trop.

Ainsi les Députés permirent au Landtdrost de faire sa capitulation le plus avantageusement qu'il pourroit; lui recommandant de ne se désister qu'à la derniére éxtrémité de sauver la garnison, & de la renvoier à Zélande.

Le même jour, après midi, ils furent de retour dans ce dernier fort, où le Conseil ne se trouva pas peu embarrassé: sur-tout ceux qui avoient été du parti de van der Laan, & qui avoient traité les autres de chimériques, y reçurent beaucoup de confusion. Le fort la Province étant pris il n'y avoit plus aucun commerce à esperer dans l'isle; il falloit s'en tenir au seul banc de Taïovan, & encore y être resserrez dans la place.

Il n'y avoit donc aucune espérance qu'au secours qui pourroit venir de Batavia. Mais comment pouvoir attendre si longtems? La mousson du Sud ne faisoit que commencer: il fal-

loit qu'elle fût passée, c'est-à-dire qu'il se passât environ six mois, avant-que de pouvoir faire partir un bâtiment pour aller donner des avis. Il falloit que toute la mousson du Nord s'écoulât, c'est-à-dire qu'il s'ecoulât six autres mois, pour attendre une nouvelle mousson du Sud, afin-que le secours pût partir de Batavia; & il lui falloit le tems de faire le voiage; si-bien que quelque diligence qu'il pût faire, il ne pouvoit arriver de plus d'un an.

Pendant tout ce tems-là, non-seulement la garnison devoit se préparer aux incommodités ordinaires d'un siége; mais dans ce lieu elle avoit encore à craindre le scorbut & l'hidropisie, qui ne pouvoient manquer d'y regner, & elle étoit assûrée de ne boire que de l'eau somache qui étoit dans les puits.

Cependant, malgré tous ces dangers qui pendoient sur la tête de ceux qui étoient là enfermez, ils résolurent de se défendre courageusement, & de faire le lendemain entrer dans le fort, le monde qui habitoit dans la petite ville de Zélande, qui étoit ouverte, sur-tout aux petits bâtimens des ennemis, puis-qu'elle étoit environnée de la mer de 3. côtés, & qu'ils y pouvoient passer aisément durant la nuit.

On auroit pu la défendre, si le projet envoié à Batavia, de faire 2. ou 3. petites redoutes de brique à ses bouts, pour les joindre par de legers retranchemens aussi de brique, au fort dont ils étoient très-proches, eût été goûté. Car le canon qui auroit été dans ces redoutes, auroit empêché l'accès aux bâtimens, & ils n'auroient pu s'aprocher d'aucun endroit de la ville, sans y être exposez.

Le lendemain qui étoit le 4. on arbora le pavil-

pavillon rouge sur le fort. D'un autre côté les Chinois avoient fait sommer le Landtdrost, qui sans trop marchander s'étoit rendu prisonnier de guerre avec sa garnison.

Sur le soir ils allérent débarquer proche du bout méridional du banc de Taiovan, loin du fort, vers lequel quelques cavaliers s'étant avancez pour le reconnoître, on en fit aussi sortir 10. ou 12, c'est-à-dire autant qu'il y avoit de chevaux dans le fort, & on les fit soutenir par de l'infanterie qui fut mise en embuscade derriére les dunes. Mais il ne fut pas possible d'y attirer les ennemis.

Ensuite on vit un gros de bâtimens Chinois, qui allérent jetter l'ancre au côté oriental, proche de la ville, justement hors de la portée du canon du fort. Par ce moien les gens qui étoient demeurez pour garder la ville se virent fort maltraitez, & se croiant exposez là nuit, ils en sortirent par l'esplanade pour entrer dans le fort, où ils furent admis par l'avis du Conseil qui s'assembla dans le moment, & où leurs familles & leurs éfets étoient déja: de-sorte qu'il ne resta dans les maisons qu'un peu de Padie qu'on n'eut pas le tems de brûler, & quelques choses de peu de valeur.

Le 5. du même mois de Mai, on vit une multitude de petits bâtimens ennemis porter sur la ville. On fit joüer sur eux le canon du fort qui ne fit pas un grand éfet, parce-qu'il étoit placé trop-haut. On envoia le Capitaine Aaldorp dans la ville avec une troupe de Mousquetaires pour charger ceux qui débarqueroient. Mais ils descendirent de tous côtés, en si grand nombre à la fois, qu'il n'y eut pas moien de charger par-tout, & il fallut se re-

retirer, après avoir mis le feu dans les principaux endroits, ainsi-que l'ordre en avoit été donné.

Les ennemis voiant le feu, y accoururent promtement, & comme ils étoient déja une multitude de gens, ils l'éteignirent, & ils postérent 3000. hommes dans les maisons & dans les ruës, hors de la vuë de ceux qui servoient le canon du fort. Le passage de la ville au fort demeura dans le même état où il étoit auparavant, tout-ouvert, point palissadé, sans fossés, sans retranchemens.

Depuis ce jour là jusques au 25. du même mois, les ennemis demeurérent en repos, & n'entreprirent rien qui incommodât les assiégez. Il n'y eut de part & d'autre que quelques legéres escarmouches, & des grenades jettées par les Hollandois. Mais leurs ennnemis aiant fait conduire 28. piéces de canon dans la ville, ils les en firent tirer hors, la nuit du 24. du mois, & sans élever de batteries, ils les placérent sur la terre, devant la ville, le long de l'esplanade, avec des gabions au-devant, s'imaginant qu'ils feroient incontinent une bréche, dans une muraille mince, telle qu'étoit celle du fort, & que leur grand nombre se jettant à corps perdu dans la bréche, ils entreroient & emporteroient la place d'assaut.

Comme ce travail se faisoit à grand bruit, on tira du fort toute la nuit dessus: mais ce fut avec peu d'effet, à-cause de la grande obscurité qui empêchoit qu'on ne pointât le canon comme il faut.

Le 25. de Mai, les ennemis firent tirer tous ces canons à la fois, pour tâcher de faire bréche, & les assiégez ne manquérent pas de leur ré-

répondre. Le Gouverneur qui avoit été toute la nuit sur les piés, pour donner ses ordres, & qui s'étoit alors endormi, fut bientôt réveillé par ce grand fracas. Il remarqua le peu de précaution que les ennemis avoient eu à l'égard de leur artillerie, & qu'il étoit aisé de la mettre en desordre, quoi-que les ennemis comme seurs du succès de leurs coups, fortifient déja de derriére leurs gabions, pour courir à l'assaut dès-que la bréche seroit faite.

Le Gouverneur fit aussi-tôt cesser ses Canonniers de tirer, & leur dît qu'en attendant ses ordres pour recommencer, ils eussent à croiser toutes leurs batteries, & à charger à cartouches, à balles de mousquet & à chevilles de fer, pour faire feu tous à la fois. Il fit aussi ranger ses Mousquetaires le long des courtines & des rampars; & lors-qu'il vit les assiégeans bien à portée, & qui s'exposoient sans précaution, il ordonna que de toutes parts & tout d'un coup on fit feu sur eux.

Le succès fut extraordinaire. Presque toute l'esplanade parut bientôt couverte de morts & de blessez. Néanmoins l'Oficier qui commandoit cette ataque, aiant promis à Coxinga, sur peine de perdre la tête, qu'il emporteroit la place dans le jour, il ne fut par rebuté par cet essai. Il parut agir en desespéré, & à mesure que ses gens tomboient par terre, il ne craignoit pas d'en faire avancer d'autres & de les sacrifier. Son artillerie tiroit aussi sans cesse, quoi-que ses gens n'y eussent pas beaucoup d'expérience.

Mais celle des Hollandois continuant à faire son éfet, il y eut enfin, suivant le raport des prisonniers & des déserteurs, plus de mille hom-

hommes étendus morts sur l'esplanade, outre un très grand nombre de blessez & d'estropiez. Il fallut donc que les Chinois fissent retraite, & qu'ils allassent dans les ruës de la ville se mettre à-couvert du canon des assiégés. Leur retraite se fit avec tant de desordre, qu'ils laissérent leurs écouvillons dans les canons, dont il y en eut aussi quelques-uns qui furent mis hors d'état de servir par le feu de ceux du fort.

Pendant-qu'ils avoient été ainsi dans l'action, un autre corps de 6. à 7000. hommes, s'étoit coulé vers le fort, par le côté méridional, le long des dunes, où ils ne furent pas moins vigoureusement repoussez, que ceux qui avoient fait leur ataque par la ville. Ils furent donc aussi contrains de retourner se mettre à-couvert derriére les éminences des dunes, où ils prirent poste, en attendant que l'artillerie qui étoit au-devant de la ville, eût fait une bréche aux murailles du fort, pour y donner en même tems que les autres.

Les assiégés voïant leurs ennemis à-couvert de leurs coups, dans la ville, tant du côté méridional, vers les Pins, que du côté oriental, voulurent profiter de leur desordre par une autre voie, & tâcher d'encloüer leur canon. On fit sortir des matelots, avec tous les utensiles nécessaires, & 60. Mousquetaires pour les soutenir, avec ordre que dès-qu'ils auroient éxécuté leur commission, ou quand même ils ne l'auroient pas encore éxécutée, ils eussent à se retirer, au premier coup de cloche qu'ils entendroient sonner dans le fort, parce-qu'ils auroient pû être aisément coupez & envelopez, le corps d'ennemis qui étoit derriére les dunes, n'étant qu'à une demi-portée de mousquet

quet de celui qui étoit dans la ville. Ainsi comme les ennemis ne pouvoient faire le moindre petit mouvement qui ne fût aperçu du fort, on avoit expressément recommandé aux gens de la sortie, de faire retraite au premier signal.

Cette sortie se fit avec tant de vîtesse & de courage, qu'avant-que les assiégeans y eussent pris garde, les matelots étoient déja sur le canon & l'encloüoient. Les ennemis les aiant aperçus, commencérent à escarmoucher avec les Mousquetaires, leur tirant une multitude de fléches des ruës & des maisons; & les Mousquetaires firent aussi feu sur eux, pendant-que les matelots continuoient à enclouër.

Lors-qu'ils eurent achevé cet ouvrage, ils commencérent avec quelques soldats, à enlever chacun une des enseignes qui étoient sur les gabions, où les ennemis en avoient planté un grand nombre; & avec ces enseignes à la main ils se promenérent dans l'esplanade, les portant comme en triomfe; ce qui ne se pouvoit faire sans desordre.

Ceux qui étoient dans le fort, voiant ce qui se passoit, sonnérent à-propos le coup de cloche, & la retraite se fit. On perdit en cette sortie 2. ou 3. hommes, & il y en eut quelques-uns de blessez. On enleva 32. enseignes de dessus les gabions, qu'on emporta dans le fort.

Dans l'éxamen qui fut fait depuis à Batavia des démarches du Gouverneur, pour les criminaliser, on conclut qu'il avoit ici très-mal fait son devoir, & qu'il méritoit un châtiment éxemplaire. On dît que voiant que la sortie avoit si-bien réüssi il falloit continuer à l'heure même, pendant-que les Chinois étoient en de-

deſordre, en fuite, en fraïeur : qu'il falloit faire ſortir généralement toutes les troupes, entrer dans la ville, donner ſur l'ennemi, tourner ſes propres canons ſur lui, le chaſſer de ſes poſtes : qu'il n'y avoit pas lieu de douter du ſuccès, vû celui de la premiére ſortie, & que la vuë de l'eſplanade jonchée de morts lui inſpiroit encore la terreur.

Le Gouverneur répondit que ſes canons déja encloüez ne lui auroient point fait de mal : qu'il n'y avoit eu perſonne dans le Conſeil, non pas même ceux qui étoient du parti de van der Laan, qui eût fait cette propoſition : que perſonne ne l'avoit faite parce-que ceux qui étoient préſens n'avoient pas ſeulement conçû qu'elle ſe pût faire : qu'elle ne pouvoit venir dans l'eſprit qu'à des gens qui regardoient les choſes d'auſſi-loin qu'on faiſoit à Batavia, du Conſeil de laquelle ville on pouvoit dire ce qui ſe dit ordinairement ſur mer ; *Que les bons Pilotes ſont à terre*, c'eſt-à dire qu'on fait des raiſonnemens à perte de vuë quand on n'a point de part au danger.

Que la retraite des ennemis n'avoit pas été une retraite de fuite & de manque de courage, ni même à proprement parler une retraite, mais un ſoin de ſe mettre à-couvert du canon, pendant-qu'ils prendroient d'autres meſures, celles qu'ils avoient priſes ne leur aiant pas réüſſi : qu'il n'avoit paru aucune fuite, qu'ils n'étoient encore que trop-près du fort : que bien-loin d'avoir témoigné de la fraieur, ils avoient marqué beaucoup d'intrépidité, & que les morts étendus à leurs piés ne les avoient point épouvantez.

Que ſi l'on eût ainſi fait ſortir du fort la garni-

niſon entiére, ou preſque entiére, on auroit mis la place en danger de ſe perdre par cette voie dans le même moment, puis-que le ſuccès auroit été douteux: qu'il auroit fallu laiſſer au moins 2. à 300. hommes dans le fort pour ſervir le canon: qu'on n'en auroit pû faire ſortir que 7. à 800. en laiſſant les courtines & pluſieurs autres poſtes dégarnis: que ce nombre ſi médiocre auroit eu afaire à 4000. hommes qui étoient à-couvert dans la ville, & à environ 7000. hommes poſtez derriére les dunes, à une demi-portée de mouſquet des autres: que pendant-que la garniſon auroit été aux mains, ces 7000. hommes pouvoient ou la venir enveloper, ou aller eſcalader les poſtes dégarnis du fort, ou ſe partager & faire l'un & l'autre mouvement à la fois: que ſelon leur contenance, & le courage qu'ils avoient marqué, on n'auroit pû attendre dans le meilleur ſuccès que de perdre beaucoup de gens de la garniſon: que cette perte n'auroit pu être reparée, & qu'elle auroit néceſſairement cauſé celle de la place: au-lieu que la perte des Chinois, quelque grande qu'elle eût pû être, pouvoit promtement être reparée par les troupes qu'ils avoient à Formoſe, tant celles du débarquement, que des habitans qui s'étoient joints à eux.

Mais les choſes les plus mal-fondées qu'on pût alors alléguer à Batavia, étoient reçuës avec avidité, & même avec recompenſe. Pourvû-qu'on pût diſculper le Conſeil de cette ville, & rejetter toute la faute ſur celui de Taïovan, qu'on pût trouver des prétextes pour charger ce dernier, & des accuſateurs contre lui, il n'importoit pas quels fuſſent les crimes. Ce fut par cette voie qu'un nommé Paul

Paul Davids de Wit, qui revenoit de Taïovan, & qui parloit par-tout fort-desavantageusement des Oficiers de ce fort, eut la commission de *Teneur* general des livres, en la place de Speelman, au préjudice de cent autres anciens Commis, cent fois plus expérimentez que lui.

En éfet il méritoit bien cette place. C'étoit le Gouverneur Coyet qui lui avoit donné l'emploi de Commis. C'étoit à sa sollicitation que le Conseil des Indes le lui avoit deux fois continué. Cependant durant le siége sa principale ocupation fut d'écrire tout ce qui se passoit, & de donner des tours odieux à toutes les actions du Gouverneur à qui il avoit tant d'obligation; & il envoia ce libelle avant lui à Batavia pour y faire sa Cour. Ainsi il trouva le chemin fraïé, & à son arrivée il n'eut qu'à suivre la même route, pour parvenir à son but.

Sur de si-bons mémoires la sortie que fit la garnison de Taïovan, ou plutôt la faute des Regens, la prétenduë négligence qu'ils eurent à commander une sortie qui exterminât tous les ennemis, & qui fit tout d'un coup lever le siége, fut un crime tout-avéré contre le Gouverneur, & réputé capital. Il devoit non seulement avoir trouvé des soldats, mais des Oficiers, quoi-qu'il n'en eût point.

Il n'avoit alors que le seul Capitaine Aaldorp, honnête homme à la verité, & assez bon Oficier, quoi-que de son métier il fût seulement Garçon Boulanger; & un Lieutenant impotent, hors d'état de servir. C'étoit là tous les Oficiers Generaux de la place. Avec eux le Gouverneur pouvoit-il entreprendre les grands & hasardeux exploits de guerre, qu'on lui a fait des crimes de n'avoir pas faits, comme

me s'il y avoit eu de la négligence. Ceux qui avoient de l'expérience avoient été emmenez à Batavia par van der Laan. Les Conseillers, les Commis, les Sous-commis, étoient tous des gens de plume. On avoit pris soin de n'y en laisser point d'autres. Ils n'étoient pas en état de donner de grands secours, ni des avis surs au Gouverneur sur le fait de la guerre en general, & encore moins en particulier sur une sortie aussi périlleuse, & d'une aussi grande importance qu'étoit celle que le Conseil des Indes a prétendu qu'on devoit faire.

L'éxemple de ce qui étoit arrivé au Capitaine Pedel quelque tems auparavant, le tenoit encore dans de plus grandes précautions, 250. Hollandois aiant été défaits par 400. Chinois. Il est vrai qu'une partie de ce premier corps remarqua qu'on alloit l'enveloper; mais l'autre partie, qui étoit à la tête, n'en aperçut rien. Cependant elle avoit été enfoncée, & elle plioit. Les Chinois lui avoient marqué qu'ils étoient des soldats, & non-pas des femmes. S'il y avoit eu quelqu'un dans le Conseil de Taïovan à qui il eût pû monter dans l'esprit de faire une sortie generale, c'est-à dire d'environ 800. hommes contre 11. à 12000., l'avanture de Pedel n'auroit-elle pas aussi-tôt repassé devant ses yeux, & fait évanoüir cette pensée?

Après midi on fit encore deux sorties, où il y eut des combats mieux soutenus par les assiégeans que dans celle du matin. Les assiégez emmenérent au fort une piéce de canon de 6. livres de balle. La nuit suivante les Chinois retirérent leur canon, & le mirent à-couvert dans la ville, sans qu'on le pût empêcher.

Ce

Ce fâcheux succès les aiant rebutez de donner assaut, ils commencérent le premier de Juin à palissader & à gabionner les avenuës des ruës qui donnoient sur l'esplanade: ils les retranchérent d'un fossé sec assez large : ils placérent de petits pierriers entre les gabions, & onze piéces d'un leger canon, dont le plus gros ne tiroit que six livres de balle. Tous les autres aiant été mis hors d'état, furent transportez à Formose.

Depuis ce tems-là jusques à la venuë du secours il ne se passa rien de remarquable. Les assiégés étoient tellement resserrez, & leur nombre étoit si petit, qu'ils n'osoient ni ne pouvoient rien entreprendre. Les assiégeans qui étoient maîtres de tout le païs qu'ils avoient desiré, se contentoient de les tenir dans cet état, comptant qu'ils ne pouvoient leur échaper, & qu'ils en viendroient à bout sans perdre plus de monde.

Cependant Coxinga ne manqua pas de solliciter les Hollandois à se rendre. à des conditions favorables qu'il leur ofrit. Il leur écrivit même plusieurs lettres, par lesquelles il leur remontroit,,, que le secours qu'ils pourroient recevoir l'année suivante, ne seroit ,, tout au plus que de quelques vaisseaux marchands, puis-qu'à Batavia on n'auroit point ,, encore eu de nouvelles du siége: qu'en tout ,, cas, supofé qu'on y en eût pû recevoir, le ,, secours ne consisteroit qu'en dix vaisseaux, ,, & peut-être en 2000. hommes: que ces forces-là n'étoient pas capables de faire céder ,, les siennes: que d'ailleurs il n'avoit aucun ,, dessein de les combattre: qu'il se tiendroit ,, sur la défensive: que content de posséder

,, For-

„Formose qui fourniroit à ses gens bien plus „qu'il ne leur falloit pour leur subsistance, il „tiendroit le fort assiégé pendant dix ans, & „qu'il auroit le plaisir de voir la Compagnie „se consumer en frais inutiles, perdre son bien „& ses gens, & à la fin encore son fort, pendant- „que les Chinois seroient à la guerre comme „dans des quartiers de rafraîchissemens.

Laissons-le ici continuer son blocus, selon ses vuës, & allons cependant faire un tour à Batavia, & éxaminer ce qui s'y passe.

Van der Laan y avoit fait son raport au Général & au Conseil des Indes. Il avoit éxagéré les terreurs paniques des Oficiers de Taïovan, conçuës sans fondement, sur de faux discours de quelques gens de néant. Il avoit dit qu'il en avoit fait toutes les recherches nécessaires: qu'il n'avoit pas trouvé qu'il y eût la moindre vraisemblance: que sur de tels préjugez le Gouverneur avoit fait de grosses dépences en fortifications: qu'il avoit différé la tenuë des Etats: qu'il avoit fait emprisonner, fouëtter, torturer, & mettre à une tirannique Inquisition plusieurs misérables Chinois, pour leur faire déclarer des choses qu'ils ne pouvoient savoir, puis-qu'elles ne subsistoient que dans son imagination: qu'il en avoit ruiné des milliers, leur aiant enlevé tout ce qu'ils possédoient, & les aiant fait laisser à l'air en pleine campagne: qu'il avoit ruiné leurs pêcheries: qu'il avoit éteint le commerce par ses Ordonnances rigoureuses: qu'il avoit résisté aux ordres du Général & du Conseil des Indes, qu'il les avoit annullez en empêchant l'expédition du Macau, dont la Compagnie auroit tiré des avantages extraordinaires.

Ces accusations aiant été apluïées de Verburg, le Conseil, sans avoir ouï les défences de Coyet, & sur de simples délations, le déclara déchu de toutes ses charges & emplois, ordonna qu'il seroit mandé à Batavia, pour y rendre raison de sa conduite, & son procès lui être fait & parfait, établissant Gouverneur de Formose, en sa place, le Fiscal nommé Herman Clenck, qu'on fit partir le 21. de Juin 1661. avec une lettre injurieuse & outrageante pour le Gouverneur déposé, telle que chacun peut bien s'imaginer, sans qu'il soit besoin de la raporter ici, où l'on cherche la briéveté.

Peu de tems après que ce prétendu nouveau Gouverneur fut en route, les afaires changérent de face à Batavia. Après le combat naval des quatre vaisseaux Hollandois contre les jonques Chinoises, où le *Hector* périt, les 3. autres s'étant mis au large, le Pilote du yacht *Marie*, qui avoit connoissance que le Gouverneur l'avoit retenu pour l'envoier à Batavia, en cas que Coxinga fit quelque entreprise sur Formose, crut qu'il devoit éxécuter un dessein qui lui paroissoit si-raisonnable.

Ainsi quoi qu'il n'eût ni lettre, ni ordre particulier, parce-que le fort étoit trop resserré, il demeura persuadé que s'agissant, sans contredit, de rendre un important service à la Compagnie, il étoit de son devoir de le faire de lui-même. A la vérité la mousson du Nord étoit passée; mais dans une si-grande afaire, il jugea qu'il falloit hasarder quelque chose.

Il prit donc son cours derriére les Philippines, & non-obstant les vents contraires, il eut le bonheur de faire le voiage en 50. jours, & de terrir à Batavia, où il fit son raport de ce qu'il avoit vû à Taïovan. Ces

Ces nouvelles causérent une grande consternation, & elles devoient causer une grande confusion à van der Laan & à Verburgh. Mais le Général & le Conseil des Indes n'étoient pas plus excusables qu'eux, de s'être laissez séduire par leurs calomnies; de n'avoir pas mieux examiné les circonstances d'une afaire si considérable; d'avoir condamné le Gouverneur de Taïovan sur de simples raports, & sans l'entendre.

Ils sentoient bien la faute qu'ils avoient faite, & ils la sentoient d'autant-plus qu'il n'y avoit pas moien de la couvrir. Les preuves en étoient toutes entiéres dans la lettre passionnée & infamante qu'ils avoient écrite à Coyet. Pour y chercher du remède ils firent incessamment partir un yacht, sous prétexte d'envoier révoquer le nouveau Gouverneur Clenck, mais principalement pour tâcher de retirer cette lettre, afin de la supprimer. Quoi-qu'il n'y eût que 2. jours que Clenck fût parti, le yacht n'aiant pû le joindre, il fut obligé de s'en retourner.

Cependant on assembla promtement 700. soldats, & quelques matelots, tous gens d'une médiocre expérience, ne s'en trouvant alors presque point d'autres à Batavia, & l'on équipa dix vaisseaux. Mais s'il n'y avoit point de troupes prêtes, il étoit encore plus difficile de trouver des Oficiers, & sur tout un Général.

Que si l'état de Batavia étoit tel en ce qui regardoit la guerre, & si le bon ménage s'observoit en ce point jusques dans cette ville-là, comment peut-on soutenir, ou même penser qu'il fût meilleur à Taïovan? Et si l'état de Taïovan étoit si-fâcheux, comment pouvoit un secours si-peu considérable par son nombre

& par sa qualité, en rétablir les afaires, & en empêcher la perte ?

En éfet on auroit eu besoin d'un bon Général. Mais n'y en aiant point d'autres alors, n'étoit-ce pas à ces braves Conseillers des Indes à se présenter, & à servir la Compagnie ? Ne devoient-ils pas faire voir que s'ils avoient blâmé le Gouverneur de Taïovan, c'étoit avec connoissance de cause, & en gens qui savoient faire ce qu'ils prétendoient qu'il eût deu faire lui-même, & qu'il n'eût pas fait. Ces gens qui dans la lettre qu'ils envoioient par Clenck à ce Gouveur déposé, se vantoient d'être si courageux, „ de ne loger aucune foiblesse dans leur sain, „ de ne s'être jamais laissé épouvanter par les „ menaces; que la fraieur ne les avoit jamais „ fait tourner à droit ni à gauche, ni relâcher „ dans leurs entreprises, & qui ne se laissoient „ émouvoir de rien lors qu'il s'agissoit des in- „ terêts de la Compagnie; ces gens eurent la „ bouche fermée, la langue glacée en cette ocasion, où il s'agissoit d'un si grand interêt pour la Compagnie. Chacun se teut & demeura immobile, soit par lâcheté, soit par mauvaise volonté, ou par incapacité.

Le Général étoit trop vieux pour aller à la guerre, & sa charge ne lui permettoit pas d'abandonner Batavia. Le Directeur Hartzing étoit connu pour un bon Marchand, mais non pas pour un bon guerrier. Vlaming, ce Héros, se reposoit à l'ombre des lauriers qu'il avoit cueillis à Amboine: il avoit aquis assez de gloire contre les esclaves de ce païs-là; il n'avoit plus d'envie d'en aquérir: il falloit qu'il laissât aux autres quelque moisson à faire.

Verburgh, qui savoit si bien faire la guer-

re

re avec la langue, & controller toutes les actions d'autrui, n'étoit curieux que de se conserver ce seul privilége : il n'aspiroit pas à d'autres emplois guerriers, & pour s'en excuser par avance, il disoit qu'il n'y auroit pas moien de rétablir des afaires aussi desespérées que celles du fort de Taïovan.

Mais par la faute de qui étoient-elles desespérées les afaires de ce fort? Etoit-ce par la faute de ceux qui avoient demandé la permission de le fortifier, des gens pour le défendre, des munitions pour le pourvoir ; ou par la faute de ceux qui avoient refusé, rejetté toutes ces choses, qui les avoient traitées de ridicules, & qui avoient destitué de leurs charges ceux qui avoient osé les proposer.

L'éxemple de ces principaux Oficiers étoit suivi de ceux qui étoient au-dessous d'eux. Personne ne têmoignoit avoir envie d'aller renforcer la garnison du fort de Zélande, & d'aider à le conserver à la Compagnie. Enfin à force de sollicitations & de promesses, & pour faire taire le peuple qui murmuroit, on engagea un certain avanturier, nommé Jaques Caeuw, Avocat & Conseiller de Justice du fort de Batavia, homme qui outre beaucoup d'autres défauts, qui devoient empêcher qu'on ne jettât les yeux sur lui, avoit la parole fort embarassée, qui ne parloit presque que du nez, & qui auroit eu besoin d'un Interprète pour se faire entendre.

De sa propre confession, il n'avoit point d'autre expérience en l'art militaire que d'avoir porté une épée à son côté, lors-qu'il étoit Etudiant à Leide; & de lui avoir quelquefois fait jetter des étincelles de feu, en la frottant contre le pavé.

Ce fut entre les mains d'un tel homme que le Conseil des Indes osa bien confier le secours qu'il envoioit à Taïovan; preuve évidente qu'il n'espéroit point d'autres avantages de cette expédition, que celui de pouvoir tromper les Directeurs, & leur faire voir des actes de sa diligence, & ses éforts pour procurer le bien de la Compagnie; pendant-que séduit par Verburgh, il avoit trahi les interêts de la Compagnie, si-bien qu'il falloit qu'il achevât ce qu'il avoit commencé, pour couvrir ses premiéres fautes.

C'est ce qui paroît par une lettre du General Maatsuiker, qui est encore entre les mains de Coyet. Mais nous n'en parlerons point ici, & nous finirons cette réflexion qui nous mène trop-loin. Ce que nous ajoûterons est qu'on ne sauroit trop s'étonner de la pratique des Sieurs Directeurs, ou peut-être de leur humeur & de celle de la nation, qui se laisse aisément préocuper, qui ne garde point d'oreille pour oüir les raisons des gens qu'on décrie, qui étant une fois préocupée ne veut plus rien éxaminer, & qui appelle cela fermeté, constance & force d'esprit. C'est ainsi que ces Messieurs prévenus ont donné les derniéres marques d'indignation contre Coyet, sans vouloir écouter un seul mot de ce qu'il avoit à dire pour sa justification.

La flote qui menoit le secours sous le commandement de Caeuw, mit à la voile le 5. de Juillet 1661. Elle portoit à Coyet une lettre bien oposée à celle dont Clenck avoit été chargé.

Le Conseil des Indes lui écrivoit qu'à la vérité les dépences qu'il avoit faites en fortifications & en préparatifs pour se défendre con-

tre

tre Coxinga, avoient été prises en mauvaise part, parce-qu'on voioit beaucoup d'aparence que ce Chinois n'avoit aucun dessein d'ataquer la Compagnie: que ce mécontentement avoit été cause qu'on l'avoit destitué de son emploi, & que les 2. premiers Oficiers après lui, avoient aussi été destituez des leurs:

Mais que 2. jours après cette résolution prise & exécutée, le Conseil avoit reçû nouvelles par le yacht *Marie* que le General Chinois avoit mené son armée à Formose; qu'il y avoit fait descente, & qu'il tenoit les forts assiégez: qu'on avoit connu par la que Coyet & son Conseil ne s'étoient pas trompez: que cette connoissance avoit obligé le Conseil des Indes de changer d'avis à leur égard, & de n'aporter aucun changement dans le gouvernement de Formose: qu'il annulloit la résolution qu'il avoit prise & expédiée pour destituer de leurs Charges le Gouverneur & 2. de ses Conseillers; qu'il conservoit l'ancienne Régence en son entier: qu'à cette fin il revoquoit Clenck, qui avoit été déclaré nouveau Gouverneur.

Pendant-que Caeuw étoit en route pour aller à Taïovan, Clenck qui étoit parti 13. jours avant lui, y mouilla l'ancre le 30. de Juillet. Comme il croioit qu'il alloit être reconnu, & entrer paisiblement en possession de son gouvernement, il ne songea qu'à faire la parade, & il fit arborer toutes les flames & tous les pavillons.

Lors qu'il fut à la rade méridionale, il ne se trouva pas médiocrement surpris de voir que la rade septentrionale étoit ocupée par plusieurs centaines de jonques de guerre ennemies, & de ce qu'à sa venue il avoit vû arborer le grand pa-

villon rouge sur le fort de Zélande. C'étoit un avis certain que l'accès de Formose ne lui étoit pas si libre qu'il se l'étoit imaginé.

Voila donc ce Gouverneur, qui dans son avidité, tout le long de sa route, avoit comme devoré les honneurs & les avantages d'un paisible gouvernement où il alloit entrer, le voilà dis-je chargé du plus dangereux emploi qui fût alors dans toutes les Indes. Il demeura dans une consternation qui ne se peut exprimer, ne sachant quel parti prendre, ni à quoi il devoit se résoudre.

Il commença par faire annoncer sa venuë au fort, & en quelle qualité il venoit; mais il fit dire en même tems que pour certaines raisons il ne pouvoit encore débarquer. Le porteur de ce message fut aussi porteur de la lettre du General de Batavia & du Conseil des Indes, du 21. du mois de Juin précédent.

Cette lettre si-peu de saison, si-peu convenable à l'état où l'on étoit à Taiovan, si-injurieuse à des gens qui n'avoient que de bonnes intentions, qui n'avoient eu qu'une bonne conduite, & qui exposoient à tout moment leur vie, ne leur causa pas peu d'étonnement. Après avoir tant pris de précautions pour la conservation de Formose, tant travaillé pour le bien de la Compagnie, ils ne pouvoient pas comprendre qu'ils deussent être racablez de reproches, destituez de leurs emplois comme des scélérats, honteusement mandez pour répondre de leurs actions, & se voir faire leur procès.

Les soldats & le peuple aiant apris cette nouvelle, en furent déconcertez & rebutez. Ils virent qu'au lieu d'atendre du secours de Batavia, ils n'avoient que de mauvais traitemens.

mens à esperer. Chacun voioit par la sa fortune renversée, sa liberté & sa vie en danger, parce-qu'il n'y avoit pas la moindre aparence de tenir près d'un an, qui étoit le tems où l'on pouvoit encore conserver quelque espérance d'être secouru. Les soldats étoient déja si-fatiguez qu'il y en avoit beaucoup qui ne pouvoient presque se soutenir. La garnison étoit tellement diminuée qu'il n'y avoit plus qu'environ 400. hommes qui fussent en état d'agir. Le scorbut & d'autres maladies tenoient le reste au lit, ou presque sans mouvement.

Le Gouverneur Coyet envoia plusieurs fois solliciter son successeur d'aller au fort, afin qu'on pût délibérer avec lui sur ce qu'il y avoit à faire, & qu'il prit possession de son gouvernement. Ce n'étoit pas ce que Clenck cherchoit. Il s'excusa toûjours. Enfin quelques jours après il s'éleva une tempête qui le tira d'embarras; car il fut contraint de quitter la rade & de se mettre au large.

Dans la joie qu'il eut de se voir éloigné de Taïovan, il fit assembler son Conseil, &, suivant son desir, il fut résolu que les vaisseaux continueroient à faire route, & qu'on iroit au Japon, afin d'y faire de l'eau & d'y acheter du ris. Depuis ce tems-là on n'entendit plus parler de lui.

Il auroit sans doute cherché des excuses pour se disculper, & quelque mal-fondées qu'elles eussent été, on les auroit reçues à Batavia, si en quittant la rade de Taïovan il n'eût pas eu le malheur de rencontrer une grande jonque Chinoise à laquelle ses gens raisonnerent. Elle avoit été équipée à Batavia par des Chinois, & en étoit partie avec un passeport du Général. Néan-

moins Clenck ne laissa pas de s'en rendre maître, sous prétexte que dans le tems que le passeport avoit été accordé, le General n'avoit point de connoissance de la guerre que les Chinois faisoient à la Compagnie. Ainsi ce bâtiment fut déclaré de bonne prise, puis-qu'il apartenoit à des Chinois, en quelque lieu du monde qu'ils fussent établis: on le pilla & le butin fut partagé entre les principaux Oficiers.

A-peine la fureur du pillage fut-elle assouvie, qu'on commença de se trouver embarrassé du bâtiment & de l'équipage. De les mener au Japon ç'auroit été exposer aux yeux des Japonois un spectacle bien odieux, & l'on y auroit fait une grande bréche à la réputation des Hollandois. De les laisser en mer, à la merci des flots, ils pouvoient se sauver, & aller demander raison de la violence qu'on leur avoit faite.

Enfin il fut résolu de déchirer le passeport, de percer le bâtiment de le couler bas, & de mettre l'équipage à terre dans la premiére isle qu'on trouveroit. Ce fut dans une petite isle aride, où il n'y avoit ni eau, ni autres vivres, & on n'en fournit à ces gens-là que pour 7. ou 8. jours; de-sorte qu'ils y seroient morts de faim, si, par hasard, un bâtiment Chinois rasant la côte de cette isle, n'eût aperçû les signaux que firent ces infortunés qu'il prit, & ils furent remenez à Batavia.

Leurs plaintes n'y causérent pas peu d'indignation contre Clenck. Ce prétendu Gouverneur y étant retourné après son voiage du Japon, fut entrepris par le Fiscal sur ce fait & sur sa conduite à l'égard de Taiovan. Mais comme à Batavia, encore plus qu'ailleurs, le gibet n'est fait que pour les malheureux, & qu'un Gouverneur

choi-

choisi pour succéder à Coyet ne devoit pas être traité en scélérat, au grand scandale du choix qui en avoit été fait, il fut renvoié en Hollande, pour rendre raison de sa conduite à la Compagnie, qui ne la connoissant que par les mémoires qui lui furent envoiez, ne le traita pas trop rudement. Si Coyet avoit été aussi coupable, on auroit inventé à Batavia de nouveaux suplices pour le punir.

Après la retraite de Clenck de devant Taïovan, on ne demeura pas longtems sans avoir d'autres nouvelles de Batavia. Le 12. d'Août le secours que Caeuw commandoit, parut, & aiant moüillé l'ancre à la rade, il releva le courage des affiégés que Clenck avoit entiérement abatu. Ils régarderent cet incident comme une merveille que Dieu opéroit en leur faveur.

On ne pensa plus qu'à le faire débarquer. La barque de lamaneur fut envoiée à bord. Mais quoi-que le tems fût assez beau, que le vent ne fût pas trop fort, le canal se trouva tellement agité, qu'on crut devoir attendre jusqu'au lendemain. Cependant ce jour là, qui étoit le 13. il survint une tempête, & tout ce qu'on put faire, fut d'emmer au fort 22000. de poudre, avec quelques autres munitions & quelques soldats. Le reste de la flote se trouvant en péril, leva l'ancre, & prit le large vers le Sud.

Le 14. & le 15. le gros tems aiant continué, les vaisseaux furent obligez de courir encore plus au Sud, & il ne fut pas possible d'envoier de petits bâtimens à leur bord. Le 16. il fit un plus beau tems, mais non-pas pas assez beau pour naviger en sureté dans le canal. Le 17. l'orage recommença si violemment que la flote fut

trainte de courir en pleine mer. C'est ce qui se trouve sur le Journal de Taïovan, & c'est aussi la pure vérité.

Voici la déclamation du Fiscal de Batavia sur ce point. „ Le Gouverneur & le Conseil de „ Taïovan ont, par une imprudence visible & „ une négligence digne de châtiment, laissé „ trois jours la flote à une rade si-dangereuse, & „ dans un canal si-périlleux, sans parler seule- „ ment de rien décharger, emploiant le tems à „ des bagatelles &c si-bien que Dieu les voiant „ abuser des graces qu'il leur faisoit, fit souffler „ les vents, soulever la mer, & réduisit la „ flote à sortir de la rade comme elle y étoit „ entrée.

Cette flote s'étant mise au large, demeura 28. jours sans reparoître. Quoi-que d'abord elle eût été regardée comme une délivrance, néanmoins quand on avoit sû qu'elle n'avoit amené que si-peu de troupes, & que tout l'armement étoit si-peu considérable, la joie qu'on avoit euë se trouva beaucoup modérée. Cependant on ne laissa pas de se trouver dans une grande mortification de son absence, & de craindre extrémement de ne la plus revoir.

Les ennemis alarmez d'avoir vû ce secours, avoient pris leurs précautions. Dès le soir même qu'il avoit paru, ils avoient jetté 150. soldats dans le quartier de Zélande, & le lendemain ils y en firent encore passer autant que 40. bâtimens y en purent transporter. Coxinga ne pouvoit comprendre par quelle voie on avoit pû être informé à Batavia des nouvelles de son expédition; & il fut persuadé qu'encore qu'il ne parût que dix vaisseaux, ils auroient pourtant amené 2000. hommes, ce qui lui causoit de grandes inquiétudes.

Mais

Mais elles cessérent bien-tôt. La nuit que la flote fut obligée de dérader, une petite flûte, nommée *Urck*, alla échoüer sur le rivage de Formose, & s'étant brisée l'équipage fut pris par les Chinois, interrogé, apliqué à la torture, & fait mourir.

Coxinga informé de la qualité du secours qui étoit venu à Taïovan, ne fut plus si alarmé. Il fit ses réflexions, & considéra que l'année précédente, de simples bruits qui couroient de son dessein sur Formose, y avoient fait envoier 12. vaisseaux avec 600. soldats, sous le commandement de van der Laan; & que maintenant qu'on avoit à Batavia des avis certains de son invasion, on n'y envoioit que 10. vaisseaux & 700. soldats sous un Chef sans expérience. Surquoi il conclut qu'il falloit que la Compagnie n'eût point de forces, ou qu'elle n'eût pas beaucoup à cœur la conservation de Formose; & qu'en tout cas c'étoit là tout le secours qu'on devoit atendre cette année à Taïovan; desorte qu'il ne douta plus qu'avant qu'il en pût venir un autre plus considérable, il n'eût le tems de s'en rendre maître.

Le gros tems aiant cessé, la flote retourna mouiller l'ancre les 8. 9. & 10. de Septembre à la même rade où elle avoit été, & l'on fit débarquer le reste des troupes & des munitions. Les cinq plus legers vaisseaux entrérent dans le canal, & allérent ancrer sous le fort.

Aussi-tôt on fit assembler un Conseil général, où furent apellez les Capitaines, les Maîtres de vaisseau, & les Lieutenans, qui témoignant être en disposition d'aller aux ennemis, il fut unanimement résolu qu'on feroit une tentative pour les chasser de la ville de Zélande, & pour

détruire leurs jonques, qui étoient dans le canal, proche du fort la Province.

Deux vaisseaux devoient aller ancrer derriére cette ville, vis-à-vis des ruës de traverse, & tâcher de ruiner les bateries des assiégeans. D'un autre côté 3. à 400. hommes sortant du fort, à la faveur du canon, devoient ataquer la ville. Pendant cette ataque, 3. autres vaisseaux, deux galiotes, 15. chaloupes & canots, bien-montez de gens, pourvus d'artifices, devoient passer par le travers de la même ville, & aller ataquer 12. ou 13. jonques qui en étoient proche, premiérement par le feu du canon, & ensuite avec les petits bâtimens; & si l'on pouvoit les prendre, ou les détruire, on devoit aller tomber sur celles qui étoient plus loin, ancrées en 2. gros, dans des endroits où il y avoit moins de profondeur.

Le 16. de Septembre les assiégés se mirent en devoir d'éxécuter cette commission. Le vent & la marée étoient favorables. Mais on n'eut pas si-tôt démaré, que le vent tomba, & quelque tems après il devint si contraire, que les vaisseaux ne purent aprocher des lieux où ils devoient éxécuter leurs ordres, ni même s'avancer assez pour que le canon portât jusqu'aux jonques.

Quoi-que cet incident rompît toutes les mesures qu'on avoit prises, & que les petits bâtimens ne pouvant être favorisez des grands vaisseaux, ne fussent pas capables de rien faire d'eux-mêmes, ceux qui les conduisoient furent assez téméraires, pour nager jusqu'aux jonques, & leur livrer combat, avec des circonstances si-peu avantageuses.

Le combat dura plus d'une heure. Les Chinois

nois étoient à-couvert dans leurs bords, & les Hollandois étoient entiérement exposez. Trois chaloupes de ceux-ci furent prises, ou abordées & coulées à fond par les jonques, & le reste fit sa retraite avec beaucoup de desordre vers les vaisseaux, qui sans rien entreprendre à contretems, comme les chaloupes, ne laissérent pas de recevoir un grand échec: car pendant le calme il y en eut 2. que le flot porta sur les bas-fonds, où ils échoüérent, & l'un des 2, où les coups des ennemis mirent le feu, sauta en l'air, pendant-que l'autre fut détruit par des brûlots que les Chinois lui adressérent.

On eut en cette ocasion beaucoup de blessez: il fut tué un Maître de vaisseau, un Lieutenant, un Enseigne, & 120. hommes. Les ennemis y en perdirent aussi 150. & eurent beaucoup de blessez. Comme on avoit vû le changement de vent, & le peu d'espérance de succès sur l'eau, l'on avoit différé la sortie, & ensuite il ne fut plus jugé à-propos de la faire. Le Fiscal prit des conclusions contre ceux qui avoient outre-passé les ordres. Mais le Maître d'un des vaisseaux péris, nommé *Cortenhoef*, qui étoit le plus coupable, s'étant noïé peu après dans le canal de Taïovan, avec tout l'armement d'une chaloupe, cette afaire n'eut point de suites, parce-que chacun en rejetta la faute sur ce Maître.

Le lendemain il fut résolu d'ataquer les ennemis par terre à Bockenburg, le 20. du mois, au matin avant jour. Pour cet éfet on commanda 400. soldats & 50. canonniers. Mais il se trouva tant de difficultés pour l'exécution de cette entreprise, qu'elle fut remise à un au-

autre temps. Cependant la garnison de Taïovan s'afoiblissant beaucoup, il fut arrêté qu'on envoieroit 3. vaisseaux retirer celles des forts de Tamsui & de Quelang, qui étoient au Nord de Formose, pour en fortifier celle-ci.

Le 27. on détacha les 2. vaisseaux qui étoient les meilleurs voiliers, pour aller croiser entre Formose & Piscadores, sur les bâtimens Chinois qui iroient à l'armée de Coxinga, ou qui en viendroient.

Le 3. d'Octobre, ou détacha 2. vaisseaux de la flote afin d'aller faire du bois & chercher des rafraîchissemens pour les malades, dont le nombre augmentoit tous les jours. Le 17. on fit une embuscade dans laquelle on ne put attirer les assiégeans.

Le 19. & le 20. pendant la nuit, ceux-ci se rendirent, avec quantité de bâtimens, au banc de Baxemboi, vis-à-vis du côté septentrional du fort Zélande, où ils se gabionnérent, & ils y plantérent du gros canon, pour battre le fort de ce côté-là. Le lendemain quelques Lieutenans demandérent au Gouverneur la permission d'aller ataquer les ennemis à Baxemboi. Ce fut là 2. de fois & la derniére que pendant ce siége il ait arrivé à quelques Oficiers de s'ofrir pour aller faire des ataques.

Leur demande leur aiant été acordée, ils s'embarquérent avec 20. hommes en 2 galiotes, un champan & 2. chaloupes. Mais les ennemis avoient eu la précaution de s'établir & de se retrancher de telle sorte, que bien-loin de pouvoir être chassez, ils se servirent si avantageusement de leur canon, qu'il ne fut pas même possible aux troupes Hollandoises de débarquer.

Pendant que ces choses se passoient, on apriz

aprit par plusieurs déserteurs que les afaires de Coxinga prenoient un mauvais train, aussi-bien à Formose qu'à la Chine: que depuis ce siége il avoit perdu près de 8000. hommes: que de tous côtés les jonques désertoient dès-qu'elles pouvoient échaper: que l'afection que ses soldats & les autres Chinois avoient euë pour lui, diminuoit beaucoup, parce-qu'ils ne s'étoient pas imaginé que le siége dût ainsi tirer en longueur: qu'il n'avoit plus guéres de vivres, & qu'on ne lui en menoit pas en abondance, comme on avoit fait au commencement.

D'ailleurs le Gouverneur reçut une lettre du Gouverneur Tartare de la Province de Hocsieu Simtangon, par laquelle il disoit qu'il avoit apris que l'isle Formose avoit été ataquée par Coxinga, l'ennemi des Tartares & des Hollandois: qu'il ofroit de joindre ses forces à celles du Gouverneur de Formose pour extirper cet ennemi commun, ce Pirate: qu'il ofroit tout ce qui étoit dans son gouvernement, & que les Hollandois pouvoient en tirer les choses dont ils auroient besoin: qu'il prioit qu'on lui envoiât quelques vaisseaux pour lui aider à détruire ce que le Pirate avoit encore de forces dans sa Province.

Ces nouvelles aiant relevé le courage des assiégés, ils prirent la résolution de se bien défendre, & d'attendre le secours qui viendroit l'année suivante de Batavia, où ils étoient persuadez qu'on rassembleroit des forces sufisantes pour faire lever le siége. Ensuite on fit un inventaire de toutes les munitions, de la place, & l'on prit des mesures pour en faire la distribution d'une maniére qui les pût faire durer jusqu'au tems qu'ils espéroient être secourus.

Pour

Pour cet éfet on arrêta de se décharger des bouches inutiles, femmes, enfans, & autres; de les faire embarquer & emmener à Batavia, où pour leur faciliter les moiens de subsister, on leur assigna les sommes qu'ils fournirent au comptoir de Taïovan, & on leur en donna des lettres de change. Dans la suite, lors-que cette place fut perduë, cette circonstance fut un des chefs d'accusation contre les Oficiers, & elle fut traitée de crime capital.

On mit aussi en délibération s'il falloit envoier à Batavia les éfets de la Compagnie, ou les retenir encore dans le fort. La matiére aiant été longtems agitée, il ne fut pas jugé à propos de les embarquer, parce-que comme déja auparavant on avoit cru qu'on pouvoit tenir jusqu'à la venuë d'un nouveau secours, & que chacun avoit résolu de soutenir les derniéres extrémités, & de hasader sa vie, on craignoit de rallentir ces mouvemens & d'éteindre cette ardeur dans les soldats. On craignoit qu'ils ne conclussent que le Conseil n'avoit pas dans le fonds une si-bonne opinion de la conservation de la place qu'il le marquoit extérieurement; qu'ils ne dissent que leur vie étoit aussi-précieuse que le bien de la Compagnie, & que si l'on vouloit joüer à jeu seur pour l'un, on ne devoit pas moins penser à l'autre, & à mettre leurs personnes en sureté par une retraite, ou par une capitulation avantageuse.

Il fut donc arrêté que pour ne les pas décourager, & pour n'encourager pas les ennemis, à qui cette démarche n'auroit pû être longtems cachée, il falloit laisser les choses dans l'état où elles étoient. Il y eut sans doute encore une autre raison qui obligea le Conseil à

se

ſe déterminer, ſavoir la lettre écrite de Batavia le 21. de Juin, & délivrée par Clenck.

C'étoit une preuve trop-parlante de la diſpoſition où étoient les eſprits dans cette ville-là, au ſujet des Oficiers de Taïovan. Ceux-ci craignirent à leur tour que quand les gages ſeroient à Batavia, & qu'il n'y auroit plus de comptant en riſque à Taïovan, le Conſeil des Indes n'eût pas beaucoup d'empreſſement à leur envoier du ſecours ; qu'au contraire il pourroit y avoir d'aſſez honnêtes gens dans ce Conſeil pour ſouhaiter qu'ils périſſent, afin qu'on n'eût pas un jour à demêler avec eux la queſtion à qui doit être imputée la perte de Formoſe, où à la négligence du Conſeil de Batavia, ou à l'imprudence, à la terreur panique & à la lâcheté des Oficiers de Taïovan.

Enfin après la longue réſiſtance que la garniſon avoit réſolu de faire, il n'étoit pas poſſible de prévoir quelle compoſition elle obtiendroit des Chinois animez contre elle. Mais l'eſpérance d'un gros butin étoit capable de les calmer, & de leur faire oublier leur reſſentiment. Ce pouvoit être un moien de ſauver la vie & la liberté de ceux qui pouvoient priver de ce butin des ennemis qui auroient voulu être impitoiables.

Cette grande raiſon du découragement qu'on auroit pû donner aux ſoldats, & de l'ocaſion qu'ils auroient pû prendre de ſe revolter contre leurs Commandans, eſt apuïée d'éxemples anciens & modernes, qu'il n'eſt pas néceſſaire de raporter ici ; mais j'en raporterai un qui eſt arrivé dans les Indes même, d'une pareille réſolution qui y fut priſe.

L'An 1618. les Hollandois aiant été réduits, dans

dans l'isle de Java, aux extrémités où ils se voioient alors à Taïovan, la même matiére fut mise en déliberation, savoir si, *de-peur d'une mauvaise issuë*, les sommes & les éfets qui pouvoient être mis à-couvert, ne seroient pas embarquez dans les vaisseaux qui étoient à la rade, pour être transportez ailleurs ? Tous les avis du Conseil furent unanimement que *cela pourroit causer trop d'altération dans l'esprit des soldats & du peuple*, & qu'il falloit à cet égard laisser les choses dans l'état où elles se trouvoient.

Mais si le Conseil de Batavia, qui se donnoit la peine d'écrire tant de reproches malfondez à Taïovan, & de prescrire tant de loix sur des chefs dont il ne pouvoit avoir assez de connoissance pour en ordonner, si ce Conseil avoit été d'avis de retirer les éfets, il auroit deu écrire par la flote de Caeuw sur ce point; il auroit deu envoier ses ordres. Cet article étoit de sa compétence à Batavia; il étoit de sa portée & de sa connoissance; on en pouvoit peser les avantages & les inconvéniens.

C'étoit-là un des véritables interêts de la Compagnie, à quoi le Général & ses Conseillers avoient deu penser, & à quoi ils n'avoient nullement pensé. Ils n'avoient eu en vuë que de rejetter sur les autres les fâcheuses suites du siége de Zélande, & de les en rendre responsables, pour empêcher qu'on ne songeât à les en rendre responsables eux-mêmes. Ainsi ils n'avoient garde de donner leurs ordres sur un article qui pouvoit leur fournir matiére de parvenir à leur but.

Non-obstant la résolution qui avoit été prise de se défendre courageusement, jusqu'au tems de la venuë d'un nouveau secours, le Conseil de

Taïo-

Taïovan s'étant assemblé le 8. de Novembre, le Général Caeuw, qui se trouvoit sans doute embarrassé de son emploi, proposa qu'on le renvoiât à Batavia, dans le premier vaisseau qui partiroit. Son prétexte fut que sa présence feroit plus d'éfet dans le Conseil des Indes que toutes les lettres qu'on lui pourroit écrire; qu'il feroit de telles remontrances, & qu'il représenteroit si vivement l'état des choses, qu'il engageroit tout le monde à hâter le secours, & à l'envoier aussi grand qu'il feroit possible.

Cette proposition paroissant fort étrange, le Conseil de Taïovan lui remontra qu'elle ne lui faisoit point d'honneur, & que sa réputation s'y trouvoit fort engagée: qu'il n'avoit pas été choisi pour porter des messages à Formose & à Batavia, mais pour être à la tête des troupes, & pour combattre les ennemis.

Caeuw repliqua que tant de raisonnemens étoient inutiles; qu'il avoit bien oui dire qu'on savoit beaucoup raisonner à Taïovan; que pour lui il savoit ce qu'il avoit à faire; qu'il partiroit avant-que la mousson du Nord fût passée; qu'il avoit ses ordres secrets; qu'il n'étoit nullement dans la dépendance du Conseil de Formose, ni adstreint à éxécuter ses résolutions.

On le somma de montrer les ordres par lesquels il avoit cette dispense. Il répondit qu'il n'y étoit point obligé; que ses ordres devoient demeurer secrets; que soit qu'il en eût, ou qu'il n'en eût pas, ce n'étoit pas au Conseil de Taïovan qu'il en devoit rendre compte; que c'étoit à celui des Indes, & qu'il ne prétendoit pas s'en ouvrir davantage.

Après cette harangue s'étant retiré du Conseil, il fit réflexion qu'il ne feroit pas en pou-

voir

voir d'éxécuter sa résolution, & il témoigna qu'il s'en désistoit. Pendant-qu'en secret il cherchoit les voies de parvenir à son but, le hasard lui fut favorable; car le 26. de Novembre il fut arrêté qu'on accepteroit les ofres du Gouverneur Tartare; qu'on lui envoieroit 3. des meilleurs vaisseaux, & 2. flûtes chargées de munitions de guerre & de bouche; qu'on tâcheroit de détruire le reste des forces que Coxinga pouvoit avoir à la Chine, pour faire diversion; qu'on ameneroit des vivres de la Chine à Taïovan; & Caeuw se présenta pour conduire cette expédition. Il soutint que le commandement lui apartenoit, & qu'il pouvoit d'autant-moins lui être refusé, que jusques alors il ne s'étoit point trouvé d'ocasion où il pût rendre service à la Compagnie, dans l'éxercice de sa charge.

Comme on étoit persuadé qu'il avoit compris que le dessein de s'en retourner à Batavia n'étoit pas raisonnable, & que sur ce pié-là ce qu'il demandoit lui étoit deu, on le lui accorda volontiers. Il partit le 3. de Décembre, aiant pour premier Oficier sous lui Constantin Nobel Secretaire. Il porta des lettres & des présens de la part de la Compagnie au Gouverneur Tartare; & il eut ordre, en cas de gros tems, de relâcher à Piscadores, afin d'y être en sureté.

Sur cette ouverture, dès-qu'il vit que le vent commençoit de forcer, il fit mettre le cap sur Piscadores, & contre toutes les règles de la marine, contre l'avis de tous les Oficiers mariniers, qui étoit qu'on pouvoit fort-bien tenir la mer, il fit jetter l'ancre sur 35. brasses, fond sale & de mauvaise tenuë, & voulut qu'on y demeurât. Trois de ses vaisseaux aiant

aiant chaffé plufieurs fois fur leurs ancres, elles fe perdirent; de-forte que ne leur en reftant plus qu'à chacun une ils furent obligez de reprendre la route deTaïovan,où ils portérent des nouvelles de la conduite de leur Général, & de ce que fans néceffité ils avoient relâché à Pifcadores.

Pendant-que ces 3. vaiffeaux firent leur courfe à Taïovan, le tems étant devenu plus beau, la chaloupe de l'autre vaiffeau qui étoit à l'ancre avec celui de ce Général, étoit allée à fon bord, où les Maîtres & les Pilotes déclarérent, d'une commune voix, qu'on ne pouvoit pas fouhaiter un tems plus propre pour rémettre à la voile. Mais fe moquant de tous leurs avis, il ordonna, de fa pure autorité, de couper le cable de fon ancre, de mettre le grand fanal à l'arriére, & de faire route vers Batavia.

Le Maître de fon vaiffeau & les Pilotes firent leurs proteftations contre cet ordre, lui rémontrant que s'il vouloit s'en retourner, il n'y avoit rien de plus aifé que de gagner la rade de Taïovan. Mais il leur dit qu'il vouloit être obéi, qu'il favoit ce qu'il faifoit, & que c'étoit à lui d'en répondre; qu'il n'étoit pas obligé de leur communiquer fes Inftructions, & qu'ils euffent à fuivre la route qu'il leur prefcrivoit; fur quoi ils ne repliquérent plus.

Nobel qui montoit l'autre vaiffeau, voiant que fon Amiral faifoit voiles, & qu'il avoit mis des feux, coupa auffi fon cable, & le fuivit doucement. Ils allérent relâcher à la rade de Siam, & en y entrant Caeuw fit mettre les flames, les pavillons de poupe & de beaupré, & tous les autres: il fit tirer plus de 100. coups de canon, & parut comme en triomfe.

Jean van Ryck, Préfident du comptoir, aiant

aiant apris la venuë de ce General, & de quelles démonstrations de joie elle étoit acompagnée, se rendit promtement à son bord, & lui fit d'agréables complimens sur la levée du siége de Taiovan, qu'il croioit lui avoir été deuëment signifiée par toute cette parade. Mais lors-que Caeuw lui eut dit que le siége n'étoit pas levé; qu'il ne s'en retournoit à Batavia que parce-que la tempête l'avoit éloigné de Formose, Rijck se trouva fort surpris, & conçut des soupçons fort-aprochans de la vérité.

Il ne craignit pas de s'expliquer à ce General au sujet de ce qui se passoit là, même sous ses yeux. Il lui dît que les fanfaronades qu'il faisoit dans ce port, ne convenoient guéres à l'état des afaires de la Compagnie; qu'elles seroient traitées de redicules & qu'elles seroient très-préjudiciables à sa réputation.

Ces remonstrances furent fort mal reçuës de Caeuw: il n'en fit pas moins tout ce qu'il avoit envie de faire. Il ne descendoit point à terre, & ne faisoit jamais un seul pas quand il y étoit, qu'il ne fût suivi de 5. ou 6. gardes, sous les armes, de quoi les Siamois furent beaucoup scandalisez. Ils direnr qu'ils ne nous avoient accordé une loge, qu'à condition qu'on y tiendroit peu de gens, & qu'ils n'entendoient pas qu'on en fit ainsi paroître un nombre sous les armes, ni que les Hollandois marchassent chez eux avec un si-grand train.

C'etoit tout ce que Rijck pouvoit faire que de les empêcher d'éclater, & de faire insulte à Caeuw; & la chose seroit enfin arrivée, si le Président ne se fût extremement hâté de le pourvoir de rafraîchissemens. Après cela il lui dît qu'il lui conseilloit de partir incessamment, s'il

s'il ne vouloit le mettre dans la nécessité de protester contre son séjour, & d'en envoier ses plaintes à Batavia.

Il partit donc, & étant arrivé dans cette ville, il y fit à sa fantaisie le raport de l'état de Formose & de Taïovan, & du succès de son expédition. Son récit fut contredit quelque tems après par les plaintes qui vinrent de la part des assiégés contre lui, sur quoi il fut ordonné au Fiscal de l'entreprendre : ce qui se fit avec beaucoup de douceur ainsi-qu'on en usoit à l'égard de tous ceux qui étoient oposez à la Régence de Formose, pour laquelle seule on conservoit les rigueurs, ou plutôt on en faisoit comme un réservoir, qu'on craignoit d'épuiser, en les répandant sur les coupables.

Cependant les demarches de Caeuw étoient si criminelles, qu'on ne pouvoit pas le dissimuler tout-à-fait. Il fut condamné à une petite amende pécuniaire, & suspendu pour six mois des fonctions de sa charge ; peine beaucoup trop grande pour un homme qui n'auroit point failli, mais bien légére pour un homme qui par mépris des ordres de ses Supérieurs, par abandon de sa charge, par évasion & par trahison, avoit contribué à la perte de tant d'hommes à Taïovan, de tant de biens pour la Compagnie, & d'une partie de la réputation des Hollandois dans les Indes. Cette flêtrissure fut peu de chose pour lui. Le General & le Conseil qui la lui avoient imprimée malgré eux, furent bien promtement fermer la plaie qu'ils avoient faite. Il fut rétabli dans ses charges, & fut encore honoré de nouveaux emplois.

Par ces échantillons, il est aisé de voir de quelle maniére la Justice est administrée à Batavia ;

combien de Caeuws & de Clencks y font favorisez, & combien les honnêtes gens & les fidelles Serviteurs de la Compagnie y sont oprimez, dès que le Gouverneur General, ou le Conseil des Indes, ont quelque interêt à faire l'une ou l'autre de ces injustices. C'est un mal qui n'est pas prêt à finir. Aparemment il durera toûjours, c'est à dire autant-que durera la Compagnie d'Octroi, puis-qu'il n'y a point d'autre voie de le faire cesser que de rendre les Conseillers de la Cour de Justice indépendans du Gouverneur & du Conseil politique des Indes.

Ces Conseillers qui ne peuvent attendre d'ailleurs aucun avancement, & qui peuvent être cassez & suprimez quand il plaît à ce Conseil supérieur, deviennent des ames vénales, si elles ne le sont déja. Un avis envoié en Hollande peut faire leur fortune & la détruire. Quel remède? Il en coûteroit pour prendre d'autres mesures. Un tel changement est difficile à faire, & d'ailleurs ce n'est pas pour favoriser les éfets qu'il pourroit produire que la Compagnie est établie.

Le but de son établissement n'est rien moins que ce qui regarde la Réligion, la Justice, la Police & la Milice. Les seules vuës qu'elle a sont d'étendre son commerce, de faire de grands profits, & de tourner toutes choses du côté de son interêt. Elle ne considére ces 4. autres chefs que par raport à celui-ci, que comme *media ad hunc scopum tendentia*.

Elle ne se regarde que comme obligée d'agir dans l'intention des Interessez, qui en avançant des fonds pour former cette Société, n'ont eu devant les yeux que le gain qu'ils en pourroient retirer, & qui ne consentiroient pas volontiers

qu'on

qu'on emploiât à d'autres usages qui ne les concerneroient pas en leur particulier, une partie de ce gain qu'ils dévorent par leurs desirs, qui doit entrer dans leurs bources, & dont ils se verroient frustrez pour des raisons d'Etat qui ne les touchent guéres. *Sapienti sit dictum.*

Mais je ne sai si cette Compagnie agit toûjours également selon ses principes, si en suivant éxactement les intentions des Interessez, au sujet des 4. chefs ci-dessus marquez, & de la négligence qu'elle a dans ce point, elle les suit de même dans la distribution qu'elle fait des emplois. C'est un article qui peut aussi causer de grands préjudices, faire beaucoup diminuer les profits, rogner les revenus, & laisser à-demi vuides beaucoup de bources qu'on souhaiteroit ardemment de remplir.

Ce choix d'Oficiers & d'autres gens qu'on envoie aux Indes, qui ne se fait que parmi les parens & les amis de ces Messieurs, ou de ceux qui leur sont recommandez, s'accorde-t-il avec les intentions des Interessez à qui il est si préjudiciable. Encore s'ils avoient les qualités requises, il y auroit des raisons de les préférer. Mais qui ne seroit indigné de voir l'incapacité, le peu de génie, le peu de lumiéres d'un nombre d'Avocats qui n'en ont que le titre, & qui en faisant semblant d'étudier pour prendre leurs Licences, n'ont fait éfectivement que prendre de grandes licences, en s'adonnant à la débauche & au jeu.

C'est après avoir consumé leur bien dans ces beaux exercices, qu'ils prennent le parti d'aller aux Indes, & sur des recommandations ils y sont envoiez faire la fonction de Conseillers de Justice. Avec ce titre, dès-qu'ils ont débarqué,

 on

on les voit à Batavia faire les gens de conféquence, le porter haut, fe vanter de leur favoir & de leur expérience qui leur ont fait obtenir les places qu'ils rempliffent ; & dans la fuite les plus étourdis ofent bien entreprendre de contrarier le Gouverneur & le Confeil des Indes, de quoi à la fin ils ont lieu de fe repentir.

Il n'y a pas longtems que ces Meffieurs firent enfemble une efpèce de confpiration qui étoit d'une grande conféquence. Ils voulurent fe faire d'eux-mêmes ce que j'ai dit ci-deffus qu'on devroit faire pour le bien de la Juftice. Ils voulurent fe rendre indépendans du Confeil politique. Mais ce n'étoit pas dans la vuë d'être en état de mieux faire leur devoir; c'étoit à deffein de fe rendre enfuite indépendans des Directeurs, & de ne relever que de L. H. P.

L'afaire fut agitée en Hollande. Ils la foutinrent avec beaucoup de vigueur, & l'apuïérent de toutes les plus fortes raifons qui fervent à prouver qu'une telle indépendance feroit très-utile, comme elle feroit en éfet, fi elle étoit établie dans les formes, & avec les précautions néceffaires. Mais non-obftant tous leurs foins à cacher les principes qui les faifoient agir, l'interêt qu'y avoient leurs Maîtres & Juges, leur fit bientôt pénétrer les intentions de ces gens-là, & ils n'en furent pas les dupes.

Il y auroit lieu de pouffer ces réflexions bien plus loin : la matiére en eft peut-être plus abondante qu'on ne penfe ; mais comme c'eft une digreffion qui eft déja fort-longue, je la finis pour retourner à mon fujet.

Les 3. vaiffeaux qui avoient été renvoiez de Taïovan à Pifcadores, n'y trouvant plus leur General, retournérent au fort, annoncer qu'ils

ne

ne favoient ce qu'étoient devenus les deux autres navires, & qu'il falloit qu'ils euffent pris la route de Batavia. Cette nouvelle fut fort fâcheufe pour les affiégés, qui non feulement avoient perdu par là quantité de munitions de guerre & de bouche, & étoient privez du fecours d'un bon nombre des meilleurs foldats; mais fur-tout ils étoient défolez d'avoir perdu l'efpérance de la diverfion qu'on s'étoit propofé de faire.

Cet incident leur préfentoit leur propre perte comme certaine, & la fraieur de tomber entre les mains de cruels idolâtres les faifit tellement qu'ils en furent tout découragez. Il y en eut même qui pour prévenir le mal qu'ils voioient pendre fur leurs têtes, allérent au-devant & le cherchérent. Plufieurs foldats, qui ne s'atendoient pas à moins qu'à un maffacre general lors-que le fort feroit pris, defertérent, & crurent qu'en prenant cette funefte précautiou, il fauveroient aumoins leur vie.

Parmi ces déferteurs il y eut un Sergent nommé Hans Jurgen Radis de Stockaart, qui aiant fervi beaucoup d'années en Europe, avoit autant d'expérience, & peut-être plus qu'aucun des Oficiers. Il fe fauva le 16 de Décembre, & donna des avis plus certains à Coxinga, tant fur l'état des affiégés en particulier, que fur celui des afaires de la Compagnie & de fes Oficiers en general, qu'aucun autre n'avoit fait.

Il lui déclara quel avoit été le procédé de Caeuw, fa retraite, dans quel découragement elle avoit jetté les affiégés, de combien de fecours d'hommes & de munitions elle les avoit privez; qu'outre les gens qui gardoient la redoute d'Utregt & un autre pofte, il n'y avoit

dans le fort pas plus de 400. hommes capables de le defendre, & que la plupart étoient déja sur le point de succomber, à-cause des fatigues qu'ils suportoient.

Il conseilla même au Chinois de se servir de l'ocasion; de pousser vivement les assiéges dans la consternation où ils étoient; de ne s'amuser plus à les fatiguer seulement par un simple blocus; mais de leur donner de continuelles alarmes, & de redoubler sans cesse ses ataques, afin de les réduire au desespoir.

Il fit comprendre qu'il seroit aisé de voir bien tôt la fin de ce siége, si on le poussoit comme il falloit; que les murailles du fort & de tous les ouvrages étoient foibles; que si on les battoit vivement avec le gros canon, pendant 2. fois 24. heures, il n'étoit pas possible qu'elles subsistassent

Il fit prendre garde à la situation de l'ouvrage à cornes, & à celle de la redoute d'Utregt; que l'ouvrage étant dans un lieu bas, on pouvoit de la redoute, qui étoit sur une éminence, découvrir jusqu'aux vestiges des pas de ceux qui étoient dedans; que par-conséquent si l'on se rendoit maître de la redoute personne n'oseroit plus paroître dans l'ouvrage, où l'on se trouveroit entiérement exposé au feu du canon & de la mousquetterie de ceux qui seroient dans la redoute; qu'ainsi l'ouvrage tomberoit sans peine entre les mains des assiégeans, parce-qu'il ne pouvoit être défendu du fort. Enfin il donna toutes les instructions qui le pouvoient donner, & facilita par ce moien la perte de ses compatriotes & de la place qu'ils gardoient.

Coxinga fut ravi des nouvelles qu'il aprit par

par son transfuge. L'expédition de Caeuw à la Chine, dont il avoit eu avis, lui avoit causé beaucoup d'inquiétude, & il s'en vit délivré. Il suivit le conseil du Sergent, & fit préparer ses ataques, afin d'emporter la place, avant qu'on y pût recevoir du secours de Batavia, ou de la Chine.

Pour cet éfet il fit passer au mois de Janvier 1662. ses principales forces de Formose à Taïovan, où il fit élever contre la redoute 3. batteries de 28. piéces de canon, l'une au Sud, & les 2. autres à l'Est, avec de bons gabions & des retranchemens, derriére lesquels il y avoit une multitude de soldats.

Les assiégés qui comprirent aisément de quoi il s'agissoit, firent le plus grand feu qu'ils purent sur les travailleurs, & en tuérent beaucoup, renversant en même tems la plupart de leurs gabions. Mais comme les Chinois n'épargnoient point leur monde, & qu'ils travailloient avec une extrême ardeur, les assiégés ne purent les empêcher d'avancer leurs ouvrages, & de les conduire à perfection.

Le Conseil du fort s'étant assemblé, & voiant que par le moien des batteries qui étoient dressées, la redoute d'Utregt seroit bientôt prise, d'où s'ensuivroit la perte de la place entiére, le Gouverneur proposa que puis-que le feu du canon ne pouvoit empêcher ces ouvrages, il falloit délibérer s'il n'étoit pas à-propos de faire une sortie générale, pour aller chasser les travailleurs, & ruiner ce qu'ils avoient déja fait.

Chacun connoissoit assez quelle suite auroient ces travaux si on ne les renversoit pas; mais personne ne faisoit d'ouverture sur les voies de s'y oposer. Le péril étoit si-grand que tout le mon-

de en étoit interdit. On conclut pourtant qu'il falloit tenter la sortie. Mais les ennemis s'étoient déja si-bien retranchez, & leurs postes étoient tellement garnis de monde, qu'il n'y avoit pas moien de les y forcer qu'avec un plus grand nombre de troupes que les assiégés n'en avoient: car tout ce qu'ils en pouvoient trouver en état d'agir ne passoit pas 600. hommes, & pour les emploier tous à une ataque, il auroit fallu laisser le fort, la redoûte, & les autres ouvrages dégarnis; ou-bien il y en auroit eu trop peu pour oser rien entreprendre.

Quand donc on eut fait reconnoître le véritable état où les ennemis étoient, il fut conclu tout-d'une voix, qu'il n'y avoit aucune aparence de faire la sortie, & que ce seroit mener à la boucherie les gens qu'on avoit encore. Ainsi l'on s'en tint à continuer d'incommoder les ennemis par le feu continuel du canon & de la mousquetaire.

Pendant-qu'ils étoient ocupez à leurs travaux, & qu'on avoit encore la communicarion avec les vaisseaux, qui alloit être retranchée dès-que la redoute seroit prise, on remit en délibération s'il ne seroit pas à-propos d'embarquer l'argent & les plus belles marchandises qui étoient dans le fort. Mais par les mêmes raisons qui ont été ci-dessus alléguées, il fut unanimement résolu de ne le pas faire, parce-qu'on étoit persuadé qu'à l'heure même qu'on y voudroit travailler, la garnison murmureroit, & forceroit les Oficiers à capituler. Les assiégeans aiant achevé de dresser leurs batteries, commencérent à s'en servir le 25. de Janvier 1662. à la pointe du jour. Ils battirent vigoureusement la redoute à l'Est & au Sud, & aiant con-

continué pendant quelques heures, ils en ruinérent une bonne partie. Ensuite ils allérent à l'assaut, jusqu'à 2. fois par la bréche qu'ils avoient faite au Sud.

Les Hollandois, qui se défendirent courageusement, les aiant repoussez, il fallut qu'ils cessassent leur ataque, pour retirer leurs morts & leurs blessez. Leur Général, qui ne vouloit pas tant perdre de gens, fit recommencer à tirer, ce qui lui réüssit si-bien, que sur le soir toute la redoute fut abbatuë, sans qu'il y restât presque une seule pierre en son entier. Ainsi ceux qui l'avoient si-vaillamment défenduë, furent contrains de se retirer dans le fort, après avoir encloüé les canons qui n'avoient pas été ruinés par les batteries des Chinois. Ils mirent aussi une méche ardente à 4. barils de poudre qui demeuroient dans le caveau qui sauta au commencement de la nuit. Il y périt plusieurs hommes des assiégeans, qui avoient déja pris poste sur l'éminence où avoit été la redoute, & qui étoient ocupez à s'y retrancher.

On aprit depuis, & ceux qui le dirent, tenoient que c'étoit une vérité constante, que Coxinga eut envie d'aller lui-même visiter ce poste, quelques momens avant-que la poudre fit son éfet, & qu'il n'y eut que le Sergent transfuge qui l'en empêcha, en lui remontrant le danger où il se mettroit.

Les assiégeans aiant poussé leurs travaux toute la nuit sur l'éminence, y dressérent une grande batterie contre l'angle du bastion de Gueldres, & contre l'ouvrage à cornes. De leur côté les assiégés, pour les en empêcher, firent un feu terrible du canon, des mortiers, des mousquets, des grenades, de-sorte que le fort paroissoit tout en feu.

 Le

Le parapet du bastion de Gueldres, qui n'alloit qu'à peine jusqu'à la ceinture d'un homme, fut élevé plus haut, & renforcé de balles de toiles peintes & d'autres belles & bonnes marchandises. Comme la courtine qui faisoit la communication du bastion avec le fort, n'étoit que de l'épaisseur de trois briques & demie, on donna ordre de défaire les toits des maisons qui étoient le long de cette courtine, & de remplir les maisons de terre pour la renforcer. Enfin on prit toutes sortes de précautions, on donna tous les ordres nécessaires pour soutenir l'assaut qu'on voioit bien que les assiégeans se préparoient à donner.

En éfet ils avoient tellement avancé leurs travaux pendant la nuit, qu'à la pointe du jour leurs batteries furent prêtes: il ne leur manquoit rien pour pouvoir battre en bréche, &, la bréche étant faite, pour livrer l'assaut. Sur cette connoissance le Conseil du fort, où assistérent tous les Sous commis & les Enseignes, s'étant assemblé, on délibéra s'il falloit faire une sortie, ou attendre l'assaut, ou proposer de se rendre à composition; & l'on ordonna que tous ceux qui étoient présens donneroient leur avis distinctement à leur tour.

Presque d'un commun consentement il fut jugé qu'une sortie seroit une action de desespérez; qu'il n'y avoit ni raison de la faire, ni aucune aparence d'un bon succès, vû-que l'ennemi avoit fait venir toutes ses forces, pour emporter la place. Cependant de 29. voix dont le Conseil étoit composé, il y en eut 4. qui furent pour la sortie, savoir un Lieutenant & 3. Commis. On leur demanda les raisons sur quoi ils apuioient leur avis? Un des Commis nommé de

de Vick, répondit qu'à la vérité il étoit venu dès sa jeunesse aux Indes en qualité de mousse de vaisseau; qu'il n'avoit jamais servi à la guerre, & qu'en donnant son avis il avoit détourné les yeux de dessus la foiblesse de la garnison; qu'il s'étoit tourné tout entier du côté de Dieu, en la bonté & la puissance duquel il se confioit; qu'il savoit que Dieu avoit souvent donné la victoire à un petit nombre de gens, ainsi qu'il paroissoit dans l'exemple de Gédéon.

Un autre Commis nommé Six, dît que son avis n'étoit fondé que sur le desespoir, que voiant tout perdu il vouloit ou tout sauver par un tel coup, ou périr, afin de n'avoir point de compté à rendre, après avoir été dépouillé de ce qu'il avoit. Les 2. autres opinans parlérent encore moins pertinemment que ceux-ci; & après les avoir entendus, le dessein d'une sortie fut rejetté.

Le Gouverneur Coyet étoit d'avis qu'on pouvoit soutenir jusqu'à 2. assauts, & il ofrit de demeurer à la tête des soldats pour les encourager. Il remontra que depuis le siége & à la prise de la redoute, où les assiégeans avoient tiré plus de 2500. coups de canon, ils avoient consumé tant de poudre, qu'il y avoit lieu de douter qu'ils en eussent beaucoup de reste, & que du-moins il falloit tâcher de connoître ce qu'il en étoit.

En second lieu, il dît que quand ils ne manqueroient pas de poudre, & qu'ils pourroient faire une bréche, la place ne seroit pourtant pas perdue; qu'il y avoit assez de monde pour défendre la bréche, & pour repousser les ennemis.

En troisiême lieu: qu'il ne pouvoit croire

qu'ils voulussent aisément hasarder un assaut général, & mettre une si-grande quantité de monde en péril, après en avoir déja tant perdu à ce siége, & des plus braves gens de leur armée: qu'ils seroient d'autant-plus portez à éviter ce carnage, par l'aparence qu'il y avoit que la place ne pouvoit plus tenir longtems, & qu'il falloit qu'elle tombât bien-tôt entre leurs mains, puis-qu'elle ne pouvoit plus être secouruë par eau, ni recevoir aucuns rafraîchissemens.

En quatrième lieu; que la mousson du Nord étant prête à finir, on devoit espérer de recevoir bientôt du secours de Batavia: qu'on avoit assez de vivres pour l'attendre; qu'on en avoit pour 4. ou 5. mois; qu'on ne manquoit ni d'armes, ni de munitions de guerre, & qu'on étoit en état de ne se rendre qu'à la derniére extrémité.

Le Conseil lui fit réponce sur tous ces chefs: Premiérement; que ce n'étoit qu'une conjecture que les assiégeans ne fussent pas bien munis de poudre, & que par-conséquent il n'y falloit faire aucun fondement.

En second lieu; que les soldats étoient si-extraordinairement fatiguez d'avoir été sans cesse en faction & en mouvement, pendant 3 à 4. fois 24. heures, sans avoir eu un moment de relâche, qu'ils n'étoient plus-du tout en état de résister; qu'ils n'étoient pas disposez à attendre un assaut; que si l'on s'y exposoit, on ne manqueroit pas de voir un très-grand nombre de gens de la garnison tuez ou blessez par des pierres, par des éclats &c. qu'il faudroit les mettre dans les hopitaux qui étoient presque déja pleins, & que les autres, qui verroient cette misére,

ſére, en demeureroient tout-à-fait rebutez.

En troiſiême lieu; qu'il étoit à croire que l'ennemi ne tarderoit pas à donner l'aſſaut à l'ouvrage à corne, après s'être emparé du poſte de la redoute, qui lui en fourniſſoit la facilité, parce-que les batteries qu'il y avoit dreſſées empêchoient que perſonne oſât demeurer dans l'ouvrage, & parce-qu'il étoit auſſi fort-aiſé d'abattre la courtine de communication d'entre le baſtion de Gueldres & le corps de la place qui ne la pouvoit défendre; de quoi ſans doute il auroit été bien averti par le Sergent tranfuge, ainſi-qu'il l'avoit été au ſujet de la redoute, & des avantages qui lui reviendroient de la prendre, ou de la ruiner.

En quatriême lieu; qu'il n'y avoit plus d'aparence de pouvoir attendre juſques-à-ce que la mouſſon du Nord fût paſſée, & que le ſecours vint de Batavia. Mais que ſupoſé qu'on le pût, il n'y avoit point de certitude, & même pas trop d'eſpérance de recevoir un ſecours aſſez conſidérable pour procurer la levée du ſiége: que l'ennemi venoit de ſe rendre maître du canal, & qu'il s'y renforceroit ſi-bien qu'on ne pourroit plus y entrer ni en ſortir malgré lui: qu'ainſi il pourroit continuer ſes ataques, battre le fort, le reduire ſous ſon pouvoir, ſansque le ſecours pût en aprocher, à-moins qu'il ne fût ſi grand qu'il pût débarquer & fondre par terre ſur les aſſiégeans, à quoi l'on ſavoit qu'il n'y avoit aucune diſpoſition à Batavia; outre-que l'on y manquoit même des forces requiſes pour une telle expédition, qui ne ſe pouvoit faire qu'avec beaucoup de troupes.

En cinquiême lieu; que les magaſins où

étoient les provisions, se trouvoient en si-mauvais état, qu'elles ne pouvoient plus y demeurer longtems sans se gâter & se corrrompre; d'où il s'ensuivoit qu'elles n'iroient pas si-loin qu'on se le promettoit: qu'enfin suposé qu'on entreprît d'attendre l'assaut, & que même on eût repoussé les ennemis, il n'étoit pas possible, vû le nombre des gens de la garnison qui mouroient tous les jours, ou qui étoient malades, & vû le nombre qui mourroit & qui seroit blessé à l'assaut, que ceux qui resteroient pussent résister à de si-grandes fatigues, sur-tout n'aiant plus de rafaîchissemens: que par conséquent il ne seroit pas possible de sauver place, ni de soutenir un second assaut; de quoi les ennemis ne manqueroient pas d'avoir connoissance, & alors ils refüseroient toute capitulation.

Avec cela on remit devant les yeux du Gouverneur le danger où l'on seroit exposé d'être pris au premier assaut, à quoi l'on voioit assez d'aparence, vû la foiblesse où étoient les soldats, d'où s'ensuivroit aparemment un massacre terrible; ou qu'il faudroit sans doute ofrir de se rendre après cet assaut, à quoi l'on ne seroit assurément plus reçu, auquel cas on auroit le même sort à craindre. On lui remontra que ce seroit agir presque comme des furieux, & courir à sa perte sans que la Compagnie en pût retirer aucun avantage, & qu'au-moins par ce moien on lui sauveroit les hommes dont elle avoit assez de besoin.

Ces remontrances de tant de gens qui composoient le Conseil, firent prendre au Gouverneur la résolution d'y déférer: car de persister seul dans son sentiment ç'auroit été se rendre responsable de ce qui auroit pû en arriver, &

se

se faire accuser d'opiniâtreté, & d'une haute opinion de soi-même. Dans une afaire d'une telle conséquence & si-périlleuse, les delais pouvoient devenir funestes. Ainsi après avoir pris de nouveau les voix, qui conclurent toutes à la capitulation, on envoia des Députés aux assiégeans, & il y eut une suspension d'armes. Les négociations durérent 5. jours, & enfin on convint des Articles que voici.

1. Tous les actes d'hostilité qui ont été faits de part & d'autre, seront oubliez.

2. Le fort de Zélande avec ses dehors, le canon & les autres armes, les munitions de bouche, les marchandises, l'argent & les autres éfets de la Compagnie seront délivrez au Sieur General Coxinga.

3. Le ris, pain & biscuit, vin, arack, viande, lard, huile, vinaigre, cordages, toile à voiles, brai, goldron, ancres, poudre, boulets, méche, & tout le reste des choses qui sont nécessaires aux soldats de la garnison, & aux vaisseaux qui les doivent remener à Batavia, quoi-qu'elles apartiennent à la Compagnie, seront & demeureront au Sr. Gouverneur & au Conseil, pour être embarquées, à cette rade & le long de cette côte, dans les vaisseaux de la Compagnie des Provinces Unies.

4. Tous les éfets apartenans à des particuliers des Provinces Unies, qui sont dans ce fort, ou à Formose, ou pris pendant cette guerre, aiant été visitez par les Commissaires du Sieur General, seront embarquez sans aucun empêchement.

5. Outre les-dits éfets, pourront 28. personnes du grand Conseil, emporter chacun la valeur de deux cents risdales de leur

leur propre argent en espèce ; & pourront 20. autres personnes, autres que de la milice, mais des principaux, gens mariez, emporter tous ensemble la valeur de mille risdales.

6. Tous les gens de guerre pourront sortir avec leurs armes, tambour battant, enseignes déploiées, méche allumée balle en bouche ; emporter avec eux leurs éfets & leur propre argent, après qu'ils auront été visitez, & aller s'embarquer où il plaira au Sieur Gouverneur.

7. On mettra entre les mains du Sieur General un extrait des livres du comptoir, contenant les dettes passives des Chinois de Formose au-dit comptoir, nom par nom, & article par article ; les sommes qu'ils doivent, & pour quelles causes, si c'est pour fermes ; ou autrement.

8. Tous les livres & papiers pourront être embarquez & emmenez à Batavia.

9. Le Général fera rendre & remener aux vaisseaux, dans 8. ou 10. jours, tous ceux qui ont été au service de la Compagnie, bourgeois, femmes, enfans, esclaves de l'un & l'autre sèxe, que la présente guerre à pû faire tomber sous le pouvoir du Sieur General Coxinga, dans l'isle Formose & ailleurs, même ceux qui peuvent être à la Chine, qui seront aussi renvoiez le plutôt qu'il sera possible. Il en sera de même des autres gens de la Compagnie, qui sont encore à Formose, dans les lieux dont il n'est pas maître, & il leur donnera incessamment des passeports pour pouvoir s'embarquer en fureté.

10. Le-dit Sieur General fera restituer à la Com-

Compagnie les 4. chaloupes qu'il a prises, avec tout ce qui y étoit, qui se trouvera encore en essence.

11. Il fournira autant de petits bâtimens qu'il en faudra, pour mener à bord tout ce qui sera retiré de la forteresse.

12. Fourniront les sujets du-dit Sieur General, dès ce jour, & tous les jours suivans jusqu'à l'embarquement, des fruits & denrées que la terre produit, & des bestiaux, aux gens de la Compagnie, à un prix raisonnable, & autant qu'ils en auront besoin, pendant le reste du tems de leur séjour.

13. Pendant-que les troupes de la Compagnie demeureront encore à terre, aucun des soldats du-dit Sieur General, ni aucun autre de ses sujets, qui ne sera point emploié pour le service de la Compagnie, n'aprochera du fort, ni des ouvrages du dehors plus près que les retranchemens & les gabions que les assiégeans ont faits.

14. Il ne sera permis d'arborer dans le fort que le pavillon blanc, jusques-à-ce que la garnison & les Oficiers de la Compagnie se soient retirez.

15. Les inspecteurs des magasins demeureront 2. ou 3. jours dans le fort après l'embarquement des troupes & des éfets, & ensuite ils seront incessamment menez à bord avec les ôtages.

16. Dès-que la présente capitulation aura été signée, seellée, & confirmée par serment, par chaque parti à la maniére de son païs, le Sieur General envoiera en ôtage, à bord d'un des vaisseaux qui sont présentement à la rade, le Mandarin ou Capitaine More nommé Ong-

kun,

kun, & Pimpau Jamosié Conseiller d'Etat; & de la part de la Compagnie on laissera entre les mains du Sieur General, dans cette ville, le S. Jean Oetgens van Waveren, qui est la seconde personne dans le gouvernement, & le S. David Harthouwel, aussi Conseiller de la Régence: & demeureront les ôtages dans les lieux marquez, jusques-à-ce que toutes les conditions de la présente capitulation aient été entiérement éxécutées.

17. Les ôtages & les prisonniers Chinois qui sont dans le fort, entre les mains des Officiers de la Compagnie, ou dans les vaisseaux qui sont à cette rade, seront échangez avec ceux qui sont entre les mains du General, & ils seront relâchez de part & d'autre.

18. S'il y a encore quelque mal-entendu, qui ne soit pas bien expliqué dans ces présentes, ou d'autres choses qui, bien-que de peu de conséquence, mériteroient pourtant d'être ici exprimées; enfin tout ce qui peut avoir été obmis, sera réglé à l'amiable, & après un éxamen éxact on tâchera d'en convenir à la satisfaction des deux partis.

Cette capitulation aiant été signée, & les articles en aiant été éxécutez, les Hollandois sortirent de la place, la laissant entre les mains des Commissaires de Coxinga, qui y entra bientôt après, & en prit possession. Tous les éfets que la Compagnie perdit en cette ocasion, étoient de la valeur de 472500. livres, selon qu'il paroît par l'inventaire qui en fut fait.

La perte étoit très-grande, mais on la fit bien monter plus haut à Batavia & en Hollande. On ne la comptoit que par millions, & on en concluoit la ruine entiére de la Compa-

pa-

pagnie, afin d'animer tout le monde contre le Conseil de Formose. C'est le tour que donna le Fiscal dans ses poursuites. Il fit sonner haut l'or & le corail qui étoient dans les éfets, & en éfet il ne falloit pas une trop grande quantité de matiéres si précieuses, pour composer de grosses sommes. Cependant il n'y avoit que pour 600. risdales d'or, & pour 300. risdales de corail, au prix qu'il avoit coûté, & à 3. livres la risdale. Si le Fiscal n'eût pas eu dessein d'en imposer, & d'aggraver l'afaire, il auroit deu s'expliquer nettement, & parler d'une perte de 2700. livres en corail & en or.

C'est une négligence, c'est une mal-versation, c'est un crime, selon lui, que de n'avoir pas sauvé ces précieuses matiéres, qui se pouvoient cacher si-aisément. En parlant de ces précieuses matiéres, il donne toûjours un tour qui peut faire croire qu'il y en avoit pour un prix infini. Mais il étoit fort-bien connu à Coxinga qu'il y en avoit, & n'en trouvant que pour 2700. livres, il fit faire toutes sortes de perquisitions pour découvrir si l'on n'en avoit point détourné. Que s'il se fût trouvé quelque chose de recelé, il n'auroit pas fallu s'attendre à moins qu'à un massacre de toute la garnison. Ainsi quand le Fiscal a fondé ses conclusions en partie sur ce chef, il a voulu dire, en parlant plus clairement, qu'on devoit exposer toute la garnison à une perte qui paroissoit certaine, pour sauver ces 2700. livres à la Compagnie.

Afin de faire voir la partialité, l'injustice, de ces rigoureuses Conclusions, nous ferons ici une récapitulation des raisons qui devoient porter le Fiscal à en prendre de toutes contraires.

On

On avoit eu connoissance à Batavia des avis qui avoient été reçus de plusieurs païs à Formose, touchant les desseins & les préparatifs de guerre de Coxinga, & le General & le Conseil des Indes en avoient aussi reçu directement de plusieurs endroits.

Ils n'avoient pris aucun soin, ni fait aucune demarche pour la conservation de Formose, & pour mettre cette isle en état de défence.

Ils avoient refusé de permettre qu'on y fit de nouvelles fortifications, improuvé celles qui y avoient été faites de-nouveau, & les reparations qu'on avoit faites aux anciennes, comme des choses inutiles, & contraires à l'épargne qui doit regner dans toutes les áfaires de la Compagnie.

Ils avoient toûjours parlé & écrit d'une maniére capable de décourager les gens le plus affectionés: ils avoient intimidé la Régence de Formose: ils lui avoient comme lié les mains, de-sorte qu'elle n'osoit se donner aucune liberté dans les entreprises qui se présentoient à faire, & qui paroissoient à ceux qui étoient sur les lieux, fort importantes pour la conservation de l'isle.

Ils avoient envoié un secours trop foible & des gens qni n'avoient presque aucune expérience des armes.

Il paroissoit que la Régence de Formose avoit pris la courageuse résolution de résister aux ennemis, jusqu'à la venuë du secours de Batavia, & en éfet les assiégés avoient long-tems résisté fort vigoureusement.

Le Conseil de Formose s'étoit conduit avec beaucoup de prudence, & il avoit pratiqué le bon ménage si fort recommandé, autant que des

des gens sages le pouvoient faire, tant à l'égard de la consommation de leurs munitions, que de la conservation de leur monde, dont l'on pouvoit dire que ce n'étoit qu'une poignée de gens, pour résister si longtems à une multitude d'ennemis qui étoient aguerris, & pour arrêter leurs éforts; ce qui fut fait avec autant de conduite qu'il étoit possible.

La fuite infame du Commandant Caeuw, avoit changé toute la face des afaires, mis tout en desordre, & réduit au desespoir les assiégés, qui avoient déja soutenu le siége 9. mois entiers.

Ce sont là les causes aussi véritables que visibles de la perte de Formose. C'étoient les gens par l'inaction, ou plutôt par les actions desquels toutes ces choses étoient arrivées, que le Fiscal auroit deu faire l'objet de ses poursuites. Ce sont eux proprement qui ont dépoüillé la Compagnie de cette isle, qui l'ont livrée aux idolâtres, & donnée en proie à Coxinga. Ce sont eux qui ont fait avorter le grand & utile projet de faire servir cette même isle, & les comptoirs qui y étoient, à l'entretien & à l'augmentation du commerce du Japon & de la Chine.

Ce sont eux qui ont privé l'Eglise de Dieu des avantages qu'elle recüeilloit déja, & qui se préparoient encore plus grands pour l'avenir dans cette belle isle, qui ont introduit les pourceaux dans la vigne & dans la moisson du Seigneur : car le Christianisme s'étoit heureusement provigné à Formose, par les soins des Pasteurs & des Maîtres d'Ecole, & soit qu'ils y eussent mieux travaillé qu'ailleurs, ou qu'ils y eussent trouvé des dispositions plus favorables; cet-

cette salutaire doctrine y avoit été mieux goûtée, & y avoit plus fait de fruit qu'en plusieurs autres endroits. Mais elle n'y étoit pas encore assez enracinée, & le peuple est retourné facilement à son ancienne idolâtrie.

C'étoit principalement Verburgh, c'étoit van der Laan, c'étoit Caeuw, c'étoit ces malheureux instrumens de la perte de Formose, qui devoient être les objets de la haine publique & des poursuites de la Justice. Cette perte a été un éfet de la cruelle animosité de Verburgh contre le Gouverneur Coyet: C'est lui qui a été le premier mobile. C'est lui, c'est son crédit, qui a fait rejetter à Batavia les fidelles avis de ce Gouverneur, qui a endormi le Conseil, & qui a causé sa premiére & plus funeste indolence: car pour peu qu'on eût pris ses précautions de bonne heure, & alors on les eût prises à peu de frais, il auroit été facile de mettre Formose en sureté.

C'est la honteuse avarice de van der Laan, qui a si malheureusement avancé la perte de cette belle isle, que la passion de Verburgh avoit commencée. Quand celui ci étoit à Taiovan, il y auroit encore eu moien de prendre avec lui des mesures salutaires, s'il eût eu autant à cœur l'interêt de la Compagnie qu'il y avoit le sien propre. Mais l'espérance du grand butin qu'il se proposoit de faire à Macau, l'aiant aveuglé, la fureur où il entra de s'en voir privé, lui fit dire mille faussetés, lui fit faire mille extravagances; & tout ce que sa vangeance lui suggéra fut reçu avidement au Conseil des Indes, par les soins que Verburgh prit de l'apuier.

Enfin la conduite de Caeuw, sa retraite, fut l'action la plus lâche que tous les autres eussent com-

commiſe, & elle acheva le funeſte ouvrage que ces deux premiers avoient ſi-fort avancé. Il y avoit encore quelque eſpérance de ſe maintenir juſqu'à la venuë du ſecours, ſoit de la Chine, ou de Batavia. Il y avoit toute aparence que ſi ce prétendu General eût fait promtement le voiage de la Chine, il auroit jetté Coxinga dans de grandes extrémites; il en auroit amené des ſecours d'hommes & des rafraîchiſſemens; & en tout cas ſes propres hommes qui étoient ſur ſes vaiſſeaux, auroient, à leur retour, contribué à faire durer le ſiége juſqu'à la venuë du ſecours de Batavia. On auroit avec eux & avec les 2. vaiſſeaux, pû ſoutenir encore 9. autres mois de ſiége, & par ce moien mettre à couvert les interêts de la Compagnie, & aquérir beaucoup de réputation à ſes armes.

La brigue de ces 3. hommes aiant prévalu à Batavia, & le General auſſi-bien que le Conſeil des Indes s'y trouvant engagez par leur propre interêt, afin de n'être pas acuſez des premiéres fautes qu'ils avoient commiſes, & de la trop grande crédulité qu'ils avoient euë, dans des tems où éfectivement il avoit été plus aiſé de les ſéduire, qu'il ne l'auroit été depuis, s'ils n'euſſent point eu déja commencé à negliger leur devoir: cette brigue dis-je & cet interêt portérent le Fiſcal à ſe rendre partie contre le Gouverneur Coyet.

C'eſt ainſi que ſouvent le vice eſt couronné & la vertu foulée aux piés. Mais il eſt conſtant que de pareils inconvéniens peuvent plus aiſément arriver dans ces ſortes d'afaires, qu'en d'autres rencontres. Les Directeurs, c'eſt-à-dire à-peu-près, les Souverains, ſont

à

à une si-prodigieuse distance des lieux où les choses se passent, qu'ils n'en peuvent rien savoir par eux-mêmes. Ils n'en aprennent que ce qu'on veut bien leur aprendre, & c'est rarement la vérité qu'on leur aprend.

Coyet & les principaux de son Conseil furent donc arrêtez & mis en prison où ils soufrirent toutes sortes d'insultes. Il sembloit que tout le monde fût déchainé contre eux, tant on avoit pris soin de répandre de mauvais bruits de leur conduite. Ils y demeurérent 2. ans en cet état, sans secours, sans biens pour se soulager, regardez comme des infames, comme des gens sans honneur.

Enfin Coyet fut condamné à un perpetuel éxil, ou plutôt à une prison perpétuelle, dans l'isle d'Ay, qui est une de celles de Banda, où il auroit fini sa vie, sans un événement extraordinaire qui arriva dans les Provinces Unies. Le Prince d'Orange aiant été rétabli dans tous les honneurs, charges, dignités, que ses prédecesseurs avoient possédées, & la République s'étant relevée de ses pertes, les parens du Gouverneur banni sollicitérent si fortement ce Prince, & lui firent une déduction du fait si-nette & si-bien circonstanciée, qu'il intercéda puissamment auprès des Sieurs Directeurs, & obtint un rapel de ban.

Ainsi Coyet fut remis en liberté & il lui fut permis de revenir en Hóllande. Mais comme il est habile homme, & qu'il entend fort bien les afaires des Indes, la Compagnie craignit que s'il passoit au service de quelque Souverain qui voulût l'emploier dans ces païs-là, il ne causât du préjudice au commerce des Hollandois. Voici donc les précautions qu'elle prit.

Ex-

Extrait d'une lettre écrite au nom de l'Assemblée des Dix-sept, au Gouverneur Général & au Conseil des Indes. Datée le 12. de Mai 1674.

BANDA.

LES Enfans & les Parens de Fréderic Coyet, nous aiant plusieurs fois sollicitez de vouloir le relâcher du bannissement, ou de la prison, à laquelle il a été condamné à Batavia, par Sentence du Conseil des Indes, & de lui permettre de revenir dans ces Provinces; & s'étant aussi adressez à L. H. P. pour ce même sujet, mais inutilement: neanmoins vû les intercessions qui ont été faites encore depuis par diverses personnes des plus qualifiées de l'Etat, & particuliérement par S. A: le Seigneur Prince d'Orange, accompagnées d'ofres expresses & raisonnables de la part de ses-dits parens, nous n'avons pas voulu différer davantage à vous en écrire, afin-que vous mettiez en liberté le-dit Coyet qui est confiné dans l'isle d'Ay à Banda, à-condition qu'auparavant il s'engagera par serment, dont il sera passé un Acte en forme lequel il signera, *qu'il viendra s'établir dans l'une des Provinces Unies, où il passera le reste de ses jours, sans qu'il puisse se mettre au service de qui que ce soit pour aller aux Indes, ou qu'il tâche de rendre service à personne dans ces païs là, ou qu'il se mêle d'aucune afaire des Indes pour son propre compte, ou pour aucun qui l'en pourroit requérir.* Au-reste nous vous donnons aussi avis que pour sureté de l'éxécution des points à quoi il s'engagera par son-dit serment, on nous a mis ici entre les mains la somme de 25000. livres ainsi que vous le verrez, dans un Acte ci-joint, signé par un Notaire.

Détail des cruautés qui ont été commises à Formose par les Chinois, dans les personnes des Pasteurs, Maîtres d'Ecole, & autres Hollandois, avec quelques autres faits remarquables.

CE devroit être ici la fin de ce qui regarde la perte de Formose & le siége de Taiovan : mais comme on a oui parler en Hollande des excès & des cruautés que les Chinois commirent pendant le siége, & qu'il n'en est fait aucune mention dans la Rélation précédente, dont on ne vouloit pas interrompre la suite, nous allons ajouter, maintenant, ce que nous en savons, que nous assurons être très-véritable.

Les gens de Coxinga aiant surpris quelques-uns des nôtres à Piscadores, & les aiant fait prisonniers, ils en firent embarquer 12. ou 13. dans un Coïa, pour les emmener à Formose, à l'armée de leur Général.

Ce petit bâtiment étant à la vuë du fort de Zélande, le desir de la liberté porta les prisonniers à former le dessein de s'en rendre maîtres, de l'emmener, & de se sauver. Il n'y avoit à son bord qu'environ 30. Chinois, dont la moitié faisoit le quart la nuit, pendant que l'autre moitié se reposoit. Ainsi les 13. prisonniers conclurent que des gens bien-résolus comme ils l'étoient, pouvoient en faire céder 15. qu'ils attaqueroient à l'impourvu, & qu'ensuite ils auroient bon marché du reste qui seroit tout-endormi.

L'éxécution de ce projet fut remise à la nuit qui devoit suivre le jour où les mesures avoient été prises, une heure après qu'une moitié des Chinois, aiant éte relevée de son quart seroit allée se reposer. Mais un de ces 13. nommé Etienne, qui étoit un François, se trouvant

saisi de fraieur, & se jugeant mort si le coup venoit à être découvert, ou à manquer, alla, pour prévenir ce mal, se dénoncer lui-même & tous les autres, & fit le détail de toutes les particularités de la conspiration.

Les Chinois aiant fait à l'instant le signal de péril, les autres bâtimens vinrent à leur bord, & les 12. Hollandois furent saisis, enchaînez, & menez au camp. Là on les accabla de reproches, de ce qu'au-lieu de la reconnoissance qu'ils devoient avoir, puis-que ce n'étoit que de pure grace qu'on leur avoit sauvé la vie, ils avoient attenté sur leurs bien-faiteurs.

Ensuite on leur prononça leur Sentence qui portoit qu'on leur couperoit le nez, les oreilles, & les mains; mais qu'en leur faisant encore grace de la vie, on les envoieroit en cet état au fort de Zélande, pour s'y faire penser par leurs Chirurgiens, parce-qu'ils ne valoient pas la peine qu'on prît du soin & qu'on emploiât des médicamens pour eux.

En exécution on vit ces infortunez arriver au fort couvers de sang, chacun avec ses oreilles, son nez & ses mains, pendus à une corde & attachez à son corps. Comme ils passérent au fort incontinent après leur exécution, & qu'ils furent bien pensez, ils eurent tous le bonheur de se rétablir. Le traître François demeura au camp de Coxinga, où l'on n'a pas ouï dire qu'il lui ait été fait d'insulte. Mais il n'y a pas d'aparence qu'on ait eu aucuns égards pour lui, tant parce que les Chinois méprisent les Européens, que parce-qu'ils n'aiment pas les traîtres.

Deux Maîtres d'Ecole Hollandois furent aussi très-inhumainement traitez, à-peu-près

pour un même sujet. Au commencement de la guerre, lors-que Coxinga eut fait débarquer ses troupes à Formose, & qu'il se rendit maître du plat païs, il y fit plusieurs prisonniers, & entre autres les Pasteurs & les Maîtres d'Ecole qui étoient établis dans les villages. Il y eut 2. de ces Maîtres qui entreprirent d'animer contre le General Chinois les Formosans des bourgs où ils avoient eu leur domicile, & de les exciter à la revolte.

Ils leur proposerent de surprendre les soldats qui étoient logez dans ces bourgs, de leur couper la gorge, & de donner des avis pour en faire autant dans les autres bourgs, qui sans doute seroient disposez à suivre leur exemple. Cette mine aiant été éventée par quelqu'un des Formosans, les Chinois firent clouer les piés & les mains des 2. Maîtres à 2. croix de bois qu'ils dresférent au milieu du village, faisant en même tems publier que tous Hollandois & Formosans qui, à l'avenir, tomberoient dans la même faute, seroient punis de la même maniére, & encore plus cruellement.

Quelques mois après, ils égorgérent dans un massacre general plus de 500 prisonniers Hollandois. Voici comme la chose arriva.

Le Gouverneur Coyet, non-obstant les contradictions qu'il trouvoit à tout moment, contraignit par sa bonne conduite le General Chinois, qui n'avoit plus d'espérance de prendre le fort qu'à succession de tems, à cesser ses ataques, & à changer le siége en blocus. Ainsi les éforts de Coxinga se réduisirent à matter les assiégés, à les affamer, à les resserrer en telle sorte qu'ils périssent de faim & de maladies.

Mais comme en éxécutant cette résolution il

il pouvoit bien encore emploier la ruse, pour venir plus promtement à bout de son dessein, il voulut se servir d'un Pasteur nommé Hambroeck, ou Hambrouck, qui avoit été fait prisonnier avec les autres Hollandois du plat païs. Il l'envoia au fort de Zélande avec ordre d'emploier toutes sortes de persuasions pour obliger les assiégés à se rendre.

Il lui recommanda de leur remonrrer qu'ils ne pouvoient tenir longtems contre son armée: qu'il leur ofroit encore toutes sortes de conditions avantageuses, mais que si elles n'étoient pas acceptées alors, il n'y auroit plus que peines & tourmens à attendre: que pour mieux leur faire voir & comprendre quelle seroit l'issuë d'un siége qu'ils vouloient traîner en longueur par pure opiniâtreté, sans aucune espérance raisonable d'être jamais délivrez, il avoit résolu de leur faire connoître dans les personnes des prisonniers qu'il avoit, de quoi étoit capable sa patience irritée, & qu'il feroit sentir les éfets de sa colére à la garnison du fort la Province, & à tous les autres Hollandois qui étoient entre ses mains.

La femme & une partie des enfans du Sieur Hambrouck, prisonniers avec lui, étoient des ôtages qui assuroient le Géneral de son retour. Il fit fidellement sa commission: il n'oublia rien de ce qu'on lui avoit commandé de dire. Mais qui n'admirera pas sa générosité, qui a paru dans une ocasion où tant d'autres en pouvoient marquer avec bien moins de péril, & où presque personne n'en a marqué.

Ce digne Pasteur aiant fait son raport, bien-loin d'ajoûter de son chef des persuasions aux assiéges de se rendre afin de sauver par

ce moien sa vie & celle de sa famille, il les exhorta vivement & avec véhémence de n'en rien faire, de soutenir vaillamment les assauts qui leur seroient livrez; & de s'ensevelir plutôt sous les ruines du fort que de se soumettre aux Chinois. Si les 2. Commandans qu'on choisit à Batavia pour conduire les 2. flotes qui allérent au secours de Formose, avoient été de la même trempe, on peut conclure, humainement parlant, que la Compagnie n'auroit pas perdu le fort de Taïovan.

Il n'y eut point de raisons qu'il n'emploiât pour encourager tout le monde à faire son devoir. Il remontra que le General Chinois avoit déja perdu un très grand nombre de ses plus braves gens: qu'il y avoit beaucoup de jonques qui avoient déserté: que ses troupes commençoient à s'ennuïer de la longueur du siége: qu'il y en avoit qui murmuroient déja: que tous les Formosans n'étoient pas encore sous le joug des ennemis; & que ceux qui y étoient ne l'aïant subi, que par force, seroient prêts à le secoüer & à s'atrouper, dès-qu'ils sauroient que Coxinga auroit reçu quelque échec: qu'enfin le moins que les assiégés pussent faire, s'ils ne vouloient tout-à-fait renoncer à leur réputation, c'étoit de se soutenir jusques-à-ce qu'il fût venu un nouveau secours de Batavia. Ce qu'il y eut de plus beau fut qu'à la fin de sa harangue il déclara qu'il savoit bien qu'avec la réponce qu'il alloit porter, telle qu'il conseilloit de la faire, c'étoit sa Sentence de mort qu'il prononçoit lui-même: mais qu'aiant devant les yeux son honneur & le serment qu'il avoit prêté à la Compagnie, que sentant les mouvemens de sa con-

ſcience, & les engagemens où il étoit de faire ce que Dieu lui ordonnoit, rien n'étoit capable de l'ébranler : qu'il avoit résolu de sacrifier sa personne, sa femme, ses enfans plutôt que de manquer à tant de devoirs, plutôt que de se sauver par des lâchetés, par des trahisons, par des infidélités envers Dieu & envers ses prochains: que d'ailleurs il étoit obligé de donner un bon exemple, & qu'il espéroit que les assiégés prendroient des résolutions pareilles à la sienne, d'autant-plus qu'en les prenant leur perte demeuroit au-moins douteuse; mais que pour lui, il étoit assuré de mourir dans quelques heures; qu'il ne doutoit pas même que le sanguinaire Coxinga ne cherchât des prétextes d'étendre sa fureur sur tous les prisonniers Hollandois, & de les faire massacrer; si-bien qu'il les regardoit tous comme déja condamnez aussi-bien que lui, au-lieu qu'il ne tiendroit qu'aux assiégés de se soustraire par leur courage à une pareille condamnation: qu'au-reste il y avoit de sa part une espèce de prudence & de charité à en user ainsi pour eux, & à ne les pas solliciter à une compassion pour lui & pour les autres prisonniers, qui dans le fond leur seroit inutile: que ce ne seroit que les solliciter à s'embarasser dans le même lacs, à se jetter dans le même précipice où les prisonniers étoient déja tombez; à se livrer à la barbarie des idolâtres, sur la bonne foi desquels il ne falloit point du tout compter, & qui ne cherchoient qu'à gagner par ruse, par trahison, ce qu'ils craignoient de ne pouvoir emporter de vive force: qu'il étoit persuadé que dès-qu'ils n'auroient plus les Hollandois à craindre, ils sacrifieroient à leurs Ido-

les, ou plutôt au Diable qu'ils adoroient sous la figure de ces Idoles, jusqu'au dernier de ceux qu'ils auroient entre les mains.

Après que ce Pasteur eut ainsi parlé en public & en particulier, quand il fut disposé à partir, on vit un aussi triste spectacle qu'il s'en puisse jamais imaginer. Le Gouverneur & le Conseil remirent à sa discrétion de demeurer dans le fort, ou de retourner au camp des Chinois. Tous les assistans émus de son discours, pleuroient amérement, & le sollicitoient à demeurer, parce-qu'il alloit sacrifier sa vie, sans que les autres prisonniers en pussent retirer aucun avantage.

Deux de ses enfans qui étoient depuis longtems au fort, fondoient en larmes, priant, conjurant leur pére d'avoir pitié de lui-même, & d'eux qui n'avoient pas assez de constance pour suporter leur douleur. Ils faisoient retentir l'air de leurs cris & de leurs lamentations.

Si jamais personne a été exposé à de plus violentes tentations, si un cœur a pu être déchiré plus cruellement, on laisse aux Lecteurs à en décider. Cependant on peut dire qu'il n'y a point eu dans toute l'Antiquité d'éxemple d'une plus grande fermeté d'esprit, d'une plus haute constance. D'un côté sa femme & une partie de ses enfans en ôtage dans le camp d'un barbare prêt à les immoler; d'un autre côté l'amour propre, & deux autres enfans qui par leurs larmes le rendoient encore plus vif; mais sur-tout la certitude presque entiére de ne pouvoir sauver par son retour ses enfans & sa femme qui étoient au camp; toutes ces idées remplissoient le cœur de ce grand homme de sentimens si oposez, & qui s'y combattoient avec

tant-

tant de violence, que son agitation paroissoit dans son visage & dans toute sa personne.

Cependant il demanda à ses 2. enfans presens, s'il devoit donc laisser massacrer leur mére, leur frére & leur sœur. A cette demande elles demeurérent interdites, & ne purent lui rien répondre : car c'étoit 2. filles dont l'une se laissa tomber à terre sans mouvement, & l'autre se jettant au cou de son pére s'évanoüit aussi.

Le pére qui avoit résolu de retourner, & qui pourtant n'étant pas insensible, sentoit des mouvemens qui lui faisoient craindre d'être détourné de sa résolution, se dégageant des bras de sa fille, prit cette ocasion de sortir du fort. Il dit aux soldats qui avoient les larmes aux yeux en le voiant passer, & en lui faisant leurs adieux : „ Mes amis je pars afin de suivre „ les mouvemens de ma conscience, dans l'es- „ pérance que je pourrai encore rendre quelque „ service aux prisonniers vos compagnons & les „ miens. Il ne me sera pas reproché que pour „ avoir voulu demeurer en fureté, j'aïe causé la „ perte de tant d'honnêtes gens & de bons „ Chrétiens. Dieu veuille vous conserver. Je „ ne doute point qu'il ne vous donne une bonne „ issuë. Aiez bon courage, & suportez pa- „ tiemment les fatigues de la guerre.

Lors-qu'il fut au camp des Chinois, il fit son raport sans paroître embarrassé, ainsi-qu'on l'aprit bien-tôt après par des déserteurs. Il dit librement que les assiégés n'étoient pas résolus à se rendre; qu'au-contraire ils étoient prêts à soufrir toutes sortes d'extrémités, & à se défendre jusqu'au bout; qu'il les avoit trouvez gais, en bon état, & qu'ils ne manquoient de rien :

 qu'ils

qu'ils ne vouloient faire aucun Traité, s'ils ne se conservoient le fort de Zélande: mais que si le Sieur Général Coxinga vouloit entendre à quelque accord sur ce pié-là, ils étoient disposez à lui donner toute la satisfaction qu'il pouvoit raisonnablement prétendre.

Cette résistance irrita extrémement ce General. Il n'avoit pas fait son compte que la guerre iroit si lentement, & il ne pouvoit plus prévoir quelle en seroit l'issuë. Dans le même tems il aprit qu'aux lieux reculez de l'isle les Formosans commençoient non-seulement à lever la tête, mais même que dans un certain bourg ils avoient surpris 2000, hommes de ses troupes, & les avoient en partie étendus morts sur la place, & en partie dispersez.

Il prit ocasion de faire répandre le bruit que c'étoit les prisonniers Hollandois qui faisoient soulever les insulaires contre lui, & qu'ils ne cessoient pas de cabaler ensemble. Ensuite, sur ce prétexte, il les livra en proie à la fureur de ses soldats, à qui il donna ordre d'aller dans tous les bourgs où on les avoit dispersez, par vingtaines ou par trentaines, & de massacrer généralement tous les hommes, sans aucune exception.

A peine eut-il donné cet ordre barbare, que les Chinois volérent plutôt qu'ils ne coururent pour l'éxécuter. Ils se jettérent comme des lions affamez sur ces malheureux, & exercérent sur eux mille cruautés. Le plus commun suplice fut pourtant celui de leur trancher la tête. Ensuite ils creusérent de grandes fosses & les mirent dedans, les couvrant d'un peu de terre. Le nombre de ceux qui périrent fut de plus de 500.

Il

Il ne resta en vie que Jaques Valentin Landtdroft, & auparavant Gouverneur du fort la Province, & environ 20. autres qui étoient avec lui, qui après la prise du fort de Zélande, furent transportez à la Chine, où ils sont encore, c'est à dire l'an 1674. tems auquel cette Rélation a paru.

Il y eut des femmes & des enfans qui périrent aussi en cette occasion. Les autres femmes furent distribuées. Les Capitaines Chinois prirent celles qui leur plurent, & abandonnérent les autres aux soldats. Cependant leur sort fut différent selon l'humeur des gens entre les mains de qui elles tombérent. Celles dont les maîtres n'étoient pas mariez en furent assez bien traitées, les Chinois étant fort adonnez aux femmes, & une Hollandoise étant un ragoût nouveau pour eux, si bien qu'elles étoient déja toutes accoutumées avec eux, quand suivant les conditions de la capitulation du fort, elles furent renvoiées.

Quoi-qu'il y en eût peu de celles qui fussent encore assez jeunes, qui ne revinssent enceintes, néanmoins dès-qu'elles furent arrivées, les soldats se mariérent avec elles dans l'état où elles étoient, disant qu'ils les regardoient comme veuves de leurs camarades, puis-que ce qui leur étoit arrivé depuis la mort de leurs maris n'étoit pas un éfet de leur libre volonté, mais d'une contrainte qu'elles n'avoient pû éviter: tant les gens qui ont respiré cet air là, sont portez à rechercher les femmes.

Mais celles qui échurent à des maîtres mariez, eurent beaucoup à soufrir. Les femmes Chinoises, horriblement jalouses, leur firent mille maux. Elles les traitérent comme les esclaves,

les faisant travailler sans relâche aux ouvrages les plus pénibles. Elles alloient chercher l'eau, fendre le bois, égrener le ris, de quoi à leur retour elles se plaignirent extremement.

Comme le Pasteur Hambrouck se trouva envelopé dans ce massacre general, avec 5. ou 6. autres Pasteurs, & un grand nombre de Maîtres d'Ecole, on a publié dans les Indes & dans l'Europe qu'il étoient morts pour cause de Réligion, & pour avoir refusé d'abjurer le Christianisme. Ce n'est pas pour leur envier cette gloire que l'on en desabuse ici les gens. Il est a présumer que s'ils avoient été apellez à soufrir le martire, ils l'auroient soufert constamment; & il semble que l'action héroïque du Pasteur Hambrouck en est un assez seur garand.

Mais puis-que c'est la vérité, il faut dire ici que la Réligion n'a point eu de part dans cette afaire. Il ne s'agissoit que de politique. Coxinga n'a pas fait la moindre peine aux Hollandois au sujet de leur Réligion Il les a fait cruellement périr par un éfet de sa colere brutale, pour se venger de ce qu'il ne faisoit pas assez de progrès à son gré dans la guerre qu'il leur avoit déclarée, & pour en faire davantage en se défaisant de gens qui lui pouvoient encore nuire.

Je ne sai si je ferai tort à quelqu'un par mon jugement, mais en considérant la persuasion où l'on est dans le monde du martire de nos gens, & la vraisemblance qu'on lui donne, je suis tenté de croire qu'il en est souvent demême à l'égard de tant d'autres prétendus Martirs, sur-tout de ceux qu'on publie être martirisez à la Chine, & que si les Jésuites étoient

étoient d'aussi bonne foi, que celui qui donne au public la présente Rélation, le catalogue des Martirs du Christianisme en ces païs-là se trouveroit bien-petit, & celui des Martirs de la politique se trouveroit bien-grand.

Ceux qui y ont été savent que ce n'est pas la mode d'être si rigide sur le fait de la Réligion; qu'on y pratique de grandes facilités; qu'on cache, qu'on déguise qu'on céde, & qu'on ne se laisse point brûler pour ce sujet. Si cette matiére devoit entrer dans cette Rélation, on pourroit y aporter des milliers d'éxemples bien circonstanciez de cette conduite, à la honte des Chrétiens Réformez, des Chrétiens Romains, des Arminiens, des Lutériens, des Sociniens: mais on auroit bien de la peine à en raporter de ceux qui se sont laissé martiriser.

Pour les Martirs de la politique on en raporteroit beaucoup. Ces sortes de Martirs le sont malgré eux. S'ils pouvoient se racheter en mentant, en reniant, il n'y en a point qui ne se sauvât. L'afaire est que quand ils ont embrassé des hérésies politiques, & qu'ils ont agi suivant les maximes qu'elles leur inspiroient, ils n'ont pas cru qu'ils seroient découvers & entrepris; autrement ils se seroient bien donné de garde de les embrasser, parce-qu'en ce cas on ne fait point de grace, on punit sur le simple soupçon. Le déni, les fermens, les preuves, rien ne sauve. Il faut céder à la loi du plus fort, & à ses ombrages. Mais le déni, les fermens, l'abjuration, sauvent en fait de Réligion, & c'est la raison pourquoi l'on voit si peu de véritables Martirs. Les autres ne sont que ce qu'il plaît aux fraudes pieuses des gens de l'Eglise & à

l'aveuglement des peuples de les faire.

Au-reste je suis persuadé que ce qui fait qu'il y a si peu de Martirs aux Indes, c'est qu'il y va peu de gens qui aïent un grand zèle pour la Réligion. C'est la vuë du profit qui y attire, & c'est le profit qu'on y cherche quand on y est. Or il est bien difficile d'être fort attentif à son profit, & d'être en même tems fort plein de desirs, de soins, d'empressement, pour l'avancement de la Réligion. Les Hollandoïs même y sont peut-être encore moins propres que les autres peuples, parce-que la Compagnie donne des gages extrémement médiocres, & que tous ses Serviteurs font de fort grandes dépenses aux Indes, à quoi ils trouvent moien de fournir ; & ils trouvent, au-moins pour la plupart, encore moien de s'enrichir.

Ainsi pendant qu'ils sont ocupez tout-entiers aux afaïres de la Compagnie & aux leurs propres, comment celles de la Réligion pourroient-elles trouver place dans leur esprit ? Ou plutôt, comment voudroit on que des gens qui non contens de leurs gages, ne font autre chose que chercher des voies de gagner par des moiens, par des artifices, qui ne s'accordent point avec les interêts de leurs Maîtres, fussent en état de travailler à l'avancement de la Réligion, & de se faire martiriser pour elle. De pareils cœurs n'ont pas les dispositions qu'il faut pour la propagation du Christianisme, & c'est ce qui fait avorter les soins que les Sieurs Directeurs se donnent pour ce grand ouvrage, & périr l'argent qu'ils y emploient.

On me dira peut-être que c'est l'afaire des Pasteurs & des Maîtres d'Ecole. Je répons que ce qu'ils font & qu'ils doivent faire n'est

que très-peu de chose. Si le corps politique ne s'en mêle, ne les seconde, ne les soutient dans leurs travaux, ils se voient abandonnez, ou du-moins peu secourus par ce corps politique: le courage leur manque; l'éxemple les corrompt; ils en viennent à faire l'œuvre du Seigneur lâchement; outre que tous ceux de ce caractére qui y sont envoiez ne sont pas également bien disposez. Ils ne reçoivent pas plus de gages à proportion que les autres, ou plutôt ils en reçoivent encore moins; & il n'y en a que trop qui vont aux Indes dans la même disposition que le reste des gens dont j'ai parlé, & par-conséquent ils s'y conduisent de la même maniére.

Ce n'est pas que ceux qui veulent vivre sobrement & modestement en ces païs-là, n'y puissent subsister, & même amasser du bien, en servant la Compagnie comme ils doivent, car il y a des voies légitimes pour cela: La plus grande difficulté est dans la disposition du cœur, qu'il n'est pas aisé de vaincre, si elle est mauvaise. Mais une difficulté presque insurmontable, si la mauvaise foi ne s'en mêle, c'est de devenir riche en très-peu de tems.

Au-reste on avertit ici que les piéces, lettres, Régîtres & autres citées dans cette Rélation, se trouvent à la fin de l'Original; & que si on ne les a pas ajoûtées, c'est parce-qu'on ne les a pas jugées fort utiles en cette langue.

FIN.



TABLE des MATIERES, DU TOME CINQUIEME DES VOIAGES de la COMPAGNIE.

A.

Ar-

Bre-

C.

Cour

F.

G.

H.

Isle

M.

N.

O.

P.

Potosi,

Re-

S.

T.

Trem-

V.

Outre

Outre toutes sortes de livres François, on trouve à Amsterdam chez ETIENNE ROGER, *un Assortiment général de Musique, Savoir.*

DIvers traités de Musique pour les Elemens de la Musique, la maniére de chanter, la Transposition & la composition de la Musique, à joüer de la Flûte, du Haubois, de la Guitare, du Clavecin; à joüer la Basse Continuë; l'Histoire de la Musique Françoise, & il vend un Dictionnaire qui explique les difficultez qui se rencontrent dans la Musique.

Tous les mois un livre d'Airs serieux & à Boire, outre divers autres livres d'Airs separez.

Des Cantates Françoises.

Des Opera François.

Des Airs Burlesques, Bachiques & Satiriques.

Des Airs Pieux.

Des Airs de Cantates Italiens.

Des Airs Flamands.

Des Messes, des Motets, des Pseaumes, des Litanies à une & plusieurs voix, avec & sans Instruments.

Des Livres de Dance avec les Dances marquées en Caractéres, & des Livres pour aprendre à connoître ces Caractéres.

Des Piéces à 1 & 2 Chalumeaux.

Des Piéces pour la Clarinette & le Cor de Classe.

Des Piéces pour la Trompette, avec & sans autres Instruments.

Des

Des Airs à un deſſus de Violon, d'une Flûte, de Hautbois, &c.

Des Piéces à une & deux Flûtes Traverſiéres.

Des Airs & des Sonates à un, deux & pluſieurs Hautbois, avec & ſans Continuë.

Des Airs & des Sonates à une, deux & pluſieurs Flûtes, avec & ſans Baſſe Continuë.

Des Sonates à une, & deux Flûtes, & un & deux Hautbois & Baſſe Continuë.

Des Airs à un Violon ſans Baſſe, pour ceux qui commencent à aprendre à joüer de cet Inſtrument.

Des Sonates & Airs Italiens à un Violon & Baſſe Continuë.

Des Sonates & Airs avec deux Violons, une Baſſe Continuë.

Des Sonates & Airs à 4, 5, 6, 7, 8, & 9. Inſtruments.

Des Airs & Sonates à une & deux Violes, avec & ſans Baſſe Continuë.

Des Sonates à un Violon, une Viole & Baſſe Continuë.

Des Piéces Françoiſes & Italiennes pour le Clavecin & l'Orgue.

Des Piéces pour le Luth avec & ſans autres Inſtruments.

Des Piéces pour la Guitarre avec & ſans autres Inſtruments.

On trouve cette Muſique ſpecifiée, particuliérement dans un Catalogue qui ſe vend chez lui.

